



**Regards féministes sur l'hétérosexualité contemporaine
occidentale : Essai sur le dispositif hétérosexuel et ses
limites pour l'égalité et la liberté des femmes**

Thèse

Stéphanie Mayer

Doctorat en science politique
Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Regards féministes sur l'hétérosexualité contemporaine occidentale

**Essai sur le dispositif hétérosexuel et ses limites pour l'égalité et
la liberté des femmes**

Thèse

Stéphanie Mayer

Directrice de recherche :

Diane Lamoureux

RÉSUMÉ

Hétérosexualité et féminisme ne sont pas incompatibles, mais leurs rapports ont fait débat parmi les féministes, les lesbiennes et les queers. Trois constats s'en dégagent : d'abord, l'hétérosexualité assure les hiérarchies entre les genres et les sexualités; ensuite, il persiste un doute quant à la capacité critique et agentive des femmes hétérosexuelles; enfin, les outils pour comprendre ce que signifie l'hétérosexualité dans la vie de ces femmes et alimenter leur capacité à transformer leurs arrangements intimes avec les hommes s'avèrent peu satisfaisants.

La question centrale de la recherche est la suivante : quelle problématisation des modalités de l'hétérosexualité la littérature féministe permet-elle de développer afin de nourrir l'action politique des femmes hétérosexuelles dans une perspective d'égalité et de liberté? Pour y répondre, une méthode d'analyse critique du discours est privilégiée et le cadre théorique est construit sur les apports des perspectives féministes radicales matérialistes et poststructuralistes.

Cette recherche est divisée en trois parties. La première est guidée par l'objectif théorique de faire état des problématisations de l'hétérosexualité par l'élaboration d'une cartographie rendant compte, en cinq phases, des débats ayant eu lieu parmi les féministes, les lesbiennes et les queers. Cette cartographie permet de faire le constat d'insuffisances théoriques et politiques du point de vue des féministes hétérosexuelles. Leurs apports heuristiques à la compréhension de l'hétérosexualité comme expérience vécue sont fondamentaux et guident la recherche. La deuxième a pour objectif de contribuer à la compréhension de l'hétérosexualité. Pour ce faire, le concept foucauldien de dispositif est mobilisé afin de proposer un essai de conceptualisation de l'hétérosexualité comme un dispositif de pouvoir qui contient six éléments, tous traversés par les principes patriarcaux du deux, de la complémentarité et de la hiérarchie. Le dispositif hétérosexuel propose une compréhension de ce que signifie, pour les femmes, d'être situées comme hétérosexuelles dans les sociétés patriarcales. La troisième revêt un objectif politique, en proposant différentes avenues qui peuvent être empruntées par les féministes qui souhaitent s'engager dans la transformation du vivre ensemble hétérosexuel dans une perspective d'égalité et de liberté.

Cette thèse affirme que les femmes hétérosexuelles occupent un positionnement social stratégique pour engager des transformations majeures au sein de l'hétérosexualité dans une perspective féministe et de solidarité avec les personnes LGTBQ.

Mots clés : hétérosexualité, dispositif hétérosexuel, vivre ensemble, théories féministes, féministes hétérosexuelles, agentivité

ABSTRACT

That heterosexuality and feminism are not incompatible has not prevented considerable debate among feminists, lesbians, and queer people. Three observations can be drawn from these debates: first, heterosexuality ensures the maintenance of hierarchies between genders and sexualities; second, persistent doubts exist concerning heterosexual women's agency and critical abilities; and, third, the tools currently available to understand the place of heterosexuality in these women's lives and to increase their capacity to transform their intimate arrangements with men are largely unsatisfactory.

At the center of this research lies the following question: How can feminist literature be used to problematize heterosexual modalities in ways that encourage heterosexual women to engage in political action founded on ideals of liberty and equality? The answer presented here is grounded in critical discourse analysis methodology and anchored in a theoretical framework built on the contributions of poststructuralist and radical materialist feminist perspectives.

This project is divided into three sections. The first presents a theoretical exploration of the problematization of heterosexuality through a five-part cartography of the debates between feminists, lesbians, and queer people. This cartography reveals the theoretical and political shortcomings of concern to heterosexual feminists. Their fundamental heuristic contributions to understanding the lived experience of heterosexuality guide this research. The second section seeks to increase understanding of heterosexuality. To do so, the Foucauldian concept of "apparatus" is called upon in an attempt to conceptualize heterosexuality as an apparatus of power composed of six parts, each inhabited by the patriarchal principles of duality, complementarity, and hierarchy. The heterosexual apparatus proposes an understanding of what it means, for women, to be situated as heterosexual in patriarchal societies. The third section pursues a political goal by suggesting different avenues available to feminists who wish to engage in transforming heterosexual ways of living together based on principles of liberty and equality.

This thesis argues that heterosexual women occupy a strategic position for the significant transformation of heterosexuality in ways that reflect feminist perspectives and demonstrate solidarity with LGBTQ people.

Keywords: heterosexuality, heterosexual apparatus, living together, feminist theories, heterosexual feminists, agency

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	iii
Abstract.....	v
Table des matières.....	vii
Liste des abréviations.....	x
Remerciements	xi
Introduction générale.....	1
Conditions d'émergence d'une pensée critique de l'hétérosexualité	3
Problématique : impasse sur la critique et l'agentivité.....	9
Questions guidant la recherche	14
Considérations théoriques, méthodologiques et épistémologiques	15
<i>L'inscription dans un univers théorique et conceptuel</i>	<i>15</i>
Le constructivisme social : une approche transversale.....	16
Deux perspectives théoriques prédominantes	18
La perspective féministe radicale matérialiste	19
Le féminisme poststructuraliste.....	25
Précisions sur les termes	30
<i>La méthodologie de travail</i>	<i>32</i>
<i>Le rapport entretenu à l'objet d'étude</i>	<i>33</i>
La logique organisatrice de la thèse	36
Partie I : Cartographier le débat parmi les féministes, les lesbiennes et les queers entourant l'hétérosexualité.....	38
Introduction	38
Chapitre 1 : Note méthodologique sur le travail cartographique	40
1.1 Critères pour la recension de la documentation.....	40
1.2 La manière de structurer le débat étudié	42
1.3 Les postures d'énonciation des autrices du débat.....	43
Chapitre 2 : Cartographie du débat parmi les féministes, les lesbiennes et les queers sur l'hétérosexualité	46
2.1 <i>Féminisme radical et visibilité lesbienne</i>	<i>46</i>
2.1.1 Consolidation du radicalisme au sein des mouvements féministes.....	47
2.1.2 Formulation de critiques féministes radicales à l'(hétéro)sexualité	51
2.1.3 Conception féministe radicale de la lutte contre l'(hétéro)sexualité	54
2.2 <i>Radicalisme lesbien et autonomie politique</i>	<i>57</i>
2.2.1 Radicalisme lesbien et mouvement féministe radical	58
2.2.2 Contributions des lesbiennes radicales à la critique de l'hétérosexualité.....	61
2.2.3 Révolutionner l'hétérosexualité par le lesbianisme.....	67
2.3 <i>Féministes se définissant comme hétérosexuelles</i>	<i>69</i>
2.3.1 Des hétérosexuelles prennent la parole et répondent aux lesbiennes radicales	72
2.3.2 Apports des féministes hétérosexuelles à la problématisation de l'hétérosexualité	76
2.3.3 La lutte quotidienne des femmes hétérosexuelles	79
2.4 <i>Critiques queers de l'hétéronormativité.....</i>	<i>81</i>
2.4.1 Émergence des théories queers : apports conceptuels et théoriques	82
2.4.2 De l'hétérosexualité à l'hétéronormativité : apports des queers.....	85
2.4.3 La conception des luttes : la résistance et la subversion.....	90
2.5 <i>Contestations féministes des structures et des privilèges hétérosexuels</i>	<i>93</i>

2.5.1	Approches plurielles sur l'hétérosexualité : normes, privilèges et structures	95
2.5.2	Apports à la problématisation de l'hétérosexualité : privilèges, normes et structures .	99
2.5.3	Les formes de lutte préconisées : l'agentivité des femmes hétérosexuelles.....	104
2.6	<i>Réflexions conclusives</i>	106
Chapitre 3 :	Réflexions autour de la position de femmes « hétérosexuelles »	108
3.1	<i>Contestations de la position sociale « d'hétérosexuelle »</i>	109
3.2	<i>La capacité critique : apports de l'expérience située</i>	113
Conclusion.....		118
Partie II : Dispositif hétérosexuel : apports heuristiques des féministes hétérosexuelles		
119		
Introduction		119
Chapitre 4 :	Penser la signification de l'hétérosexualité dans la vie des femmes	122
4.1	<i>Des outils théoriques et politiques pour les femmes hétérosexuelles</i>	123
4.2	<i>De l'utilité du concept de dispositif et autres assises théoriques</i>	127
4.2.1	Penser l'hétérosexualité comme un dispositif.....	127
4.2.2	Notes sur des éléments conceptuels pertinents.....	138
Chapitre 5 :	Essai de conceptualisation du dispositif hétérosexuel occidental contemporain....	143
5.1	<i>La socialisation genrée et la matrice des désirs</i>	145
5.1.1	Assignation sexuelle.....	145
5.1.2	Apprentissage du féminin et du masculin	146
5.1.3	Pratiques de séduction et de sexualité hétérosexualisées	151
5.2	<i>L'ancrage amoureux différencié</i>	160
5.2.1	Les dimensions de l'Amour	161
5.2.2	Le sentiment amoureux n'est pas neutre	164
5.2.3	Asymétrie de l'ancrage amoureux.....	166
5.3	<i>La cohabitation conjugale</i>	170
5.3.1	Union monogame et cohabitation.....	173
5.3.2	Lieu matériel du couple et ententes mutuelles	174
5.3.3	Circulation dans l'espace : contraintes et enjeux	175
5.4	<i>La reproduction humaine : l'institution et l'expérience de la maternité</i>	178
5.4.1	Obligation à la reproduction.....	180
5.4.2	Expérience incarnée du corps.....	186
5.4.3	Responsabilités entourant la parentalité	190
5.5	<i>Le travail gratuit et le travail salarié : l'expression d'une tension et d'un continuum</i>	195
5.5.1	Espace familial et tâches domestiques	196
5.5.2	Engagements professionnels	207
5.5.3	Dissonances entre les espaces	210
5.6	<i>Le continuum des violences</i>	214
5.6.1	Les violences patriarcales à l'encontre des femmes.....	217
5.6.2	Les violences masculines et le vivre ensemble hétérosexuel	219
5.6.3	Le « banal pouvoir violent » hétérosexuel	223
5.7	<i>Réflexions : réseau de liens entre les éléments et stabilité du dispositif hétérosexuel</i>	228
Chapitre 6 :	La densité du dispositif pour les hétérosexuel.les	237
6.1	<i>Départager le dispositif hétérosexuel de l'hétéronormativité et de l'hétérosexisme</i>	238
6.2	<i>Penser la position sociale des femmes hétérosexuelles à partir des féminismes</i>	244
Conclusion.....		248
Partie III : Faire bouger les cadres du dispositif hétérosexuel : agentivité des féministes hétérosexuelles		
250		
Introduction		250
Chapitre 7 :	Transformations du dispositif hétérosexuel et agentivité des femmes	254

7.1 <i>Quelques changements advenus dans le dispositif hétérosexuel</i>	255
7.1.1 Dresser le constat des transformations positives	255
7.1.2 L'expérience tardive et individualisée des injustices de genre.....	271
7.2 <i>Réflexions sur les propositions d'action pour contrer l'hétérosexualité dominante</i>	273
7.2.1 Tensions entre la conception du dispositif et pistes d'action	275
7.2.2 Enseignements à tirer des luttes pour les femmes hétérosexuelles	279
7.3 <i>L'action transformatrice des femmes hétérosexuelles : quelques défis</i>	281
7.3.1 « Le personnel est politique » et ses enjeux	282
7.3.2 Individualisme moderne et performance néolibérale	284
7.3.3 Quelques contradictions à envisager	286
7.3.4 Les formes de solidarité et d'inertie des hommes	288
7.3.5 Le problème de rareté.....	292
7.4 <i>Les termes de l'agir des femmes hétérosexuelles</i>	294
7.4.1 La désidentification de la position d'hétérosexuelle	295
7.4.2 La source féministe de la subjectivation politique	297
7.4.3 La diversité des moyens d'agir.....	298
Chapitre 8 : Introduire des transformations dans le dispositif hétérosexuel	302
8.1 <i>Une praxis féministe de conflit dans l'intime</i>	306
8.1.1 Accepter le conflit comme faisant partie du processus	312
8.1.2 Conflit et praxis de résistance des féministes hétérosexuelles	313
8.1.3 Mise en commun des expériences et élaboration de solidarités féministes.....	316
8.2 <i>Vigilance quant aux principes fondamentaux : deux, complémentarité et hiérarchie</i>	320
8.2.1 Le deux – le un, le multiple, le couple égalitaire.....	322
8.2.2 La complémentarité – la mutabilité non-genrée.....	328
8.2.3 La hiérarchie – la réciprocité et l'interdépendance	334
8.3 <i>Sites d'agentivité pouvant être investis par les féministes hétérosexuelles</i>	337
8.3.1 Autour du couple et le potentiel de l'égalité	343
8.3.2 Autour de la cohabitation conjugale et des milieux de vie.....	356
8.3.3 Autour de la reproduction humaine et du projet de devenir parent	364
8.4 <i>Les nécessaires solidarités en vue de la transformation de l'hétérosexualité</i>	371
8.4.1 Luttes convergentes des LGBTQ et des féministes hétérosexuelles	372
8.4.2 Luttes des féministes hétérosexuelles et projet féministe de société.....	377
Conclusion.....	385
Conclusion générale	387
Contributions de cette recherche à la compréhension de l'hétérosexualité.....	392
Éléments laissés en marge.....	398
Question à explorer ultérieurement	401
Références bibliographiques	404

LISTE DES ABRÉVIATIONS

CSF : Conseil du statut de la femme

ESG : Enquête sociale générale

FLFQ : Front de libération des femmes du Québec

FQPN : Fédération du Québec pour le planning des naissances

GPA : Gestation pour autrui

ISQ : Institut de la statistique du Québec

ITSS : Infections transmises sexuellement et par le sang

LGBTQ : personnes lesbiennes, gais, bisexuel.les, transsexuel.les et queers

MLF : Mouvement de libération des femmes, France

NOW : National Organisation of Women

NTR : Nouvelles technologies de reproduction

OSM : Organisation mondiale de la santé

RQAP : Régime québécois d'assurance parentale

REMERCIEMENTS

Mon parcours doctoral fut marqué par de généreux soutiens financiers du Conseil de recherches en sciences humaines, de l'Université Laval, du Département de science politique de l'Université Laval et du Réseau québécois en études féministes, pour lesquels je suis très reconnaissante. Je n'aurais pas été en mesure d'écrire cette thèse dans d'aussi bonnes conditions, si cela n'avait été de ces bourses, qui signifiaient aussi une reconnaissance fort encourageante de mon travail. Je souligne le travail attentionné des employées du Département de science politique de l'Université Laval.

Cette thèse est le résultat d'un travail intellectuel solitaire, mais aussi une œuvre collective. Je dois mentionner le soutien de nombreuses personnes.

Travailler avec Diane Lamoureux, professeure associée de science politique à l'Université Laval, fut un privilège. Son accompagnement patient et généreux est digne de mention. Sans son soutien, je n'aurais pas su conduire à bien cette réflexion. La profondeur et la radicalité de sa pensée m'ont inspirée à tout moment. Je garde en héritage de cette rencontre intellectuelle que les idées ont une force qui doit être conjuguée à l'action politique. Mes remerciements sont les plus sincères.

Je salue l'accompagnant indéfectible d'Alexandre Baril, professeur à l'École de travail social de l'Université d'Ottawa. Cet ami précieux m'a soutenue et encouragée sans relâche. Son appui m'a permis de faire confiance à mes intuitions. Je remercie Micheline de Sève, professeure retraitée de science politique de l'Université du Québec à Montréal, d'avoir encouragé mes premières réflexions au sujet de l'hétérosexualité menant à mon inscription au doctorat et d'avoir accepté si généreusement de commenter le manuscrit de ma thèse. Je tiens aussi à remercier Francis Dupuis-Déri, professeur de science politique à l'Université du Québec à Montréal, de son soutien continu lors de mon parcours doctoral, bien que j'aie quitté cette université depuis des années.

Je remercie Madeleine Pastinelli, professeure de sociologie à l'Université Laval, et Émilie Biland-Curinier, maîtresse de conférences en science politique à l'Université Rennes 2 et

professeure associée de science politique à Université Laval, d'avoir lu et commenté à titre de membres du jury mon projet de thèse à l'automne 2014. Je remercie Maria Nengeh Mensah, professeure à l'École de travail social de l'Université du Québec à Montréal, de m'avoir invitée à lire Mariana Valverde (1989) et d'avoir accepté de se joindre au jury à l'été 2018. Merci à vous toutes.

Mes réflexions sur l'hétérosexualité n'auraient pas eu cette profondeur si elles n'avaient été nourries des discussions avec Hélène Charron, Julie Dufort, Myriam Élie-Leblanc, Véronique Houle, Andréa Isabelle-Roy, Valérie Lapointe, Myriam Larouche-Tremblay, Marie-Andrée Lefebvre, Andréanne Martel, Marie-Claude Massicotte, Marilyn Ouellet, Christine Saurette, et Emmanuelle Sirois. Je salue l'apport de Julie Chateauvert à mes réflexions sur l'hétérosexualité, les discussions que nous avons eues ont nourri mon travail.

Merci aux ami.es et à la famille pour les encouragements répétés. Je suis reconnaissante envers les personnes qui m'ont prêté une maison, un chalet ou une roulotte (sans Internet) pour que j'écrive cette thèse! Merci à mes parents de me soutenir dans tous les projets que j'entreprends.

Je remercie sincèrement Myriam Larouche-Tremblay d'avoir fait la mise en page de cette thèse ainsi que Jean-François Vincent d'avoir effectué la révision linguistique. Un merci spécial à l'escouade « références bibliographiques » ainsi qu'à Trina LeBlanc pour la traduction vers l'anglais du résumé de la thèse.

Un dernier merci tout spécial à Mélissa Cholette qui m'aura obligée par son amour, indirectement, à revoir presque tout, y compris le sens général de ma thèse.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Ne cherchez pas les bureaux de cette institution [l'hétérosexualité]
dans un gratte-ciel du centre-ville ou
dans un quelconque ministère du gouvernement;
son influence est à ce point omniprésente dans la société actuelle
qu'on pourrait presque affirmer qu'elle est dans l'air que nous respirons.
(Valverde, 1989 : 94)

La remise en doute de l'hétérosexualité est un projet politique et théorique majeur pour les mouvements féministes occidentaux¹. Le rapport complexe entre hétérosexualité et féminisme a pris différentes formes au cours des cinquante dernières années, entre occultation de la question et vifs débats. Ces discussions ont soulevé des tensions au sein des mouvements féministes plus spécifiquement entre les femmes lesbiennes et hétérosexuelles, qui ont atteint des sommets dans la décennie 1980. Ces échanges acrimonieux laissés dans l'impasse ont été relancés à la fin des années 1990 dans l'objectif d'ouvrir de nouvelles avenues. L'hétérosexualité pose pour les féminismes et les femmes cissexuelles, ainsi que transsexuelles² ou féministes³ des questions majeures.

Il s'est construit depuis cinquante ans un rapport tendu entre hétérosexualité et féminisme. Cela repose sur l'idée que le féminisme est un mouvement de la pensée et de l'action qui conteste les hiérarchies et les privilèges patriarcaux dont bénéficient les hommes comme groupe social. Les rapports sociaux de genre antagoniques ont cours dans toutes les sphères de la vie, mais leurs effets dans l'espace privé en raison de l'organisation sociale ainsi que leurs conséquences dans l'espace public sont reconnus comme l'expression la plus aiguë du patriarcat. Ainsi, l'implication personnelle

¹ Le qualificatif « occidental » pose problème. Les postcolonialistes contestent la binarité et l'ethnocentrisme qu'il implique en comparaison au reste du monde. Les féminismes occidentaux sont souvent présentés en opposition aux féminismes du « tiers monde » ou du « Sud ». Le terme « occidental » référerait aux féminismes ayant eu cours dans certaines régions du monde et à une certaine époque, principalement les pays anglo-saxons, en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest. Par ailleurs, la diversité des mouvements féministes nécessite d'employer la forme au pluriel pour les évoquer et lorsque ce sera nécessaire, l'expression les « féminismes » sera utilisée pour indiquer la pluralité des courants de pensée.

² Alexandre Baril distingue cissexuel.le et transsexuel.le de la manière suivante : « Le préfixe *cis* est accolé aux termes de sexe et de genre pour désigner les personnes qui ne font pas de transition de sexe » (2009 : 283-284).

³ Je vais employer l'expression « féministes » pour référer aux femmes (cis ou trans). Mais il n'y a pas que les femmes qui peuvent être féministes, car il s'agit d'une posture politique et non, d'une identité. Or, le mouvement féministe reste largement composé de femmes, ce qui pose problème pour les féminités qui souhaitent transformer l'hétérosexualité. Le masculin sera spécifié pour évoquer les théoriciens ou les penseurs féministes, lorsque ce sera nécessaire.

de féministes dans des relations hétérosexuelles peut paraître, pour certaines personnes, comme une contradiction politique à l'égard des visées des mouvements d'émancipation des femmes. Cela s'établit à la conjonction de différents éléments qui fondent l'intérêt politique et théorique de cette thèse : des jugements sévères ont été formulés à l'endroit de féministes hétérosexuelles au profit de l'amour, de la vie, de la sexualité et du travail entre femmes seulement; certaines féministes hétérosexuelles ont refusé de penser de façon critique leur hétérosexualité ainsi que leur implication dans des arrangements intimes avec des hommes; et enfin, une sorte d'inhibition s'est développée chez des féministes hétérosexuelles en raison de leur position sociale normative et privilégiée au détriment d'une posture plus radicale et agentive, notamment celle attribuée aux lesbiennes ou aux queers. Les enjeux que pose l'hétérosexualité aux féminismes demeurent toujours d'actualité.

Bien que la révolution sexuelle occidentale des années 1960 ait permis de dissocier la procréation des rapports sexuels entre une femme et un homme, que les femmes aient revendiqué leur droit au plaisir sexuel avec les hommes et à l'autonomie sexuelle entre elles, que les femmes aient acquis une plus grande indépendance économique, investi largement le marché de l'emploi et demandé une implication plus importante des conjoints dans les tâches domestiques et familiales, que les mouvements de libération gais et lesbiens aient déstabilisé l'hégémonie hétérosexuelle et que diverses modifications d'ordre culturel, économique, juridique et politique aient atténué les inégalités entre les femmes et les hommes, l'hétérosexualité reste toutefois un socle fondamental de l'organisation publique et privée de la vie humaine. Le postulat sous-jacent à cette recherche doctorale est que les arrangements intimes qui découlent directement de l'hétérosexualité jouent un rôle déterminant dans le maintien du système patriarcal. L'hétérosexualité rassemble différents éléments, notamment, des pratiques quotidiennes, des expériences vécues et des identifications subjectives (comme l'a défini Stevi Jackson [1999]), ce qui suppose des configurations sociales qui reproduisent des inégalités, des injustices, des formes de dépendance, des hiérarchies et de la domination de divers types entre les femmes et les hommes tout à fait préoccupantes dans une perspective féministe d'égalité, de justice et de liberté. Concevoir de cette façon l'hétérosexualité ne la réduit pas à des pratiques sexuelles entre femmes et hommes, car elle représente un déterminant organisationnel qui affecte autant les possibles et les contraintes dans le privé que dans le public. Ces arrangements intimes qui prévalent reposent sur la norme d'un couple bigenre reproducteur, complémentaire et hiérarchique, attribuant des rôles et des places qui portent des possibles différenciés. Il semble que la configuration des rapports sociaux de genre qui ont cours dans l'institution hétérosexuelle assure aux plans microsocial et macrosocial la reconduction du système patriarcal, et par le fait même, de la domination des hommes sur les

femmes. Certes, les injustices dont les femmes font l'objet dans l'hétérosexualité ne sont plus aussi criantes qu'elles ont pu l'être il y a cinquante ans, au commencement de la période étudiée. Or, les inégalités de genre demeurent et il y a fort à parier qu'elles sont maintenues et reproduites dans l'hétérosexualité, même si un revêtement cosmétique d'égalité s'est imposé dans les mœurs, les pratiques sociales et culturelles, sous l'effet des mouvements féministes, mais pas uniquement. Ce sont en fait ces possibles différenciés qui témoignent des répercussions de l'hétérosexualité dans la vie des femmes. Dans une perspective de changement social, il faut poursuivre les investigations autour des enjeux entre hétérosexualité et féminisme et plus précisément, sur les mécanismes de ces arrangements intimes, car l'hétérosexualité marque la condition sociale de la majorité. Ainsi, cette thèse s'inscrit dans une volonté de dynamiser et de renouveler les réflexions féministes francophones⁴ sur l'hétérosexualité comme expérience subjective et comme mode d'organisation de l'intimité des femmes et des hommes, dans le souci d'explorer l'agentivité des féministes hétérosexuelles par rapport à ce relais du patriarcat.

Cette introduction abordera le contexte dans lequel cette thèse prend forme, mais également les différentes volontés qui la sous-tendent comme projet intellectuel. Premièrement, une mise en contexte permettra d'évaluer les conditions qui ont permis l'élaboration d'une pensée critique de l'hétérosexualité. Deuxièmement, il sera question de la problématique générale de la recherche ainsi que des sous-questions qui l'ont guidée. Troisièmement, les considérations entourant cette réflexion seront discutées, notamment l'environnement théorique et la méthodologie. Quatrièmement, une présentation succincte des différentes parties et chapitres de la thèse sera effectuée.

Conditions d'émergence d'une pensée critique de l'hétérosexualité

Ce débat au sujet de l'hétérosexualité qui s'amorce au tournant des années 1970 est rendu possible par des conditions intellectuelles, politiques et sociales particulières. Ces conditions sont propices au développement d'une pensée critique de l'hétérosexualité. Pour dresser ce portrait, quatre éléments doivent être évoqués : la remise en cause du « destin » des femmes; la mise en branle de grandes

⁴ La cartographie des débats présentée au chapitre deux montre que les féministes reproblématisant l'hétérosexualité, après 1995, provenaient quasi exclusivement du monde anglo-saxon. Cela a eu des conséquences sur l'état actuel de cette question dans la francophonie. Il importe de relever la parution de l'ouvrage de Catherine Deschamps, Laurent Gaissad et Christelle Taraud (2009) qui a permis de relancer les discussions.

enquêtes sur la sexualité humaine; l'avènement d'une « révolution sexuelle » accompagnée de l'émergence de mouvements d'émancipation dont celui des femmes et celui des gais et lesbiennes et enfin, la conjoncture politique interne spécifique aux mouvements féministes.

Premièrement, les analyses androcentrées du social se sont peu intéressées aux dimensions genrées des rapports sociaux; celles-ci sont restées reléguées aux questions de biologie, de nature, du privé et de particularisme. L'androcentrisme des sciences sociales reposait entre autres sur le postulat d'une réalité identique pour les deux sexes, sur une utilisation abusive de dichotomies et sur un dualisme naturalisé entre les sexes (Ollivier et Tremblay, 2000 : 62-68). En fait, les théorisations du social et les approches du changement social occultaient une part du vécu des femmes et naturalisaient les sources d'oppression dont elles faisaient l'objet. La critique de l'androcentrisme des sciences sociales, de ses théories et paradigmes s'organise, au tournant des années 1970, dans un contexte d'accès croissant des femmes aux universités (Chabaud-Rychter, Descourtures, Devreux et Varikas, 2010). Cela a permis de revoir différents concepts des « savoirs normâles » dans une perspective féministe, comme c'est le cas pour le concept de rapport social de sexe (Daune-Richard et Devreux, 1992 : 8). Mais, la remise en doute du destin *naturel* des femmes avait été formulée bien avant. Déjà, quelques écrits précurseurs du début du XX^e siècle de femmes de lettres, de sciences et des militantes politiques interrogent les motifs de l'inégalité entre les femmes et les hommes, montrent l'impact des structures sociales sur leur vie par le mariage, l'amour, la famille, la grossesse, l'éducation ou le droit. À ce titre, il est possible de penser aux écrits de Madeleine Pelletier (1978), d'Éva Circé-Côté (2011⁵), de Margaret Higgins Sanger (1938), d'Emma Goldman (1978) ou d'Alexandra Kollontai (1973, 1978), pour ne nommer que celles-ci. Elles en avaient déjà contre l'exigence de la fidélité amoureuse ou sexuelle, le couple, la dépendance amoureuse des femmes, le mariage, l'inaccessibilité des moyens contraceptifs. Elles montrent, dans les mots de leur époque, que « le destin » des femmes n'est pas naturel, mais bien le résultat d'institutions sociales et politiques. Les catégories sociales employées en recherche sont remises en doute, notamment Margaret Mead dans *Mœurs et sexualité en Océanie* (1969⁶) conteste les classifications naturalistes (féminin/masculin et leurs associations sociales) dans les études de ses collègues masculins anthropologues. En 1949, Simone de Beauvoir dans *Le Deuxième sexe* propose une critique du déterminisme biologique du destin des femmes dont la formulation marque : « On ne naît pas femme : on le devient ». Elle pose les fondements d'une

⁵ Pour l'ouvrage d'Éva Circé-Côté (textés présentés par Andrée Lévesque [2011]) et celui d'Alexandra Kollontai (1978) et les textes d'Alexandra Kollontai rassemblés par Judith Stora-Sandor (1973).

⁶ Publié pour la première fois en deux tomes : *Coming Age in Samoa* (1928) et *Sex and Temperament in Three Primitive Societies* (1935).

analyse des rapports sociaux qui marquent la condition des femmes et montre que l'oppression dont elles font l'objet est socialement construite et non biologiquement déterminée, ce qui implique qu'elle puisse être transformée. *Le Deuxième sexe*, un livre phare du féminisme aux héritages multiples⁷, impose une rupture avec l'idée de « la nature de la femme » et de l'Autre annexe à leur mari et à leurs enfants, sans appeler dès le départ à un mouvement collectif. Par la remise en cause du destin naturel des femmes et des théories qui occultaient les dimensions genrées des savoirs qui agissent à titre de pouvoir (médicaux, historiques, anthropologiques, sociologiques), les féministes ont permis une sorte de révolution : « Ces savoirs féministes, ne produisent donc pas seulement un nouveau savoir sur les femmes, ils disqualifient à leur tour la “connaissance vraie”, ils bouleversent l'économie du savoir lui-même et la distinction entre sujet et objet de connaissance. » (Dorlin, 2008 : 13)

Deuxièmement, tout un champ de recherches sur la sexualité humaine d'un point de vue ethnographique, ethnologique et anthropologique se met en branle à partir des années 1950 révélant le caractère acquis, culturellement façonné et socialement construit des sexualités. Ces travaux mettent au jour la diversité des pratiques sexuelles humaines. Il importe de relever les recherches menées par Alfred C. Kinsey sur le comportement sexuel humain *Sexual Behavior in the Human Male* (1948) et plus tard, *Sexual Behavior in the Human Female* (1953) qui mettent en évidence la diversité des orientations sexuelles (hétérosexuel.le, bisexuel.le et homosexuel.le) et ce, en fonction d'une échelle des comportements sexuels des personnes étudiées. Les travaux de Clellan S. Ford et Frank A. Beach, notamment dans *Patterns of Sexual Behavior* (1951), développent sur le caractère exclusif de l'orientation sexuelle (hétérosexuelle ou homosexuelle) comme résultat du conditionnement social. Également, les recherches et les pratiques thérapeutiques en sexologie humaine élaborées par William H. Masters et Virginia E. Johnson ont fait avancer les connaissances. Leur étude *Human Sexual Response* (1966) qui porte sur des centaines de couples hétéros, a permis de mieux comprendre les cycles sexuels. Il ne faut pas oublier l'impact majeur des travaux de Shere Hite qui publiait en 1976 : *Hite Report: A Nationwide Study on Female Sexuality* démontrant, entre autres, que les femmes états-uniennes consultées par questionnaire disaient obtenir davantage l'orgasme lorsqu'elles se masturbent qu'avec leurs partenaires masculins. Enfin, il importe de relever la critique faite par John Gagnon et de William Simon des explications naturalistes de la sexualité humaine dans leurs travaux sur les « scripts sexuels » (1973). Ces grandes recherches sur la sexualité humaine confirment le caractère

⁷ Par exemple : Cécile Coderre et Marie-Blanche Tahon (2001).

historique, culturel et politique de la sexualité, en exposent la diversité des pratiques visant les plaisirs au-delà de la stricte reproduction. Cela permet d'interroger les tabous, les insatisfactions et d'explorer de nouvelles pratiques autant hétérosexuelles, bisexuelles qu'homosexuelles.

Troisièmement, une « révolution sexuelle » s'amorce dans les années 1960 en Europe occidentale et en Amérique du Nord⁸. Celle-ci est rendue possible par le développement de l'individualisme, de la démocratisation, des processus de laïcisation et de sécularisation⁹ et la « création » de l'adolescence (Le Breton, 2013). Deux éléments majeurs liés à la révolution sexuelle doivent être nommés. Le premier est l'avènement de la pilule anticonceptionnelle (à responsabilité féminine¹⁰) commercialisée et largement distribuée¹¹ (et plus tard, la légalisation de l'avortement dans plusieurs pays occidentaux¹²) qui éloigne l'une des conséquences potentielles encourues par les femmes qui pratiquent le coït vaginal avec un homme, c'est-à-dire la grossesse. Le deuxième comme conséquence positive de la contraception, une séparation s'amorce entre sexualité et procréation pour les hétérosexuels (une disjonction d'ordre symbolique s'amorce entre femme et mère) mettant au cœur de la sexualité le plaisir. La « révolution sexuelle » est avant tout une critique de la morale sexuelle chrétienne et impliquait une contestation plus large de l'ordre social. La révolution sexuelle met l'accent sur le plaisir, la liberté sexuelle, la critique du mariage (comme institution bourgeoise régie par un droit patriarcal¹³) et de la fidélité sexuelle (le couple marié et la famille). Shere Hite soutient que la « révolution sexuelle » et la « pilule » n'auront pas « [...] entièrement donné aux femmes (et aux hommes) l'occasion de sonder leur propre sexualité [en dehors de l'hétérosexualité]. Les femmes sont simplement incitées à avoir *davantage* d'activités sexuelles du même type. » (Hite, 2004 : 585) Néanmoins, selon Alain Giami et Gert Hekma : « La révolution sexuelle a ainsi contribué à dégager la sexualité du champ restrictif de la procréation et du mariage et à légitimer les sexualités non

⁸ Selon Alain Giami et Gert Hekma, cette révolution sexuelle n'est pas la première, mais plutôt la troisième (2015 : 37). La première serait au XVIII^e siècle avec la distance prise face à l'emprise de l'Église et de l'État sur l'encadrement des plaisirs sexuels, tandis que la deuxième serait au XIX^e siècle avec le développement de la médecine, de la sexologie et des mouvements en faveur de la régulation des naissances (Giami et Hekma, 2015 : 23-33).

⁹ Micheline Milot considère pertinence de distinguer les termes. « Si la sécularisation correspond à une perte progressive de la pertinence sociale et culturelle de la religion en tant que cadre normatif orientant les mœurs et les conduites morales "acceptables", laïcisation évoque davantage la mise à distance institutionnelle de la religion ou des Églises dans la régulation de la société » (2009 : 12).

¹⁰ Des moyens contraceptifs étaient utilisés pour limiter la transmission des ITSS et les grossesses. Les premiers condoms en latex sont fabriqués à la fin du XIX^e siècle et seront distribués pendant la Première Guerre mondiale.

¹¹ Au Canada, la pilule contraceptive a été légalisée en 1969 avec le projet de loi omnibus.

¹² Au Canada, il s'agit d'une décriminalisation de l'avortement et l'accès public au service est inégalement réparti entre les provinces. Voir : Louise Desmarais (2016).

¹³ Sans développer cet élément, il importe de noter l'impact du projet de société communiste où les « femmes et les enfants seraient collectivisés » par l'abolition de la famille. Par ailleurs, Alexandra Kollontai concevait que l'émancipation sexuelle devait être au cœur de la transformation de la société (Kollontai, 1973).

reproductives (masturbation, homosexualités, hétérosexualité). » (2015 : 41) La révolution sexuelle s'opère également dans un contexte marqué par la résurgence des mouvements féministes au tournant des années 1970 ainsi que par les mobilisations grandissantes des mouvements gais et lesbiens. Ces luttes sociales ont permis de poser les questions de sexualité en des termes politiques pour les libertés individuelles. D'ailleurs, ces importantes transformations entourant la sexualité ont ouvert un espace de luttes et de critiques contre la normativité et l'hégémonie hétérosexuelle en faveur de l'instauration d'une sorte de régime de tolérance face aux autres formes (non-hétérosexuelles) de sexualités (Bastien Charlebois, 2011; Borrillo, 2001). À la suite des événements de Stonewall¹⁴ aux États-Unis en 1969 et d'autres similaires ailleurs dans le monde occidental¹⁵, les mouvements de contestation gais et lesbiens lutteront pour la décriminalisation de l'homosexualité¹⁶, la reconnaissance de leurs droits, des services en particulier (notamment dans contexte de la pandémie du VIH-Sida) et l'égalité des droits. Les lesbiennes vont rapidement « [...] critiquer la misogynie, le fonctionnement patriarcal et les objectifs phallocentriques du mouvement homosexuel, dominé par les hommes » (Falquet, 2004 : 103). Par ailleurs, les lesbiennes sont déjà présentes au sein des mouvements féministes sous l'étiquette de « féministes ». Cela permet une suite de modifications culturelles, juridiques et sociales qui ont érodé partiellement les injustices de l'hétérosexualité dominante et du système patriarcal. Sur ce plan, il est possible d'évoquer pour le cas du Québec/Canada des changements tels que : la capacité juridique des femmes mariées (1964); l'égalité des époux (1980); la *Loi sur le divorce* (1968, 1975, 1985) et sur les régimes matrimoniaux (1970, 1989); la légalisation de la pilule contraceptive (1964); la décriminalisation des actes homosexuels dans le privé (1969); la décriminalisation de l'avortement (1988); la croissance de l'autonomie économique de certaines femmes par l'accès au marché du travail et la *Loi sur l'équité salariale* (1996); l'union civile (2002); le mariage pour les couples de même sexe (2005) et la reconnaissance des familles homoparentales (2002).

Quatrièmement, les intérêts particuliers du féminisme des années 1970 et suivantes portent vers une pensée critique de l'hétérosexualité. Que ce soit les égalitaristes/libérales ou bien les nouvelles radicales, les féministes de cette époque ont investi des questions qui concernaient principalement l'intimité, la sexualité, les violences, le plaisir, le corps et le privé des femmes. L'adage associé à cette période est « le personnel est politique ». Bien que les féministes du début du XX^e siècle aient

¹⁴ Il s'agit d'une série de manifestations contre une descente de police au Stonewall Inn, un bar où se rassemblait la communauté gaie new yorkaise. Ces manifestations visibilisent les luttes du mouvement de libération gai et lesbien.

¹⁵ À ce titre, il est possible d'évoquer les événements du Truxx en octobre 1977, à Montréal.

¹⁶ Au Canada, les « actes homosexuels » se déroulant dans des espaces privés sont décriminalisés en 1969 avec le projet de loi omnibus.

déjà écrit sur l'institution de la famille, le mariage et le droit, l'hétérosexualité en elle-même – qui reste le mode d'organisation sociale dont découlent ces éléments critiqués – ne fait pas directement l'objet de contestation. En fait, l'orientation sexuelle reste peu interrogée dans ces écrits féministes précurseurs. Même si les espaces lesbiens et la culture qui leur est rattachée gagnent en visibilité dans les premières décennies du XX^e siècle¹⁷, il faut attendre les années 1970 pour que le lesbianisme soit envisagé comme une solution féministe radicale. Toutefois, dans la deuxième moitié du XX^e siècle, des ouvrages féministes majeurs sont publiés abordant expressément l'intimité des femmes, leur sexualité et leur vie avec/sans les hommes. À ce titre, sans oublier *Le Deuxième sexe* (1949) et *Mémoires d'une jeune fille rangée* (1958) de Simone de Beauvoir, il faut relever l'ouvrage *La femme mystifiée* (1963) de Betty Friedan qui aborde le « malaise » qui caractériserait la vie des femmes dans l'espace domestique et familial. Il importe de noter l'influence de *La politique du mâle* (1970) dans lequel Kate Millett suggère que les relations entre les sexes sont politiques, ce qu'elle a appelé la « théorie du patriarcat ». En s'inspirant des outils théoriques marxistes, des féministes pensent l'exploitation des femmes par le travail domestique et de reproduction au sein de la famille (Delphy, 1970¹⁸). Il est possible d'évoquer les discussions sur les plaisirs sexuels et la centralité du corps des femmes menées autour du « Boston Women's Health Book Collective », dans le pamphlet *Our Bodies, Ourselves. A Book for and by Women* (1971, 1973). La visibilité des femmes lesbiennes gagne en importance et en acceptabilité (ce qui n'est pas sans nier la lesbophobie qui avait cours et qui demeure). Dès cette époque, les lesbiennes rendent possible de vivre, de militer et de s'aimer entre « égales ». Le lesbianisme est présenté à compter de cette époque comme une solution de rechange aux relations avec les hommes. C'est dans ce contexte qu'Anne Koedt publie en 1968 « Le mythe de l'orgasme vaginal » dans *The Feminists* qui résonne auprès des femmes et circule largement dans les milieux féministes. Elle soutient que « La promotion de l'orgasme clitoridien serait une menace pour l'institution hétérosexuelle » (Koedt, 2010 [1968] : 22).

Les féministes radicales se concentrent également sur la question de la sexualité partagée avec les hommes qui est souvent identifiée comme de la domination des femmes et leur appropriation (corps, sexualité, travail) individuelle et collective par les hommes. La sexualité et le plaisir entre femmes font l'objet de beaucoup de travaux dans l'intérêt de montrer la possibilité d'une sexualité des femmes sans les hommes (Atkinson, 1975; Irigaray, 1974a, 1974b, 1977). De plus, la dénonciation des

¹⁷ L'ouvrage de Laura L. Doan (2001) traite de la cristallisation de la sous-culture lesbienne à la fin des années 1920 en Angleterre.

¹⁸ Ce texte est repris dans : *L'ennemi principal* (1998).

violences masculines à l'encontre des femmes occupe une place prédominante dans les discussions féministes de l'époque, ce qui fera l'objet de tensions internes au sein des mouvements. Dans les années 1980, cela donnera lieu à une polarisation entre les perspectives féministes sur les questions entourant la sexualité, débat qui sera qualifié de « Sex wars¹⁹ ». Celles-ci ont nécessairement influencé la structuration du débat sur la question de l'hétérosexualité. Plus encore, les « Sex wars » vont avoir une incidence sur les théorisations portant sur les sexualités après les années 1990, notamment par l'institutionnalisation des études queers qui s'autonomisent des études féministes, en investissant largement le « camp du plaisir » et des minorités sexuelles et de genre, comme le qualifient Chris Beasley, Brook Heather et Mary Holmes (2012 : 20). Même si les féministes continuent à s'intéresser au plaisir des femmes dans la sexualité, leur point de mire reste les rapports de domination entre les genres et la dénonciation des violences perpétrées dans l'intimité. Or, pendant ce temps, se déploie à l'extérieur du féminisme (Rubin, 2002) (sans toujours évacuer la perspective féministe) au sein des théories et des groupes militants queers une exploration des identités sexuelles et de genres (Halberstam, 1998), un intérêt politique pour les écarts face à la norme hétérosexuelle (Preciado, 2000; Bourcier, 2005, 2006, 2011) et une quête des plaisirs sexuels multiples en dehors des contraintes hétérosexuelles (Califia, 2008).

Enfin, ces quatre éléments permettent la problématisation de l'hétérosexualité dans des perspectives féministes, lesbiennes et queers. Ces critiques reposent sur le postulat selon lequel les rapports de force qui ont cours dans l'hétérosexualité n'ont rien de naturels et ont quelque chose à voir avec les hiérarchies entre les femmes et les hommes ainsi qu'entre les formes de sexualité.

Problématique : impasse sur la critique et l'agentivité

La problématique de cette thèse repose sur deux enjeux. Le premier élément concerne la subtile consécration dans la littérature féministe d'une posture légitime permettant de procéder à une critique *réelle* de l'hétérosexualité. La cohérence politique de cette posture viendrait de la capacité à critiquer sans être limitées par la mise à l'épreuve des formes de gratifications normatives provenant de la sexualité hétérosexuelle et des hommes eux-mêmes²⁰. Cette posture critique a été dévolue

¹⁹ Cet élément sera abordé au point 2.1.1 « Consolidation d'une tendance radicale au sein des mouvements féministes ».

²⁰ Je réfère ici aux privilèges normatifs associés à l'hétérosexualité qui ont été évoqués précédemment.

principalement aux lesbiennes et aux queers qui se retrouveraient dans une sorte d'« extériorité²¹ », de par la forme non-hétérocentrée que prennent leurs arrangements intimes ou leurs identifications personnelles. Il s'agirait d'une posture jugée en rupture ou non-normative par rapport aux attentes de l'hétérosexualité. L'« extériorité » des lesbiennes et des queers suggère une posture critique par rapport à l'hétérosexualité, parce que leur situation intime serait délestée d'une partie des liens affectifs maintenus par les hétérosexuelles. Au plus vif des débats entre les lesbiennes radicales et les féministes hétérosexuelles, l'entretien délibéré de relations hétérosexuelles est qualifié de « collaboration de classe » (Jussieu, 1981) et de complicité avec « l'ennemi ». Les femmes hétérosexuelles (celles qui ont du sexe, s'unissent et vivent avec un homme) sont comprises comme des êtres « disproportionately at risk of violence, rape and murder from those men » (Kitzinger et Wilkinson, 1993 : 13). Le maintien de liens hétérosexuels par des femmes fait douter de leur capacité transformatrice face aux différentes dimensions du rapport social dans lequel elles se trouvent investies, c'est-à-dire les formes d'oppression et de privilège²². En fait, le privilège est un avantage accordé à une personne ou à une catégorie de personnes et il fonctionne à partir d'une norme de référence, parfois explicite, mais généralement implicite, favorisant certains sujets et en désavantageant d'autres, note Saïd Bouamama (2012 : 286). Il existe différentes listes énumérant les privilèges invisibles des personnes hétérosexuelles²³. Dans le cas des femmes hétérosexuelles, il faut relever la normativité sociale de leur orientation sexuelle et de leurs formes d'arrangements intimes (et familiaux), l'avantage de ne pas trop s'interroger sur leur identité de filles/femmes hétérosexuelles et de leur cohérence avec la socialisation genrée obtenue, la disponibilité de nombreux modèles publics de couples et de familles auxquels s'identifier, la possibilité de se dispenser d'annoncer leur orientation sexuelle, la masse importante d'hommes dans laquelle elles peuvent choisir leur compagnon (il y a plus de personnels hétérosexuelles, qu'homosexuelles), une certaine forme d'avancement économique (généralement, les hommes continuent à être avantagé économiquement). Cette manière de penser les systèmes de domination comme des privilèges est attribuable à Peggy McIntosh (1989) pour qui les privilèges sont une sorte de « coffre à outils » qui accompagne de façon inégale les origines et les appartenances sociales. Dans le cas de l'hétérosexualité, le privilège provient de son invisibilisation comme régime dominant de sexualité. On remarque le « manque de privilèges » pour les personnes LGBTQ et l'invisibilité des privilèges fait obstacle aux luttes contre les inégalités.

²¹ Selon ma compréhension des rapports de pouvoir, il n'est pas possible de se situer à l'*extérieur* de ceux-ci, comme c'est le cas pour l'hétérosexualité. Néanmoins, plusieurs des problématisations de l'hétérosexualité invitent à rompre avec elle ou avec les formes d'intimité qu'elles suggèrent. C'est pour cela que l'expression d'« extériorité » est entre guillemets.

²² La capacité critique et transformatrice des femmes hétérosexuelles sera abordée dans la troisième partie de la thèse.

²³ Voir : <http://www.mauracullen.com/wp-content/uploads/2010/11/Examples-of-Heterosexual-Privilege.pdf>.

La distance par rapport à ces privilèges semble une condition nécessaire à la critique pour Judith Butler, « la capacité de développer une relation critique à ces normes [de genre et hétérosexuelle] présuppose une distance par rapport à elles [...] » (2006 : 15). Par ailleurs, Peggy McIntosh soutient pour la question du racisme que : « [...] whites are carefully taught not to recognize white privilege, as males are taught not to recognize male privilege » (1989). En plus d'être invisibles, les privilèges se posent comme la norme à partir de laquelle l'« autre » est situé.e. Comme l'écrit Colette Guillaumin : « On dit des noirs qu'ils sont noirs par rapport aux blancs, mais les blancs sont, tout court, il n'est pas sûr d'ailleurs que les blancs soient d'une quelconque couleur » (1978). Ce déni des privilèges se produit en matière de sexualités : les hétérosexuel.les disposent de privilèges par rapport aux non-hétérosexuel.les et l'orientation sexuelle est précisée lorsqu'elle est « autre », c'est-à-dire non-hétérosexuelle. L'hétérosexualité est jugée comme une norme sociale hégémonique et sa problématisation permet de rendre visibles les privilèges qu'elle attribue à certains groupes. Ce processus résulterait, dans la majorité des cas, de luttes menées par les groupes exclus. L'une des stratégies employées pour forcer la reconnaissance des privilèges est l'injonction à les nommer. La déclinaison de ses privilèges devient, dans certains milieux, une condition pour démontrer son engagement politique (Blidon, 2014; Marignier, 2017). Toutefois, selon Andrea Smith, la confession des privilèges par les privilégié.es (« the rituals of confessing privilege », comme elle les nomme) apporte des conséquences : « they [les activistes ou intellectuel.les] have shifted our focus from building social movement for global transformation to individual self-improvement » (2013). La reconnaissance de son hétérosexualité est une démarche politique nécessaire. Toutefois ce processus doit conduire à l'engagement politique contre les hégémonies et non, à une culpabilisation quant à son positionnement normatif. Le fait d'être hétérosexuelle est effectivement la source de certains privilèges pour ces femmes, il s'agit d'une position sociale particulière, non pas une donnée figée. Par exemple, elles ne font pas l'objet de discrimination ou de préjugé sur la base de leur orientation sexuelle contrairement aux lesbiennes, aux bisexuelles ou aux transsexuelles. Elles peuvent parler ouvertement de leur conjoint, de leur vie affective ou sexuelle sans que cela n'ait des conséquences familiales, professionnelles, amicales ou économiques. Selon la perspective de certaines, ce sont ces privilèges qui compromettent la capacité critique des femmes hétérosexuelles.

Ces discussions font émerger une sorte de posture insuffisante pour les féministes hétérosexuelles (Radicalesbians, 1970; Leeds Revolutionary Feminist Group, 1981; Rich, 1981; Wilkinson et

Kitzinger, 1993; Wittig, 1980) qui se cristallise subtilement dans les représentations politiques. Se retrouver « encore » dans l'hétérosexualité sous-entend une forme de complicité avec la norme et le patriarcat. Cette nécessaire transformation des rapports sociaux de genre dans l'hétérosexualité n'est pas une tâche simple. Cette dernière implique de relever au moins deux aspects. D'abord, il importe de s'interroger sur le plan microsocial, c'est-à-dire sur sa propre subjectivité genrée construite dans le patriarcat ainsi que sur ses rapports hétérosexuels intimes. Ensuite, il s'agit de remettre en doute ce qui, au plan macrosocial, assure l'hégémonie hétérosexuelle et la reproduction stabilisée de ces arrangements intimes. Une telle démarche semble exiger, à la lumière des débats étudiés, une forme d'« extériorité » pour être suffisamment critique. À l'opposé, la posture d'hétérosexuelles resterait piégée, car il semble difficile de procéder à une critique cohérente et radicale à partir de cette position, ce qui impliquerait de se contester soi-même comme reproductrice de l'hétérosexualité et bénéficiaire de certains privilèges. C'est ainsi que s'est développée une préférence pour une posture « extérieure » aux rapports hétérosexuels pour critiquer dans une plus grande cohérence et avec une certaine liberté les aspects normatifs, contraignants, violents et hégémoniques de l'hétérosexualité. Cette posture d'« extériorité » sous-entend aussi que l'hétérosexualité est à quitter ou suppose la nécessité de la subvertir fondamentalement. Pourtant, nombreuses sont celles qui se définissent comme hétérosexuelles et leur positionnement ne peut pas se réduire à la stricte aliénation. Cette posture d'« extériorité » est en décalage par rapport à celle plutôt normative de nombreuses femmes, même féministes, investies dans des relations hétérosexuelles. Il s'agit entre autres de ces femmes cissexuelles ou transsexuelles qui répondent aux attentes et aux exigences du « sujet social femme », qui ne remettent pas fondamentalement en doute leur positionnement dans la « matrice sexe-genre-désir » (Butler, 2005), mais qui, par ailleurs, peuvent contester les contraintes indues qui pèsent sur elles. Par contre, il reste un doute selon lequel les femmes investies dans des relations hétérosexuelles puissent réellement critiquer – tout en y demeurant – la complexité de leur expérience vécue ainsi que les rapports de pouvoir patriarcaux qui y ont cours. Par chance, certaines théoriciennes féministes ont montré qu'il était possible de développer une pensée critique de l'hétérosexualité, même pour des femmes ayant été investies dans des relations avec des hommes (par exemple : Jackson, 1999; Hockey, Meah et Robinson, 2007; Segal, 1994; Valverde, 1989). Ainsi, l'hétérosexualité comme phénomène vécu mérite d'être considérée comme un positionnement sensible : une posture à la fois hégémonique et normative ainsi qu'un lieu qui débouche souvent sur des inégalités et des injustices. Ce premier élément de la problématique aboutit à une série de questions. Que peut-il émerger comme nouvelles théorisations si une légitimité est accordée à la capacité critique des femmes investies dans des rapports hétérosexuels? Dans quelles conditions une personne impliquée dans un rapport social (dans lequel elle bénéficie et par lequel elle est contrainte)

peut-elle être en critique? Existe-t-il vraiment une posture plus légitime ou cohérente pour instaurer du changement social? Quelles compréhensions des mécanismes du pouvoir patriarcal les féministes hétérosexuelles peuvent-elles proposer à partir de leur positionnement spécifique et de leur expérience vécue?

Le deuxième élément de cette problématique est l'association entre la posture critique « extérieure » attribuée aux lesbiennes et aux queers et la posture agentive à adopter par rapport à l'hétérosexualité. L'agentivité dévolue aux lesbiennes ou aux queers provient de leur posture d'« extériorité » qui représente une menace par rapport à l'hégémonie hétérosexuelle. La figure de la féministe investie dans des relations hétérosexuelles (ou se définissant comme telle) reste inaboutie dans sa capacité agentive, selon ce qui se dégage de ces débats. Pourtant, la figure des femmes hétérosexuelles est celle qui prédomine encore, même pour les féministes. Bien que distincte de celle des femmes hétérosexuelles, la posture adoptée par les lesbiennes ou les queers ne devrait pourtant pas être hiérarchiquement supérieure ou plus valable. Il n'existe pas une seule manière d'engager du changement social ni une position idéale pour l'agentivité, ce qui n'exclut pas que certains terrains de luttes soient plus complexes que d'autres. Les hétérosexuelles peuvent s'inspirer de ces postures d'« extériorité » afin d'entrevoir leurs propres actions politiques et comme l'hétérosexualité demeure une condition largement répandue, il s'agit d'un espace stratégique de luttes, pour revendiquer l'égalité et la liberté qui bénéficiera à l'ensemble des sociétés. Ainsi, l'agentivité des femmes hétérosexuelles est une nécessité politique afin d'introduire du mouvement dans les contraintes, de faire bouger les arrangements intimes injustes de l'hétérosexualité et d'amoindrir les dynamiques du pouvoir qui façonnent les rapports de genre. Ce deuxième élément de la problématique aboutit à une autre série de questions. Avec quoi les lesbiennes et les queers arrivent-elles-ils à rompre ou à prendre une distance et comment cela peut-il inspirer les luttes des hétérosexuelles? Quelles formes peuvent prendre les actions des femmes hétérosexuelles? Comment leurs actions au cœur de l'hétérosexualité peuvent-elles se faire en solidarité avec celles de lesbiennes et des queers?

En somme, ces deux éléments de la problématique ont eu pour conséquence de propulser « hors » de l'hétérosexualité (ou des relations hétérosexuelles) la posture légitime permettant de procéder à la critique, tout comme la capacité à la transformer dans une perspective féministe. En réponse à ces enjeux, cette thèse souhaite, d'une part, développer une meilleure compréhension de ces arrangements intimes par lesquels le pouvoir se manifeste dans la vie des femmes hétérosexuelles et d'autre part,

proposer différentes avenues qui peuvent altérer les configurations actuelles de l'hétérosexualité dans une perspective d'égalité et de liberté pour les femmes.

Questions guidant la recherche

Cette recherche doctorale est guidée par la question de recherche suivante : *Quelle problématisation des modalités de l'hétérosexualité la littérature féministe permet-elle de développer afin de nourrir l'action politique des femmes hétérosexuelles dans une perspective d'égalité et de liberté?*

Les sous-questions suivantes ont orienté le travail conduit dans les trois parties formant la thèse :

- *Quelles sont les problématisations occidentales contemporaines de l'hétérosexualité développées par les féministes, les lesbiennes et les queers au cours des cinquante dernières années?*
- *Qu'est-ce qui compose le dispositif hétérosexuel occidental contemporain?*
- *Dans quelles conditions les féministes hétérosexuelles peuvent-elles se mettre en action par rapport au dispositif hétérosexuel?*

Cette thèse vise deux objectifs. Le premier est d'ordre théorique par la cartographie des différentes théorisations occidentales de l'hétérosexualité contemporaine formulées par les féministes, les lesbiennes et les queers depuis les cinquante dernières années. Ce travail d'ordre théorique sert le deuxième objectif qui est politique. Une meilleure compréhension du positionnement social²⁴ des femmes hétérosexuelles et des arrangements intimes qui le caractérisent permettra d'insister sur le potentiel transformateur de ces dernières dans une perspective de justice, d'égalité et de liberté.

²⁴ L'expression de positionnement social est inspirée de la notion de « positionnalité » développée par Floya Anthias (2002) qui suppose à la fois l'idée de position sociale (comme un résultat) et celle de positionnement social (comme processus potentiel d'agentivité).

Considérations théoriques, méthodologiques et épistémologiques

L'élaboration de cette thèse avance différentes considérations qui méritent une attention. L'univers théorique dans lequel s'inscrit ce travail sera d'abord abordé, puis la méthodologie de recherche ainsi que le rapport épistémologique à l'objet d'étude suivront.

L'inscription dans un univers théorique et conceptuel

Cette recherche se caractérise par une diversité d'influences théoriques et d'outils conceptuels. Le cadrage théorique de cette thèse ne se pose pas en filiation avec une seule tradition ou une théorie unique ne peut pas rendre compte de la complexité de l'objet étudié. Ce travail de bricolage repose sur la conviction de l'apport de diverses perspectives féministes, politiques et sociologiques, dans le souci d'accentuer les continuités au détriment des fractures majoritairement évoquées. Cela s'inspire de la démarche proposée par Iris Marion Young²⁵ de la *bandita* pour parler de la philosophe féministe. La *bandita* serait une sorte de bandit qui razzie les textes des philosophes mâles afin de leur voler ce qu'elle trouve pertinent à sa propre pensée. Agir comme telle permet « d'être déloyale » à une partie de l'héritage philosophique mobilisé (Young, 2007 : 18-19). Je reprends à mon compte cette posture comme source de légitimation au bricolage théorique et conceptuel à partir duquel j'élabore ma pensée. Ainsi il est possible de « piger » chez certain.es penseur.euses afin de garder ce qui semble « utile », sans percevoir l'obligation de me poser en complète filiation. « Être déloyale » à une partie des propositions théoriques qui sont mobilisées suppose, dans mon cas, de forcer la cohabitation d'éléments qui peuvent s'inscrire en rupture sur certains plans. En fait, les penseuses féministes ont développé tout un éventail de théories et d'outils conceptuels qui forme un vaste héritage. Nous pensons d'ailleurs toujours les unes à partir des autres, pour nous inspirer, nous contredire ou pour penser plus loin, ailleurs. Cela appelle le mouvement d'une spirale²⁶. Ainsi, mon rapport à l'héritage en philosophie féministe s'inspire de Diane Lamoureux, qui elle-même s'appuie sur Françoise Collin (2014 : 93-107), rappelant que l'héritage n'est précédé d'aucun testament, la transmission n'est pas à sens unique, « elle implique le don, mais aussi le tri » (Lamoureux, 2010 : 189). Enfin, ce bricolage théorique peut impliquer des tensions qui mériteront d'être nommées en temps et lieu. Afin de présenter l'univers théorique de cette thèse : trois éléments seront développés. Il sera question de

²⁵ Iris Marion Young dit s'inspirer à son tour de Linda Singer. Voir : Linda Singer (1992).

²⁶ La proposition de penser les idées féministes comme une spirale sera approfondie dans le premier chapitre.

l'approche transversale à l'objet d'étude, des deux perspectives théoriques prédominantes et d'une précision théorique sur les termes.

Le constructivisme social : une approche transversale

L'approche de cette thèse est constructiviste sociale. La réalité sociale telle que connue ne résulte pas d'un ordre premier, mais plutôt d'une production humaine. Dans un ouvrage fondateur, *La construction sociale de la réalité* (1986), Peter L. Berger et Thomas Luckmann soutiennent que : « L'ordre social ne fait pas partie de la "nature des choses" et il ne peut être dérivé des "lois de la nature". L'ordre social existe seulement en tant que produit de l'activité humaine. On ne peut lui attribuer aucun autre statut ontologique sous peine d'obscurcir désespérément ses manifestations empiriques. » (1986 : 75-76) À l'instar de cette conception, l'hétérosexualité est une réalité produite socialement par des mécanismes qui permettent sa relative stabilité. Les divers processus qui la façonnent ont pour objectif de naturaliser les rapports de pouvoir ainsi que les normes sociales qui la caractérisent. L'hétérosexualité est un mode d'organisation sociale, une identification subjective et des pratiques quotidiennes de divers types. Elle n'est pas indépendante des autres systèmes de domination, elle s'inscrit dans des logiques concourantes au capitalisme et au racisme. Ce faisant, les formes d'arrangements qui prévalent dans l'hétérosexualité résultent d'une construction sociale qui est institutionnalisée, façonnée culturellement et historiquement, imprégnée dans des pratiques quotidiennes et des rôles différenciés en raison du genre. Par ailleurs, la « différence des genres » est une production sociale : un processus de différenciation qui affecte les manières qu'ont d'interagir les femmes et les hommes.

Dans une perspective constructiviste sociale, les configurations actuelles ne sont pas inévitables, mais bien accidentelles, ce qui aménage l'espace nécessaire pour les critiquer et les transformer. Il est possible de lier les démarches constructivistes sociales aux visées émancipatrices. Il ne s'agit pas de nier que des choses, des identités ou des formes d'arrangements sociaux aient pu exister ou bien qu'elles existent dans la réalité observable empiriquement. Par exemple, dans le cas de l'hétérosexualité, il s'est produit à toutes époques des pratiques sexuelles entre des personnes ayant des organes reproducteurs compatibles (utérus, ovule et spermatozoïde) ce qui a mené à la reproduction humaine, tout comme il y a eu une vie érotique entre les personnes de genre opposé. Toutefois, cela n'implique pas *ipso facto* que les formes d'arrangements qui y ont cours actuellement ont toujours été les mêmes

et qu'il est impossible de les imaginer autrement. La perspective constructiviste sociale remet en doute le caractère inévitable de ces configurations qui ne s'expliquent pas par des origines naturelles. Ces configurations intimes normalisées ont une histoire qui doit être comprise et qui a subi des modifications. Leur inscription à travers différentes structures et normes sociales prend appui sur les logiques naturalisées de la complémentarité et de la hiérarchie. La problématisation de l'hétérosexualité repose donc sur une logique critique de visibilité et de dénaturalisation nécessaire : « [the] heterosexuality is rarely acknowledged or, even less likely, problematized », comme le soutient Diane Richardson (1996 : 1).

Quelques travaux contemporains (Blank, 2012; Dean, 2014; Katz, 2001 ; Tin, 2008) montrent le caractère historique, instable et politique de l'hétérosexualité. Évoquer « l'histoire de l'hétérosexualité » (Katz, 2001 : 15) suppose qu'elle a été inventée et institutionnalisée. De plus, les théoriciennes féministes insistent sur le caractère construit et politique de l'hétérosexualité : Adrienne Rich (1980) parle en termes d'institution sociale; Monique Wittig (2007) emploie l'expression de la pensée *straight* comme un régime politique; Stevi Jackson (1996, 1999) insiste sur les dimensions institutionnelle, quotidienne, identitaire et expérientielle de l'hétérosexualité; Judith Butler (2005) utilise l'expression de « matrice sexe-genre-désir » pour montrer l'hétérosexualité obligatoire. Le mot apparaît pour la première fois dans un article de James G. Kiernan en 1892 dans lequel « l'hétérosexualité » ne signifiait pas l'équivalent de la sexualité *normale*, mais plutôt une perversion : une sexualité jugée dépravée, car non strictement reproductrice²⁷. Louis-Georges Tin (2008) montre également que « la culture hétérosexuelle » a rencontré diverses formes de résistance dans son histoire. Il importe de relever les oppositions provenant de l'univers chevaleresque homosocial de la guerre loin de l'univers féminin et de l'amour courtois au cours du Moyen Âge (Tin, 2008 : 43) ou de la part des instances médicales de l'époque qui voyaient dans les idéaux d'amour et de passion une sorte de pathologie, tandis que les autorités cléricales s'opposaient au caractère sexuel que sous-tendait cette nouvelle culture (Tin, 2008 : 141). Dans une démarche généalogique, Michel Foucault (1976) montre les différents processus par lesquels le dispositif de sexualité s'est instauré. Dans l'histoire des sociétés occidentales, il s'est manifesté une tendance commune à réduire tout le sexe à sa fonction reproductrice, à sa forme hétérosexuelle entre adultes ainsi qu'à sa légitimité matrimoniale, soutient Michel Foucault (1976 : 136). Si la question du sexe n'est pas nouvelle dans les discours prémodernes, ce n'est qu'à partir du

²⁷ Jonathan Ned Katz (2001 : 27) révèle que cette première référence sera reprise l'année suivante, en 1893, par Richard Von Krafft-Ebing qui insiste sur l'instinct sexuel pathologique par l'absence de désir normal de procréation.

XVIII^e siècle, en Occident, que se met en place un dispositif nouveau de savoir et de pouvoir au sujet de la sexualité. En fait, le nouveau dispositif de sexualité s'accompagne de deux modifications dans les discours pour la période du XVIII^e au XIX^e siècle : la norme monogame hétérosexuelle n'est plus une préoccupation centrale, l'intérêt se déplace vers la sexualité des enfants, des fous et des criminels (Foucault, 1976 : 53). La famille nucléaire, le couple stable et monogame compose le dispositif de sexualité (Foucault, 1976 : 147), l'hétérosexualité devient donc la matrice de ce dispositif.

En d'autres mots, l'approche constructiviste de cette thèse se caractérise par une réflexion critique sur les formes d'interactions, les normes sociales et les rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes qui ont conduit aux configurations actuelles de l'hétérosexualité d'une part, et par une contestation du caractère inévitable de ces arrangements en imaginant des rapports sociaux de genre différents par des procédés critiques et des luttes politiques de l'autre.

Deux perspectives théoriques prédominantes

Deux perspectives théoriques prédominent dans cette thèse. Certaines théoriciennes ont tendance à concevoir les perspectives radicale et poststructuraliste comme étant en rupture l'une avec l'autre, tant sur le plan des idées (Weedon, 1997) que sur celui des générations de penseuses et de militantes (Henri, 2004)²⁸. Des ruptures théoriques témoignent effectivement de leur appartenance à des paradigmes différents. Toutefois, il me semble pertinent de prendre appui sur les apports de chacune, notamment sur le plan des concepts développés pour penser le social. Je présenterai d'abord ce que j'estime pertinent et utile dans le féminisme radical matérialiste, puis je ferai de même pour le féminisme structuraliste.

²⁸ La généalogie des perspectives féministes en termes de vagues relève une rupture sur le plan des idées entre la deuxième (associée au radicalisme) et la troisième (associée au poststructuralisme et au queer) (Mensah, 2005 : 11-27). Cette lecture pertinente rend difficilement compte de la cohabitation possible des cadres théoriques. Cette approche organise en fonction d'une temporalité les idées ou les perspectives qui sont plus saillantes. Il y a sans conteste trois grandes périodes qui se dessinent dans l'histoire des féminismes depuis leur émergence (Dumont, 2008 ; Dumont et Toupin, 2003 ; Fougeyrollas-Schwebel, 2004). Il est possible d'observer que certaines idées viennent après d'autres. Certaines féministes ont tendance à s'alarmer de l'importance d'une perspective par rapport à l'autre. Cela se produit dans les débats étudiés sur la question de l'hétérosexualité (Jackson, 1996b). De mon point de vue, ce mouvement des idées marque la complexification des pensées et témoigne de la richesse des mouvements.

La perspective féministe radicale matérialiste

Le féminisme radical matérialiste se développe à la fin des années 1960, surtout en France, dans le sillage de la pensée de Christine Delphy dont le texte « L'ennemi principal » (1970) figure parmi les textes fondateurs. Mais d'autres, telles que Colette Guillaumin (1992), Nicole-Claude Mathieu (1985a, 1991) et Monique Wittig (1980) contribuent à l'élaboration de cette théorie du patriarcat qui a influencé significativement la pensée féministe au Québec²⁹. À la même époque, le féminisme radical est en émergence au sein des réseaux féministes anglo-saxons, dont l'un des textes fondateurs est attribué à Kate Millett, *La politique du mâle* (1970)³⁰.

Plus spécifiquement, le féminisme radical matérialiste se pose en héritier au plan théorique du féminisme radical et du féminisme d'inspiration marxiste³¹. Ce courant de pensée se développe dans un contexte où le structuralisme³², l'importance du matérialisme³³ ainsi qu'une conception révolutionnaire des luttes à mener prédominent sur la scène intellectuelle. L'enjeu est de développer une théorie autonome qui permet d'expliquer comment : « [...] l'oppression des femmes est reproduite dans l'interdépendance de l'appropriation matérielle et physique des femmes et des effets culturels de cette appropriation; [de] remettre en question le rapport nature/culture; [d']élaborer une histoire de l'oppression des femmes » (Descarries-Bélangier et Roy, 1988 : 12). La domination masculine est comprise comme un système – le patriarcat – permettant l'appropriation, l'oppression et la subordination des femmes par rapport aux hommes. Ce système n'est pas inféodé à un autre, et

²⁹ D'autres, plus contemporaines, poursuivent dans cette lignée théorique. À ce titre, il est possible de relever les travaux de Anne-Marie Devreux, Elsa Dorlin, Jules Falquet et Danièle Kergoat, pour ne nommer que celles-là.

³⁰ Ce courant de pensée féministe émerge dans les années 1960 notamment aux États-Unis, mais également en Europe. Les objectifs politiques sont : « Abolition des rapports d'oppression, du système patriarcal ; redéfinition des rapports sociaux en dehors des contraintes biologiques ; éclatement des rôles, des modèles et des institutions traditionnels » (Descarries-Bélangier et Roy, 1988 : 10). Selon cette conception, le patriarcat se manifeste le plus clairement à travers le contrôle du corps des femmes et de la sexualité. Pensons à des autrices telles que : Ti-Grace Atkinson; Shulamith Firestone; Catharine A. MacKinnon.

³¹ Ce courant de pensée féministe est l'héritier des thèses de Marx et d'Engels et s'inscrit en filiation avec la gauche marxiste en tentant de montrer que cette théorie tient compte des rapports de genre. L'un des objectifs de théorisation est de montrer que « La famille, en tant qu'institution du capital et comme lieu de l'oppression des femmes ; la famille comme appareil au service de l'État. » (Descarries-Bélangier et Roy, 1988 : 19) La suppression des rapports d'exploitation (comme le patriarcat) passe par la fin du capitalisme. Pensons à des autrices telles que : Angelas Y. Davis ou Evelyn Reed.

³² Raymond Boudon et François Bourricaud (2004 : 582) notent que le structuralisme interroge la structure d'un système constitué par l'ensemble des institutions sociales. La proposition méthodologique sous-jacente est que « les phénomènes sociaux sont le produit ou la manifestation des structures » et la proposition ontologique est « que les structures ont une existence « réelle » » et que les individus sont des « supports des structures », ce qui n'exclut pas qu'ils puissent agir en fonction de certaines stratégies. Dans cette perspective, les individus n'ont pas une grande autonomie par rapport aux structures sociales.

³³ Le matérialisme est une doctrine qui s'oppose à l'idéalisme hégélien et qui accorde un primat à la matière sur l'esprit. Si au tournant des années 1970, dans une perspective marxiste, le matérialisme insiste sur la matérialité des rapports de production, les féministes qui s'en réclament, comme Christine Delphy, affirment que « matérialisme » « pourrait aussi s'appeler constructivisme social. Il s'agit d'une démarche anti-naturaliste qui affirme la primauté des rapports sociaux. Ce qui est perçu ou non ne peut jamais préexister à un ordre social » (2004 : 123).

cela a été important pour fonder l'autonomie des luttes féministes par rapport aux organisations anticapitalistes durant les années 1970-80. Néanmoins, il devient nécessaire, à compter des années 1980³⁴, de combiner les outils conceptuels du féminisme radical avec ceux de l'intersectionnalité (le terme est associé à Kimberley W. Crenshaw, 1989)³⁵. Dans ces circonstances, les féministes radicales matérialistes vont proposer de penser la consubstantialité, la coextensivité et l'imbrication des rapports sociaux (Kergoat, 2009). En cela, « l'oppression » dont les femmes font l'objet n'a pas une racine unique et leur expérience n'est pas identique. En conséquence, elles peuvent avoir des intérêts divergents quant aux luttes à mener et à la manière de le faire, en fonction de leur positionnement social dans les autres systèmes de domination.

Ce courant de pensée féministe insiste sur les effets matériels des situations d'oppression. Les impacts matériels sont de différents ordres : ils affectent concrètement le champ des possibles pour les individus en fonction de leur position dans les rapports sociaux et influencent leur trajectoire de vie, leurs expériences vécues, leurs volontés subjectives. Enfin, cette perspective entretient une visée révolutionnaire qui suppose l'élimination du marquage des catégories sexuelles de femmes et d'hommes ainsi que l'abolition du système patriarcal qui assure la domination masculine.

Le féminisme radical matérialiste offre un cadrage pertinent pour penser le social. Celui-ci permet d'entrevoir les rapports entre les femmes et les hommes et leur enchâssement dans les structures sociales (église, État, école, lois, famille, couple, sexualité) qui assurent une reproduction sur le plan historique de ces antagonismes (Daune-Richard et Devreux, 1992 : 12). Ainsi, une problématisation féministe du social ne peut pas faire l'économie d'un outil d'analyse essentiel : « les rapports sociaux de sexe ». Dans le cadre de cette thèse, pour évoquer cet outil conceptuel, j'emploierai l'expression « rapports sociaux de genre » afin de m'inscrire dans la perspective davantage dans le sillage des études féministes sur le genre³⁶ qui considèrent les catégories sexe/genre comme faisant les deux l'objet d'une construction sociale (le genre et le sexe sont performatifs pour reprendre les termes de Judith Butler, 2005)³⁷. La notion de rapports sociaux de genre rend compte des relations entre des

³⁴ Il est à noter que se dessinent les premières revendications intersectionnelles dans les années 1970 aux États-Unis par une double critique développée dans le black feminism : le mouvement féminisme était peu sensible au racisme et le mouvement antiraciste ne problématisait pas le sexisme (Bilge, 2010 : 46-50).

³⁵ Les travaux de Jules Falquet et Elsa Dorlin sont intéressants sur cet aspect.

³⁶ J'aborderai au point suivant l'influence des théorisations féministes poststructuralistes à ma pensée, ces éléments témoignent du bricolage des différents cadres théoriques.

³⁷ Le texte d'Alexandre Baril (2015a) aborde les différents paradigmes d'intellection des catégories sexe/genre.

groupes et entre les individus qui témoignent des intérêts contradictoires. Ces intérêts opposés s'expriment dans l'espace privé et public tant au plan microsocial que macrosocial. Dire qu'ils font système suppose qu'ils ne peuvent pas être pensés séparément. Le caractère contradictoire de ces intérêts démontre que les tensions qui animent les groupes sociaux profitent indéniablement à l'un plutôt qu'à un autre : il s'agit de rendre visible les inégalités sociales. Les rapports sociaux reproduisent les imaginaires collectifs et les normes communément admises en « justifiant et naturalisant des places sociales et des tâches assignées à certaines personnes, selon leurs attributs réels ou supposés » (Cormont, 2012 : 306-307). Anne-Marie Devreux (2001 : 114) retient quatre caractéristiques minimales aux rapports sociaux : 1) une structure transversale à la société et toutes les sphères de cette dernière en sont concernées; 2) un antagonisme pas toujours visible, mais présent; 3) une dynamique de reproduction autonome et imbriquée et 4) une production de catégorisations, de critères de classement social et de normes. Les rapports sociaux influencent la vie des gens, leurs manières d'être et leurs savoir-faire. La capacité d'action pour contrer la reproduction de ces rapports sociaux reste limitée, sans qu'elle soit pour autant absente. L'ensemble de ces rapports est intégré « dans un système social global de dominations plurielles qui contribu[e] simultanément à sa reproduction » (Cormont, 2012 : 308). Dans cette perspective, seule une transformation radicale de ces systèmes peut permettre une avancée vers l'égalité. Enfin, l'idée des rapports sociaux de genre permet de problématiser les principes de complémentarité et de hiérarchie qui caractérisent les relations entre les femmes et les hommes.

Les féministes radicales matérialistes insistent sur trois éléments pertinents pour cette thèse : l'axe du genre; les manifestations matérielles de ce rapport social; et, l'articulation avec d'autres systèmes de domination. Le premier élément est l'importance accordée à l'axe du genre dans la compréhension des rapports sociaux qui ont cours dans l'hétérosexualité. Eu égard à cela, deux aspects doivent être étayés afin de préciser ma pensée. D'abord, dans un contexte marqué par des démarches intersectionnelles (Israelite et Swartz, 2004; Mohanty, 1984; Spelman, 1988; Butler, 2005)³⁸, il me semble pertinent d'aborder plus en profondeur le rapport entretenu à l'axe du genre dans cette recherche et plus largement, au groupe social « femmes » qu'il constitue³⁹. Les critiques formulées par les femmes de « couleur » (autant du Nord que du Sud), les Afro-Américaines, les Latinas, les Chicanas, les Asiatiques et les Autochtones concernent la conception hégémonique et ethnocentrée

³⁸ Cet élément fait également l'objet d'une critique de la part des féministes postcoloniales et poststructuralistes.

³⁹ J'ai développé une réflexion sur les effets de cette remise en cause de la catégorie « femmes » eu égard au mode d'organisation en non-mixité (Mayer, 2012).

de l'expérience genrée dans le « rapport universel de domination patriarcale » qui a été développée et mobilisée par les féministes occidentales. Elsa Dorlin rappelle que :

L'unicité du sujet politique du féminisme – « Nous, les femmes » –, parce qu'elle est appréhendée comme la condition d'émergence du féminisme, universalise abusivement une expérience de la domination de genre, calquée sur l'expérience des femmes de la classe moyenne européenne ou nord-américaine, et dessine les contours de ce en quoi *doit* consister l'émancipation des femmes (ses italiques, 2009 : 10).

En cela, le genre marque le sujet social « femme », sans nécessairement le fonder ontologiquement. Les sujets existent dans et à travers ces rapports et c'est d'ailleurs à l'intérieur de ceux-ci que leur capacité d'action se retrouve. Être « une femme » en sociétés n'est pas sans conséquence et de surcroît, en hétérosexualité. Néanmoins, le genre ne se manifeste jamais seul dans l'expérience de la vie que font les femmes. La conception intersectionnelle pousse à concevoir les effets imbriqués des différents systèmes de domination. Dans ces circonstances, les femmes ne sont pas que du genre dans l'hétérosexualité. La compréhension des conséquences des rapports de genre doit considérer la consubstantialité, c'est-à-dire « [qu']ils forment un nœud qui ne peut être séquencé au niveau des pratiques sociales » (Kergoat, 2009 : 112), et la coextensivité, c'est-à-dire, qu'en se déployant, les rapports sociaux « se reproduisent et se co-produisent mutuellement » (Kergoat, 2009 : 112).

Eu égard à ces critiques, la conception de l'axe du genre qui prévaut dans cette thèse est la suivante : l'axe du genre marque la vie de *toutes* les personnes perçues et s'autodéfinissant comme femmes, mais *certainement différemment* et avec une *intensité variable* en fonction du positionnement de chacune à l'intersection d'autres systèmes de domination. Il importe de rappeler que la marque du genre dans la vie des femmes n'est pas nécessairement importante pour toutes et cela ne signifie pas qu'elles choisiront de la problématiser et d'en contester les effets. Cette conception s'inspire d'Iris Marion Young (2007) qui propose de concevoir le genre comme une structure sérielle. Cela permet de penser les femmes « [...] comme un groupe social sans qu'il y soit nécessaire de déterminer des attributs communs à toutes les femmes ou sans que cela suppose que toutes les femmes aient une identité commune » (Young, 2007 : 8). Selon la philosophe, que le genre comme sérialité « [...] délimite et contraigne les actions possibles d'un individu, [...] ne définit pas son identité » (Young, 2007 : 22), mais désigne plutôt « la facticité sociale des conditions matérielles de sa vie » (Young, 2007 : 23). Pour cette thèse, le défi reste de comprendre comment les femmes sont positionnées (selon la conception de Floya Anthias [2002]) dans et par l'hétérosexualité et par quels moyens elles peuvent agir politiquement. Cette démarche considère, dans une logique intersectionnelle, que le genre n'est

pas la seule caractéristique et que l'imbrication des rapports de domination influence la capacité de chaque femme à instaurer du mouvement dans les contraintes qui pèsent sur elle.

L'autre aspect concerne la socialisation différenciée en fonction du genre. La socialisation est : « [le] processus par lequel la personne humaine apprend et intériorise tout au cours de sa vie les éléments socioculturels de son milieu, les intègre à la structure de sa personnalité sous l'influence d'expérience et d'agents sociaux significatifs et par là s'adapte à l'environnement social où elle doit vivre. » (Alpe et al., 2013 : 335) La socialisation différenciée donne conscience et matérialité au genre des individus et cette différence perçue comme naturelle a cours dans toutes les sphères de la vie. Le marquage du genre est culturellement et historiquement situé. Il faut rappeler que le genre n'est pas binaire dans toutes les sociétés⁴⁰. Pour cette thèse, les différences binaires naturalisées sont comprises comme résultat d'un processus social, historique et culturel. L'idée de différence naturalise l'organisation politique du social qui prévaut par un ensemble de représentations binaires dont les fondements s'inscrivent dans le prolongement du couple féminin/masculin, dominée/dominant, faiblesse/force, spécifique/général. Néanmoins, le genre féminin et masculin reste une différenciation sociale largement efficiente, ce qui suppose qu'une part significative d'individus correspond aux attentes sociales sur ce plan.

Le processus de différenciation est très puissant en matière de complémentarité et de hiérarchie. Il construit les subjectivités des femmes et des hommes comme différentes. Il est possible notamment d'acquérir une compréhension de ces mécanismes et de leurs effets en raison du féminisme. La socialisation de genre est un processus reproduit dans le corps, par des pratiques corporelles d'esthétisation, par la répétition de modèles binaires et dichotomiques, par des gestes quotidiens, des tâches précises et des responsabilités sociales distinctes, par des contraintes et des répressions qui ont cours à tous les âges de la vie d'une personne. Les subjectivités humaines sont façonnées pour correspondre aux attentes de genre et ces mêmes attentes donnent une signification à la vie menée. Le genre est largement compris dans le cadre de cette thèse comme une performance répétée au quotidien,⁴¹ et ce, en fonction de l'interaction avec les autres. L'idée de l'interaction entre les genres

⁴⁰ L'existence d'un troisième genre ou de l'ambiguïté entre les deux est admise dans certaines cultures. Par exemple, il est possible d'évoquer les « hirjas » en Inde, les « muxes » au Mexique (Gauvin, 2011) ou les « two spirits » dans le contexte des communautés autochtones. Il faut rappeler le travail d'Anne Fausto-Streling sur *Les cinq sexes* (2013).

⁴¹ La compression du genre comme performance s'inspire de celle de Judith Butler (2005). Cela illustre les liens tissés entre les différentes perspectives théoriques dans cette thèse.

comme « mise en scène quotidienne » s’inspire de la conception de « l’arrangement des sexes », d’Erving Goffman (2002 [1977]). Il invoque l’idée de « gestes ritualisés » (Goffman, 2002 [1977] : 59). Claude Zaidman qui préface cette œuvre soutient que la conviction du caractère naturel du féminin et du masculin est acquise par la socialisation et se manifeste dans les situations de vis-à-vis (Zaidman, 2002 : 26). Elle ajoute : « La proximité dans le couple hétérosexuel (et les liens filiaux qui en découlent) renforce (et forge et reconduit) de façon permanente la mise en scène d’une différence hiérarchisée grâce au “rituel de complémentarité” » (Zaidman, 2002 : 28). Comme cette thèse s’intéresse spécifiquement aux manières qu’ont les femmes et les hommes de « vivre ensemble », il s’avère pertinent de porter une attention aux configurations que prennent ces interactions. La socialisation différenciée des genres suscite des interactions entre femmes et hommes qui prennent les allures d’agissements relativement coordonnés. C’est par ces gestes coordonnés ancrés profondément dans la socialisation différenciée, que se fait et se refait l’hétérosexualité quotidiennement. À l’instar d’Erving Goffman qui affirme que « Chaque sexe devient un dispositif de formation pour l’autre sexe [...] » (2002 [1977] : 77), je porte une attention à cette coordination genrée normalisée et invisibilisée. La compréhension de ces dynamiques genrées est nécessaire pour saisir notamment, par quels mécanismes passe le pouvoir dans l’hétérosexualité et ultimement, par quelles avenues il est possible d’engager du changement pour réclamer l’égalité dans le couple.

Le deuxième élément concerne les effets matériels des rapports sociaux. Ces effets matériels ne touchent pas toutes les personnes de la même manière ni avec la même intensité, mais ils ont des impacts directs. Il importe de s’intéresser aux effets matériels des rapports sociaux de genre pour bien capter ce que cela signifie d’être dans l’hétérosexualité. La matérialité des rapports sociaux affecte donc les conditions de vie ou de travail et l’accès à des ressources rares, par exemple : argent, savoirs, pouvoir, prestige, formation, logement, temps libre et pour soi (Cormont, 2012 : 306). Les féministes radicales matérialistes accordent une importance aux effets matériels des rapports de genre, notamment à la division sexuelle du travail. Dès le départ, Christine Delphy insiste sur la dimension matérielle et économique de l’oppression des femmes (1998⁴²) par le biais de l’exploitation domestique, Colette Guillaumin parlera de « sexage » (1978, 1992) comme processus d’appropriation physique et mentale des femmes et Nicole-Claude Mathieu (1985a, 1991) de « l’appropriation privée et publique » des femmes par les hommes. Pour ces féministes, la division sexuelle du travail est marquée par les principes de division (des travaux de femmes et des travaux d’hommes) et de

⁴² Les textes publiés par Christine Delphy de 1970-1978 qui concernent notamment cette question sont rassemblés dans *L’ennemi principal* (1998).

hiérarchie (les travaux de femmes valent moins ou sont gratuits contrairement à la rémunération de celui des hommes) (Kergoat, 2004 : 36). Pour Christine Delphy, le travail ménager est « [l']une des manifestations les plus flagrantes de l'inégalité entre les sexes » (2015 : 19). Dans le contexte de l'hétérosexualité, bon nombre d'enjeux concernent le travail effectué par les femmes et cela inclut le travail gratuit à autrui, le travail sexuel, la prise en charge des autres (adultes, enfants), des relations (familiales, amoureuses, amicales) et des émotions (l'amour, l'engagement, la solidarité, l'empathie, les désaccords). Porter une attention aux effets matériels des rapports sociaux de genre dans l'hétérosexualité permet de capter, au-delà des effets idéologiques et normatifs, d'autres types de conséquences de ces arrangements intimes des femmes et des hommes.

Le dernier élément concerne les effets articulés des systèmes de domination qui assurent un prolongement, un recouvrement et une stabilité de ces formes d'arrangements (Bilge, 2010; Crenshaw, 2005; Dorlin, 2009). Les critiques féministes intersectionnelles considèrent la consubstantialité et la coextensivité (Kergoat, 2009) des rapports sociaux de genre, de classe, de couleur de la peau, de la sexualité, de la capacité du corps, de l'âge, de la nationalité, de la religion et de l'éducation. Ces aspects ont des effets imbriqués et influencent l'expérience que font les femmes de l'hétérosexualité et des arrangements intimes établis dans l'intimité.

Le féminisme poststructuraliste

Le féminisme poststructuraliste est une perspective théorique qui gagne en importance à partir des années 1990 d'abord dans les universités états-uniennes notamment dans les départements de linguistique et de littérature, pour ensuite s'imposer comme un cadre de référence au sein des études féministes, sur les sexualités, queers ainsi que postcoloniales et ce, à une échelle comparable à l'influence des perspectives radicales et matérialistes jusqu'alors⁴³. L'importance accordée à ce cadre de référence est attribuable aux critiques formulées aux concepts et aux théories qui prévalaient. L'un des textes fondateurs de cette perspective est celui de Judith Butler : *Gender Trouble* (1990 [2005]). Plusieurs penseur.euses s'inscriront dans une perspective similaire, par exemple : Gayle S. Rubin (2010), Eve Kosofsky Sedgwick (1990), Sam Bourcier (2006), Teresa de Lauretis (1991, 2007), Rosi Braidotti (2003, 2009), Moya Lloyd (2005), Chris Weedon (1997). À cette perspective poststructuraliste, se joint également la voix des féministes qui s'identifient au postcolonialisme, à

⁴³ Le tournant épistémologique de cette perspective est présenté dans différents ouvrages féministes, par exemple : Linda J. Nicholson (1990) ; Marianne Hirsch et Evelyn Fox Keller (1990) ; Judith Butler et Joan W. Scott (1992).

l'anti-essentialisme et au postmodernisme, par exemple : Gayatri Chakravorty Spivak (1988), Chandra Talpade Mohanty (1984), Patricia Hill Collins (1990 [2000]) ou Joan W. Scott (1990, 2009). Ces perspectives théoriques ne sont pas toutes du même ordre, mais s'entendent généralement pour remettre en cause certains postulats des féminismes « modernes dominants », tel que l'essentialisme, la rationalité et l'universalité (Varikas, 2004). Cette perspective conteste la possibilité de parler des femmes comme une catégorie unifiée aux caractéristiques communes et s'oppose aux conceptions homogénéisantes de la différence sexuelle, à une vision totalisante des oppressions liées au genre ainsi qu'à une façon ethnocentrée de concevoir l'expérience des femmes. Ce paradigme critique s'inscrit en continuité avec les contestations des féministes de « couleur » aux États-Unis au tournant des années 1980 à l'endroit du féminisme radical et libéral notamment, telles que Combahee River Collective (1978), bell hooks (1981), Audre Lorde (1984), Cherrie Moraga et Gloria Anzaldúa (1981). La remise en doute du « sujet » du féminisme apporte une série de réflexions sur les raisons pour employer des catégories communes de référence, sur la façon de se représenter l'expérience de l'oppression « des femmes » et finalement, sur les conditions à partir desquelles il est possible d'agir (Weedon, 1997). Ces critiques rappellent la diversité des formes de discrimination et d'assujettissement vécues par les femmes en s'attaquant au problème « de la *représentation* et de la *représentativité* dans le discours et l'action féministes [hégémoniques] », affirme Sirma Bilge (2010 : 48). Pour Colette St-Hilaire, les critiques des féministes poststructuralistes annoncent :

[la fin du] règne de la raison universelle, du sujet souverain et de son accès à la vérité du réel; l'hétérogénéité et la différence sont maintenant célébrées; les frontières nettes s'effacent, les rapports entre des entités que nous [les féministes « modernes »] croyions bien définies se complexifient; le centre décline au profit de l'irruption des forces marginales (1994 : 90).

Ces féministes poststructuralistes portent une attention au langage, aux discours, à la subjectivité et à la circulation du pouvoir ainsi qu'aux nombreuses manières d'y résister. Enfin, elles remettent en cause les théories et les concepts employés.

Plus spécifiquement, le féminisme poststructuraliste hérite d'idées développées par des philosophes, principalement français (réputés peu sensibles aux enjeux de genre, par exemple Jacques Derrida [1967], Jean-François Lyotard [1979], Michel Foucault [1976]⁴⁴) des années 1970 et suivantes, caractérisées par une sorte de désenchantement et une critique des métarécits (Humm, 1995 : 216)⁴⁵.

⁴⁴ François Cusset (2003) relate l'histoire de l'influence de ces philosophes français dans la constitution du poststructuralisme.

⁴⁵ Johanne Angermüller (2007) cartographie le poststructuralisme en fonction de certaines régions du monde : États-Unis, France, Allemagne.

Les idées maîtresses de cette perspective vont être reprises par des théoriciennes féministes états-uniennes, entre autres, à partir de la fin des années 1980. Il est possible de faire différents récits historiques et politiques des modalités par lesquelles ces idées ont circulé entre ces univers linguistiques et culturels de la France et des États-Unis (et de l'Allemagne également), pour prendre des significations et des importances théoriques différentes, mais ce n'est pas le propos ici⁴⁶. Il semble suffisant pour cette thèse de retenir que le poststructuralisme s'intéresse à quelques enjeux qui accompagnent la « postmodernité », comme celui de la « crise de la représentation » (aux sens esthétique et politique), la critique de la pensée essentialiste et totalisante ou encore, le décentrement du sujet (Angermüller, 2007 : 19). Ces penseuses aux inspirations poststructuralistes incorporent aux théorisations féministes trois éléments majeurs : d'abord, la manière de concevoir le sujet « femmes » et la stabilité de la catégorie sociale, ensuite la conception du pouvoir et, finalement, la façon d'entrevoir la capacité d'agir et les formes que peut prendre le changement social.

Le premier élément concerne la critique de la conception fondationnaliste du sujet. Cela suppose la remise en doute de l'existence antérieure d'un sujet à sa constitution discursive. Dans cette perspective, les sujets n'existent pas sans les discours qui les situent socialement, ce qui implique une relation de pouvoir entre la subjectivité des individus et leur assujettissement. Les discours organisent les sociétés et c'est à travers eux qu'existent les sujets (Weedon, 1997 : 40). Les catégories sociales qui reposent sur des identités, comme dans le cas des femmes, ne sont pas que descriptives, mais plutôt normatives : elles déterminent ce qu'elles tentent de représenter, ce qui implique des processus d'exclusion. Chris Weedon soutient que les féministes poststructuralistes contestent « [the] humanist essence of subjectivity » des féminismes modernes afin de proposer « a subjectivity which is precarious, contradictory and in process, constantly being reconstituted in discourses » (1997 : 32). Ce sont les différentes stratégies d'homogénéisation qui conduisent à une identité politique du féminisme – les femmes – qui fait l'objet de contestation par les féministes postcoloniales en particulier, mais également par les poststructuralistes. Ce « nous » des femmes contient une certaine idée de l'oppression et de l'expérience, qui n'est qu'une « construction fantasmatique », soutient Judith Butler (2005 : 67). À cette stabilité catégorielle, les féministes poststructuralistes vont opposer une politique de l'irreprésentable et de l'instabilité. Rosi Braidotti qui privilégie une conception nomade des sujets souhaite faire émerger une pluralité quantitative et qualitative de subjectivités et cela est, à son avis, « la prémisse d'une stratégie discursive d'une portée bien plus vaste » pour les

⁴⁶ Judith Butler fait un récit de l'ancrage de ses propres travaux dans le poststructuralisme français (2005 : 27-30).

féministes (Braidotti, 2003 : 36). Ces critiques portent à contester l'idée selon laquelle un sujet stable soit nécessaire « aux intérêts et à l'action politique » (Butler, 2005 : 267). Les femmes en viennent à être pensées comme « a site of permanent openness and resignifiability » (Butler, 1992 : 16), ce qui rappelle « that their meaning is plural, historically and socially specific » (Weedon, 1997 : 178). Cette critique du sujet ébranle les manières dominantes de penser les femmes. Cela rend vigilante aux propensions féministes à employer des catégories sociales stabilisées. Ceci ne signifie pas qu'il est inutile d'utiliser des catégories sociales, mais plutôt de laisser les contours de ces dernières ouverts à des resignifications. Dans le cadre de cette démarche de captation des éléments constitutifs de l'hétérosexualité, il importe de comprendre les subjectivités des femmes comme étant situées par un ensemble de discours, de pratiques et de représentations, sans les déterminer ou les contraindre à l'avance. Il s'agit de penser le social non pas comme quelque chose qui s'impose uniquement sur elles, mais plutôt ce dans quoi et par quoi elles existent, et à partir d'où elles peuvent agir.

Le deuxième élément réfère au pouvoir. Les féministes poststructuralistes préconisent une conception d'inspiration foucauldienne. Le pouvoir n'est pas simplement conçu comme punitif et imposé, mais de manière diffuse et relationnelle. Michel Foucault entend par pouvoir :

[...] la multiplicité des rapports de force qui sont immanents au domaine où ils s'exercent, et sont constitutifs de leur organisation; le jeu qui par voie de luttes et d'affrontements incessants les transforme, les renforce, les inverse; les appuis que ces rapports de force trouvent les uns dans les autres, de manière à former chaîne ou système, ou, au contraire, les décalages, les contradictions qui les isolent les uns des autres; les stratégies enfin dans lesquelles ils prennent corps dans les appareils étatiques, dans la formulation de la loi, dans les hégémonies sociales (1976 : 121-122).

Le pouvoir est donc compris comme constitutif des sujets. La transformation dans la manière de concevoir le pouvoir est intimement liée à la critique du sujet et ultimement, à la façon de concevoir la capacité d'agir. Cela suppose qu'il devient difficile d'échapper au pouvoir ou de s'en libérer. La possibilité de « rupture » avec les relations de pouvoir a prévalu dans certaines théorisations féministes et lesbiennes quant à l'hétérosexualité, tandis que les féministes poststructuralistes et les queers privilégient les stratégies de critique et de déconstruction des discours qui assujettissent dans l'objectif de leur faire résistance. Aux volontés émancipatrices et révolutionnaires, les poststructuralistes préfèrent des stratégies pour déjouer le pouvoir. Cette conception complexifie la compréhension des rapports de pouvoir et permettra de cerner de manière plus complexe les voies par lesquelles il circule dans l'hétérosexualité. Michel Foucault suggère d'employer l'idée de

dispositif (2001 : 299) et cette proposition est centrale à la conceptualisation de l'hétérosexualité⁴⁷. Par le dispositif, ce qui est recherché est « justement la nature du lien qui peut exister entre [d]es éléments hétérogènes » (Foucault, 2001 : 299). Gilles Deleuze, qui lit Michel Foucault, suggère de concevoir le dispositif comme « un écheveau, un ensemble multilinéaire », selon lui, tenter de « [d]émêler les lignes d'un dispositif, dans chaque cas, c'est dresser une carte, cartographier, arpenter des terres inconnues et c'est ce qu'il appelle le "travail sur le terrain" » (Deleuze, 1989 : 185). Cette manière de concevoir le dispositif et le travail qui en découle oriente cette thèse.

Le troisième élément est la manière de concevoir l'agentivité des sujets. Il s'agit de contester la conception volontariste. Cela signifie que les individus ne sont pas abstraits ou extérieurs aux relations de pouvoir qui les constituent, leur permettant d'agir de manière éclairée et indépendante. Le sujet n'est plus pensé dans une dichotomie libéré.e/déterminé.e qui forçait sa capacité d'agir (Butler, 2005 : 268). Pourtant cette critique de la conception volontariste du sujet ne rend pas caduque la capacité d'action des individus, mais signifie que les personnes agissent toujours dans les limites du pouvoir. L'intérêt est l'instauration dans ces répétitions d'un jeu. Si le pouvoir est partout, la résistance l'est également : « Lutter contre le pouvoir ne revient donc pas à s'en libérer, mais à lui opposer une résistance. Il est donc illusoire de se situer hors-pouvoir », soutient Sam Bourcier (2006 : 134). C'est à travers lui que la puissance d'agir peut apparaître. L'un des projets majeurs de cette thèse est de penser de façon novatrice la capacité d'action des femmes hétérosexuelles dans l'objectif de faire bouger ce qui les entoure, les façonne, les contraint, ce par quoi elles existent dans le dispositif hétérosexuel⁴⁸. Il semble que les femmes hétérosexuelles sont en mesure d'introduire du mouvement par divers moyens de subversion, de déconstruction, de resignification. Cette conception de la mise en action donne à penser également les ruses du « faire avec » de Michel de Certeau (1990), cette capacité banale d'instaurer de la pluralité et de l'espace dans la quotidienneté. Il est à noter que cette manière de concevoir la mise en action des femmes hétérosexuelles ne concerne pas uniquement leurs propres arrangements intimes, car elle se pose en solidarité avec les lesbiennes et les queers qui souffrent de l'hétérosexisme tous les jours. Enfin, penser la capacité d'agir des femmes hétérosexuelles dans le dispositif hétérosexuel s'inscrit dans un projet global de transformation de l'ensemble des sociétés.

⁴⁷ Au point 4.2 « De l'utilité de penser l'hétérosexualité en termes de dispositif et autres assises théoriques », je développe plus longuement ma compréhension de la notion de dispositif.

⁴⁸ La conception de l'agentivité des femmes hétérosexuelles sera plus amplement développée au point 7.4 « Les termes de l'agir des féministes hétérosexuelles ».

Enfin, le travail d'arrimage entre les théories féministes radicales matérialistes et les théories féministes poststructuralistes peut sembler exigeant. Je retiens les éléments qui sont utiles pour ma démarche et qui ont marqué ma façon de penser le monde. Il serait injuste au plan théorique de parler d'une parfaite complémentarité entre ces théories, mais elles proposent des outils particuliers ou exigent d'être attentives à certains éléments qui contribueront à développer une compréhension plus complexe de l'hétérosexualité, de ce qu'elle implique dans la vie des femmes et des formes que peuvent prendre leur agentivité dans une perspective d'égalité et de liberté.

Précisions sur les termes

Dans cette introduction, pour référer à l'hétérosexualité, il a été évoqué les conceptualisations en termes d'institution sociale (Rich, 1980), de régime politique *straight* (Wittig, 2007), de « matrice sexe-genre-désir » (Butler, 2005) ou de la déclinaison en termes d'institution sociale, de pratiques quotidiennes, d'expérience vécue et d'identification subjective (Jackson, 1996, 1999). En dépit des contributions non négligeables de ces penseuses à l'état actuel des connaissances sur lesquelles l'ensemble de mon travail s'appuie l'un des projets théoriques de cette recherche est un essai de conceptualisation du dispositif hétérosexuel occidental contemporain⁴⁹. L'intérêt est notamment de capter ce que signifie être hétérosexuelle dans la vie des femmes. Ainsi, la référence à l'hétérosexualité recouvre et dépasse très largement les pratiques sexuelles hétérosexuelles et renvoie à un principe organisationnel majeur du vivre ensemble des femmes et des hommes.

De plus, j'estime que l'hétérosexualité ne se réduit aux notions d'hétérosexisme et d'hétéronormativité⁵⁰ et qu'elle n'en est pas synonyme. Les distinctions entre ces concepts ne font pas toujours l'unanimité chez les auteur.es. D'ailleurs, on trouve un amalgame des termes dans les entrées encyclopédiques. Par exemple, le concept d'hétéronormativité est souvent renvoyé à celui d'hétérosexisme, et ce dernier peut se retrouver dans la même entrée qu'homophobie (par exemple : Tin, 2003). Tandis que l'hétérosexisme est souvent abordé dans l'entrée plus générale portant sur l'hétérosexualité et l'homosexualité (White, 2003 : 60-65). De plus, l'hétérosexisme et l'hétéronormativité sont usuellement employés avec l'objectif de complexifier les enjeux dénoncés

⁴⁹ Cela fera l'objet du chapitre 5 « Essai de conceptualisation du dispositif hétérosexuel occidental contemporain ».

⁵⁰ Au point 6.1 « Départager le dispositif hétérosexuel de l'hétéronormativité et de l'hétéronormativité », la distinction entre les termes sera développée plus amplement.

par l'expression d'homophobie⁵¹, qui aurait été utilisée aux États-Unis pour la première fois dans un article de Kt Smith en 1971, et qui réfère à une « attitude d'hostilité à l'égard des homosexuels, hommes ou femmes » (Borrillo, 2001 : 3). Les travaux de Gregory Herek (2004) révèlent que l'hétérosexisme apparaît pour la première fois dans la revue *Speckled Bird* en 1972 sous la plume de militantes féministes lesbiennes, avant d'être utilisé plus fréquemment dans la littérature savante dans les années 1980 (Bastien Charlebois, 2011 : 124). L'hétérosexisme réfère aux discriminations et aux préjugés dont font l'objet des personnes sur la base de leur orientation sexuelle, et ce, dans la même logique du genre ou de la race en raison du racisme et du sexisme (Wright, 1992; Humm, 1995). Il s'agit de montrer le caractère systémique et structurel des hiérarchies et des inégalités (de droits, entre autres) fondées sur la supériorité de l'hétérosexualité et donc, des formes d'amour et de pratiques sexuelles (Watney, 1992 : 150). Érigée au rang d'idéal à incarner, l'hétérosexualité apparaît « comme l'étalon à partir duquel toutes les autres sexualités doivent se mesurer » (Borrillo, 2001 : 22). Le terme hétéronormativité, dont l'auteur serait Michael Warner (1991), est employé dans les études queers depuis les années 1990 et plus récemment dans les études féministes poststructuralistes. L'hétéronormativité concerne plutôt « l'infériorisation des sexualités non-hétérosexuelles et des genres non conventionnels à travers les gestes et les discours du quotidien, qu'ils soient négatifs ou positifs » (Bastien Charlebois, 2011 : 130). La norme sociale hétérosexuelle comprise telle une suite d'adéquations cohérentes (comme la « matrice sexe-genre-désir » de Judith Butler, 2005) agit comme un pouvoir discursif, normatif et exclusif par la construction de binarités femme-homme, féminin-masculin, hétérosexuel.le-homosexuel.le.

Sans contexte, l'hétérosexualité est un principe organisationnel hégémonique qui a des effets hétérosexistes et hétéronormatifs en sociétés. Les personnes LGBTQ subissent une série de conséquences attribuables aux hiérarchies et aux normes entourant l'injonction naturalisée à l'hétérosexualité. Au nom de l'égalité, de la liberté et de la justice, tant de batailles doivent être conduites afin que cessent les préjugés et les discriminations en raison de l'orientation sexuelle, des modalités non normatives d'organisation de la vie intime ou de l'expression genre. Mais affirmer que l'hétérosexualité – comme dispositif – se distingue de ces deux autres termes (hétérosexisme et hétéronormativité) permet de postuler que l'hétérosexualité comporte des modalités qui affectent particulièrement et distinctement le « vivre ensemble hétérosexuel ». Pour bien comprendre ce que

⁵¹ L'homophobie souvent associée à une dimension phobique (trait psychologique : la peur) manifestée à l'encontre des personnes homosexuelles. Les autres termes proposés visent à rendre compte plus systématiquement des violences, des discriminations, des préjugés vécus par ces personnes.

signifie l'hétérosexualité dans la vie des femmes hétérosexuelles, il n'est pas suffisant d'affirmer son caractère hétérosexiste ou hétéronormatif. En cela, l'hétérosexualité comme dispositif de pouvoir affecte l'ensemble des sociétés, mais façonne distinctement la vie des femmes et des hommes qui établissent conjointement des arrangements intimes.

La méthodologie de travail

Cette thèse est pensée comme un essai théorique. Elle est menée dans la discipline de la science politique et prend appui sur l'apport majeur de travaux conduits dans d'autres disciplines (sociologie, philosophie, sexologie, anthropologie, psychologie, travail social). Ces travaux sont complémentaires à ma propre démarche. Mon ancrage en science politique concerne néanmoins les nœuds principaux de la thèse : les rapports de pouvoir, l'organisation sociale, le dispositif de pouvoir, le « vivre ensemble hétérosexuel » et les luttes pour le changement social. L'apport de travaux conduits dans d'autres disciplines est indéniable parce que les analyses et les critiques de l'hétérosexualité se retrouvent principalement en études féministes, dans les études queers et sur les sexualités⁵².

Les matériaux qui fondent cette thèse proviennent de la documentation produite par les féministes, les lesbiennes et les queers depuis les cinquante dernières années en Occident. Il s'agit de travaux savants, de recherches empiriques et de quelques productions militantes (en français et en anglais). La collecte des documents a été faite avec le souci de cartographier les débats entourant la question de l'hétérosexualité. Pour être retenue à des fins d'analyse, la documentation devait adopter une perspective constructiviste sociale par rapport à l'hétérosexualité ainsi qu'aux rapports sociaux de genre et avoir été produite au cours de la période allant des années 1970 à nos jours⁵³. Les analyses révèlent que les idées circulent à la façon d'une spirale sur la période étudiée, un mouvement continu qui pousse parfois au centre, parfois à la marge des idées, des concepts, des perspectives ou des penseuses qui ont structuré les débats depuis cinquante ans.

⁵² L'institutionnalisation des études féministes remonte au début des années 1980, au Québec, tandis que celle des études sur les sexualités se produit au tournant des années 1960 dans le sillage des grandes recherches sur la sexualité qui sortent la sexualité de la psychiatrie. Les études queers se développent au sein du féminisme avant de s'en distinguer pour former un champ d'études autonome au tournant des années 1990.

⁵³ Les dernières données ont été recueillies en 2017.

L'analyse de discours est la méthode de travail privilégiée (Fairclough et Fairclough, 2012; Fairclough, 2003; Van Dijk, 2001; Wodak et Meyer, 2009). Cette posture d'analyse est empruntée à la philosophie politique et suppose une activité réflexive critique sur les idées dans la mesure où celles-ci s'insèrent dans la vie sociale et politique. Cette méthode implique d'être attentive dans le traitement et l'interprétation des documents aux enjeux politiques, aux luttes sociales, aux rapports de pouvoir et aux types de vocabulaire utilisés dans la production de ces discours. L'intérêt de cette approche n'est pas de dégager de grandes vérités ou de s'arrêter à l'analyse stricte du texte écrit, en considérant le choix des mots par exemple⁵⁴. Il s'agit plutôt de repérer les réalités qui sont en jeu, le sens donné au social dans l'analyse développée ainsi que les avenues de lutte proposées. Ces idées ne sont jamais développées indépendamment d'un contexte et ce même contexte influence à son tour les idées formulées (Fairclough et Fairclough, 2012). Cela signifie que les discours émergent du social et que celui-ci est à considérer dans l'analyse des documents. Ainsi, l'élaboration d'une cartographie des différentes théorisations produites est motivée d'abord par un souci scientifique, c'est-à-dire contribuer aux études féministes par un effort de synthèse et d'organisation de ce débat. L'élaboration de cette cartographie a aussi pour objectif de montrer comment ces discussions sont structurées et de souligner leurs conséquences sur la compréhension des mécanismes propres à l'hétérosexualité. Enfin, la volonté politique qui sous-tend cette thèse vise à présenter les avenues de lutte pour les femmes hétérosexuelles et pour y arriver ce travail théorique paraît nécessaire.

Le rapport entretenu à l'objet d'étude

Le rapport entretenu avec l'objet d'étude est loin d'être anodin. À l'amorce de la recherche⁵⁵, j'ai abordé cet objet avec la posture suivante : une intellectuelle féministe investie dans une relation hétérosexuelle qui étudie les enjeux que pose l'hétérosexualité au féminisme. Ce rapport de proximité teinte les visées de la recherche. La thèse émerge de mon insatisfaction des réponses trouvées dans la littérature féministe suite à mon expérimentation de contradictions entre mon féminisme et mon hétérosexualité. Il me semblait exister un manque dans les théories me permettant de mieux comprendre la complexité « *de ce dans quoi* les hétérosexuelles sont prises, *de ce à quoi* elles sont confrontées et *par où et comment* elles peuvent agir de concert ». À l'instar d'Alice Walker qui soutient que « [...] dans mon œuvre, j'écris non seulement ce que je veux lire – en comprenant

⁵⁴ Il importe de relever que sur la période étudiée le vocabulaire employé se modifie en fonction des cadres théoriques dominants desquels se revendiquent les penseuses.

⁵⁵ À l'automne 2012.

pleinement et de façon indélébile que, si je ne le fais pas, personne n'est aussi vitalement intéressée ou capable de le faire à ma satisfaction –, j'écris également toutes les choses que *j'aurais dû pouvoir lire* » (ses italiques, Walker, 1983 : 13 citée Hill Collins, 2016 : 52), j'ai l'humble objectif, par cette thèse, d'écrire ce que j'aurais voulu pouvoir lire.

Les critiques formulées à l'endroit du principe d'objectivité et de la nécessaire distance scientifique ont permis aux féministes de révéler l'incidence subjective du positionnement de chacune dans la construction et la production des savoirs et plus encore, de légitimer l'engagement personnel en recherche. Ilana Löwy rappelle que les féministes ont contesté cette illusoire « vue de nulle part » en science en général : « [c'est-à-dire] une activité conduite par des observateurs neutres, objectifs et interchangeables, qui construisent collectivement « une culture hors toute culture », un reflet fidèle des lois immuables qui ordonnent le monde naturel » (Löwy, 2004 : 201). Michèle Ollivier et Manon Tremblay (2000 : 46) considèrent, pour leur part, que « les expériences personnelles de la chercheuse », ses expériences et émotions jouent un rôle non négligeable dans le processus de la recherche féministe. L'engagement en recherche doit supposer une visibilité du positionnement social de la chercheuse, car aucun travail « ne peut être totalement dissocié du temps et du lieu de sa production » (Löwy, 2004 : 202). À ce sujet, Jenny Hockey, Angela Meah et Victoria Robinson rappellent que les « parallels between heterosexuality, whiteness, able-bodiedness and masculinity lie in their respective normativity, their universality, and their status as unmarked categories » (2007 : 7). Ainsi, être hétérosexuelle implique des privilèges qui proviennent de son invisibilisation comme régime dominant de sexualité et cela façonne le rapport entretenu à cette forme de sexualité et au principe organisationnel sociétal qu'elle conditionne. Une réflexion sera développée sur la capacité d'analyse, de critique et de contestation d'un rapport social dans lequel une personne est investie⁵⁶.

Mon positionnement singulier d'intellectuelle féministe se caractérise non seulement par mon expérience de l'hétérosexualité sur une longue période, mais également par le fait que je suis blanche, très scolarisée, sans enfant, dans une situation financière autonome et sans handicap majeur. Ma prise de parole critique ne met pas en péril des liens affectifs entretenus⁵⁷. Il s'agit effectivement d'un lieu

⁵⁶ Cet élément sera approfondi au point 6.3 « Comprendre sa position sociale comme femmes hétérosexuelles ».

⁵⁷ Il est à noter que cette posture incarnée de recherche (une intellectuelle féministe hétérosexuelle qui étudie les enjeux entre hétérosexualité et féminisme) s'est modifiée à la fin du processus par la rencontre amoureuse d'une femme. Cela a confirmé l'intuition selon laquelle les femmes hétérosexuelles occupent le meilleur positionnement social pour transformer l'hétérosexualité.

privilegié à partir duquel analyser et théoriser, ce qui n'est pas sans soulever certains enjeux. Trois d'entre eux méritent d'être discutés. Le premier est la « blanchité » des débats étudiés. Sans conteste, les discussions parmi les féministes, les lesbiennes et les queers sur les contradictions entre féminisme et hétérosexualité se sont déroulées majoritairement entre blanches. À l'exception de certains travaux, comme ceux de Gloria Hull, Bell Scott et Barbara Smith (1982), Cherrie Morgara et Gloria Anzedúla (1981), bell hooks (2003), du Combative River Collective (1978) ou Patricia Hill Collins (1990 [2000]) pour ne nommer que ceux-là. Il existe certainement un biais dans le rapport que j'entretiens à la littérature qui me semble pertinente pour ce que j'étudie et la posture à partir de laquelle je réfléchis. Cela comporte un danger relevé par plusieurs féministes au sujet des théories féministes blanches, ce qui a mené au développement des perspectives féministes intersectionnelles et postcoloniales. Adrienne Rich (1979) avait appelé ce procédé « le solipsisme blanc », c'est-à-dire la propension à prendre la situation de certaines femmes pour la situation de toutes les femmes. Le deuxième enjeu concerne le degré de mise en danger eu égard aux normes sociales existantes. Même s'il m'apparaît nécessaire, à partir d'une perspective de femme ayant eu un positionnement social d'hétérosexuelle, d'approfondir les réflexions sur les mécanismes de pouvoir de l'hétérosexualité, cette démarche ne peut pas être conduite sans se rappeler le caractère hégémonique et préjudiciable de ce régime de sexualité pour certaines personnes. Comme le rappelle Sam Bourcier, « l'hétérocentrisme tue » (2005 : 65) et l'homophobie, la lesbophobie ainsi que la transphobie « ne sont pas des phobies, mais des formes de savoir straight surplombantes qui visent à discipliner les identités sexuelles et de genres déviantes » (Bourcier, 2005 : 65)⁵⁸. Réfléchir aux dynamiques propres à l'hétérosexualité, à leurs effets dans la vie des femmes hétérosexuelles et à leur agentivité transformatrice, doit se faire dans une perspective de solidarité avec les personnes qui souffrent quotidiennement de cette hégémonie. Le troisième enjeu porte sur les conséquences à envisager pour les femmes qui critiquent et contestent l'hétérosexualité. Les formes que peuvent prendre « les sanctions » pour les hétérosexuelles sont réelles et elles peuvent mettre en péril les relations affectives entretenues, susciter une désolante solidarité masculine ou même, voire un désenchantement féministe. Personne n'est à l'abri de telles sanctions. Eu égard à ces trois enjeux, je souhaite que ma réflexion soit la plus inclusive possible et qu'elle puisse avoir une signification pour le plus grand nombre de personnes.

⁵⁸ Au moment d'écrire ces lignes, plus de soixante-dix pays dans le monde pénalisent les personnes LGBTQ par la prison, la torture, la peine de mort ou les travaux forcés, tandis qu'une vingtaine ont légalisé le mariage des couples de même sexe.

La logique organisatrice de la thèse

Guidée par la question centrale de recherche, chacune des trois parties de la thèse vise à formuler une réponse aux trois sous-questions de recherche présentées précédemment. Une présentation succincte des différents chapitres constituant chacune des trois parties de cette thèse sera effectuée.

La partie I s'intitule : « Cartographier le débat parmi les féministes, les lesbiennes et les queers entourant l'hétérosexualité ». Cette première partie rassemble trois chapitres. Le premier chapitre traite des questions méthodologiques entourant le processus de cartographie du débat. Le chapitre deux présente la cartographie du débat ayant eu lieu parmi les féministes, les lesbiennes et les queers au sujet de l'hétérosexualité depuis les cinquante dernières années. Cette cartographie est subdivisée en cinq tendances théoriques et politiques. Le chapitre trois élabore une réflexion au sujet d'un certain scepticisme qui se dégage des débats sur les capacités critique et agentive des féministes hétérosexuelles. J'y fais valoir que ce doute est certainement lié à l'état actuel insatisfaisant des théories permettant de rendre compte de ce que signifie dans la vie des femmes d'être hétérosexuelle.

La partie II se nomme : « Dispositif hétérosexuel : apports heuristiques des féministes hétérosexuelles ». Cette deuxième partie réunit également trois chapitres. Le chapitre quatre discute des différentes lacunes sur les plans politique et théorique pour les femmes hétérosexuelles et, par conséquent, de l'utilité d'une telle problématisation de l'hétérosexualité comme dispositif. Le cinquième chapitre contient l'essai de conceptualisation de l'hétérosexualité comme dispositif présentant les six éléments qui le composent sous-tendus par les trois principes organisateurs patriarcaux du deux, de la complémentarité et de la hiérarchie. Le chapitre six porte sur la densité de l'expérimentation du dispositif hétérosexuel par les femmes.

La partie III est titrée : « Faire bouger les cadres du dispositif hétérosexuel : agentivité des féministes hétérosexuelles ». Cette troisième partie contient deux chapitres. Le septième chapitre concerne une rétrospective des différentes formes d'actions envisagées par rapport à l'hétérosexualité, les changements advenus sur la période étudiée, et les défis que rencontrent les femmes hétérosexuelles qui se mettent en action. Ce passage se termine par une précision théorique sur les termes de l'agir pour les femmes hétérosexuelles. Le huitième chapitre aborde plus directement les différentes

avenues de luttes que peuvent emprunter les féministes hétérosexuelles dans une perspective de justice, d'égalité et de liberté.

PARTIE I :
CARTOGRAPHIER LE DÉBAT PARMIS LES FÉMINISTES, LES LESBIENNES ET LES
QUEERS ENTOURANT L'HÉTÉROSEXUALITÉ

Introduction

Feminists began from a common point of departure:
that the current ordering of heterosexual relations
was detrimental to women and implicated in our subordination.
(Jackson et Scott, 1996 : 6)

« Qu'elles soient hétérosexuelles, bisexuelles ou lesbiennes, les féministes de tous bords ont été les premières à formuler une critique de la société hétérosexuelle », soutient Jonathan Ned Katz (2001 : 135-136). L'élaboration d'une telle pensée critique se produit dans le contexte des grandes enquêtes sur la sexualité humaine, des mobilisations du mouvement de libération gai et lesbien et des nouvelles libertés permises par la « révolution sexuelle ». Ainsi, une réflexion s'engage au tournant des années 1970 au sujet de l'hétérosexualité. Deux éléments indiquent le changement de paradigme qui rend possible la critique de l'ordre hétérosexuel pour les féministes. D'une part, la visibilité de l'hétérosexualité, qui demeurait jusqu'alors la forme normale et non-interrogée de sexualité, permet de sortir de l'ombre les sexualités non-hétérosexuelles⁵⁹. D'autre part, l'hétérosexualité est extraite de son carcan sexuel pour être pensée en termes politiques entre les femmes et les hommes.

Cette première partie de la thèse est guidée par la sous-question de recherche suivante : *Quelles sont les problématiques occidentales contemporaines de l'hétérosexualité développées par les féministes, les lesbiennes et les queers au cours des cinquante dernières années?* Par leurs problématiques de l'hétérosexualité, les féministes, les lesbiennes et les queers ont approfondi la compréhension des structures sociales de l'oppression des femmes, mais aussi de toutes les personnes

⁵⁹ Par « sexualités non-hétérosexuelles », il était question de rendre visible l'homosexualité, particulièrement le lesbianisme. Cette démarche a également permis de faire connaître d'autres formes de sexualité et d'arrangements intimes : la bisexualité, le polyamour, la pansexualité, l'asexualité.

qui ne cadreraient pas dans les contraintes de sexe, de genre et de sexualité découlant de l'hétérosexualité hégémonique dans les sociétés hétéro-patriarcales occidentales.

Trois chapitres sont rassemblés dans cette première partie dont l'objectif général porte sur les différentes problématisations développées par les féministes, les lesbiennes et les queers au sujet de l'hétérosexualité. Le premier chapitre constitue une note méthodologique sur les enjeux entourant le travail de cartographie. Le deuxième chapitre présente la cartographie du débat s'étant déroulé parmi les féministes, les lesbiennes et les queers au sujet de l'hétérosexualité, depuis les cinquante dernières années dans l'espace intellectuel occidental. Le troisième chapitre propose une réflexion sur les possibilités et les conditions de l'engagement critique par rapport à l'hétérosexualité de la part des femmes positionnées comme hétérosexuelles.

Chapitre 1 : Note méthodologique sur le travail cartographique

L'élaboration de cette cartographie a nécessité certains choix méthodologiques, dont trois doivent être présentés. D'abord, j'évoquerai les critères ayant présidé au choix de la documentation. Ensuite, la manière de structurer le débat cartographié en cinq phases distinctes sera expliquée. Enfin, une réflexion épistémologique sur les postures d'énonciation des autrices sera proposée.

1.1 Critères pour la recension de la documentation

La recension des différentes contributions féministes, lesbiennes et queers à la problématisation de l'hétérosexualité s'est faite selon deux critères généraux. Le premier concerne les documents retenus. Ceux-ci devaient adopter une perspective critique par rapport à la naturalité des rapports sociaux de genre et de l'hétérosexualité⁶⁰. Le deuxième se rapporte à la temporalité. La documentation retenue devait avoir été produite au cours de la période allant de 1960 à 2017. Les œuvres recensées sont le fruit du travail d'autrices originaires principalement des régions suivantes : l'Allemagne, l'Angleterre, l'Australie, le Canada, les États-Unis, l'Italie et la France⁶¹. Il importe de relever que les documents retenus pour cette cartographie étaient de langues française ou anglaise (en version originale ou en traduction). Ce faisant, d'autres contributions significatives à ce débat, produites dans une autre langue et n'ayant pas fait l'objet de traduction, ne s'y retrouvent peut-être pas. Essentiellement, il s'agit de textes qui prennent les formes suivantes : des productions militantes ou savantes, des essais théoriques, des études empiriques et ethnographiques.

Dans le contexte de ce débat, certaines autrices préconisent une attitude normative (par exemple : l'hétérosexualité est comme ceci ou comme cela) tandis que d'autres adoptent une trame plutôt prescriptive (par exemple : il faut abolir ceci, revaloriser cela ou agir de la façon suivante). En fait, plusieurs des documents retenus pour l'analyse révèlent la présence d'un réel débat entre féministes,

⁶⁰ La littérature psychologique généraliste (du registre « mieux-être » ou « psycho-pop ») n'a pas été retenue, car elle s'appuie majoritairement sur des démarches qui renforcent l'idéologie de la différence. Je reviendrai au point 8.1 « Une praxis féministe de conflit dans l'intime » sur les effets de ces ouvrages sur les femmes hétérosexuelles et leur responsabilisation relativement aux conflits dans le couple.

⁶¹ Il est probable qu'il y ait eu des contributions provenant d'autres régions. Néanmoins, la vivacité des mouvements féministes, lesbiens et queers dans ces espaces ainsi que l'institutionnalisation universitaire dans ces champs d'études expliquent que les interventions recensées proviennent majoritairement de ces régions.

lesbiennes et queers sur cette question. Si les discussions se déroulent parfois sur le mode du dialogue, il est possible de relever le caractère acrimonieux de certains échanges ou la volonté non équivoque de répliquer⁶². Tandis que certaines productions aspirent à contribuer à la réflexion générale au sujet de l'hétérosexualité, sans que cela soit sur le mode de l'attaque ou de la défensive⁶³.

La provenance culturelle et géographique des contributrices n'est pas sans importance. Il y a des ancrages théoriques communs entre ces différents espaces sur le plan des perspectives structuralistes et du radicalisme au tournant des années 1960-1970. Il serait juste de reconnaître les influences théoriques du radicalisme matérialiste français dans les régions francophones, notamment au Québec où les tendances politiques et les débats vont se dérouler de manière similaire⁶⁴. Il faut relever la visibilité grandissante d'une pensée radicale antiraciste à la même période, d'abord aux États-Unis et ensuite, ailleurs dans les mouvements et les théories féministes, ce qui obligera à penser l'articulation des rapports de domination. Dans les décennies 1970 et 1980, les perspectives psychanalytiques vont s'opposer au radicalisme en France, les tendances différentialistes et constructivistes radicales se confrontent et marquent ainsi le débat au sujet de l'hétérosexualité⁶⁵. La découverte des travaux poststructuralistes (d'origine française principalement) et postmodernes influencera d'abord les féministes anglo-saxonnes, à la suite des années 1990, relançant les réflexions sur l'hétérosexualité laissées dans l'impasse. Ces directions ouvertes par ces cadres théoriques alternatifs seront largement influencées par les études postcoloniales et intersectionnelles critiques des postulats ethnocentrés du sujet du féminisme. Les questions de genres, de sexualités et de races ont été largement problématisées à partir de cette période, mais l'hétérosexualité comme catégorie sociale ne fait pas souvent l'objet de réflexion en termes intersectionnels. Ces travaux critiques vont également être déterminants pour les études queers qui se développeront en parallèle et en dialogue avec les études féministes, études dont les influences sur les réflexions portant sur l'hétérosexualité vont circuler davantage au sein des espaces anglophones avant de gagner de façon plus récente la francophonie.

⁶² Par exemple : il serait juste de rappeler l'éclatement en 1980 du collectif de la revue *Questions féministes* après la publication des textes de Monique Wittig; les accusations directes de « collaboration de classe » aux féministes hétérosexuelles avec l'ennemi formulées en 1981 par Leeds Revolutionary Feminist Group avec *Loving your Enemy?*; la parution de l'ouvrage *Straight Sex. Rethinking the Politics of Pleasure* en 1994 par Lynne Segal en réaction à celui co-dirigé par Sue Wilkinson et Celia Kitzinger *Heterosexuality. A Feminism and Psychology Reader*, en 1993.

⁶³ Les interventions sur ce registre paraissent après 1995.

⁶⁴ Il semble nécessaire de relever que les débats sur ce thème à Montréal dans les années 1980-1990 se sont organisés autour de trois postures : lesbiennes radicales séparatistes, lesbiennes féministes, féministes hétérosexuelles. Notamment dans le contexte de la rencontre « Si la chicane vous intéresse » (Brossard, 2005).

⁶⁵ Par exemple, les féministes radicales matérialistes s'opposent aux féministes différentialistes, associées au groupe « Psychanalyse et politique » et aux féministes comment Antoinette Fouque, Julia Kristeva et Hélène Cixous.

Enfin, il faut reconnaître les croisements, les influences mutuelles et les échanges entre les féministes, les lesbiennes et les queers de ces espaces linguistiques et culturels (en raison notamment de la traduction d'œuvres). Mais les débats ne se déroulent pas exactement de la même manière en fonction des héritages politiques et théoriques ainsi que des lieux de provenance de chacune des intervenantes. Malgré les distinctions qui viennent d'être relevées, il me semble que les nombreux travaux recensés forment une longue discussion sur cinquante ans, dont l'intérêt central reste la critique de l'hétérosexualité dans ses ramifications avec le sexe, le genre et la sexualité ainsi qu'avec les humain.es qui la constituent, l'habitent, la contestent et la perpétuent.

1.2 La manière de structurer le débat étudié

La manière de rendre compte des diverses propositions a exigé des décisions méthodologiques et épistémologiques. Les discussions au sujet de l'hétérosexualité sont organisées autour de l'intervention de certaines théoriciennes féministes, lesbiennes ou queers, tout en étant à la fois un débat à plusieurs. Ces dynamiques ont déterminé les enjeux majeurs et structuré les tendances politiques et théoriques principales. La présentation de ce corpus d'autrices suppose de faire un choix entre trois approches potentielles : la constitution d'une catégorisation en fonction des différences politiques et théoriques majeures entre les propositions⁶⁶; la mise en valeur d'autrices clés dans le débat⁶⁷; ou bien, la représentation d'une discussion à plusieurs voix qui prend la forme d'un récit sur cinquante ans⁶⁸. Sans vouloir choisir, le pari est de combiner ces trois approches pour constituer une cartographie en cinq phases distinctes réunissant les éléments suivants : les familles politiques, les autrices clés et la trame historique.

D'abord, les familles politiques ne sont pas le fait d'une seule phase, mais de plusieurs. Par ailleurs, certaines phases comme la plus contemporaine se caractérisent par une cohabitation des cadres

⁶⁶ Le danger est une catégorisation qui repose sur des critères trop exclusifs. Malgré toutes les précautions, une catégorisation ne rend pas toujours compte de la multiplicité de son contenu.

⁶⁷ Le danger est de ne mettre l'accent que sur certaines autrices, leur octroyant une posture allant au-delà de leur influence réelle sur les réflexions qui se développent en amont et en aval. Cela n'est pas sans nier l'importance déterminante de la pensée de certaines. Toutefois, si quelques-unes ont influencé durablement les discussions, chacune intervient dans une discussion plus grande qu'elle et il ne faut pas les extraire du contexte dans lequel elles interviennent.

⁶⁸ Le danger est la forme linéaire du récit qui laisse peu de place aux mouvements des pensées. Le récit a un potentiel d'homogénéisation : cela s'est déroulé de *telle* manière. Ce travail implique des choix narratifs qui mettent l'accent sur certains événements ou idées au détriment d'autres et quand certains récits deviennent communément retenus, il faut « refaire l'histoire », ou sa critique, pour faire émerger à nouveau les côtés raboteux de ce récit lissé par le temps.

théoriques. Deux filiations théoriques sont prédominantes dans le débat étudié. D'une part, celles qui s'inscrivent dans le structuralisme en adoptant un cadre théorique radical et matérialiste. D'autre part, celles qui s'inscrivent dans le poststructuralisme. Ensuite, chacune des phases de ce débat est marquée par la contribution d'une autrice clé. Elles sont des références incontournables pour toute personne qui souhaite intervenir dans le débat (pour s'inscrire en filiation ou en désaccord). Enfin, la trame historique constitue le fil temporel allant des années 1960 à aujourd'hui. Cette démarche permet de relever l'incidence d'éléments hétérogènes, par exemple les tendances théoriques générales; les débats internes aux mouvements; les conditions politiques extérieures, l'institutionnalisation de ces mouvements dans les universités; le ressac antiféministe; la crise du VIH-Sida.

La combinaison de ces approches permet d'offrir une présentation du corpus qui pourrait, si elle était en trois dimensions, avoir la forme d'une spirale. L'idée de la « spirale » est empruntée à Nicole Brossard (2009 : 102) et invoque l'image d'un mouvement. Ce mouvement est celui des idées, elles s'accrochent les unes aux autres, s'entrechoquent, se répondent. La spirale montre que les idées se suivent, que certains fils sont parfois tirés dans un sens ou dans un autre, que les idées et leurs autrices circulent de manière à être à des moments prédominantes et à d'autres périphériques. La spirale se veut l'illustration du contexte culturel, historique, politique et théorique dans lequel le mouvement des réflexions féministes, lesbiennes et queers sur l'hétérosexualité se déploie. Dans le cadre de cette cartographie périodisée et découpée en tendances politiques, chacun de ces cinq regroupements n'est pas mutuellement exclusif ou discontinu : il y a bel et bien un mouvement en spirale qui s'opère entre eux, un fil tendu et continu.

1.3 Les postures d'énonciation des autrices du débat

Il importe d'aborder la nomenclature catégorielle qui structure les cinq phases du débat et qui sera utilisée dans l'ensemble de cette thèse pour référer aux perspectives théoriques sur cette question et pour qualifier les autrices. En cela, les catégories suivantes de « féministes hétérosexuelles », « lesbiennes féministes », « lesbiennes radicales » ou « queers » seront mobilisées pour référer aux autrices. Ces catégorisations résultent d'un choix méthodologique de ma part qui rallie à la fois les

postures d'énonciation (à partir d'où elles parlent ou comment elles s'auto-identifient⁶⁹) et le cadre théorique à partir duquel elles analysent les rapports sociaux, notamment l'hétérosexualité. Il arrivera également que les catégories de référence générales soient réduites à trois catégories distinctes : les hétérosexuelles, les lesbiennes et les queers⁷⁰. Le référent « femmes hétérosexuelles » sera employé pour évoquer ce positionnement social, mais l'expression de « féministes hétérosexuelles » réfèrera, pour sa part, aux femmes (cissexuelles ou transsexuelles) qui, en raison de leur féminisme, politisent leur localisation sociale et éventuellement, souhaitent s'engager dans sa transformation.

L'énonciation est un acte de langage au moyen duquel les théoriciennes prennent la parole dans le contexte de ce débat, par lequel elles se situent et se définissent subjectivement et qui a des conséquences politiques et théoriques. L'expression de « postures d'énonciation » pour parler des autrices me semble pertinente, surtout parce que j'accorde une importance à l'apport heuristique des savoirs situés et expérientiels⁷¹. La volonté n'est pas de figer le positionnement social de ces féministes, il est envisageable que certaines de ces femmes ne sont plus, à un moment ou à un autre de leur vie dans des arrangements intimes hétérosexuels. Néanmoins, ma volonté est de rescenser, analyser et interpréter le débat ayant eu lieu en prenant en considération celles qui mettent à profit leur positionnement social (et le savoir incarné qui étant associé) afin de leur théoriser. En fait, certaines des autrices se situent très clairement, d'autres moins. Ces postures ne sont pas figées, ainsi elles peuvent changer au cours de la vie. Mais pour le compte de cette thèse, parler de postures d'énonciation est une manière de situer les intervenantes dans le débat en fonction d'où elles logent théoriquement, politiquement ou subjectivement. Il s'agit de la manière par laquelle elles interviennent dans le débat. Il n'est pas incongru d'affirmer que dans ces champs d'études associés aux mouvements de luttes, les postures d'énonciation subjectives des penseuses s'articulent autour d'une position politique et théorique. Cela n'est pas exactement coordonné, mais cela est souvent le cas. Enfin, il importe de noter que la catégorie de « féministe/s » ne réfère pas nécessairement ni exclusivement aux hétérosexuelles et cela ne signifie pas non plus que les lesbiennes et les queers ne sont pas féministes.

⁶⁹ J'ai accordé une importance à celles qui utilisent le « nous » pour référer à ces catégories ou perspectives théoriques.

⁷⁰ Elles n'adhèrent pas nécessairement au même cadre d'analyse, mais elles occupent des positionnements sociaux comparables eu égard au dispositif hétérosexuel.

⁷¹ Je traite de cet élément au point 3 « Réflexions autour de la position de femmes « hétérosexuelles ».

En somme, la présentation du débat doit respecter l'équilibre entre les subtilités sous-jacentes à chacune des problématisations formulées, pour assurer la pluralité des voix, d'une part et, la constitution de grands regroupements politiques et théoriques faits *a posteriori*, de l'autre. Cette cartographie vise à fournir une compréhension organisée de cette discussion sur cinquante ans parmi les féministes, les lesbiennes et les queers. La cartographie ne prétend pas recenser l'ensemble des textes ou des autrices qui ont écrit sur ce thème (il y a certainement des oublis dont je m'excuse par avance), mais il semble possible de parler d'une sorte de « saturation » sur la base du recoupement entre les pensées. Enfin, la méthode choisie pour construire cette cartographie m'a permis de m'appuyer sur un nombre suffisant de contributions au sujet de l'hétérosexualité et d'ainsi démontrer la logique d'ensemble et les particularités des différentes périodes et perspectives; une contribution originale en langue française⁷².

⁷² Il faut relever le travail de Louise Brossard (2005) qui met en discussion les pensées d'Adrienne Rich, de Monique Wittig et de Judith Butler et fait état des débats engagés à la suite de ces contributions théoriques.

Chapitre 2 : Cartographie du débat parmi les féministes, les lesbiennes et les queers sur l'hétérosexualité

Cette cartographie du débat sur l'hétérosexualité est présentée en cinq phases. Elles sont intitulées de la manière suivante : 1) *Radicalisme féministe et visibilité lesbienne*; 2) *Radicalisme lesbien et autonomie politique*; 3) *Féministes se définissant comme hétérosexuelles*; 4) *Critiques queers de l'hétéronormativité* et 5) *Contestations féministes des structures et des privilèges hétérosexuels*. Pour chacune de ces phases, je ferai d'abord une mise en contexte politique et théorique et ensuite, je présenterai les contributions des autrices principales à la critique de l'hétérosexualité ainsi que leurs conceptions des luttes à mener.

2.1 Féminisme radical et visibilité lesbienne

Le féminisme radical qui émerge au tournant des années 1970 en Occident se pose en réaction aux féminismes libéraux de l'époque, dont les stratégies d'action sont qualifiées de réformistes, car privilégiant les batailles en faveur de l'égalité, dans la sphère publique (le marché du travail, l'éducation, le droit, la représentation politique)⁷³. La frange institutionnalisée libérale du mouvement contestera la montée en importance de ces nouvelles féministes radicales, dont plusieurs s'identifient ouvertement comme lesbiennes⁷⁴. La peur du discrédit du mouvement, par une association péjorative de toutes les féministes au lesbianisme, témoigne de la lesbophobie de l'époque⁷⁵. Pourtant, comme le note avec humour l'États-Unienne Ti-Grace Atkinson, « Après tout, on nous traite toutes de lesbiennes depuis le début. » (1975 : 103) Ce besoin de radicalisme provient notamment de la désillusion de certaines féministes relativement à la gauche révolutionnaire et anticapitaliste⁷⁶. Le

⁷³ Il y avait des féministes aux pensées révolutionnaires avant cette période. Pensons à Voltairine de Cleyre, Emma Goldman, Louise Michel, Alexandra Kollontai, Madeleine Pelletier ou Éva Circé-Côté. Or, les féministes radicales des années 1970 veulent « changer la façon de penser et d'agir des individu(e)s, développer chez les femmes une nouvelle conscience de soi » (Picq, 2011 : 231).

⁷⁴ Il est possible d'évoquer la « *lavender menace* » dont parlait Betty Friedan (présidente de la NOW, en 1969), ce qui a donné lieu à la fondation de *Radicalesbians*.

⁷⁵ Cette « peur » de l'association des féministes aux lesbiennes est étudiée par Victoria Hesford (2005). Par ailleurs, l'articulation des revendications lesbiennes à l'agenda féministe n'a pas toujours été facile, jusqu'à ce jour. Cela poussera certaines à quitter les mouvements féministes. À titre historique, Annamarie Jagose fait référence à Anna Rühling qui, en 1904, en s'adressant au *Hirschfeld Scientific Humanitarian Committee*, évoque les difficultés d'inclusion des questions sur l'homosexualité féminine dans le mouvement des femmes (Lauriten et Thorstad, 1974 : 18-19 cités dans Jagose, 1996 : 44).

⁷⁶ Les tensions concernent notamment la conception moniste de la domination dans ces groupes marxistes ou de libération nationale.

mouvement qui émerge à cette époque s'autoproclame « libération des femmes⁷⁷ » ou « Women's lib ». L'objectif de se réunir sur la base d'une perspective politique radicale commune est programmatique et permettra à ces féministes d'engager des réflexions à partir d'une approche révolutionnaire sur des thèmes nouveaux, comme le corps, la sexualité, l'intimité, les violences des hommes (viol), l'exploitation domestique, la maternité.

Le féminisme radical est l'environnement théorique qui rend possible l'élaboration des premières critiques de l'hétérosexualité, comme moyen privilégié de la domination des hommes sur les femmes et du patriarcat. Les outils conceptuels développés et la lecture politique proposée des rapports sociaux entre les genres permettent d'engager une critique radicale de l'hétérosexualité, demeurée jusqu'alors – dans les sociétés en général et dans le féminisme – la forme normale et naturelle de sexualité. Comme le soutient Christine Bard : « En 1970 encore, l'hétérosexualité apparaissait comme *la* sexualité : c'est l'action des lesbiennes au sein du féminisme qui a renversé la perspective. » (2004a : 114) Une part des référents théoriques et conceptuels élaborés par les radicales va être mobilisée dans quasiment toutes les phases du débat étudié. Cela forme les premiers éléments constitutifs engagés dans la spirale des idées féministes, lesbiennes et queers au sujet de l'hétérosexualité. Pour rendre compte de cette première phase du débat, il importe, pour débiter, de s'attarder aux référents théoriques de cette perspective. Ensuite, il sera question des apports spécifiques de ces féministes radicales au débat sur l'hétérosexualité et enfin, la conception révolutionnaire de la lutte préconisée par cette tendance perspective politique fera l'objet d'une présentation, permettant ainsi de mettre l'accent sur les lesbiennes comme dissidentes de l'hétérosexualité.

2.1.1 Consolidation du radicalisme au sein des mouvements féministes

Le féminisme radical retient le patriarcat comme « racine » de l'oppression des femmes : « [A]ll other forms of social domination originated with the male supremacy » (Echols, 1989 : 139). Dans la perspective radicale, les femmes sont « individuellement et collectivement appropriées aux fins de la reproduction biologique et de la production économique » (Descarries-Bélanger et Roy, 1988 : 10).

⁷⁷ Pour la France, Françoise Picq relate que la presse aurait attribué le nom de baptême « Mouvement de libération de la femme » et que les militantes auraient toujours insisté pour mettre au pluriel l'expression « des femmes », car elles luttent « contre cette image de "la femme" où elles sont enfermées » (Picq, 2011 : 143).

À cette époque, le patriarcat est identifié comme la source première et principale de l'oppression des femmes et de la suprématie des hommes. Cette perspective moniste de la domination patriarcale dans la vie des femmes fera rapidement l'objet d'une remise en cause, notamment du point de vue des féministes antiracistes et anticapitalistes, comme l'atteste le manifeste du Combahee River Collective, en 1978⁷⁸. Le radicalisme féministe rassemble plusieurs tendances, comme celle de la spécificité (de la différence/culturelle), celle lesbienne et matérialiste⁷⁹. Chacune de ces perspectives est animée par une même volonté de révolte contre ce système qui instrumentalise la nature et la différence des sexes afin de légitimer l'oppression des femmes. Au moment de la résurgence des mouvements féministes, il est possible de distinguer au moins deux tendances qui contribueront de manière importante et différente au débat sur l'hétérosexualité. On peut reconnaître une tendance d'inspiration états-unienne et une autre plus européenne, en provenance de la France et chacune s'inscrit dans des traditions théoriques particulières⁸⁰. Ces tendances féministes se développent en parallèle, mais à des moments similaires, l'une et l'autre fourniront des outils théoriques pour penser l'hétérosexualité. Ces deux tendances émergent pratiquement en même temps et laisseront leur marque dans les différentes phases du débat tel qu'il est cartographié ici.

D'une part, le féminisme radical qui apparaît aux États-Unis insiste sur la sexualité, sur ce moyen des hommes d'accéder aux corps des femmes, sur les violences qui y sont associées, sur les insatisfactions sexuelles des femmes, sur le manque de connaissance de leur corps en raison de la médecine patriarcale, sur les contraintes qui pèsent sur elles dans leurs rapports sexuels avec les hommes, sur les possibilités de vivre une sexualité différente de celle imaginée par les hommes en général et avec d'autres femmes en particulier. L'accent mis sur le corps, la sexualité et l'intime rend possible la politisation du personnel : « le personnel est politique ». Pour nommer quelques contributrices de cette période, il faut référer entre autres à Kate Millett avec *La politique du mâle* (1970), Ti-Grace Atkinson avec *Odyssée d'une amazone* (1975), Shulamith Firestone avec *La dialectique du sexe* (1972), Anne Koedt avec *Le mythe de l'orgasme vaginal* (1968[2010]), Robin Morgan avec

⁷⁸ Ces critiques donneront lieu à l'avènement des pensées intersectionnelles dans le féminisme, il est possible d'évoquer la contribution de Kimberlé Williams Crenshaw (1989; 2005).

⁷⁹ Ces déclinaisons du féminisme radical sont détaillées dans Francine Descarries-Bélanger et Shirley Roy (1988).

⁸⁰ Mon propos n'est pas de réduire à ces deux tendances – inscrites dans des régions du monde – les féminismes radicaux. Le contexte de cette cartographie me permet d'indiquer comment ces deux traditions ont marqué les mouvements féministes et les problématisations de l'hétérosexualité proposées qui seront être déterminantes pour ce débat.

Sisterhood is Powerful an Anthology of Writings from the Women's Liberation Movement (1970)⁸¹. Pour ces autrices, la sexualité (partagée avec des hommes) est donc analysée en termes politiques. Ti-Grace Atkinson réfère « aux rapports sexuels en tant qu'institution » (1975 : 35) et Kate Millett va dans un sens similaire lorsqu'elle considère que « le terme "politique" se réfère aux rapports de force, aux dispositions par l'intermédiaire desquelles un groupe de personnes en contrôle un autre » (1970 : 37), tandis que Gayle S. Rubin pense la sexualité comme un moyen d'échange des femmes entre les hommes (1975). C'est à partir d'une réflexion fondée sur l'antagonisme des rapports sociaux de sexe que les féministes radicales rendent possibles la critique de la famille, du mariage et de la maternité les liant à l'hétérosexualité. Dans une perspective radicale, la prise de conscience d'un rapport de domination (dans ce cas-ci le patriarcat) devrait s'accompagner d'une condamnation de ce dernier et d'une mise en action pour l'abolir et s'en émanciper.

Dans le féminisme radical états-unien (mais pas uniquement), les réflexions sur les questions de sexualité qui s'amorcent dans les années 1970 prendront une place encore plus importante, dans les années 1980-90, donnant lieu aux « Sex wars », opposant caricaturalement les postures anti-sexe et pro-sexe. Dans son ouvrage *Pleasure and Danger. Exploring Female Sexuality* (1992), Carole S. Vance aborde les différentes perspectives qui s'opposaient durant les « Sex wars » et insiste pour penser une troisième voie entre les antagonismes afin d'envisager à la fois les plaisirs et les dangers : « [...] the ambivalent and contradictory extremes women experience in negotiating sexuality » (Vance, 1992 : xvi). Essentiellement, les anti-sexe (anti-violence/abolitionniste) se mobilisent contre les dangers de la sexualité patriarcale (soit celle partagée ou tarifée avec les hommes). La pornographie et la sexualité commerciale (prostitution) sont associées à des représentations de l'oppression, de la domination et de la violence des hommes envers les femmes (Firestone, 1972; Mackinnon, 1987; Dworkin, 1987). La sexualité hétérosexuelle représente une idéologie qui objectifie les femmes, s'approprie leur corps, leur sexualité et qui reconduit les privilèges des hommes. Les analyses de la violence sexuelle et de la pornographie révèlent la construction patriarcale de la sexualité : un érotisme de genre fondé sur des scripts de domination et de soumission. À l'opposé, les pro-sexe (pro-plaisir) qui se posent en réaction à la première tendance insistent sur l'autonomie sexuelle des femmes, la liberté de choix pour chacun.e (l'important reste le consentement des partenaires) et les plaisirs sexuels comme lieu de résistance et de prise de pouvoir (Califia, 1994; Rubin, 1998, 2002; Sedgwick, 1990). L'hétérosexualité, comme les autres pratiques

⁸¹ Il importe également de relever la contribution de certains groupes importants : *Redstockings, The Feminists, New York Radical Feminists, The Furies, Radicalesbians* (Echols, 1989; Enns, 2004).

sexuelles, fait l'objet de répressions, de contraintes via les normes sexuelles, sans se réduire pour autant à un lieu strict de domination des hommes sur les femmes. Les « Sex wars » vont exercer un impact majeur sur les théorisations portant sur les sexualités développées au tournant des années 1980-90 et marqueront aussi les réflexions spécifiques sur l'hétérosexualité. En fait, même si les féministes – principalement radicales – continuent à s'intéresser au plaisir des femmes dans la sexualité (ce qu'elles revendiquaient historiquement), leur attention se concentre principalement sur les rapports de domination (encore aujourd'hui⁸²) entre les genres et la dénonciation des violences perpétrées dans le cadre de ces relations intimes et à travers des pratiques spécifiques telles que la pornographie, le sadomasochisme ou le sexe tarifé. Les représentantes de la tendance *pro-sexe* seront en partie les instigatrices du champ d'études sur les sexualités (Califia, 1994; Rubin, 2002; Seidman, 1992), dans une perspective queer, associées souvent à la troisième vague féministe (Mensah, 2005).

Par ailleurs, l'Europe voit également naître, principalement en France, une tendance féministe radicale au tournant des années 1970. Cette perspective politique s'inscrit en filiation avec la tradition matérialiste qui prédomine : les conditions matérielles de la vie des femmes et les conditions d'exploitation associées au travail domestique sont nouvellement problématisées. Dès le départ, la volonté est de concevoir des outils féministes, pour penser le patriarcat, analogues aux outils théoriques marxistes qui servent à penser le capitalisme. La domination masculine est également entrevue dans une perspective moniste, comme le veut l'expression « l'ennemi principal » employée par Christine Delphy à cette époque (1970). Le rapport de domination est en fait un rapport de classes établi à partir des catégories sociales de femmes et hommes. Ces féministes radicales qui se qualifient de matérialistes développent différents outils pour penser la domination des hommes et ses effets matériels en matière de rapports sociaux dans la vie des femmes. Ce faisant, elles portent une attention particulière aux implications matérielles de l'appropriation, de l'oppression, et de l'exploitation des femmes par les hommes. Les manifestations dans les pratiques quotidiennes (des déclinaisons diverses en matière de travail) sont déterminantes dans la compréhension des rapports sociaux, par exemple la distribution inégale des ressources économiques dans le patriarcat, notamment par l'exploitation du travail domestique gratuit des femmes au sein de la famille, qui est une oppression économique (Delphy, 1970). La domination des hommes dans le patriarcat est rendue possible par l'antagonisme des rapports entre ces classes de sexe construites politiquement à des fins

⁸² Les perspectives « anti-sexe » sont encore présentes dans les débats entourant le travail du sexe (légitimité incertaine de l'argumentaire des travailleuses du sexe [Toupin, 2009]) ou la panique morale concernant la sexualité des jeunes (Mensah, 2009).

d'exploitation, ce que Colette Guillaumin nommera « sexage » (1978, 1992), tandis que Nicole-Claude Mathieu (1985a, 1991) parlera « d'appropriation individuelle (privée) et collective (publique) » des femmes par les hommes. C'est donc à partir d'une réflexion fondée sur l'antagonisme des rapports sociaux de sexe que les féministes radicales matérialistes sont à même d'interroger la division sexuelle du travail, la famille et le couple et, les liens avec l'hétérosexualité. Dans une perspective matérialiste et radicale, la prise de conscience d'un rapport de domination (dans ce cas-ci le patriarcat) devrait également s'accompagner d'une condamnation de ce dernier et d'une mise en action pour l'abolir et s'en émanciper. Ces outils théoriques vont accompagner l'ensemble des théorisations sur l'hétérosexualité afin de mettre l'accent sur les dimensions matérielles et le rapport au travail en lien avec ces arrangements intimes.

Ces deux perspectives féministes radicales caractérisent le contexte culturel, politique et théorique qui permet le développement des premières réflexions critiques au sujet de l'hétérosexualité. Ces féministes imposent une rupture avec les fondements des féminismes libéraux ainsi qu'avec les autres féministes qui ne concevaient pas la lutte au patriarcat comme étant irréductible à tout autre. L'antagonisme dans les rapports sociaux entre les femmes et les hommes imposera une réflexion sur les dimensions intimes, notamment au sein de l'hétérosexualité. L'accroissement de la visibilité et de la parole des lesbiennes bouscule les référents implicites hétérosexuels des féministes, notamment en ce qui concerne la sexualité et les manifestations de violence. « Après le refoulement de la question de l'homosexualité dans le féminisme de la première vague, le Mouvement de libération des femmes devient le laboratoire privilégié d'une identité politique nouvelle : le lesbianisme », soutient Christine Bard (2004a : 111). Ces perspectives critiques qui émergent au sein des féminismes radicaux permettent de faire valoir le lesbianisme comme une possibilité de dissidence et de résistance au patriarcat et à l'hétérosexualité. Enfin, les féministes radicales et les féministes lesbiennes développent les outils qui seront déterminants pour l'ensemble du débat sur l'hétérosexualité.

2.1.2 Formulation de critiques féministes radicales à l'(hétéro)sexualité

Deux contributions à la problématisation de l'hétérosexualité sont attribuables à cette première phase du débat. Le premier élément qui doit être évoqué concerne la critique de la sexualité et de l'intimité en des termes politiques. Les féministes radicales montrent l'importance des rapports sociaux entre les femmes et les hommes dans la sexualité, la famille, l'amour, le mariage, la violence et la maternité.

Plus spécifiquement, au sujet de la sexualité, la mise en évidence du rapport social permet de montrer les liens politiques entre l'hétérosexualité et le patriarcat. Le deuxième élément concerne les apports critiques des féministes lesbiennes au sujet de la présomption d'hétérosexualité dans le féminisme. Cela rend possible la dénaturalisation du désir dans la sexualité et la formulation d'une solution de rechange : le lesbianisme. Les féministes radicales et les lesbiennes féministes mettent à profit les analyses des radicales afin de contester explicitement l'hétérosexualité. Cela débouche sur la proposition incontournable, pour cette première phase du débat, d'Adrienne Rich « Compulsory Heterosexuality and Lesbian Existence », écrite en 1978⁸³.

Tout d'abord, les féministes radicales font émerger le caractère politique et patriarcal de la sexualité. Il est possible de regrouper en trois éléments centraux leurs apports à la question de la sexualité. Premièrement, elles démontrent la dimension androcentrée de la sexualité. La sexualité féminine n'est qu'un calque de la conception masculine, organisée autour du phallus et donc, du plaisir et de l'orgasme des hommes. Pensée à travers un filtre phallogentré et orientée vers la pénétration vaginale, la sexualité des femmes n'en est pas une, si elle n'est pas partagée avec les hommes. La sexualité des femmes reste incomplète sans la complémentarité avec les hommes (Delphy, 1991). Il faut revenir à la contribution de Luce Irigaray : « La sexualité féminine a toujours été pensée à partir de paramètres masculins [...] Son lot serait celui du "manque", de l'"atrophie" (du sexe), et de l'"envie du pénis" comme seul sexe reconnu valeureux » (1974a : 54). La sexualité des femmes est à imaginer en dehors de ces référents phalliques et du regard des hommes. Deuxièmement, la sexualité partagée dans un contexte patriarcal est jugée dangereuse. En politisant l'intime, elles font apparaître les dimensions violentes de la sexualité, notamment en ce qui concerne le viol conjugal (Brownmiller, 1976; MacKinnon, 1982, 1989). Des représentations (la pornographie ou la prostitution) ou des pratiques (agression ou viol) sont mises au jour pour démontrer les formes de violence et d'injustice à grande échelle dont font l'objet les femmes dans la sexualité patriarcale (Dworkin, 1981; Morgan, 1980). Troisièmement, la sexualité dans le patriarcat est fondée sur un rapport de pouvoir antagonique et asymétrique entre les femmes et les hommes. La sexualité est donc un moyen pour les hommes d'avoir accès aux corps des femmes, par et pour leur propre plaisir. La sexualité permet aux hommes d'avoir accès – de posséder – le corps des femmes. Les féministes radicales font la démonstration du contrôle, de l'appropriation et de l'exploitation du corps des femmes et de leur sexualité dans le

⁸³ L'article « Compulsory Heterosexuality and Lesbian Existence » est publié en 1980 dans *Signs* et traduit vers le français en 1981 dans *Nouvelles questions féministes* « La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne ».

contexte de l'hétérosexualité. L'hétérosexualité naturalisée est un moyen des hommes et du patriarcat qui permet d'imposer la famille, le mariage et la maternité aux femmes.

Ensuite, l'apport des lesbiennes féministes repose d'abord sur leur essentielle visibilité appelant au renversement de perspective selon laquelle l'hétérosexualité apparaît comme « la » sexualité (Bard, 2004 : 114). Même s'il y avait déjà des lesbiennes au sein du féminisme de la première vague, ce n'est qu'au sein du radicalisme qu'elles peuvent enfin faire valoir leur critique. Les lesbiennes contestent la présomption d'hétérosexualité dans les discours et les pratiques féministes. Les lesbiennes obligent à une dénormalisation et une dénaturalisation de l'attirance et du désir des femmes pour les hommes. Les lesbiennes dénoncent les présomptions d'attirance normale entre les personnes des deux genres (identifié.es socialement comme femme et homme). Jules Falquet résume ainsi l'apport des lesbiennes féministes à la problématisation de l'hétérosexualité, qui :

[...] loin d'être une inclination sexuelle naturelle chez l'être humain, est imposée aux femmes par la force, c'est-à-dire à la fois par la violence physique et matérielle, y compris économique, et par un solide contrôle idéologique, symbolique et politique, qui fait intervenir un ensemble de dispositifs qui vont de la pornographie jusqu'à la psychanalyse (2009).

Les féministes lesbiennes sortent le lesbianisme et l'hétérosexualité du cadre strict des pratiques et des préférences sexuelles intimes et individuelles pour les poser en termes de rapports de pouvoir et de pratiques sociales; déplacement qui deviendra obligatoire pour la problématisation de l'hétérosexualité. Pour *Radicalesbians* : « A Lesbian is the rage of all women condensed to the point of explosion. » (1970 : 1) De plus, l'hétérosexualité étant pensée majoritairement en matière de violence et de domination masculine, envisager la sexualité et la vie entre femmes devient une manière de se libérer du pouvoir des hommes et du patriarcat.

Cette première phase du débat aboutit à une contribution très importante pour la suite des discussions sur l'hétérosexualité. L'hétérosexualité serait une composante majeure du patriarcat, c'est-à-dire une institution politique. Adrienne Rich suggère de penser l'hétérosexualité comme une institution politique, comme la maternité, dont la contrainte pèse sur *toutes* les femmes : « Il est grand temps de faire une critique féministe de la contrainte à l'hétérosexualité qui pèse sur les femmes. » (Rich, 1981 : 16) Elle établit un lien entre les critiques féministes radicales de la sexualité et l'in/visibilité des lesbiennes pour illustrer le pouvoir de l'hétérosexualité qui « contribue au réseau de contraintes aboutissant à la conviction chez les femmes que le mariage et l'orientation sexuelle vers les hommes

sont des composantes inévitables de leur existence » (Rich, 1981 : 24). L'hétérosexualité ne peut pas être une préférence pour les femmes, « mais quelque chose qui a dû être imposé, dirigé, organisé, répandu par la propagande et maintenu par la force [...] », affirme Adrienne Rich (1981 : 31). L'autrice montre comment l'hétérosexualité est un instrument du pouvoir des hommes qui se manifeste comme suit : interdiction aux femmes de toute sexualité en imposant la leur (préservation de la virginité, violence, centralité du coït); exploitation du travail des femmes en contrôlant le produit (travail domestique, maternité, le soin aux enfants); entrave à leur liberté de différentes manières; utilisation des femmes comme objets d'échange; limitation de leur créativité et de leur capacité à apprendre pour devenir critique (Rich, 1981 : 23-24)⁸⁴. Elle appelle donc à la reconnaissance et à une critique de cette imposition, ce qui demande beaucoup de courage et de force (surtout pour les « hétérosexuellement-identifiée »). Mais Adrienne Rich considère que cela peut conduire à une grande récompense : « une libération de la pensée, de nouveaux chemins à explorer, l'ébranlement d'une nouvelle région de silence, une nouvelle clarté dans les rapports personnels » (Rich, 1981 : 32). Elle insiste sur l'idée selon laquelle les femmes ne sont pas naturellement hétérosexuelles, l'existence (historique) lesbienne est occultée par les féministes (et les femmes) elles-mêmes.

Enfin, par la pensée féministe radicale et la contribution d'Adrienne Rich, l'hétérosexualité est comprise comme un moyen – une institution – naturalisé et normalisé pour assurer la domination des hommes sur les femmes. La mise au jour des dimensions politiques de la sexualité permet de montrer l'ensemble des contraintes qui pèse sur les femmes dans le privé et l'intimité en raison de leur rapport avec les hommes dans le mariage et la famille, ce qui affecte leur rapport à leur corps, aux déplacements, aux conditions matérielles de leur vie. Penser la sexualité en termes politiques permet de penser l'hétérosexualité comme une institution sociale.

2.1.3 Conception féministe radicale de la lutte contre l'(hétéro)sexualité

Les féministes radicales adoptent une posture révolutionnaire par rapport au système patriarcal et aux catégories sociales sexuelles. Le système patriarcal qui assure l'appropriation, la domination et l'exploitation des femmes par les hommes, notamment par l'hétérosexualité, doit être aboli et non simplement réformé. En fonction de cet objectif ultime, les féministes radicales tentent de mettre à

⁸⁴ J'ai synthétisé et reformulé la proposition d'Adrienne Rich par souci d'espace.

mal ce système par tous les moyens, ce qui commande de vivre et de militer dans des espaces où elles ne sont pas continuellement sous l'emprise des hommes. « Straight women are confused by men, don't put women first » (1975 : 74), soutient Rita Mae Brown comme d'autres féministes radicales de son époque. En 1968, le groupe féministe radical états-unien Cell-16 prônait le programme suivant : « celibacy, separatism, karate » (Echols, 1989 : 158) et elles suggéraient aux femmes « to swear off sex and relationships with men, to learn karate and to live in communes » (Echols, 1989 : 160). Le maintien de relations avec les hommes tant au plan politique qu'au plan intime devient contre-productif pour la libération des femmes de la domination. Ti-Grace Atkinson affirme que les alliances politiques entre les sexes devraient être abandonnées « parce qu'elles sont définitivement inéquitables et parce qu'elles aliènent nécessairement les femmes de leur intérêt naturel de classe [...] » (1975 : 59). Pour cela, l'un des critères à la base de l'organisation politique pour les féministes radicales est la non-mixité ou les espaces politiques homosociaux. Ces pratiques de non-mixité dans les luttes au patriarcat prendront différentes formes, toutes n'étant pas d'égales intensités politiques (Echols, 1989)⁸⁵. La non-mixité sur la base du genre implique le refus de déléguer à autrui la dimension « programmation des luttes » (Lamoureux, 1986), mais elle évite aussi toute forme de collaboration avec les hommes.

Les féministes radicales états-uniennes vont parler de « Woman-Identified-Woman » ou de l'identification aux autres femmes sur des bases politiques, mais pas uniquement, pour lutter contre la domination patriarcale. Selon la proposition d'Adrienne Rich, l'identification aux autres femmes par le continuum lesbien est potentiellement libératrice : « L'identification-aux-femmes est une source d'énergie, une fontaine potentielle de pouvoir féminin, qui est violemment stoppée et gaspillée sous le règne de l'institution hétérosexuelle. » (1981 : 39) L'identification aux femmes, comme marque de solidarité politique, mais aussi d'amour, de sexualité ou d'amitié constitue une accumulation d'énergie nouvelle pour la lutte de libération des femmes. La proposition du continuum lesbien défini comme « un large registre – aussi bien dans l'histoire que dans la vie de chaque femme – d'expériences impliquant une identification aux femmes » (Rich, 1981 : 32) fait l'objet de critiques en raison du brouillage qu'il produit entre différentes situations où les femmes se choisissent : les solidarités féminines; les femmes qui s'identifient aux autres sur le plan des solidarités politiques pour faire échec au patriarcat; et celles qui en choisissent d'autres pour des raisons de préférences

⁸⁵ Dans le cadre de mon mémoire (Mayer, 2012), j'ai rendu compte des différentes formes d'organisation en non-mixité privilégiées par les féministes, en évaluant les critères qui peuvent distinguer un espace non-mixte politique entre féministes d'un espace qui serait plutôt un espace de vie entre femmes.

sexuelles (ce qui n'exclut pas que ces dernières soient engagées dans la lutte féministe par le fait même) (Chamberland, 1989).

Les solidarités « Woman-Identified-Woman » valorisées par les féministes radicales pour contrer l'atomisation de chacune dans le système patriarcal rendent possible la rupture avec les hommes sur les plans politiques, mais également de l'intime. Dans ces circonstances, le lesbianisme se pose en cohérence sur le plan politique, comme le veut l'adage attribué à Ti-Grace Atkinson « Feminism is the theory; lesbianism is the practice ». Elle soutient par ailleurs cette idée :

Pour s'accrocher à l'ennemi, il faut être prêt à y mettre le prix : sa propre vie. Entrer en relation avec un homme aussi dépouillé soit-il (complètement et publiquement) du rôle masculin, serait encore un risque. Mais s'unir avec un homme qui a fait moins encore, c'est du suicide. Les femmes agissent encore sur une base individuelle plutôt que politique. Prouver sa conscience de classe c'est se couper des hommes, de ces unités de deux personnes face à face (par exemple le mariage et la maternité). Aucune amélioration significative de la situation des femmes ne sera possible sans cette décision. (Atkinson, 1975 : 106)

Les lesbiennes se posent comme une menace réelle à la domination des hommes, car elles constituent une solution de rechange à la vie avec les hommes, à l'hétérosexualité et au patriarcat.

Les féministes radicales se concentrent sur les enjeux de sexualité tandis que les féministes radicales matérialistes mettent l'accent sur les conditions d'appropriation et d'exploitation de la sexualité, du corps et du travail des femmes. Au sein de cette tendance se confirment les volontés de radicalisation de la pensée lesbienne sur les assises radicales en émergence. Les féministes de cette première phase mettent à disposition tous les outils critiques pour remettre en question et penser en des termes politiques la sexualité hétéro, le mariage, la famille et la maternité. Or, les critiques formulées à l'encontre des dimensions violentes de la sexualité laissent une conception négative de la sexualité partagée avec les hommes qui marquera les périodes subséquentes des débats (qui culmine avec les « Sex wars »). Cette première phase se caractérise par la proposition d'Adrienne Rich (1981) dont des éléments marqueront l'ensemble du débat, jusqu'à ce jour. Ce qui est retenu est certainement l'idée de la « contrainte à l'hétérosexualité », elle n'est ni naturelle, ni un choix, elle est imposée. L'hétérosexualité est pensée à partir de ce moment comme une institution sociale et l'un des moyens envisagés pour défier le pouvoir des hommes est l'identification aux femmes, par « le continuum lesbien ». La visibilité grandissante des lesbiennes rend encore plus menaçantes ces féministes

radicales, car le lesbianisme se pose comme une solution de rechange à la domination des hommes. Ce filon sera investi dans la phase subséquente du débat.

2.2 Radicalisme lesbien et autonomie politique

Le lesbianisme radical est une tendance politique qui prend forme au sein des divers mouvements féministes radicaux au tournant des années 1980. Mais avant cette concrétisation les volontés de radicalisation et d'autonomisation d'une pensée et d'un mouvement se remarquent déjà dans les discours des *Radicalesbians* ou bien des *Gouines Rouges*. Le radicalisme lesbien sera visible pour une durée de plus ou moins quinze ans⁸⁶. Il y a une volonté chez certaines lesbiennes d'une visibilisation publique du lesbianisme et d'une communauté de lesbiennes indépendante du mouvement féministe (Lamoureux, 1998a; Turcotte, 2003). Cette perspective plonge ses racines dans le féminisme radical et incite à une radicalisation d'idées déjà existantes. Cette perspective a exercé une influence majeure sur l'ensemble du féminisme et sur la problématisation de l'hétérosexualité.

En fait, le féminisme et le lesbianisme radical entretiennent des liens tendus. L'enjeu reste de trancher laquelle parmi les deux postures permet le mieux d'interroger les structures de domination et d'oppression des femmes. Monique Wittig affirme :

Politiquement, le féminisme en tant que phénomène théorique et pratique inclut le lesbianisme tout en étant dépassé par lui. Sans le féminisme, le lesbianisme comme phénomène politique n'aurait pas existé [...] Sur le plan théorique, le lesbianisme et le féminisme articulent leurs positions de telle manière que l'un interroge toujours l'autre. [Mais,] le lesbianisme est historiquement la culture grâce à laquelle nous pouvons questionner politiquement la société hétérosexuelle et ses catégories sexuelles, sur la signification de ses institutions de domination en général et en particulier sur la signification de cette institution de dépendance personnelle qu'est le mariage imposé aux femmes. (2007 : 85)

Ainsi, le lesbianisme n'est plus simplement une préférence sexuelle ou amoureuse qui est certes résistante à l'hétéro-patriarcat : elle se constitue en tant qu'affirmation politique et courant de pensée autonome. Le lesbianisme radical est aussi associé à certains groupes politiques connus très actifs⁸⁷.

⁸⁶ En dépit d'une production théorique concentrée dans cette période, des militantes demeurent actives, comme en atteste la reprise des activités du groupe *Amazones d'hier, Lesbiennes d'aujourd'hui* en 2014, au Québec, qui a publié une nouvelle édition de leur revue du même nom.

⁸⁷ Il importe d'évoquer : Leeds Revolutionary Feminist Group, en Angleterre; les Lesbiennes de Jussieu ou Front des lesbiennes radicales, en France; ou Amazones d'Hier Lesbiennes d'Aujourd'hui, au Québec-Canada.

L'une des contributions majeures de ce courant est celle de Monique Wittig, par le biais de textes comme « On ne naît pas femmes » (1980) et « La pensée Straight » (2007).

Dans l'intérêt de rendre compte de la contribution du lesbianisme radical à la problématisation de l'hétérosexualité, il sera premièrement question des ruptures politiques et théoriques qu'opèrent ces militantes pour fonder leur courant distinct ainsi que de l'ancrage théorique propre à cette perspective; deuxièmement, les apports spécifiques de ce courant de pensée à la problématisation de l'hétérosexualité seront présentés; troisièmement, la conception de la lutte à l'hétérosexualité préconisée par cette tendance fera l'objet d'une présentation.

2.2.1 Radicalisme lesbien et mouvement féministe radical

Les lesbiennes radicales échafaudent leur pensée dans la continuité de la perspective matérialiste du féminisme (surtout dans sa déclinaison française, notamment Nicole-Claude Mathieu, Christine Delphy, Colette Guillaumin, Paola Tabet⁸⁸), mais également avec un certain héritage provenant de la tendance radicale et lesbienne du féminisme, notamment états-unienne. Ces liens d'appartenance au féminisme matérialiste sont évoqués fréquemment par les lesbiennes radicales pour réaffirmer les insuffisances trouvées, rendant la radicalisation et l'autonomie politique nécessaires. La filiation avec les féministes matérialistes s'illustre par l'incorporation de certains éléments théoriques tels que les « classes de sexes » qui font des femmes et des hommes des catégories politiques dont les rapports sont antagoniques; le « sexage » qui suppose une compréhension de l'appropriation des femmes dans sa double dimension privée et publique (Guillaumin, 1978; 1992); la matérialité des rapports d'exploitation privés et publics qui impliquent l'extirpation du travail (domestique, notamment) gratuit des femmes (Delphy); la nécessité de l'« autre-différent à tous les niveaux » pour justifier et à la fois masquer l'exploitation (Wittig : 2007) et enfin, l'impératif révolutionnaire qui impose l'abolition des structures de l'hétéro-patriarcat.

Le lien d'appartenance avec le féminisme radical se retrouve dans la poursuite de la politisation de la sexualité. Elles insistent sur le slogan « le personnel est politique » (Brossard, 2005) pour interroger

⁸⁸ Il s'agit des féministes de qui Monique Wittig se dit redevable en raison de leur travail théorique, qui lui permet « d'attaquer le monde straight sur le plan conceptuel » (Wittig, 2007 : 14).

l'hétérosexualité plus précisément comme système politique autonome du patriarcat et non simplement, comme composante de ce dernier. Selon Louise Turcotte (1998; 2003), les féministes ont peu problématisé le « privé » et ont plutôt privilégié la politisation de ce rapport en tentant de le rendre public au moyen de revendications sur l'avortement, la contraception ou la lutte aux violences « mais la relation réellement privée, c'est-à-dire l'hétérosexualité qui fonde les rapports hommes-femmes, n'a jamais été questionnée », affirme-t-elle (1998 : 365). Bien que les lesbiennes radicales telles que Louise Turcotte (1998; 2003) reconnaissent le travail en amont de Colette Guillaumin sur l'obligation sexuelle, les féministes matérialistes d'avant 1980 n'auraient commencé à réellement problématiser l'hétérosexualité qu'en raison des travaux de Monique Wittig. « En analysant le système patriarcal, le féminisme matérialiste a ignoré cependant un aspect primordial des rapports sociaux de sexe, soit l'hétérosexualité. » (Turcotte, 1998 : 370.) Si pour les féministes, l'hétérosexualité avait été jusqu'alors un élément central dans l'oppression des femmes, l'institution hétérosexuelle ne restait qu'une simple composante du patriarcat, ce qui s'avère insuffisant pour les lesbiennes radicales.

Il s'agit de la première rupture opérée par les lesbiennes radicales : l'hétérosexualité n'est plus seulement un outil du patriarcat, mais un « régime politique » (pour reprendre les mots de Monique Wittig [1980]) qui organise toute la société. Cette prise de distance face au féminisme se pose comme l'affirmation de fondements distincts. L'abolition du patriarcat ne mettra pas fin à l'hétérosexualité. Pour les lesbiennes radicales, « l'hétérosexualité est le régime politique sous lequel nous vivons, fondé sur l'esclavagisation des femmes », affirme Monique Wittig (2007 : 13). Le féminisme est accusé de ne pas aller assez loin dans sa dénonciation du rôle central qu'occupe l'hétérosexualité dans les sociétés patriarcales : « Le féminisme n'a pas montré comment l'hétérosexualité est la stratégie du pouvoir patriarcal exercé contre les femmes, comment elle n'est pas une sexualité, comment elle est antagoniste avec les intérêts de la classe des femmes », affirme le groupe français les Lesbiennes de Jussieu (1981 : 80-81). À cette accusation, s'ajoute une insuffisance dans l'application de la théorie des classes sexuelles qui implique, dans sa logique, une lutte à la différence, à l'opposition privé/public et, aux catégories sociales femmes et hommes. L'hétérosexualité est pensée comme une organisation sociale majeure à partir de laquelle se ramifie un ensemble d'autres composantes sociales. Selon Sheila Jeffreys :

They [les lesbiennes radicales] go further than simply identifying heterosexuality as the structural support of male supremacy [comme le font les féministes en général]. They identify heterosexuality as the root of all other oppressions that exist under male supremacy. Heterosexuality is based on and justified by the concept of difference.

Without this concept, rooted in heterosexuality, other systems of oppression could not function (1990 : 297.)

En conséquence, les lesbiennes radicales déplacent les luttes contre les pratiques oppressives de l'hétérosexualité et les modalités du patriarcat vers l'abolition de l'hétérosexualité et des catégories de femmes et hommes. Elles parleront de « l'hétéro-pouvoir », de « l'hétéro-socialité », de « l'hétéro-stratégie » et de « l'hétéro-oppression. » (Jussieu, 1981 : 78.) Selon la Québécoise Louise Turcotte, les lesbiennes radicales se posent « comme un mouvement de résistance axé sur la remise en question globale du système social fondé sur l'hétérosexualité » (1998 : 365). En somme, la structuration politique et théorique du lesbianisme radical autour de l'hétérosexualité comme moyen et comme stratégie de l'oppression des femmes et son abolition comme objectif politique marque un déplacement majeur pour les pensées féministes.

La deuxième rupture opérée par les lesbiennes radicales concerne le passage de l'identification aux femmes, comme féministes, à celle de lesbiennes. L'identification à « lesbienne » ne se réduit pas simplement à la préférence sexuelle, mais devient une façon de se poser en dehors des sociétés hétérosexuelles. Elles effectuent un déplacement par rapport au féminisme, car les luttes féministes pour l'avancement des droits des femmes ont toujours été menées à partir du point de vue et dans l'intérêt des femmes. Le passage de l'identification aux femmes-féministes, aux femmes-lesbiennes, aux lesbiennes politiques témoigne de cette prise de distance. Cette affirmation est très claire dans les discours de certaines, notamment celles en filiation directe avec Monique Wittig. Pour Louise Turcotte, la déclaration de Monique Wittig faite en 1978 lors du *Modern Language Association* à New York selon laquelle : « les lesbiennes ne sont pas des femmes »⁸⁹ constitue un moment décisif pour le mouvement et l'analyse féministe, car l'identification aux femmes allait de soi et constituait un consensus non-interrogé : cette déclaration bouleversera le mouvement sur le plan politique et théorique (Turcotte, 2007 : 18). L'hétérosexualité est « le régime politique » sociétal (Wittig, 2007 : 13) qui repose sur l'« autre-différent », comme une « nécessité ontologique », que Monique Wittig nomme la pensée *straight* (Wittig, 2007 : 58). Cet « autre-différent » désigne les femmes construites dans l'hétérosexualité et la domination des hommes sur elles. Ce ne sont que les lesbiennes et une société lesbienne qui démontrent que « la division à part des hommes dont les femmes ont été l'objet est politique » et qu'elles ont « été re-construites idéologiquement en un groupe naturel » (Wittig, 1980 : 75). En fait, « les femmes » sont « les

⁸⁹ Ce texte sera publié dans *Questions féministes* « La pensée Straight » (1980) ainsi que dans une monographie du même titre publié en 2001 aux éditions Balland et 2007 aux Éditions Amsterdam.

femelles des hommes » (Wittig, 2007 : 83) dans le régime politique hétérosexuel : « être femme » est la marque de l'opresseur qui les constitue comme différentes. Les lesbiennes radicales se distancient des propositions de quelques-unes des lesbiennes séparatistes (par exemple, Ti-Grace Atkinson, 1975; Charlotte Bunch; 1975; Radicalesbians, 1970) de constituer des communautés de lesbiennes, mais plus particulièrement de celle des lesbiennes féministes associées au continuum lesbien pensé par Adrienne Rich (1980) pour qui l'existence lesbienne se fonde sur une identification aux femmes. L'identification aux femmes constitue un problème politique pour les lesbiennes radicales, car l'abolition des catégories de sexe va de pair avec celle de l'hétérosexualité. Plus encore, c'est l'hétérosexualité dans sa nécessité de l'autre-différent qui donne un sens et réifie perpétuellement le mythe de « la femme ». « Refuser de devenir hétérosexuel (ou de le rester) a toujours voulu dire refuser consciemment ou non de vouloir devenir une femme ou un homme », affirme Monique Wittig (1980 : 78). Ainsi, être une femme signifie être dans l'hétérosexualité et être disponible à l'appropriation par les hommes; cela fait donc des lesbiennes des « non-femmes », des « fugitives » au mythe patriarcal de « la femme », des femmes marrons échappées à leur classe, des fugitives, des rebelles (Wittig, 1980; 2007). Les lesbiennes ont toujours été perçues comme dissidentes du patriarcat, mais pour les lesbiennes radicales cela signifie exister en dehors de ce qui est signifiant pour l'hétéro-société. Être lesbienne (une non-femme) représente une posture privilégiée pour concourir à l'abolition de « la femme » et de l'hétérosexualité. Enfin, les ruptures opérées par les militantes lesbiennes radicales furent nécessaires pour fonder un courant distinct. Ce courant lesbien radical s'écrit dans les mots des lesbiennes qui riment avec ruptures, résistances et utopies, selon Louise Turcotte (2003 : 33).

2.2.2 Contributions des lesbiennes radicales à la critique de l'hétérosexualité

Les apports du lesbianisme radical à la problématisation de l'hétérosexualité sont nombreux. La radicalité de leur pensée n'a pas été sans créer de vives tensions avec le féminisme en général et avec les femmes investies dans des relations hétérosexuelles en particulier. Trois éléments doivent être abordés : la compréhension de l'hétérosexualité comme système idéologique et politique; la démonstration des dangers de l'hétérosexualité dans la vie des femmes; et la désignation des lesbiennes et du lesbianisme comme la posture cohérente pour la lutte à l'hétérosexualité et à la suprématie des hommes.

La première contribution réside dans le rôle déterminant qu'elles attribuent à l'hétérosexualité. Selon cette perspective, l'hétérosexualité représente plus qu'une institution sociale du patriarcat, elle est un système idéologique et politique sur lequel repose et s'érige l'ensemble des oppressions dont les femmes sont victimes (Jeffreys, 1990; Turcotte, 1998; Wittig, 1980, 2007). L'hétérosexualité occupe donc un rôle primordial dans l'établissement et le maintien du patriarcat, de la différence et de la hiérarchie entre les femmes et les hommes, ce qui explique l'orientation principale des luttes des lesbiennes radicales à son encontre. Selon ces dernières, les théories féministes occultent le rôle déterminant de l'idéologie et des structures hétérosexuelles dans leurs analyses d'institutions telles que le mariage, la maternité ou la division sexuelle du travail (Brossard, 2005 : 72). Sheila Jeffreys affirme que la centralité accordée à l'hétérosexualité par les lesbiennes radicales comble une sorte d'angle mort chez les féministes :

According to a radical lesbian analysis, heterosexuality is constructed by various means, including force, and relies upon the prevention of the bonding of women. This is the missing link in feminist theory. Feminist analyses of love, sex, domestic labour, male violence, sex roles and the division of labour all fall into place coherently when heterosexuality is understood as the system that organises males supremacy. (1990 : 299.)

L'hétérosexualité est comprise comme pilier du patriarcat, comme une stratégie politique dont le but est « [...] de maintenir [ce] système en place, de le perpétuer, de cacher les antagonismes, de masquer les oppresseurs, et surtout, de nous séparer "au nom de l'amour", de faire même renier notre appartenance à une classe, de nous retourner contre nos intérêts », affirment les Lesbiennes de Jussieu (1981 : 80). La société est pensée comme hétérosexuelle et socle de la suprématie des hommes.

En fait, la tendance lesbienne radicale est largement inspirée par les travaux de Monique Wittig. Cette dernière montre la centralité de l'hétérosexualité dans la société : la « pensée straight », comme elle la nomme. À son avis, la pensée *straight* est structurante philosophiquement et politiquement : « C'est ainsi qu'on parle de l'échange des femmes, la différence des sexes, l'ordre symbolique, l'inconscient, le désir, la jouissance, la culture, l'histoire, catégories qui n'ont de sens actuellement que dans l'hétérosexualité ou pensée de la différence des sexes comme dogme philosophique et politique. » (Wittig, 2007 : 58.) L'hétérosexualité ne peut fonctionner (ni se perpétuer) économiquement, symboliquement, linguistiquement, politiquement sans ces différences qui masquent l'antagonisme, le conflit. Elle identifie ce sur quoi repose la société, mais pointe également comment rompre ce système. « Si nous lesbiennes, homosexuels nous continuons à nous dire, à nous concevoir des femmes, des hommes, nous contribuons au maintien de l'hétérosexualité » (Wittig, 2007 : 59). Pour Monique Wittig, il faut détruire « la-femme » et anéantir la pensée *straight* : « [...] ce qui fait une

femme, c'est une relation sociale particulière à un homme, relation qui implique des obligations personnelles et physiques aussi bien que des obligations économiques [...] relation à laquelle les lesbiennes échappent en refusant de devenir ou de rester hétérosexuelles » (2007 : 52). Monique Wittig soutient qu'il ne faut pas détruire le lesbianisme parce qu'il représente la seule forme d'organisation qui permette de vivre libres : « [...] "lesbiennes" est le seul concept que je connaisse qui soit au-delà des catégories de sexe (femme et homme) parce que le sujet désigné (lesbienne) N'EST PAS une femme, ni économiquement, ni politiquement, ni idéologiquement. » (ses majuscules, Wittig, 2007 : 52.) En résumé, c'est à partir de la pensée de Monique Wittig que les lesbiennes radicales élaborent leur conceptualisation de l'hétérosexualité en retenant deux éléments majeurs : 1) la société est hétérosexuelle et être une femme n'a de sens que dans cette société et 2) les lesbiennes échappent à cette société et en représentent la plus grande menace.

Le deuxième élément concerne la démonstration des impacts négatifs et des dangers encourus par les femmes en raison de relations hétérosexuelles. Les nombreux abus de pouvoir et les actes de violence que les hommes commettent constituent des raisons valables pour quitter ces liens hétérosexuels suffisamment dangereux. Si l'hétérosexualité comme système idéologique et politique fait l'objet d'une critique par les lesbiennes radicales, les pratiques hétérosexuelles sont contestées. À leur avis, l'hétérosexualité rend possible des manifestations de violence de la part des hommes à l'encontre des femmes cautionnées institutionnellement, que ce soit le viol/agression sexuelle; l'exploitation du travail; la contrainte à la reproduction. Ces violences sont tolérées et perpétrées au nom de l'amour, de la nature, de la sexualité, de la différence (Jussieu, 1981 : 78). Les lesbiennes radicales insistent très largement sur les questions de subordination, de domination, de violence dans les pratiques sexuelles. La question du pouvoir des hommes à l'encontre des femmes dans la sexualité spécifiquement est au cœur des critiques formulées. Cela suppose la soumission des femmes aux hommes, à leurs besoins et désirs sexuels. Les lesbiennes radicales interrogent donc frontalement les « désirs hétérosexuels » qui sont compris comme une érotisation du pouvoir de la différence « so heterosexual desire for men is based upon eroticising the otherness of women, an otherness which is based upon a difference of power » (Jeffreys, 1990 : 300-301). La légitimité du désir hétérosexuel est remise en cause pour les femmes de façon générale et pour celles qui se disent féministes en particulier. Si le désir hétérosexuel est considéré comme issu d'une érotisation du pouvoir de la différence, le désir lesbien est quant à lui présenté comme le désir de la même, de la réciprocité et de l'égalité. Ainsi, l'abolition du désir hétérosexuel devient une condition nécessaire, dans la conception lesbienne radicale, pour se libérer de la suprématie des hommes (Jeffreys, 1990 : 312).

En fonction de cette conception de l'hétérosexualité, les lesbiennes radicales croient que les femmes doivent quitter l'hétérosexualité pour des questions de sécurité, de bien-être, de bonheur et de dignité. Sue Wilkinson et Celia Kitzinger affirment pour leur part que : « Not only is heterosexuality exhausting for women, it is also dangerous. Many feminists (lesbian and heterosexual) have pointed out that a great deal of violence against women takes place within or is associated with heterosexual institutions. » (1993 : 13.) Les pratiques sexuelles et la structure sociale du couple monogame sont parmi les exemples des dangers découlant directement de l'hétérosexualité; cela mène inexorablement à quitter ces liens. Par ailleurs, la sexualité hétérosexuelle et le couple monogame sont deux des éléments principaux autour desquels se structure l'argumentaire du groupe de lesbiennes radicales formé par des Anglaises : Leeds Revolutionary Feminists Group dans leur pamphlet le plus connu *Love your Enemy?* D'abord, les pratiques sexuelles (consentantes ou non) qu'ont des femmes avec les hommes sont vivement dénoncées. La sexualité hétéro est construite par et pour la suprématie des hommes et assure la perpétuation de la soumission des femmes. La sexualité hétérosexuelle se construit donc à travers un ensemble de référents binaires hiérarchiques tels que la domination/la soumission, la conquête/être conquise, le pouvoir/le non-pouvoir, l'action/la passivité. L'hétérosexualité associée au pouvoir des hommes s'incarne dans le phallus des hommes selon l'imaginaire lesbien radical (mais pas uniquement⁹⁰). Symboliquement, le pénis (comme partie du corps) est associé au pouvoir sur le corps des femmes, à la conquête et à son envahissement. Le phallus dans l'acte sexuel de la pénétration devient violence, humiliation et prise de pouvoir. D'ailleurs, depuis la publication du mythe de l'orgasme vaginal d'Anne Koedt, il devient plus facile de soutenir le (dé) plaisir des femmes dans la sexualité partagée avec un homme. À ce sujet, Leeds Revolutionary Feminists Group insiste bien sur cet aspect :

The penetration is an act of great symbolic significance by which the oppressor enters the body of the oppressed. But it is more than a symbol, its function and effect is the punishment and control of women. [...] For man it is an act of power and mastery which makes him stronger, not just over one woman but over all women. So every woman who engages in penetration bolsters the oppressor and reinforces the class power of men. (1981 : 6)

Cette conception associée aux pratiques sexuelles hétérosexuelles ne concerne pas que certaines relations dites violentes ou non consentantes, mais elle vise à être généralisée à l'ensemble de la sexualité entre femmes et hommes. Le but est de montrer le caractère fondamentalement oppressif de l'hétérosexualité. Ensuite, le couple hétérosexuel (monogame, reproductif et exclusif) se voit très

⁹⁰ Cela était présent dans la pensée de certaines radicales, comme Luce Irigaray notamment.

sévèrement contesté. Le couple représente une unité profondément politique qui permet à chaque homme d'avoir le contrôle individuellement sur chaque femme : appropriation de son travail sexuel, reproductif, domestique, émotif. Plus encore, ce sont l'amour et la sexualité qui assurent le brouillage des rapports antagoniques violents, qui dépolitisent les rapports de classes de sexe, qui humanisent les hommes dans leur position d'opresseurs. En fait, le couple est pensé comme un autre moyen d'asseoir le pouvoir des hommes sur les femmes, de les contraindre dans l'espace, d'asservir leur travail (re)productif : « in it [le couple] each individual woman comes under the control of an individual man [...] Any woman who takes part in a heterosexual couple helps to shore up male supremacy by making its foundations stronger » (Leeds Revolutionary Feminist Group, 1981 : 5-6). En fait, les rapports tels qu'ils sont prescrits dans les dynamiques relationnelles hétérosexuelles impliquent inévitablement de la dépendance amoureuse⁹¹, de la domination, de la hiérarchie et du pouvoir des hommes sur les femmes.

Ces critiques formulées à l'endroit des pratiques sexuelles hétérosexuelles et de l'investissement dans le couple s'accompagnent d'une sorte d'injonction au choix. En fait, procéder au choix *conscient* et *délibéré* de quitter ces rapports est vu comme l'avenue la plus cohérente à privilégier et celles qui demeurent au sein de ces relations se voient attribuées une part de responsabilité dans la stabilité ainsi que dans la perpétuation de l'hétéro-société. Le choix de rompre ou d'abandonner volontairement les relations hétérosexuelles indique clairement que cette personne ne consent pas à cette société. Le fait de demeurer au sein de l'hétérosexualité est suspect : ces femmes ne sont pas complètement conscientes des enjeux sociaux politiques dont il est question; elles érotisent volontairement le pouvoir des hommes et leur soumission; ou elles ne sont pas réellement féministes. L'entretien de relations hétérosexuelles et les pratiques sexuelles hétéro apparaissent comme étant incompatibles avec le féminisme ou plus largement, avec la lutte contre la suprématie des hommes.

Le dernier élément est l'insistance sur la nécessaire cohérence politique, sur l'injonction à appliquer les principes théoriques (la lutte des classes de sexe) et sur l'obligation de radicalité dans l'action pour l'aboutissement de la lutte. Cette dernière caractéristique s'inscrit dans le prolongement de la précédente. Eu égard aux dangers et aux violences de l'hétérosexualité, abandonner/quitter ces

⁹¹ Les numéros 31 et 32 des *Cahiers du GRIF* (1985) abordent la question de la dépendance et de l'indépendance amoureuse dans l'hétérosexualité. Les éditrices écrivent : « À cette crise [la dépendance amoureuse dans l'hétérosexualité] l'homosexualité semble une réponse. [C]e n'est pas que la dépendance soit absente de la relation homosexuée mais c'est qu'elle n'y renforce pas la structure sociale » (GRIF, 1985 : 6).

relations représentent l'avenue politique à suivre et celles qui ne s'y engagent pas sont considérées comme des collaboratrices (Wittig, 1980; Jussieu, 1981; Jeffreys, 1990; Leeds Revolutionary Feminists Group, 1981). Cette accusation a pris la forme de certains slogans qui sont attribués au lesbianisme radical : « Hétéro-“Féminisme” = Kapos du Patriarcat », « En temps de guerre des sexes, l'hétéro-féminisme est de la collaboration de classe » comme l'ont écrit les Lesbiennes de Jussieu (1981), tandis que le Leeds Revolutionary Feminists Group a employé pour sa part la formulation « Love your Enemy? » (1981). En fait, l'accusation de collaborer avec les hommes (comme classe sociale et comme individus) formulée contre les féministes hétérosexuelles, mais également contre toutes celles qui pensaient les luttes politiques en mixité, repose sur un double argument. D'une part, la collaboration freine les énergies vitales du mouvement par la division entre les femmes, par les liens maintenus avec les hommes. Les hétérosexuelles sont accusées de ne pas s'engager dans la solidarité de classe par le souhait (avoué ou non) de préserver leurs relations : elles demeurent en mode compromis parce qu'elles « aiment » leur oppresseur. Par ailleurs, Sheila Jeffreys soutient qu'il est problématique de ne pas pouvoir s'engager pleinement dans la lutte : « It is not possible to keep little bits of unfreedom, such as in the area of sexuality, because they give some people pleasure, if we are serious about wanting women's liberation. » (1990 : 312.) Ainsi, l'intériorisation des mécanismes d'oppression par les femmes les contraint à collaborer et nuit à l'avancement des luttes : ces femmes sont prises dans l'aliénation hétérosexuelle. « Elles apprennent [les hétérosexuelles, notamment] à se méfier des autres femmes, elles apprennent à trahir leur classe au profit des Autres. C'est un pli qu'on a du mal à perdre, le pli d'“aimer” l'oppression, et de se couper de la “Même”, de la trahir. Un vécu profondément politique. Une collaboration d'une horreur sans nom. » (Jussieu, 1981 : 78) L'énergie transformatrice générée par les femmes se voit anéantie par les relations de divers ordres qu'elles entretiennent avec les hommes. Ces relations hétérosexuelles sont un moyen, une stratégie de perpétuation des rapports de domination dans lesquels les femmes sont prises.

D'autre part, la collaboration permet une humanisation de l'oppresseur, une dépolitisation des rapports antagoniques femmes/hommes et une forme de bénéfices collatéraux (privilèges) découlant de ces relations hétérosexuelles assurant leur fidélité. « [P]our obliger les femmes à pactiser avec l'oppresseur, le patriarcat a inventé la grande Logique Hétérosexuelle : les femmes doivent aimer les hommes, les concevoir non comme ce qu'ils sont, des ennemis, mais comme des êtres humains », affirment également les Lesbiennes de Jussieu (1981 : 78). Si ces relations hétérosexuelles sont jugées importantes pour celles qui les entretiennent, c'est qu'elles refusent de reconnaître l'antagonisme flagrant qui caractérise ces rapports. L'idée même de collaboration repose sur la

désignation des hommes comme ennemis principaux et toute relation hétérosexuelle implique pour les femmes de collaborer à la perpétuation de l'hétéro-société. Cela permet donc aux lesbiennes radicales de considérer que les hétérosexuelles, même féministes, nuisent aux luttes et plus encore, leur collaboration rend la scission politique nécessaire. Le postulat sous-jacent aux deux arguments de la collaboration est que l'investissement des femmes dans des relations hétérosexuelles les empêche de lutter réellement pour l'abolition de l'hétérosexualité. Cette rupture est une étape essentielle et le lesbianisme reste le moyen le plus efficace politiquement. Il va sans dire que l'accusation de collaboration a eu une forte résonance au sein des mouvements féministes. En fait, la collaboration est pensée comme une « désolidarisation de classe » et une forme de compromis qui dénote un manque de radicalité dans l'engagement, voire une forme d'aliénation. Louise Turcotte demandait à ce titre : « La collaboration des hétérosexuelles ne peut que reposer sur une inconscience des enjeux sociopolitiques ou voire, de conscience féministe dominée? » (1998 : 374) L'accusation de collaboration pousse les hétérosexuelles dans leurs derniers retranchements et les oblige à interroger fondamentalement leurs motivations à entretenir des relations hétérosexuelles.

Enfin, la formulation de cette accusation de collaboration a des conséquences pour le féminisme en général et pour les solidarités féministes en particulier. Si les lesbiennes (féministes et radicales) emploient dans les années 1970 la non-mixité organisationnelle face aux féministes hétérosexuelles (Lamoureux, 1998a : 181), les lesbiennes radicales opteront dans les années 1980 pour la rupture afin de s'autonomiser du féminisme et de fonder leur propre mouvement (Turcotte, 1998 : 366). Si certaines lesbiennes radicales privilégient l'autonomie politique parce que les féministes qui entretiennent des relations hétérosexuelles ne peuvent plus être des alliées, d'autres considèrent être « rejetées » du féminisme, car elles ont une pensée trop percutante (Jussieu, 1981 : 87).

2.2.3 Révolutionner l'hétérosexualité par le lesbianisme

Le lesbianisme radical propose une conception révolutionnaire de la lutte. L'intérêt n'est pas l'aménagement de nouveaux rapports plus égalitaires, mais la destruction du système social de l'hétérosexualité. Il s'agit également de la possibilité de vivre autrement, en dehors de la société patriarcale hétérosexuelle. Jill Johnston soutient qu'« Historically the lesbian had two choices: being criminal or going straight. » (1973 : 277) La radicalité politique de leur projet est nécessaire. L'hétérosexualité devient incompatible avec le féminisme et la rupture avec cette institution au profit

du lesbianisme politique constitue le moyen pour imaginer et vivre dans une société non-hétérosexuelle (Jeffreys, 1990; Turcotte, 1998).

D'abord, la conception de la lutte vise la révolution des structures hétéro-sociales et l'abolition des catégories de sexes femme et homme qui n'ont de sens que dans l'hétérosexualité. Ainsi, les lesbiennes radicales souhaitent un monde complètement différent de celui dominé par la pensée *straight*. Cet élan révolutionnaire fait dire à Monique Wittig que :

La dénomination « femme » disparaîtra sans aucun doute de la même manière que disparaîtra la dénomination « homme » avec la fin de l'oppression/exploitation des femmes en tant que classe par les hommes en tant que classe. L'humanité doit se trouver un autre nom pour elle-même et une autre grammaire qui en finirait avec les genres, l'indice linguistique d'oppositions politiques (2007 : 83).

Pour tendre vers cet idéal, il semble que le lesbianisme soit la façon la plus cohérente de s'y engager. Ensuite, ce moyen pour mener la lutte que privilégient les lesbiennes radicales signifie deux choses : rompre toutes relations avec l'opresseur et s'identifier au lesbianisme comme positionnement politique et non simplement, comme femmes qui aiment d'autres femmes et, qui vivent et militent avec elles. Il importe de relever que si pour plusieurs lesbiennes radicales cela implique de vivre une sexualité lesbienne, ce n'est pas obligatoire dans la pensée de toutes. Cette nuance est d'ailleurs présente dans la pensée de Leeds Revolutionary Feminists Group : « Our definition of a political lesbian is a woman-identified woman who does not fuck men. It does not mean compulsory sexual activity with women. » (1980 : 5.) Être lesbiennes et adopter le lesbianisme radical comme positionnement politique est certes une voie qui permette d'explorer, et de mettre en pratique, ce que Monique Wittig nomme « [...] une autre dimension de l'humain[, une] dimension en dehors de ce qui est masculin et féminin » (2007 : 84-85). Plus encore, le lesbianisme est réellement pensé comme le moyen le plus radical et le plus cohérent pour lutter contre les structures hétérosexuelles : il s'agit de la menace la plus claire à l'équilibre de cette société. Pour les lesbiennes en général et surtout pour les radicales, le lesbianisme est pensé comme une menace importante à l'hétérosexualité et à la société patriarcale (Wittig, 1980, 2007; Turcotte, 1998, 2007). Le lesbianisme comme positionnement politique est un acte de résistance (Clarke, 1996). Les lesbiennes radicales considèrent que le terme « lesbienne » représente dans ce monde des hommes : les non-appropriées, les ennemies, les rivales, les « anormales ». Pour Sheila Jeffreys, « lesbian separatists are creating such a society and showing that a world beyond heterosexuality is possible. » (1990 : 299.) En somme, sur le plan de la lutte, le lesbianisme permet de lutter radicalement contre l'hétéro-société tout en permettant l'expérimentation pour ces personnes de liens sociaux au-delà de la société *straight* (Wittig, 2007).

En conclusion, la pensée des lesbiennes radicales bouleverse les pensées féministes et oblige à concevoir distinctement l'hétérosexualité du système patriarcal. La spirale des idées féministes sur l'hétérosexualité n'est pas interrompue, mais la contribution des lesbiennes radicales à la problématisation de l'hétérosexualité – par sa radicalité – pousse les féministes, et notamment les hétérosexuelles, dans leurs derniers retranchements. Les hétérosexuelles sont forcées à interroger leurs relations privées avec les hommes et leurs rôles dans la perpétuation de ce système politique. La pensée de Monique Wittig aura ouvert la voie à de nouvelles explorations politiques et théoriques, à l'intérieur et à l'extérieur du féminisme, dans le sillage de Judith Butler et des théories queers. Si la scission entre le lesbianisme radical et les féminismes est aux yeux de certaines la seule façon de créer l'espace nécessaire pour que se construise et s'épanouisse une pensée et une action contre l'hétérosexualité, d'autres considèrent plutôt qu'il s'agissait d'une erreur rompant des liens importants autant pour le féminisme que pour les lesbiennes.

2.3 Féministes se définissant comme hétérosexuelles

L'hétérosexualité demeure invisibilisée dans le féminisme et dans les sociétés. Les féministes ont très peu affiché et revendiqué leur hétérosexualité. Il s'agissait d'un aspect de la vie intime souvent non-problématisé. Il faut rappeler que les féministes de toutes tendances politiques ont historiquement critiqué différents aspects relativement aux relations intimes, sexuelles, amoureuses ou familiales entretenues avec les hommes (l'amour, l'union, les enjeux juridiques, la reproduction, la famille, les tâches domestiques, la sexualité, les violences ou le rapport au travail salarié), sans montrer explicitement leurs liens avec l'hétérosexualité. Si les premières critiques de l'hétérosexualité sont venues de femmes impliquées dans les relations hétérosexuelles (Thompson, 1993)⁹² ou bien de célibataires, les analyses développées par les lesbiennes (féministes ou radicales) ont occupé une place prédominante dans les mouvements féministes. Pendant une quinzaine d'années à partir de 1980, certaines féministes radicales choisissent d'intervenir dans ce débat afin de contrer l'opposition

⁹² Denise Thompson émet l'hypothèse suivante : « The heterosexual feminist critique of heterosexuality was short lived. It had petered out by the mid-1970s [...] except, of course, for continuing feminist struggles for reproductive rights and women's autonomy and independence, and against rape, marital violence, child sexual abuse, sexual harassment, etc., none of which was labelled 'heterosexual' any longer (although it was sometimes attributed to 'the family'). If I were to speculate about the reason for this on the basis of my own experience of feminism, I would suggest that many of the 'heterosexual' feminists who mounted the initial critiques became lesbians [...], and the same time, the challenge developed and broadened and became even more unequivocal than the original critique » (1993 : 173).

entre l'hétérosexualité et le féminisme, et ce, à partir de leur posture d'hétérosexuelles, ce qui est assez nouveau⁹³. Elles participent au débat en se positionnant comme hétérosexuelles *et* féministes. Leur prise de parole s'inscrit, d'une part, dans le refus d'être délégitimées comme féministes radicales parce qu'elles sont hétérosexuelles et d'autre part, parce qu'elles considèrent nécessaire de nuancer la conception monolithique et négative de l'hétérosexualité mise de l'avant par les lesbiennes dans le cadre de ce débat. De façon plus précise, les féministes qui interviennent comme hétérosexuelles affirment que leur posture est légitime et cohérente *philosophiquement* en fonction des théories féministes radicales (auxquelles elles adhèrent majoritairement) ainsi que *politiquement* par leur participation réelle au projet politique féministe. Ces prises de parole se font néanmoins, dans le contexte de ce débat, plutôt sur la défensive. Carol Smart considère que cette phase du débat opère sous deux registres : « One could be characterised as the working out of old angers, or the return of the repressed, and the other could be seen as a fresh attempt to create discursive heterosexualities (and bisexualities) open to the same constructive scrutinises as have been lesbian and gay sexualities. » (1996 : 168.)

L'adage féministe « le personnel est politique » prend une profondeur nouvelle pour ces féministes hétérosexuelles dont certaines manifestent la perception d'un retournement du politique contre l'intime et d'une injonction à la justification de leurs désirs sexuels envers les hommes (de Lesseps, 1980; Segal, 1994; Smart, 1996). Marianna Valverde (1989) croit que les féministes hétérosexuelles semblent porter inutilement tout le poids de la cohérence du féminisme, ce qui nuit à la réflexion. Cette cohérence suppose de ne plus évoluer dans les institutions patriarcales et dans l'hétérosexualité. Elle soulève les paradoxes qui sont en jeu :

« S'abandonner » sexuellement à un homme a souvent voulu dire se soumettre totalement au patriarcat; se laisser séduire a souvent impliqué [de] laisser un homme croire qu'il avait du pouvoir sur *toutes* les femmes. C'est pourquoi nous nous sentons une responsabilité particulière de résister au pouvoir mâle; nous avons le sentiment d'abandonner nos sœurs lorsque nous agissons autrement (Valverde, 1989 : 74).

« Il nous faut être plus tolérantes envers nous-mêmes » (Valverde, 1989 : 74) soutient-elle, pour arriver à politiser de façon constructive leur hétérosexualité. Cette identification comme hétérosexuelle et féministe semble inconfortable.

⁹³ Il est à noter que les féministes regroupées dans cette catégorie ont participé au débat en s'identifiant comme hétérosexuelles ou en faisant état d'une expérience à titre d'hétérosexuelles. Elles ont parlé au « nous ». Elles ont pu au cours de leur vie se retrouver dans un autre positionnement social, comme lesbiennes, queers ou personnes transsexuelles.

Il importe de rappeler l'ouvrage de Sue Wilkinson et Celia Kitzinger, *Heterosexuality. A Feminism & Psychology Reader* (1993) qui rassemble des contributions de féministes réfléchissant à l'incidence de leur hétérosexualité sur leur féminisme. Plusieurs évoquent leur malaise par rapport à l'étiquette d'hétérosexuelle (Bem, 1993; Mapstone, 1993; Rowland, 1993; Young, 1993), pendant qu'une autre se dit désespérée de ne pas éprouver de désir sexuel pour des femmes (Lee Bartky, 1993). Certaines notent l'insuffisance discursive, politique et théorique pour parler de leur expérience qui se pose sous forme de paradoxes (Crawford, 1993; Gill et Walker, 1993; Robinson, 1993) et une révèle son impression de solitude et d'isolement face aux contradictions qui se posent entre hétérosexualité et féminisme (Yuval-Davis, 1993). D'autres évoquent leur sentiment de culpabilité par rapport « aux sœurs lesbiennes » desquelles elles ne veulent pas se désolidariser, sans pour autant évacuer la complexité des enjeux qui les concernent comme hétéros (Gill et Walker, 1993). Les collaboratrices sont gênées d'être interrogées sur leur hétérosexualité. Au sujet de cette publication, Lynne Segal (1994) et Wendy Hollway (1993) considèrent que les éditrices cherchaient à exposer, encore une fois, les misères d'être hétérosexuelles. Par ailleurs, Lynne Segal soutient que :

It is with pleasure, rather than distress, that they [Wilkinson et Kitzinger, 1993] inform their readers of the guilt they have managed to elicit as one of the main sentiments from their selected sample of victims when describing their (hetero)sexual fantasies and desires. (As though guilt, shame, and self-doubt were not the most depressingly familiar sentiments women have learned to connect with their sexuality.) (Segal, 1994 : 215-216.)

Enfin, les textes de ce recueil témoignent de l'ambiance acrimonieuse de cette période du débat marquée par l'opposition entre hétérosexualité et féminisme sur le plan de l'identification et par le soupçon à l'endroit des hétérosexuelles.

Pour rendre compte de la participation des féministes hétérosexuelles à ce débat, il importe d'évoquer d'abord les réponses qu'elles ont formulées aux attaques des lesbiennes; ensuite, il sera question de leurs contributions à la problématisation de l'hétérosexualité et enfin, l'intérêt sera porté vers leur conception de la lutte féministe.

2.3.1 Des hétérosexuelles prennent la parole et répondent aux lesbiennes radicales

L'intervention des féministes hétérosexuelles se caractérise par quatre éléments : 1) la légitimité des femmes hétérosexuelles à se dire féministes; 2) la notion de choix de l'orientation sexuelle; 3) le refus de la conception monolithique de l'hétérosexualité et enfin 4) la constitution d'un sentiment de culpabilité chez les féministes hétérosexuelles.

Pour commencer, cette injonction à quitter les relations hétérosexuelles dans un souci de cohérence politique soulève deux enjeux selon les féministes hétérosexuelles. D'abord, l'idée de « classe des femmes » suppose une « communauté de sort » dans le patriarcat. Dans cette logique, elles ont des intérêts communs à travers les luttes féministes en dépit de leur orientation sexuelle. Elles remettent également en doute la possibilité pour certaines femmes d'échapper à la classe de sexe, sous prétexte qu'elles ne sont pas en relation avec les hommes. C'est à l'affirmation « les lesbiennes ne sont pas femmes » de Monique Wittig (1980), que répond Marie-Jo Dhavernas :

The belief that refusing all contact with men is enough to make a woman a “non-woman”, as Wittig says, is not only an illusion but is also in contradiction with the notion of sex-class. As long as there is a system which is founded on two totally distinct “sex-classes”, it will be impossible to step out of the class in which one was born, as society will continue to treat those who see themselves as “escapees” in exactly the same way as the others. (1996 : 151)

Les féministes hétérosexuelles reconnaissent la portée symbolique et politique des lesbiennes et de la rupture des liens intimes avec les hommes par le lesbianisme (Dhavernas, 1996; Valverde, 1989), mais elles soutiennent que les classes de sexe existent toujours. Il ne faut pas confondre la volonté d'abolition des critères du féminin avec le groupe social des femmes. En 1981, le comité de rédaction de *Nouvelles questions féministes* affirme que : « [...] le premier objectif de la lutte est la transformation de cette “classe en soi” en “classe pour soi”; l'acquisition par cette classe objective d'une conscience subjective de classe. Le corollaire du constat de la communauté de sort est l'affirmation de la nécessité de solidarité. » (Collectif, 1981 : 8.) Cette *nécessaire* solidarité de classe de sexe ne peut être menée par une avant-garde éclairée, les lesbiennes, et ne peut pas exclure certaines femmes du féminisme, les hétérosexuelles. Les luttes féministes doivent partir de ce que chacune perçoit comme étant oppressif. Cet aspect de la désolidarisation mène à l'autre élément contesté, c'est-à-dire à l'affirmation selon laquelle les femmes hétérosexuelles seraient des collaboratrices de classes, des traîtres à la lutte des féministes ou des incapables de capacité critique. Les féministes hétérosexuelles refusent d'être accusées « de collaborer » ou de soutenir la suprématie des hommes (Haber, 1979; Crawford, 1993; Lesseps, 1980; Ramazanoglu, 1993). Même si la critique

de l'hétérosexualité est essentielle, elle ne devrait pas impliquer la condamnation des hétérosexuelles. Il demeure possible de poursuivre la critique de l'hétérosexualité dans une perspective qui inclut toutes les femmes. Les féministes hétérosexuelles reconnaissent que l'hétérosexualité « sépare les femmes les unes des autres »⁹⁴, mais rappellent que c'est le patriarcat qui les unit (Dhavernas, 1996 : 152). Ainsi, les hétérosexuelles ont ressenti le besoin d'affirmer leur appartenance au féminisme radical et de rappeler qu'il est possible d'être féministes même comme hétérosexuelles.

La question du choix de l'orientation sexuelle pose problème. Il y a confrontation sur le plan des registres politiques : pour les lesbiennes radicales, quitter l'hétérosexualité était une question de cohérence politique, tandis que pour les féministes hétérosexuelles, il s'agissait d'un choix difficile en matière de désirs, de préférences sexuelles ou relationnelles. Dans le cas des lesbiennes, la possibilité du « choix » se superpose à celle de la cohérence de la vie personnelle en regard du projet politique. La possibilité du « choix » s'incarne surtout dans la mise en action par rapport à l'hétérosexualité. Quant aux hétérosexuelles, la question du choix se pose différemment. Cette option de l'orientation sexuelle (devenir lesbienne) en fonction des convictions politiques (féministes) a été révélatrice dans la vie de nombreuses femmes, mais pas pour toutes. Ainsi, celles qui poursuivent ou amorcent des relations hétérosexuelles révélaient, en quelque sorte, leur aliénation.

L'hétérosexualité peut-elle être un choix valide pour une féministe? Mariana Valverde rappelle que « l'hétérosexualité n'est pas notre destin. C'est un *choix* que nous pouvons faire – ou, plus justement, ce serait un *choix* si notre société était pluraliste et plus souple dans sa construction des choix sexuels » (1989 : 66). L'hétérosexualité se pose effectivement comme une contrainte pour les féministes hétérosexuelles avec laquelle elles souhaitent négocier. Dans la perspective des féministes hétérosexuelles, l'hétérosexualité est appelée à changer, mais pas à disparaître. Les lesbiennes radicales mobilisaient l'idée de choix de l'orientation sexuelle sur deux plans : choisir volontairement une relation hétérosexuelle suppose un risque de violence, de domination (voire de mort) (Thompson, 1993; Wilkinson et Kitzinger, 1993) et démontre une volonté de correspondre aux attentes sociales patriarcales d'être une femme soumise et d'être avec un homme dominant (Wittig, 1980). Si faire le choix de quitter les relations hétérosexuelles devient pour certaines une fin politique ou une condition

⁹⁴ Cette idée selon laquelle l'hétérosexualité séparerait les femmes est attribuable, principalement, aux lesbiennes radicales. Il faut reconnaître que l'hétérosexualité instaure des pratiques spécifiques qui servent les intérêts des hommes, comme la compétition, la comparaison et la non-solidarité.

essentielle de la lutte et de l'amour entre égales, pour les féministes hétérosexuelles, cette option stratégique semble mener vers une impasse.

La posture défensive ou de légitimation adoptée par certaines féministes hétérosexuelles les pousse à dire qu'elles expérimentent *aussi* l'amour, la tendresse, la confiance mutuelle, comme les lesbiennes (Crawford, 1993; Segal, 1994; Smart, 1996). Elles souhaitent surtout pouvoir – sans être discréditées – entretenir des liens avec des hommes sans être accusées de laisser leur féminisme à la porte de la chambre ou de la maison. L'emploi de l'expression du choix politique semble peu adéquat en ce qui concerne l'orientation sexuelle. « The notion of political choice implies that lesbians could, if they so choose, desire men. To turn desire into a voluntary decision is to remove all meaning from it », soutient Marie-Jo Dhavernas (1996 : 153). En réponse à cette question du choix, plusieurs féministes optent plutôt pour interroger les formes que prennent leurs désirs sexuels (Gill et Walker, 1993; Segal, 1997; Smart, 1996; Valverde, 1989; Yuval-Davis, 1993). Emmanuèle de Lesseps déplore, dans ce contexte, que les désirs des hétérosexuelles soient perçus comme le mauvais choix :

Il est encore plus difficile de parler de ses *désirs* hétérosexuels, car là encore il semble implicite qu'une lesbienne-choix-politique les définit comme aliénation, puisque ce n'est pas le « bon choix », et puisque ces désirs entérinent et maintiennent l'hétérosexualité, rapport dans lequel intervient l'oppression des femmes. (de Lesseps, 1980 : 57.)

La reconnaissance des désirs sexuels des femmes, quels qu'ils soient, implique le passage de la passivité imposée par le patriarcat au statut de sujet et d'actrices sexuelles : « La lutte contre l'objectivation des femmes, c'est en même temps la lutte pour la reconnaissance du *désir* des femmes. » (de Lesseps, 1980 : 60.) La libération sexuelle devrait pouvoir se conjuguer avec une libération de tous les désirs des femmes. Ainsi, être séduites et vouloir séduire supposent deux choses distinctes qui ne peuvent être réduites à la volonté d'être l'objet des désirs de l'autre. Par conséquent, il importe de reconnaître le potentiel d'action des femmes hétérosexuelles, ce que la perspective lesbienne semble nier. Le fait d'être ou de rester hétérosexuelle devient une forme d'incomplétude, une insuffisance ou un manque de radicalité dans l'engagement féministe, en d'autres mots : le mauvais choix. L'idée du choix reste le cœur des tensions : « s'émanciper » en devenant lesbienne ou bien correspondre aux rôles genrés par l'entretien de relations hétérosexuelles.

Les féministes hétérosexuelles dénoncent la conception monolithique de l'hétérosexualité employée par les lesbiennes, selon laquelle les hétéros auraient un « désir de soumission » ou de « se faire

objectifier » par leur partenaire. Elles ne se reconnaissent pas dans la perception péjorative de l'érotisation du pouvoir et de la différence, comme le présente Sheila Jeffreys en affirmant que le « Heterosexual desire is eroticised power difference » (1990). En fait, elles ne choisissent pas les relations hétérosexuelles pour le désir d'être soumises aux hommes ou d'être leurs objets sexuels : « [I]e désir hétérosexuel d'une femme n'a pas pour cause la représentation de l'homme comme "supérieur", même si cette représentation est indissociable de l'érotisme chez beaucoup de femmes », concède Emmanuèle de Lesseps (1980 : 63). La conception de l'hétérosexualité qui se dégage des théorisations lesbiennes radicales se réduit à l'oppression, la domination et la violence des hommes à l'endroit des femmes. Plus encore, la pénétration ne semble pas avoir d'autres significations que celle de la soumission, notamment dans les travaux d'Andrea Dworkin (1981, 1987), Catharine A. Mackinnon (1982, 1987, 1989) ou Sheila Jeffreys (1990). La représentation de l'hétérosexualité mobilisée par les lesbiennes s'apparente à la tendance anti-sexe des « Sex wars » des années 1980. Premièrement, la sexualité avec les hommes (qui se résumerait à la pénétration étant synonyme de soumission et de domination) est dénoncée et deuxièmement, le couple hétéro (comme structure fondamentale de la suprématie des hommes sur les femmes) est contesté⁹⁵. Les dynamiques relationnelles hétérosexuelles (la sexualité et le couple) impliqueraient de la dépendance amoureuse, de la domination, de la hiérarchie et du pouvoir des hommes sur les femmes. Les féministes hétérosexuelles s'opposent à une telle représentation monolithique de leur sexualité, de leurs relations de couple en affirmant que leurs désirs ne se résument pas à un « désir de soumission » ou à la passivité (Campbell, 1980; Jacklin, 1993; Lesseps, 1980; Robinson, 1993; Rowland, 1992) et que des rapports égalitaires peuvent s'établir (Jacklin, 1993). Des féministes hétérosexuelles considèrent cette conception de la sexualité comme réductrice et estiment que leurs expériences sont plus complexes. Il s'agit de leur point de vue d'une idéologie :

Resistance, collaborators, kapos – these are the terms that radical lesbians use to talk about this problem. Because they [les lesbiennes radicales] fail to analyse sexual oppression in its complexity and its specificity, radical lesbians are obliged to replace our concrete reality – which doesn't fit into their schemas – by recourse to the imagination, to fit women into the stories of other peoples' oppressions rather than bringing our own history to light. This is why it is important to criticize this theory: stripped of pertinence, it doesn't bring us anything to use in our struggle for our liberation. (Dhavernas, 1996 : 154)

Les féministes hétérosexuelles arguent que les associations de collaboration avec l'opresseur, de trahison, de délégitimation comme « vraies » féministes ou de manque de radicalité politique ont apporté un sentiment de culpabilité. Ce sentiment négatif aurait eu pour conséquence de restreindre la politisation de l'hétérosexualité, de l'intimité. Plus encore, la culpabilité n'est pas propice aux

⁹⁵ Voir : Leeds Revolutionary Feminist Group (1981 : 5-6).

changements sociaux, elle les freine, comme le rappelle Mariana Valverde : « nous avons plutôt tendance à reproduire ces mêmes actes [hétérosexuels patriarcaux et stéréotypés] qui ont provoqué un sentiment de culpabilité ou de honte » (1989 : 75). Selon Alice Echols : « [...] the movement's villainization of heterosexuality seems to offer heterosexual feminists very little but self-denial and guilt. » (1992 : 65.) La culpabilité et le sentiment d'incomplétude comme féministe sont présents dans les interventions des féministes hétérosexuelles à cette époque⁹⁶.

2.3.2 Apports des féministes hétérosexuelles à la problématisation de l'hétérosexualité

Leurs apports à la problématisation de l'hétérosexualité se situent sur deux plans. Le premier apport est de pointer le manque d'outils pour parler de leur expérience vécue avec complexité (Crawford, 1993; Ramazanoglu, 1993; Robinson, 1993; Smart, 1996; Valverde, 1989). Roselind Gill et Rebecca Walker notent les tensions qui existent entre leur identification comme féministes et leur implication dans des relations hétérosexuelles : « [...] the contradiction between what we think or know rationally and what we sometimes want or feel. We have no adequate language to theorize this » (1993 : 69). Cette carence dans la pensée féministe pour « se dire » hétérosexuelles pourrait être due à l'accaparement des réflexions sur l'hétérosexualité par les lesbiennes. Wendy Hollway (1993) croit que la conception péjorative dans le féminisme de la sexualité hétéro est attribuable au silence des hétéros en raison de leur sentiment de culpabilité : « The absence/invisibility of heterosexual women's satisfactions and pleasures in sexual relationships with men contributes to the undoubted dominance of a radical feminist discourse which construes heterosexual sex entirely in terms of oppressive one-way power relations. » (Hollway, 1993 : 412). Mariana Valverde associe le silence collectif des hétérosexuelles à une mauvaise interprétation du slogan « le personnel est politique », car elles « craignent que leurs pratiques sexuelles soient jugées comme politiquement incorrectes » (1989 : 73). Elle soupçonne une résistance à interroger l'amour, l'intimité et la sexualité par « crainte de ne pas apprécier ce que nous pourrions découvrir sur nous-mêmes », parce qu'à un moment ou à un autre, certaines femmes reconnaissent avoir toléré « pendant un certain temps des pratiques sexuelles qui les avilissaient » (1989 : 73). Ce silence est dommageable, selon Wendy Hollway, pour le développement des théories et des pratiques féministes (1993 : 412). Cela

⁹⁶ Cette référence au sentiment de culpabilité est évoquée sous diverses formes dans les textes recueillis par Sue Wilkinson et Celia Kitzinger. *Heterosexuality. A Feminism & Psychology Reader* (1993). Par ailleurs, quelques collaboratrices évoquent l'importance de sortir de cette impasse en arrêtant de voir l'hétérosexualité comme une contradiction avec le féminisme et de tenter de penser en termes d'intersections : « Heterosexuality is constituted in a matrix formed by the intersection of negotiated situations, desires, fears and attitudes. » (Young, 1993 : 38.)

pourrait expliquer le « trou philosophique » dans la pensée féministe pour les femmes hétérosexuelles selon Jane Gaines : « While there is a tradition within mainstream feminism of disregarding gender in the choice of love object and in pro-sex feminism of disregarding gender in the choice of love object and in pro-sex feminism a tradition of acceptance of any choice, there are no philosophical grounds in any feminist camp for feminists choosing men. » (1995 : 395.) Par souci de combler ce trou, Carol Smart (1996 : 177) croit qu'il est nécessaire d'entrevoir une réflexion en dehors du registre de la confession, de l'impression de collaboration ou de la culpabilité.

Le deuxième apport consiste à fournir une conception de l'hétérosexualité qui corresponde davantage à leur expérience, notamment en matière de sexualité. Les femmes ne peuvent pas avoir volontairement « le désir d'être opprimées » dans le cadre de relations hétérosexuelles; le rapport d'oppression est un rapport social « objectif », c'est-à-dire indépendant du sentiment qu'ont, ou peuvent avoir, les femmes de n'être pas opprimées, rappelle Emmanuèle de Lesseps (1980 : 59). Les relations ne s'y réduisent pas et celles qui sont hétérosexuelles ne cherchent pas seulement à être dominées ou objectivées. Sur ce plan, la contribution de Lynne Segal dans *Straight Sex. Rethinking the Politics of Pleasure* (1994) est intéressante :

There are different heterosexual experiences and different heterosexualities. We need to explore them, both to affirm those which are based on safety, trust and affection (however brief or long-lasting), and which therefore empower women, and also to wonder (because it won't ever be easy) how to strengthen women to handle those which are not (1994 : 261).

Penser l'hétérosexualité de manière plurielle permet de montrer les formes diverses qu'elle peut prendre. Si les féministes ont remis en doute la naturalité des besoins et des comportements sexuels des hommes pour les penser en termes politiques, les associations entre pénis, pénétration, violence et pouvoir restent pourtant peu interrogées. Il devient nécessaire pour certaines de proposer une conception positive de la sexualité, notamment en ce qui concerne la pénétration : « If there is safety, trust and love in the relationship, having the man's penis inside your vagina can signify as the ultimate in closeness. » (Hollway, 1993 : 413-414.) L'intérêt reste la multiplication des représentations de l'hétérosexualité afin d'exposer des réalités relationnelles et des manifestations des désirs hétérosexuels féminins qui ne s'apparentent pas uniquement à « [...] a long grey stream of heterosexual misery » (Hollway, 1993). Si les féministes hétérosexuelles ont ressenti le besoin de fournir une conception différente de l'hétérosexualité, cette démarche a toutefois été perçue par d'autres comme légitimation ou évacuation des éléments problématiques propres à l'institution hétérosexuelle, comme le relate Carol Smart : « [...] radical feminists were blamed for ignoring

positive aspects of heterosexual women's sexuality and heterosexual feminists were blamed for talking about pleasure in the face of systems of sexual exploitation and abuse. » (1996 : 170.) Contester la conception monolithique de l'hétérosexualité permet de nuancer et pluraliser les désirs sexuels hétéros qui ne peuvent pas se réduire à l'attirance pour la soumission au pouvoir et à la force des hommes. Les gestes sexuels posés dans un contexte hétérosexuel peuvent avoir des significations diverses : « Thus heterosexuality and penetration does not have to mean, for example, the rape and dehumanisation of all women, even though it may mean this in certain contexts or at certain moments. » (Smart, 1996 : 167.) Le féminisme ne devrait pas avoir pour vocation de prescrire ce que seraient les lignes de conduite d'une sexualité féministe (les plaisirs corrects et incorrects), un « test » que les lesbiennes seraient les seules femmes à réussir, comme l'ironise Jane Gaines (1995 : 407). Cette dernière invite à aller explorer les « politically incorrect pleasure[s] of feminist heterosexuality » (Gaines, 1995 : 408), Mariana Valverde insiste sur le consentement sexuel des femmes (1989 : 229). Ce type de propositions conçoit les désirs et les pratiques sexuels sans nécessairement les qualifier par avance (gestes de domination ou de soumission) et évite de juger les femmes hétérosexuelles relativement à la sexualité partagée avec des hommes. Les féministes hétérosexuelles insistent également sur le fait qu'elles n'éprouvent pas du désir pour *tous* les hommes, comme catégorie sociale. Comme l'affirme Mariana Valverde : « Après tout, nous ne sommes pas attirées par *tous* les hommes (comme ce serait le cas si cette attirance était fondée sur la différence sexuelle proprement dite) [...] Nous sommes des êtres dont les préférences érotiques sont mues par des raisons très complexes » (1989 : 67). La multiplicité des raisons qui mue les désirs et ce qui les forge sont des questions féministes. À ce sujet, Emmanuèle de Lesseps (1980 : 58) croit qu'il importe de libérer les femmes de l'*obligation* hétérosexuelle et surtout, des *contenus imposés* de l'hétérosexualité, sans pour autant condamner les rapports hétérosexuels. Au choix de l'orientation sexuelle pour des motifs politiques, Emmanuèle de Lesseps rétorque le droit des femmes à l'hétérosexualité « [...] contre la liberté des hommes de faire [d'elles] des objets, contre la "liberté" des femmes de se satisfaire d'être des objets » (1980 : 60). Cela étant dit, ces féministes sont à même de reconnaître – elles aussi – que l'hétérosexualité est une institution sociale dans laquelle se reproduit l'oppression des femmes. Toutefois, « [...] ce n'est pas l'hétérosexualité qui est un problème, c'est l'oppression », insiste Emmanuèle de Lesseps (1980 : 66). Une affirmation autour de laquelle les féministes hétérosexuelles se rallient majoritairement. L'hétérosexualité n'est pas que violence et domination, et les femmes ne sont pas seulement des victimes des hommes oppresseurs, mais : « L'hétérosexualité est la forme spécifique dans laquelle s'inscrit l'oppression des femmes, mais non la forme spécifique de l'oppression des femmes » (de Lesseps, 1980 : 66). Il faut notamment reconnaître un problème réel, c'est-à-dire le « phénomène de la rareté » qui est particulièrement

affligeant pour les femmes hétérosexuelles et les féministes, en particulier. Pour trouver les « candidats valables », comme les nomme Mariana Valverde (1989 : 78), les féministes hétérosexuelles ont besoin d'un peu de chance, croit Lynne Segal : « [...] to maximize their chances of good heterosexual relations through a combination of wariness, new opportunities, playfulness, self-assertion, mutual support and, perhaps above all, luck » (1994 : 261).

2.3.3 La lutte quotidienne des femmes hétérosexuelles

Leur conception de la lutte des femmes hétérosexuelles commence par l'identification comme féministes (Jacklin, 1993; Rowland, 1993; Yuval-Davis, 1993) et elles conçoivent la dimension quotidienne des batailles conduites dans l'intimité hétérosexuelle. Les féministes hétérosexuelles se considèrent aux « battlefronts of sexual politics » (Ramazanoglu, 1993 : 59) lorsqu'elles sont en relation avec des hommes. Pour certaines, c'est l'adhésion au féminisme qui a modifié les rapports entretenus avec leur conjoint : « A decade of feminism has substantially changed my relationships with men » (Kates, 1982 : 77). Ainsi, leur première forme de résistance radicale et matérielle réside dans leur féminisme. De façon plus précise, ces féministes insistent pour montrer qu'elles tentent « to reinvent the rules of the game » (Yuval-Davis, 1993 : 52); qu'elles essaient de resignifier les actes sexuels (Smart, 1996); qu'elles tentent d'amener les hommes à questionner/déconstruire leur socialisation (Dhavernas, 1996; Ramazanoglu, 1993); qu'elles utilisent leurs privilèges pour en subvertir les normes hétéros (Crawford, 1993). Pour Lynne Segal, la resignification des dimensions de l'hétérosexualité est une lutte féministe : « All feminists could, and strategically should, participate in attempting to subvert the meanings of "heterosexuality", rather than simply trying to abolish or silence its practice. » (1994 : 259.) Les féministes hétérosexuelles martèlent qu'elles sont aussi engagées en faveur de l'égalité. La bataille du quotidien est rendue possible, selon Joanne Kates, parce qu'il y a un lien d'amour entretenu : « I fight more with the man I love, precisely because he's the safest one to fight with. Out there in the world, fighting is dangerous. » (1982 : 78.) Cette lutte menée également par les hétérosexuelles est qualifiée de « guérilla quotidienne ». « [C]ette guérilla n'est pas un « choix politique », mais une nécessité absolue. » (de Lesseps, 1980 : 63.) Les diverses formes de résistance dans le privé ont une portée politique, même si elles ne font pas à terme le choix de « quitter » l'hétérosexualité, croit Marie-Jo Dhavernas :

 Ceasing all contact with men is a strategy whose value I don't doubt. But confronting them every day, constantly showing them the ways in which they are oppressive, changing power relations by conquering our freedom not only apart from them but in front of them, forcing them more and more to recognize that women are people and not

objects, destroying their privileges by making sure that they receive more injuries than advantages from them – this is not “collaboration”, it is a daily struggle even if this struggle, even if this struggle is permeated by emotions (and all struggles are, I think, in a thousand ways). (1996 : 152)

Il importe donc de reconnaître ces batailles de la quotidienneté contre les contenus imposés de l'hétérosexualité afin que sortent de l'isolement et de la culpabilité les femmes hétérosexuelles (Ramazanoglu, 1993 : 59).

En affirmant que les féministes hétérosexuelles peuvent contrer le patriarcat, le défi demeure de se donner les outils pour créer des « non-sexist partnerships » (Yuval-Davis, 1993 : 52) et surtout, de s'entraider pour que chacune puisse sortir du sentiment d'isolement. Même si Mariana Valverde croit que « [...] ces changements n'ont pas qu'une portée individuelle, ils contribuent à l'édification de nouvelles fondations profitables à toutes » (1989 : 84), l'égalité entre deux partenaires ne peut suffire à la transformation entière de l'institution hétérosexuelle. Ces féministes reviennent à cette perception de contradiction : « By living with in some senses I do support and perpetuate heterosexuality, but I hope it is a feminist-defined heterosexuality. » (Rowland, 1993 : 78.) Toutefois, ce travail de guérilla quotidienne s'avère nécessaire pour ces féministes hétérosexuelles qui ne pensent pas l'abolition de l'hétérosexualité ou la disparition des hommes (et des femmes), à terme.

En somme, les réponses formulées par les féministes hétérosexuelles entre les années 1980 à 1995 visaient à réitérer leur adhésion au féminisme, à pluraliser la conception de leurs désirs sexuels envers les hommes et à signifier leur capacité d'action politique dans l'intimité. Pour plusieurs, la lutte des féministes dans l'hétérosexualité est primordiale. Si, pour Emmanuèle de Lesseps, « la lutte contre l'objectivation des femmes » est en même temps celle de « la reconnaissance du désir des femmes » (1980 : 60), pour Lynne Segal la lutte féministe est celle de la liberté sexuelle : « Straight feminists, like gay men and lesbians, have everything to gain from asserting our non-coercive desire to fuck if, when, how, and as we choose. » (1994 : 318.) Ces féministes inscrivent leur propre pensée critique de l'hétérosexualité au moyen des outils théoriques radicaux et matérialistes. Leurs interventions montrent néanmoins que l'hétérosexualité reste un vaste chantier pour le féminisme et qu'elles construisent leur propre pensée critique de l'hétérosexualité.

2.4 Critiques queers de l'hétéronormativité

Les théories queers ont des origines théoriques diverses. Elles prennent racine près des études féministes, des études gaies et lesbiennes ainsi que des cultural studies, dans l'univers anglo-saxon, principalement états-unien au tournant des années 1990 (Jagose, 1996; Meeks, 2007). L'expression « queer » dont la traduction francophone littérale du mot signifie « étrange », « bizarre », « anormal » se veut un retournement du sens premier d'une insulte homophobe. Il est commun d'attribuer à la féministe lesbienne Teresa de Lauretis la maternité de l'expression « théories queers » dans un texte de 1991 publié dans la revue *Differences*⁹⁷. Pour Gayle S. Rubin (2010), les queers sont les « hors-la-loi du sexe », c'est-à-dire un ensemble diversifié de personnes telles que les homosexuels, les lesbiennes, les bisexuel.les, les sadomasochistes, les transexuel.les, les intersexué.es, les pansexuel.les, les asexuel.les, les drags, etc. Ces mêmes « hors-la-loi du sexe » forment des groupes politiques dès la fin des années 1980 et parmi ceux-ci, il faut nommer Act Up (1987), Queer Nation (1990), OutRage (1990) et Lesbian Avengers (1992). Ces groupes associés aux mouvements queers se mobilisent contre les violences homophobes, lesbophobes, transphobes, sexistes et racistes. Il s'agit de politiser sous un angle nouveau les identités de personnes faisant l'objet de marginalisation et d'exclusion. En parallèle à ces groupes politiques queers, les idées des mouvements s'institutionnalisent dans les universités, donnant naissance à un champ de recherches dont les influences seront déterminantes pour les études féministes et pour les réflexions concernant l'hétérosexualité. Il devient difficile de poursuivre, après les années 1990, les discussions féministes et lesbiennes sur l'hétérosexualité sans considérer les théories et les outils proposés par les queers.

L'univers dans lequel prennent forme les théories queers conduit à un important changement paradigmatique et déplace les manières féministes et lesbiennes de problématiser l'hétérosexualité. Ces théories queers ne sont pas exogènes au mouvement de spirale opéré par les idées féministes et lesbiennes sur l'hétérosexualité, elles s'inscrivent en continuité, tout en engendrant certains déplacements majeurs (Jagose, 1996). À juste titre, Paul B. Preciado soutient que les théories queers sont, en quelque sorte, une lecture croisée de Monique Wittig et de Michel Foucault⁹⁸, ce qui aura permis « [...] de donner une définition de l'hétérosexualité comme technologie bio-politique destinée à produire des corps straight » (2003). Même si certain.es queers auront privilégié et défendu

⁹⁷ Ce texte qui introduisait un numéro de la revue *Differences* a été republié dans : Teresa de Lauretis, *Queer Theory: Lesbian and Gay Sexualities* (1991).

⁹⁸ Ce que fait Judith Butler dans *Trouble dans le genre* (2005).

l'autonomie des réflexions portant sur les sexualités de celles portant sur le genre (par exemple, Rubin 2002⁹⁹), une part significative de ces théoricien.nes insiste sur l'articulation entre ces champs de recherches et de luttes. En cela, les études et les théories queers s'inscrivent tout à fait dans ce débat portant sur la problématisation de l'hétérosexualité. Pour employer l'expression de Paul B. Preciado (2003), « la multitude queer » a pour motivation la critique de l'hétéronormativité, c'est-à-dire la contestation de l'hétérosexualité comme discours dominants et normes hégémoniques. Il s'agit d'une instance sur les « [...] mismatches between sex, gender and desire », soutient Annamarie Jagose (1996 : 3). L'essentiel de la démarche réside dans la critique et l'ébranlement de la dominance sociétale hétéronormative (Corber et Valocchi, 2003) ainsi que dans la prolifération des désirs, des plaisirs et des pratiques sexuels non-hétérosexuels (Seidman, 1993 : 106). Michael Warner dans *Fear of a Queer Planet* (1993) entrevoit pour sa part une double tâche des théories queers : une réflexion critique au sujet des minorités sexuelles et de l'hétéronormativité, mais aussi un engagement envers une plus grande justice sociale sur la base de l'inclusion de ces minorités.

Pour rendre compte des contributions des théories queers à la problématisation de l'hétérosexualité, il faut procéder en trois temps. Premièrement, il importe d'aborder les ancrages théoriques de cette perspective. Deuxièmement, les apports majeurs des théories queers seront présentés. Troisièmement, la conception des luttes privilégiées par les queers par rapport à l'hétéronormativité et l'hétérosexualité sera abordée.

2.4.1 Émergence des théories queers : apports conceptuels et théoriques

Le contexte d'émergence des théories queers est multifactoriel. Il est possible de relever quatre éléments ayant contribué au foisonnement de ces théories queers, à partir des années 1990, principalement dans des départements de littérature, de philosophie, de cinéma et d'études culturelles.

⁹⁹ Le texte de Gayle S. Rubin « Penser le sexe : pour une théorie radicale de la politique de la sexualité » (2002 [1994]) motivera à penser le genre et la sexualité distinctement. Eve Kosofsky Sedgwick (1990) soutiendra aussi que le genre et la sexualité ne sont pas réductibles l'un à l'autre et qu'ils méritent d'être pensés distinctement. Un texte d'Annamarie Jagose « Feminism's Queer Theory » (2009) relate l'impact du texte de Gayle S. Rubin sur la scission entre les champs d'études et montre comment ils partagent pourtant des fondements communs.

Le premier élément concerne les mobilisations des personnes queers, dès les années 1980, dans le contexte tragique de la pandémie du VIH-Sida qui atteindra de nombreuses personnes, d'abord chez les homosexuels, puis chez les hétérosexuel.les (Corber et Vallochi, 2003; Jagose, 1996). Il fallait à cette époque agir pour changer les pratiques sexuelles, limiter la propagation de l'infection et éduquer la société pour contrer les préjugés à l'endroit des homosexuels et des lesbiennes. Ainsi, les queers menaient des luttes contre la société homophobe. C'est l'« hétéronormativité », terme attribuable à Michael Warner (1991), de la société dans son ensemble qui est contestée par les théories queers. L'hétéronormativité est, en fait, « [...] the elemental form of human association, as the very model of intergender relations, as the indivisible basis of all community, and as the means of reproduction without which society wouldn't exist » (Warner, 1991 : xxi). La normalité et l'hétérosexualité deviennent donc des synonymes : « Living within heteronormativity culture means learning to see straight, to read straight, to think straight. » (Sumara et Davis, 1999 : 202.)

Le deuxième élément se rapporte à la mobilisation de ces groupes queers au sein même des mouvements gais et lesbiens, dont l'emploi des « identités lesbiennes et gaies » tendait à une normalisation et une homogénéisation des différences. La diversité n'est pas prise en compte, ce qui a rendu nécessaire l'utilisation de l'acronyme LGBTQ. Cela avait pour conséquence de renaturaliser les binarismes de genre et de sexualité plutôt que de les complexifier ou les brouiller. De plus, cela renforçait les distinctions et les oppositions entre les catégories d'homosexualité et d'hétérosexualité (Corber et Valocchi, 2003; Sedgwick, 1990). L'objectif était de contester les tendances visant à réformer la société hétérosexuelle ou à s'y assimiler. À titre d'exemple, dans certaines actions politiques, les queers pouvaient scander « We're here, we're queer. Get used to it! », slogan attribuable au groupe Queer Nation. Teresa de Lauretis définit comme suit le projet des théories queers : « "Queer Theory" conveys a double emphasis – on the conceptual and speculative work involved in discourse production, and on the necessary critical work of deconstructing our own discourses and their constructed silences » (1991 : iv). Dans cette perspective, les théories queers ont donc une mission de résistance et de contestation face aux discours dominants (de Lauretis, 1991 : iii). Les théories queers invitent à penser ces mêmes identités « [...] in relation to gender and race, with their attendant differences of class or ethnic culture, generational, geographical, and socio-political location », soutient Teresa de Lauretis (1991 : iii-iv). Comme le résume Elsa Dorlin, c'est dans ce contexte que les théories queers se sont donné entre autres « [...] pour tâche de penser ce sujet politique de la sexualité et d'interroger le sujet homosexuel comme implicitement gay [sic], blanc et économiquement aisé » (2008 : 114).

Le troisième élément concerne les critiques internes aux mouvements féministes. Des critiques sont formulées à l'endroit de la conception hégémonique de l'expérience « des femmes » et du sujet lui-même du féminisme (Braidotti, 2009; Butler, 2005; Jagose, 1996; Spelman, 1988; Varikas, 2004)¹⁰⁰. Ces contestations formulées à partir des perspectives postmodernes, poststructuralistes et postcoloniales concernent l'essentialisme, l'ethnocentrisme, l'aplanissement des différences, des sources d'exclusions et de violences épistémologiques.

Le quatrième élément concerne également les mouvements féministes, mais plus particulièrement aux États-Unis, car les années 1980 sont marquées par des débats acrimonieux, appelés les « Sex wars », sur la question de la sexualité. À cette époque, le modèle dominant chez les féministes pour penser la sexualité était marqué par une conception selon laquelle la féminité et la masculinité s'y rencontrent dans une logique de complémentarité, de domination et de soumission. Les travaux les plus connus de cette perspective sont ceux de Catharine A. Mackinnon (1982; 1987) et d'Andrea Dworkin (1987). Cette tendance « anti-sexe » insiste sur les conditions de coercition, d'exploitation et de violence caractérisant la sexualité des femmes en rapport avec les hommes, mais plus spécifiquement en ce qui concerne la pornographie, la prostitution et le sadomasochisme. La tendance « pro-sexe » contestera la posture précédente, car elle ne laisse pas l'espace nécessaire pour penser positivement la diversité des désirs, des plaisirs et des pratiques sexuels des femmes. De plus, selon ces opposantes « pro-sexe », la tendance « anti-sexe » réifie et naturalise l'idée selon laquelle les femmes sont moins « sexuelles » que les hommes (Corber et Valocchi, 2003 : 6) et que ceux-ci ont une plus grande propension à la violence. Ainsi, la tendance « pro-sexe » privilégie une posture qui insistera sur l'autonomie sexuelle des femmes, la liberté de choix des pratiques et des plaisirs sexuels. Pour échapper à ces débats, il faut « [...] développer une perspective radicale sur la sexualité » (Rubin, 2002 : 77). Dans ce cas, le féminisme apparaît, aux yeux de certaines, comme un espace peu propice pour réfléchir aux sexualités : « [...] il est essentiel de séparer analytiquement le genre et la sexualité pour mieux refléter leur existence sociale séparée », argue Gayle S. Rubin (2002 : 128). Ce débat se caractérise par des postures radicales et campées¹⁰¹. Si le féminisme n'est pas

¹⁰⁰ Ces éléments ont été présentés dans l'introduction générale. Les théories queers sont sous-tendues par les perspectives postmodernes, poststructuralistes et postcoloniales. Elles sont marquées par les critiques de la conception fondationnaliste du sujet, de la conception relationnelle du pouvoir et de la conception agentive des sujets.

¹⁰¹ Pendant les « Sex wars », Carole S. Vance (1992) invite à penser de façon plus complexe les « plaisirs » et « les dangers ».

l'espace propice pour penser les sexualités, les théories queers le seront. En conséquence, les questions du « plaisir sexuel » et des minorités sexuelles et de genres seront largement abordées en « dehors du féminisme chez les queers » (Beasley, Heather et Holmes, 2012). Par exemple pour penser la sexualité en d'autres termes que ceux de la domination (Califia, 1994; Rubin, 1984; Sedgwick, 1990), pour explorer les identités sexuelles et de genres non-normées (Halberstam, 1998; Rubin, 2002, 2010), pour s'intéresser aux pratiques en écart à la norme hétérosexuelle et pour les investir (Bourcier, 2006; Preciado, 2000), pour développer des plaisirs et des imaginaires sexuels en écart aux contraintes de l'hétérosexualité (Califia, 2008).

En somme, les théories queers émergent dans un contexte marqué par la contestation interne des discours mobilisés par les mouvements gais et lesbiens aussi bien que féministes. Cela fait dire à Pascale Molinier que les théories queers sont issues des zones d'ombre des études gaies et lesbiennes ainsi que féministes (2007 : 32). Ces quatre éléments accompagnent le développement des théories queers.

2.4.2 De l'hétérosexualité à l'hétéronormativité : apports des queers

Les théories queers contribuent aux débats par l'introduction du concept d'hétéronormativité. Le concept d'hétéronormativité permet aux queers de problématiser d'une manière nouvelle l'hétérosexualité comprise jusqu'alors comme une institution sociale contraignante pour *toutes* les femmes (selon la compréhension féministe radicale d'Adrienne Rich [1981]) ou comme un régime politique avec lequel il est possible de rompre en *n'étant plus une femme* (selon la compréhension lesbienne radicale de Monique Wittig [1980]). « Heteronormativity designates a regime that organizes sex, gender and sexuality in order to match heterosexual norms. It denotes a rigid sexual binary of bodily morphology that is supported by gender and sexual identities » (Varelas, Dhawan et Engel, 2011 : 11). Pour arriver à imposer le concept d'hétéronormativité, les queers vont procéder par des démarches généalogiques (Blank, 2012; D'Emilio, 1983; Katz, 2001; Tin, 2008; Week, 1977), en mettant l'accent sur l'histoire et les manières par lesquelles elle est arrivée à se poser comme norme sociale hégémonique, telle qu'elle est connue à ce jour dans les sociétés occidentales. Par ailleurs, Jonathan Ned Katz démontre que l'orientation sexuelle hétérosexuelle n'a pas plus que cent ans : « Pour être clair, la nécessité de procréation, les distinctions sexuelles et la vie érotique entre les sexes existent depuis longtemps. Mais la reproduction sexuelle, la différence des sexes et le plaisir sexuel

ont été mis en place et organisés de manière radicalement différente selon les sociétés » (2001 : 19). Dans une perspective similaire, Steven Seidman soutient que le « heterosexual behavior has always existed. However, the meaning and social organization of heterosexuality has varied considerably throughout history » (2003 : 45). Ainsi, ces démarches mettent à l'épreuve « l'acception commune d'une hétérosexualité éternelle » (Katz, 2001 : 19) en révélant son caractère instable et historique. Exposer les processus de construction historique des normes et des discours de l'hétérosexualité permettra, notamment, d'entrevoir ses incohérences normatives, ses failles politiques ou ses faiblesses discursives afin d'envisager les formes de résistance au système hétéronormatif.

Avant de traiter des trois apports des théories queers à la problématisation de l'hétérosexualité, il importe de définir plus clairement le concept d'hétéronormativité : « By heteronormativity they [les queers] mean the set of norms that make heterosexuality seem natural or right and that organize homosexuality as its binary opposite. » (Corber et Vallochi, 2003 : 4.) Lauren Berlant et Michael Warner montrent la complexité du concept lui-même :

Heteronormativity is more than ideology, or prejudice, or phobia against gays and lesbians; it is produced in almost every aspect of the forms and arrangements of social life: nationality, the state, and the law; commerce; medicine; and education; as well as in the conventions and affects of narrativity, romance, and other protected spaces of culture. It is hard to see these fields as heteronormative because the sexual culture straight people inhabit is so diffuse, a mix of languages they are just developing with premodern notions of sexuality so ancient that their material conditions feel hardwired into personhood. (1998 : 554-555.)

Cette définition expose le caractère totalisant, hégémonique, constitutif et exclusif de l'hétérosexualité. María do Mar Castro Varelas et Nikita Dhawan spécifient que l'hétérosexualité n'est pas simplement hégémonique parce qu'elle est le fait d'une majorité de personnes, mais parce qu'elle se pose comme un point de référence et de normalisation : « [...] by inciting each of us to conform to heterosexual standards. » (2011 : 94.) L'hétérosexualité est problématisée comme une norme à partir de laquelle s'élabore un ensemble de présupposés, de discours, de représentations, de structures qui paraissent stables et naturels.

À partir du concept d'hétéronormativité, il est possible de regrouper trois apports queers à la problématisation de l'hétérosexualité¹⁰². Le premier élément permet de repenser la logique

¹⁰² J'ai pris appui sur des travaux de synthèse portant sur les contributions des théories queers. Voir : Alexandre Baril « Les théories queers » (2010a); Diane Lamoureux « La réflexion queer : apports et limites » (2005); Vivane Namaste « The

définitionnelle des grands concepts du système hétéronormatif, c'est-à-dire le sexe, le genre et la sexualité (désirs/orientation/identité). Le contenu imposé de chacune de ces catégories repose sur un ensemble référentiel organisé autour de l'hétérosexualité, cette dernière étant pensée principalement « en fonction d'une sexualité reproductrice » (Baril, 2010b : 8), entre des « biofemmes » et des « biohommes » pour reprendre l'expression de Paul B. Preciado (2014). Ces trois catégories sont construites de manière à entretenir une logique cohérente entre elles. En fait, cet alignement est construit idéologiquement et constitue une source de pouvoir (Valocchi, 2005 : 752) pour assurer la stabilité de la société hétéronormative. La cohérence suppose effectivement que les personnes féminines avec une vulve (les femmes) aient une attirance sexuelle pour les personnes masculines qui ont un pénis (les hommes) dans le but « suprême » de la reproduction humaine : il s'agit de l'hétérosexualité. Mimi Marinucci affirme qu'« in service of a deeply essentialist account of gender, sex, and sexuality, the hegemonic binary refers to the coalescence of gender, sex, and sexuality into exactly two fundamentally distinct natural kinds: women and men » (2010 : 76). La logique de cohérence implique qu'elle soit la norme à partir de laquelle toute déviance est jugée. Il a été possible de faire dévier légèrement l'adéquation de manière à ce qu'être homosexuel.le soit maintenant « toléré » dans plusieurs sociétés occidentales¹⁰³. C'est donc à l'aune de l'adéquation sexe, genre et sexualité qu'un statut hiérarchiquement supérieur est concédé à l'hétérosexualité. L'adéquation entre le sexe, le genre et la sexualité (désirs/orientation/identité) pose donc la contrainte à l'hétérosexualité, principalement contestée par les théories queers.

Judith Butler compare la cohérence entre les concepts de sexe, de genre et de sexualité à une matrice. Cette matrice hétérosexuelle repose sur l'adéquation cohérente entre ces éléments, ce qu'elle appelle « le vieux rêve de symétrie » (Butler, 2005 : 93). Judith Butler soutient que : « L'institution d'une hétérosexualité obligatoire et naturalisée a pour condition nécessaire le genre et régule comme un rapport binaire dans lequel le terme masculin se différencie d'un terme féminin, et dans lequel cette différenciation est réalisée à travers le désir hétérosexuel. » (2005 : 93.) L'idée de cohérence interne entre les termes est fondamentale, car elle assure la stabilité et les logiques d'opposition. La matrice présuppose « un rapport causal entre le sexe, le genre et le désir [qui] implique que le désir reflète ou

Politics of Inside/Out: Queer Theory, Poststructuralism, and a Sociological Approach to Sexuality » (1994) et Stephen Valocchi « Not Yet Enough : Lessons of Queer Theory for the Sociology of Gender and Sexuality » (2005).

¹⁰³ Diane Lamoureux développe sur cette idée de tolérance et précise que « [...] ce qui est toléré dans l'homosexualité, c'est ce qui se rapproche de l'hétérosexualité, le modèle conjugal, dans la mesure où il vient confirmer la norme hétérosexuelle » (Lamoureux, 2005 : 93-94). À l'instar de Daniel Borillo (2000), Diane Lamoureux rappelle que la tolérance cache souvent des formes d'homophobie.

traduit le genre, et que le genre reflète ou traduit le désir » (Butler, 2005 : 95). Repenser et critiquer la logique de cohérence entre ces termes permet de contester leur alignement pseudo-naturalisé et éventuellement, d'envisager le trouble dans les failles du système.

La matrice se fonde sur un système rigide et exclusif d'oppositions dichotomiques, système qui constitue d'ailleurs le deuxième apport des théories queers. La critique de la pensée binaire et dichotomique vise à montrer comment l'hétérosexualité et ses catégories sous-jacentes sont organisées en fonction de binarités traditionnelles : féminin/masculin; femme/homme; passive/dominant; faible/fort; pénétrée/pénétrant; homosexuel.le/hétérosexuel.le. Bien que ces termes soient organisés de façon hiérarchique, ces deux pôles mutuellement exclusifs sont nécessaires à l'adéquation pour assurer la stabilité interne du système hétéronormatif. Il faut abandonner les réflexions en fonction du modèle de la « déviance » soutient Viviane Namaste, qui affirme que : « By moving beyond a deviance model, we can understand how the cultural logic of inside and outside plays itself out in our institutional relations and practices. » (1994 : 227.) Pour leur part, Robert Corber et Stephen Valocchi soutiennent que c'est la dichotomie exclusive qui assure la stabilité : « The homosexual is not a stable or autonomous category but a supplement that works to stabilize heterosexuality by functioning as its binary opposite. » (Corber et Valocchi, 2003 : 3.) De plus, Stephen Valocchi affirme que la contestation et la déconstruction de ces binarités sont des objectifs des théories queers « [b]ecause the binaries are revealed to be cultural constructions or ideological fictions, the reality of sexed bodies and gender and sexual identities are fraught with incoherence and instability » (2005 : 753). En fait, ces binarités sont figées de manière à ce qu'il ne soit pas possible de loger entre les deux pôles. Il faut être l'un « ou » l'autre. Toutefois, ces binarités dichotomiques sont incomplètes et non-représentatives des réalités vécues, dans la mesure où il existe bel et bien un répertoire beaucoup plus large et complexe de corps, d'identifications, de désirs et de pratiques en lien avec les genres ainsi que les sexualités. Contester l'opposition binaire permet de penser la diversité des positionnements dans la matrice. Pour Stephen Valocchi, faire émerger cet interstice entre les pôles est une contribution fondamentale et essentielle des théories queers : « This gulf between the ideological construct and the lived experience is one contribution of queer analysis » (2005 : 753). Comme le note Diane Lamoureux, les théories queers opposent à la logique binaire « une théorie du continuum et de la mutabilité », ce qui permet de remplacer le un « ou » l'autre par le un « et » l'autre (Lamoureux, 2005 : 94). La contestation de la pensée binaire et dichotomique permet de critiquer le trait hiérarchisant qui relie et oppose indéfectiblement les deux termes pour entrevoir le multiple.

La critique des binarités exclusives que proposent les théories queers permet d'interroger très spécifiquement la dichotomie homosexuel.les/hétérosexuel.les (Baril, 2010b; Bourcier, 2006; Butler, 2005; Corber et Valocchi, 2003; Jagose, 1996; Sedgwick, 1990). Cela apporte deux choses importantes pour l'ébranlement de la matrice hétérosexuelle. D'abord, le refus de l'exclusivité dichotomique entre homosexualité et hétérosexualité fait apparaître une grande diversité d'orientations sexuelles, notamment les bisexuel.les, les pansexuel.les, les asexuel.les, etc. (Baril, 2010b : 9) qui « n'existerait pas » – ne serait-ce que discursivement – en fonction de la binarité traditionnelle. Cette pluralité permet de dé-centrer l'hégémonie hétérosexuelle et de normaliser par le multiple les orientations non-hétérosexuelles. Ensuite, cette contestation dichotomique entre homosexualité et hétérosexualité rend possible une recombinaison infinie et une non-concordance dans l'articulation entre les termes sexe, genre et désir afin de représenter la diversité des attirances et désirs réels, des fantasmes, des pratiques, des identités, et des sentiments (Baril, 2010b : 9). Enfin, la critique des binarités traditionnelles permet de penser de façon plus complexe l'articulation entre ces trois termes (sexe, genre et sexualité), mais également d'autres axes comme la race, les classes sociales, les capacités corporelles (Valocchi, 2005 : 754-755).

Le troisième élément réfère à une contestation de la catégorisation et de la fixité catégorielle. Le processus de catégorisation est critiqué par les théories queers pour le rapport de pouvoir qu'il instaure. Ainsi, les catégories de femmes, d'hommes, d'homosexuel.les ou d'hétérosexuel.les sont des constructions culturelles qui, par leur délimitation, instaurent des rapports de pouvoir. Stephen Valocchi affirme que « [t]hese categories exert power over individuals, especially for those who do not fit neatly within their normative alignments » (2005 : 752). La catégorisation comme mécanisme de pouvoir et d'assignation est contestée, car elle suppose un enfermement dans des critères communs et, exclusifs qui tendent vers des dynamiques d'essentialisation. La fixité catégorielle s'oppose à l'auto-identification comme geste performatif des individus. Ces catégorisations – au sens identitaire – font souvent violence : « Acknowledging the inevitable violence of identity politics and having no stake in its own hegemony, queer is less an identity than a critique of identity » (Jagose, 1996 : 131). En opposition aux catégorisations figées, les queers proposent une fluidité catégorielle, ce que Diane Lamoureux appelle le nomadisme, c'est-à-dire « la non-identité de soi à soi, sur la mutabilité des sujets » (2005 : 95). L'instabilité des sujets, le passage potentiel entre les catégories et le non-enfermement en leur sein ouvrent sur les stratégies politiques

de performativité et de subversion que les queers vont mettre à profit pour brouiller la cohérence de la matrice hétérosexuelle.

En somme, l'introduction du concept d'hétéronormativité permet aux théories queers de révéler et de contester l'hétérosexualité comme « le régime du normal » : un régime de cohérence et d'adéquation entre sexe, genre et désir invisibilisé et naturalisé. Les théories queers montrent comment l'hétérosexualité a besoin de l'homosexualité, comme pôle opposé, pour confirmer sa stabilité interne, mais également comment les dichotomies masquent l'existence d'un ensemble vaste de compositions et d'articulations entre le sexe, le genre et les désirs. L'hétéronormativité comme concept et outil problématise l'hétérosexualité d'une manière nouvelle. À partir du concept d'hétéronormativité, il est possible de contester la matrice de la normalité pour des possibles subversifs, dérangeants et alternatifs depuis les marges.

2.4.3 La conception des luttes : la résistance et la subversion

Les théories queers proposent de nouvelles avenues pour les actions politiques. Lauren Berlant et Michael Warner soutiennent que les queers sont critiques des normes et de l'hétéronormativité : « To be against heteronormativity is to be against [...] the processes of ordinariness. » (2003 : 174.) Les formes d'action entrevues prennent appui sur les perspectives poststructuralistes et postmodernes. À l'instar de Michel Foucault, qui affirme qu'il n'y a pas de position en dehors du pouvoir (« un lieu du grand Refus – âmes de la révolte, foyer de toutes les rébellions » [1976 : 126]), les queers envisagent l'action politique dans les limites des relations de pouvoir. En cela, la capacité d'action des sujets a lieu à l'intérieur du système hétéronormatif; il n'est guère possible de penser se poser à l'extérieur ou de s'en extraire sur la base d'une volonté personnelle. À ce sujet, Viviane Namaste affirme qu'à la suite des théories queers :

We cannot assert ourselves to be entirely outside heterosexuality, nor entirely inside, because each of these terms achieves its meaning in relation to the other. What we can do, queer theory suggests, is negotiate these limits. We can think about the how of these boundaries – not merely the fact that they exist, but also how they are created, regulated, and contested (1994 : 224).

Comme il s'avère impossible d'agir en dehors des normes et des discours constitutifs des sujets, c'est en leur sein que sont imaginées les formes d'actions politiques. Pour Elsa Dorlin, la « praxis queer » relève d'une logique de résistance par la subversion du système dominant fondé sur le dimorphisme

(mâle-femelle, masculin-féminin), le causalisme (anatomie-ethos, sexe-genre – entendus comme des acceptions culturelles et sociales du féminin et du masculin) et de l'hétérosexisme (hétérosexualisation du désir et du phallocentrisme) (2008 : 115).

Il est possible de recenser une diversité d'actions politiques préconisée par les queers : les coalitions politiques (plutôt ponctuelles que stabilisées et institutionnalisées), les manifestations collectives ou les tracts de sensibilisation et d'éducation politique. Toutefois, leur façon de faire est principalement caractérisée par les formes d'action qui reposent sur des points de résistances internes au pouvoir et qui suivent une logique de subversion (Baril, 2010a; Bourcier, 2006; Butler, 2005; Jagose, 1996, Preciado, 2003; Weedon, 1997). Il s'agit d'une entreprise de déconstruction des significations hétéronormatives hégémoniques. Ainsi, la resignification repose, il faut le rappeler, sur l'idée selon laquelle les sexes, les genres et les sexualités – termes constitutifs de la matrice hétérosexuelle – sont performatifs, c'est-à-dire qu'ils résultent de pratiques réitératives et représentent donc une copie sans original (Judith Butler développe cela pour le genre plus spécifiquement [2005]). Les actions politiques des queers ont pour but d'altérer la stabilité interne entre ces termes et d'ébranler les réseaux institutionnels qui en assurent le maintien. Il s'agit de mettre en scène la multitude des corps qui s'élève contre les régimes qui les construisent comme « normaux » ou « anormaux » : « [C]e sont les « drag kings », les gouines garous, les femmes à barbe, les trans-pédés sans bite, les handi-cyborgs, etc. » (Preciado, 2003.) L'entreprise de déconstruction queer insère du trouble et du multiple, altère la fixité des catégories et ouvre des espaces pour des significations nouvelles. Pat Califia implore : « Vivez longtemps en vous faisant remarquer. Notre passage sur terre devrait consister à “Jouer les trouble-fêtes” et non à “Faire semblant d'être déjà mort.” » (2008 : 22.) Selon María do Mar Castro Valera, Nikita Dhawan et Antke Engel, il se retrouve dans cette conception des luttes politiques la contribution particulière des théories queers : « This is where queer cultural politics comes into play by insisting that signification, imagination, fantasy (imagination fuelled by desire) and the unpredictability of queer embodiments may open up spaces beyond heteronormative restrictions [...]. » (2011 : 13) En fait, troubler le régime de l'ordinaire a pour objectif d'atteindre la faillibilité intrinsèque du système. Pour Randi Gressgård : « To subvert heterosexual norms is, more precisely, to repeat the regulatory practices that maintain the heterosexual matrix (heteronormativity) in a way that alters its terms. » (2011 : 38.) Ce processus s'inscrit dans une double tension : « challenging heteronormativity from within its terms » et « toppling the entire heterosexual matrix » (Gressgård, 2011 : 39).

Les actions politiques queers procèdent par différentes logiques. Paul B. Preciado note, « [...] comme pour toute machine, la faille est constitutive de l'hétérosexualité » (2000 : 26), c'est d'ailleurs celle-ci que les actions des queers visent à atteindre. Certaines formes d'action privilégient la posture de critique et de contestation. Pour Paul B. Preciado, cette démarche critique est la contra-sexualité : « [...] d'identifier les espaces erronés, les ratages de la structure du texte (intersexe, herma, foll, camionneuse, etc.) et de renforcer le pouvoir des déviations, des dérives par rapport au système hétérocentré » (Preciado : 2000 : 25). Il est également possible d'y aller par détournement de la signification, c'est-à-dire par le retour de l'injure, comme le propose Judith Butler. Elle parle du pouvoir des mots à l'aide de l'exemple du mot « queer » :

The revaluation of terms such as “queer” suggest that speech can be “returned” to its speaker in a different form, that it can be cited against its originary purpose, and perform a reversal of effects. More generally, then, this suggests that the changeable power of such terms marks a kind of discursive performativity that is not a discrete series of speech acts, but a ritual chain of resignifications whose origin and end remain unfixable (Butler, 1997 : 14).

Les théories queers sont, à la base, un bon exemple de cette stratégie visant à se nommer en retournant l'insulte pour la transformer en fierté. À ce sujet, Paul B. Preciado fait référence aux mouvements queers tels que Act Up, les Lesbian Avengers ou les Radical Fairies qui ont investi des positions de sujets, qu'il qualifie « [d'] abjects » (ces « mauvais sujets » que sont les séropos, les gouines, les tapettes) pour en faire des lieux de résistance au point de vue « universel », à l'histoire blanche, coloniale et straight de l'« humain » (2003). Il est également possible de procéder par une performativité de la mise en scène ou de l'imitation. Judith Butler (2005) montre à l'aide de la « drag queen » et de la culture butch/fem, comment les performances de genre ont besoin de réitérer le pseudo-alignement naturalisé par la matrice entre sexe-genre-désir. Ces exemples viennent ajouter une dissonance dans le système. Les positions hétéronormatives de la matrice sont obligatoires et à la fois impossibles à incarner complètement, ce qui en révèle les failles. Judith Butler montre qu'il existe :

[...] un lieu possible de répétitions parodiques de toutes sortes et de significations nouvelles. La duplication parodique et la resignification des constructions hétérosexuelles, au sein de cadres qui ne le sont pas, mettent en relief le statut absolument construit du prétendu original, et montrent que l'hétérosexualité ne se promeut comme référent qu'à travers un acte décisif de répétition (Butler, 2001 : 157).

Pour Sam Bourcier, « [l]a drag queen ne prouve pas que l'on puisse changer de rôle de genre comme de chemise » (2005 : 122), elle constitue plutôt un exemple paradigmatique démontrant qu'il est possible d'atteindre les failles du système hétérocentré. Enfin, ces différentes formes d'action ont

pour objectif de troubler l'hétéronormativité en vue d'aménager de nouveaux espaces dans les failles du système en révélant qu'il n'est « qu'une fiction régulatrice ».

En somme, les théories queers influencent grandement les réflexions féministes et lesbiennes sur l'hétérosexualité. L'apport majeur concerne le concept même d'hétéronormativité et celui-ci marquera la poursuite des réflexions sur l'hétérosexualité au sein du féminisme. La prochaine phase du débat montre bien comment les idées n'évoluent pas en silos. Les réflexions féministes qui seront développées à partir des années 1995 ne sont pas toutes queers, mais elles auront néanmoins une sorte d'obligation à entamer une conversation sur le concept d'hétéronormativité et à remettre en question certains concepts comme le sujet, le pouvoir et l'agentivité.

2.5 Contestations féministes des structures et des privilèges hétérosexuels

À la suite des débats ayant opposé féministes hétérosexuelles et lesbiennes radicales durant les années 1980, une relance des réflexions sur l'hétérosexualité s'amorce après 1995. Des demandes claires visant à sortir les réflexions de l'impasse se dégagent déjà dans les réponses formulées par certaines féministes hétérosexuelles (par exemple : Crawford, Kanneh, Yuval-Davis, Lips, Freedman, Ramazanoglu, Gill et Walker) dans l'ouvrage Sue Wilkinson et Celia Kitzinger *Heterosexuality. A Feminism & Psychology Reader* (1993). Cette posture se résume dans les mots de Stevi Jackson : « [...] wanting to problematize heterosexuality without damning myself as a failed feminist » (1999 : 123). Ce postulat est partagé par les féministes qui s'engagent à renouveler les débats et dépasser les accusations et le sentiment de culpabilité ou d'incomplétude qui s'est construit entre féminisme et hétérosexualité. Ce nouvel élan se produit dans un contexte marqué par deux perspectives théoriques, le radicalisme et le poststructuralisme. Kadiatu Kanneh affirmait :

I want to suggest that loving men – as well as women – is not an accident, a problem for feminist identification, but a valid move towards cultural or racial self-determination; another or temporary choice for full self-expression. We need to move beyond locating contradiction as a barrier to political organization. Heterosexuality needs to be recognized as another instance of standing in more than one place at the time, when race, class culture, nationality go deeper than the skin (1996 : 174).

Ce renouvellement des réflexions est d'autant plus important qu'en dépit de « l'égalité formelle » au plan juridique entre les partenaires, des injustices majeures demeurent dans les relations intimes entre les femmes et les hommes. Par exemple, les diverses formes de privilège et de pouvoir des hommes se poursuivent; les pratiques sexuelles laissent plus de place à l'autonomie et au plaisir des femmes,

mais la sexualité demeure organisée autour du coït et de l'éjaculation masculine; la majorité des femmes continue de se définir en fonction « d'identités féminines » complémentaires qui sont significatives dans l'hétérosexualité (l'épouse de, la conjointe de, la mère de); l'exécution des tâches domestiques et la prise en charge des autres corps et, des relations affectives restent l'apanage des femmes et celles-ci demeurent les principales victimes des actes de violence conjugale (des violences publiques) perpétrés par les hommes.

L'objectif de la phase contemporaine du débat est de complexifier la compréhension de l'hétérosexualité, dont l'étendue des ramifications reste invisibilisée. Élargir les angles d'analyse avait pour objectif de saisir dans une plus grande complexité les expériences hétérosexuelles des féministes investies dans ces relations (Beasley, Heather et Holmes, 2012; Hockey, Meah et Robinson, 2007; Jackson, 1999, 2005; Richardson, 1995). À ce sujet, Alison Young affirmait :

[...] the heterosexual feminist woman exists in relation to the social sphere. This is a position of paradox and contradiction: to be heterosexual is to be privileged over other forms of sexuality; however, to be a woman is to be always already derogated and denigrated, placed habitually below man (we could call this the “missionary effect”). (1993 : 38.)

Ainsi, la volonté est de fournir une compréhension de l'hétérosexualité qui rende compte de l'impact déterminant et complexe de cette institution sociale dans la vie des femmes (Ingraham, 1994; Jackson et Scott, 1996; Jackson, 1999; Richardson, 1996).

Ces réflexions nouvelles sur l'hétérosexualité ne sont pas étrangères à l'émergence des théories queers portant sur l'hétéronormativité ainsi qu'à l'influence majeure des perspectives poststructuralistes, postmodernes et postcoloniales. Sortir les discussions féministes sur l'hétérosexualité de l'impasse et renouveler les réflexions sont les mots d'ordre. La période suivant 1995 se caractérise par la cohabitation des cadres d'analyse d'inspiration féministe radicale matérialiste ainsi que les tendances postmodernes, poststructuralistes, postcoloniales et queers; le mouvement de spirale des idées se poursuit. Pour rendre compte de cette phase du débat, il importe d'abord de poser les perspectives dominantes ainsi que les enjeux majeurs retenus. Ensuite, il sera question des apports de ces féministes à la problématisation de l'hétérosexualité et enfin, l'intérêt sera porté vers les manières de lutter contre les injustices de l'hétérosexualité.

2.5.1 Approches plurielles sur l'hétérosexualité : normes, privilèges et structures

Ces nouvelles réflexions féministes sur l'hétérosexualité se développent d'abord chez les Anglo-saxonnes, ce qui constitue un aspect non négligeable du contexte théorique du débat. Par ailleurs, l'ouvrage de Stevi Jackson *Heterosexuality in Question* (1999) symbolise le renouvellement de ces réflexions féministes et consolide le changement de paradigme qui les caractérise, notamment sur le souhait de rompre avec la condamnation des pratiques hétérosexuelles¹⁰⁴. D'autres Anglo-saxonnes vont s'illustrer par leurs contributions à ce débat. Il faut évoquer les travaux menés par l'Anglaise Diane Richardson (1996, 2000, 2006), par l'États-Unienne Chrys Ingraham (1994, 1999, 2005a) et par l'Australienne Christine Beasley (2011, 2012). Ce n'est que récemment que ces réflexions vont être relancées dans la francophonie, notamment sous la plume de féministes françaises telles que Catherine Deschamps, Laurent Gaissad et Christelle Taraud *Hétéros. Discours, Lieux, Pratiques* (2009). Il est permis de croire que la proximité des féministes anglo-saxonnes avec les théories queers portant sur la critique de l'hétéronormativité d'une part et les articulations du féminisme autour des théories poststructuralistes, postmodernes et postcoloniales de l'autre aura contribué à leur fournir des outils pour aborder ces questions de manière nouvelle.

Cette phase du débat se caractérise par la cohabitation de cadres théoriques et par les dialogues entre les perspectives. Il s'agit d'un souci évoqué par plusieurs féministes : établir des ponts et des lectures combinatoires entre les féminismes et les théories queers. L'objet d'étude de « l'hétérosexualité » reste commun entre ces deux champs. Pour Diane Richardson, la nécessaire complémentarité sur les plans théoriques apparaît sans équivoque : « The articulation of new ways of thinking about sexuality and gender in a dynamic, historically and socially specific, relationship is one of the main tasks facing both feminist and queer theory. » (2000 : 5.)¹⁰⁵ Les théoriciennes féministes empruntent aux théories queers différents outils conceptuels pour penser l'hétérosexualité. Par ces emprunts théoriques et politiques, certaines féministes redoutent que l'intérêt accru pour les questions de normes et de privilèges entraîne une diminution de l'importance accordée aux enjeux de hiérarchies entre les genres (Jackson, 2005; Segal, 1994).

While there are considerable differences within and between feminism and queer, there are also some shared concerns. Both question the ways in which male-dominated heterosexuality is routinely normalized and both assume that neither gender divisions

¹⁰⁴ L'influence des travaux de Stevi Jackson est déterminante sur la question de l'hétérosexualité comme l'ont été ceux d'Adrienne Rich, de Monique Wittig ou de Judith Butler.

¹⁰⁵ Voir notamment son ouvrage portant sur l'articulation entre le féminisme et le queer : Diane Richardson, Janice McLaughlin et Mark E. Casey, *Intersection Between Feminist and Queer Theory* (2006).

nor the heterosexual/homosexual divide are fixed by nature. Beyond this, however, their emphases diverge. Whereas feminists have historically focused on male dominance within heterosexual relations, queer theorists have directed their attention to the ways in which “heteronormativity” renders alternatives to heterosexuality “other” and marginal. An effective critique of heterosexuality – at the levels of social structure, meaning, social practice, and subjectivity – must address both heteronormativity and male dominance. (Jackson, 2005 : 22.)

Judith Butler (1994) conteste cette idée d’objets distincts entre les études queers (les sexualités) et les études féministes (le genre). L’articulation entre ces cadres est perçue positivement par certaines théoriciennes en faveur du renouvellement de ces réflexions sur l’hétérosexualité, dont les pratiques semblent ennuyeuses, trop *straight* pour le dire péjorativement : « Alternative sexualities, deemed queer, have now become the site of transgressive, exciting, and pleasurable sex [...] By contrast, heterosexuality continues to be assessed as unpleasant and inequitable, as the realm of male victimisers and feminine victims. » (Beasley, Heather et Holmes, 2012 : 85.)

Le paysage composite de cette phase du débat se caractérise par l’articulation entre les cadres théoriques mobilisés. La présence des théorisations féministes radicales et matérialistes est repérable par l’importance accordée aux analyses en matière de division et de hiérarchie ainsi que de rapports de force genrés, notamment dans les travaux de Stevi Jackson et de Chrys Ingraham. L’axe du genre reste central pour son incidence sur l’asymétrie des rapports entre les femmes et les hommes dans l’hétérosexualité. L’intérêt est tourné vers les impacts matériels, quotidiens et économiques de l’hétérosexualité (Jackson, 1999; Ingraham, 2005a; Hockey, Meah et Robinson, 2007; VanEvery, 1995) au détriment des pratiques sexuelles, pour éviter de les condamner. Le genre est considéré comme le principe organisateur de l’hétérosexualité, même si d’autres outils conceptuels se greffent au féminisme radical matérialiste, en raison des théorisations poststructuralistes et queers. Il est possible d’observer l’intégration du concept d’hétéronormativité dans les travaux des féministes de cette période (Jackson, 1996ab, 2006; Richardson, 1996). L’emploi du terme ne réfère pas toujours à la même définition, mais l’importance est accordée aux enjeux normatifs. L’apport de ces cadres théoriques est rendu manifeste par l’intérêt des théoriciennes pour les questions concernant les pratiques sexuelles dans une optique positive et subversive en vue de « queeriser » l’hétérosexualité (Jeppesen, 2012)¹⁰⁶ et pour explorer les possibilités de transgresser à la normativité sexuelle (Beasley, Heather et Holmes, 2012). En fait, les critiques poststructuralistes concernant le sujet, le pouvoir et l’agentivité sont aussi incorporées. Cela pousse une part des théoriciennes à s’intéresser à l’agentivité

¹⁰⁶ La volonté de « queeriser » l’hétérosexualité est traitée dans les travaux de Daniel Welzer-Lang (2009; 2014) qui fait l’objet de dénonciations pour abus de pouvoir et agressions sexuelles sur des étudiantes (ANEF, 2005).

des femmes dans les pratiques sexuelles hétérosexuelles (Holland, Ramazanoglu, Scott, Sharpe et Thomson, 1996; Holland, Ramazanoglu, Sharpe et Rachel Thompson, 1998). Cet intérêt pour l'agentivité sexuelle ouvre un espace de réflexions positif et constructif sur les sexualités entre femmes et hommes laissés dans l'impasse à la suite des « Sex wars ». Les perspectives de subversion de l'hétérosexualité sont privilégiées au détriment des perspectives révolutionnaires de cette structure sociale, et ce, même pour les théoriciennes qui se réclament du radicalisme et du matérialisme (Beasley, Heather et Holmes, 2012; Jackson, 1999; Hockey, Meah et Robinson, 2007; Ingraham, 2005a; Richardson, 1996). À la suite des cadres théoriques queers et poststructuralistes, l'hétérosexualité est pensée davantage comme une norme sociale hégémonique.

Il importe également de relever l'impact des théorisations postcoloniales et l'approche intersectionnelle, notamment par l'incorporation des vocables en matière de « positionnement » hétérosexuel. En fait, l'hétérosexualité est envisagée comme un axe de plus à considérer pour comprendre les expériences situées des femmes. De l'intersectionnalité, les féministes investies dans la problématisation de l'hétérosexualité intègrent l'idée de simultanéité des formes d'oppression dont les femmes font l'objet. L'intérêt a été déplacé vers l'articulation entre les forces hégémoniques de l'hétérosexualité et des autres systèmes de domination, comme le racisme (Hoagland, 2007) et le capitalisme (Ingraham, 2005a). Cela aura deux conséquences pour les réflexions sur l'hétérosexualité. D'une part, tendre vers une problématisation des angles morts des analyses précédentes en ce qui concerne la « blancheur », la capabilité des corps¹⁰⁷ ainsi que les enjeux de classe très peu problématisés jusqu'alors dans les réflexions générales sur l'hétérosexualité. D'autre part, chercher des manières plus complexes de penser le positionnement et les expériences des femmes hétérosexuelles sur le plan microsocial. Cette complexité s'observe par l'ensemble des limitations (contraintes) et des possibilités (privilèges) découlant de ce positionnement. Par ailleurs, l'idée de privilèges attribuables à l'hétérosexualité, comme hégémonie culturelle, relationnelle et sexuelle, est reprise des critiques antiracistes (McIntosh, 1989). Les privilèges invisibles hétérosexuels bénéficient aux femmes et aux hommes. En cela, certaines femmes ont des bénéfices divers en tant qu'hétérosexuelles dans les sociétés hétéronormatives, mais elles sont également désavantagées dans les rapports avec les hommes dans les sociétés patriarcales, d'où l'importance de l'analyse intersectionnelle qui permet de penser la complexité de ce positionnement. Dans cette logique, il

¹⁰⁷ La question de la « capabilité » des corps est associée au néologisme « capacitisme » employé dans le monde francophone pour traiter de la discrimination dans la perspective du handicap (Parent, 2017 : 191-192), c'est-à-dire sur les capacités humaines du corps (Baril, 2013 : 403).

devient nécessaire de comprendre, pour reprendre les mots de Diane Richardson, « [h]ow the heterosexuality both privileges and disempowers women [...] » (Richardson, 2000 : 20). Les privilèges hétérosexuels restent largement invisibilisés et naturalisés d'où l'importance de les problématiser, tâche à laquelle s'attaquent ces féministes dans leur articulation avec les autres systèmes de domination (Hockey, Meah et Robinson, 2007 : 7). Il importe néanmoins de relever l'impact mitigé du procédé de déclinaison des privilèges (Smith, 2013), ce qui a parfois pour conséquence de réactiver le sentiment de culpabilité face à son positionnement privilégié au détriment d'un engagement envers une transformation sociale.

Cette dernière phase des discussions féministes sur l'hétérosexualité se distingue par l'attitude des chercheuses quant aux pratiques et aux relations hétérosexuelles. Comme le reconnaissent entre autres Stevi Jackson et Sue Scott (2010), il y a eu quelques changements significatifs dans les dynamiques entourant l'hétérosexualité et les femmes ne se retrouvent pas perpétuellement en position de victimes. Toutefois, l'essentiel des divisions et des hiérarchies découlant de l'hétérosexualité demeure et continue de faire office de références régulatrices et normatives :

[...] heterosexuality retains its hold as the “normal” and the “normative” form of human sexuality and is taken for granted as such in much of everyday life [...] Institutionalized heterosexuality is a key site of intersection between gender and sexuality, implicated both in the perpetuation of gender hierarchy and in the marginalization of alternative sexualities (Jackson et Scott, 2010 : 75).

L'attitude des chercheuses n'est pas seulement d'adopter une posture critique et de contestation de l'hétérosexualité, mais celle de comprendre et de repérer les diverses formes de ramification de l'hétérosexualité qui assurent sa stabilité institutionnelle, la reconduction de la dominance des hommes ainsi que l'hégémonie hétéronormative. Le souci est d'identifier les différentes manières quotidiennes par lesquelles les femmes et les hommes « font », « reproduisent » et « renforcent » l'hétérosexualité (Hockey, Meah et Robinson, 2007). Les recherches se concentrent donc plus particulièrement sur les pratiques quotidiennes aussi bien orientées vers soi ou vers « l'autre » en raison des attentes sociétales. Même si les aspects structuraux et macrosociaux ne sont pas évacués complètement comme objets d'étude pour ces théoriciennes, les analyses microsociales et les stratégies d'action sur ce plan restent prédominantes. Enfin, l'hétérosexualité est problématisée de façon plus complexe en mettant en jeu différents axes d'analyse.

2.5.2 Apports à la problématisation de l'hétérosexualité : privilèges, normes et structures

Cette phase contemporaine du débat contribue aux problématisations déjà existantes par l'intérêt porté aux pratiques microsociales invisibilisées et naturalisées qui assurent – au quotidien – la reconduction de l'institution hétérosexuelle. Quatre types de contribution peuvent être repérés : comprendre comment l'hétérosexualité permet des privilèges et des statuts normatifs ainsi que des divisions et des hiérarchies de genre; élaborer des définitions de l'hétérosexualité plus englobantes de ses différentes dimensions; documenter les différents « moments-clés » quotidiens de l'hétérosexualité et enfin, réfléchir au pouvoir de normalisation de l'hétérosexualité de toutes formes de déviance ou de marginalité.

Premièrement, les féministes tentent de théoriser l'hétérosexualité en prenant appui sur une diversité d'approches et de cadres théoriques. Cette volonté tient ses origines de l'appel à créer des ponts sur les plans politiques et théoriques entre les réflexions féministes radicales et queers sur la question de l'hétérosexualité (Richardson, 2000). Il devient nécessaire de comprendre comment l'hétérosexualité est à la fois un système de domination et d'exploitation intimement lié au patriarcat, ce que Stevi Jackson appelle « hetero-oppression » ou « hetero-patriarchy » (1999 : 163), et comment l'hétérosexualité constitue aussi un système qui privilégie et normalise sur les plans de la matrice (sexe-genre-désir) les personnes qui y correspondent, c'est-à-dire « the privilege of the right to visible invisibility », comme le note Chris Brickelle (2005 : 101). La réflexion sur les privilèges et les statuts hétéronormatifs occupera ainsi une place importante. Elles examinent les enjeux liés à leur situation, à savoir se retrouver à la fois dans la norme (être invisible) et dans des rapports sociaux inégaux socialement naturalisés (Brickelle, 2005 : 101). Enfin, ce travail critique implique de considérer l'interaction et le renforcement de l'hétérosexualité avec d'autres systèmes de domination comme le racisme – la blancheur – (Ingraham, 1999; Stoke, 2005) ou le capitalisme (Ingraham, 1994; Jónasdóttir, 2011; VanEvery, 1995), tout en repérant les implications matérielles quotidiennes de cette institution sociale.

Deuxièmement, le travail sur l'élaboration d'une définition la plus complexe possible de l'hétérosexualité est notamment l'œuvre de Stevi Jackson. L'hétérosexualité a finalement « très peu à voir avec le sexe », sa perpétuation est assurée par un ensemble de pratiques dans toutes les sphères de la vie (Jackson, 1999 : 26). La chercheuse définit les quatre dimensions suivantes pour

l'hétérosexualité : « structural » (la structure macrosociale institutionnalisée, dont les liens avec l'État et les lois), « meaning » (le sens – le langage, les discours, les normes, les symboles – associé au genre et à la sexualité qui ont cours dans les pratiques quotidiennes), « routine » (les pratiques quotidiennes qui sont faites et refaites qui sont contextuelles et relationnelles et qui constituent un procédé réitératif) et « subjectivity » (il s'agit d'expériences émotionnelles et de désirs qui ont du sens pour les individus les constituant comme sujets genrés et sexués) (Jackson, 1996c : 30-35; 1999 : 123-134; 2005 : 18-19; 2006 : 86-87; Jackson et Scott, 2010 : 86-87). Diane Richardson conçoit l'hétérosexualité selon des dimensions similaires (« particular form of practice and relationship, of family structure, and identity » [1996 : 2]), mais rappelle que sa stabilité et son hégémonie reposent sur sa cohérence interne naturalisée. Ainsi, la façon de définir l'hétérosexualité gagne en profondeur et en complexité.

Heterosexuality is not a monolithic entity, but a complex of institution, ideology, practice, and experience, all which interest with gender. Moreover, heterosexuality is not only a means of ordering our sexual lives but also of structuring domestic and extradomestic divisions of labor and resources. Hence, the intersections between gender and heterosexuality are exceedingly complex (Jackson, 2005 : 26).

Ces différentes dimensions permettent de figurer les manières par lesquelles se renforce, se reconduit et se perpétue l'hétérosexualité. Sur les plans conceptuels, politiques et théoriques, il est utile de pouvoir percevoir ces différentes dimensions de l'hétérosexualité, mais il reste difficile de les penser distinctement. Selon Jenny Hockey, Angela Meah et Victoria Robinson, il importe de considérer l'interrelation entre ces aspects, pour bien comprendre « [...] the way practice and experience themselves produce an institution and an identity we recognize as “heterosexual” » (Hockey, Meah et Robinson, 2007 : 62). Se reconnaître comme « hétérosexuel.les » exige une sorte de sentiment d'appartenance ou une identification subjective par rapport à cette institution sociale hégémonique. Le fait d'être hétérosexuelles ou de s'identifier à l'hétérosexualité peut être déterminant pour certaines femmes. Mais, comme le note Stevi Jackson, politiser cette identité hégémonique soulève certains enjeux : « Heterosexuality cannot form the basis of feminist political identity precisely because it is the institutionalized patriarchal norm. » (1996 : 175.) Enfin, ces théoriciennes accordent une importance aux enjeux de structures, de normes et de privilèges pour penser l'hétérosexualité dans ses dimensions sexuelles et non sexuelles.

Troisièmement, les féministes s'emploient à documenter les différents « moments-clés » de l'hétérosexualité, ce que Jenny Hockey, Angela Meah et Victoria Robinson ont appelé « mundane heterosexualities » (2007). Ce travail s'intéresse à ce qui se passe dans la quotidienneté

hétérosexuelle. Il s'agit d'analyser les pratiques invisibles qui assurent la reconduction de l'institution hétérosexuelle. Cela s'incarne, par exemple, dans la prise de parole quotidienne, c'est-à-dire cette manière de s'énoncer implicitement comme hétérosexuel.les ou en couple hétérosexuel (Coates, 2013). La documentation des pratiques s'intéresse principalement aux dynamiques microsociales et montre comment se reconfigurent – banalement – les hiérarchies, les divisions, les rôles, les places et l'hégémonie dans l'hétérosexualité. « In the materiality grounded recollections of bodies, food, clothing and guttering, we find exemplified a diversity of mundane experiences of being heterosexual », affirment Jenny Hockey, Angela Meah et Victoria Robinson (2007 : 142). Cette démarche reste intimement liée aux efforts définitionnels de l'hétérosexualité qui tentent d'élargir la façon de concevoir l'hétérosexualité. L'intérêt est largement orienté vers les dimensions microsociales au sein de l'hétérosexualité. Trois angles d'analyse prédominent : les questions de sexualité; l'amour; le travail domestique.

Les pratiques sexuelles hétérosexuelles restent largement étudiées et l'objectif est de fournir une conception plus positive et moins ennuyeuse de la sexualité partagée entre femmes et hommes (Beasley, Heather et Holmes, 2012). Ces démarches essaient de faire valoir que les schémas sexuels bougent doucement et surtout, que les femmes sont, de plus en plus, à même d'être des actrices sexuelles, que la sexualité hétérosexuelle peut être agréable, excitante et diversifiée, malgré les préjugés qui perdurent. La force de la contrainte à l'hétérosexualité fait l'objet de nombreuses études afin d'observer la négociation que les femmes (ou les filles) entretiennent avec l'obligation hétérosexuelle (Miriam, 2007) ou d'analyser comment elles interrogent davantage maintenant leur orientation sexuelle (Morgan et Thompson, 2011). Ces recherches s'investissent à définir les différentes formes de résistance des femmes hétérosexuelles afin d'entrevoir leur agentivité dans le cadre de ces rapports (Hockey, Angela et Robinson, 2007; Jackson, 1996a; Morgan et Thompson, 2011; Myriam, 2007; Renold et Ringrose, 2008). Pointer les formes de résistance des femmes hétéros révèle qu'elles ne sont pas toujours passives et victimes dans les rapports avec les hommes, même si ces derniers impliquent de la hiérarchie : « [...] to deny heterosexual women any agency, to see us as doomed to submit to men's desires whether as unwilling victims or misguided dupes. » (Jackson, 1999 : 177.) Cette démarche est importante, car elle vise à ce que l'agentivité sexuelle et le plaisir ne se passent pas simplement du côté des sexualités non-hétérosexuelles : « [...] heterosexuality continues to be assessed as unpleasant and iniquitous, as the realm of male victimisers and feminine victims. » (Beasley, Heather et Holmes, 2012 : 85.) Bien que les contraintes se desserrent, le genre opère toujours hiérarchiquement dans la configuration des rapports hétérosexuels. Notamment,

plusieurs années après la dénonciation du mythe de l'orgasme vaginal par Anne Koedt, les femmes s'affirment plus en matière de sexualité. Toutefois, le sentiment d'amour entre les partenaires continue d'être un enjeu de pouvoir important : « The embarrassment of negotiating condom use with the one you love indicates the current contradictions of female subordination in the close encounters of heterosexual sex. » (Holland, Ramazanoglu, Scott, Sharpe et Thompson, 1996 : 129.) Notamment toute la charge mentale reliée au travail de soutien et d'entretien émotif qu'assument principalement les femmes (Gunnarson, 2014; Jónasdóttir, 2011).

D'ailleurs, des travaux sont menés pour comprendre « l'amour » (et son rôle) dans les rapports hétérosexuels (Jackson, 1999; Jónasdóttir, 2011; Jónasdóttir et Ferguson, 2014; Johnson, 2005). L'amour a été critiqué par les féministes comme une source d'aliénation, de vulnérabilité, d'exploitation ou de dépendance des femmes face aux hommes : elles seraient des esclaves de l'amour dans le patriarcat. Il importe de penser l'amour, selon Stevi Jackson, comme un site de complicité avec les relations patriarcales et aussi potentiellement, un site de résistance (1999 : 114) pour transformer les rapports sociaux. Les liens d'amour (de sollicitude, d'affection) sont centraux dans les configurations actuelles de l'hétérosexualité ainsi que pour l'ensemble des relations associées : la famille et le couple. En fait, l'amour intimement partagé est l'une des manières de « faire l'hétérosexualité », montre Paul Johnson (2005). « [L]oving is related to practices of doing heterosexuality » (Johnson, 2005 : 1). L'expérimentation subjective de ce sentiment est prise pour naturelle, non problématisée et non politisée : « tomber en amour » reste en quelque sorte le but ultime « naturel » de l'hétérosexualité, qui, elle-même, trouve son aboutissement dans la reproduction humaine (Johnson, 2005 : 2). Ce type de travaux permet de montrer, comment le genre structure le rapport à l'amour, à la manière d'être amoureux ou d'être amoureuse dans l'hétérosexualité, comment ces manières « d'aimer » et d'entretenir ces liens d'amour reconduisent hiérarchiquement les rôles et les places des femmes et des hommes dans les relations entretenues (Gunnarson, 2014; Jónasdóttir, 2011; Johnson, 2005). Ces travaux obligent à interroger fondamentalement un ensemble de façons d'être, de faire et de pratiques naturalisées et invisibilisées qui assurent la reconduction de l'institution hétérosexuelle, ses hiérarchies intrinsèques ainsi que les rôles et les places qui en découlent. Dans une perspective similaire, Anna G. Jónasdóttir (2011) étudie les composantes de l'amour (« care » et « erotic ecstasy » [2011 : 55]) et illustre le niveau d'énergie – non équivalent – que les femmes et les hommes investissent dans ces relations, dans les sociétés capitalistes et patriarcales, ce qui donne lieu à des dynamiques d'exploitation, sans que cela ne soit nécessairement perçu négativement (ou alors difficilement) par les individus (Jónasdóttir, 2011 : 53). En fait, l'amour comme idéal vécu à travers

le couple monogame exclusif et la famille nucléaire constitue un liant de l'hétérosexualité souvent éludé dans la compréhension de l'institution sociale. Parce que naturalisé, le sentiment de « l'amour », Paul Johnson (2005), considère que les gestes de l'amour légitiment et normalisent des comportements campés dans les binarités féminins/masculins qui renforcent les hiérarchies sociales.

Au-delà du travail de l'amour et d'entretien des relations sociales, les féministes qui s'inscrivent dans une perspective radicale matérialiste montrent les résistances de l'institution hétérosexuelle et des hommes en particulier en faveur de l'égalité réelle. Jo VanEvey (1995) documente comment il est difficile d'entretenir malgré les bonnes volontés des relations de couples hétérosexuels égalitaires à long terme, lorsque l'on considère la division et les responsabilités du travail domestique, même lorsque les couples font l'effort d'établir des « anti-sexist living arrangements ». « Heterosexuality, in sense of an orientation, clearly implicates many woman in long-term domestic arrangements with men, in which women's paid and unpaid labour is appropriated. » (VanEvey, 1996 : 49.) D'ailleurs, elle rappelle que l'analyse de la parentalité, de la famille, du travail salarié et gratuit doit être faite à partir de la lorgnette du couple hétérosexuel, comme nœud de reconduction des divisions inégalitaires des responsabilités (VanEvery, 1996 : 50). Pour Diane Richardson, le couple hétérosexuel est le « raw material » pour penser la société patriarcale (1996 : 11) et les configurations qu'il instaure entre le privé et le public, les responsabilités et les rôles sociaux genrés.

Quatrièmement, la force disciplinaire et de récupération de l'institution hétérosexuelle est analysée malgré l'insistance sur les formes potentielles de résistance des femmes dans l'hétérosexualité. Le pouvoir de l'hétérosexualité de récupérer toutes formes de déviance ou de marginalité est manifeste. Ces recherches interrogent autant la reconduction des effets hétéronormatifs que les modifications de la norme sociale hétérosexiste. En fait, l'une des forces de l'hétérosexualité est sans doute sa capacité à renormaliser la dissidence et les divers mouvements par rapport à elle : « [...] the boundaries of normative heterosexuality have shifted, along with the ways in which those boundaries are regulated, heterosexuality retains its hold as the "normal" and the "normative" form of human sexuality and it's taken for granted as such in much of everyday life. » (Jackson et Scott, 2010 : 75.) Ainsi, l'étude porte sur les modifications et les reconfigurations de l'hétérosexualité à la suite des changements sociaux passés. L'intérêt porte entre autres sur la configuration des nouvelles formes de famille face au modèle normé et nucléaire hétéro (Silva et Smart, 1999); sur la normalisation (l'homonormativité [Duggan, 2004; Puar, 2007]) des groupes sexuels minorisés gais et lesbiens pour devenir « respectables »

(stables, deux, former des familles, se marier) (Seidman, 2005). L'institution hétérosexuelle avec ses hiérarchies internes et ses binarités exclusives reste et demeure, au plan normatif, la forme hégémonique (dont le privilège est invisibilisé) à partir de laquelle les sociétés se comprennent, s'interprètent et s'imaginent (Richardson, 1996 : 11).

2.5.3 Les formes de lutte préconisées : l'agentivité des femmes hétérosexuelles

La conception des luttes féministes qui prévaut dans cette phase s'inspire principalement des logiques de résistance et de subversion. La perspective d'une transformation radicale de la société, de l'abolition de l'institution hétérosexuelle ou d'un au-delà de l'hétérosexualité est moins importante, comparativement à la période allant des années 1960 aux années 1980. Cela se constate dans l'attitude des chercheuses face à l'hétérosexualité. Elles essaient d'abord de repérer les dynamiques internes de l'hétérosexualité, pour ensuite concevoir diverses manières de les déjouer. Néanmoins, il existe une part d'utopie dans la pensée des théoriciennes de cette période. Garder en tête une part de rêves fait dire à Stevi Jackson (1998 : 77) que les luttes féministes doivent servir à faire bouger les divisions, les hiérarchies, les normes et les privilèges tels qu'ils existent actuellement. Cela permet d'entrevoir que l'hétérosexualité ne représentera peut-être pas toujours les pratiques sexuelles majoritaires, ce qui implique d'abandonner l'idée que les LGBTQ formeront éternellement des minorités. Cela repose sur l'idée selon laquelle il n'y aura pas toujours une hiérarchie entre les femmes et les hommes ainsi qu'entre les formes de sexualités.

Pour actualiser ces aspirations, une part des théoriciennes insiste sur la possible « queerisation » de l'hétérosexualité afin de montrer comment les normes, les frontières et les configurations internes de cette institution sociale peuvent bouger. Cette idée de « queerisation » vise l'intégration de pratiques de genres et de sexualités qui déplacent les frontières binaires exclusives de l'hétérosexualité (Beasley, Heather et Holmes, 2012; Jeppesen, 2012). James Joseph Dean définit la « queerisation de l'hétérosexualité » par :

[...] identifications that contest uniform and essentialist understanding of heterosexuality and include some form of sexual fluidity in their self-experience, whether it is dreams, waking fantasies, kissing, or sexual intercourse with a person of the same sex. Queered heterosexualities shows that sexual categories do not predetermine or prescribe the sexual desires, behaviors, or identity practices that are assumed under the identity category of heterosexuality (Dean, 2014 : 182).

Il est possible d'avancer l'hypothèse qu'il se produit actuellement une sorte de « queerisation » de l'hétérosexualité, par le caractère non monolithique et parfois subversif de certaines pratiques sexuelles (par exemple, la non-monogamie consensuelle, le polyamour, la diversification des sexualités). L'agentivité ou le pouvoir d'agir des femmes s'inspire largement de la conception proposée par les poststructuralistes et les queers. La logique est celle de la résistance comme capacité de changement à petite échelle, plutôt qu'une forme révolutionnaire. Les différentes pistes explorées par les féministes concernent principalement les femmes dans leur individualité ainsi que dans les relations qu'elles entretiennent. Ces stratégies de luttes reposent sur leur volonté/capacité à se mettre en action individuellement. Les travaux de Jo VanEvery relatent les possibilités (et les limites) de la mise en place d'arrangements de vies intimes « non-sexistes », ce qu'elle reconnaît comme une des manières de résister : « [...] the defining characteristic of anti-sexist living arrangements was the refusal to be a wife » (1995 : 120), mais ceux-ci ne sont possibles qu'en raison de la collaboration des hommes (1995 : 123). La recherche de l'agentivité des femmes hétérosexuelles se concentre sur la sexualité (Lang, 2013). Cette insistance sur l'agentivité vise à montrer comment les femmes peuvent mettre en place des stratégies de résistance par rapport aux places et aux rôles hiérarchiquement distribués. L'agentivité est pensée comme la volonté de ne pas correspondre ou agir en conformité avec les attentes hétérosexuelles (Beasley, Heather et Holmes, 2012; Holland, Ramazanoglu, Scott, Sharpe et Thomson, 1996, 1998). Cette posture du refus pour les femmes – certes individualisée – permet dans une certaine mesure de faire bouger les frontières de l'hétérosexualité. Par exemple, la question de la normalité de la monogamie – comme défiance au deux de l'hétérosexualité – est explorée (Jenkins, 2017; Robinson, 1997; Willey, 2015).

Enfin, l'agentivité est également comprise comme capacité d'affirmation des femmes dans les rapports hétérosexuels, notamment sur le plan sexuel. En fait, entrevoir l'agentivité est une manière de contester le positionnement prétendument passif ou contraint des femmes hétérosexuelles. L'insistance sur l'agentivité comme avenue de luttes vise l'élargissement des possibilités pour les femmes au sein des normes et des structures hétérosexuelles.

Pour conclure, la phase la plus contemporaine des débats féministes sur l'hétérosexualité impulsée par certaines féministes anglo-saxonnes tente de sortir les réflexions de l'impasse dans laquelle elles avaient été laissées au début des années 1990. Toutefois, cette phase du débat ne s'élabore pas en faisant fi des avancées et des acquis au plan théorique opérés lors des périodes de discussions

précédentes. Cette dernière phase relance les réflexions entourant l'hétérosexualité de manière à opérer aux plans politique et théorique une contestation des divisions, des normes et des privilèges découlant de cette institution hégémonique, sans condamner (du moins directement) les personnes qui se retrouvent dans ces rapports. La formulation de telles critiques qui combinent ces deux registres (les hiérarchies et les privilèges) est loin d'être facile, en ce qu'il demeure une forme de concurrence entre les perspectives plus radicales matérialistes, poststructuralistes et queers tout au long de la période. Essentiellement, il y a une reconnaissance commune de l'existence d'injustices, d'oppressions et de conditions d'exploitation dans les rapports qui ont cours au plan structurel dans l'hétérosexualité entre les femmes et les hommes dans l'intimité comme dans l'espace public. À partir de différentes perspectives théoriques, les féministes tentent de proposer une compréhension de l'hétérosexualité qui évoque son caractère pluriel (non-monolithique) en relevant ses dimensions subjectives, expérientielles, pratiques et institutionnelles. En fait, l'intérêt prédominant reste les « moments-clés » de la quotidienneté, par lesquels se reconduit cette hégémonie sociale. Enfin, cette dernière phase des débats montre que ces féministes pensent principalement à partir d'une posture d'hétérosexuelles féministes sans préconiser de voies de sortie à l'hétérosexualité tout en étant solidaires des lesbiennes (et de l'ensemble des LGBTQ) à l'encontre de l'hétéronormativité.

2.6 Réflexions conclusives

En somme, cette cartographie permet de retracer les différentes phases du déroulement de cette réflexion. L'organisation en cinq phases fait ressortir les pensées des théoriciennes les plus importantes, les tendances fortes de chacune des périodes, les enjeux mobilisés prioritairement en fonction des perspectives théoriques ainsi que les avenues de transformations sociales qui sont mises de l'avant. Malgré la diversité des contributions recensées, il se dégage une logique cohérente. Au cours de la période, il est possible de constater comment les différentes théoriciennes pensent les unes après les autres pour prolonger des idées ou les contredire. Cette cartographie tient compte des apports de chacune à une compréhension d'ensemble. Faire l'analyse du débat sur l'hétérosexualité permet de tirer des réflexions sur les transformations en termes de perspectives théoriques, de contestations internes et externes aux mouvements féministes, lesbiens et LGBTQ ainsi que d'apprécier des avancées en matière de justice, d'égalité et de liberté.

Cinq éléments principaux doivent être retenus de ces problématisations de l'hétérosexualité développées par les féministes, les lesbiennes et les queers. Le premier concerne la contestation du caractère naturalisé, normalisé et invisibilisé de l'hétérosexualité. La forme dans laquelle elle apparaît aujourd'hui est le résultat d'un processus historique. L'hétérosexualité est un relais privilégié du patriarcat dans l'intimité. Le deuxième élément réfère à la nécessité de rendre visible l'hétérosexualité, car elle n'est pas simplement une orientation sexuelle, mais un mode d'organisation sociale hégémonique, aux dimensions macrosociales et microsociales. Elle repose donc sur la concordance naturalisée entre l'assignation sexuelle d'une personne, son expression de genre et ses désirs. Le troisième élément spécifie que ce mode d'organisation social érigé sur (et autour de) l'hétérosexualité implique un ensemble de rapports de pouvoir qui suppose une hiérarchisation entre les genres et entre les formes de sexualités. Le quatrième élément renvoie aux rapports de pouvoir qui sont structurés de manière à privilégier, d'une part, le groupe social des hommes au détriment de celui des femmes et d'autre part, les personnes hétérosexuelles au détriment des personnes LGBTQ. Ces formes de pouvoir sont en partie défiées par les lesbiennes et les queers. Le cinquième élément rappelle que les femmes hétérosexuelles se retrouvent dans une situation où le patriarcat et l'hétéronormativité sont sous-jacents, c'est-à-dire un positionnement caractérisé par des formes d'injustice, mais aussi par des privilèges.

Le positionnement social des femmes hétérosexuelles se caractérise par différents enjeux. Les femmes hétérosexuelles subissent nécessairement les effets du patriarcat dans la vie intime partagée par les hommes. Elles ne se retrouvent pas uniquement victimes du rapport patriarcal hétérosexuel, car elles bénéficient de certains privilèges normatifs. Ces dernières vivent néanmoins au quotidien des injustices diverses non négligeables en raison du patriarcat. Or, elles ne correspondent jamais exactement à ce qui est attendu d'elles, même si, au quotidien, les femmes agissent généralement de manière à ce que l'hétérosexualité demeure stable. Les femmes peuvent certainement prendre la mesure des conséquences des hiérarchies qui suivent leur positionnement comme hétérosexuelles et ne pas opter nécessairement pour le célibat ou le lesbianisme, sans pour autant être des féministes inconséquentes. Ces affirmations témoignent du caractère ambigu du positionnement des femmes comme hétérosexuelles. Mais on peut se poser la question suivante : qu'est-ce que signifie réellement dans la vie des femmes de se positionner comme hétérosexuelles et par quelles voies précises les femmes peuvent-elles agir en demeurant hétérosexuelles dans une perspective de justice, d'égalité et de liberté?

Chapitre 3 : Réflexions autour de la position de femmes « hétérosexuelles »

L'analyse de ces débats sur l'hétérosexualité laisse deux impressions ambiguës. D'une part, il demeure une incertitude quant à la capacité d'une personne de critiquer le rapport social injuste dans lequel elle est investie et dont elle retire également des privilèges de divers ordres : cela est le cas des femmes positionnées comme hétérosexuelles. D'autre part, il reste un doute relativement à la capacité agentive de ces féministes au sein même de l'hétérosexualité, c'est-à-dire celles qui n'aspirent pas à rompre les liens intimes avec des hommes. Cette perception mitigée par rapport à la capacité critique et agentive des femmes hétérosexuelles a eu des conséquences qui méritent réflexion. La conséquence qui nous préoccupe en priorité concerne les difficultés épistémologiques, méthodologiques et politiques associées au développement d'une compréhension précise et incarnée de ce que signifie être positionnées comme hétérosexuelles d'une part, et à envisager des moyens de transformations sociales en considérant la complexité de ce positionnement social de l'autre. « Être positionnées comme hétérosexuelles » ne revêt pas la même signification dans la vie de toutes les femmes en raison de leur situation à l'intersection d'autres systèmes sociaux de domination (par exemple, le racisme, le capitalisme, le capacitisme), mais cela implique une série d'éléments qui marque singulièrement leur expérimentation de la vie. Ce positionnement ne signifie pas une identité figée, commune et constitutive d'un « nous », il s'agit plutôt d'une localisation sociale qui se caractérise par un savoir situé, une expérience personnelle unique et une configuration singulière de liens sociaux sous-tendus par des rapports de pouvoir, notamment patriarcaux. Il semble encore difficile de savoir de quoi est vraiment fait le positionnement social des femmes situées comme hétérosexuelles et de comprendre les différents mécanismes par lesquels l'hétérosexualité est faite et refaite, par tout le monde, y compris par celles qui sont féministes et qui contestent les hiérarchies entre les femmes et les hommes. À ce propos, il est permis de faire l'hypothèse selon laquelle le scepticisme entourant la capacité critique et agentive des femmes hétérosexuelles, qui se dégage du débat, n'est pas étranger à ces manques sur le plan des théories féministes.

La question qui guidera le travail de ce troisième chapitre est la suivante : *est-ce que la position sociale des féministes hétérosexuelles peut être une posture heuristique pour la problématisation de l'hétérosexualité?* Tenter de répondre à cette question nécessite d'interroger ce qui me semble être les conséquences du scepticisme entourant la capacité critique et agentive des femmes positionnées comme hétérosexuelles. Ce doute aurait en quelque sorte déterminé qui a droit de parole légitime

parmi les féministes, les lesbiennes et les queers au sujet de l'hétérosexualité. Deux éléments seront abordés. D'abord, il importe de montrer comment les différentes problématisations féministes, lesbiennes et queers de l'hétérosexualité contribuent à associer la localisation sociale d'hétérosexuelles à une position « piégée ». Ensuite, il sera question des liens établis entre la légitimité de la capacité critique et agentive et la distance politique et théorique qui peut être associée à la possibilité de se définir « hors » de l'hétérosexualité. Ces éléments permettront de conduire une réflexion sur l'apport heuristique du savoir situé.

3.1 Contestations de la position sociale « d'hétérosexuelle »

Dans les différentes problématisations s'exprime une critique qui concerne les dimensions structurelles de l'hétérosexualité qui se distingue d'une contestation des aspects expérientiels de chacune. Si certaines théorisations formulent des critiques adressées directement aux hétérosexuelles (en raison de leur relation personnelle avec des hommes¹⁰⁸), les réflexions s'articulent plutôt autour de la position d'hétérosexuelle prise comme étant « piégée ». Parler de « piège » appelle une dimension symbolique, théorique et politique qui réfère, dans le cadre de cette thèse, à la définition de Jean-Claude Kaufmann : « La notion de piège renvoie au mécanisme dans son fonctionnement. » (1992 : 167.) La posture d'hétérosexuelle est piégée, elle symbolise en même temps un lieu de complémentarité et de hiérarchie des hommes par rapport aux femmes dans les arrangements privés et un espace de privilèges par la concordance avec la « matrice sexe-genre-désir » (Butler, 2005).

Le positionnement social d'hétérosexuelles apparaît comme piégé indépendamment du cadre théorique privilégié, et la volonté de le « quitter » se voit sous-tendue, voire souhaitable, politiquement. Cela est en partie attribuable à la logique sous-jacente aux problématisations de l'hétérosexualité. Comme le soutient Ian Hacking, la réflexion constructiviste sociale repose sur la logique de trois éléments : 1) elle part du constat qu'une réalité *X* – dans ce cas-ci l'hétérosexualité – n'est pas inévitable, 2) que cette réalité *X* est non-souhaitable pour diverses raisons et qu'ultimement, 3) le monde serait meilleur sans elle (2001 : 21). La suite logique entre ces trois éléments se retrouve dans les problématisations féministes, lesbiennes et queers étudiées. L'hétérosexualité est

¹⁰⁸ Il est possible d'évoquer Leeds Revolutionary Feminists Group ou les Lesbiennes de Jussieu, pour évoquer des groupes politiques, mais les pensées d'autrices adoptant ce point de vue sont regroupées dans la section 2.2.

problématique, non-naturelle et évitable, il faut donc s'y attaquer de diverses manières. Cette logique constructiviste sociale appelle une démarche nécessairement « émancipatoire » (ou empreinte de résistances subversives) quant à la réalité reconnue comme « évitable » et dont les conséquences vécues par les personnes sont non-souhaitables. En cela, l'hétérosexualité n'est pas naturelle, elle constitue un problème politique (celui-ci compris différemment en fonction de la perspective théorique adoptée). Dans la perspective radicale, c'est l'antagonisme des rapports entre les femmes et les hommes, tandis que dans une perspective poststructuraliste, c'est l'exclusivité binaire catégorielle qui pose problème. Dans les deux perspectives, il serait préférable d'envisager la configuration des rapports sociaux sans elle (l'hétérosexualité comme outil du patriarcat ou comme hégémonie sociale exclusive et normative), ce à quoi les féministes, les lesbiennes et les queers se sont attaquées de différentes manières.

Pour le premier élément de la définition d'Ian Hacking, il a été démontré que l'hétérosexualité est une réalité résultant d'une construction sociale, dont il est possible de retracer l'historicité (Blank, 2012; Borrillo, 2001; Dean, 2014; Tin, 2008). Ces travaux permettent de dénaturer et de dénormaliser l'hétérosexualité sur le plan des désirs et des pratiques. C'est dire que le couple bi-gendre, cohabitant, potentiellement reproducteur, fidèle sexuellement, vivant sous la forme d'une famille nucléaire, divisant le travail de manière genrée n'a pas été la norme sociale pour toutes les formes de rapprochements sexuels, encore moins pour l'organisation sociétale des personnes humaines. « L'idéal érotique officiel et dominant entre sexes différents – une éthique hétérosexuelle – n'a rien d'ancestral, mais est une invention moderne », soutient Jonathan Ned Katz (2001 : 19). Ces recherches historiques permettent également de montrer comment l'hétérosexualité s'est historiquement et socialement construite, instituée en premier lieu comme des comportements sexuels (reproductifs, dans un contexte marital) pour adopter ensuite une forme plutôt identitaire qui se fonde avec les identités sexuelles (féminine et masculine corrélées avec des organes génitaux spécifiques et un désir de l'autre) dont le statut hégémonique outrepassa le seul acte sexuel pour organiser une part importante des rapports sociaux de genre et les configurations sociales. En contestant les préceptes « inévitables » de l'hétérosexualité, les problématisations font émerger tout le caractère politique invisibilisé qui la compose. Ces problématisations remettent en doute deux éléments qui se recoupent : le premier, l'hétérosexualité est une forme parmi d'autres de préférence sexuelle et une manière particulière d'organiser la vie en société ainsi qu'entre les individus, ce qui dépasse les simples pratiques affectives et sexuelles intimes et le deuxième, la forme actuelle de l'hétérosexualité, dominante et hégémonique, sert des intérêts politiques. Qu'elle soit nommée comme une institution

sociale (Rich, 1981), un régime politique (Wittig, 1980, 2007) ou une matrice hégémonique (Butler, 2005), l'hétérosexualité suppose une imposition, une contrainte, une obligation, une norme sociale hégémonique nécessairement exclusive. En fonction de ces réflexions critiques, l'hétérosexualité devient une manière contestable d'organiser le social en raison des conséquences importantes qu'elle apporte sur le plan des hiérarchies entre les genres et entre les formes de sexualité. Enfin, le premier acquis de ces débats consiste en ce que l'hétérosexualité n'est pas inévitable; sa configuration hégémonique actuelle résulte d'enjeux politiques et elle a des conséquences sociales importantes qui légitiment la nécessité de penser autrement les configurations sociales. Cela constitue, néanmoins, une avancée considérable sur le plan de la pensée critique.

Pour le deuxième élément de la définition d'Ian Hacking, ces débats font la démonstration que l'hétérosexualité, comme réalité sociale, n'est pas souhaitable pour diverses raisons, principalement pour les conséquences néfastes qu'elle entraîne pour les femmes. Les préjudices causés par l'hétérosexualité opèrent selon deux logiques dominantes. La première logique reconnaît les conséquences non-souhaitables de l'hétérosexualité en matière de hiérarchies entre les genres. L'hétérosexualité assure les bénéfices de divers ordres des hommes sur les femmes dans le cadre d'une relation intime et la hiérarchie entre les genres est assurée par différentes modalités sociales. La deuxième logique met l'accent sur les conséquences non-souhaitables de l'hétérosexualité comme un régime du normal à partir duquel les discours dominants s'établissent. Un discours social hégémonique qui assujettit, exclut et invisibilise les sujets qui ne sont pas conformes à la « matrice sexe-genre-désir » (Butler, 2005). Les conséquences non-souhaitables de l'hétérosexualité sont donc de deux ordres : d'une part, elle assure structurellement la reconduction des hiérarchies entre les hommes et femmes et d'autre part, elle restreint la possibilité pour certaines personnes d'exister pleinement au-delà de la normativité de la matrice hétérosexuelle.

Pour le troisième élément de la définition d'Ian Hacking, il s'agit d'affirmer que le monde serait meilleur ou plus satisfaisant sans cette réalité sociale. Les deux logiques d'analyse prédominantes en ce qui concerne l'hétérosexualité proposent d'imaginer des solutions de rechange à cette réalité non-souhaitable, contraignante et normative. En fait, les deux conséquences majeures de l'hétérosexualité sont la hiérarchie qu'elle assure entre les femmes et les hommes ainsi que l'hégémonie normative qu'elle implique sur le plan des formes d'identités de genre et de sexualité. Ces conséquences non-souhaitables conduisent à l'élaboration de propositions politiques qui

impliquent une mise en action de défiance quant à l'hétérosexualité, ses contraintes et ses limites normatives. Les propositions les plus intelligibles qui se dégagent sont celles développées par les penseuses qui s'autodéfinissent comme étant en rupture avec l'hétérosexualité : les lesbiennes et les queers. Il s'agit de postures qui ne sont pas en adéquation avec les attendus sociaux hétéro-patriarcaux qui contournent le piège et offrent beaucoup de liberté d'exploration afin d'imaginer du nouveau. Suivant cette logique, demeurer dans les conditions de contraintes ou normatives associées à l'hétérosexualité ne peut pas être un choix ou une préférence défendable.

En fait, la défiance politique résulte de la reconnaissance de l'hétérosexualité comme problématique sociale. Supposer que le monde serait meilleur sans l'hétérosexualité prend différentes formes en fonction des cadres théoriques privilégiés par les féministes, les lesbiennes et les queers. Les perspectives s'accordent sur la nécessité d'éviter les dimensions hiérarchique, hégémonique et normative de l'hétérosexualité, ce qui suppose une mise en action radicale et subversive des personnes touchées directement par ces conséquences non-souhaitables. La première perspective est associée à une sorte d'extériorité à l'hétérosexualité et aux relations intimes avec les hommes, par le lesbianisme comme forme de résistance. Le souci est de se poser en dehors de l'environnement hétérosexuel connu pour ouvrir de nouveaux horizons. La deuxième perspective sous-entend la nécessité d'instaurer de l'instabilité entre les termes de la matrice en queerisant et défiant la cohérence du régime du normal hétérosexuel. Dans les deux cas, le monde serait meilleur sans l'hétérosexualité comme manière d'organiser les rapports entre les femmes et les hommes et entre les formes de sexualité. Le monde serait meilleur également sans la centralité conférée à la normalité invisible de l'hétérosexualité qui assure des privilèges aux personnes qui cadrent dans la norme qui exclut et assujettit les autres.

En cela, le débat entre féministes, lesbiennes et queers offre une certaine compréhension de l'hétérosexualité qui peut se résumer de la manière suivante : il s'agit d'une réalité construite socialement, celle-ci apporte des conséquences non-souhaitables contre lesquelles il faut s'activer politiquement afin de rompre avec la domination et l'exploitation des femmes par les hommes et pour déstabiliser et brouiller les normes sociales de genre et de sexualité. L'hétérosexualité n'est pas naturelle et inévitable, elle a des conséquences néfastes et non nécessaires, il est préférable d'imaginer un monde sans elle. Ce faisant, les postures d'énonciation et les cadres théoriques mobilisés ont permis de comprendre avec beaucoup plus de précisions ce qui pose problème avec l'hétérosexualité sur le plan des conséquences – ce qu'elle cause comme préjudices – et ont pavé la voie vers des

contestations de cette forme contraignante de manière de vivre et de s'identifier subjectivement. Ces réflexions féministes, lesbiennes et queers ont certainement contribué à visibiliser, à dénaturiser et à dénormaliser les *conséquences* encourues par l'hétérosexualité pour faire émerger une problématique sociale. Or, les explications demeurent insuffisantes pour rendre compte de *comment est faite et refaite* l'hétérosexualité au quotidien par les personnes hétérosexuelles.

Il faut encore trouver des réponses acceptables aux questions suivantes : Quels sont les réseaux par lesquels passe le pouvoir dans l'hétérosexualité dans un contexte du postulat d'égalité entre les conjoint.es et du mythe de « l'égalité-déjà-là » (Delphy, 2007)? Qu'est-ce qui se superpose, s'alimente et se déploie spécifiquement dans l'hétérosexualité comme forme d'arrangement affectif, sexuel, relationnel et filial? De quelles manières les hiérarchies de genre et de sexualité structurent-elles les rapports intimes entre les femmes et les hommes? Comment la stabilité des liens entre les éléments constitutifs de l'hétérosexualité est-elle assurée? Qu'est-ce que concrètement la quotidienneté hétérosexuelle, quels sont les mécanismes internes qui assurent sa cohésion, comment cela s'expérimente dans la vie des femmes et des hommes qui la performent au jour le jour?

3.2 La capacité critique : apports de l'expérience située

Le constat du scepticisme entourant la capacité critique et agentive des femmes positionnées comme hétérosexuelles permet de mettre en discussion les critiques formulées par les féministes, les lesbiennes et les queers aux sciences sociales avec l'ambiguïté heuristique et politique qui plane au sujet des féministes hétérosexuelles. Pourtant, je considère que le scepticisme entourant la capacité critique des féministes hétérosexuelles entre en confrontation avec l'importance accordée aux savoirs incarnés, au point de vue situé et à l'apport heuristique de l'expérience vécue.

Il importe de faire un détour par l'entrée dans les universités des féministes. Ces dernières ont développé une critique fondamentale des savoirs et des méthodes de recherche « *normâles* » (Chabaud-Rychter, Descoutures, Devreux et Varikas, 2010)¹⁰⁹. D'abord, elles ont contribué aux

¹⁰⁹ Les ouvrages portant sur les contributions critiques des féministes aux sciences sociales sont nombreux. Voir notamment : Alcoff et Potter (1993); Bellacasa (2013); Hawkesworth (2006); Hesse-Biber et Yaiser (2004); Kessler et McKenna (1978); Mura (1991); Ollivier et Tremblay (2000); Reinhartz (1992).

sciences sociales ainsi qu'aux théorisations en dénonçant le caractère androcentré des recherches et la prétention d'objectivité de la méthode scientifique. Les féministes ont contesté cette illusoire « vue de nulle part » (Löwy, 2004 : 201). La distance scientifique quant à l'objet d'étude a été largement remise en doute. Elles ont montré que le/la chercheur.euse n'est pas en dehors de son objet : les conditions de production des savoirs, des théories et des concepts sont affectées par le positionnement de chaque personne. Maria Puig de la Bellacasa rappelle que : « Les conditions de vie sont aussi des conditions de vue » (2013). Cela est attribuable aux positionnements dans différents systèmes sociaux de domination. Elles ont montré comment le « témoin modeste des sciences « *normâles* » » en est un qui soit blanc, hétérosexuel, de classe moyenne, scolarisé, d'appartenance chrétienne, sans handicap (Haraway, 2007 : 311). Ainsi, la position à partir de laquelle le/la chercheur.euse réfléchit interfère sur la manière de poser les questions, d'observer, d'interpréter et d'analyser les données. Ce « témoin modeste » n'est pas que la posture adoptée par la méthode de recherche androcentrée, mais aussi le fait de postures dominantes – non interrogées – comme cela l'a été souvent reproché aux féministes blanches, occidentales, hétérosexuelles, de classe moyenne, scolarisées, sans handicap. Ce témoin modeste, quel qu'il soit, cause des procédés d'altération, de naturalisation ou d'homogénéisation au plan théorique qui structurent les rapports de domination. Dans l'objectif de rendre transparente la démarche de recherche et les conditions de création du savoir, les féministes ont incité les chercheur.euse.s à nommer les positions à partir desquelles ils.elles théorisent. En contestant l'idéal d'objectivité positiviste, les féministes mettent de l'avant l'implication personnelle en rapport à l'objet. Cette implication confère plutôt une force aux démarches de recherche dans un contexte féministe (Dorlin, 2009 : 6). Le procédé d'énonciation des privilèges de la/le chercheur.euse rend d'autant plus tangible l'absence de neutralité en recherche, postulat auquel devrait se substituer la rigueur scientifique et méthodologique.

Ensuite, les féministes ont contribué aux sciences sociales en posant l'expérience dominée ou assujettie comme connaissances et savoirs valides. Nancy Hartsock (1983, 1998), Donna Haraway (1988, 2007) et Sandra G. Harding (1987, 2004) affirment que l'expérience est un point de vue privilégié pour comprendre le monde. Ce savoir situé fondé sur l'expérience des dominées ou des assujetties est susceptible de venir en aide aux groupes sociaux non-privilégiés (Haraway, 1988, 2007). Cela a été appelé la théorie du point de vue (*standpoint theory*) ou du savoir situé. L'expérience des femmes est le matériau de base des théorisations féministes. Cette expérience de la domination ou de l'assujettissement est une manière « fiable » de saisir les rapports sociaux pour produire une « meilleure science ». Donna Haraway soutient que « [l]es points de vue “assujettis” sont privilégiés

parce qu'ils semblent promettre des récits du monde plus adéquats, plus soutenus, plus objectifs, plus transformateurs » (2007 : 119). Le point de vue à partir duquel les dominé.es ou les assujetti.es font l'expérience du monde en général et de certains rapports de pouvoir en particulier demeure néanmoins toujours partiel et traversé par un ensemble d'autres réalités sociales. L'expérience située est toujours plurielle et les interprétations doivent rester ouvertes à la contestation à partir de perspectives intersectionnelles (Crenshaw, 1989, 2005; Kergoat, 1978, 2009; Mohanty, 1984; Spelman, 1988; Spivak, 1988). C'est d'ailleurs pourquoi il importe d'offrir la parole aux personnes qui font l'expérience d'une situation d'exploitation, de domination, d'assujettissement, de marginalisation, etc. (Spivak, 1988). Cela implique également pour les personnes en postures privilégiées d'inspecter leurs privilèges et de les exposer et de se poser en solidarité avec les personnes vivant les préjudices des systèmes en question.

Autrement dit, les féministes expriment au moins deux types de critiques à l'encontre des sciences sociales : il n'y pas de nécessaire distance avec l'objet de recherche (la proximité par sa localisation sociale a ses avantages), ce qui implique de prendre les précautions nécessaires en nommant d'où et dans quel contexte la chercheuse prend la parole et les objectifs qu'elle poursuit. L'expérience située est source de savoirs utiles pour comprendre ce qui caractérise les rapports sociaux ainsi que leur dynamique intersectionnelle, et ce, dans l'objectif d'entrevoir des façons pour gagner en liberté et en égalité. Cette manière féministe de faire de la recherche a pour objectif épistémique et politique de mettre de l'avant les expériences et les savoirs des personnes plus vulnérables, exclues ou marginalisées (Hesse-Biber et Yaiser, 2004; Liamputtong, 2007; Ollivier et Tremblay, 2000). Ces apports critiques à la science androcentrée et ethnocentrée sont des assises qui permettent de réfléchir aux contributions heuristiques potentielles des féministes hétérosexuelles à la compréhension de l'hétérosexualité. Mais cela exige des précautions, car la posture des femmes hétérosexuelles reste encore ambiguë : elles bénéficient de bon nombre de privilèges associés à leur positionnement hégémonique et normatif. Cela n'exclut pas le fait qu'elles se retrouvent dans des arrangements intimes avec les hommes, ce que j'appellerai pour la suite de la thèse le « vivre ensemble hétérosexuel »¹¹⁰, traversés par des dynamiques patriarcales dans les différentes dimensions de leur vie, malgré toutes leurs bonnes intentions. De plus, ces femmes ne forment pas une catégorie homogène et l'hétérosexualité ne s'expérimente pas que d'une seule manière. Pourtant, sur la complexité de cette expérience quotidienne que font les femmes de l'hétérosexualité, les écrits

¹¹⁰ L'expression « vivre ensemble hétérosexuel » sera détaillée au point 4.2.2 « Notes sur des éléments conceptuels pertinents » et fera l'objet du point 6.2 « La densité du dispositif pour les hétérosexuel.les ».

manquent pour rendre compte des manières – en partie invisibles – dont les dynamiques patriarcales se reproduisent, même entre les partenaires animé.es par un postulat d'égalité entre les conjoint.es. Si le système patriarcal existe toujours, il ne fait pas de doute qu'il se manifeste dans l'intimité hétérosexuelle et les outils critiques et politiques pour les déceler à l'œuvre se font encore attendre. Il est possible d'expliquer ce manque par le fait que les féministes hétérosexuelles se montrent encore timides dans leur exploration de cette dimension de leur vie. Comme le rappelle Stevi Jackson, « [h]eterosexuals do not generally expect to be asked to explain themselves » (1999 : 2-3). Certaines féministes ont adopté le récit personnel – dans une logique autoethnographique¹¹¹ – comme c'est le cas de Mariana Valverde (1989), et ces démarches révèlent les ambiguïtés et les contradictions qui caractérisent la vie de celles qui sont hétérosexuelles dans les sociétés patriarcales et qui pensent les rapports sociaux de genres dans une perspective féministe.

Dans le cas des femmes positionnées comme hétérosexuelles, cela soulève quelques enjeux qui peuvent soit limiter la réflexion et être en même temps les conditions originales de cette dernière. Elles expérimentent une position sociale traversée par des rapports de pouvoir injustes et elles bénéficient d'un certain nombre de privilèges découlant de leurs liens intimes avec le groupe social des hommes et de leur appartenance à une catégorie sociale hégémonique. En dépit des injustices qui peuvent advenir dans l'intimité, ces arrangements permettent aussi l'expérimentation de liens affectifs d'une grande importance qui donnent sens à la vie. Elles semblent se retrouver dans la position sociale très stratégique lorsqu'elles ont pour objectif de problématiser ce qu'implique l'expérience particulière de l'hétérosexualité. Les féministes hétérosexuelles ont un point de vue situé privilégié sur les manières dont l'hétérosexualité s'incarne au quotidien. Il va sans dire que les conséquences préjudiciables des normes sociales hégémoniques sont très nombreuses, donnant un point de vue situé privilégié aux lesbiennes et aux queers qui appartiennent aux groupes sociaux qui se voient affectés par ces normes.

Interroger spécifiquement ce que signifie l'hétérosexualité dans la vie des femmes peut paraître à contre-courant des approches intersectionnelles qui prédominent actuellement, comme résultat des critiques internes des féminismes hégémoniques de la part des féministes intersectionnelles et

¹¹¹ L'autoethnographie est une démarche qui part du récit personnel du/de la chercheur.euse. Pour Ellis, Adams et Bochner, l'autoethnographie est : « [...] one of the approaches that acknowledges and accommodates subjectivity, emotionality, and the researcher's influence on research, rather than hiding from these matters or as summing they don't exist. » (2011 : 274.)

postcoloniales, notamment. Ces approches critiques suggèrent de considérer l'articulation des effets préjudiciables des systèmes de domination et de pouvoir sans prioriser un axe au détriment des autres (Crenshaw, 1989; 2005). La cartographie du débat entre féministes, lesbiennes et queers au sujet de l'hétérosexualité révèle l'intérêt pour cet aspect précis. Mais interroger ce que fait l'hétérosexualité dans la vie des femmes ne se réduit pas qu'à prioriser l'axe du genre. Les approches intersectionnelles renseignent sur l'articulation des effets des systèmes de domination dans la vie des femmes. Ainsi, celles positionnées comme hétérosexuelles ne font jamais *que* l'expérience unidimensionnelle des effets de l'hétérosexualité dans leur vie. Il y a une multiplicité de positionnements hétérosexuels et des expériences plurielles qui en sont faites par les femmes¹¹².

En somme, les femmes hétérosexuelles font l'expérience d'un positionnement social caractérisé à la fois par des discriminations et des privilèges. Leur localisation sociale leur octroie un point de vue privilégié pour problématiser les mécanismes de l'hétérosexualité. Tout en prenant en considération leur angle de vue partiel et les précautions nécessaires en regard à leurs privilèges, il semble que les féministes hétérosexuelles occupent un positionnement stratégique pour comprendre les mécanismes quotidiens de l'hétérosexualité. C'est la complexité des modalités de l'hétérosexualité qu'il faut arriver à déplier, pour capter les points de reconduction du pouvoir et il semble que les féministes hétérosexuelles soient les mieux placées pour y arriver.

Pour conclure, la cartographie de ce débat parmi les féministes, les lesbiennes et les queers au sujet de l'hétérosexualité appelle un ensemble de réflexions critiques qui concerne l'état actuel des connaissances, les dynamiques générales entourant le développement des problématisations ainsi que les avenues à explorer pour les contemporaines. Il semble qu'un des nœuds importants soit de mettre l'accent sur les potentiels heuristiques des féministes hétérosexuelles pour saisir les manières par lesquelles se fait et se refait au quotidien l'hétérosexualité par les personnes qui s'y retrouvent.

¹¹² Je rejoins ici l'idée de Lynne Segal qui suggère de penser la pluralité des hétérosexualités : « There are different heterosexual experiences and different heterosexualities » (1994 : 261).

Conclusion

Cette première partie de la thèse était guidée par la question de recherche suivante : *Quelles sont les problématisations occidentales contemporaines de l'hétérosexualité développées par les féministes, les lesbiennes et les queers au cours des cinquante dernières années?* Cette question a orienté le travail en fonction de deux objectifs théoriques. Le premier visait l'élaboration d'un inventaire des différentes problématisations féministes, lesbiennes et queers au sujet de l'hétérosexualité et voulait l'organiser en fonction de cinq phases majeures dans une cartographie. Le deuxième avait pour intérêt de mettre l'accent sur les acquis en matière de compréhension de l'hétérosexualité, de montrer les continuités et les ruptures entre les différentes perspectives recensées et d'indiquer par le fait même, les pistes qui méritent d'être explorées du point de vue des féministes hétérosexuelles.

En dépit des importantes contributions théoriques développées par les féministes, les lesbiennes et les queers à la compréhension de l'hétérosexualité, je demeure avec certaines insatisfactions. D'ailleurs, le soupçon théorique, politique et subjectif planant sur la capacité critique et agentive des femmes positionnées comme hétérosexuelles est dérangeant. D'un point de vue situé, le positionnement des hétérosexuelles féministes est pensé comme piégé, quand pourtant il se retrouve à être celui d'une majorité de femmes, même chez les féministes. Le « piège » apparaît au plan théorique pour deux raisons majeures. D'une part, il représente le lieu où s'expriment de la manière la plus aigüe et intime les injustices entre les genres. D'autre part, il se trouve à être le positionnement le plus normatif et privilégié par rapport à la « matrice sexe-genre-désir » (Butler, 2005). Même s'il est possible d'admettre que ce positionnement social est en partie piégé, cela reste insatisfaisant pour avoir une vue d'ensemble de ce que signifie dans la vie des femmes d'être hétérosexuelles. Ce qu'il semble nécessaire de comprendre, ce sont les voies et les manières par lesquelles se maintiennent, se reconduisent et se reconfigurent les rapports de pouvoir dans l'hétérosexualité.

Enfin, le travail intellectuel normatif de la prochaine partie aura pour objectif de capter et de décrire les mécanismes par lesquels le pouvoir semble passer entre les femmes et les hommes au plan microsocial et macrosocial dans le contexte de l'hétérosexualité, et ce, à partir de la posture heuristique d'une féministe hétérosexuelle.

PARTIE II :
DISPOSITIF HÉTÉROSEXUEL : APPORTS HEURISTIQUES DES FÉMINISTES
HÉTÉROSEXUELLES

Introduction

Heterosexuality involves so many practices
that are not sex that a world in which this hegemonic
cluster would not be dominant is,
at this point, unimaginable.
(Berlant et Warner, 1998 : 557)

Être positionnées et se définir comme hétérosexuelles dans les sociétés patriarcales n'a rien de banal dans la vie des femmes. Mais qu'est-ce que cela implique réellement? Chaque femme ne fait pas, dans une perspective intersectionnelle, la même expérience de ce positionnement social. Néanmoins, l'hétérosexualité se déploie de manière singulière dans la vie des femmes et sur cet aspect précisément, les théorisations féministes, lesbiennes et queers demeurent décevantes. L'hétéronormativité affecte la vie de toutes les personnes, peu importe leurs identifications de genre ou de sexualité. Or, comme relais du patriarcat, l'hétérosexualité affecte particulièrement et singulièrement les femmes positionnées comme hétérosexuelles. Ainsi, l'insatisfaction réside dans la difficulté pour celles qui sont situées comme hétérosexuelles de percevoir avec précision et de rendre compte dans toute sa complexité des manières singulières par lesquelles l'hétérosexualité marque leur vie. La compréhension des modalités de l'hétérosexualité demeure insuffisante et les mots employés n'illustrent pas toujours la complexité de l'expérimentation qu'en font les femmes. De plus, il reste difficile de saisir ce que cela apporte concrètement dans la vie des femmes, c'est-à-dire les différents éléments visibles et invisibles par lesquels l'hétérosexualité se fait et se refait quotidiennement.

Ce travail de captation des modalités internes de l'hétérosexualité semble devoir être fait à partir du point de vue situé des femmes hétérosexuelles. La nécessité de cette démarche de conceptualisation du dispositif hétérosexuel est double. La première est au plan théorique : il semble possible de fournir à partir de cette posture une compréhension complexe de l'hétérosexualité pour celles qui en font

l'expérience avec la plus grande proximité. La deuxième est au plan normatif : il importe de saisir une vue d'ensemble des ramifications du pouvoir dans lesquelles les femmes hétérosexuelles sont prises pour qu'elles se perçoivent comme actrices construites dans et par l'hétérosexualité, mais également comme actrices de la transformation sociale, ce qui débouche sur un objectif politique ultérieur. Il importe de rappeler que les femmes positionnées comme hétérosexuelles ne sont pas les seules agentes de changement face à l'hétéronormativité, certaines femmes lesbiennes tout comme certains hommes gais et hétérosexuels ainsi que des personnes queers sont aussi potentiellement des actrices et des acteurs de transformation sociale. La solidarité dans une perspective d'égalité, de liberté et d'inclusion sociale est fondamentale¹¹³. Néanmoins, les femmes positionnées comme hétérosexuelles font une expérience singulière de l'hétérosexualité et c'est précisément les détails de cette expérimentation qui doivent être relevés avec plus de précisions.

Le postulat de l'apport critique des femmes positionnées comme hétérosexuelles à la compréhension de l'hétérosexualité repose sur le savoir qui réside dans l'expérimentation quotidienne qu'elles font de ce positionnement social et la démarche réflexive qu'elles sont en mesure de développer. La prétention n'est pas d'avancer une théorisation de l'hétérosexualité qui recoupe l'expérience de *toutes*, mais de rassembler une somme d'éléments qui puisse indiquer ce qui se produit dans l'hétérosexualité. Il s'agit donc du postulat épistémique de la thèse (la nécessité de réfléchir à ce positionnement à partir de ce dernier), mais également d'une caractéristique méthodologique (le savoir sera développé à partir de l'expérience située). Ces deux éléments prennent une dimension théorique, mais également subjective. Cela signifie qu'à partir d'une démarche située, l'intérêt sera de capter les éléments qui caractérisent l'hétérosexualité en prenant appui à la fois sur ce qui a été mon propre positionnement d'hétérosexuelle féministe et la littérature disponible. Comme acte de pensée, je fais de mon expérience¹¹⁴ – à titre de femme féministe ayant été située comme hétérosexuelle – l'objet de mon travail intellectuel, qui se définit par la volonté de traquer les différentes modalités du pouvoir ayant cours dans l'intimité hétérosexuelle et, par lesquelles se maintiennent des conditions d'accès différenciées entre les femmes et les hommes à une vie libre,

¹¹³ La question des solidarités sera abordée au point 8.4 « Les nécessaires solidarités en vue de la transformation de l'hétérosexualité ».

¹¹⁴ Ce rapport au monde est le résultat de mon positionnement social objectif à l'intersection de différents systèmes de domination et de privilège. Ce positionnement social est également subjectif, car il a été celui à partir duquel j'ai réfléchi à la nécessité de cette recherche. Mon rapport au monde n'est certainement pas celui que *toutes* expérimentent, notamment parce qu'il n'est pas marqué, dans mon cas, par les effets du racisme, de la grande précarité économique, des formes de violences quotidiennes directes, par exemple. Il n'est pas le même non plus pour toutes, car j'ai choisi d'en faire une expérience politique et l'objet de mon travail intellectuel. J'élabore ce travail en sachant les limites de mon positionnement.

autonome, juste et épanouissante. Le constat étant que les théorisations offrent peu pour comprendre ce que cela signifie d'être positionnées comme hétérosexuelles, pour comprendre ce à quoi les femmes hétérosexuelles participent de manière à assurer la réification de l'hétéro-patriarcat et enfin, pour imaginer comment cela pourrait éventuellement être différent.

La sous-question de recherche qui guide le travail de cette deuxième partie est la suivante : *Qu'est-ce qui compose le dispositif hétérosexuel occidental contemporain?* Répondre à cette question suppose une démarche de compréhension de ce *dans quoi* et *par quoi*, les femmes hétérosexuelles sont prises, s'autodéfinissent, mais également sont situées, construites et agissantes. Les éléments propres à l'hétérosexualité ne font pas que s'imposer à elles pour déterminer leurs réalités subjectives, mais déterminent également les conditions objectives de leurs existences et de l'agir éventuel.

Trois chapitres forment cette deuxième partie. Dans le quatrième chapitre, je développerai une réflexion au sujet des « lacunes théoriques et politiques actuelles » à combler pour que les femmes positionnées comme hétérosexuelles puissent arriver à politiser ce dans quoi et par quoi elles sont prises et agissantes. Cette démarche me conduira à proposer la mise à profit du concept de dispositif de pouvoir pour concevoir l'hétérosexualité. Dans le cinquième chapitre, une conceptualisation du dispositif hétérosexuel sera proposée. Elle rassemble et détaille les six éléments qui me semblent caractériser la vie des femmes positionnées comme hétérosexuelles. Le sixième chapitre concernera les manières particulières par lesquelles le dispositif hétérosexuel affecte la vie des personnes qui y sont situées et la nécessité des féminismes pour anticiper son déploiement selon les principes du deux, de la complémentarité et de la hiérarchie. L'un des postulats de cette thèse est que ce dispositif affecte singulièrement la vie des personnes hétérosexuelles (femmes et hommes) par la densité avec laquelle il se déploie dans ces positionnements sociaux.

Chapitre 4 : Penser la signification de l'hétérosexualité dans la vie des femmes

Comprendre ce que l'hétérosexualité signifie dans la vie des femmes exige de se doter des outils nécessaires pour rendre visible ce qui relève à la fois du registre du macrosocial et du microsociale. L'idée de « signification » ne se réduit pas à celles de conséquences négatives, mais elle recouvre aussi ce qui est appréciable. En fait, les éléments qui caractérisent le positionnement hétérosexuel demeurent invisibilisés et normalisés, ce qui vaut aussi pour les personnes qui s'y retrouvent. Ce que signifie l'hétérosexualité dans la vie des femmes réfère à ce par quoi elles sont construites, à partir d'où elles agissent et ce à quoi elles participent comme actrices sociales. Travailler à rendre compte de ce que signifie l'hétérosexualité dans la vie des femmes a pour objectif de fournir des éléments permettant de contourner les insatisfactions actuelles du corpus cartographié des théorisations féministes, lesbiennes et queers. Il existe une distinction entre ce qu'implique l'hétérosexualité de manière objective et l'expérimentation individuelle faite par chacune. L'ambition de ce travail est de fournir une meilleure compréhension de la dimension objective en mettant ensemble une diversité de travaux pour rendre compte de la pluralité des dimensions de l'hétérosexualité.

Le point de départ de cette démarche est le positionnement des femmes hétérosexuelles. Il ne fait pas partie de la démarche d'interroger ce qui conduit à être positionnée comme hétérosexuelle. Louis-Georges Tin (2003 : 207) rappelle que les préférences sexuelles ont une « psychogénèse » toujours redevable à des apprentissages sociaux divers. Des processus dont il faut être critique, mais ce n'est pas le propre de cette thèse. Mon travail se concentre sur une démarche de compréhension de ce qui se passe pour celles qui sont hétérosexuelles en tenant pour acquis que le système concourt à ce qu'elles le soient et sanctionne celles qui ne le sont pas, ou celles qui aspirent à y échapper.

Dans un premier temps, il faudra évaluer les différents besoins auxquels les outils à développer devraient pouvoir répondre afin de combler ces insuffisances aux plans politique et théorique pour comprendre ce que cela signifie dans la vie des femmes d'être positionnées comme hétérosexuelles. Ces différents constats conduiront à reconnaître la pertinence d'utiliser le concept foucauldien de dispositif pour penser l'hétérosexualité, et différentes précisions conceptuelles seront apportées en vue de l'essai de conceptualisation du dispositif hétérosexuel.

4.1 Des outils théoriques et politiques pour les femmes hétérosexuelles

Les différentes « lacunes théoriques et politiques actuelles » ont à voir avec des outils qui ne permettent pas de rendre compte de manière complexe de ce qui se déploie autour, en fonction et en raison du positionnement des femmes comme hétérosexuelles. Personnellement, j'aurais voulu pouvoir lire une démarche critique qui m'aurait permis de comprendre théoriquement et de m'appropriier subjectivement les réalités qui caractérisent l'expérience de l'hétérosexualité, c'est-à-dire un dispositif qui se déploie dans une logique patriarcale et au sein, duquel les femmes sont situées, investies et agissantes. L'expérience faite de l'hétérosexualité n'est pas nécessairement injuste, inégalitaire ou violente. Le vivre ensemble hétérosexuel est une condition largement répandue et il est permis d'espérer qu'il débouche dans l'avenir à des rapports égalitaires dans le couple. Or, pour le moment, il ne fait pas de doute que les arrangements intimes convenus s'inscrivent encore dans des logiques de complémentarité et de hiérarchie propres au patriarcat. Cela signifie que les injustices de genres existent dans et à travers l'hétérosexualité à des degrés divers dans les sociétés occidentales contemporaines : il faut répertorier où et de quelles manières précisément cela se produit.

Ces outils théoriques et politiques à développer doivent pouvoir être réappropriés afin qu'ils conduisent à une certaine prise de conscience, sans pour autant rendre les femmes coupable ou honteuse. Les mots de Caroline Ramazanoglu invoquent ce manque d'outils pour les féministes hétérosexuelles : « We have not yet developed a critical but positive political heterosexuality which supports woman. This has left individual feminists in a state of political isolation in tackling relationships with men. » (1993 : 59.) Il importe donc de développer des outils qui permettent de rendre compte des enjeux suivants : 1) pour décrire ce qui se produit au quotidien; 2) pour départager les contradictions vécues; et 3) pour interroger les piliers centraux de l'hétérosexualité.

Premièrement, les manières par lesquelles l'hétérosexualité se manifeste, se vit et se fait au quotidien demeurent abstraites. Les théorisations de la première partie permettent de comprendre l'hétérosexualité comme une institution sociale (Rich, 1980), un régime politique (Wittig, 1980, 2007) et une matrice sociale (Butler, 2005). Pour Diane Richardson, l'« [h]eterosexuality is institutionalised as a particular form of practice and relationships, of family, structure, and identity » (1996 : 2). Pour sa part, Stevi Jackson considère que l'« [h]eterosexuality is the key site of intersection between gender and sexuality, and one that reveals the interconnections between sexual

and nonsexual aspects of social life » (2005 : 18). Tandis que Chrys Ingraham soutient que : « [h]eterosexuality operates as a highly organized social institution that varies across culture, history, region, religion, ethnicity, nationality, race, lifespan, social class, and ability » (2007). L'hétérosexualité a des ramifications dans toutes les sphères de la vie humaine sur la base de la présomption naturalisée d'attirance sexuelle entre les femmes et les hommes. Mais au quotidien, l'hétérosexualité est une *banalité sociale*. Pour une majorité de femmes, se dire, se penser, se définir comme hétérosexuelles, être considérées comme hétérosexuelles par autrui, entretenir des relations hétérosexuelles va de soi et reste non problématisée. Pour d'autres, les lesbiennes notamment (mais les LGBTQ de façon générale), cette banalité est la norme invisible et une injonction de conformité confrontée quotidiennement. En fait, la banalité de l'hétérosexualité réside dans son incorporation dans les subjectivités, les pratiques, les discours ainsi que dans son prolongement au plan macrosocial. Cette intériorisation par les femmes et les hommes des exigences et des contraintes permet la reproduction de l'hétérosexualité. En fait, les mots manquent d'un point de vue subjectif pour faire le pont entre une compréhension macrosociale des hiérarchies de genre et de sexualité (par exemple : les définitions proposées par les différentes théoriciennes) d'une part et les configurations personnelles de ces rapports dans l'expérience quotidienne individualisée que les femmes en font de l'autre. À la question « Quelles sont et où sont les injustices vécues au plan microsocial en fonction de leur positionnement comme hétérosexuelles? », des femmes (féministes) hétérosexuelles¹¹⁵ généralement conscientes des éléments injustes au plan macrosocial ont eu de la difficulté à fournir des réponses claires, hormis les usuelles litanies concernant les tâches domestiques. Certaines évoquent les questions de violences conjugales, mais cela concerne souvent des relations passées. Les outils à développer doivent contribuer à établir les ponts entre les analyses macrosociales de l'hétérosexualité et ses dimensions microsociales concrètes dans l'expérience incarnée.

Deuxièmement, les outils à développer doivent pouvoir rendre compte de la diversité des contradictions vécues. Il devrait être possible d'arriver à départager les dimensions suivantes : qu'est-ce qui appartient aux mécanismes propres caractérisant le « vivre ensemble hétérosexuel » (attentes, contraintes, exigences, normes, obligations, arrangements, savoir-faire et savoir-être); qu'est-ce qui relève de la subjectivité de chaque personne (expérience vécue, fragilité, blessures, limites) et qu'est-ce qui renvoie objectivement aux formes de pouvoir inacceptables et normalisées

¹¹⁵ J'ai posé cette question à des féministes se définissant comme hétérosexuelles dans le cadre de conférences, de courriels personnalisés ou lors de discussions intimes. On m'a souvent signifié que l'exercice était difficile et on refusait de s'y prêter, en me signifiant que les injustices et les enjeux de pouvoir étaient là, sans trop arriver à les circonscrire réellement.

qui ont cours entre les individus en société? Il est certain que ces trois types de contradictions opèrent dans des logiques qui se soutiennent et se prolongent. Leur synergie est indéniable, mais ils ne sont pourtant pas réductibles les uns aux autres. En d'autres mots, pour comprendre ce qui se passe d'injuste, de discriminatoire, de contraignant et de violent et tout à la fois de nourrissant, d'heureux et d'épanouissant dans l'hétérosexualité, il semble nécessaire de distinguer ce qui est attribuable à l'hétérosexualité, aux personnes et aux sociétés¹¹⁶. La capacité à distinguer les éléments permettra de comprendre comment ceux-ci œuvrent conjointement. D'un point de vue expérientiel et subjectif, ces différents registres ne se sont pas faciles à départager, car ils sont vécus comme un tout. En cela, ce n'est pas parce que l'hétérosexualité et les sociétés imposent des logiques de domination et d'injustice que cela s'expérimente nécessairement négativement au plan subjectif et intime pour toutes. Tout comme ce n'est pas parce que des individus font l'expérimentation d'un vivre ensemble hétérosexuel réellement abusif et violent que cela est le cas pour tout le monde. Plus encore, les logiques de pouvoir qui ont cours dans le vivre ensemble hétérosexuel sont observables dans d'autres formes de vivre ensemble (non-hétérosexuels), ce qui fait croire que des registres de pouvoir sont organisés par des rapports de domination. En fait, il faut arriver à développer une problématisation qui permette de couvrir ces différents registres sans pour autant les amalgamer. Par ailleurs, il importe de penser à la fois la pluralité des expériences et la singularité de l'hétérosexualité. En fait, la nécessaire distinction entre ces registres permettra au plan subjectif de répartir ce qui est attribuable au dispositif hétérosexuel, ce qui est attribuable aux histoires des personnes (qui sont genrées, mais pas uniquement) et ce qui est attribuable au pouvoir, qui est inhérent au fait d'être en relation et en sociétés. Cette distinction établit un programme de luttes bien garni.

Troisièmement, les outils à développer doivent alimenter l'audace d'interroger, sans trop de jugement de soi, tous les aspects personnels qui concernent l'hétérosexualité. Les outils à développer doivent permettre de remettre en cause ce qui est tenu pour acquis, banalisé et confortable dans une démarche critique de conscientisation individuelle et collective. Les mots doivent être non-culpabilisants afin

¹¹⁶ À titre d'exemple, ce besoin de départager les différents types d'enjeux pour donner du sens à sa réalité subjective est exprimé dans cet extrait écrit par une féministe réfléchissant à son positionnement comme hétérosexuelle : « Je me demande vraiment [...] si une relation hétérosexuelle peut être belle et vivante et épanouissante pour une femme féministe, même en 2015. [...] Comment fait-on pour démêler ce qui appartient au rapport de genres de ce qu'on voudrait et devrait travailler de soi, sur soi? [...] Comment dépathologiser les femmes? Comment responsabiliser les hommes? Comment négocier les responsabilités et les torts et partager les affects? Comment argumenter? [Comment] dissiper le brouillard alors qu'aveugles nous sommes tous et toutes, aveugles de nos propres patterns, faiblesses, rapports au monde? Étrangères en nous-mêmes, comment être justes, être féministes, sans exagérer, mais sans se laisser faire non plus? Comment exister, en couple, en n'ignorant pas les voies de nos excès, de nos passions, de nos chimères, de nos tourments? Comment faire la part des choses entre le chaos de la vie et les possibles mauvais coups de nos amants? » (Anonyme, 2015). Ce texte a été publié sur le blogue *Les hyènes en jupons* « Je me demande, féministes, comment aimer. Un récit en cinq actes ».

qu'il soit possible de reconnaître le processus de conscientisation et la capacité restreinte (mais réelle) dont disposent les personnes pour s'opposer à la norme. En fait, la forme du couple rassemblant sur la durée deux membres différents, complémentaires et hiérarchiques (même minimalement), fidèles et exclusifs sexuellement, cohabitant dans un même espace, pouvant s'unir au sens de la loi et être reproducteur (ou devenir parents) tend à rester la norme, même pour ceux et celles qui désobéissent à la « matrice sexe-genre-désir » (Butler, 2005). Il demeure toujours des zones de confort au-delà desquelles il devient difficile de s'engager dans la critique, en raison notamment de la socialisation genrée, des appartenances culturelles ou des enjeux matériels. Par exemple, il reste ardu d'envisager la pluralité des amours et des partenaires, le non-couple, la non-cohabitation ou la non-parentalité, des éléments qui, dans l'état actuel, sont structurants pour l'hétéro-patriarcat.

Les outils à développer doivent permettre aux femmes de comprendre la composition de l'hétérosexualité (ce qui pèse sur elles), ce qui contribue à faire d'elles des sujettes sociales avec des volontés et des besoins (ce qui les construit) et enfin, ce qui constitue les conditions éventuelles de l'action (la capacité agentive se trouve aussi dans les conditions qui assujettissent). Pour permettre aux femmes de percevoir ces aspects de l'hétérosexualité dans leur vie, les outils à développer doivent les rendre attentives aux grands principes fondamentaux qui la sous-tendent, c'est-à-dire le deux, la complémentarité et la hiérarchie. Ces trois principes sont des piliers de l'hétérosexualité et leur réarticulation assure sa reproduction. Le premier principe, le deux est le terme minimal et maximal réunissant une femme et un homme. Ces deux personnes sont réunies sur la base de leur complémentarité, qui est le deuxième principe. La complémentarité se décline de nombreuses façons dans les différents aspects de l'hétérosexualité, mais repose principalement sur l'idée première et fondamentale de la nécessaire complémentarité naturalisée de la reproduction humaine : l'ovule et le spermatozoïde. Toutefois, la complémentarité est loin de se réduire à cet aspect, elle est déterminante à la logique d'ensemble du dispositif. L'idée de complémentarité sous-entend le deux *et* la différence. Mais la différence invoque une dichotomie reposant sur la nature. Or, la différence en général – mais surtout celle d'ordre sexuel – peut difficilement ne pas suggérer une idée de hiérarchisation par la complémentarité qui suppose quasiment toujours le manque (l'opposé) à trouver pour former l'ensemble. Les différences ne sont généralement pas pensées comme étant équivalentes les unes aux autres, elles s'inscrivent ordinairement dans des suites de représentation qui les ordonnent. Le troisième principe, la hiérarchie possède différentes dimensions qui ont des conséquences organisationnelles majeures. L'articulation invisible et normalisée de ces trois principes est structurante au vivre ensemble hétérosexuel.

Enfin, les outils à développer devraient pouvoir permettre aux femmes hétérosexuelles de comprendre les dimensions macrosociales de l'hétérosexualité et de se les approprier afin de devenir attentives à ce qui se produit dans leur intimité. Il semble que ces besoins en matière d'outils théoriques et politiques peuvent être comblés par la mise à profit du concept foucauldien de dispositif pour approfondir la compréhension de l'hétérosexualité.

4.2 De l'utilité du concept de dispositif et autres assises théoriques

Les théorisations permettent de saisir en partie de quoi est faite l'hétérosexualité, mais il demeure des insatisfactions au plan conceptuel, politique et théorique pour comprendre dans *la complexité ce dans quoi et par quoi les femmes hétérosexuelles sont prises, construites et agissantes*. Face aux différents outils qui doivent encore être développés, il semble pertinent de poser les quelques éléments conceptuels nécessaires à ce travail de problématisation de l'hétérosexualité comme dispositif. Il sera question, dans un premier temps, de démontrer la pertinence d'employer le concept foucauldien de dispositif pour problématiser l'hétérosexualité, et ce, par rapport à d'autres notions telles que : institution, régime ou système politique. Dans un deuxième temps, les quelques autres éléments conceptuels importants seront présentés tels que : l'arrangement des sexes, la phénoménologie de l'expérience « féminine » et le « vivre ensemble hétérosexuel ».

4.2.1 Penser l'hétérosexualité comme un dispositif

Il reste encore difficile de faire l'énumération de tous les éléments qui sont spécifiques à l'hétérosexualité. Il semble y avoir des avantages à entrevoir une conceptualisation de l'hétérosexualité comme un dispositif de pouvoir. Ainsi, Paul B. Preciado parlait déjà du « dispositif hétérosexuel » comme « [d'un] mode de transformation en plus-value des services sexuels, de gestation, de prise en charge réalisée historiquement par les femmes, et non rémunérée » (2014 : 115). Il capte en partie ce que recouvre le dispositif hétérosexuel contemporain occidental, mais cela apparaît incomplet notamment pour l'accent qu'il met sur l'aspect économique. D'autres éléments du dispositif hétérosexuel sont également circonscrits par les propositions théoriques recensées : son caractère contraignant, obligatoire, violent, matériel, privé, public et institutionnalisé; son hégémonie politique et symbolique qui repose sur l'idée de la nécessité de l'autre-différent à tous les niveaux, ce qui implique notamment la complémentarité et la hiérarchie; sa stabilité interne sur le plan des

normes, des discours et des pratiques qui sont en partie assurés par l'adéquation entre les termes sexe, genre et désir, ce qui octroie des rôles, des places et des possibles définis.

D'un point de vue théorique, il semble néanmoins avantageux de réfléchir à l'hétérosexualité comme un dispositif. La compréhension de l'idée de dispositif qui prévaut dans le cadre de cette thèse s'inscrit dans une logique foucauldienne et prend appui sur les exégètes de l'auteur qui ont réfléchi à la notion plus longuement ou l'ont mise à profit dans leurs travaux dans une perspective similaire, comme c'est le cas chez Giorgio Agamben (2007), Judith Butler (2005), Gilles Deleuze (1989) et Paul B. Preciado (2000), notamment. La définition de dispositif que propose Michel Foucault renvoie à l'idée d'un ensemble hétérogène d'éléments, ceux-ci pouvant être des discours, des institutions, des aménagements, des lois, des mesures, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales ou philanthropiques (2001 : 299). Cet agencement particulier d'éléments a effectivement une fonction stratégique et organisationnelle, il résulte d'une construction politique donnée et occupe une place dominante en sociétés. Michel Foucault évoque le contexte « d'urgence », de mise en place stratégique des dispositifs, qui peut paraître *a posteriori* flou et peut sembler reposer sur des motifs qui sont naturalisés, dont seule une démarche généalogique et historique critique fait apparaître les enjeux politiques qui le sous-tendent, tout en rendant visibles les liens qui établissent le réseau entre ces éléments. Pour l'auteur, le dispositif est « de nature essentiellement stratégique, ce qui suppose qu'il s'agit là d'une certaine manipulation de rapports de forces, d'une intervention rationnelle concertée » (Foucault, 2001 : 300). Le dispositif répond à un besoin organisationnel et stratégique en fonction des rapports des forces en place, ce qui révèle son caractère politique et systématique.

De plus, le dispositif a la capacité de se réajuster en fonction des divers effets qu'il apporte et des formes de contestation qui l'animent. Les pouvoirs qui circulent dans les dispositifs sociaux sont des mécanismes et des procédés « qui ont été inventés, perfectionnés, qui se développent sans cesse » (Foucault, 2001 : 1008). Les dispositifs, au plan stratégique, arrivent à récupérer les contre-effets qu'ils occasionnent et ce qui se déplace en leur sein. De plus, le dispositif est toujours inscrit dans des jeux de pouvoir, mais aussi toujours lié « à une ou des bornes de savoir, qui en naissent mais, tout autant, le conditionnent. C'est ça, le dispositif : des stratégies de rapports de forces supportant des types de savoir, et supportés par eux » (Foucault, 2001 : 300). Le dispositif n'est pas que l'épistémè du dit, le dispositif est aussi du non-discursif (Foucault, 2001 : 301). Par exemple, l'institution faisant partie du dispositif regroupe « tout comportement plus ou moins contraint, appris » (Foucault, 2001 :

301) et inclut un ensemble de pratiques obligées qui ont des effets sur les réalités matérielles, ce qui, ultimement, assure, maintient, reconduit voire renforce le dispositif en question. En fait, ce que le philosophe cherche à désigner à l'aide de la notion de dispositif c'est le réseau de liens – visibles, invisibles, dits et non-dits – qui est établi entre les différents éléments rassemblés en son sein (Foucault, 2001 : 299). La démarche vise à révéler l'architecture des fils qui assure, par un tissage serré, l'hégémonie et la stabilité des dispositifs en sociétés. C'est principalement cette dimension du concept qui m'apparaît pertinente pour ce que je souhaite cerner à propos de l'hétérosexualité.

Cette idée de dispositif est également liée à la conception du pouvoir, à ses conditions d'exercice et à ce que celui-ci implique pour les sujets. Michel Foucault soutient que « le pouvoir s'exerce à partir de points innombrables, et dans le jeu des relations inégalitaires et mobiles » (1976 : 123). Plus encore, le pouvoir, « ce n'est pas une institution, et ce n'est pas une structure, ce n'est pas une certaine puissance dont certains seraient dotés » (Foucault, 1976 : 123) : celui-ci aurait un « caractère relationnel » (Foucault, 1976 : 126). Le pouvoir a un caractère productif, il ne s'exerce pas seulement sur les sujets par contrainte ou répression, il leur permet également d'exister, d'agir et éventuellement, de résister. Selon la formulation, si le pouvoir est partout, c'est qu'il vient de partout (Foucault, 1976 : 122). Le pouvoir n'est pas unique, ne s'exerce pas à partir d'un seul point ni dans un seul but : « Une société n'est pas un corps unitaire dans lequel s'exercerait un pouvoir et seulement un, mais c'est en réalité une juxtaposition, une liaison, une coordination, une hiérarchie, aussi, de différents pouvoirs, qui néanmoins demeurent dans leur spécificité [...] La société est un archipel de pouvoirs différents » (Foucault, 2001 : 1006). Dans cette conception, les sujets sont pensée.s comme étant construit.es dans et à travers les dispositifs, ce qui établit leurs conditions de vie, d'existence et de résistance. Gilles Deleuze affirme que les individus appartiennent aux dispositifs et qu'ils agissent en eux (1989 : 190). En étant inséré.s dans les dispositifs, les sujets sont produit.es par le/les dispositifs auxquels ils.elles appartiennent et ont inévitablement une compréhension limitée et partielle des différents éléments qui le composent et encore plus, de l'ensemble des liens qui établit le réseau entre eux.

Dans le cadre de ses travaux, Michel Foucault soutient qu'il apparaît d'abord, avant le XVIII^e siècle, dans les sociétés occidentales, un dispositif d'alliance qui inclut le système de mariage, de fixation et de développement des parentés, de transmission des noms et des biens (Foucault, 1976 : 140). Ce premier dispositif sera supplanté par un second, au XVIII^e siècle : le dispositif de sexualité qui, à partir de son ancrage chrétien, prend appui dès le départ sur la cellule familiale pour en valoriser deux

dimensions principales, l'axe mari-femme et l'axe parents-enfants, pour développer ses éléments centraux : « [L]e corps féminin, la précocité infantile, la régulation des naissances (dans une moindre mesure), la spécification des pervers. » (Foucault, 1976 : 143.) La famille hétérosexuelle en devient le cœur : « [E]lle semble diffuser une sexualité qu'en fait elle réfléchit et diffracte. Par sa pénétrabilité et par ce jeu de renvois vers l'extérieur, elle est pour ce dispositif un des éléments tactiques les plus précieux. » (Foucault, 1976 : 147.) Au XIX^e siècle, le dispositif de sexualité se voit généralisé et occupe une place hégémonique dans les cultures occidentales contemporaines (Foucault, 1976 : 169).

Ma volonté n'est pas d'inscrire ce « nouveau » dispositif dans une sorte de chronologie par rapport à ceux que travaillait Michel Foucault. Ma théorisation du dispositif hétérosexualité n'est pas une autre version du dispositif de sexualité. La démarche se veut d'un autre registre; le concept foucauldien de dispositif me paraît utile au plan heuristique. Ce qui m'intéresse en priorité est le concept en lui-même qui a la propension de rendre compte de l'ampleur, de la complexité et de l'adaptabilité de l'hétérosexualité dans les sociétés occidentales contemporaines. En fait, il s'agit d'entrevoir la réalité du dispositif hétérosexuel comme un « tissage serré » d'éléments hétérogènes qui construit, positionne et façonne des sujets. Le dispositif permet, comme le propose son auteur, de mettre ensemble des éléments hétérogènes qui, (re)liés de manière invisible, dans le cas de l'hétérosexualité, assurent la stabilité des rapports de force hiérarchiques entre les genres et les sexualités. Ce sont ces lignes de pouvoir normalisées et banalisées qu'il faut arriver à rendre visibles entre les différents éléments. Employer le concept de dispositif offre des avenues précieuses pour capter ce qui échappe encore aux différentes théorisations, faire apparaître le caractère multidimensionnel et diffus de l'hétérosexualité. Il existe effectivement des ressemblances qui peuvent être établies entre les éléments hétérogènes composant le dispositif foucauldien de sexualité et ceux qui constituent celui de l'hétérosexualité. Or, la démarche de conceptualisation féministe qui conduit à l'élaboration du dispositif hétérosexuel occidental contemporain se démarque de celle de Michel Foucault, peu sensible aux enjeux de genre notamment. Toutefois, il est à noter que l'élaboration du dispositif hétérosexuel dans le cadre de cette thèse n'inclut pas l'ensemble de la démarche généalogique qui caractérise les travaux de l'auteur.

S'inspirer du concept foucauldien de dispositif pour penser l'hétérosexualité suppose d'écarter l'emploi d'autres notions, qui, malgré leur utilité, me semblaient moins polyvalentes ou utiles pour ce que je souhaite élaborer. Dans les théorisations féministes, lesbiennes et queers étudiées, il est

notamment proposé de penser l'hétérosexualité comme une institution sociale, un régime politique ou un système de domination. Toutefois, faire ce choix conceptuel positionne ma réflexion dans un univers de référents qui s'accompagne d'une certaine conception du pouvoir, mais également de la manière dont le changement social est envisagé.

D'abord, le concept d'institution a certainement des avantages pour penser l'hétérosexualité, d'autant qu'il est usuel de référer à l'hétérosexualité en ces termes. Cela est d'ailleurs redevable à la conceptualisation d'Adrienne Rich (1981) qui pense l'hétérosexualité telle une institution sociale : sa théorisation constitue une étape significative de la problématisation de cet objet. Référer à une institution sociale appelle l'idée d'une organisation qui s'oppose à la nature. Les institutions sont le résultat de constructions humaines (Durozoi et Roussel, 1997 : 205). L'institution est donc éminemment sociale, inscrite dans le temps et dans l'espace, caractérisée par des identifications subjectives et des pratiques particulières des membres qui la composent. De plus, cette notion est importante d'un point de vue disciplinaire pour la science politique notamment (Lagroye, François et Sawicki, 2012 : 143-168). Penser l'hétérosexualité comme une institution sociale a permis aux féministes de problématiser ce régime sexuel dominant pour en contester les fondements naturels et mettre de l'avant son caractère politique. L'hétérosexualité n'est pas *simplement* ou *seulement* les actes sexuels entre une femme et un homme : elle est une structure sociale institutionnalisée et imposée qui répond à des fonctions sociales, qui génère des normes, des discours, des contraintes avec lesquelles les individus (femmes et hommes) négocient quotidiennement. Une institution est donc une structure sociale durable (Baver, 2012 : 560), comme l'hétérosexualité, qui interpelle dans sa constitution un ensemble de règles, de pratiques, d'attentes et de discours qui avec le temps, se cristallise dans une illusion de naturalité (Ansart, 1999 : 287). Les institutions de divers types sont régies « [par] un système d'attentes réciproques dont la stabilité est garantie par des règles et des règlements, ou par des dispositifs de repérage et de classement » qui impliquent à leur tour des apprentissages voire des dressages en fonction de comportements socialement attendus (Lagroye, Bastien et Sawicki, 2012 : 143). L'idée d'institution réfère à la distribution de places et de rôles et l'acquisition d'un ensemble de savoir-faire et de savoir-être qui assure la reproduction institutionnelle. L'hétérosexualité bénéficie d'une institutionnalisation importante dans les lois, les programmes publics et étatiques. Étant le résultat de constructions humaines, les institutions ne sont pas immuables : des espaces de contestation, de confrontation ou de subversion existent permettant aux acteur.trices d'agir (d'être agentif.tives). Adrienne Rich n'est pas la seule théoricienne à faire référence au caractère institutionnalisé de l'hétérosexualité. En fait, plusieurs théoriciennes ont relevé

le caractère institutionnalisé de l'hétérosexualité. Comme le note Stevi Jackson : « [T]he institutionalization of the heterosexuality bolstered by law, the state and social convention. » (Jackcon : 1999 : 5.) Il s'agit certes d'un aspect important de l'hétérosexualité et le concept d'institution permet de recouvrir plusieurs dimensions de cette réalité : l'organisation des pratiques, les représentations idéalisées, les mécanismes de sanction. Penser à l'institutionnalisation de l'hétérosexualité permet de saisir une part de sa pérennisation, dans les lois par exemple, mais il semble que certaines dimensions échappent à une compréhension plus complexe et multidimensionnelle qui est recherchée au moyen de cette thèse. Plusieurs logiques fondamentales à l'institution sont présentes dans le dispositif hétérosexuel, mais l'idée d'institution reste un peu rigide quant au projet intellectuel actuel, notamment parce qu'elle fait référence à d'autres institutions précises qui ne semblent pas relever du même registre, comme le mariage, la famille ou la maternité. Il va sans dire que l'hétérosexualité a quelque chose à voir avec ces trois institutions notamment parce qu'elle les recouvre, les lie et leur offre le cadre normatif et hégémonique. Le concept d'institution n'est pas retenu pour cet essai, car il me semble limitatif pour saisir l'ampleur de cette dernière et surtout, pour arriver à visibiliser ce qui reste encore incompris et difficilement mis en relation dans les théorisations actuelles. Mais le dispositif hétérosexuel est composé d'institutions (par exemple : la famille, le mariage et la maternité), et des dimensions du dispositif sont très fortement institutionnalisées, notamment auprès de l'État (par exemple : éducation, lois, services publics).

Ensuite, il aurait été également possible d'employer le concept de régime politique pour référer à l'hétérosexualité. Monique Wittig postulait, dans *La pensée straight* (2007), que l'hétérosexualité était un régime politique. Dans les termes de la discipline de science politique, cela réfère à une organisation du monde, à un régime de nature particulière (démocratique, autoritaire ou totalitaire, pour employer une trilogie connue), à une structure économique, à une forme organisée du pouvoir. Les régimes politiques sont effectivement des modes d'organisation du pouvoir souvent associés à l'État ou à des gouvernants, voire à un groupe d'individus – dans la logique de la pensée de Monique Wittig – qui peut avoir les hommes comme catégorie politique. Dans une perspective politique, les régimes politiques renvoient également aux notions de systèmes de partis, dont les conceptions sont largement travaillées dans la discipline, notamment par Maurice Duverger (1996). Les régimes politiques sont de divers types et résultent aussi – comme les institutions sociales d'ailleurs – d'actions concertées de personnes humaines en fonction de certains intérêts ou en raison de certaines normes et attentes. Les régimes politiques réfèrent à différentes conventions et sont régis par des contrats entre les individus. Monique Wittig voit en l'hétérosexualité un contrat social

autoritaire érigé sur la répartition binaire et naturalisée des individus et reposant sur la nécessité de l'autre-différent à tous les niveaux : « Elle [la société hétérosexuelle] ne peut pas fonctionner sans ce concept ni économiquement ni symboliquement ni linguistiquement ni politiquement. » (Wittig, 2007 : 58.) L'idée de système politique *straight* ou de contrat social hétérosexuel comme le proposait Monique Wittig (1980), est intéressante, car elle postule le caractère imposé, autoritaire, organisé et délibéré de ce mode d'organisation des rapports entre les femmes et les hommes. Elle met l'accent sur le caractère politique de cette forme d'organisation. Selon les termes wittigiens, l'hétérosexualité est un régime politique autoritaire auquel les lesbiennes s'échappent, à titre de non-femmes.

En cela, il y a certes des avantages à penser l'hétérosexualité comme un régime, notamment car il semble possible d'envisager – comme le fait d'ailleurs Monique Wittig et ses exégètes lesbiennes radicales (ainsi que certaines féministes radicales matérialistes qui adoptent une perspective révolutionnaire quant au changement social) – l'abolition, le renversement ou la destruction des structures du pouvoir. Les régimes politiques se maintiennent en raison de leur capacité à exercer de l'autorité et du pouvoir. Un régime politique suppose le pouvoir sur et le pouvoir de faire. L'idée de régimes ou de systèmes politiques permet de mettre l'accent sur la dimension délibérée et stratégique de l'hétérosexualité au profit du groupe des hommes. Il est effectivement possible d'envisager le renversement d'un régime ou d'un système politique et c'est la force des mouvements sociaux de résister et de contester les structures autoritaires, mais dans l'absolu, il n'est pas possible de penser échapper à un système de pouvoir. Or, le pouvoir en lui-même, indépendamment de la forme qu'il prend, ne peut pas être aboli, mais plutôt transformé, réparti autrement : il est possible de lui prêter résistance. Penser l'hétérosexualité comme un régime politique autoritaire ne permet pas de saisir dans la complexité ce qui se fait et se refait au quotidien, par les personnes elles-mêmes. Il est indéniable que l'hétérosexualité a cette dimension politique et que l'idée du principe organisationnel de l'autre-différent à tous les niveaux est fort importante. De plus, les régimes et les systèmes politiques supposent une part d'institutionnalisation, notamment pour la socialisation, les attentes normatives, les identifications subjectives et le projet politique qu'ils sous-entendent. Ces éléments donnent quelques pistes à suivre pour saisir comment se joue le pouvoir dans l'hétérosexualité. Or, il semble que l'hétérosexualité déborde encore de ce concept pour être saisie dans sa complexité, dans son caractère multidimensionnel et surtout, dans tout ce qu'elle a encore d'invisible.

Enfin, il aurait également été possible de penser l'hétérosexualité comme un système de domination. En termes politiques, un système de domination a pour caractéristique essentielle et fondamentale un rapport de pouvoir hiérarchique et naturalisé entre les dominant.es et les dominé.es. La domination est l'exercice d'une contrainte et peut prendre différentes formes : exploitation, subordination, normalisation, altérisation, assujettissement (Dorlin, 2009 : 7). Au sens premier, il s'agit de l'action de dominer, d'exercer son pouvoir ou son autorité souveraine sur les autres qui, pour leur part, subissent la domination, laquelle est loin d'être naturelle. « Par « domination », on entend le rapport très général selon lequel des groupes d'individus parviennent, pour diverses raisons, à rendre dépendants d'autres groupes, et à leur faire accepter – voire désirer – l'inégalité de positions, de statuts et de ressources qui profite aux premiers » (Lagroye, François et Sawicki, 2012 : 38-39). Les logiques de la domination sont parfois atroces, avilissantes, déshumanisantes et parfois, subtiles, pernicieuses, banalisées : pourtant, la domination demeure et elle se traduit par des rapports sociaux antagoniques. La domination des uns sur les autres suppose tout un travail des premiers pour justifier, légitimer et pérenniser les inégalités ainsi que les liens de dépendance des deuxièmes. L'idée de système de domination évoque des réalités qui dépassent les relations individuelles, pour insister sur leur caractère systémique. La domination est tenue par un système qui la rend normale, naturelle et souhaitable. Les dominations ont donc des histoires. Au sujet des formes de domination et des manières selon lesquelles les groupes dominants les assurent, il est possible de référer aux travaux de Max Weber qui proposait trois types de domination : traditionnelle, charismatique, rationnelle-légale (1921[2013]) ainsi qu'à ceux de Pierre Bourdieu avec la notion d'habitus (1980) et de domination symbolique (1998). La domination comme manière d'exercer le pouvoir est largement étudiée en science politique et ce qui la caractérise est son aspect institutionnalisé. Les grands systèmes de domination sont notamment le sexisme (rapports entre les genres), le racisme (rapports entre les « races ») et le capitalisme (rapports entre les classes) auxquels j'ajouterais le capacitisme (rapports entre les différentes in/capacités des corps). Ils engendrent des avantages au profit des groupes dominants et ils entraînent chacun des désavantages qu'ils soient sociaux, économiques ou matériels.

La domination a au moins deux types de manifestations : « [...] dans un premier temps comme l'exercice d'une contrainte directe ou indirecte, physique et/ou morale et/ou psychologique et/ou symbolique, etc., visible ou invisible, imposée par la force brute ou par l'«intériorisation», prenant une forme personnelle (comme dans le rapport social esclavagiste) ou impersonnelle et systématique (comme dans le rapport social capitaliste) » (Collectif Manouchian, Bouamama, Cormont et Fotia, 2012 : 11). Dans le contexte de l'hétérosexualité, ces logiques de domination supposent à certains

moments une intériorisation de la domination et du pouvoir, des expérimentations matérielles du pouvoir des hommes à l'encontre des femmes, des manifestations physiques, symboliques, matérielles ou psychologiques de la domination masculine. D'ailleurs, Pierre Bourdieu propose de penser le caractère symbolique de la domination masculine : « [...] la violence symbolique, violence douce, insensible, invisible pour ses victimes mêmes, qui s'exerce pour l'essentiel par les voies purement symboliques de la communication et de la connaissance ou, plus précisément, de la méconnaissance, de la reconnaissance ou, à la limite, du sentiment. » (Bourdieu, 1998 : 12.) Concernant le caractère symbolique de la domination, Nicole-Claude Mathieu ne manque pas de relever les dimensions matérielles de la domination masculine, et bien qu'elle reconnaisse les structures inconscientes de la domination, elle insiste pour dire que les femmes ont conscience, cèdent, mais ne consentent pas à leur domination (1999 : 314)¹¹⁷. Les systèmes de domination ont des effets croisés et articulés importants comme l'ont démontré les théorisations intersectionnelles en études féministes (Bilge, 2010; Crenshaw, 1989, 2005; Dorlin, 2009; Kergoat, 2004, 2009). La domination revêt donc indéniablement des dimensions symboliques, idéelles, matérielles et pratiques. La domination selon la trilogie « sexe, classe, race » s'exerce donc comme l'ont démontré les penseuses critiques selon les logiques intersectionnelles, consubstantielles et coextensives. Penser les systèmes de domination implique d'entrevoir aussi les formes diverses de résistance et d'émancipation (Collectif Manouchian, Bouamama, Cormont et Fotia, 2012 : 13-15). L'émancipation implique dans une certaine mesure l'abolition du pouvoir qui exerce la domination, processus qui peut prendre différentes formes, mais qui suppose une démarche de visibilisation de sa situation particulière. L'émancipation – avec ou sans sa dimension révolutionnaire – suppose une prise de pouvoir sur sa vie, ce qu'il est possible d'appeler empowerment. Cette prise de pouvoir, comprise comme une agentivité, implique de gagner en liberté sur la domination exercée, de déconstruire les structures qui assurent la distribution inégalitaire des avantages et des privilèges.

Il y a certes quelques avantages à penser l'hétérosexualité comme un système de domination. En fait, il est plutôt courant dans la phase contemporaine du débat parmi les féministes, les lesbiennes et les queers de voir les théoriciennes insérer l'hétérosexualité – souvent nommée comme hétéronormativité – dans leur énumération des systèmes de domination ou de privilèges dont elles problématisent les effets intersectionnels. Ces systèmes de domination distribuent des privilèges (dans la logique de la boîte à outils de Peggy McIntosh [1989]) plus souvent invisibles aux personnes qui en disposent,

¹¹⁷ Les réactions féministes à cette proposition sont nombreuses : Armengaud (1993); Bourcier (2005); Louis (1999); Thiers-Vidal (2004); Trat (1998).

comme c'est le cas des personnes hétérosexuelles. De plus, il ne fait aucun doute que l'hétérosexualité est marquée par des logiques de domination de différents types. L'hétérosexualité comporte pour les personnes qui y sont situées des privilèges et de la domination. La domination a différentes dimensions dans l'hétérosexualité : entre les genres et entre les sexualités et, dans une logique intersectionnelle, il ne fait pas de doute que les dominations racistes, capitalistes et capacitistes s'articulent pour assurer diverses déclinaisons de désavantages et de privilèges en rapport avec l'hétérosexualité. Il y a effectivement dans l'hétérosexualité et les rapports qu'elle implique entre les hommes et les femmes des logiques de domination dont les expressions sont autant matérielles, psychologiques, économiques que symboliques, mais il semble que l'hétérosexualité ne soit pas sur un même pied que les systèmes de domination auxquels elle est accolée, tels que le sexisme, le racisme ou le capitalisme. De plus, il faut, pour bien comprendre ce qui caractérise l'hétérosexualité, saisir les rôles qu'occupent les privilèges distribués dans le maintien et la (re)production des configurations internes qu'il importe de capter. Il me semble que mettre l'hétérosexualité/normativité sur un même pied avec les autres systèmes de domination témoigne d'un emploi incorrect des concepts. L'hétérosexualité est un relais privilégié du sexisme et se voit marquée par les systèmes de domination du capitalisme et du racisme, mais elle semble loger dans des logiques propres qu'il importe de distinguer. En cela, malgré les avantages qu'il peut y avoir à employer l'idée de système de domination, cela ne semble pas être tout à fait indiqué pour ce travail de problématisation. Il n'en demeure pas moins que dans le travail de captation des différents éléments du dispositif hétérosexuel, une attention sera accordée aux effets de domination.

Du point de vue de la science politique, les concepts d'institution, de régime politique ou de système de domination permettent d'éclairer une part des dimensions de l'hétérosexualité. Ils m'apparaissent des outils précieux pour conduire mon travail. Toutefois, il existe certains avantages à s'inspirer du concept foucaldien de dispositif, en voici au moins cinq. D'abord, le dispositif suppose l'agrégation d'éléments hétérogènes visibles et invisibles. Regrouper des éléments qui paraissent disparates à première vue et montrer comment ils illustrent les champs de déploiement du dispositif est un apport. Le dispositif hétérosexuel se fait et se refait au moyen de différents éléments qui lui servent de relais. Cela implique de répertorier les éléments et de les mettre en rapport afin de rendre visibles les différentes dimensions de l'hétérosexualité. En fait, le dispositif est la logique organisée par le lien établi entre les éléments. Par ailleurs, le deuxième intérêt pour l'idée de dispositif réside dans celle du réseau de liens entre ces éléments. C'est l'étude de la configuration de ces éléments qui permet de saisir comment le dispositif se déplace, s'adapte, se recompose et enfin, de comprendre ce qui peut

bouger en son sein. Par la suite, le concept de dispositif pose l'importance de la volonté stratégique et organisationnelle. Cela signifie que l'hétérosexualité repose sur une volonté stratégique et politique qui dépasse les postulats naturalistes de la reproduction humaine. Il y a, au moyen de l'hétérosexualité, la possibilité d'assurer le maintien de certaines formes de privilèges et de bénéfices au profit des hommes à l'encontre des femmes et des personnes LGBTQ. De plus, le dispositif, tel que pensé par Michel Foucault, suppose la compréhension du pouvoir comme étant relationnel et producteur des sujets qui agissent, vivent et résistent en son sein. Le caractère relationnel du pouvoir fait apparaître le caractère multidimensionnel par lequel les sujets sont construits. Les sujets existent donc dans des conditions singulières, à partir desquelles il est possible d'envisager l'agentivité. Le dispositif existe pour tout le monde au plan normatif (ce qui le lie au concept d'hétéronormativité), mais celui-ci affecte distinctement les personnes qui s'y retrouvent. Le caractère distinctif réfère notamment à l'idée d'intensité et de densité du réseau de liens entre les éléments. Les personnes hétérosexuelles, qui sont dans une certaine conformité concernant les attentes sociales à leur endroit, se retrouvent positionnées où le dispositif se déploie dans ses dimensions les plus rigides et normatives. Il n'est pas possible d'être complètement « hors du dispositif » ou du pouvoir. Mais il y a des positions sociales qui, comparativement à celles des personnes hétérosexuelles qui viennent d'être décrites, se voient pourvues de plus de latitude (gagnée de chaudes luttes), comme c'est le cas des personnes LGBTQ. Ce qui semble important à saisir ce sont les différentes dimensions de ce réseau de liens qui caractérise ce positionnement social dans le dispositif hétérosexuel. Enfin, l'idée de dispositif suppose qu'il n'est pas possible d'être hors pouvoir, ce qui n'exclut pas qu'il soit envisageable d'y appliquer de la résistance ou de se retrouver dans des positions qui se caractérisent par une distension des liens serrés entre les éléments, comme c'est le cas des personnes LGBTQ et éventuellement, des féministes.

En somme, l'avantage du concept de dispositif est sa malléabilité. Il permet d'associer ensemble des éléments hétérogènes (idéologies, pratiques quotidiennes, institution, lieux et espaces, réalités matérielles, rapports de pouvoir) afin de recouvrir l'hétérosexualité dans sa complexité micro et macrosociale. C'est le caractère hétéroclite des éléments composants le dispositif et les logiques internes diverses qui lui confèrent sa durabilité. Ces éléments sont reliés de manière invisible et c'est précisément ce qui m'apparaît primordial à retracer : ce *par quoi* et *dans quoi* les personnes hétérosexuelles sont situées et agissantes. Il ne fait aucun doute que les éléments du dispositif rassemblés se caractérisent par des dimensions institutionnalisées et par des logiques de domination, mais ces concepts restent encore imprécis pour saisir les enjeux contradictoires qui caractérisent ce

positionnement social. L'hétérosexualité se fait et se refait dans des espaces et par des manières qui restent invisibles et établir le réseau de liens demeure un défi pour les personnes qui se voient construites, situées et agissantes à travers lui. Le dispositif est composé d'une dimension relationnelle du pouvoir de laquelle il n'est pas possible de s'extraire complètement. Au plan conceptuel, il semble que le dispositif met sur la piste des manières par lesquelles le pouvoir se fait et se refait, afin d'assurer la durabilité de l'hétérosexualité (et potentiellement son pouvoir de normalisation de la dissidence). Enfin, le concept de dispositif offre des outils pour mener ce travail de repérage de l'hétérosexualité.

4.2.2 Notes sur des éléments conceptuels pertinents

Il importe de présenter d'autres outils conceptuels pertinents pour mon travail. Ceux-ci s'ajoutent à l'idée de dispositif de pouvoir de Michel Foucault me permettant de développer ma pensée. Trois éléments seront présentés : l'arrangement des sexes, la phénoménologie de l'expérience « féminine » et le vivre ensemble hétérosexuel.

D'abord, il faut relever l'influence de la pensée d'Erving Goffman avec *L'arrangement des sexes* (2002 [1977]) dans ma manière de concevoir le caractère relationnel, interactif, intime et performé du vivre ensemble hétérosexuel. Erving Goffman s'intéresse « à l'infiniment petit » du rapport social, à ces manières individualisées, quotidiennes et pernicieuses par lesquelles les hiérarchies entre les hommes et les femmes sont produites, maintenues et renforcées. L'auteur nomme ces gestes : l'arrangement entre les sexes. Les différences de genre ont très peu à voir avec la nature, il faut plutôt comprendre comment et pourquoi elles sont mises de l'avant en société comme garantes des hiérarchies sociales. L'idée d'arrangement invoque celle de l'interaction ritualisée. En m'inspirant d'Erving Goffman (2002 [1977]), la coordination relative entre les femmes et les hommes en fonction de la socialisation genrée se produit autant dans l'intimité du privé que dans l'espace public. Cette idée d'action coordonnée importe pour la suite de mon travail.

La coordination mutuelle en fonction du genre est un mouvement ritualisé et intériorisé qui assure une certaine pérennité du dispositif, c'est comme cela qu'il se fait et refait. Du macrosocial à l'infiniment petit, les arrangements entre les sexes rendent compte du deux, de la complémentarité et

de la hiérarchie, qui sont des principes centraux du dispositif hétérosexuel¹¹⁸. Ces arrangements entre les sexes sont « des gestes ritualisés » qui confirment pour soi, et pour les autres (Goffman, 2002 [1977] : 59), les identités, les rôles, les places, les contraintes et les possibles. Erving Goffman ajoute que « [...] les comportements de genre ne sont pas produits sous l'effet d'un environnement en lui-même insensible à leur manifestation, mais par un environnement, en quelque sorte, conçu pour leur évocation » (2002 [1977] : 99). Cet environnement auquel fait référence Erving Goffman est, dans l'esprit de cette démarche, le dispositif hétérosexuel lui-même. Le dispositif hétérosexuel est un environnement symbolique, politique, culturel, matériel et relationnel dans lequel (et en fonction duquel) se produit cette coordination banalisée entre les femmes et les hommes.

Porter attention dans le cadre de cet essai de conceptualisation à l'infiniment petit est une façon de faire la lumière sur ces manières banalisées, naturalisées, normalisées et ritualisées de (re)faire l'hétérosexualité. Les gestes relativement coordonnés des femmes et des hommes, comme arrangement des sexes, dans le dispositif hétérosexuel permettent de relever ce qui est encore largement invisible aux personnes elles-mêmes situées dans et par l'hétérosexualité. Il semble que ce qui se (re)produit dans cet infiniment petit est une dimension fort importante du dispositif hétérosexuel. Cette manière qu'ont les femmes et les hommes d'interagir dans le contexte de l'hétérosexualité. L'objectif est de jeter la lumière sur ces gestes qui s'imbriquent, s'articulent et se coordonnent pour comprendre comment se refait l'hétérosexualité. La reproduction de l'hétérosexualité assure que soient maintenues, à différentes échelles, les hiérarchies entre les femmes et les hommes dans tous les aspects de la vie. Il n'est pas question de postuler que les femmes situées par et dans le dispositif hétérosexuel consentent aux différences, aux injustices, aux contraintes et aux limites par cette performance de l'arrangement des sexes. L'intérêt est d'évaluer l'environnement par lequel et dans lequel elles se voient construites, situées et agissantes. Enfin, la conception de l'arrangement des sexes d'Erving Goffman est un apport à ma conceptualisation du dispositif hétérosexuel. La compréhension de l'infiniment petit n'est pas suffisante pour saisir tous les éléments qui le composent, les divers niveaux auxquels ils interviennent et ce qui établit le lien entre ceux-ci.

¹¹⁸ Je vais traiter de ces trois principes centraux au dispositif hétérosexuel à deux endroits dans la thèse. D'abord en introduction du chapitre 5 « Essai de conceptualisation du dispositif hétérosexuel occidental contemporain » et ensuite, au point 8.2 « Vigilance quant aux principes fondamentaux : deux, complémentarité et hiérarchie ».

Ensuite, il s'avère pertinent d'ajouter une petite note sur le rapport au corps, à l'expérience corporelle et à la subjectivité des femmes. Les réflexions féministes entourant les questions de corporéité, de la différence sexuelle et de son inscription sur/dans le corps sont nombreuses. L'intérêt n'est pas de les évoquer toutes ici, mais simplement d'inscrire mon propre travail en filiation avec d'autres. Les réflexions entourant l'expérience incarnée ne sont pas nouvelles au sein des féminismes et Kathleen Lennon (2014) indique l'importance tout actuelle de ces préoccupations pour les théoriciennes qui repensent l'expérience incarnée du corps (« embodiment ») en lien avec des questions de racialisation (Ahmed, 2000; Alcoof, 2006), de capacitisme (Inahara 2009; Wendell, 1996), de vieillissement (Calasanti et Selvin, 2006), de grossesse et d'allaitement (Young, 2005), de transidentité (Baril, 2015a, 2015b; Bourcier, 2005, 2006, 2011; Espineira, 2015; Preciado, 2014) et des effets biologiques (Fausto-Sterling, 1992, 2012, 2013; Grosz, 1994; Rouch, 2011). Le corps est une interface qui offre bon nombre de questions à examiner pour les féministes (Bordo, 1993; Butler, 2009; Gonzalez-Arnal, Jagger et Lennon, 2012; Suleiman, 1986). Le corps fait partie intégrante de l'expérience que l'on fait de la vie. « The “body” in question is the threshold of subjectivity; it is to be thought of as the point of intersection, as the interface between the biological and the social – that is to say, between the sociopolitical field of the microphysics power and the subjective dimension », soutient Rosi Braidotti (1994 : 182). Par ailleurs, l'expérience incarnée du corps des femmes a toute une histoire dans les féminismes (Lennon, 2014), mais le corps compris comme dimension matérielle, expérience particulière et constitutif d'un rapport distinct au monde fait d'abord l'objet du travail de Simone de Beauvoir (1949), qui s'inscrit elle-même dans la lignée des travaux phénoménologiques de Maurice Merleau-Ponty (1945). Pour Simone de Beauvoir, le corps est source d'horreur, d'empêchements et de honte. En dépit de cette conception généralement négative du corps, Simone de Beauvoir montre que les corps féminins ne sont pas leur destin, qu'ils ont internalisé le regard des autres qui produisent leur corps comme *autre* et que le corps apporte une expérience distincte. L'approche phénoménologique de Simone de Beauvoir inspire également le travail de Sandra Lee Bartky (1990) et d'Iris Marion Young (2005). Ces féministes qui poursuivent le travail sur l'expérience incarnée (« lived body ») s'intéressent – dans une perspective anti-essentialiste – à ce que la construction différenciée du corps fait à l'expérience et à la subjectivité. C'est précisément ce qui me semble important dans le cadre de mon propre travail. Je m'inspire de l'approche d'Iris Marion Young (2005) de la phénoménologie existentielle de l'expérience incarnée des femmes (« lived body ») pour ma propre démarche de compréhension de l'expérience des femmes situées dans et par le dispositif hétérosexuel. Cette approche philosophique rend attentive à l'expérience vécue dans/sur le corps des femmes et permet de capter ce que cela signifie d'être au/dans le monde :

l'expérimentation particulière et distinctive caractérisant le « being-in-the-world » des femmes. « The lived body is a unified idea of a physical body acting and experiencing in a specific sociocultural context; it is a body-in-situation » (Young, 2005 : 16). Iris Marion Young considère cette démarche utile pour théoriser la subjectivité humaine (genrée), même si elle ne peut pas conduire (en raison des travaux critiques qui contestent l'universalité) à une description unique de l'expérience des femmes. Ce qu'elle essaie de faire par son travail « to describe subjectivity and women's experience as lived and felt in the flesh » (Young, 2005 : 7). Ce faisant, elle porte attention à cet infiniment petit de l'expérience vécue des femmes en raison de diverses modalités et réalités historiques, culturelles qui marquent leur vie. Elle tente de capter comment ces éléments marquent leur vie. « The idea of the lived body recognizes that a person's subjectivity is conditioned by sociocultural facts and the behavior and expectations of others in ways that she has not chosen. At the same time, the theory of the lived body says that each person takes up and acts in relation to these unchosen facts in her own way » (Young, 2005 : 24). En essayant de décrire ce qu'il y a de particulier et de distinctif – sans supposer que cela soit universel – dans l'expérience genrée, Iris Marion Young offre une méthode de travail pour approcher l'expérience vécue dans et par le dispositif hétérosexuel. Cela permet d'être attentive à la fois aux réalités factices qui composent le dispositif hétérosexuel, à leur inscription dans le corps ainsi qu'aux manières par lesquelles cela se répercute dans l'expérience sensible des femmes hétérosexuelles qui s'y retrouvent.

Il importe de formuler un dernier commentaire sur l'emploi de l'expression « vivre ensemble hétérosexuel ». Il est plus commun d'associer cette expression de « vivre ensemble » aux réflexions d'ordre sociologique, politique et interculturel sur la vie en collectivité marquée par les conflits découlant des différences (Touraine, 1997). Dans la perspective des sociétés démocratiques et pluralistes, l'idée du vivre ensemble réfère généralement à l'égalité et aux différences, à la tolérance, à l'acceptation et au respect (Saillant, 2015). La construction du vivre ensemble est également une question qui préoccupe les études postcoloniales (Mbembe, Vergès, Bernault, Boubeker, Bancel et Blancard, 2010). Or, dans le contexte de cette thèse, la signification est un peu différente. Le « vivre ensemble hétérosexuel » prend des dimensions tant symbolique, matérielle, politique qu'institutionnelle, mais il s'expérimente dans l'intimité. Il n'est pas seulement un synonyme du couple. Il s'agit de l'expérience vécue que font les femmes et les hommes du dispositif hétérosexuel sous-tendu par un ensemble de modalités particulières, de conditions matérielles spécifiques et des exigences normatives précises. Le « vivre ensemble hétérosexuel » est possible en raison du dispositif hétérosexuel et des femmes et des hommes qui l'incarnent au quotidien. Mais le « vivre ensemble

hétérosexuel » n'est pas figé, il résulte de l'action des personnes qui l'incarnent dans ses dimensions intimes. Dans la perspective de cette thèse, invoquer le « vivre ensemble hétérosexuel » réfère à l'expérience intime et subjective que font les femmes et les hommes du dispositif, et ils en font l'expérience parce qu'ils.elles y sont situés.es comme hétérosexuel.les. Ainsi, le « vivre ensemble hétérosexuel » concerne spécifiquement les personnes situées par et dans le dispositif hétérosexuel, ce qui n'exclut pas que les personnes LGBTQ subissent les injonctions hétéronormatives, mais ces dernières ne sont pas confrontées avec la même intensité par le dispositif. Cette thèse porte sur le dispositif hétérosexuel et son expérimentation spécifique par les femmes et les hommes.

En somme, à la lumière des constats effectués à la suite de la cartographie du débat, le travail de captation des éléments composant le dispositif hétérosexuel se veut d'abord théorique, mais ensuite – et peut-être surtout – utile politiquement pour les personnes qui y sont situées. Cette démarche de conceptualisation du dispositif hétérosexuel s'élabore à partir de mon propre point de vue de femme féministe longtemps exclusivement hétérosexuelle, à la jonction de l'expérience située du dispositif et de la somme des connaissances issues des théorisations développées par mes prédécesseuses féministes, lesbiennes et queers qui se sont intéressées à cette question.

Chapitre 5 : Essai de conceptualisation du dispositif hétérosexuel occidental contemporain

Cet essai de conceptualisation du dispositif hétérosexuel se situe dans le temps et dans l'espace, c'est-à-dire dans un contexte culturel nord-américain et à partir d'une expérimentation de l'hétérosexualité au XXI^e siècle. Plus précisément, les matériaux mobilisés pour cette conceptualisation prennent généralement en compte la réalité québécoise, notamment en ce qui concerne les lois, les programmes et les services publics invoqués. Ce travail est guidé par la volonté de décrire ce que cela signifie du point de vue des femmes d'être situées dans le dispositif hétérosexuel, indépendamment du fait qu'elles s'identifient ou non aux féminismes. Le dispositif hétérosexuel affecte la vie de tout le monde en société et toutes les femmes sont touchées par les injonctions normatives hétérosexuelles peu importe qu'elles organisent ou non leur vie intime avec un homme. Or, l'intérêt de cette thèse et de ce chapitre précis est de capter la diversité des éléments qui marquent spécifiquement la vie de celles qui font l'expérience du vivre ensemble hétérosexuel. Il s'agit d'un travail de repérage de ces éléments, de visibilité de leurs impacts structurants et de description de leurs effets concrets dans l'expérience qu'en font les femmes. Chacune n'est pas située exactement de la même manière dans le dispositif hétérosexuel et les différents éléments qui le composent ne sont pas vécus de façon identique par toutes. La prégnance et les effets du dispositif sont variables en fonction d'autres réalités sociales en fonction de la « race », de la culture, de classe sociale, de la scolarité, de l'âge ou des limitations physiques.

La démarche de conceptualisation du dispositif hétérosexuel repose sur au moins trois aspects : regrouper des éléments qui semblent à première vue hétérogènes; aborder à partir d'une posture incarnée la configuration interne de ces éléments; établir le réseau de liens invisibles entre ces éléments qui assure sa reproduction. L'architecture interne des dispositifs comporte une diversité d'éléments à répertorier, à décrire et à mettre en réseau. Comme le suggère Michel Foucault (2001 : 299), le dispositif renvoie à l'idée d'un ensemble hétérogène d'éléments. Ainsi, dans le contexte de l'hétérosexualité, ces « éléments » répertoriés sont des effets de discours sociaux, des énoncés normatifs, des pratiques quotidiennes, des aménagements intimes, des identifications subjectives, des réalités matérielles, des institutions sociales, des rapports de pouvoir concrets. Le travail de captation et de description de ces « éléments » vise à montrer leur caractère complexe et l'invisibilité de leurs effets par recouvrement. Chaque élément interpelle des champs de recherches vastes pour les études

féministes, les études sur les sexualités et les études queers. La prétention n'est pas d'en faire une présentation exhaustive, mais de faire état des connaissances sur ces aspects avec l'objectif de relever leurs rôles particuliers eu égard au dispositif hétérosexuel, au système patriarcal ainsi qu'aux dynamiques du vivre ensemble des femmes et des hommes. Le réseau invisible entre ces différents éléments marque les faisceaux de reconduction du dispositif et éventuellement, révèle les lignes de fissure où il sera possible d'introduire du mouvement.

Dans le cadre de ce travail, six éléments sont rassemblés : socialisation genrée et matrice des désirs; ancrage amoureux; cohabitation conjugale; reproduction humaine; travail gratuit et salarié; continuum des violences. Ces six éléments me semblent composer le dispositif hétérosexuel et ce que peut signifier dans la vie des personnes d'être situées comme hétérosexuelles. Dans le processus de conceptualisation, une attention particulière sera portée vers les trois principes patriarcaux qui marquent le dispositif : le deux, la complémentarité et la hiérarchie. Le deux réfère au terme minimal et maximal réunissant une femme et un homme, sur la base de leur complémentarité. Celle-ci se légitime de nombreuses façons dans les six éléments du dispositif hétérosexuel, mais repose notamment sur l'idée de la complémentarité naturalisée d'ordre reproductif ainsi que sur toutes les dichotomies du féminin et du masculin. La complémentarité se rapporte au deux et à la différence et les différences ne sont généralement pas envisagées comme équivalentes, car elles suggèrent une idée de hiérarchisation sociale. Ces trois principes patriarcaux sont structurants au vivre ensemble hétérosexuel et ils façonnent les six éléments du dispositif hétérosexuel. Ces éléments peuvent sembler de registres différents, mais leur caractère composite contribue à invisibiliser l'ampleur du dispositif hétérosexuel. Ils ne sont pas mutuellement exclusifs ni indépendants, ils sont mobilisés pour différents desseins, leur arrimage stratégique est à la fois tendu et distendu et leur lien continu assure la stabilité du dispositif. De mon point de vue, ces éléments marquent la « vie ordinaire » (Laugier, 2009) des personnes hétérosexuelles et c'est ce que je tente de saisir par cet essai de conceptualisation. J'emprunte cette expression à Sandra Laugier, qui pense la « vie ordinaire » dans la logique du « care » comme « l'ordinaire de la vie et à ce qui fait sa continuité » et elle poursuit en expliquant ce qui suit : « [U]ne réalité ordinaire : le fait que des gens s'occupe d'autres s'en soucient et ainsi veillent au fonctionnement courant du monde. » (2009 : 80.) Ici, l'idée de la « vie ordinaire » ne renvoie pas à la vie « normale », mais plutôt à celle qui est « banale », qui se produit quotidiennement en fonction d'arrangements intimes singuliers, notamment ceux établis par le dispositif hétérosexuel. Le présent chapitre sera organisé de la manière suivante : d'abord, une description de chacun des six éléments retenus, puis une réflexion portant sur le réseau de liens qui établit le dispositif hétérosexuel.

5.1 La socialisation genrée et la matrice des désirs

La différence naturalisée entre les sexes écarte toute compréhension sociale et politique de ce que sont les femmes et les hommes. La différence entre les genres est le résultat d'un apprentissage social qui prend forme phénoménologiquement, subjectivement, psychologiquement et matériellement. Au sein du dispositif hétérosexuel, la différence de genre, leur complémentarité et les hiérarchies qu'elle implique sont des éléments structurants. La socialisation genrée occupe un rôle majeur pour assurer la stabilité du dispositif hétérosexuel et les différences se camouflent sous des discours naturalisés de la « matrice sexe-genre-désir » (Butler, 2005). Les personnes situées dans le dispositif sont en cohérence, dans une large mesure, avec ce processus de socialisation genrée, ce qui les conduit à « pratiquer » en toute normalité et invisibilité l'hétérosexualité. Pour démontrer l'importance de cet élément pour le dispositif hétérosexuel, trois aspects seront traités : l'assignation sexuelle; l'apprentissage du féminin et du masculin; les pratiques de séduction et de sexualité hétérosexualisées.

5.1.1 Assignation sexuelle

La différence entre les genres est attribuée à une personne avant même sa naissance, par la manière qu'ont ses parents de se la représenter et de préparer sa venue, le sexe d'un.e enfant est décrété dans les premières minutes de sa vie indépendante du corps qui l'a porté. Judith Butler dit : le genre précède le sexe (2005). Le sexe est une désignation sociale et morphologique de l'identité qui accompagne la vie durant, pour reprendre les termes de Rosi Braidotti (2009 : 69). Cette assignation commande la socialisation des personnes selon les modèles binaires polarisés de féminin et de masculin. Le pouvoir d'assigner le sexe d'une personne est celui du corps médical par le truchement de l'état civil (et celui-ci peut être corrigé pour le conformer au besoin¹¹⁹). La différence entre le féminin et le masculin repose sur la croyance de distinctions innées et fondamentales qui seraient immuables. La désignation des femmes (du sexe femelle) est une manière de leur attribuer une spécificité naturelle, laquelle n'est ni plus ni moins la production sociale de leur destinée (Mathieu, 1991) à travers l'hétérosexualité et la reproduction humaine, notamment.

¹¹⁹ Sur la question de l'intersexualité, voir notamment Janik Bastien Charlebois (2016).

Cette assignation sexuelle est ancrée dans le corps et l'apprentissage de la différence s'amorce afin d'assurer le féminin et le masculin pour que l'hétérosexualité se réalise pleinement. L'apprentissage de la différence est un dressage pour correspondre à l'un ou à l'autre des pôles. Dans une perspective constructiviste, il ne s'agit pas de nier les distinctions entre les corps, les organes, les taux d'hormones et leurs fonctions particulières. Il demeure difficile de circonscrire ce qui appartient « fondamentalement à la différence sexuelle », car les démarches scientifiques et les scientifiques ne peuvent pas s'extraire du monde binaire et genré à partir duquel ils.elles effectuent leurs travaux (Cossette, 2012; Fausto Sterling, 1992, 2012; Vidal, 2012 [2007]). En fait, ces différences ne sont pas aussi rigides et mutuellement exclusives qu'elles le paraissent. Il y a d'ailleurs tout un spectre dans les manières d'exprimer, de vivre et de performer les genres, même si les binarités genrées demeurent encore normatives et hégémoniques en société. Les personnes transsexuelles sont l'exemple de la possibilité d'apprentissage des nombreux codes, savoir-faire et savoir-être liés aux genres, révélant le caractère appris et performé de la féminité et de la masculinité. Les différences de genre sont parmi les formes de catégorisations sociales les plus effectives en société, même si des écarts aux énoncés normatifs se font voir davantage. L'idée de différence naturalisée sert de logique interne à la « matrice sexe-genre-désir » (Butler, 2005) ainsi qu'à la légitimation de l'ensemble du dispositif hétérosexuel : comme fondement essentiel (ontologique); comme élément descriptif (les personnes sont ainsi); comme logique explicative (les choses se passent de la manière suivante); comme processus de légitimation (il est normal et naturel que l'on observe ceci ou cela).

5.1.2 Apprentissage du féminin et du masculin

Les différences entre le féminin et le masculin se posent dans des logiques d'oppositions binaires structurantes. Pour reprendre les mots consacrés de Simone de Beauvoir : « On ne naît pas femme : on le devient. Aucun destin biologique, psychique, économique ne définit la figure que revêt au sein de la société la femelle humaine; c'est l'ensemble de la civilisation qui élabore ce produit intermédiaire entre le mâle et le castrat qu'on qualifie de féminin. » (1949 : 285.) Ces différences genrées sont le résultat d'apprentissages ancrés subjectivement. Cette identification demeure peu (ou pas) interrogée, parce qu'elle est considérée comme naturelle, voire invisible à soi-même. Il est difficile d'être toujours critique de sa propre socialisation genrée et d'interroger tous les réflexes intériorisés, même pour les personnes qui adoptent une posture constructiviste, comme les féministes. Il s'agit d'un aspect important qui assure la reproduction du dispositif hétérosexuel. L'apprentissage

du féminin et du masculin se produit dans de nombreux lieux et de diverses manières tout au long de la vie et les recherches en études féministes (philosophie, anthropologie, sociologie, psychologie) visent à capter les moyens par lesquels ces différences sont transmises, intériorisées et reproduites (de Beauvoir, 1949; Collin, 1999; Guillaumin, 1979, 1992; Héritier, 1996; Irigaray, 1974b; Mathieu, 1973, 1991). Celles-ci impliquent notamment : l'assignation sexuelle et de genre dès la naissance (prénom, carte d'identité, vêtements portés, couleurs associées, interpellation verbale); les modèles de la famille immédiate (mimétisme des parents et interactions des adultes envers les enfants, jouets à disposition, activités proposées, développement de la motricité du corps et intérêts personnels); l'école comme environnement de dressage (apprentissage de la différence, rassemblement avec les pairs selon le genre, consolidation de compétences et d'intérêts distincts, jeux et pratiques sportives qui développent des compétences distinctes); les discours sociaux (renforcement de la différence de genre naturalisée et des attributs individuels qui lui sont reliés); les modèles véhiculés de toutes parts (la littérature, la culture populaire, le cinéma, la télévision). Les tensions entre nature et culture sous-tendent les représentations de la féminité et de la masculinité (Mathieu, 1973, 1991). Les femmes sont toujours plus reléguées à leur nature (Guillaumin, 1979), mais les traits hégémoniques de la masculinité sont légitimés aussi par des arguments naturalistes (Connell, 1979, 2014; Thiers-Vidal, 2013). Les dichotomies du féminin et du masculin sont à la base d'un ensemble d'oppositions qui s'articule autour du deux qui est opposé, complémentaire et hiérarchique. Les oppositions sont aussi marquées que les complémentarités sont idéalisées. Ces différences de genre sont souvent source de tensions et d'incompréhensions mutuelles plutôt que de complémentarités harmonieuses, notamment dans le contexte du vivre ensemble. La différence et la complémentarité entre les genres conduisent à la « matrice sexe-genre-désir » (Butler, 2005) et à l'hétérosexualité.

Ces logiques de différence structurent un ensemble de représentations aux plans subjectif, symbolique et matériel. Les caractéristiques qu'on associe au féminin sont la douceur, la fragilité, la passivité, l'affectif, la sensibilité, la délicatesse, l'intériorité (au plan corporel et spatial), le particulier, la vigilance face à autrui, l'émotivité, l'attente, le corps. Tandis qu'on associe généralement au masculin la force, la rudesse, la proactivité, le rationnel, l'extériorité, l'universel, la conquête, l'esprit. Ces différences se posent comme mutuellement exclusives et imposent la complémentarité. Toutefois, la complémentarité n'est pas usuellement appréhendée comme la rencontre de deux parts égales dans les cultures patriarcales occidentales, car le couple « différent-complémentaire » suppose généralement la hiérarchie. Il ne semble pas encore possible de penser les différences sans qu'elles ne sous-tendent, ne serait-ce qu'un peu, la hiérarchisation (un principe de valeur). Cela joue un rôle

de relais dans le dispositif hétérosexuel, car la différence sert de légitimation aux configurations du vivre ensemble des femmes et des hommes. Bien que la différence marque un rapport social, celle-ci est pensée en termes de nature et de particularité. Dans le cas du féminin et du masculin, l'idée de la différence et de la hiérarchie demeure associée, même si une « valeur symbolique » est accordée à la vertu féminine : le masculin demeure la norme (le référent, le neutre, l'*Un*) autour de laquelle s'organise le pendant féminin qui vise à le compléter (Guillaumin, 1979). Ces différences dichotomiques pèsent lourd dans les représentations discursives et les énoncés normatifs pour le dispositif hétérosexuel, mais également dans la performance quotidienne des femmes et des hommes par leurs attitudes, leurs savoir-faire et leurs savoir-être, leurs aspirations, leurs volontés, leurs forces et faiblesses, leur rapport général à leur corps, à l'espace et aux autres. Les différences dichotomiques entre les genres se sont dérigidifiées au cours des dernières décennies, mais ce sont principalement les femmes qui ont tenté de conquérir des aspects valorisés du masculin, tandis que l'inverse s'est moins produit. Ces différences servent d'appui à tout un système d'attribution de valeurs, de rôles, d'aptitudes, de contraintes et de possibilités qui assure la reconduction du dispositif hétérosexuel. La différence entre les femmes et les hommes, la complémentarité qu'elle suppose et la hiérarchie qu'elle implique entre les deux opposés sont des aspects transversaux au dispositif hétérosexuel.

Ces différences genrées causent des identifications subjectives qui se déploient phénoménologiquement, psychologiquement, spatialement et matériellement. Il n'est pas banal d'être socialisé.e comme une femme ou comme un homme, notamment parce que ces deux pendants (féminin et masculin) sont construits pour se « compléter » et que cette complémentarité entraîne des injustices, des inégalités, des hiérarchies et donc, des rapports de force. La socialisation genrée prend racine phénoménologiquement dans et sur le corps et s'incruste de façon transversale dans la vie des personnes pour façonner les représentations de soi, le rapport aux autres, les visions de la vie et de sa place à l'intérieur de celle-ci. L'apprentissage et la performance de la différence ont une importance stratégique, normative et prescriptive dans tous les éléments du dispositif.

Les apprentissages de la masculinité et sa mise en scène quotidienne impliquent des possibilités et des contraintes pour les hommes et la non-conformité fait l'objet également de sanctions sociales (Thiers-Vidal, 2013). Il existe un ensemble de recherches en études féministes, en masculinity studies, en Men's studies et critical studies of masculinity, qui s'intéresse aux effets de la « masculinité toxique », dite aussi la « masculinité hégémonique » (Connell, 1979, 2000, 2014; Thiers-Vidal, 2013;

Kimmel, 1996, 2010, 2013; Kimmel, Hearn et Connell, 2005). La masculinité hégémonique suppose des traits naturalisés qui ont des conséquences sur le vivre ensemble hétérosexuel, car c'est en interaction avec cette manière d'être un « vrai » homme, que la féminité normative hétérosexualisée est performée. La masculinité hégémonique prend appui et assure la subordination d'autres formes de masculinité¹²⁰ et repose sur la domination des femmes. Les traits de la masculinité jugés « toxiques » sont associés aux représentations stéréotypées de la socialisation des hommes qui impliquent des postures de supériorité, des gestes d'agressivité, de violence normalisés et naturalisés (la perte de contrôle et la prise de pouvoir sur les autres), une volonté d'appropriation des autres, de l'espace et des choses, une dévaluation et une subordination des femmes, un postulat d'autonomie et d'indépendance ainsi qu'une répression des émotions au profit de la raison et du concret. La « masculinité toxique » marque la socialisation des hommes et la conformité de certains hommes à ces traits s'accompagne souvent de conséquences sociales dramatiques, notamment la négligence de la santé physique et mentale, des comportements de dépendance à différents éléments (jeux, alcool, sport, pornographie), la dépression, le suicide et les violences sur autrui, les femmes et les enfants principalement (violences conjugales et familiales) (Connell, 2014). Il existe une pluralité de masculinités et elles ne sont pas toutes toxiques ou complètement conformes à l'hégémonie. Il importe d'inviter à une dérigidification de l'expression du genre masculin pour libérer en partie les hommes et pour critiquer les aspects problématiques de cette identification hégémonique. Par l'expression dérigidification, j'entends rendre les frontières des identités de genre plus poreuses.

Il n'y a pas qu'une seule manière d'apprendre et de performer la féminité. Les traits entourant la féminité sont également normatifs¹²¹ et appris de manière à interagir avec les représentations et les pratiques de la masculinité. Dans le patriarcat occidental, la féminité est une manière de situer les femmes comme hétérosexuelles et elle possède une place sociale assignée, des possibilités, des limites et certains pouvoirs « passifs » spécifiques (Valverde, 1989). D'abord, la féminité est constituée de « savoir-être » spécifiques naturalisés. Le féminin, la féminité et le sexe femelle n'existent pas au sens symbolique. Ils sont le manque, l'absent, l'invisible, le passif à imaginer, à constituer : ils impliquent d'être complétés. Les savoir-être féminins sont en négatif des savoir-être masculins – phallogocentrés – qui demeurent la mesure de toutes choses. Cela est particulièrement commode au sens de l'équilibre du dispositif hétérosexuel : « Et son sexe, qui n'est pas un sexe, est compté comme pas

¹²⁰ Il est possible de penser à l'ensemble des hommes petits, plus faibles, plus sensibles ou avec des limitations fonctionnelles. Il faut évoquer aussi la masculinité des hommes gais.

¹²¹ La féminité a des représentations normatives et la correspondance à ces traits permet de reconnaître les « vraies » femmes et d'en disqualifier d'autres. C'est le cas dans la pratique sportive, les métiers non-traditionnels ou le lesbianisme.

de sexe. Négatif, envers, revers, d'avoir le sexe visible et morphologiquement désignable [...] : le pénis. » (Irigaray, 1974a : 55.) Les savoir-être féminins stéréotypés apparaissent comme complémentaires et subalternes à ceux masculins. Le féminin, la féminité et le sexe femelle ont quelque chose à voir avec le corps, leur différence, ses spécificités naturelles : donner la vie. Il s'agit de traits particuliers associés naturellement au féminin et aux femmes qui les distinguent, les particularisent, les font Autres. Ces savoir-être féminins évoquent la douceur, la délicatesse, la finesse, la disponibilité, l'empathie, l'attente, la patience, le soin, la minutie, la réserve, la pureté, la vertu, la candeur, la sensualité, la légèreté, la désirabilité, l'instinct maternel. Ancrés négativement dans le corps (à l'opposé de l'esprit), les savoir-être féminins sont aussi ceux de l'excès, de l'imprévisible, de l'instabilité, du débordement, de l'émotivité, de l'irrationalité, de la frivolité.

Ensuite, la féminité désigne aussi des savoir-faire liés à ces savoir-être. Il s'agit de savoirs pratiques qui prennent la forme de rôles sociaux, lesquels seront abordés dans l'ensemble des éléments du dispositif hétérosexuel. Le premier savoir-faire est celui de pouvoir donner la vie, duquel découleraient naturellement les autres. L'apprentissage de rôles implique l'intériorisation pour soi-même de ce qui est attendu et prescrit. Les rôles sociaux marquent des places, des responsabilités, des tâches auxquelles la socialisation prépare. Les savoir-faire féminins sont relativement coordonnés aux savoir-faire masculin; ces couples binaires et antagoniques sont structurants au dispositif hétérosexuel. Les femmes apprennent à occuper l'espace, à interagir avec les autres, à exister à travers autrui et à se mettre à leur service¹²².

Enfin, la féminité réfère à des pratiques d'esthétisation du corps; le rapport au corps est important dans la mise en scène de la féminité. À l'instar d'autres féministes qui ont une approche phénoménologique du corps comme Simone de Beauvoir ou Iris Marion Young, Sandra Lee Bartky soutient que les femmes développent un rapport intériorisé à leur propre corps dans le regard de l'autre, notamment les hommes : « [...] a panoptical male connoisseur resides within the consciousness of most women: They stand perpetually before his gaze and under his judgment. Woman lives her body as seen by another, by an anonymous patriarchal Other. » (1990 : 72.) Ce rapport au corps et à sa mise en scène implique des pratiques d'esthétisation relatives à la représentation de soi *pour les autres* : être femme pour autrui, pour l'homme hétérosexuel. Cela ne

¹²² Le prochain aspect traite des pratiques corporelles liées à la féminité, mais ces savoir-faire se retrouvent exposés dans l'ensemble des éléments du dispositif hétérosexuel.

signifie pas que l'esthétisation de soi ne puisse pas combler des besoins personnels, ni qu'elle implique forcément de sombrer dans un assujettissement à ces critères. Être une femme implique une négociation obligée avec les critères de la féminité et une série de (non)choix quant à sa performance par chacune (Dahl, 2011)¹²³. La bonne performance de la féminité est souvent socialement gratifiée. Ces pratiques de féminité doivent être faites avec un bon dosage, car un « excès » de féminité peut impliquer un glissement vers la femme qui n'est pas respectable et qui est responsabilisée lorsqu'elle est victime de violence, d'agression et de harcèlement de la part des hommes dans la sphère publique et dans la sphère privée. Cette responsabilisation des femmes contribue à la « culture du viol¹²⁴ ». Il faut savoir que l'expression « culture du viol » est une traduction littérale de l'expression anglaise « rape culture » qui apparaîtrait pour la première fois dans l'ouvrage *Rape: The First Sourcebook of Women* (1974). Cette culture du viol est souvent relayée de manière inconsciente par les personnes, notamment par la socialisation à la sexualité patriarcale qui ne considère pas au premier chef l'importance de la demande et l'émission du consentement de la part de chacun.e des partenaires impliqués, indépendamment des pratiques désirées. La culture du viol fait porter la responsabilité des agressions sur les victimes invoquant toutes les circonstances atténuantes des gestes commis (notamment si la victime a eu des comportements provocants ou si elle s'est mise à risque). En réponse à la culture du viol, on privilégie souvent l'apprentissage de la prudence au détriment d'une éducation à la sexualité positive et consensuelle.

5.1.3 Pratiques de séduction et de sexualité hétérosexualisées

Les apprentissages « réussis » des différences de genre devraient « normalement » aboutir à la matrice des désirs hétérosexuels¹²⁵. « L'hétérosexualisation du désir nécessite et institue la production d'oppositions binaires et hiérarchiques entre le “féminin” et le “masculin” entendues comme des attributs exprimant le “mâle” et le “femelle” » (Butler, 2005 : 85). L'hétérosexualité est souvent réduite à la séduction ainsi qu'à l'attirance physique entre les femmes et les hommes. Pourtant, le fait

¹²³ Les négociations face aux exigences de la féminité existent et elles permettent d'exprimer sa personnalité et d'aménager des limites (politisées ou pas). Par exemple : l'épilation de certains poils; la teinture des cheveux qui grisonnent; les « petites » chirurgies esthétiques; la lingerie; les décolletés; les talons hauts; le maquillage et la manucure. Ces éléments composent le portrait idéalisé de la féminité que certaines performant très bien, d'autres les négocient.

¹²⁴ Au Québec, Martine Delvaux a abordé à l'écrit et à l'oral cette question de la « culture du viol », par exemple : « Culture du viol : pour en finir avec le syndrome du Petit chaperon rouge », à l'émission *L'heure du monde*, par Jean-Sébastien Bernatchez, Radio-Canada, 20 octobre 2016.

¹²⁵ Les recherches féministes, les études sur les sexualités et les études queers sont nombreuses sur cette question. Mon intérêt n'est pas de rendre compte de tous ces travaux, mais de montrer que la séduction et la sexualité contribuent à la stabilité du dispositif hétérosexuel : deux, complémentarité et hiérarchie.

pour une femme d'être positionnée dans l'hétérosexualité a des implications qui dépassent largement les pratiques de séduction et de sexualité pour recouvrir un ensemble de réalités qui vont au-delà de « coucher avec les hommes ». Il s'agit tout de même d'un aspect important auquel il faut accorder un espace, car la séduction et la sexualité témoignent des limites, des contraintes et des obligations au travers desquelles se refont les rapports de pouvoir entre les genres.

Le dispositif hétérosexuel force les femmes et les hommes à devoir négocier avec les limites peu extensibles de scénarios binaires de séduction et de sexualité. Il ne fait aucun doute que les hommes hétérosexuels vivent des contraintes sur le plan de la séduction et de la sexualité. Ils sont également dans l'obligation de correspondre à des modèles normatifs, mais il demeure que ces postures à incarner n'impliquent pas les mêmes conséquences pour eux en matière de pouvoir. En cela, les pratiques de séduction et de sexualité dans l'hétérosexualité découlent en bonne partie de l'apprentissage genré de la différence, de la hiérarchie et des antagonismes qu'elle sous-tend. La séduction et la sexualité sont des pratiques, mais elles sont aussi des discours, des représentations idéalisées, des modèles normatifs, des rôles incarnés des manières de faire et d'être qui sont légitimés et ancrés dans les différences entre les femmes et les hommes. Selon Mimi Marinucci : « In service of a deeply essentialist account of gender, sex, and sexuality, the hegemonic binary refers to the coalescence of gender, sex, and sexuality into exactly two fundamentally distinct natural kinds: women and men. » (2010 : 76.) Le caractère binaire, exclusif et obligatoirement cohérent de cette matrice forclos les possibilités, car la matrice pour être « [...] intelligible exige que certaines formes d'« identité » ne puissent pas « exister » », note Judith Butler (2005 : 85). D'ailleurs, les féministes, les lesbiennes et les queers ont contesté les contraintes normatives au sein desquelles doivent se dérouler les pratiques de la séduction et de la sexualité dans l'hétérosexualité, notamment dans l'intérêt de désarticuler la concordance obligatoire entre le sexe, le genre et les désirs. Pour les femmes positionnées hétérosexuelles, il semble que ce n'est pas tant la cohérence entre les termes qui pose le plus problème, mais l'obligation de correspondre au contenu imposé. Les femmes hétérosexuelles ont gagné en liberté sur le plan sexuel, mais elles subissent encore les jugements les faisant passer de « respectables » à « filles faciles ». Il faut relever que le fait de correspondre à la « matrice sexe-genre-désir » (Butler, 2005) sans trop s'en sentir brimé.e au plan subjectif suppose un privilège social invisibilisé. À l'opposé, rappelons que les pratiques liées à la séduction et à la sexualité qui sont imaginées, apprises, performées dans le contexte du dispositif hétérosexuel sont à la fois réjouissantes, agréables, heureuses, mais aussi souvent injustes, insatisfaisantes, limitées, voire

violentes pour les femmes. En regard à la question qui nous anime, l'intérêt est de saisir comment ces pratiques de la séduction et de la sexualité dans le dispositif hétérosexuel marquent la vie des femmes. En fait, il y a chez tous les individus un long apprentissage de l'hétérosexualité qui s'amorce par la désignation sexuelle. Néanmoins, il demeure difficile d'expliquer l'ensemble des procédés de la psychogenèse des individus qui entraîne le passage individuel vers l'hétérosexualité, l'homosexualité ou la bisexualité (Tin, 2008 : 208). Les individus eux-mêmes, surtout ceux adoptant les préférences et les pratiques associées à la norme, interrogent peu ou pas les conditions de construction et de manifestation de leurs désirs. L'avènement des attirances, des désirs ou des préférences fait l'objet d'une sorte de mystique, quand pourtant il semble, comme c'est le cas pour le genre, possible de supposer qu'ils procèdent de constructions culturelles hégémoniques. Il est reconnu¹²⁶ que les individus ne sont pas naturellement et exclusivement hétérosexuels, ni même monogames. Ce sont les pressions et les contraintes sociales qui poussent majoritairement les personnes vers la monogamie, la fidélité sexuelle et l'hétérosexualité reproductrice. Les jeux de séduction marquent les rapports entre les personnes, ce qui vient parfois brouiller ou rendre ambigu les liens interpersonnels, professionnels ou amicaux entretenus. Cela participe des discours selon lesquels l'amitié et la solidarité entre femmes et hommes hétérosexuels ne peuvent pas exister. Mais l'ambiguïté alimentée par ces pratiques de séduction omniprésentes concourt à faire qu'il est toujours question, en trame de fond, de séduction, de charme ou éventuellement, de sexualité.

J'aborderai d'abord les pratiques de séduction. Celles-ci sont les « tactiques » d'approche pour signifier sa présence, son intérêt, son attirance ou demander de l'attention¹²⁷. Par la séduction, les femmes et les hommes se font objet/sujet de désirs. Les pratiques de séduction hétérosexuelles se caractérisent au moins de deux manières. D'une part, elles reposent sur le postulat patriarcal – généralement non-vérifié au moyen du consentement explicite – de la disponibilité et de l'intérêt sexuel de toutes les femmes pour les hommes. Colette Guillaumin employait l'idée de l'appropriation individuelle et collective des femmes, à savoir que les femmes sont aux hommes, comme objet qu'il est possible de convoiter, de solliciter et de posséder :

[T]oute femme « disponible », c'est-à-dire automatiquement toute femme dont l'individualité matérielle n'est pas officiellement ou officieusement clôturée, exprime que l'ensemble des hommes dispose de chacune des femmes puisqu'entre eux c'est

¹²⁶ Il est notamment question des travaux d'Alfred Kinsey.

¹²⁷ Les pratiques de séduction peuvent être faites à l'endroit de plus d'une personne à la fois. Usuellement, dans le contexte du dispositif hétérosexuel, cela se produit généralement entre deux personnes.

affaire de négociation ou de lutte que de décider qui emportera le morceau [c.-à-d. la femme en question] (Guillaumin, 1978 : 26).

D'autre part, elles se déroulent selon des logiques assez normatives. Lili Boisvert définit de la manière suivante la rigidité de ces représentations et des rôles incarnés que cela implique : « [...] le désir est un élan qui part de l'homme et qui aboutit sur la femme » (2017 : 18). Ce principe de lui vers/sur elle, qu'elle nomme le principe du « cumshot¹²⁸ », façonne comment les hommes approchent généralement les femmes et la manière qu'elles ont de se montrer disponibles et intéressées à s'offrir plutôt que de l'énoncer explicitement. Il existe des expériences de séduction qui se caractérisent par plus de fluidité entre les rôles incarnés par les personnes, mais le principe d'actif-passive prédomine encore et intervient dans tout le spectre allant de la séduction à la sexualité. Les femmes ont souvent relevé le caractère insistant de la sollicitation d'inconnus, de connaissances, voire de leur partenaires intimes à leur endroit dans l'espace public ou intime, et cela participe aussi de la culture du viol. La séduction se distingue très clairement du harcèlement et de la sollicitation non convoitée, mais plus souvent l'ensemble de ces pratiques (séduction et sexualité) semblent pouvoir se passer de consentement demandé et accordé explicitement. L'indisponibilité, l'indifférence ou le refus des femmes peut apporter de la colère, de l'humiliation ou de la violence¹²⁹ : il faut de l'audace pour repousser ou affirmer un non-intérêt à leur endroit.

En dépit de certaines transformations en faveur de l'égalité des femmes et des hommes, les injustices causées par les binarités genrées marquent les scripts sexuels hétérocentrés¹³⁰ organisés généralement autour des plaisirs, de l'agentivité et des besoins des hommes. Les façons de séduire, de se montrer intéressé.es et séduit.es résultent d'apprentissages qui impliquent des façons de se montrer disponibles : la posture du corps, la manière de soutenir le regard, de sourire, de rire, de parler, de s'approcher, voire de toucher l'autre. Les stratégies de séduction impliquent toujours des relations de pouvoir qui ne sont pas condamnables, elles font parties du jeu. Toutefois, dans le dispositif hétérosexuel, les pratiques actuelles de séduction se dessinent généralement selon des référents actif-passive, conquête-conquête, séducteur-séduite, sujet de désirs-objet des désirs. Le rôle de l'homme est davantage celui de faire les premières approches (ce qui joue sur le spectre allant du contact respectueux jusqu'au harcèlement de la femme), de prendre en charge l'interaction en cours (ce qui

¹²⁸ Lili Boisvert spécifie : « Dans le jargon pornographique, le *cumshot*, littéralement “plan d'éjaculation”, survient au moment où la caméra saisit l'image de l'éjaculation de l'homme sur le corps ou sur le visage de la femme. Il s'agit du plan final, quand l'actrice reçoit le sperme sur elle. » (2017 : 18.)

¹²⁹ Il n'est pas rare que les femmes qui repoussent des hommes se voient insultées en retour.

¹³⁰ L'idée de « scripts sexuels » s'inspire des travaux de John Gagnon (2008).

se joue entre se mettre un peu à l'avant-plan avec humour, de faire des enseignements, à monopoliser l'ensemble du temps de la rencontre faisant de la femme son public) et d'entreprendre des actions concrètes (poser des gestes concrets pour fixer une autre rencontre ou bien pour entamer de la sexualité). Tandis que dans ce schéma, le rôle de la femme est, sans pourtant s'y limiter, d'ordre esthétique, de démontrer de l'intérêt et de la disponibilité envers l'homme qui s'intéresse à elle, en jouant entre résister et céder aux signes envoyés par l'homme (ces gestes ambigus correspondant aux rôles stéréotypés des femmes concourent à rendre confus les envies de ces dernières)¹³¹. La séduction demeure un jeu rigide entre la féminité et la masculinité, ce qu'il faut arriver à décroiser en permettant plus de mouvements entre les postures dans une perspective d'égalité entre les partenaires. Même si les femmes savent désirer, elles apprennent plutôt à « vouloir être désirées », ce qui implique une conception moins active de leur rôle dans la séduction et éventuellement, dans la sexualité. Dans ce script transmis, les femmes attendent la sollicitation pour faire naître la tension sexuelle (ce qui n'exclut pas que la socialisation féminine à la romance hétéro repose sur l'anticipation du prince). Il est désolant de constater que ce scénario a entre autres pour conséquence de « différer le désir » des femmes ou de le rendre « subséquent » à celui des hommes (Boisvert, 2017 : 41). En raison des changements des normes sociétales et en partie grâce aux luttes féministes, les scripts de séduction se modifient en faveur d'une implication plus active des partenaires. D'ailleurs, le féminisme des femmes peut faire l'objet du désir de certains hommes, qui aspirent à entrer en relation avec des femmes plus « affirmatives ». Dans les situations plus pénibles, les femmes sont tenues d'expliquer en long et en large leurs motivations politiques qui font l'objet de curiosité ou de fantaisies un peu exagérées, tandis que dans les cas plus heureux, cela peut être une condition pour que le jeu de séduction débouche sur un rapport sexuel et amoureux plus égalitaire. Les pratiques de séduction hétérosexuelles restent des jeux de pouvoir entre les femmes et les hommes qui permettent d'obtenir (et d'offrir) différentes choses qui vont au-delà de la reconnaissance de l'autre comme objet/sujet de désirs, par exemple de l'affection, de la sécurité, de la protection, de la validation de soi, de l'amour, de la sexualité. De façon plutôt limitée, il est reconnu aux femmes un pouvoir de séduction au moyen duquel elles peuvent obtenir différentes choses. Bien qu'existant, ce pouvoir « sur eux » demeure éphémère et le cas de certaines femmes en particulier – pas de toutes –, car les critères d'esthétisme occidentaux privilégient généralement les jeunes femmes. Donc, l'expression de la féminité dans les pratiques de la séduction hétérosexuelles est une relation tendue entre la subjectivation des femmes et leur objectivation pour/dans le regard, le besoin et le désir de l'autre : les hommes hétérosexuels.

¹³¹ Lili Boisvert fait dans « Moi chasseur, toi proie » (2017 : 17-54) un résumé intéressant de ces dynamiques.

Viennent ensuite les pratiques sexuelles hétérosexuelles. Les pratiques sexuelles sont diversifiées et jouent sur un spectre allant de l'hétérosexualité, à l'homosexualité, à la bisexualité, à la pansexualité, à la demisexualité, à l'asexualité. Les contestations lesbiennes et queers ont eu pour objectif de rendre visibles d'autres formes de sexualités et de légitimer la pluralité des désirs et des pratiques sexuelles sur la base du consentement. Divers aspects de la sexualité hétérosexuelle ont été contestés : les injustices sur le plan de l'accès aux jouissances; les logiques de violence et de domination qui marquent les fantasmes et les pratiques sexuelles des hommes; les représentations sexuelles pornographiques; les difficultés des femmes à se faire énonciatrices et actrices de leurs propres désirs et sexualité; la centralité accordée au coït; la méconnaissance entourant le clitoris. Les hommes comme groupe social, et principalement les hétérosexuels, sont des amants souvent peu généreux et plusieurs croient qu'en se satisfaisant sexuellement, ils satisfont aussi leur partenaire. Les études conduites par Mona Chalabi (2015) et par d'autres (Bell et McClelland, 2017; Frederick, St. John, Garcia et Lloyd, 2017; Lloyd, 2006) attestent du « gender orgasm gap » persistant entre les hommes et les femmes hétérosexuel.les.

Pour aborder les pratiques sexuelles du dispositif hétérosexuel, il convient de traiter de deux éléments : d'abord, les contraintes genrées de l'amour et de la sexualité, puis les scripts hétéros et la persistance de l'omerta sur le « bon » sexe. Toutefois, il ne faut pas négliger de rappeler le rapport conflictuel entretenu avec l'hétérosexualité à l'égard des pratiques sexuelles avec les hommes parmi certaines féministes et lesbiennes particulièrement, ce qui a donné lieu aux « Sex wars » dans les années 1970-80. Les conséquences de ce débat se font encore sentir, car la sexualité hétérosexuelle reste souvent prise dans des représentations négatives et le plaisir semble plutôt se retrouver dans d'autres formes de sexualité. Sur ce point, il est possible de s'accorder avec Chris Beasley, Brook Heather et Mary Holmes lorsqu'elles soutiennent que « [...] the sex wars thus leave heterosexuality in a dark, dull corner » (2012 : 1) et que cela aurait pour conséquence de reconnaître le plaisir « [...] in queer, not heterosexual contexts » (2012 : 10). Il ne faut pas banaliser les enjeux de violence qui marquent certaines pratiques et représentations de la sexualité, mais celle-ci ne se réduit pas à ces questions¹³².

¹³² La question des violences sera abordée en filigrane des réflexions entourant les pratiques de séduction et de sexualité, mais elle fera l'objet du point 5.6 « Continuum des violences ».

Dans un premier temps, il faut rappeler que les pratiques sexuelles hétéros s'inscrivent dans la « matrice sexe-genre-désir » (Butler, 2005). Le féminisme et les méthodes de contraception à contrôle féminin ont permis de défaire la coalescence entre la sexualité et la reproduction; ces méthodes loin d'être infaillibles ont permis une certaine maîtrise de la reproduction (Rouch, 2011 : 73-77). En raison de la socialisation différenciée, les rôles adoptés dans la séduction et dans la sexualité s'organisent généralement autour de logiques de complémentarité et de hiérarchie. L'intérêt n'est pas de naturaliser la différence, mais de relever que ce rapport distinct résultant de la socialisation, des modèles genrés et des rapports de pouvoir fait que les femmes ont généralement plus tendance à lier l'amour et la sexualité à l'opposé des hommes qui sont plus en moyen de les dissocier (ceci n'exclut pas que les femmes ne soient pas capables d'en faire autant ni que les hommes le fassent toujours). Ceci est spécifié, car il me semble que cela permet de saisir un élément important du dispositif. Les femmes hétérosexuelles sont plutôt prises dans des schémas sexuels contraignants, elles accordent beaucoup d'importance à cette intimité partagée, moins pour l'aboutissement (la jouissance) que comme moment précieux en soi. Il ne fait aucun doute que les pratiques sexuelles partagées avec une personne inconnue, nouvellement connue ou un amant de longue date consistent en une intimité appréciable (ceci excluant les pratiques qui seraient non-désirées), mais elle ne se solde pas toujours par une distribution égalitaire des jouissances. Il y a quelque chose de profondément injuste dans le fait que les femmes expérimentent plus souvent une sexualité hétéro moins satisfaisante, tout en insistant sur la qualité du moment partagé. Il s'agit d'une des manières subtiles par laquelle la survalorisation des plaisirs sexuels des hommes est maintenue au détriment de ceux des femmes. Ce n'est pas parce qu'une part des pratiques sont peu satisfaisantes, qu'elles le sont toutes et qu'il n'y a pas de femmes hétérosexuelles satisfaites sexuellement, mais le « gender orgasm gap » illustre tout de même tout le travail qui reste à faire dans la perspective d'une sexualité mutuellement satisfaisante.

Dans un deuxième temps, les scripts hétérosexuels sont généralement aussi prévisibles que peuvent l'être les pratiques de séduction. Les schémas sexuels hétéros sont sensiblement les mêmes qu'il s'agisse d'une sexualité récréative ou d'une sexualité visant la reproduction humaine. La disjonction entre les pratiques sexuelles récréatives et celles reproductives a été possible par les divers moyens de contraception¹³³. Il ne faut pas négliger l'impact de la pandémie VIH-Sida ainsi que d'autres infections transmises sexuellement sur l'instauration de pratiques sexuelles plus sécuritaires

¹³³ Des moyens de contraception (protégeant des ITSS et de la grossesse) peuvent être employés dans le contexte hétéro comme le condom, mais les femmes demeurent les principales responsables. J'aborderai au point 5.6 « Continuum des violences » la question de l'emploi généralisé des anovulants sur de longues périodes.

notamment avec le port du condom chez les hétérosexuel.les, ce qui n'empêche pas que les nouvelles infections au VIH-Sida chez les femmes soient dues à des relations hétérosexuelles ou bien à l'utilisation de drogues injectables¹³⁴ (Challacombe, 2018 : 2). Les dynamiques qui sous-entendent les scénarios sexuels sont sensiblement les mêmes que celles qui président à la séduction. Les hommes adoptent une posture d'énonciation et de proactivité sexuelle et guident sensiblement le déroulement de la sexualité partagée. Pour leur part, les femmes ont plutôt appris à répondre à la sollicitation sexuelle des hommes. Cette disponibilité sexuelle des femmes à l'endroit des hommes leur est due, autant en période de séduction que pendant la vie conjugale. Il arrive encore que les femmes hétérosexuelles soient publiquement reléguées à leur statut sexualisé par un amant ou un conjoint : pour les valoriser en étant des amantes performantes ou bien pour les humilier en relatant qu'elles ne correspondent pas aux attentes¹³⁵. De plus, l'ambiguïté relative dans le rôle sexuel des femmes apporte des gestes d'insistance, de harcèlement, et de prédation des hommes à leur endroit qui peuvent conduire au viol conjugal¹³⁶. La satisfaction sexuelle des partenaires est valorisée et les critiques contestant la centralité du coït vaginal au profit d'autres pratiques (notamment clitoridiennes) contribuent à diversifier les scripts sexuels hétérosexuels. Ces autres pratiques sexuelles qui n'impliquent pas le coït sont souvent appelées péjorativement « les préliminaires » et celles-ci mettent en exergue l'égoïsme sexuel de certains hommes (et le quasi-silence des femmes sur cet aspect). La question de l'érection et de la pénétration demeure centrale dans la sexualité à tout âge¹³⁷.

Au sujet des scripts hétérosexuels, il existe parmi les femmes hétérosexuelles une sorte d'omerta sur le plan de la satisfaction sexuelle. Le plaisir d'une intimité partagée n'est pas équivalent à la satisfaction sexuelle, mais l'apprentissage des scénarios sexuels mis de l'avant dans la culture hétérosexuelle (représentations publicitaires, films, pornographie mainstream, romance) tend à vouloir faire croire, aux femmes particulièrement, que cela est synonyme. Il ne fait aucun doute que les femmes hétérosexuelles apprécient l'affection, la sensualité et l'intimité partagée avec leur conjoint et/ou amant. Pourtant, les études ne manquent pas pour démontrer que les femmes obtiennent

¹³⁴ Maria Nengeh Mensah (2003) a démontré que les femmes séropositives sont plutôt absentes des médias et que les discours sur la prévention s'adressent peu ou pas à elles, ce qui peut avoir des conséquences sur l'intégration de pratiques sécuritaires pour se prémunir de l'infection.

¹³⁵ Je vais revenir sur cet élément au point 5.6 « Continuum des violences ».

¹³⁶ La question du viol sera reprise au point 5.6 « Continuum des violences », mais il importe de relever la pertinence de la vidéo de Mara Joly « Pour vrai (The way you touch me) » qui représente une femme qui subit une agression sexuelle commise par son conjoint.

¹³⁷ À titre indicatif, à l'adolescence avoir une relation sexuelle complète implique une pénétration. Certaines femmes ménopausées vont également consommer des hormones locales pour permettre à leur vagin d'être encore pénétré.

moins souvent l'orgasme que les hommes dans leur sexualité partagée¹³⁸. Elles l'obtiendraient plus souvent seules, en se masturbant (Hite, 1976, 2004). Les pratiques hétérosexuelles mettent l'accent sur la pénétration et la culture populaire incite les femmes à trouver leur « point G », ce point qui pourra être stimulé par la pénétration¹³⁹. De plus, les scripts sexuels attendent aussi que les femmes performant de manière audible leur plaisir (réel ou simulé). L'omerta consiste à relever peu fréquemment qu'elles ont du sexe peu satisfaisant et que leur amant est peu généreux. Dépasser ce tabou qui implique les orgueils de chaque partenaire ne peut être que transformateur et positif pour la sexualité partagée. Si les hommes ne savent pas toujours qu'ils peuvent être sexuellement égoïstes, les femmes arrivent parfois difficilement à proposer des scénarios alternatifs : l'omerta sur le bon sexe participe du dispositif hétérosexuel et est une injustice à contrer. S'il est plus facile de critiquer la sexualité partagée en dehors du lien conjugal, après la mise en couple, il est plus rare d'aborder le fait que les scripts sexuels partagés n'aboutissent pas toujours sur des orgasmes qui se comparent en nombre. Cela rappelle l'importance de poursuivre les luttes féministes en faveur de l'affirmation positive et de l'exploration sexuelle tant auprès des femmes que des hommes. Ces injustices sexuelles qui demeurent sont une forme banalisée de violence à l'encontre des femmes et une manière par laquelle la supériorité des hommes est maintenue.

En somme, la socialisation différenciée qui aboutit à la « matrice sexe-genre-désir » (Butler, 2005) constitue un élément structurant du dispositif hétérosexuel. L'apprentissage de la différence marque profondément la subjectivité des personnes et façonne tant leur rapport à elles-mêmes qu'aux autres. La socialisation genrée est une question déterminante, car elle sous-tend l'ensemble des éléments du dispositif. La rigidité des pôles nuit à la possibilité de l'égalité qui devrait passer par une plus grande fluidité entre les postures figées du féminin et du masculin. Ces différences sont difficiles à interroger et à déconstruire subjectivement, car elles sont fortement intériorisées et souvent invisibles à soi. Enfin, les différences de genre se retrouvent dans tous les autres éléments du dispositif et assurent d'une certaine manière la reconduction naturalisée du deux, complémentaire et hiérarchique.

¹³⁸ Il faut d'abord référer au rapport Hite sur la sexualité des femmes (1976). D'autres études plus récentes s'intéressent au « gender orgasm gap » (Boisvert, 2017; Chalabi, 2015; Frederick, St. John, Garcia et Lloyd, 2017; Lloyd, 2006). Plusieurs réfèrent à l'étude National Survey of Sexual Health and Behavior (2009) qui a interrogé 1 931 adultes âgés de 18 à 59 ans sur leur dernière relation sexuelle : 91 % des hommes disent avoir atteint l'orgasme pour 64 % des femmes. Il importe aussi de relever les résultats de l'étude de Sarah N. Belle et Sara I. McClelland (2017), qui porte sur la disparité des orgasmes des jeunes femmes. Ces dernières révèlent être plus préoccupées par le fait qu'elles ne veulent pas que leur conjoint croie qu'il est un mauvais amant que par leur manque d'orgasme dans les pratiques partagées.

¹³⁹ Au sujet « point G », Shere Hite et Philippe Barraud affirment ceci : « Cette théorie fumeuse (le point G) ne représente que le désir qu'ont beaucoup d'hommes, et quelques femmes, de croire qu'après tout, il doit y avoir un truc pour que les femmes jouissent pendant le coït. » (2002 : 33.)

5.2 L'ancrage amoureux différencié

Les relations humaines, interpersonnelles et affectives constituent un besoin à satisfaire. Il s'est opéré au cours des dernières décennies des changements dans les formes relationnelles accordant une importance grandissante à l'intimité (Beck, Giddens et Lash, 1994; Beck et Beck-Gernsheim, 1995; Giddens, 2004). Il faut aussi relever l'incidence des processus de laïcisation et de sécularisation des sociétés occidentales contemporaines engagés sur la même période, ce qui a notamment eu pour effets de modifier l'emprise de l'Église catholique sur les rapports amoureux, sexuels et éventuellement l'obligation du mariage. Ces transformations sociétales n'ont toutefois pas modifié l'importance de ces relations pour une reconnaissance et une validation par les autres de soi-même ainsi que l'expérimentation de l'appartenance et de l'attachement dans le rapport aux autres. L'amour des autres à son endroit contribue à renforcer l'estime personnelle. Les formes de relation sont multiples et permettent divers types de liens affectifs. En fonction de l'importance accordée dans les sociétés occidentales à l'engagement affectif, à l'amour romantique et au couple hétérosexuel, la relation amoureuse occupe une place hiérarchiquement valorisée dans ce qui doit être expérimenté par les personnes afin de trouver le bonheur (Gómez, 2016a, 2016b, 2017; Illouz, 2011; Jenkins, 2017). En dépit de l'importance du modèle de l'amour romantique, les changements sociaux font en sorte que l'amour ne se résume plus à la possibilité d'aimer une seule personne au cours de la vie : il est maintenant envisageable de vivre plusieurs amours et même de se marier à plus d'une reprise. Le fait pour une personne « d'être amoureuse » est une expérience psychique, physique, mentale et subjective particulière, souvent heureuse et privilégiée, mais « s'aimer » dans le contexte du dispositif hétérosexuel n'est pas anodin. Ainsi, l'ancrage amoureux du dispositif revêt une importance capitale et il importe de le distinguer face à d'autres éléments auxquels il peut être amalgamé. Des associations sont faites entre le sentiment amoureux, les désirs et l'attirance sexuelle.

Dans les sociétés occidentales contemporaines, la pratique de la sexualité est souvent associée à l'existence d'amour entre les partenaires; il est possible de convenir que les deux ne sont pas mutuellement nécessaires. Il va sans dire que certaines théoriciennes qui réfléchissent au « emotional labor » incluent les pratiques sexuelles comme l'une des déclinaisons de ce travail (Ferguson, 1989). De plus, il y a aussi des liens établis entre l'amour et le souci des autres, recoupant toutes les pratiques du « care », du soin, du « service rendu » (Hamrouni, 2015). Ces deux aspects ont à voir avec l'ancrage amoureux, mais ils sont traités plus spécifiquement dans d'autres éléments du

dispositif¹⁴⁰. Ce choix s'explique par la nécessité d'accorder un espace à l'amour – comme forme d'affectivité idéalisée, recherchée et expérimentée par les relations hétérosexuelles – dans ce contexte de théorisation du dispositif hétérosexuel. L'amour et ses déclinaisons de sentiments comme expérience, réalité, matérialité, espace-temps occupent une place importante dans la compréhension de ce que cela signifie pour les femmes d'être hétérosexuelles dans le contexte des sociétés patriarcales. L'intérêt est de comprendre le rôle joué par l'ancrage amoureux dans le dispositif hétérosexuel. Pour ce faire, trois aspects méritent d'être abordés : d'abord, ce que signifie la dimension amoureuse du dispositif hétérosexuel; ensuite, l'expérience genrée de ce sentiment et enfin, le travail d'ordre émotionnel accompli par les femmes.

5.2.1 Les dimensions de l'*Amour*

La dimension amoureuse joue un rôle dans la stabilité du dispositif hétérosexuel. L'*Amour* romantique (avec un grand A) est une construction culturelle et historique associée à un rapport fondé sur les différences de genre et la forme de deux êtres qui se rencontrent (le deux), se complètent (la complémentarité), pratiquent la monogamie et la fidélité sexuelle et qui s'engagent mutuellement au plan relationnel dans le temps, ce qui peut conduire à la reproduction humaine¹⁴¹. Ce modèle n'est pas sans incidence pour les femmes, comme le suggère Anthony Giddens lorsqu'il affirme qu'il est difficile de « [...] nier que les idées ayant trait à l'amour romantique contribuent à la position de dépendance de la femme au sein du foyer et à sa relative séparation vis-à-vis du monde extérieur » (2004 : 59). Les manières de concevoir et de pratiquer l'amour (au-delà de la sexualité) alimentent les hiérarchies entre les genres. Le modèle de « l'amour romantique » est intimement associé à des représentations hétéronormatives (Gómez, 2016a, 2016b). En cela, la romance du couple hétérosexuel repose sur la promesse de l'amour véritable, mutuel et réciproque. Dans les faits, ces caractéristiques entraînent un enjeu de pouvoir entre les conjoint.es et le caractère unique de cet amour est largement mis à l'épreuve par l'instabilité des couples et les séparations nombreuses. Cet imaginaire de la romance du couple implique toutefois l'engagement mutuel en matière d'exclusivité sexuelle. En fait, c'est la non-exclusivité qui doit être discutée et non l'inverse, car elle apparaît comme une condition normalisée de la romance hétérosexuelle en Occident, du moins dans les cultures monogames. Ainsi,

¹⁴⁰ La question du rapport aux pratiques sexuelles a été abordée au point 5.1 « La socialisation genrée et la matrice des désirs » et celle qui concerne plus spécifiquement le travail le sera au point 5.5 « Le travail gratuit et le travail salarié : l'expression d'une tension et d'un continuum ».

¹⁴¹ Ce modèle de l'amour romantique marque aussi les couples homosexuels.

dans le dispositif hétérosexuel, l'exclusivité paraît comme une condition de la romance, de l'amour, de la sexualité et du couple. Si l'amour se vit sur le mode de la complémentarité entre deux personnes, le total des membres de la relation ne peut donc pas dépasser ce chiffre. Cette partie de l'imaginaire se voit mise au défi par les configurations relationnelles dites polyamoureuses ou ouvertes à d'autres partenaires (Anapol, 2010; Boyd, 2017; Easton et Hardy, 2013; Jenkins, 2017; Schippers, 2016). En fait, sur le plan idéologique, l'exclusivité amalgame plusieurs éléments : l'exclusivité de l'amour, de la relation amoureuse et affective ainsi que de la sexualité et la reproduction humaine. L'exclusivité renforce également l'idée de possession de l'autre qui est scellée par le biais de l'union (le mariage) et de la cohabitation conjugale qui ont permis aux hommes de connaître et identifier leur descendance (Foucault [1976 : 140] référant au dispositif d'alliance).

L'amour est largement associé à un sentiment qui semble exister en dehors de toute conjoncture sociale. L'amour est une expérience humaine d'une grande importance, ressentie profondément par les individus, dont les pratiques culturelles sont marquées des conceptions hégémoniques de la romance. Néanmoins, l'amour est l'expérimentation d'un sentiment fort qui peut apporter l'attachement, l'empathie, la complicité, la sécurité, la sollicitude, l'engagement, l'investissement émotionnel. À la grandeur du sentiment amoureux, s'ajoutent les souffrances, les doutes, les blessures, les trahisons, les insatisfactions (Illouz, 2011). Il importe de relever que les conceptions occidentalisées de l'amour romantique rendent acceptables un ensemble de comportements amoureux condamnables : la jalousie, la possessivité, la violence, le contrôle, la surveillance, l'effacement et l'oubli de soi, la mort¹⁴².

Les réflexions féministes sur le sentiment amoureux ne manquent pas et elles ont vite fait de signifier que l'Amour avait une dimension idéologique patriarcale et hétérosexualisée. Dans une perspective critique, l'amour ne serait pas seulement source de bonheur, d'expériences transcendantes ou la rencontre de « sa » douce moitié recherchée. Le sentiment amoureux expérimenté dans les conditions de l'amour romantique apporte des pratiques culturelles qui imposeraient, sans que cela apparaisse si évident à première vue, « aux femmes d'accepter (et d'« aimer ») leur soumission aux hommes » (Illouz, 2011 : 15). En fait, l'amour romantique contribue à entraîner l'appropriation, la dépendance et l'aliénation des femmes à l'égard des hommes (Atkinson, 1979; hooks, 2003; de Beauvoir, 1949;

¹⁴² Au point 5.6 « Continuum des violences », j'aborderai les violences masculines à l'encontre des femmes.

Firestone, 1972; Kollontaï, 1978; Jackson, 1999; Rich, 1981, Wollstonecraft, 1976). Le tableau que je dessine semble ne vouloir qu'obscurcir ce qui s'expérimente de beau et de privilégié dans l'amour. La volonté est plutôt de relever que le sentiment amoureux donne lieu à des rapports de pouvoir qui méritent d'être interrogés, sans qu'on puisse nécessairement les éliminer.

À une autre époque, Simone de Beauvoir a écrit : « Le mot "amour" n'a pas du tout le même sens pour l'un et l'autre sexe et c'est là une source des graves malentendus qui les séparent. » (1949 : 376.) Ce sont les conditions dans lesquelles l'amour s'expérimente et le sens qui lui est conféré subjectivement qui diffèrent généralement entre les femmes et les hommes. Les féministes de divers horizons veulent faire apparaître les rapports de pouvoir qui se cachent sous les sentiments amoureux et qui contribuent à assurer la domination masculine. Il s'agit, en effet, d'un des éléments concourant à la stabilité du dispositif hétérosexuel. Le sentiment amoureux et l'idéologie de l'amour servent souvent d'excuses à la normalisation de rapports de pouvoir induits qu'exercent des hommes sur des femmes (délibérément ou involontairement). Leyna Lowe résume comment la conception romantique de l'amour peut poser problème dans le cadre d'une perspective féministe :

Controlled by the church and state and subject to the tyrannies of capitalism, love is deeply personal relationship embedded in institutional structures that are oppressive to women. In the relations of love, we find women bound by marriage, housework, family, children, sex, violence, and femininity, and it is the oppressive of these relations that compels the feminist critique of romantic love, for the ideology of love is the glue that helps keep these oppressive relations intact (Lowe, 2014 : 193).

De plus, les féministes ont voulu montrer que le sentiment amoureux et son expérimentation dans un contexte culturel patriarcal peuvent être source d'oppressions pour les femmes. Mais, l'amour comme émotion forte peut aussi être une condition potentielle de la résistance et de liberté. Ce qui fait dire à bell hooks : « Liberated women did not "fall in love", we *chose* to love – that was different from *falling* in love. Choosing meant that we exercised will, power, and agency. » (ses italiques, 2003 : 37.) Il faut privilégier une perspective nuancée quant à l'amour qui permet de saisir le rôle qu'il joue dans la reproduction du dispositif hétérosexuel et des injustices associées.

En raison de l'importance accordée aux relations affectives, le dispositif hétérosexuel fait aboutir en priorité la satisfaction de ce besoin dans la relation qu'entretiennent (ou peuvent entretenir ou aspirent à entretenir) les femmes et les hommes. L'ancrage amoureux n'est pas le seul élément qui constitue le dispositif hétérosexuel et il ne faut pas réduire l'hétérosexualité à l'amour. Mais cette dimension

est primordiale pour les personnes et sa mise au défi par l'expérimentation du conflit est redoutée¹⁴³. L'ébranlement du lien amoureux est appréhendé, ce qui maintient les configurations actuelles.

5.2.2 Le sentiment amoureux n'est pas neutre

Le sentiment amoureux n'est pas neutre et la manière de l'expérimenter ne l'est pas non plus. Le sentiment amoureux est médiatisé par des facteurs sociaux, comme l'orientation sexuelle, la classe, la culture, l'appartenance raciale, la provenance géographique ou les enjeux entourant le capacitisme du corps. Le genre figure parmi les facteurs qui contribuent à se représenter et à expérimenter l'amour différemment. Simone de Beauvoir écrivait à une autre époque : « [...] même s'ils [les hommes] tombent à genoux devant leur maîtresse, ce qu'ils souhaitent encore c'est la posséder, l'annexer; ils demeurent au cœur de leur vie comme des sujets souverains [...] Pour la femme, au contraire l'amour est une totale démission au profit d'un maître. » (1949 : 377.) Si un peu plus d'un demi-siècle plus tard, les dichotomies auxquelles réfère Simone de Beauvoir se sont transformées, notamment par l'importance qu'accordent – en principe – les partenaires à l'égalité et à l'autonomie (Giddens, 2004), les schémas amoureux restent largement marqués par les différences de genre. Les femmes et les hommes n'arrivent pas à « l'amour » dans les mêmes conditions et cela est tributaire de la socialisation genrée (Cancian, 1986). Il semble possible d'affirmer que l'investissement émotionnel, affectif, amoureux et familial dans le dispositif hétérosexuel se fait selon les antagonismes de la féminité et de la masculinité. Par exemple, l'étude empirique de Paul Johnson (2005) démontre comment les femmes en général expérimentent par l'amour (et l'engagement intime, relationnel et interpersonnel) une expérience de découverte, de transformation d'elles-mêmes, qu'elles se sentent complétées par l'autre et les ruptures sont expérimentées comme une perte de soi. Tandis que les hommes expérimentent plutôt l'amour comme une forme d'ajout à ce qu'ils sont, sans pour autant se sentir complétés, ce qui confirme en partie leur supposée indépendance face aux relations. Pour sa part, Tove Thagaard indique que les conjoints tiennent généralement pour acquis l'amour des femmes à leur endroit comme quelque chose qui leur est dû, contrairement à ces dernières qui prennent chaque geste comme un cadeau (1997 : 359). Dans l'étude de Wendy Landford (1999), les femmes hétérosexuelles rencontrées témoignent que leurs besoins d'amour et de reconnaissance de la part des hommes sont souvent perçus comme illégitimes ou exagérés. Les modèles hétérosexuels entourant l'amour demeurent binaires et complémentaires. Claude Zaidman décrit cela comme l'ordre des

¹⁴³ Au point 8.1 « Une praxis féministe de conflit dans l'intime », j'aborderai les enjeux du conflit et du changement eu égard à la relation d'amour.

interactions « des relations qui s'imbriquent et s'engagent dans un comportement de face à face coordonné » (2002 : 10). Les pratiques de l'amour romantique prennent appui sur la socialisation différenciée et produisent les incompréhensions entre les partenaires (Rubin, 1986) qui assurent notamment l'asymétrie dans l'expérimentation de l'ancrage amoureux.

Les féministes ont depuis longtemps évoqué l'asymétrie qui caractérise les rapports amoureux, ce qui peut donner lieu à des hiérarchies entre les femmes et les hommes. Il n'est pas question ici de l'enjeu de la prise en charge mentale et des pratiques quotidiennes de travaux domestiques¹⁴⁴. La hiérarchie dans les rapports femmes-hommes n'est pas le propre du sentiment amoureux, mais elle prend une forme singulière qu'il faut penser. La hiérarchie peut s'instaurer en raison de la manière différente (et complémentaire) de se représenter l'amour et de la mettre en pratique, ce qui permet des rapports de pouvoir devant être interrogés. Des féministes ont souvent qualifié de « male parasitism » la relation des hommes à l'endroit de l'énergie des femmes (Firestone, 1972; Frye, 1983). Cette idée du parasitage témoigne de l'échange inégal sur le plan de l'amour qui se joue dans l'hétérosexualité.

Male presently provide, off and on, a portion of the marital support of women, within circumstances apparently designed to provide them for themselves. But females provide and generally have provided for males the energy and spirit for living; the males are nurtured by the females. And this the males apparently cannot do for themselves, even partially (Frye, 1983 : 99).

En suivant la logique selon laquelle les femmes et les hommes sont ensemble à titre complémentaire, on pourrait dire que les hommes fournissent les conditions matérielles aux relations (dans un contexte qui les place de manière toujours plus avantageuse économiquement), tandis que les femmes fournissent davantage les conditions émotionnelles¹⁴⁵. Ann G. Jónasdóttir parle du « pouvoir d'amour » des femmes, lequel contient « both caring and erotic/ecstatic power » (2014 : 13). Se représenter l'amour et pratiquer les gestes lui étant associés sont des manières pour les femmes d'agir en conformité avec leur socialisation différenciée. Cet engagement des femmes par la prise en charge des émotions est le socle de l'amour : le « emotional labor ». Les apprentissages différenciés font que les femmes sont jugées « trop » émotives et les hommes plus « rationnels ». Mariana Valverde soutient que dans les relations hétérosexuelles, « [...] la profondeur des sentiments est souvent limitée

¹⁴⁴ Cela sera abordé au point 5.5 « Le travail gratuit et le travail salarié : l'expression d'une tension et d'un continuum ».

¹⁴⁵ Le modèle du « male breadwinner » est moins dominant et les femmes sont actives professionnellement, mais les inégalités économiques demeurent entre les partenaires, surtout chez les couples qui ont des enfants. De plus, il serait possible de dire qu'une fois les relations terminées, il est plus facile de récupérer une partie du matériel fourni, contrairement à la somme d'énergie « d'amour » donnée sur la période (surtout dans un contexte où une part importante de conjoint.es ne sont pas protégés par la Loi du patrimoine familial, dans le contexte québécois).

par la tendance des hommes à éviter les émotions “intenses” et par la connaissance féminine voulant que les hommes soient rarement en mesure de prendre bien soin d’une partenaire émotionnellement vulnérable » (1989 : 102). Cet investissement différencié dans l’amour est l’une des causes des hiérarchies entre les femmes et les hommes dans le dispositif hétérosexuel. Cette énergie d’amour à laquelle s’alimentent les hommes, sans la rendre dans la réciprocité, pose problème¹⁴⁶. Sandra Lee Bartky considère que cet investissement d’énergie asymétrique des femmes dans le rapport hétérosexuel : « [...] is a collective genuflection by women to men, an affirmation of male importance that is unreciprocated. The consistent giving of what we don’t get in return is a performative acknowledgement of male supremacy and thus a contribution to our own social demotion. » (1990 : 109.) Cette asymétrie n’est pas seulement le fruit de dynamiques intimes entre deux personnes, mais leur inscription dans une logique des hiérarchies entre les femmes et les hommes. Elle intervient dans l’inégalité de l’investissement dans les sentiments amoureux, une reconfiguration des rapports de pouvoir inhérents au dispositif hétérosexuel. Le caractère invisible de cette asymétrie prend sa source dans la socialisation différenciée. Les représentations qu’ont les femmes et les hommes de l’amour influent directement sur la stabilité du dispositif hétérosexuel.

5.2.3 Asymétrie de l’ancrage amoureux

L’asymétrie qui caractérise l’expérimentation de l’ancrage amoureux est intimement associée aux responsabilités d’ordre émotionnel assumées généralement par les femmes pour les hommes, et ce, pour l’ensemble des relations dans lesquelles elles sont investies. Faire la lumière sur l’asymétrie qui caractérise ce rapport à l’ancrage amoureux permet de déboulonner l’idée d’indépendance dont font montre les hommes (le mythe de la rationalité opposé à celui de l’émotivité)¹⁴⁷. Le travail émotionnel « emotional labor » qu’accomplissent les femmes n’est pas que le fait de l’intimité des relations hétérosexuelles et elles en assument la charge dans un ensemble de relations allant du milieu du travail, aux espaces militants, en passant par les amitiés. Par ailleurs, le concept d’« emotional labor » mis de l’avant par Arlie Hussel Hochschild (1983) a pour objectif de rendre visible le travail de l’établissement du contact et de l’entretien du lien humain que font les femmes dans l’espace public

¹⁴⁶ Cette injustice a poussé certaines féministes à inviter les femmes hétérosexuelles à investir leur énergie envers d’autres femmes (dans l’intimité lesbienne) ou envers le mouvement féministe (dans un contexte de luttes collectives) au détriment des hommes. Une proposition pertinente, mais qui s’avère peut être utile pour les femmes qui sont investies amoureusement avec des hommes.

¹⁴⁷ Il importe de rappeler que ce ne sont pas *tous* les hommes qui ont des problèmes d’engagement avec les émotions et ce ne sont pas *toutes* les femmes qui ont cette compétence.

et salarial. Dans ce contexte, le caractère non-rétribué de ce travail est souvent relevé¹⁴⁸. En fait, les réflexions sur le travail émotionnel occupent une place plus importante dans les débats actuels autour des relations entre les femmes et les hommes¹⁴⁹, même si cela n'est pas nouveau dans les travaux féministes. En prenant appui sur les travaux de « sex/affective labor » (Fergusson, 1989; 1991) et de « love/solidarity labor » (Lynch, 1989; 2007), Lena Gunnarson (2014) met l'accent sur le geste d'amour des femmes à l'endroit des hommes dans l'hétérosexualité comme produisant la hiérarchie : « Loving him for who he is ». Ces théoriciennes invoquent le caractère interactionniste de ces gestes et la manière asymétrique de vivre ensemble des femmes et des hommes dans le dispositif hétérosexuel. En fait, les femmes et les hommes, conformément à leur socialisation différenciée entretiennent des rapports inégaux eu égard à la gestion, à l'expérimentation et à l'exploration des sentiments humains, particulièrement le sentiment amoureux.

Le travail émotionnel prend une dimension particulière dans le contexte de l'intimité hétérosexuelle. Ces compétences relationnelles (« a skill set » pour reprendre l'expression de Clémentine Morrigan, 2017) pour le travail émotionnel dont les femmes seraient pourvues sont le résultat de leur socialisation différenciée. Cet engagement à travers la charge émotive est une manière banalisée et normalisée pour les femmes d'être en relation aux autres et avec les autres. « Often invisible, emotional labour is always working behind the scenes. [And it] is only when emotional labour fails to happen and things start to fall apart that we begin to notice how essential this work is. » (Morrigan, 2017.) Cette socialisation différenciée conduit les femmes à expérimenter l'ancrage amoureux différemment, à lui conférer des attentes distinctes et ultimement, à y consacrer un travail particulier. Mais il est commun de considérer que les femmes sont « émotives » et les hommes « rationnels » et cet antagonisme prend également la forme selon laquelle les femmes fournissent les conditions « émotionnelles » des relations tandis que les hommes en fournissent les conditions « matérielles »¹⁵⁰. Cela n'est pas pour dévaluer la « contribution matérielle » traditionnelle des hommes aux relations,

¹⁴⁸ Ces réflexions sont pertinentes, car la dimension de ce travail des femmes est souvent sous-évaluée au plan professionnel (ou sinon naturalisée) et non-rétribuée. Pour ma part, j'ai tendance à privilégier les avenues par lesquelles ce travail essentiel d'ordre « humain » gagne à être équitablement pris en charge plutôt que rétribué.

¹⁴⁹ Les réactions sexistes à ce type de réflexions sont intéressantes, car elles font porter la responsabilité aux femmes en les accusant « d'en faire trop » plutôt que d'évoquer les voies par lesquelles ce travail pourrait être partagé. Il existe quelques réflexions sur la manière dont les « hommes peuvent prendre leurs responsabilités sur leurs émotions » (Fradet, 2017; Morrigan, 2017).

¹⁵⁰ Il faut montrer comment les hommes sont socialisés au plan émotionnel et comment poser des « gestes d'amour » de l'ordre de la matérialité constitue une façon différenciée d'être investi et de signifier l'amour. À l'opposé, il faut montrer comment les femmes sont socialisées à mieux gérer les émotions, ce qui les amènent à prendre en charge celles des autres, et comment elles s'attendent à recevoir en retour. Cela révèle le caractère coordonné (Goffman, 2002 [1977]) de leur vivre ensemble, mais aussi de leur degré d'incompréhension.

mais dans le contexte contemporain occidental, les femmes ayant des emplois salariés sont en moyen de fournir également les conditions matérielles à leur couple et leur famille. Or, elles sont toujours impliquées dans la prise en charge du travail émotionnel au sein du dispositif hétérosexuel et cette responsabilité – sans être nécessairement la force de *toutes* – a des conséquences invisibilisées qui assurent la stabilité du dispositif hétérosexuel.

Cette responsabilité qu'elles assument en regard du dispositif hétérosexuel pour la prise en charge émotionnelle se déploie sur plusieurs plans : elles agissent pour elles-mêmes, elles agissent pour eux (les hommes) et elles agissent pour leur relation. Il semble que le rapport distinct entretenu face à l'ancrage amoureux du dispositif hétérosexuel révèle l'une des manières subtiles par lesquelles se maintiennent les lignes de complémentarité et de hiérarchie dans le vivre ensemble hétérosexuel. J'affirme que cela se produit sur trois plans (pour elle, pour lui et pour leur relation) afin de montrer comment elles agissent sur plusieurs registres en assumant cette responsabilité. Plus encore, j'ai comme objectif de montrer comment ce réflexe issu de la socialisation contribue à réifier les postures et les responsabilités antagoniques dans lesquelles chacun.e reste cantonné.e. D'abord, en prenant en charge émotionnellement les relations, les liens affectifs et les personnes, les femmes se retrouvent dans la situation où elles y pensent de manière continue : elles sont *dans* les relations. Elles font en sorte que le doux, le privilégié, le vulnérable, le sensible soit protégé. En étant investies continuellement (sans que cela paraisse une responsabilité), elles sont perpétuellement en mesure de saisir ce qui va bien et ce qui pose problème et, éventuellement, d'évaluer les solutions à ces enjeux. Pour elles, assumer cette responsabilité est une manière d'être *en* relation. Ensuite, elles agissent pour eux (les hommes), car, en dépit de se poser généralement comme des êtres indépendants, ils sont peu expérimentés dans la gestion de la vulnérabilité humaine, des liens sensibles et de l'émotivité. La dynamique de complémentarité fait en sorte que les hommes peuvent prendre appui sur cette expertise des femmes. En connaissant ce qu'implique quotidiennement cette responsabilité d'ordre émotionnel, les femmes sont en mesure d'appréhender l'avènement de conflit entre les membres (du couple ou de la famille) notamment pour la charge de travail supplémentaire que cela apporte.

En prenant appui sur une enquête empirique (Carin Holmberg, 1995¹⁵¹) conduite auprès de couples hétérosexuels qui partagent un postulat d'égalité entre les conjoint.es, Lena Gunarsson (2014) montre

¹⁵¹ Elle réfère à l'étude suivante : Carin Holmberg. 1995. Det Kallas kärlek : En socialpsykologisk studie om kvinnors underordning och mäns överordning bland unga jämställda par. Stockholm: Mån-pocket.

comment les comportements coordonnés du vivre ensemble hétérosexuel se caractérisent par une trame hiérarchique invisibilisée. Celle-ci a à voir avec l'ancrage amoureux, la socialisation genrée et le travail d'ordre émotionnel que les femmes accomplissent en priorité.

While the women tend to see situations from the man's perspective while relativizing their own, the men tend to take their own perspective as the neutral ground from the point of view of which the woman's standpoint is judged. It is not that the women's subjectivity is totally effaced; after all, the couples in Holmberg's study invested in gender equality. Still, when the women express dissatisfaction with their partner's behavior they tend to see this dissatisfaction as a subjective standpoint that is relative to the more absolute standpoint of the man. (Gunarsson, 2014 : 99.)

Cette étude met en évidence les trois dimensions de cette prise en charge du travail émotionnel qu'assument les femmes. Elles investissent les responsabilités du travail sur la vulnérabilité et l'émotivité en envisageant continuellement ce qui pourrait contribuer au confort, au bonheur et aux besoins des autres; faire ce travail leur permet d'être engagées dans les liens qu'elles entretiennent. La complémentarité et la hiérarchie se réorganisent autour des besoins et des émotions des hommes qui demeurent centraux, tandis que ceux des femmes sont exagérés ou superflus.

La prise en charge du travail émotionnel n'apparaît pas nécessairement aux femmes comme une responsabilité, mais comme une manière d'être et d'agir en cohérence avec leur socialisation genrée. Ce geste continu d'empathie à travers lequel elles envisagent, ressentent et projettent pour les autres et à travers les autres pour elles-mêmes n'est pas sans conséquence, surtout dans le contexte de l'hétérosexualité et de l'engagement intime envers un seul homme. Les hommes tiennent généralement pour acquis que ce travail sera pris en charge et comme elles le font, ils ne se retrouvent pas nécessairement dans l'obligation de développer ces expertises. Ils seront tenus informés par les femmes des « problèmes », des « tensions » ou des « enjeux » qu'elles ont identifiés. C'est ce qui d'ailleurs joue sur les préjugés selon lesquels ce sont les femmes qui « apportent » les conflits dans le couple et qui insistent pour avoir des discussions au sujet de « leurs » insatisfactions¹⁵². Ces insatisfactions ne sont pas nécessairement les leurs, mais comme ce sont elles qui y réfléchissent constamment, elles se les voient attribuées ou, du moins, elles doivent assumer la responsabilité de les avoir identifiées. En plus d'assumer la responsabilité éventuelle de créer la déstabilisation et le conflit par ces demandes (ou parce qu'elles agissent ainsi), les femmes ont également le réflexe d'envisager une série de propositions pouvant être mises en œuvre pour assurer la qualité et l'amélioration des liens. Le scénario tel que présenté témoigne de mécanismes issus de la socialisation

¹⁵² Je vais aborder cet élément plus longuement au point 8.1 « Une praxis féministe de conflit dans l'intime ».

genrée différenciée. Il va sans dire que la prise en charge du travail émotionnel est peu reconnue et dévalorisée. Plus souvent, les besoins de communication, de partage et de responsabilisation émotionnelle sont dénigrés par les hommes ou pris pour des excès, du conflit inutile : « elles ont encore besoin de parler... » Ces fragilités émotionnelles et ces besoins que manifestent les femmes peuvent être pathologisés ou délégitimés. Il s'agit certainement d'une autre des voies par lesquelles s'instaure la hiérarchie. Ainsi, ces dynamiques coordonnées génèrent plus d'incompréhensions que de complémentarité. Le travail pour mettre à plat ces dynamiques, pour désapprendre les apprentissages, pour désamorcer les réflexes et pour redistribuer les responsabilités au-delà du genre est énorme, mais essentiel. La redistribution de cette responsabilité des liens humains par la transformation des dynamiques du rapport amoureux du dispositif demeure pourtant une condition d'égalité entre les femmes et les hommes.

5.3 La cohabitation conjugale

Le geste humain de construire et d'aménager des lieux en vue de les habiter a fait l'objet de réflexions anthropologiques, philosophiques et sociologiques. Le logement dans une perspective contemporaine réfère à cet espace dans lequel les gens vivent, qui peut être en location ou en propriété. On peut considérer que le logement est attribuable à un acte fondateur et existentiel en regard à la vie humaine (Heidegger, 2004; Irigaray, 1982). L'habitation est le lieu du « chez-soi », à l'égard duquel il y a attachement et identification. Gaston Bachelard (2009) parle de la maison comme du « refuge familial », du « coffre des souvenirs » partagés et du lieu de la mémoire du « nous ». Le mode de cohabitation conjugale et de la famille nucléaire (les parents et leur(s) enfant(s)) est plutôt récent, il s'accompagne des transformations majeures du modèle de la famille nucléaire issue de la révolution industrielle et de la dislocation de la famille élargie (Shorter, 1977). Dans les villes et les banlieues, la cohabitation conjugale se caractérise souvent par un éloignement de la famille étendue, comparativement aux milieux ruraux. De plus, le logement familial n'est plus le fait seulement de deux parents hétérosexuels, même si la structure familiale du couple marié avec enfants demeure prédominante, sa proportion tend à diminuer au Canada (Milan et Bohnert, 2015 : 3). À ce jour, le Canada compte davantage de ménages sans enfant que de familles formées d'enfants (Milan et Bohnert, 2015 : 3) et la part des couples (et de familles formées de parents) en union libre a également progressé rapidement (Milan et Bohnert, 2015 : 5). Comme l'attestent les données du recensement de 2016 au Canada, il faut reconnaître la part importante des ménages monoparentaux (19,2 % des enfants vivent dans une famille monoparentale, 15,6 % avec une mère seule et 3,6 % avec un père

seul) et des personnes remises en couple avec des enfants d'une union précédente ou ayant eu de nouveaux enfants et formant des familles recomposées (6,1 % des enfants vivent dans une famille recomposée) (Ménard, Lathe, Martel et Hallman, 2017 : 2). Il y a également une croissance de la cohabitation (sans être en couple) de jeunes adultes notamment durant les études ou le début de la vie professionnelle¹⁵³ et de personnes âgées habitant dans des résidences collectives (ISQ, 2018). De plus, le nombre de ménages formés d'une personne seule représente 28,8 % de tous les ménages au Canada, selon les données de 2016 (Statistique Canada, 2017). La question de la cohabitation dépasse donc la conjugalité, mais pour un couple, le fait de cohabiter constitue un aspect important de la vie conjugale.

En dépit de ces changements récents, l'habitation revêt une dimension importante à laquelle les femmes sont prioritairement associées, ce à quoi on peut ajouter les enfants. Ce lieu de l'intime, du privé et de la famille réfère à la sécurité et à l'identité, et ce sont généralement les femmes qui sont responsables de l'embellissement, des souvenirs partagés, du travail de reproduction, du travail de « care » (Hamrouni, 2015) et des besoins divers nécessaires à la survie (Despres, 1989). François de Singly (2000) note que les changements advenus dans les dernières décennies en Occident font que les logements où les couples et les enfants cohabitent sont non seulement des moyens de transmettre le patrimoine, mais aussi de construire une identité partagée. Le couple en lui-même a connu des changements importants au cours de la même période (Kellerhals, Widmer, Levy, 2004). Néanmoins, tout converge (les politiques étatiques et fiscales, le coût de la vie, les discours normatifs) pour valoriser la cohabitation conjugale. Il s'établit (avec ou sans discussion) bon nombre de partenariats entre les membres cohabitants, qui dans le contexte des questions d'argent, sont appelés des « solidarités conjugales »¹⁵⁴. Il y a également établissement d'une répartition du travail ménager, de l'entretien quotidien, des responsabilités extérieures liées au logement ou à la famille et des soins aux autres¹⁵⁵. J'estime nécessaire d'explorer l'effet de la cohabitation pour les couples (avec enfant ou non) dans le contexte du dispositif hétérosexuel. La séparation entre les sphères privée et publique, les distinctions entre le salariat et l'habitat et les assignations spatiales différenciées des femmes et des hommes n'ont plus la même prégnance, qu'il y a encore cinquante ans. Par exemple, les hommes ne sont plus les seuls responsables de procurer les conditions matérielles de cet espace de cohabitation, parce que la majorité des femmes occupent maintenant des

¹⁵³ Valérie Germain a étudié cette réalité pour le cas de la France (2014). Madeleine Pastinelli a également étudié ce phénomène pour la ville de Québec (2005)

¹⁵⁴ L'expression de « solidarité conjugale » est employée dans les travaux de Caroline Henchoz et d'Hélène Belleau.

¹⁵⁵ La question de la répartition du travail domestique et le rapport qu'elle crée avec le travail salarié sera abordée au point 5.5 « Le travail gratuit et le travail salarié : l'expression d'une tension et d'un continuum ».

emplois rémunérés. L'idée même d'être « à l'abri » à la maison peut être contestée, car ce lieu de l'intime est également celui où s'expriment en privé les différentes formes de violences domestiques dont font l'objet les femmes (Sécurité publique du Québec, 2017). Certaines féministes blanches ont formulé des critiques par rapport à la cohabitation conjugale, car elle représente un lieu de confinement dans lequel les femmes sont placées (seule ou avec leur[s] enfant[s]) comme propriété des hommes et où elles effectuent du travail répétitif non rétribué (de Beauvoir, 1949). La maison est également associée à cette idéologie américanisée de la banlieue, des femmes épouses, ménagères et mères de famille. La relégation des femmes à la maison et dans l'espace domestique faisait partie de ce que Betty Friedan nommait le « malaise sans nom » (1964). Les femmes ne sont plus confinées dans l'espace domestique comme elles ont pu l'être, notamment avant les années 1950-60. Néanmoins, il y a des moments où l'assignation à cet espace se voit plus prégnante, par exemple pour les femmes en retrait préventif lors d'une grossesse ou un congé de maternité ou les personnes travailleuses autonomes, travaillant à partir de leur domicile (télétravail¹⁵⁶). Des féministes font remarquer dans une perspective critique de la classe sociale, antiraciste et postcoloniale, que l'accès à la propriété d'une maison familiale et d'un logement conjugal et familial est le privilège de certains groupes (Honig, 1994; hooks, 1990; Martin et Mohanty, 1986). En dépit des critiques qui peuvent avoir été faites de la maison conjugale, pour sa part, bell hooks (1990) insiste pour dire que le logement est aussi synonyme de dignité et de résistance.

Dans le contexte du dispositif hétérosexuel, la cohabitation conjugale fait converger les deux partenaires du couple dans le lieu concret du « nous » et éventuellement, de leur(s) enfant(s). L'habitat est associé à la dimension matérielle de cette séparation libérale moderne entre les espaces privé et public. La cohabitation concourt à ce que tous les espaces de l'intime soient partagés, à l'opposé de l'idée de l'indispensable « chambre à soi » de Virginia Woolf (1929). La cohabitation va dans le sens des discours en faveur de la monogamie entre deux partenaires, de la fidélité et de l'exclusivité sexuelle, de la stabilité relationnelle, de la reproduction humaine, des ententes de solidarités amoureuses et des partenariats financiers. La cohabitation est un élément important du dispositif hétérosexuel et elle se fait le relais d'autres aspects divers qui lui confèrent son caractère déterminant dans sa stabilité et sa reconduction. Les dimensions du deux, de la complémentarité et de la hiérarchie se matérialise dans l'habitat, et cela sera illustré avec les thèmes suivants : union monogame; lieu matériel et ententes mutuelles; circulation dans l'espace.

¹⁵⁶ Les femmes disent opter souvent pour le télétravail car ce choix facilite la conciliation du travail et de leurs responsabilités familiales (Maruyama et Tietze, 2012; Tremblay, 2010, 2016).

5.3.1 Union monogame et cohabitation

La cohabitation conjugale permet de consacrer en un lieu précis et privé l'idée de l'union monogame. Elle correspond à un espace-temps dans le « heterosexual time » de Jack J. Halberstam (2005)¹⁵⁷ qui comporte une série d'évènements (la mise en couple de manière stable, l'union, la reproduction), de choix (la monogamie, l'engagement sur le long terme, la fidélité sexuelle, le désir de former une famille) et de conditions autant matérielles et émotionnelles que relationnelles (la cohabitation, la stabilité relationnelle, la démonstration d'amour). En opposition au « queer time », l'« heterosexual time » comme aspiration sociale, idéaux normatifs et rites de passage valorisés constituent la voie normative pour organiser sa vie et ce, à tous les âges. La cohabitation commande la version idéalisée de la forme d'union : le couple hétérosexuel formé de deux personnes qui occupe une place hiérarchiquement privilégiée dans les différents types de relation (polyamour, bigamie, polygamie, célibat). Le couple réfère au mythe du deux. Le lien privé d'une seule femme envers un seul homme est consolidé dans l'espace précis du logement, ce qui en fait une expérimentation intime et continue de la mixité sociale. L'idée de la monogamie (du deux) est donc importante.

L'union monogame est une expression plus englobante que le mariage, car les couples ne choisissent plus systématiquement de se marier. Cela dit, il serait incorrect d'affirmer que le mariage a perdu de son idéal romantique (Ingraham, 2005a; 2006). Toutefois le mariage ne précède pas nécessairement la cohabitation (au Québec, notamment). Depuis la légalisation du divorce en 1968, les taux de rupture des liens nuptiaux sont importants et illustrent la fragilité des engagements sur la durée. De manière plus répandue, les couples vivent en union de fait, ce qui sur le plan juridique n'offre aucune protection (droits et obligations) mutuelle des partenaires¹⁵⁸. C'est en fonction des normes de l'union monogame entre deux adultes complémentaires que les partenaires s'installent privément dans l'intimité pour cohabiter et ce choix n'est pas sans conséquence pour le dispositif hétérosexuel.

¹⁵⁷ Jack J. Halberstam définit le « queer time » de la manière suivante : « Queer uses of time and space develop, at least in part, in opposition to the institutions of family, heterosexuality, and reproduction. » (2005 : 1.)

¹⁵⁸ La possibilité de vivre en union libre (sans déclaration à l'État) a ses avantages. Mais les travaux d'Hélène Belleau (2002, 2008) illustrent les inégalités économiques persistantes à la suite des séparations entre les femmes et les hommes qui vivent en union de fait en comparaison aux couples mariés.

5.3.2 Lieu matériel du couple et ententes mutuelles

Dans cet espace précis, sont convenus des partenariats conjugaux de divers types qui ont le potentiel de maintenir de manière banalisée et normalisée des divisions et des hiérarchies sociales en fonction du genre. Ces partenariats concernent les arrangements explicites et implicites entre les genres (Goffman, 2002 [1977]) dans des logiques de complémentarité. Le travail de « care » et le travail domestique pour les autres que font en priorité les femmes dans le contexte de l'hétérosexualité se déploient singulièrement le logement conjugal. La cohabitation est un processus de mise en commun, qualifié par Jean-Claude Kaufmann « d'intégration ménagère ». Cela « consiste à mettre en commun les tâches du ménage », notamment la gestion des vêtements des partenaires, et implique « que l'individu s'insère dans une organisation collective » (Kaufmann, 1992 : 51). La maison conjugale est une manière normative de mettre en scène le couple pour soi-même et pour les autres (Kaufmann, 1992, 2010; de Singly, 2000, 2004). Le « chez-soi » de la cohabitation conjugale se distingue des autres espaces pour la signification qui lui est accordée. Cela en fait un lieu du « nous » qu'il importe de protéger des hostilités extérieures et du conflit qu'il est possible de créer soi-même en raison des différents arrangements établis (Belleau, Hélène et Henchoz, 2008; Kaufmann, 1992, 2001, 2010; Rubin, 1986; de Singly, 2004, 2007).

Il faut évoquer que des ententes de solidarités conjugales s'établissent en fonction de ce lieu matériel partagé. Elles comprennent le travail relié à la vie humaine et à la charge des enfants potentiels ainsi que des partenariats financiers domestiques. Ces ententes ne sont pas régies par une autorité extérieure, elles sont le fruit d'adultes consentants. Les lois en vigueur interfèrent peu sur le plan des ententes intimes. En fait, les ententes financières, la mise en commun des avoirs et les biens partagés sont régis juridiquement à travers les liens du mariage (religieux ou civil) et des luttes politiques ont permis l'établissement de lois qui amenuisent les injustices économiques et matérielles qui en découlaient, notamment par l'instauration de mécanismes de répartition des biens acquis durant la relation alors qu'advient une séparation ou un divorce. Pour la part importante des couples qui cohabitent en union de fait, les partenaires ne sont pas protégés par les lois et les femmes en font principalement les frais en matière d'injustices économiques et matérielles (Belleau, 2002). Les rapports entretenus entre l'amour, le couple et l'argent sont tendus et les ententes convenues ainsi que leurs conséquences éventuelles sont généralement peu discutées (Belleau et Lobet, 2017). Ces discussions font présager des conflits, car il s'agit d'un nœud important de la reconduction des divisions ainsi que des inégalités genrées (Henchoz, 2009). L'habitation, qu'elle soit une location ou

une propriété, figure parmi les engagements financiers les plus importants du couple. Mais au-delà de l'habitation comme engagement financier, les logiques qui président aux ententes financières (la mise en commun des revenus ou le partage des dépenses [Belleau, 2008; Belleau et Lobet, 2017]) et la répartition des dépenses (hypothèque/loyer, voiture, épicerie, comptes, garderie, vêtement) dépassent souvent les volontés individuelles ou les capacités de négociations réelles, malgré les aspirations d'égalité des partenaires. Le rapport à ces ententes financières n'est pas neutre et elles sont marquées par des enjeux de genre et des inégalités sociales (Henchoz, 2008). Par ses politiques fiscales, l'État joue un rôle de relais dans l'établissement de ce type d'ententes économiques. Ces différentes ententes sont fondées sur des disparités et maintenues dans le temps. Les logiques de dépendance économiques et matérielles sont des enjeux de pouvoir souvent minimisés par les couples (Belleau et Lobet, 2017; Henchoz, 2009). En somme, les partenariats établis en raison de la cohabitation conjugale sont un moyen par lequel peuvent s'établir des inégalités, notamment en raison des revenus respectifs différents et les périodes à revenus moindres, comme les congés parentaux. En raison de l'importance accordée à cet espace intime, le « nous conjugal » doit être préservé autant que possible des conflits entourant notamment ces injustices.

5.3.3 Circulation dans l'espace : contraintes et enjeux

La cohabitation conjugale réfère à un lieu isolé qui évoque l'idée de la relégation dans l'espace, mais également de son corollaire : la circulation entre les différents lieux. De manière contemporaine, les femmes ne sont plus reléguées à la sphère privée et familiale non-salariée. Les femmes sont pourvues des mêmes droits civiques et politiques que les hommes et elles exercent à très grande majorité un travail salarié hors de l'espace domestique. Les femmes sont aussi dans l'espace public. Mais le fait d'être une femme affecte de différentes manières l'expérience et l'utilisation de l'espace public, notamment dans le contexte de leurs déplacements. En fait, les deux membres du couple passent généralement une part significative de leur temps hors de l'habitation, à l'exception de moments particuliers de la vie, notamment le jeune âge des enfants ou la prise en charge d'adultes dans le besoin. Il importe de penser l'habitation comme un espace de contraintes relatives, par sa dimension privée et individualisée. Il faut relever que le dispositif hétérosexuel occasionne un rapport genre différencié à la spatialité. Les femmes sont reliées de différentes manières au lieu conjugal : elles y ont le souci du beau, de l'aménagement de l'intime, de l'entretien des liens d'affectivité, de solidarité, d'amour, de la sexualité, de la vulnérabilité humaine; elles obtiennent une valorisation subjective de la prise en charge des autres dépendants de tous âges, et des hommes indépendants (leur conjoint);

elles y assument en priorité les difficultés d'arrimage des rythmes dissonants entre les espaces privé et public; elles y font le choix de différentes ententes de répartition genrée des tâches domestiques; elles y vivent de l'isolement quant à l'établissement d'autres liens sociaux leur permettant de s'identifier autrement que par les liens associés à l'hétérosexualité (conjointe, mère); elles y expérimentent une diversité de formes de vulnérabilité qui vont de l'isolement, à la violence, aux menaces (physique, psychologique, verbale, matérielle), à la dépendance. Les contraintes à la circulation physique sont attribuables d'abord à la charge des enfants (les enjeux de déplacement physiques des enfants), pour celles qui en ont, particulièrement lorsqu'ils sont en bas âge. Mais la circulation dans l'espace public est aussi le fait de trajets sécuritaires et des modalités de déplacement qui témoignent de l'intériorisation des normes qui pèsent sur les femmes. Donc, le dispositif hétérosexuel a une dimension spatiale par l'assignation prioritaire des femmes au domestique et par l'autorisation de manières de circuler qui sont pour elles sécuritaires au-delà desquelles elles sont potentiellement responsables des violences pouvant être subies.

La circulation dans l'espace implique le rapport à l'espace public, lequel serait plus « susceptible d'être dangereux » (alors qu'on sait que les violences adviennent en majorité dans l'espace domestique). Les possibilités pour les femmes de circuler de manière libre et sécuritaire sont banalisées. Le fait d'être une femme affecte le rapport (souvent non problématisé) qu'elles ont à la circulation dans l'espace, à être seule, et ce, dans des espaces autorisés, à des heures respectables (au-delà de quoi elles devraient être chez elles). Les urbanistes et les géographes féministes font valoir que les femmes et les hommes n'habitent pas, n'utilisent pas et n'expérimentent pas le territoire, la ville, les transports, les lieux publics de la même manière (Bard, 2004b; Chivallon, 2001; Coutras, 1996, 2003; Liber, 2002; Piché, 1989; Milbert et Preiswek, 1995; Valentine, 1989). Penser la circulation au-delà du lieu de cohabitation conjugale et sans être accompagnée d'un homme montre comment le dispositif se déploie en dehors de l'intimité hétérosexuelle, mais également comment cette circulation dans l'espace fait apparaître en négatif qu'elles sont encore reléguées au domestique. Le premier élément à considérer est que les politiques publiques déployées par les villes et les gouvernements visent à protéger les femmes, sans empêcher les hommes de les importuner ou de leur faire peur lorsqu'elles ne sont pas accompagnées d'un homme. Les peurs des femmes liées aux déplacements en ville notamment sont nombreuses (Coutras, 1996, 2003) et cela est attribuable aux possibilités d'être « importunées » par les hommes¹⁵⁹. Les études montrent que les femmes sont

¹⁵⁹ Cette réalité est accablante. La « liberté » des hommes à « importuner » les femmes a fait polémique en janvier 2018, quand un collectif de 100 femmes françaises, dont Catherine Millet, Ingrid Caven et Catherine Deneuve,

généralement « importunées » dans l'espace public (attouchements dans les transports, sollicitations constantes, regards insistants, sentiments d'insécurité, impressions d'être poursuivies), bien que rarement agressées physiquement ou violées (ce qu'elles appréhendent le plus) (Liber, 2002), ce qui les pousse à modifier leurs déplacements, à changer de côté de rue ou à éviter de se déplacer. Ce sont les femmes qui sont protégées des agressions (donc invitées à moins circuler) et non, les agresseurs qui sont invités à s'abstenir d'importuner, de harceler et de solliciter. Le deuxième élément est la circulation spécifique des femmes. Les travaux en géographie et en études urbaines montrent que les déplacements des femmes et des hommes sont différents et indiquent comment ils sont organisés autour d'espaces reliés aux tâches faites par les femmes (Courtas, 1996), c'est-à-dire entre le domicile, les services de garde et l'école, les magasins d'alimentation et le milieu de travail. Ainsi, la manière de circuler dans l'espace est caractérisée par les possibilités et les contraintes d'autres éléments du dispositif hétérosexuel. Le troisième élément est la circulation conjointe des femmes et des hommes qui se posent comme couple. Être « ensemble » est une démonstration normalisée du dispositif hétérosexuel. L'invisibilité est attribuable à la naturalité de cette manière de circuler « ensemble » en dehors de l'espace intime et l'importance de l'ancrage amoureux du dispositif hétérosexuel contribue à accorder une valeur hiérarchiquement supérieure à cette relation et donc, au fait de vivre ensemble dans une vaste majorité des espaces sociaux, dans les activités et implications citoyennes diverses. Enfin, il faut relever que les féministes hétérosexuelles sont rarement accompagnées de leur conjoint dans l'espace public, ce qui met l'accent sur leur identité propre.

Enfin, la cohabitation domestique constitue un élément pivot du dispositif hétérosexuel. La maison est l'espace intime où se rassemble physiquement le deux et s'expriment la différence et la complémentarité du dispositif hétérosexuel sous le registre de la quotidienneté. La cohabitation conjugale constitue une manière du vivre ensemble hétérosexuel qui assure et reconduit de différentes façons les rapports de pouvoir et les rôles attribués aux femmes et aux hommes. Le « nous isolé » cohabitant est une forme normalisée que prend l'engagement mutuel monogame sur la durée et pour cela, il doit être un lieu prémuni des conflits. Une des manières d'éviter les conflits est de respecter les attributions de chacun.e. Pourtant, c'est dans cet espace individualisé qu'advient la majorité des conflits et également les gestes de violence majoritairement posés à l'encontre des femmes. De plus, lorsqu'elles circulent en dehors de l'habitation, elles le font principalement en fonction des tâches qui y sont associées et elles peuvent subir de multiples formes de violence qui rappellent

défendait la liberté des hommes à importuner les femmes. Paul B. Preciado dénonce en retour cette esthétique de l'hétérosexualité qui « maintient les hommes dans la position d'agresseurs et les femmes dans celles de victimes » (2018).

qu'elles sont plus en sécurité « à l'intérieur » ou qu'elles doivent être protégées en se déplaçant accompagnées de leur conjoint. En somme, sans être un élément essentiel du dispositif hétérosexuel, la cohabitation conjugale joue un rôle déterminant.

5.4 La reproduction humaine : l'institution et l'expérience de la maternité

Les pratiques sexuelles hétérosexuelles favorisent la reproduction humaine, sans pour autant s'y réduire. Parmi toutes les situations possibles, le contexte d'un couple de deux adultes (ni trop jeunes, ni trop âgés, ni trop pauvres) hétérosexuel, monogame, engagé dans la durée et cohabitant est le plus valorisé. L'articulation des différents systèmes de domination, comme le capitalisme, le racisme et le capacitisme¹⁶⁰ fait que l'insistance à la reproduction ne pèse pas de la même manière sur toutes les femmes. En raison des NTR et de la GPA, avoir un projet parental ne se réduit pas à la reproduction biologique des personnes qui aspirent à devenir parents, des personnes tierces peuvent être impliquées tout comme des technologies. De plus, la reproduction humaine n'est pas le fait que des personnes hétérosexuelles ou des couples de deux personnes. Il est possible de fonder une famille pour des couples homosexuels, d'adopter un.e enfant pour une personne seule, de faire un projet parental biologique pour une femme seule, d'avoir des enfants issu.es de plus qu'une relation ou même d'être plus de deux parents¹⁶¹. Il est également possible de ne pas se reproduire du tout, de contrôler l'éventualité des grossesses au moyen de la contraception et même d'avoir recours à des services d'avortement¹⁶². Les luttes féministes ont certainement pu insérer un peu de jeu dans les associations entre mères, femmes et sexualité hétérosexuelle. De plus, les contestations du modèle de la famille hétérosexuelle nucléaire ont permis aux familles LGBTQ d'être reconnues (Greenbaum, 2015)¹⁶³. Les configurations familiales traditionnelles sont en mutation (Côté, 2009; Boyd, 2017; Goldbeter-Merinfeld, 2011; Greenbaum, 2015). Toutefois, les dynamiques « traditionnelles » demeurent présentes, notamment en matière de division du travail et de l'attribution de rôles sociaux, principalement dans les couples hétérosexuels et dans certains couples homosexuels (Descourtues,

¹⁶⁰ L'injonction à la maternité s'accompagne d'un ensemble de contraintes sociales faisant que certaines femmes sont plus invitées que d'autres à se reproduire. Par exemple, les filles-mères font l'objet d'un plus grand contrôle social (Quéniart et Vennes, 2002); les femmes autochtones sont taxées d'avoir trop d'enfants (comme les femmes issues de l'immigration) quand elles ne sont pas stérilisées de force (Bartlett et Boyer, 2017); les femmes handicapées se voient nier une capacité reproductive et parentale (Boisvert, 2017; Masson, 2013). Voir également : Lapierre et Damant (2012).

¹⁶¹ Il est possible pour un homme transsexuel ayant encore ses organes reproducteurs d'enfanter. Avec l'éventualité de la GPA, d'autres configurations de projet parental peuvent advenir.

¹⁶² Il faut évoquer les luttes intersectionnelles pour la justice reproductive, terme associé à Loretta Ross.

¹⁶³ Les luttes LGBTQ ont permis l'inclusion de ces couples dans les institutions traditionnellement hétérosexuelles, comme celle du mariage et de la parentalité.

2010). Les sociétés occidentales contemporaines sont marquées par des discours natalistes et « pro-parentalités » qui n'affectent pas la vie des femmes et des hommes de manières identiques. Dans le contexte du dispositif hétérosexuel, la reproduction humaine (et plus particulièrement l'institution de la maternité) occupe un rôle déterminant. En dépit des changements advenus entre les femmes et les hommes par le processus d'égalisation (droits civils et politiques), les enjeux entourant la reproduction humaine et le projet parental semblent être un « principe de réalité » et une confrontation à la reconfiguration des principes du complémentaire et du hiérarchique. De manière plus large, la reproduction humaine est un « espace-temps » qui inclut la préparation à la conception, la grossesse et la prise en charge des soins à l'enfant après la naissance¹⁶⁴. Afin d'aborder le rôle capital qu'occupe la question de la reproduction humaine pour le dispositif hétérosexuel, trois aspects seront traités : l'obligation à la reproduction; l'expérience incarnée du corps; les responsabilités parentales.

Il importe de noter que les travaux féministes sur la question de la maternité sont nombreux et ces théoriciennes en ont fait un domaine de recherches fort vaste (par exemple : Badinter, 1980, 2011; Brisac et Lapiere, 1980; Descaries et Corbeil, 2002; Fouquet et Knibiehler, 1977; Knibiehler, 2001, 2012; Lapiere, Côté et Dorais, 2011; Mathieu, 1985a; Rich, 1980; Tabet, 1985). Les féministes de toutes époques ont réfléchi à la maternité et aux rôles sociaux des mères. Sans vouloir nécessairement rayer la maternité de l'expérience des femmes, les féministes ont plutôt insisté sur le « choix » ou le « non-choix » de la maternité. Le fait de donner naissance ou de devenir mère revêt une grande importance dans la vie des femmes de toutes époques. Historiquement, certaines ont mobilisé la capacité reproductive des femmes et les rôles sociaux associés comme levier politique pour revendiquer la reconnaissance citoyenne, le droit de vote et d'éligibilité politique ou l'accès à des services en particulier (Lamoureux, 1989; Scott, 1998; Tremblay, 2005). Par ailleurs, comme le soulignent Françoise Collin et Françoise Laborie : « La maternité constitue tout à la fois une spécificité valorisée – le pouvoir de donner une vie –, une fonction sociale au nom de laquelle revendiquer des droits politiques ou des droits sociaux et l'une des sources de l'oppression. » (2004 : 109.) L'intérêt n'est pas de rendre compte ici de l'ensemble de cette littérature, mais de montrer comment la reproduction humaine (plus généralement le projet parental) joue un rôle déterminant dans le dispositif hétérosexuel. Il semble y avoir une confusion entre la parentalité (la volonté

¹⁶⁴ Il n'y a pas de finalité au lien parental, mais les responsabilités quant aux soins aux enfants sont plus intenses dans les premières années de leur vie. Il est à noter que ce processus peut différer dépendamment des voies qui mènent à l'arrivée de l'enfant (NTR, GPA, adoption, voies biologiques des parents).

d'occuper/ou le fait d'occuper un rôle parental face à un.e enfant et de former une famille) et la maternité (la relation potentielle des femmes à leur capacité reproductive et les contraintes sociales qu'elle implique). La parentalité est cet idéal de reproduction humaine, une fonction sociale et une injonction des couples hétérosexuels, car il s'agit d'une des étapes du « heterosexual time » (Halberstam, 2005). Même s'il existe un intérêt croissant des pères pour leur rôle parental (Quéniart, 2002) et une volonté d'être présents aux côtés de leur conjointe, il convient de relever le bémol d'Anne-Marie Devreux (2004) sur la posture différenciée des parents quant à leur rôle : elle parle des droits des pères (notamment, à l'autorité sur leurs enfants, à décider pour eux) et elle évoque les obligations des mères (sur les charges quotidiennes de soin). Il va sans dire que les hommes ne sont pas tous des pères identiques et les femmes ne sont pas toutes mères de la même manière. Il existe néanmoins des tendances fortes découlant de la socialisation différenciée qui joue un rôle déterminant dans ce contexte. L'institution de la maternité est la relation particulière des femmes avec leur capacité reproductive (celle d'enfanter, de donner naissance, de nourrir), leurs compétences potentielles de mères, leur relégation quasi-automatique au statut de parent principal. La maternité comme institution sociale (« motherhood ») se distingue de l'expérience individuelle (« mothering »). Adrienne Rich explique que : « L'institution de la maternité ne se confond pas avec l'acte de porter et d'élever des enfants [...] » (1980 : 38.) L'institution de la maternité se caractérise par une injonction particulière des femmes à se reproduire, une injonction qui perdure (et se transforme) en raison des expédients technologiques comme les NTR et GPA. Cette dimension institutionnalisée de la maternité se distingue de l'expérience subjective qu'elles en font en devenant mères.

5.4.1 Obligation à la reproduction

Avec l'union romantique hétérosexuelle, la reproduction humaine constitue l'autre élément majeur de la vie auquel sont socialisées les filles. Les garçons sont aussi socialisés à devenir des conjoints et des pères, mais la pression sociale est loin d'être la même. La maternité est majoritairement présentée sous un aspect biologique et identitaire pour les femmes, tandis qu'elle relève du symbolique pour les pères (Héritier, 1996). De manière assez générale, les filles « jouent à la mère » et imitent leur propre mère dans leurs agissements de soins et de services aux autres qui leur transmettent des savoir-être et des savoir-faire liés à ce rôle social, notamment par l'aide qu'elles sollicitent quotidiennement. La reproduction des modèles parentaux par les enfants devenus adultes joue un rôle décisif dans le maintien du dispositif hétérosexuel et des différences genrées. Les femmes intériorisent l'idée que devenir mères est un élément déterminant pour la réalisation personnelle. Ce qui n'exclut pas que

devenir mère ou parent soit une façon magnifique, parmi d'autres, de se réaliser, d'établir des liens affectifs forts et de s'inscrire dans le processus des générations. La reproduction humaine est une injonction sociale pour les couples hétérosexuels en général et pour les femmes en particulier (qu'elles soient hétérosexuelles, bisexuelles ou lesbiennes). Les possibilités pour se reproduire se sont élargies en contournant les difficultés d'ordre biologique ou social pour les femmes avec les services médicalisés (privés et publics) des NTR et pour les couples en général (hétérosexuels ou non) au moyen de la GPA. Ces différentes technologies peuvent favoriser la réalisation d'un heureux projet parental pour les personnes ou les couples, mais elles soulèvent différentes questions d'ordre éthique et politique¹⁶⁵. Ces pratiques médicalisées adoptent une posture de « guérison » (ou de prise en charge médicalisée) des infécondités. Le « non-enfant », si on pense que l'on « guérit » l'infécondité devient une maladie ou est considéré anormal (Rouch, 2011 : 81-92) peu importe la situation des personnes. Ainsi, l'injonction à la maternité pour les femmes va donc au-delà du dispositif hétérosexuel et suppose un contrôle du corps de toutes les femmes qui enfantent. Par ailleurs, le guide des bonnes conduites en matière de tabac, d'alcool, d'alimentation et de sport s'applique avant même que les femmes ne soient enceintes¹⁶⁶.

Indépendamment de leur positionnement social et de leur expérience subjective, les femmes doivent composer avec l'injonction à la maternité. Les manières par lesquelles est expérimentée subjectivement cette injonction se sont modifiées, notamment par les transformations sociétales, l'accès à la contraception et les luttes féministes qui ont permis aux femmes d'opérer une certaine agentivité quant au choix de devenir mères ou non. Pourtant cette injonction à la maternité reste intériorisée par bon nombre de femmes. Cette injonction peut prendre différentes formes (destin, instinct, féminité), possède une dimension biologique fixée dans le temps (se reproduire avant qu'il ne soit « trop tard ») et est un but ultime de la vie de fonder une famille¹⁶⁷. Dans ses travaux, Charlotte Debest soutient que : « L'injonction à la maternité, qui n'a pas son équivalent masculin, est constitutive du système de genre qui se définit comme un double processus de différenciation et de hiérarchisation des sexes auquel se rajoute la contrainte à l'hétérosexualité. » (2015 : 121.) Il s'agit

¹⁶⁵ Sans aborder ici les débats bioéthiques entourant les potentielles manipulations génétiques et la mise au travail du corps des femmes pour la parentalité d'autrui, il faut interroger tout de même comment les NTR et la GPA – par l'obsession à se reproduire – rendent acceptables une somme d'intervention médicalisées sur le corps des femmes, une potentielle marchandisation des cellules humaines et le désarroi profond encouru lorsque le projet ne se réalise pas.

¹⁶⁶ À cet égard, des surveillances similaires ont lieu sur les femmes dans le contexte de GPA (Jacob-Wagner, 2016). Cette situation limite montre la force de l'injonction sociale qui pèse sur le corps des femmes enceintes.

¹⁶⁷ Le taux de remplacement est fixé au Canada à 2,1 enfants par femme. Pourtant, en 2016, l'ISQ a affirmé que l'indice de fécondité se situait à 1,59 enfant par femme.

d'un des moyens par lequel se cristallisent les principes de la complémentarité et de la hiérarchie. Le « désir d'enfant » et le « désir d'être mère » ne viennent pas « naturellement » aux femmes, il s'agit d'une réussite de la socialisation genrée des filles et cela s'accompagne d'une somme d'attentes, de contraintes et d'exigences. Cela n'exclut pas la grandeur de l'expérience maternelle devenue volontaire et de l'engagement dans le cycle des générations que cela permet. Toutefois, Christine Delphy affirme que : « [...] ce "désir d'enfant" conduit à une carrière, au sens ethnométhodologique du terme, qui est celle de la maternité. Le désir d'enfant recouvre non seulement le désir de porter un enfant, mais celui de le mettre au monde et de devenir la propriétaire, l'éleveuse et la gardienne de cet enfant jusqu'à son âge adulte » (2002 : 68). L'idée n'est pas de nier le « désir d'enfant » pour des femmes (et pour des hommes), mais de mettre l'accent sur le fait qu'il s'expérimente dans une société qui en fait encore son idéal et qui, au moyen des NTR ou de la GPA, apporte un secours médicalisé et technologique aux personnes qui rencontrent des difficultés. Cette vision idéalisée de la maternité et du projet parental invisibilise et normalise une partie des injustices qui s'y produisent. Les féministes ont, à ce titre, conduit des luttes permettant d'amenuiser les conséquences de la maternité sur les femmes (congés de maternité, assurance emploi, services de garderie publics). La capacité reproductive des femmes demeure largement employée pour légitimer les injustices dont elles font l'objet. Paola Tabet rappelle qu'il est commun de justifier l'état de subordination des femmes par la fécondité et la reproduction : l'inégalité entre les sexes serait due à des « contraintes biologiques, naturelles », c'est-à-dire leur « rôle » dans la procréation (Tabet, 1985 : 61-62). Les féministes ont historiquement adopté des perspectives diverses sur la maternité (Descaries et Corbeil, 2002 : 23-50; Brisac et Lapierre, 1980). Si certaines voient en la maternité une contrainte dans le corps (de Beauvoir, 1949) et les conditions *sine qua non* d'une relégation à la sphère privée et au travail domestique (Delphy, 1998; 2015), d'autres y associent l'expression d'une féminité à revaloriser et une forme unique de pouvoir dont les femmes sont pourvues (Gilligan, 1986; Irigaray, 1981; Kristeva, 2007; Leclerc, 1974). En dépit des vues opposées, il importe de concevoir la maternité comme une institution sociale qui ne se réduit pas seulement à la reproduction humaine, car elle s'accompagne d'une série d'éléments idéalisés et imposés. L'institution de la maternité est un carcan social qui contraint l'expérience : ce qui pose problème est l'injonction qui l'accompagne et la difficulté à se réaliser autrement pour certaines femmes et non, le fait que certaines femmes souhaitent se reproduire et fonder une famille. La maternité reste une expérience subjective fort importante pour bon nombre de femmes qui pourrait être expérimentée, pour tout le bonheur et l'amour qu'elle apporte, mais sans les contraintes et les injustices qui l'accompagnent encore.

Les féministes ont tenté de disjoindre la mère de la femme, le féminin de la maternité et la sexualité hétérosexuelle de la reproduction au moyen des luttes pour l'accès à la contraception et à l'avortement. Il semble avoir été plus aisé de dissocier la sexualité hétérosexuelle de la reproduction humaine (par le contrôle féminin sur la contraception). Cela est franchement moins bien abouti pour la disjonction entre la mère et la femme. Ce processus politique des féministes avait pour objectif de montrer le caractère contraignant de l'association faite entre les femmes, la maternité (le geste social) et la reproduction (la capacité biologique de certains corps) (Descarries et Corbeil, 2002). En retraçant l'histoire des luttes pour l'accès à la contraception et à l'avortement, Louise Desmarais rappelle que la « liberté » de choix obtenue demeure toujours conditionnelle à l'accès à des services publics et donc, un droit précaire (2016 : 473-491). Pour sa part, Adrienne Rich parle de l'institution de la maternité comme « la clé de voûte de divers systèmes sociaux et politiques » (1980 : 9). Mon hypothèse est aussi que la reproduction humaine et le projet parental constituent un moment décisif dans le dispositif hétérosexuel. La préparation à la conception, la grossesse, l'accouchement et la prise en charge de l'enfant naissant constituent un moment charnière de l'assignation des rôles dans les sociétés hétéro-patriarcales. En s'articulant aux différents systèmes de domination, l'institution de la maternité fait jouer ensemble tous les autres éléments du dispositif hétérosexuel.

En raison de l'accès à la contraception et à l'avortement, il pourrait être possible de croire que les femmes choisissent leur maternité. Charlotte Debest souligne que la contraception (à contrôle féminin) consacre une importance accrue à ce désir d'enfant (qui prend le relais de l'instinct maternel) et consolide de nouvelles « normes procréatives » (être ni trop jeunes, ni trop vieux, avoir du travail, un logis conjugal), ce qui suppose être dans « les meilleures conditions pour accueillir l'enfant » (Debest : 2014 : 32-36). Il n'est donc plus possible de ne pas « être prêtes » à la venue d'un.e enfant. L'injonction à la maternité s'exerce au moins de trois manières sur les femmes : devoir être mères; ne pas pouvoir regretter d'être mères; ne pas pouvoir légitimement refuser d'avoir un enfant.

D'abord, l'institution de la maternité implique l'injonction à être une *bonne mère*. Elles sont tenues responsables de tout (bien plus que les hommes pères). Tout ce qui concerne le processus de la grossesse et la quasi-totalité des informations qui concernent la parentalité et les enfants visent la femme-future-mère ou la femme mère¹⁶⁸ : les bonnes conditions de grossesse, les bonnes conditions

¹⁶⁸ Il ne fait aucun doute qu'il est important de se renseigner sur le processus physiologique de la grossesse ainsi que sur les soins à prodiguer aux enfants. Mais le problème est que ces informations sont dirigées vers les femmes,

pour l'accouchement, les bons soins à l'enfant. Il est possible d'observer une intensification contemporaine de l'investissement dans la maternité pour les femmes, que Sharon Hays a appelé « intensive mothering » (1996), ce qui s'accompagne de l'injonction néolibérale à la performance et à la réussite personnelle. Cette version intensive et performante de la maternité contribue à reconfigurer le modèle d'une mère dévouée à ses enfants : la mère demeure la meilleure personne pour s'occuper de ses enfants; la mère dévoue son temps à ses enfants; la mère se consacre à sa famille comme source de valorisation. Mais ce sont justement contre ces exigences démesurées que les femmes mères se soulèvent¹⁶⁹. Plusieurs prennent la parole sur le registre de l'humour, de l'ironie ou de la contestation pour critiquer ces exigences de l'institution de la maternité (Allard, 2009; Britt, 2013). Des femmes mères « imparfaites » quant aux exigences maternelles tentent de normaliser les écarts à la norme qu'elles se permettent¹⁷⁰. Les paroles se multiplient pour montrer la complexité de l'expérience de la maternité, mais également pour faire apparaître – un peu fatalement – les difficultés individuelles à faire bouger le carcan. Les contraintes de l'institution de la maternité pèsent sur toutes les femmes, mais chacune en fait une expérience singulière et subjective en fonction de leur positionnement social à l'intersection d'autres systèmes de domination. Elles aménagent des arrangements qui leur permettent de trouver un certain confort. Ensuite, l'injonction à la maternité rend difficile la manifestation publique pour les femmes de leurs regrets d'avoir eu des enfants (Donath, 2015). En fait, il est possible de regretter plusieurs décisions prises, de changer d'idée et d'emprunter une nouvelle voie, mais cela n'est pas envisageable avec la maternité. Hormis la possibilité de donner son enfant en adoption ou d'en laisser toute la responsabilité à l'autre parent (s'il y en a un), il n'est pas vraiment possible de changer d'avis quant à la responsabilité d'un enfant, du moins pour les femmes. Regretter d'avoir eu des enfants et la déception ou l'insatisfaction de les avoir mis au monde sont des secrets quasiment inviolables¹⁷¹. Selon les travaux, d'Orna Donath (2015) qui étudie le « regremotherhood », même si elles peuvent aimer leurs enfants, certaines femmes affirment que si cela était à refaire, elles ne le feraient pas ou qu'elles auraient pu se réaliser autrement

perpétuant la dimension quasi-uniquement féminine de cette expérience. Le classique « chapitre paternité » du livre (parce que le reste s'adresse au lectorat lambda qui est féminin) contribue à consacrer le rôle d'*appui* aux pères.

¹⁶⁹ Les prises de parole sur cette logique se multiplient. Par exemple, Caroline Allard (2009) et Fanny Britt (2013). Dans les nombreux blogues, les femmes mères font le récit de leur expérience et des contradictions qu'elles vivent au quotidien, mais les personnes qui prennent la parole demeurent très majoritairement des femmes. Par exemple, le blogue *TLP Moms* qui a une cinquantaine de collaboratrices, ne compte que trois collaborateurs masculins (voir : [http://www.tplmoms.com]). Le blogue *La parfaite maman cinglante* (voir : [http://parfaitemamancinglante.com]) regorge d'articles fournis par des dizaines de collaboratrices dans lesquels les femmes mères partagent des vécus d'injustice, d'épuisement, de violence, de mépris, de doute, en étant plus souvent tristes, déçues et découragées par la réalité qu'elles confrontent. Il s'agit d'une prise de parole qui permet l'identification, mais très peu d'entre elles critiquent les conditions qui rendent possibles ces vécus difficiles.

¹⁷⁰ Voir : Les zimparfaites sont des mères « normales » qui s'adressent à d'autres mères pour les inviter à se moquer des diktats de la perfection de la maternité pour en profiter davantage. Voir : [http://www.lesimparfaites.com/].

¹⁷¹ Jane Sautière écrit : « Il y a ce qu'on me dit au bout de très longtemps d'amitié et de silence. Je n'aime pas mes enfants. Je regrette de les avoir eus. Ce sont des secrets de pierre tombale » (2008 : 55).

si elles avaient pris le temps de s'interroger davantage. Il est souvent question des effets négatifs encourus sur leur vie : dépression, contrainte sur la vie personnelle et professionnelle, effets néfastes sur leur relation amoureuse, leur santé et leur corps, l'enfermement dans des rôles. L'injonction à la maternité est telle que les femmes peuvent difficilement affirmer leur non-désir d'être mère, d'avoir des enfants ou de fonder une famille. Lucie Joubert dit : « [L]a non-mère, c'est l'indicible. » (2010 : 18.) Le « désir d'enfant » est associé aux femmes et ce sont elles qui « sont sans enfant ». Il n'existe pas de mot pour désigner les hommes sans enfant, ils restent ce qu'ils sont : des êtres complets. Selon Baine B. Alexander, Robert L. Rubinstein, Marcene Goodman et Mark Luborsky (1992), parmi les femmes âgées états-uniennes enquêtées qui « regrettent » de ne pas avoir eu d'enfant, plusieurs évaluent, selon les auteurs et autrices de la recherche, rétrospectivement leur vie à l'aune des critères de réussite d'une société pronataliste qui met la maternité au cœur de ce qui définit les femmes. Cela ne signifie pas que ce regret ne puisse pas être ressenti, mais plutôt qu'il s'expérimente dans une société qui en fait un trait central de la réalisation de soi. Ne pas vouloir d'enfant s'apparente à de l'égoïsme social¹⁷². Le dispositif hétérosexuel prend appui sur le fait que la destinée « normale » des femmes et le but des couples demeurent de former des familles. Avec la contraception et l'avortement, les femmes ont néanmoins la capacité de mieux gérer leur reproduction et d'évaluer leur réel désir d'enfanter. Malgré une utilisation importante des moyens de contraception, une part significative des grossesses n'est « pas prévue ». Ainsi, les couples hétérosexuels doivent souvent s'adapter à la venue d'un.e enfant « surprise ». Mais la dissociation de la sexualité hétéro de la reproduction au moyen de contraceptifs à contrôle féminin demeure plutôt efficace (sans pourtant être infaillible) et elle permet de mieux évaluer le réel « désir d'enfant ». Ce non-désir est considéré socialement comme anormal pour une femme (Baribeau, 2015; Desbest, 2014; Devienne, 2006; Joubert, 2010) et jugé comme passager (ce qui peut être ou non le cas). Enfin, les femmes jouent toujours des rôles de mères avec d'autres personnes dépendantes (Bouchard, Gilbert et Tremblay : 2002), quand elles ne le sont pas avec leur(s) enfant(s) : mais le fait de ne pas en avoir eu ou de ne pas en vouloir (ou de ne pas en avoir enfanté) fait d'elles socialement des femmes qui ne sont pas réalisées complètement. L'injonction à la maternité joue un rôle central dans le maintien du dispositif hétérosexuel. Et bien évidemment, les femmes subissent davantage que les hommes les injonctions à la parentalité, la culpabilité de ne pas s'être pleinement réalisées, voire la responsabilité de ne pas « donner » d'enfant à leur conjoint, quand pourtant ce sont elles qui assument largement les charges liées à la progéniture (Desbest, 2014 : 183)¹⁷³.

¹⁷² Concernant les femmes qui ont un non-désir d'enfant, les préjugés sont sévères : elles sont égoïstes, elles n'aiment pas les enfants, elles ont des problèmes, elles sont immatures, elles refusent d'avoir de vraies responsabilités, elles ne veulent pas déformer leur corps. Pascale Pontoreau (2003) étudie ces préjugés.

¹⁷³ Cet élément est souvent relevé dans le documentaire : « Maman? Non merci! » (Baribeau : 2015).

5.4.2 Expérience incarnée du corps

La maternité est aussi une expérience subjective qui se distingue de l'institution de la maternité. L'expérience intime ne s'éloigne jamais trop des attendus sociaux, mais elle prend néanmoins une dimension incarnée qui concerne directement et profondément le corps des femmes. Même si la conception, la grossesse, l'accouchement et l'allaitement sont des gestes sociaux, expérimentés dans le contexte des sociétés occidentales contemporaines, ceux-ci se manifestent également directement dans le corps des femmes, dans leur chair. La maternité donne lieu à un ensemble de phénomènes d'ordre biologique et physiologique, une « aventure immunologique » fascinante : « [L]a gestation constitue en effet un véritable paradoxe : l'embryon, cet autre qui s'installe dans l'utérus comme chez lui, devrait être rejeté; or il n'en est rien, dans l'extrême majorité des cas. » (Rouch, 2011 : 113.) Il ne s'agit plus uniquement de la maternité comme institution et injonction, mais d'une expérience humaine qui revêt une dimension subjective, corporelle, émotionnelle et affective ayant peu de comparables (selon le récit de celles qui l'expérimentent¹⁷⁴). Françoise Collin soutient qu'« [i]l y a dans l'expérience de la maternité une dimension originale, incommunicable, que beaucoup ne souhaiteraient pas rayer de leur expérience. » (2005 : 58) Au-delà de la maternité comme institution contraignante, les femmes (et les hommes) qui désirent (ou acceptent) d'avoir des enfants peuvent expérimenter des liens d'amour, de filiation, d'attachement qui les transforment de manière indélébile. Mais cette expérience a lieu dans des conditions sociales, culturelles et économiques particulières. Il me semble important d'aborder les deux aspects suivants : l'expérience physiologique des femmes et la médicalisation de ces processus.

D'abord, la reproduction humaine suppose une expérience physiologique particulière. Les femmes sont socialisées à une proximité avec les corps, le leur et celui des autres. Cela est notamment dû aux pratiques de soins (le « care ») par lesquelles les femmes entretiennent une proximité avec les corps, leurs variations (physiques, hormonales, émotionnelles), leur vulnérabilité, leur besoin de soins : « le fait brut de notre existence biologique incarnée », pour reprendre les mots de Naïma Hamrouni (2015 : 86). Même si elles n'y accordent pas toutes la même importance, les femmes sont généralement socialisées à porter une attention à leur corps, ce que Simone de Beauvoir associait péjorativement à la lourdeur, à l'aliénation, à la contrainte de l'immanence (1949). En dépit des contraintes corporelles occasionnées par la grossesse, l'accouchement et l'allaitement sont des

¹⁷⁴ Les récits de grossesse, d'accouchement et d'allaitement ne manquent pas et laissent souvent place à une parole d'une grande sensibilité. Par exemple : Lysane Grégoire et Stéphanie St-Amant (2004).

expériences qui permettent de développer une relation particulière avec l'enfant et avec les capacités de leur corps (porter la vie, la faire émerger, la nourrir, la voir grandir). La conception, la grossesse, l'accouchement et l'allaitement s'inscrivent dans le corps et obligent à se concentrer sur la matérialité de la chair humaine. À travers ces expériences physiologiques, le corps des femmes subit des transformations majeures et fait montre d'une puissance qui leur est souvent inconnue et que la médecine moderne a contribué leur retirer¹⁷⁵ (Rivard, 2014).

Sans supposer que l'expérimentation de ces capacités particulières du corps est une condition de la réalisation personnelle pour les femmes, cela est sans conteste marquant pour celles qui en font l'expérience. Elles ont peu ou pas de contrôle à l'égard de ces processus physiologiques qui s'enclenchent. La vie suit son cours et elles continuent à faire leurs « propres activités », sans pouvoir nier que cela advient. Iris Marion Young évoque les tensions expérimentées lors de la grossesse : être dans son corps – à titre d'individu pour soi-même – et y être parfois étrangère. « The pregnant subject, I suggest, is decentered, split, or doubled in several ways. She experiences her body as herself and not herself [...] Pregnancy, I argue, reveals a paradigm of bodily experience in which the transparent unity of self dissolves and the body attends positively to itself at the same time that it enacts its projects » (Young, 2005 : 46-47). Dans le contexte de la reproduction humaine, les femmes ont tendance à porter une attention dévouée à ce qui s'opère avec et dans leur corps. Un rapport à soi singulier s'instaure, le corps devient le site d'importants changements et aussi un lieu de puissantes forces et douleurs, notamment à travers le travail d'accouchement. La centralité de l'expérience dans le corps des femmes les rend vigilantes à leur expérience physique et attentives aux injonctions extérieures. Elles supposent l'anticipation de tous les scénarios, notamment sur les effets de la venue de l'enfant sur leur vie professionnelle. Un rapport différencié entre les partenaires s'instaure généralement dans cette expérience qui constitue les premières bases des complémentarités et des hiérarchies entourant le projet parental.

Les femmes vivent également un changement de perception sociétale à l'endroit de leur corps. Le corps nourricier des femmes et celui qui allaite sont en quelque sorte déssexualisés¹⁷⁶, mais il demeure

¹⁷⁵ Le mouvement d'humanisation des naissances porté par des sages-femmes et des féministes a permis de faire bouger les structures médicales et par le fait même, de dénoncer les situations de violences obstétricales.

¹⁷⁶ Les femmes mères entrent souvent dans une autre catégorie sociale sur le plan de l'objectification sexuelle dans les cultures hétéro-patriarcales. On a vu apparaître dans la culture populaire à la fin des années 1990 l'acronyme MILTF (« Mother I'd Like to Fuck ») pour désigner des mères qui sont des femmes qui demeurent sexuellement attirantes.

toujours un « objet » public. Le corps des femmes demeure donc approprié individuellement et collectivement et le fait qu'il soit enceint lui procure une valorisation différenciée, à savoir celle de concourir à sa destinée. Iris Marion Young évoque ce déplacement de perception sociale à l'endroit du corps enceint : « [...] whereas our society often devalued and trivializes women, regards women as weak and dainty, the pregnant woman can gain a certain sense of self-respect » (2004 : 53). Les femmes enceintes et allaitantes s'exposent publiquement avec une liberté grandissante. Elles ont droit à des services particuliers et nécessaires à leur réalité (ces services sont plus souvent destinés aux femmes mères, qu'aux hommes pères¹⁷⁷). Ces conditions particulières du corps de femmes sont certes des processus normaux du corps, mais il est également possible de les entrevoir comme du travail charnel pour lequel il y a peu ou pas de compensation de la part de l'autre parent¹⁷⁸. Paola Tabet (1985) parle de la reproduction humaine comme d'un travail : « La procréation, activité aussi fondamentale pour l'espèce que la production des moyens de subsistance, est une activité requérant une dépense d'énergie mesurable. » (Tabet, 1985 : 114.) La reproduction qui implique donc une dépense d'énergie considérable (chacune des étapes de la reproduction humaine) peut être externalisée ou rétribuée¹⁷⁹.

Ensuite, la reproduction humaine est plus souvent considérée comme une condition clinique, qui commande une prise en charge médicale. De manière non-négligeable, l'amélioration des conditions d'hygiène et de l'accès à des services publics de qualité ont contribué à réduire significativement les taux de mortalité en couche¹⁸⁰. La prise en charge médicalisée est encore plus prégnante et normalisée en raison de l'importance de la réalisation du projet parental (et des coûts reliés) dans le contexte d'une grossesse issue des NTR ou de la GPA. À la jonction de la médecine moderne, du biopouvoir, des logiques capitalistes des soins de santé et de la sur-planification des vies humaines, la grossesse et l'accouchement sont des moments de grand contrôle pour certaines femmes ou de relégation du déroulement de ces expériences au pouvoir médical pour d'autres. Les expériences subjectives de la grossesse et de l'accouchement se vivent dans un contexte marqué par « un impératif de sécurité, le

¹⁷⁷ J'aborderai à l'instant que les femmes mères demeurent le parent principal.

¹⁷⁸ Ce travail de production charnelle des femmes mères est de divers types : prise en charge de leur santé avant la conception (sport, vitamines, suivis médicaux); grossesse (la production d'un autre être humain); le travail d'accouchement; l'allaitement. Ce travail entourant la production charnelle a spécifiquement à voir avec leur corps, ce qui s'ajoute, sans être du même registre, aux responsabilités domestiques et à la charge mentale.

¹⁷⁹ Sylvie Martin (2011) développe une réflexion sur ce qu'elle appelle la « maternité machinique » dans le but de libérer les femmes des contraintes de la reproduction et réfléchit aux impacts des technosciences sur le corps « maternel ».

¹⁸⁰ À ce titre, un rapport de l'OMS (2013) relevait une augmentation de la mortalité maternelle au Canada et aux États-Unis, et les hypothèses développées pour expliquer cette situation sont l'âge plus avancée de parturientes et l'obésité. Pour le Canada, on comptait 6 décès pour 100 000 accouchements en 1990 contre 11 pour 100 000 en 2013 (OMS, 2014).

risque zéro, le mythe de l'enfant "parfait" » qui légitime le recours aux techniques, aux interventions médicales et aux protocoles pharmaco-médicamenteux (Montazeau, 2010 : 91). Selon les représentations binaires sexistes, le corps des femmes est appréhendé comme étant fragile, défaillant, imprévisible, en proie aux irrégularités hormonales : la grossesse et l'accouchement sont d'ailleurs des moments exemplaires de la prise en charge du corps des femmes par la société, en général, et par le corps médical, en particulier. Les conditions médicales de l'accouchement, notamment la posture sur le dos et les pieds dans les étriers, sont plus souvent au bénéfice des médecins et du personnel médical qui pratiquent l'accouchement et elles contribuent à infliger des blessures aux corps des femmes et à légitimer des interventions qui sont loin d'être toujours nécessaires (notamment l'épidurale¹⁸¹). Il existe une « normalisation » des blessures aux corps des femmes, par exemple que les femmes « déchirent » pendant l'accouchement ou qu'on leur fasse une épisiotomie, qu'elles subissent des descentes d'organes ou qu'on les « recouse » juste un peu plus « serrées¹⁸² ». De plus, les femmes qui veulent être enceintes ou qui sont enceintes font l'objet d'une somme infinie de conseils ou de recommandations et elles doivent prendre une tonne de décisions en gérant les « risques » encourus. Certaines en font un moment de grand contrôle, un pouvoir et une réussite personnelle : elles lisent, se renseignent, suivent des cours, prennent soin de leur corps et de leur santé, calculent ce qu'elles mangent et prohibent des aliments à risque; prennent des suppléments de vitamines (avant la grossesse et pendant), font un plan d'accouchement, même que certaines planifient la date par une césarienne programmée ou d'autres optent pour accoucher à la maison, avec une sage-femme ou à la maison de naissance dans des conditions précises. Tandis que d'autres font confiance à l'accompagnement médicalisé dont elles font l'objet, considèrent que les interventions faites visent à protéger leur vie et celle de leur bébé et agissent au mieux en fonction de « leur condition », ce qui commande plusieurs restrictions. Les femmes enceintes sont mises dans des conditions perpétuelles de gestion du risque entourant leur santé et celle de leur fœtus. Une injonction qui pèse singulièrement sur elles, pression de laquelle sont délestés les pères à moins de se faire eux-mêmes le relais de contraintes face à leur conjointe. Il n'y a rien de comparable pour les hommes qui accompagnent leur conjointe dans ce processus. La grossesse est, à quelques exceptions près, une expérience dans et sur le corps des femmes qui, avant même que l'ovule soit fécondé, concourent à faire d'elles le parent principal. Elles sont au centre de ces expériences comme corps concerné, mais aussi à titre de première responsable. Elles sont doublement assignées à la reproduction humaine; au-delà de l'expérience du corps, il s'agit aussi d'une place sociale.

¹⁸¹ Les voix se multiplient pour dénoncer les pratiques d'accouchement qui infligent des blessures au corps non nécessaires, notamment au périnée. Par exemple : Bernadette de Gasquet (2011)

¹⁸² Il s'agit ici d'une référence à ce qui est appelé le « point du mari » (Jeantet, 2014).

Enfin, l'expérience de la maternité se distingue de l'injonction à se reproduire. L'institution de la maternité joue un rôle déterminant dans le maintien, la reconduction et la stabilité du dispositif hétérosexuel. Cela confirme l'injonction à être deux, la complémentarité des rôles sociaux s'instaure à partir de l'expérience du corps, qui donne lieu à la reconfiguration des hiérarchies entre les femmes et les hommes, qui deviennent parents. Elles demeurent les principales concernées, les principales intéressées et elles se définissent encore largement par ce rôle social. Ce n'est pas le fait que des femmes se définissent en rapport avec la maternité qui pose problème, mais les conséquences encourues dans les rapports généralement complémentaires et hiérarchiques qui s'établissent avec les hommes pères assurant les principes du dispositif hétérosexuel.

5.4.3 Responsabilités entourant la parentalité

La reproduction humaine s'accompagne de responsabilités souvent distribuées inégalement entre les femmes et les hommes. L'assignation des femmes aux responsabilités entourant la reproduction humaine est naturalisée. Les injustices de la maternité pour les femmes sont souvent appréhendées comme des préjudices encourus quant au marché du travail¹⁸³. Or, il me semble que cela ne soit qu'une partie d'un problème plus vaste. En fait, il importe d'aborder le fait que les femmes demeurent le parent principal. Il ne fait pas de doute que le fait d'être parent occupe une place importante dans la vie des femmes qui sont mères, mais ce sont les rapports de pouvoir que prennent les logiques de complémentarité et de hiérarchie qui doivent être interrogés. L'intérêt sera porté, d'abord, sur les enjeux qui concernent « l'instinct maternel » des femmes faisant d'elles le parent principal et, ensuite, sur les réalités entourant la répartition du congé parental.

D'une part, les femmes demeurent « le parent principal ». Les couples hétérosexuels sont confrontés à l'injonction à se reproduire lorsque les partenaires sont en âge de procréer. C'est généralement à la femme du couple que les préoccupations publiques sur leur projet parental seront formulées et on a vu précédemment qu'il demeure difficile d'affirmer publiquement son non-désir d'enfant ou le report

¹⁸³ Il en sera question au point 5.5. « Le travail gratuit et le travail salarié : l'expression d'une tension et d'un continuum » du travail qu'assument les femmes dans la sphère domestique. Les injustices de la maternité sont souvent appréhendées comme des préjudices encourus quant au marché du travail. La discrimination subie par les femmes dans leur vie professionnelle fait peu de doutes et cela explique en partie l'importance accordée à « l'articulation famille-travail » (Descarries et Corbeil, 2002).

de ce projet à une période ultérieure de la vie. Dans le cas des couples qui choisissent de se reproduire, ces injonctions à la reproduction humaine sont formulées aux femmes avant même qu'un fœtus ne soit conçu, faisant d'elles toujours et déjà des mères. La maternité interpelle les femmes, ce qui permet de croire à l'existence de l'instinct maternel (Blaffer Hrdy, 2002). Celui-ci demeure un mythe durable. Simone de Beauvoir disait : « [...] il n'existe pas d'"instinct" maternel : le mot ne s'applique en aucun cas à l'espèce humaine. L'attitude de la mère est définie par l'ensemble de sa situation et par la manière dont elle l'assume. » (1949 : 178.) Cet « instinct maternel » qui prend souvent la forme du « désir d'enfant » ou « d'être mère » est le résultat d'une socialisation genrée qui s'articule à l'injonction à la maternité.

Les débats parmi les féministes sur l'existence ou non d'un instinct maternel des femmes ont été nombreux (Badinter, 1980, 2011; Blaffer Hrdy, 2002). En interrogeant l'institution de la maternité, certaines féministes ont radicalement contesté l'existence d'un instinct maternel arguant que ces comportements sont construits tandis que d'autres insistaient sur cet aspect qui différencie les femmes des hommes (Descarries et Corbeil, 1994 : 69-93). L'instinct maternel serait à la source du dévouement de la femme mère à son enfant, de ses savoir-faire innés quant aux soins des enfants et à leur propension à en faire le sens premier de leur vie. Si l'instinct maternel existe pourquoi a-t-on besoin de donner autant de directrices aux femmes qui deviennent mères? En dépit des fonctions biologiques de certains corps et du fait que certaines hormones peuvent varier en fonction des tâches accomplies¹⁸⁴, il semble que l'instinct maternel des femmes soit bien pratique pour légitimer les places et les contraintes en fonction du genre. Plus encore, l'instinct maternel est également employé pour expliquer les comportements de protection, d'inquiétude et de fusion que les femmes enceintes ou qui sont mères se mettent à éprouver. Les savoir-faire et les savoir-être associés à la reproduction humaine sont plutôt le résultat d'une socialisation différenciée, dès la petite enfance. Les filles et les femmes cumulent généralement plus d'expériences de proximité avec les bébés et les enfants, ce qui assure leur apprentissage et leur anticipation personnelle dans ce rôle de mères. Quant à l'enfant à naître dans un couple hétérosexuel, les femmes n'ont pas « que neuf mois d'avance sur les hommes pères » : elles ont tout le bagage de leur socialisation. Face à la petite enfance et au développement du bébé, les conjoint.es n'arrivent donc généralement pas avec les mêmes outils et ce « retard » n'est que très rarement comblé dans les premières semaines et années de la vie des enfants. Ainsi, les femmes mères sont donc prises comme le parent par défaut, celui de référence, celui qui offre les

¹⁸⁴ Il existe des études qui révèlent la variation hormonale en lien avec le soin aux enfants, cela se manifeste par la diminution des taux de testostérone des hommes pères qui s'occupent d'enfants (Gettler, McDade, Feranil et Kuzawa, 2011).

soins, celui qui reçoit les conseils et les reproches en priorité. « Ce sont elles qui traînent les cartes d'assurance maladie dans leur portefeuille », dit de façon révélatrice Marilyse Hamelin (2017). Pendant ce temps, les hommes continuent généralement d'adopter l'attitude « d'aide » ou de « soutien » à leur conjointe avec les enfants, le temps qu'ils y consacrent croît, mais ils sont rarement seuls avec les nouveau-nés. Ils attendent les consignes et continuent généralement à penser leur rôle comme étant en appui à la mère, laquelle serait pourvue de plus de compétences parentales. Il importe de relever l'une de ces tâches de soin qui dans l'imaginaire et dans la pratique consacre les femmes mères à leur engagement continu et dévoué à leur enfant dès la naissance (et idéalement pendant les six premiers mois¹⁸⁵) : l'allaitement. Les perspectives sur l'allaitement se sont historiquement confrontées (Bayard et Chouinard, 2014), mais une culture de l'allaitement s'est réinstaurée au cours des vingt dernières années amalgamant les « bonnes mères » à « celles qui allaitent », ce qui n'est pas sans contribuer à culpabiliser encore (et toujours) les femmes mères qui n'allaitent pas (de Montigny, 2014). De plus, celles qui « ne réussissent pas » à allaiter vivent cette réalité comme un échec et une culpabilité (Niquette, 2014). L'allaitement est souvent évoqué comme étant la raison pour laquelle les femmes mères doivent « rester à la maison ». En fait, selon Statistique Canada, une très grande majorité des femmes choisit d'allaiter leur bébé (89 % pour la période 2011-2012) lors de leur naissance, mais seulement 17 % d'entre elles nourrissent exclusivement l'enfant de lait maternel pendant six mois (Gionet, 2015). Ainsi l'allaitement ne peut être la seule piste expliquant l'attribution des femmes au rôle de parent principal. Même s'il est possible d'évoquer que l'allaitement concourt à créer un lien particulier entre celle qui allaite et l'enfant, cela ne peut pas légitimer qu'elles continuent à se charger de la majorité des soins pendant et au-delà de cette période. Cet argument « biologique » est parfois employé par certains hommes pour expliquer le lien de moins grande proximité avec les enfants (de Montigny, 2014 : 165). En fait, cette assignation de la femme comme parent principal et de l'homme comme parent d'appui instaure des rôles qui maintiennent le dispositif hétérosexuel sous le couvert de présomptions naturalistes.

D'autre part, comme les femmes demeurent le parent principal, il va de soi que c'est elles qui prennent le congé parental. L'étude conduite par Olivier Lamalice et Hélène Charron au sujet du partage du congé parental révèle que les parents discutent très peu, voire pas du tout, la répartition du congé, il est « naturel » que la mère reste à la maison lors des premiers mois de vie de l'enfant (2015 : 56-57).

¹⁸⁵ L'allaitement exclusif pendant les six premiers mois est recommandé par l'OMS, Santé Canada et l'Agence de la santé publique du Canada. Linda Gionet relève que les femmes qui ont tendance à allaiter exclusivement pendant six mois ou plus ont minimalement dans la trentaine et possèdent au moins un titre d'études postsecondaires (2015).

L'assignation des femmes au soin des enfants dès leur naissance est l'un des moyens qui assure la consécration du statut différencié entre les parents. Même si cela repose sur des logiques économiques « objectives » *a priori*, il s'y camoufle des mécanismes qui assurent la complémentarité et la hiérarchie des places sociales¹⁸⁶. Si l'on refuse l'idée d'un instinct maternel, les capacités parentales et le sentiment d'en être pourvu.es se développent en raison de la proximité avec l'enfant dans la quotidienneté sur de longues périodes. Les femmes ne sont pas pourvues par nature de cette compétence parentale, mais elles y sont forcées dès la naissance de l'enfant par l'allaitement et le maternage. Cette proximité aiguë permet le développement des compétences parentales. Dans le contexte du RQAP, il existe deux types de congés attribués de manière exclusive. Le congé de maternité, exclusif à la mère, peut être de 15 ou 18 semaines, selon le régime choisi. Il existe également un congé de paternité de 3 ou 5 semaines, selon le régime choisi, exclusif aux pères¹⁸⁷. Il existe une troisième catégorie de prestations appelées « congé parental », il s'agit d'un congé d'une durée de 25 ou de 35 semaines, selon le régime choisi, et il peut être partagé entre les parents. Ce congé parental est souvent confondu avec le congé de maternité, car ce sont les mères qui prennent les semaines accordées¹⁸⁸. Cela contribue à consolider au moins quatre choses : elles sont le parent principal; elles acquièrent les compétences organisationnelles de la vie familiale et domestique (elles font une part importante du travail domestique en congé qu'elles continuent à faire lorsqu'elles retournent au travail salarié); pour les employeurs, les femmes en âge de procréer et qui deviennent enceintes partent généralement pour une année (ce qui n'est pas encore admis pour les hommes pères); les hommes sont les deuxièmes parents qui viennent en appui. Sur ce plan, l'instinct maternel est bien pratique, car il est naturel pour les femmes de faire ainsi et il est normal que les hommes continuent à se réaliser davantage dans le travail salarié. Depuis l'instauration du congé de paternité, les hommes pères se prévalent à environ 85 % des semaines accordées, et les semaines qui ne sont pas utilisées sont perdues puisqu'elles ne sont pas transférables à la mère. Mais le plus intéressant est que le tiers des hommes pères ne prend pas leur congé au moment de la naissance de l'enfant, c'est-à-dire dans les premiers instants d'apprentissage du rôle de parent, mais plutôt dans la première

¹⁸⁶ La socialisation des hommes pose la réalisation professionnelle comme étant déterminante, tandis que la maternité reste centrale à celle des femmes. Il faut ajouter que les femmes exercent souvent des métiers qui sont moins bien rémunérés. On verra également que les hommes, qui exercent des métiers traditionnellement masculins, se retrouvent dans des milieux où il est socialement moins admis qu'ils prennent des congés.

¹⁸⁷ Le « congé de paternité » peut être accordé à la deuxième mère dans une famille homoparentale.

¹⁸⁸ L'avis du CSF sur le partage du congé parental est évocateur (Lamalice et Charron, 2015 : 31-38). Il révèle que les femmes mères prennent la quasi-totalité des semaines accordées par le régime. Parmi les hommes pères qui ont pris leur congé, près des trois quarts (73 %) n'ont pas recours au congé parental. Les hommes qui prennent des semaines du congé parental disent vouloir « offrir du soutien à la mère ». Il s'avère que l'inadmissibilité de la femme au RQAP motive une autre proportion des pères à prendre le congé parental. Ce faisant, dans environ 80 % des situations la mère est présente lorsque les hommes prennent le congé. Ils sont rarement seuls avec les enfants, l'une des conditions non négligeables au développement des capacités parentales et à la gestion quotidienne de la vie familiale et domestique.

année. Les recherches de Marilyse Hamelin auprès du Conseil de gestion de l'assurance parentale montrent « qu'il existe deux pics dans l'année » (2017 : 80-81) durant lesquels les hommes pères prennent leur congé : le premier a lieu entre juillet et août et le deuxième est entre décembre et janvier. Cela est plutôt commode pour passer du temps en famille en « vacances » et se porter en soutien à la mère. Il existe également des préjugés importants dans les milieux de travail sur la prise de congé de la part des hommes devenant pères. Il s'agit d'ailleurs d'un aspect important sur lequel l'attention féministe doit être portée dans une perspective de transformation des rapports sociaux. Les milieux salariés dans lesquels ils se retrouvent majoritairement sont moins ouverts à ce qu'ils partent et les hommes vivent moins bien avec une menace potentielle pesant sur leur avenir professionnel, comme cela est une part significative de leur identité (Lamalice et Charron, 2015; Hamelin, 2017; Tremblay et Lazzari Dodeler, 2015; Zins Beuchesne et Associés, 2014). Dans ce contexte, la socialisation des hommes et les modèles de paternité auxquels il est possible de se référer sont en confrontation. Anne Quéniart (2002) rappelle que s'il y a des formes de maternités « traditionnelles » notamment associées à l'« intensive mothering », il y a évidemment des modèles de paternités plus « traditionnels » qui se caractérisent par une présence minimale auprès des enfants en raison, notamment, de leurs responsabilités salariées; les pères se spécialisent dans le rôle de l'autorité ou dans celui du jeu et du divertissement (Quéniart, 2002 : 506-507). Ce modèle érigé sur des logiques de complémentarité et de hiérarchie avec le rôle de femmes mères assure la stabilité des rôles dans la parentalité, mais aussi dans le dispositif hétérosexuel. Il va sans dire que de nouveaux modèles de paternité émergent et que les pères d'aujourd'hui ne sont pas exactement comme les parents qu'ils ont eus, mais les modèles actuels demeurent loin d'une coparentalité assumée équitablement. Enfin, les hommes pères qui tentent de partager le rôle parental se confrontent à l'ensemble de la société qui est sous-tendue par le postulat selon lequel les femmes mères demeurent le parent principal, ce dont elles s'accommodent le plus souvent.

Il ne fait aucun doute que l'État joue un rôle dans la reconduction de ces inégalités associées aux rôles sociaux assumés en regard à la reproduction humaine. En fait, l'État, en raison de revendications féministes, fait en partie ce qui est en son pouvoir, mais il y a une certaine limite à ce qu'il peut imposer. Par exemple, réserver cinq semaines de congé au père, qui ne sont pas transférables, à la mère est intéressant. Les services de garderies publics sont aussi d'une grande aide permettant aux

femmes mères de jeunes enfants de retourner sur le marché du travail¹⁸⁹. Cependant, l'État peut difficilement contraindre les femmes et les hommes à des partenariats de vie plus égalitaires.

En somme, la reproduction humaine joue un rôle névralgique dans la reconduction du dispositif hétérosexuel. Le projet parental est peut-être celui qui renvoie le plus clairement à l'idée de différence ou de complémentarité et aux inégalités entre les femmes et les hommes. La reproduction humaine se fonde sur la socialisation différenciée des femmes et des hommes et s'inscrit dans le processus des générations auprès des enfants en constituant des modèles genrés. L'injonction à la reproduction pèse sur les couples hétérosexuels, mais elle affecte particulièrement les femmes, qui sont construites dès leur plus jeune âge pour être des mères et se réaliser dans la maternité, faisant ainsi d'elles le parent principal. Les choix effectués par les conjoint.es dans ce contexte, et les positionnements sociaux qui en découlent ne sont pas sans conséquence. Les principes de complémentarité et de hiérarchie demeurent centraux dans la reproduction humaine et dans le dispositif hétérosexuel.

5.5 Le travail gratuit et le travail salarié : l'expression d'une tension et d'un continuum

La vie humaine nécessite pour sa création, sa préservation et son épanouissement un ensemble de soins continus et donc, du travail de différents types. Avec l'industrialisation au XVIII^e siècle, le travail prend une dimension dite productive et un salaire est offert en contrepartie de la pénibilité de la tâche, ce qui n'exclut pas que les travaux les plus durs soient souvent les moins bien payés. Malgré l'invention de différentes technologies (des machines), il demeure toujours du travail à faire et sa distribution entre les personnes s'accompagne de principes de division et de hiérarchie. La répartition du travail en fonction des genres s'articule très bien à la séparation des sphères privée et publique et cette organisation sociale est consacrée dans la philosophie politique occidentale avec la modernité au moyen du « contrat social sexué » (Marquès-Pereira, 2003; Pateman, 2000) et avec l'industrialisation qui suivra. Il s'agit de la division sexuelle du travail qui implique un rapport social, un antagonisme entre les groupes (Hirata, 1997 : 35). Même si les répartitions modernes spatiales assignant les hommes, les activités salariales, l'exercice de la vie politique et citoyenne au public et reléguant les femmes, la vie familiale et la vie reproductive au privé se sont décloisonnées au cours

¹⁸⁹ Au point 5.5.3 « Dissonance entre les espaces », je reviendrai sur l'importance de ces services dans la transformation des rapports sociaux.

des dernières décennies, les principes de division et de hiérarchie qui caractérisent ces assignations demeurent prépondérants. La porosité entre les domaines du privé et du public s'est accentuée par la mise en place de l'État-providence, notamment par la dispensation par le public de services qui étaient accomplis dans le cadre domestique. François de Singly utilise la formule suivante : « Le domestique féminin prime le domestique masculin, le domestique féminin prime le professionnel féminin, le professionnel masculin prime le professionnel féminin. » (1987 : 59.) Il y a donc dans cette division du travail deux principes organisateurs : le principe de séparation (il y a des travaux d'hommes et des travaux de femmes) et le principe hiérarchique (le travail des hommes est d'une valeur plus importante que celui effectué par les femmes) (Kergoat, 2004 : 36). La logique de complémentarité et de hiérarchie qui préside à la division du travail est le fait d'une relation de pouvoir du groupe des hommes sur le groupe des femmes (Mathieu, 1991; Tabet, 1998).

Ces divisions et ces hiérarchies demeurent présentes dans les questions qui concernent le travail, mais ces principes ont été mis à l'épreuve par les luttes féministes, notamment par la *Loi sur l'équité salariale* adoptée au Québec, en 1996, qui contestent la légitimité de ces modalités. La répartition du travail dans le dispositif hétérosexuel se caractérise tout de même par des injustices importantes entre les femmes et les hommes. Ce rapport « au travail » s'actualise de trois manières qui servent à rappeler les assignations des femmes à certains types de travail et aux endroits où celui-ci doit être exécuté. La première : les femmes se voient reléguées en priorité aux responsabilités domestiques et familiales dans le privé, dans la continuité de leur capacité reproductrice. La deuxième : les engagements professionnels et salariaux des femmes s'inscrivent souvent dans le prolongement de leurs tâches assignées dans le privé. La troisième : comme ce sont les femmes qui dérogent principalement aux assignations du privé et de la famille pour exercer un travail salarié, ce sont elles qui prennent à leur compte les dissonances entre le privé et le public, notamment par l'articulation famille-travail. Le postulat est le suivant : le travail gratuit et le travail salarié assumés par les femmes sont en tension et forment un continuum et cela constitue un élément important du dispositif.

5.5.1 Espace familial et tâches domestiques

Pour aborder la question du rapport des femmes au travail, il importe de s'attarder à cette assignation au privé, à l'univers familial et aux enfants dont elles font l'objet. Aux principes de division et de hiérarchie s'articule celui de la naturalisation, car l'assignation des femmes au privé et aux

responsabilités domestiques s'inscrit dans le prolongement de leur capacité reproductive. Ce sont elles qui portent et allaitent les enfants (quand il ne s'agit d'un projet parental issu d'une GPA ou d'une adoption), il est donc « normal » qu'elles restent avec eux (dans l'espace domestique) pour pourvoir à leurs besoins et effectuer par le fait même, l'ensemble des autres tâches qui assurent la vie de l'ensemble de la famille (hommes indépendants, adultes dépendants). Selon François de Singly : « La domination masculine se noue dans cette extorsion, presque involontaire, du travail domestique féminin. » (2007 : 53.) Elle serait « presque involontaire », mais les effets sont matériels et les bénéfices encourus par les hommes sont observables. Le principe de naturalisation sert d'explication à l'assignation des femmes à ce type de travail pour autrui et aux compétences supposées dont elles seraient pourvues pour les accomplir. Depuis les années 1970, les féministes ont dû faire la preuve qu'il s'agissait bien d'un réel travail (au même titre que le travail rémunéré), c'est-à-dire les tâches effectuées par les femmes envers leur conjoint, leur(s) enfant(s) et leur famille dans l'espace domestique. Pour que l'ensemble de ces tâches exécutées quasi uniquement par des femmes soit reconnu comme du travail, il fallait arriver à démontrer leur caractère productif et essentiel. En plus de prouver qu'il s'agissait d'un réel travail, il a fallu faire reconnaître que les savoir-faire et les expertises dont elles disposent pour l'accomplir ne leur sont pas innés, mais bien le résultat d'une socialisation différenciée en fonction du genre. Les premières contributions de Christine Delphy dans les années 1970 ont permis de nommer l'économie domestique et la forme d'exploitation privée des femmes au profit des hommes qu'elle permet. Des tâches essentielles faites pour sa propre survie se distinguent du travail fait pour autrui. En fait, le travail domestique se caractérise par du « [...] travail gratuit fait pour autrui », précise Christine Delphy (2015 : 31). Dans les sociétés occidentales contemporaines, c'est aux femmes qu'est « assigné » prioritairement ce travail à faire pour autrui (Chabaud, Fougeyrollas et Sonthonnax, 1985), lequel est effectué gratuitement. Selon une lecture matérialiste des rapports sociaux, il s'agit d'une « appropriation » individuelle et collective du travail des femmes par les adultes normalement indépendants (nommée « sexage » par Colette Guillaumin [1978 : 10-18] ou « extorsion de services domestiques » par Christine Delphy [1998; 2003; 2015]), notamment lorsque le partage des tâches est inégalitaire dans le couple. Reconnaître qu'il s'agit d'un « travail » vise à accorder une valeur aux tâches invisibles que font les femmes dans l'espace domestique (mais aussi dans l'espace public, notamment dans les milieux de travail et d'implication civile). Cette valeur peut être pensée en termes économiques, ce qui a conduit certaines féministes à lutter pour un salaire au travail ménager (Robert, 2017; Toupin, 2014)¹⁹⁰. Tandis que d'autres invitent

¹⁹⁰ Silvia Frederici défend la pertinence du salaire pour le travail ménager et elle l'inscrit dans une lutte plus large qui concerne l'ensemble des femmes, la lutte à la privatisation et au capitalisme néolibéral ainsi que dans une logique de réappropriation de la terre et du contrôle du territoire : « [...] la perspective du salaire ménager doit avoir une base plus

à penser autrement la valeur au moyen de la reconnaissance de la contribution essentielle des femmes au maintien de la vie humaine (Gilligan, 1986; Hamrouni, 2015; Fisher et Tronto, 1990; Tronto, 2009) ou bien ont milité pour le partage des tâches domestiques et réclamé des services publics pour alléger les responsabilités, comme les services de garde pour les enfants. En dépit des avenues de changement préconisées, les féministes souhaitent toutes mettre au jour que les femmes – comme groupe social – se voient reléguées à ce travail parce qu’il est sous-valorisé, ce qui octroie aux hommes, comme groupe social, des avantages considérables. Il reste encore beaucoup de travail à faire sur ce plan pour copartager les charges domestiques, mais les luttes féministes n’ont pas été vaines.

Par rapport aux différents éléments qui constituent le dispositif hétérosexuel, il est possible de répertorier une somme de travail accomplie gratuitement par les femmes, lequel n’est pas toujours pensé comme du travail. En fait, le travail gratuit des femmes est principalement associé aux tâches domestiques « classiques » comme faire les repas, la lessive, les courses, nettoyer la maison et pourvoir aux besoins des enfants. La distribution de ces tâches domestiques aboutit généralement à des injustices et j’y reviendrai à l’instant. François de Singly affirme, en citant Linda Thompson (1991), que les formes d’inégalité qui perdurent dans la vie privée et familiale des couples prennent racine dans les trois dimensions suivantes : « les revenus tirés de la vie conjugale (leurs attentes); la nature des comparaisons; les justifications » (de Singly, 2007 : 15). Les perceptions et les attentes relatives au travail à faire sont différentes, les moyens employés pour comparer les répartitions des types de travail et les justifications mises de l’avant eu égard aux attributions confirment et reproduisent les inégalités entre les femmes et les hommes. Pour sa part, Jean-Claude Kaufmann observe qu’en dépit des volontés égalitaires entre les partenaires dans les couples, les injustices demeurent, principalement en matière de répartition des tâches domestiques : « L’idée d’égalité a moralement et socialement une force considérable alors que la réalité du partage des tâches ménagères est profondément inégalitaire. » (1992 : 112.) Ma démarche ne suppose pas que tous ces gestes devraient être rétribués (il est nécessaire de penser en dehors de la logique capitaliste), mais elle vise à faire reconnaître le caractère profondément inégalitaire de l’investissement d’énergie, de temps et d’affects qui caractérisent les gestes posés quotidiennement par les femmes en comparaison de ceux des hommes. La socialisation genrée joue un rôle majeur de la perception des tâches à accomplir et participe à la légitimation de l’inégalité de la répartition. Cela appelle un profond travail de déconstruction de ces modalités organisationnelles de l’intimité et des élans subjectifs qui les

large. Il ne s’agit pas de demande seulement que le travail ménager soit payé, mais aussi de réclamer que d’autres moyens de reproduction soient aussi moins sujets aux manipulations monétaires » (Frederici, citée dans Toupin, 2014 : 365).

accompagnent. Dans chacun des cinq autres éléments du dispositif hétérosexuel, il est possible de relever des gestes qui sont du travail et pour lequel il n'y a pas de retour comparable, que ce soit en temps, en argent, en biens matériels ou en énergie du même type. Tous les gestes posés quotidiennement n'ont pas besoin d'être rétribués, n'attendent pas systématiquement un retour ou ne sont pas toujours effectués avec un intérêt caché : ce qui pose problème est l'injustice en matière de temps, d'énergie et d'engagement qui sépare les femmes et les hommes. Or, si le caractère inégalitaire peut être pensé en termes d'injustices, cela ne signifie pas pour autant que ce travail n'est pas fait sur le registre du don, de l'amour, de la réalisation de soi ou dans le but d'aménager des zones de pouvoir. Ce qui caractérise ces nombreux gestes quotidiens des femmes, c'est le manque de réciprocité. Par exemple, il est possible d'évoquer le travail d'esthétisation du corps féminin et de soin à la présentation de soi dans des logiques de séduction patriarcale¹⁹¹ ou dans les plaisirs sexuels offerts qui conduisent à l'orgasme, lesquels sont peu retournés quantitativement. Il ne fait aucun doute que les femmes accomplissent un travail émotionnel d'une grande importance envers leur conjoint, et ces derniers s'en abreuvent sans compensation généralement équivalente. Cela tend à changer pour les hommes largement sensibilisés aux féminismes ou bien forcés à agir seul, notamment en cas de monoparentalité ou de garde partagée (sans autre conjointe) face à leur(s) enfant(s). À ce travail émotionnel, s'ajoute également la charge mentale, expression qui serait attribuable à Monique Haicault (1984), cette préoccupation constante des femmes concernant l'anticipation, l'organisation, la planification, la coordination de nombreux aspects de la vie du couple ou de la famille (Emma, 2017a, 2017b; Haicault, 1984; Morrigan, 2017). La « charge mentale » est de plus en plus reconnue comme accaparant les femmes et elle prend toutes sortes de dimensions, mais elle concerne l'anticipation, l'organisation, la planification des besoins, des plaisirs, des envies des autres. La charge mentale liée à une tâche se distingue de son exécution¹⁹² et l'opposé de la charge mentale serait la capacité à ne pas se sentir concerné.e ou responsable. La possibilité de ne pas se sentir préoccupé.e par les besoins, les envies et les tracasseries des autres est un privilège qui n'est pas nécessairement synonyme d'égoïsme, mais repose sur la certitude que d'autres assument ces responsabilités¹⁹³. La capacité d'être « absent.e (ou partiellement absent.e) mentalement » quant aux enjeux du maintien, de la reproduction et du soin de la vie (la sienne et celle des autres) est un

¹⁹¹ Certains hommes investissent plus de temps dans l'esthétisation de leur masculinité. Or, les soins liés à l'esthétique féminine sont plus nombreux et plus coûteux et les exigences entourant la belle apparence des femmes sont plus élevées.

¹⁹² La charge mentale des femmes réfère à une somme d'énergie, d'affect et de temps invisibilisée, généralement non compensée en termes comparables. Par exemple : imaginer un menu variant hebdomadairement, planifier les courses en établissant une liste, faire les courses, cuisiner n'équivaut pas à faire la vaisselle, même si cela est fort apprécié.

¹⁹³ Lorsqu'il est question de la charge mentale, il est plus souvent suggéré aux femmes de lâcher-prise, de relativiser leurs soucis ou il est sous-entendu qu'elles en font trop.

privilège, car cela libère du temps et de l'énergie pour se consacrer à d'autres projets (ce qui est le cas de beaucoup d'hommes et de certaines femmes). Un ensemble d'éléments doit être considéré comme du travail en plus des capacités reproductives des femmes : la préparation « physique » à la grossesse (être en santé, bien manger), la gestation (la production physique d'un être humain), l'accouchement (un effort physique et mental très exigeant) et l'allaitement (nourrir à partir de soi-même une autre personne). Prendre ces différentes formes de travail en lien avec la reproduction humaine comme gratuites suppose que le temps et l'énergie physiologique des femmes n'ont aucune valeur (Rippeyoung et Noonan, 2012). Ces diverses formes de travail que font les femmes dans le dispositif hétérosexuel demeurent largement invisibilisées, car elles sont associées à leur rôle ou à leur fonction sociale en fonction du genre. Même si elles n'obtiennent pas nécessairement rétribution, compensation ou que la prise en charge reste injuste, ces nombreux gestes donnent un sens général à la vie. Or, ces aspects méritent attention, car ils sont plus souvent pris pour naturels, invisibles ou normaux. Ils sont inscrits plus largement dans le spectre de gestes déjà reconnus comme étant du travail domestique, privé des femmes, fait pour autrui.

Cette division du travail est dans les faits politique, même si elle est pratique et qu'elle s'établit spontanément en fonction d'habitudes, de compétences ou d'intérêts. La distribution du travail domestique entre les partenaires adultes du couple hétérosexuel se concrétise réellement au moment de la cohabitation conjugale, où « on constate que la cohabitation hétérosexuelle signifie un surcroît de travail pour les femmes et, au contraire, un allègement du travail pour les hommes » (Delphy, 2015 : 22). Affirmer que cette répartition du travail est politique permet d'interroger l'assignation naturalisée des femmes à ce travail pour les autres, les conséquences encourues en matière d'injustices pour les femmes (accès réduit à des ressources rares : temps libre, aisance de déplacement, liberté de choix, capacité à s'extraire de la responsabilité quotidienne de la vie domestique), les bénéfices concrets pour les hommes (accès accentué à ces mêmes ressources rares) et enfin, les perceptions attribuées sur le plan de la valeur aux différentes formes de travail. Encore une fois, les responsabilités domestiques sont dans les faits des « choses nécessaires à faire »; le problème réside dans le constat qu'elles sont du travail dû et dont la prise en charge spontanée est le lot des femmes. Le travail domestique met en évidence les logiques de complémentarité sur lesquelles s'établissent les hiérarchies sociales et dont les conséquences sont normalisées et banalisées. Dit autrement, il n'est pas indifférent que ce soit elles qui fassent ce travail, il n'est pas sans conséquence pour elles que ceux-ci n'aient pas à assumer en priorité ces responsabilités et enfin, ces principes de complémentarité et de hiérarchie reconfigurent les places et les rôles genrés dans le dispositif hétérosexuel.

Les injustices entre les femmes et les hommes en raison de cette répartition du travail sont de plus en plus admises et reconnues. Les travaux féministes ont réussi à rendre public cet enjeu domestique privé. L'intérêt n'est pas de répertorier tout ce champ de recherches féministes, mais de faire état des principales observations. Les mobilisations féministes auront permis de tendre vers une égalisation de cette prise en charge entre les partenaires des couples hétérosexuels du travail domestique depuis les années 1970, bien que le partage demeure plus souvent inégal. À ce sujet Jean-Claude Kaufmann observe qu'il s'est opéré une distinction entre l'égalité réelle entre conjoints et le refus d'inégalité trop forte (1992 : 114). Il demeure donc une répartition injuste du travail, mais elle tend à s'amenuiser doucement et les études féministes des vingt-cinq dernières années illustrent les transformations dans le couple, dans le rapport (le standard) au travail domestique, l'externalisation des tâches et l'investissement dans l'éducation des enfants (Champagne, Pailhé et Solaz, 2015). Les recherches féministes visent à montrer les aspects suivants : il demeure une division inégale du travail; la manière dont il est divisé repose sur des principes de complémentarité et de hiérarchie; l'inégalité dans la prise en charge entraîne des conséquences dans l'accès à des ressources rares; le travail fait reste invisibilisé et reconduit les assignations sociales des femmes et des hommes. De plus, les recherches féministes visent à démontrer comment cette répartition du travail dans les couples hétérosexuels ne tient souvent pas compte des caractéristiques qui les différencient (la récurrence, les affects investis, la flexibilité dans le temps, le caractère nécessaire, la valeur accordée), à déboulonner les discours de légitimation de ces attributions qui reposent sur des logiques de complémentarité et de hiérarchisation de la valeur du travail reproductif (en comparaison au travail salarié) et à montrer comment ces injustices bénéficient directement aux hommes, aux enfants et aux adultes dépendants au détriment des femmes. Les modalités de distribution des tâches, le sens donné à celles-ci et les justifications développées pour les légitimer sont inscrits dans les rapports sociaux inégalitaires. Les conséquences encourues par cette répartition sont assumées majoritairement par les femmes. Or, cela ne signifie pas nécessairement qu'elles n'y trouvent pas du plaisir, de la gratification, de la reconnaissance ou les moyens d'organiser les tâches de manière à obtenir des formes de compensation, voire prendre du contrôle ou exercer du pouvoir sur les autres.

Deux approches ont été généralement privilégiées quant au travail domestique : une démarche comptable « qui fait quoi, pour combien de temps » ou une démarche sur le sens de la valeur accordée au travail accompli, sur la nécessité de le faire et sur le souci des autres. Les deux approches sont

complémentaires, car elles exposent les dynamiques d'une même réalité, montrent que les principes qui président à la répartition du travail domestique sont profondément ancrés (ce qui diverge c'est plus souvent les solutions préconisées). Concernant la question « qui fait quoi et pour combien de temps », il semble que le moment de la cohabitation conjugale soit crucial dans le dispositif hétérosexuel : le travail domestique effectué par les hommes diminue, alors que celui des femmes en comparaison de ce qu'il était pendant le célibat (Delphy, 2015 : 26). Ce temps consacré par les femmes à ce travail domestique grimpe avec la venue des enfants et demeure plus important durant la petite enfance. Les recherches féministes qui visent à rendre visibles les inégalités par des démarches quantitatives et qualitatives sont nombreuses (Champagne, Pailhé et Solaz, 2015; Couturier et Posca, 2014; Hamelin, 2017; Méda, 2001; Tremblay, 2005; Tremblay et Genin, 2008) et elles arrivent généralement à des constats similaires : il y a de légers changements dans la répartition de ces responsabilités. Les femmes font principalement les tâches rapidement consommées : le ménage, le lavage, les courses, les repas et avec la venue des enfants, elles ajoutent les charges liées à leurs soins quotidiens. L'arrivée des enfants est un moment décisif dans la consolidation de la répartition inégalitaire genrée des tâches. Au Québec, les statistiques les plus récentes (ESG, 2015) montrent que pour la population active de plus de 15 ans les hommes consacrent 4 h 06 par jour aux activités professionnelles et 2 h 27 par jour aux tâches domestiques, tandis que les femmes consacrent 3 h 05 par jour aux activités professionnelles pour 3 h 29 aux activités domestiques (Crespo, 2018 : 2) et cette répartition du temps de travail consacré aux activités professionnelles et domestiques se modifie selon les tranches d'âges (la pointe est 35-44 ans) et la naissance d'enfants (surtout durant la petite enfance, avant 5 ans) (Crespo, 2018 : 7). Depuis les cinquante dernières années, les hommes augmentent légèrement le temps qu'ils investissent par jour à accomplir des tâches domestiques, mais la répartition demeure inégalitaire, et ce, à mesure que la famille s'accroît avec de nouveaux enfants. Pendant ce temps, les femmes augmentent le temps qu'elles consacrent aux activités professionnelles, tout en maintenant leurs responsabilités domestiques et familiales (Crespo, 2018; Champagne, Pailhé et Solaz, 2015; Méda, 2001). Par ailleurs, pour la tranche d'âge 15-24 ans, les femmes et les hommes consacrent du temps équivalent aux activités professionnelles 5 h 18 pour les hommes (pour 1 h 06 d'activités domestiques), contre 5 h 17 pour les femmes (pour 1 h 24 d'activités domestiques) (Crespo, 2018 : 4). Mais pour la tranche d'âge 25-64 ans, le temps investi diffère dans les deux types d'activités et les disparités s'accroissent : les hommes consacrent 4 h 50 aux activités professionnelles pour 2 h 38 aux tâches domestiques, tandis que les femmes investissent 3 h 35 aux activités professionnelles pour 3 h 46 aux tâches domestiques (Crespo, 2018 : 3). On observe des écarts dans les taux de participation et dans les durées moyennes pour ces deux types d'activités pour la même tranche d'âge. Les hommes exercent plus souvent des activités professionnelles et ils y accordent plus

de temps 8 h 06 contre 7 h 12 pour les femmes. Tandis que les femmes participent davantage aux tâches domestiques et plus longtemps que les hommes, 4 h 20 pour 3 h 10 (Crespo, 2018 : 3). Pour la tranche d'âge de 64 ans et plus, le temps consacré aux tâches domestiques est plus long, mais un peu moins inégalitaire : 4 h 13 pour les femmes contre 3 h 16 pour les hommes (Crespo, 2018 : 3). Le bilan indique une légère progression dans l'implication des hommes, mais les écarts demeurent surtout en matière de travail domestique et de soins prodigués aux enfants durant la petite enfance (0-5 ans). Durant cette période, les femmes consacrent 5 h 20 à ce type de travail pour 3 h 56 pour les hommes (Crespo, 2018 : 7).

Il faut noter que les études tentent d'observer « l'implication ou la participation » des hommes à ces tâches, ce qui sous-entend que ces tâches ne sont pas les leurs de prime abord. De plus, la participation des hommes reste généralement spécialisée. Francine Descarries nomme les « quatre P » : poubelles, pelouse, peinture et pelletage (2009). Ces tâches « P » en comparaison des autres responsabilités domestiques (la cuisine, la vaisselle, le ménage, la lessive) sont jugées moins ingrates par les personnes qui les pratiquent (5 %) comparativement aux deuxièmes (40 %) (Méda, 2001 : 113). Bien qu'il faille prévoir le moment pour exécuter ces tâches, elles ne sont pas aussi accaparantes mentalement que ne peuvent l'être les tâches domestiques ou de soin aux autres. Les statistiques démontrent également que si les hommes, qui sont pères, s'investissent davantage auprès de leur(s) enfant(s), les charges demeurent néanmoins spécialisées : jouer avec les enfants, les divertir et agir par autorité (Champagne, Pailhé et Solaz, 2015; Méda, 2001; Quéniart, 2002). Les travaux de Dominique Méda (2001 : 110-113) montrent ce que sont les responsabilités parentales qui ont été davantage partagées entre les parents au cours des cinquante dernières années (en comparaison des tâches domestiques) et ce que sont les standards d'implication dans l'éducation aux enfants qui peuvent expliquer une plus grande implication des pères (Champagne, Pailhé et Solaz, 2015). Enfin, cette approche montre que les femmes assument encore en priorité ces tâches (malgré les efforts non négligeables des hommes pères nouveaux) en lien avec la cohabitation conjugale et avec le soin aux enfants. Contrairement aux femmes, les hommes démontrent plus de résistance à consacrer plus de temps « à des activités dont la visibilité sociale et le contenu en reconnaissance sont faibles » (Méda, 2002 : 113). Ces tâches assumées/assignées sont le fait des principes de division et de hiérarchie.

L'autre approche qui s'inscrit dans une perspective du « care » tend vers une réflexion d'ordre plutôt philosophique et insiste sur le sens, la signification et la valeur de ce travail attribué aux femmes

(Gilligan, 1986; Hamrouni, 2015; Fisher et Tronto, 1990; Tronto, 2009). Il y a certes des tâches à faire en regard à la vie humaine, ce que Naïma Hamrouni (2015) pense en termes de « vulnérabilité humaine ordinaire » et de « services rendus » qui sont nécessaires. Ce travail est à faire, il permet « la reproduction, le maintien et le développement de la vie, et l'entretien et l'embellissement du cadre de vie » (Hamrouni, 2015 : 86). La vulnérabilité humaine ordinaire « [...] n'est pas que faiblesse, horreur, ou condition à dépasser. Ce trait est aussi ce qui fait de nous des êtres relationnels et interdépendants », soutient-elle (Hamrouni, 2015 : 84). Les indépendant.es et les dépendant.es ont besoin du fait qu'ils.elles vivent et que d'autres se soucient, prennent en charge, prennent soin et offrent/reçoivent les soins (Tronto, 2009). En cela, il y aura toujours des tâches à faire pour soi et pour les autres afin d'assumer ce lot normal de la condition humaine, car personne n'est réellement indépendant, autonome, autosuffisant par rapport aux autres. Les charges liées au vivant et au caractère incarné de la vie resteront, mais les injustices qui entourent la prise en charge de ces responsabilités peuvent être amenuisées et mieux réparties. Ce n'est pas la reconnaissance de cette vulnérabilité ordinaire (Hamrouni, 2015 : 86) qui est problématique à proprement parler, mais plutôt l'attribution politique genrée de sa prise en charge et la dévaluation de ce travail qui perdure. Il y a quelque chose de fondamentalement politique dans le sens et la valeur attribuée à ce travail pour qu'il soit toujours relégué aux femmes et pour qu'un groupe social – les hommes indépendants – continue à s'appuyer sur ce travail sans en assumer une part égale. Ce sont les femmes qui sont tenues responsables lorsque le domicile familial manque de propreté, quand les enfants sont négligés pour diverses raisons, quand les repas servis manquent de raffinement et de valeur nutritive ou quand leur union se déchire. Il n'est même pas nécessaire que les critiques leur soient directement formulées pour qu'elles sachent individuellement qu'elles manquent à leur « devoir ».

Les deux perspectives présentées succinctement me semblent fort complémentaires. La prise en charge de ce travail est un élément crucial du dispositif hétérosexuel, car il donne lieu généralement à des ententes aux conséquences injustes. Dans sa théorie générale sur l'extorsion du travail des femmes, Christine Delphy constate qu'il y a des limites aux actions collectives et militantes, car il s'agit « d'arrangements à l'amiable entre deux personnes adultes et libres » (2015 : 19). Jean-Claude Kaufmann (1992; 2010) et François de Singly (2004; 2007) observent comment la répartition du travail domestique et les processus de légitimation déployés (par les hommes et par les femmes) demeurent injustes et marqués par la socialisation genrée. Ces arrangements – formels ou informels – sur la répartition de la prise en charge du travail domestique aboutissent à des injustices largement documentées, ce qui ne semble pas modifier fondamentalement les manières de le répartir.

Néanmoins, cette question fait l'objet de conflits au sein des couples et il s'agit d'un enjeu de pouvoir : sur la manière de faire les tâches, sur la conception de ce qui devrait être fait, sur les attentes mutuelles face au travail à accomplir. Il y a tout un travail à faire pour déconstruire les mécanismes qui assurent l'établissement de ces ententes injustes.

Il faut interroger les savoir-faire et les savoir-être des femmes comme résultat de leur socialisation genrée. Cette introspection a fait apparaître les processus de division et de hiérarchie qui sont sous-tendus à l'organisation du travail qui est légitimée par des arguments d'intérêts et de compétences, autant du point de vue des femmes que des hommes. La problématisation de la répartition injuste de ce travail domestique est politique et nécessite de rendre visible pour soi-même et pour les autres que ce travail est injustement réparti, d'interroger ses propres réflexes à l'effectuer et d'identifier les raisons pour lesquelles se reproduit cette répartition spontanée. Par son enquête auprès de couples qui se veulent égalitaires, Jo VanEvery (1995) illustre que les stratégies de répartition non-sexistes du travail domestique sont généralement proposées et respectées par les femmes, ce sont plutôt les conjoints qui y mettent un terme. L'interrogation de cette prise en charge du travail domestique permet de mettre au jour les intérêts toujours injustes de cette répartition, ce qui démontre comment ils peuvent constituer des zones de pouvoir et de contrôle. Il est possible de penser ce contrôle de différentes manières à partir de celle ou celui qui l'exerce. Effectuer l'ensemble du travail domestique est une manière de contrôler la vie personnelle et de s'assurer qu'elle corresponde à certains critères particuliers, même s'il s'agit d'une division du travail qui demeure injuste. On entend le cliché voulant que les femmes critiquent ou ne soient pas satisfaites de la manière dont le travail domestique est effectué par les hommes, ce qui peut concourir à légitimer leur inclination à s'en délester, et permettre aux femmes de se percevoir comme les seules responsables.

Quand les femmes n'arrivent pas à établir des ententes moins injustes ou qu'elles ne sont pas en mesure de pourvoir à toutes leurs charges, elles optent généralement pour externaliser une partie de leur travail effectué dans le privé, souvent à d'autres femmes qu'elles vont rétribuer et diriger dans leur exécution. Ce faisant, les hommes ne prennent pas davantage en charge ces responsabilités et en les externalisant, certaines femmes se libèrent du temps et assurent une diminution des conflits entourant cette question. Ce phénomène étudié (Galerand, 2015¹⁹⁴) n'est pas exactement nouveau, car

¹⁹⁴ Il faut évoquer le *Living Care program*. Voir : Elsa Galerand, Martin Gallié et Jeanne Ollivier-Gobeil (2015).

les familles les plus aisées ont souvent employé des subalternes pour effectuer le travail domestique. Ce qu'il y a de particulier dans cette externalisation plus contemporaine de certaines charges liées au maintien et à la reproduction de la vie est que ces femmes (blanches généralement) sont actives sur le marché du travail et se voient dans l'obligation d'employer d'autres femmes (blanches moins favorisées ou non-blanches) pour effectuer ce travail : ce qu'il est commun d'appeler une « femme de ménage ». Ce rapport de classe et souvent colonial entre les femmes mérite d'être interrogé pour lui-même (Falquet, 2014), mais ce qui pose le plus problème en regard au dispositif hétérosexuel est que les rôles et les contraintes associées aux femmes et aux hommes demeurent quasiment les mêmes. En fait, plus précisément, certaines femmes gagnent en possibilités en reléguant leur travail assigné à d'autres femmes, sans que les hommes ne soient davantage concernés par ces responsabilités.

Enfin, l'assignation des femmes au travail domestique suppose qu'elles se retrouvent plus que les hommes responsables de l'anticipation, de l'organisation, de l'exécution des responsabilités liées au maintien de la vie humaine. Ce travail qu'elles accomplissent concerne les adultes indépendants, les adultes dépendants et leur(s) enfant(s) (et éventuellement, les petits-enfants). Ce travail assigné s'inscrit dans le prolongement de leur capacité reproductive et de leurs compétences maternelles. En plus de nettoyer, de prendre soin, de laver et d'éduquer, les femmes sont responsables de maintenir les liens sociaux, de les soigner, de les solidifier et de les faire fructifier. Ce travail entourant la vulnérabilité ordinaire de la vie est d'une importance capitale, car il est le lot normal de l'interdépendance des personnes humaines. Ce travail concret et l'accaparement mental qu'il engendre continuent d'être dévalués et tenus pour acquis. Les légitimations naturalisées de cette division patriarcale des sphères (privée et publique) et des types de travail (salarié ou gratuit) des sociétés occidentales modernes et contemporaines se sont vues mises radicalement au défi par l'entrée massive des femmes sur le marché du travail; pourtant, même si elles exercent « elles aussi un travail salarié », elles demeurent toujours responsables de ce travail et elles y sont toujours reléguées en priorité, ce qui assure une stabilité importante au dispositif hétérosexuel.

5.5.2 Engagements professionnels

L'opposé du travail gratuit est le travail salarié. Celui-ci s'exerce généralement dans la sphère publique, à l'extérieur de la maison¹⁹⁵, et il a été associé « traditionnellement » aux hommes dans les sociétés occidentales modernes et contemporaines dans la logique de la complémentarité : l'homme pourvoyeur et la femme au foyer. Cette logique dominante s'est modifiée par l'entrée massive des femmes sur le marché du travail au cours des cinq dernières décennies. Il va sans dire que la présence des femmes sur le marché est variable en fonction de leur appartenance à certains sous-groupes sociaux. Par exemple, au Québec, les femmes faiblement scolarisées, cheffes de famille, vieillissantes, issues de l'immigration ou qui appartiennent à des « minorités visibles », autochtones ou vivant avec un handicap sont moins nombreuses à occuper un emploi salarié (MESS, 2009 : 8; Rose, 2016 : 35-46), alors que le taux d'emploi des femmes au Québec en 2016, toutes catégories confondues, est de 57,0 % (comparé à 63 % pour les hommes) (Statistique Canada, 2016a). Néanmoins, les principes de division et de hiérarchie qui caractérisent le rapport au travail dans le privé sont demeurés et se sont prolongés dans l'espace salarial.

Les femmes n'ont pas commencé à « travailler » au tournant des années 1970 (Baillargeon, 2012; CLIO, 1992; Toupin et Dumont, 2003). Elles étaient déjà présentes dans les usines et les manufactures au XIX^e siècle, notamment dans les usines de textiles, même si le pourcentage de femmes mariées demeurait faible. Ensuite, elles ont été largement sollicitées à titre d'ouvrières pour remplacer les hommes partis pendant les deux Guerres mondiales. Le conflit terminé, en 1945, les femmes ont été « renvoyées » au foyer, réactualisant ainsi le mythe de la reine du foyer. À l'amorce de la Révolution tranquille, avec le rapport Parent, la démocratisation de l'accès à la formation postsecondaire, la diminution des taux de natalité, ainsi que la « déssexualisation¹⁹⁶ » des cursus, les femmes ont intégré davantage le marché du travail. Au tournant des années 1970, elles étaient trois fois plus nombreuses à être sur le marché du travail, même mariées, que lors de la décennie précédente. La prise en charge par l'État de services publics comme l'enseignement, les soins de santé, les services sociaux et l'administration publique constituent les créneaux professionnels que les femmes vont investir, dans le prolongement de leurs tâches assignées dans le privé. La présence des femmes mariées ou non et

¹⁹⁵ Les femmes ont fait (et font) contre rétribution du travail du travail à la maison, ce qui est appelé le « sweating-system ». Les femmes ont occupé un rôle important dans le « sweating-system » pour l'industrie du textile (Baillargeon, 2012; Boris, 1994; Clio, 1992; Steedman, 1997).

¹⁹⁶ Il semble demeurer des traces de sexisme dans les manuels scolaires, comme en atteste l'étude d'Hélène Charron, Annie Grégoire-Gauthier et Joëlle Steben-Chabot (2016).

avec des enfants en bas âge a incité la mise en branle de nombreux changements, la revendication de droits nouveaux ainsi que de services particuliers : la modification du statut juridique des femmes; l'ouverture de services de garde; l'obtention de congés de maternité; la mise en place de politiques d'articulation famille-travail et la loi pour l'équité salariale entre les femmes et les hommes.

La présence des femmes (en union et avec des enfants en bas âge) sur le marché de l'emploi n'est pas une tendance qui risque de s'inverser. Elles obtiennent de prestigieux diplômes et se projettent dans un avenir professionnel, même si elles continuent de faire des choix professionnels traditionnellement genrés (Rose, 2016). Elles s'épanouissent généralement sur le marché du travail et cela constitue une partie de plus en plus significative de ce qui les définit subjectivement. De plus, il est maintenant « nécessaire » d'avoir deux revenus dans les sociétés contemporaines capitalistes pour que les couples et les familles puissent soutenir financièrement leur mode de vie. Plusieurs femmes ont gagné en autonomie économique, repoussant ainsi certains liens de dépendance économique avec les hommes, et elles aspirent à une réussite professionnelle. Cet investissement dans les diplômes ne bénéficie pas aux femmes et aux hommes, de la même manière, notamment par le « ralentissement » de carrière qu'elles connaissent généralement avec le congé de maternité et par les choix qu'elles font par la suite pour articuler au mieux ces deux rôles (femmes mères et femmes professionnelles) (Rose, 2016 : 7-8). Il demeure un écart salarial général entre les femmes et les hommes : elles gagnent environ 88,6 % du salaire des hommes (ISQ, 2017). Ruth Rose explique avec les éléments suivants les écarts de salaires persistants : pour un même emploi les femmes sont moins bien payées, les emplois traditionnellement féminins sont sous-évalués et sous-rémunérés et les femmes ont encore de la difficulté à intégrer les corps d'emploi à prédominance masculine, mieux rémunérés (2016 : 9). Les statistiques récentes montrent qu'au Québec, 70 % des femmes occupent un emploi à prédominance féminine alors que près de 65 % des hommes sont dans des emplois à prédominance masculine (Mongeau, 2017 : 3). À ce portrait, il faut apporter quelques nuances qui témoignent du fait que le marché du travail a dû s'adapter, non sans résistance, à la présence des femmes (il n'est plus possible de les « renvoyer » au foyer) et qu'il s'est modifié de manière à amenuiser les injustices et les discriminations à l'encontre des femmes. Mais ce qui demeure en filigrane est que ce qui est attendu des femmes dans l'espace salarial s'inscrit dans la continuité du dispositif hétérosexuel d'au moins deux manières : d'une part, qu'elles agissent conformément à leur socialisation féminine et d'autre part, qu'elles restent en priorité assignées à la sphère familiale. Une majorité de femmes ont intériorisé « le devoir maternel » et « l'exigence d'une présence continue » auprès de l'enfant. Il semble que le rapport au travail des femmes hétérosexuel est traversé pour une majorité d'entre elles

par leur positionnement social à titre d'hétérosexuelles et l'expérimentation du marché de l'emploi se produit de manière à stabiliser le dispositif hétérosexuel. En fait, les taux de diplomation des femmes ne cessent de croître et elles s'insèrent dans des conditions quasi comparables à leurs collègues masculins sur le marché du travail à la sortie de leurs études, mais l'arrivée des enfants vient troubler cette apparence d'égalité (Méda, 2001 : 27). Cela peut s'expliquer par le fait qu'elles prennent en priorité le congé de maternité/parentalité et parce qu'en demeurant le parent principal, elles se voient en charge d'une part significative des responsabilités familiales (Méda, 2001 : 28). Cette apparente égalité ne peut être maintenue que par la gymnastique que font les femmes pour articuler famille et travail.

Les femmes demeurent surreprésentées dans les secteurs qui s'inscrivent dans le prolongement de ce qui serait leurs compétences innées : le maternage, le soin, le souci, l'écoute, l'organisation, la planification. Elles prédominent dans certaines professions : elles représentent plus de 70 % dans le secteur de la santé, dans le personnel en finance, en secrétariat, en administration, dans le personnel de bureau, dans le soutien familial, en enseignement et en petite enfance (MESS, 2009 : 9). L'enquête de Kim Turcot DiFruscia (2013) montre que les femmes sont fortement représentées dans les ressources humaines et elles sont souvent prises pour les mamans de l'entreprise (DiFruscia, 2013 : 49); leur travail est appréhendé selon la logique de soigner et de contrôler (DiFruscia, 2013 : 51). Elles se retrouvent dans des emplois qui sont souvent sous-valorisés et moins bien rémunérés, en dépit de leur importance sociale. Elles demeurent encore peu nombreuses à mener des études et à s'insérer en emploi dans des domaines « non-traditionnels », généralement mieux rémunérés. Les femmes se retrouvent également en proportion accrue dans les emplois à temps partiels et dans les secteurs plus précaires. Elles occupent plus de la moitié des emplois à temps partiel (MESS, 2009; INSQ, 2011) et le quart le fait dans le but de pouvoir s'acquitter de ses responsabilités familiales (cette raison serait invoquée par 5 % des hommes) (MESS, 2009; Hamelin, 2017; Rose; 2016). Plusieurs se retrouvent dans des secteurs d'emploi où les conditions de travail sont sans cesse précarisées et elles continuent à avoir un revenu annuel inférieur de 15 % au Québec. Il est souvent attendu qu'elles soient esthétiquement jolies pour faire valoir l'entreprise ou le produit qu'elles représentent. Les femmes subissent également une part plus importante des situations de harcèlement notamment sexuel en milieu de travail. Elles sont tenues à une obligation de performance et de faire la preuve de leurs compétences pour être reconnues afin d'avoir accès à des promotions ou des augmentations salariales. À cela, il s'ajoute qu'il est attendu que les femmes partent une année en congé de maternité dans l'éventualité où elles étaient enceintes (cela n'est pas encore admis dans le

cas des hommes qui deviennent pères). Il sera question au prochain sous-point du fait que le prix à payer pour occuper les deux espaces suppose pour les femmes d'assumer les problèmes d'articulation entre le milieu familial et le marché du travail. Le parcours et l'engagement professionnel des femmes sont sous-tendus par les effets articulés du capitalisme et du racisme, mais le dispositif hétérosexuel s'y déploie de manière tout à fait singulière. Il s'est opéré des modifications dans le milieu du travail salarié pour y intégrer les femmes, mais ces transformations n'ont pas permis que cela s'expérimente de la même manière pour les femmes et pour les hommes. Enfin, l'élément du travail salarié en regard au dispositif illustre les aménagements qui ont été faits pour intégrer les femmes, sans pour autant endiguer les rappels nombreux selon lequel, elles demeurent assignées en priorité à la sphère familiale. De plus, la socialisation différenciée des femmes et des hommes continue à faire en sorte que ceux-ci accordent une plus grande importance à la réalisation et à la réussite par le travail salarié. En somme, le dispositif hétérosexuel se déploie et se reconfigure de manière à leur signifier qu'elles sont ou doivent être hétérosexuelles ET mères.

5.5.3 Dissonances entre les espaces

La division entre les types de travail, les lieux pour l'exercer et la rétribution/la valeur accordée s'organise autour des principes de genre complémentaire et hiérarchique. L'élément du travail gratuit et salarié des femmes s'expérimente à la fois sur un continuum et en tension. Dans leurs travaux, Elsa Galerand et Danièle Kergoat soutiennent que les femmes expérimentent généralement, contrairement aux hommes, une « indissociabilité des deux sphères d'activité (productive/productive) » (2008 : 68). Il y a un continuum entre le travail salarié et le travail domestique et entre les conditions de travail et de vie : celles-ci ne peuvent être pensées distinctement. Elles ne vivent pas de manière séparée le travail domestique et le travail salarié, il s'agit de l'ensemble de la charge de travail qu'elles ont à accomplir. Les féministes appellent cette situation la « double tâche ». Virginia Woolf écrivait, à une autre époque, ce qui semble toujours d'actualité : « De toute leur existence, les femmes ne peuvent jamais jouir d'une demi-heure de liberté sans craindre d'offenser ou de blesser autrui (sinon quand tous dorment dans la maisonnée) » (2014 : 1104). Pour se maintenir actives dans l'espace salarial et assumer les responsabilités domestiques et familiales, elles doivent tout mettre en œuvre pour articuler les sphères, mais les pressions liées au marché du travail dans un contexte néolibéral ont contribué à entraîner une hiérarchisation. Il ne s'agit pas d'articuler deux sphères dont les rythmes et les exigences sont comparables, car l'espace salarial met une pression qui façonne, comprime et détermine l'autre. Les services de garde publics de qualité et

à tarifs réduits jouent un rôle majeur en faveur de la présence des femmes avec des enfants en bas âge sur le marché de l'emploi. L'implantation du réseau des Centres de la petite enfance en 1997 a permis d'accroître le taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans ayant des enfants de moins de six ans. D'ailleurs, une étude comparative datant de 2015 révèle que les Québécoises en couple avec des enfants d'âge préscolaire ont plus de chance, en comparaison avec les Canadiennes d'un même groupe, d'occuper un emploi salarié (Demers, 2015 : 3), ce qui n'est pas sans souligner l'impact des services de garde sur le taux d'activité des Québécoises.

Les femmes qui cohabitent en couple hétérosexuel effectuent une part plus importante du travail pour autrui, mais la venue des enfants consolide et accentue la répartition inégale de ce travail dans une majorité de couples. Les femmes avant même d'être enceintes anticipent leur congé de maternité et les aménagements à faire leur permettant d'articuler la sphère professionnelle et familiale. Cela a des conséquences concrètes immédiates, mais aussi à long terme sur leur carrière et sur leur retraite¹⁹⁷. Comme ce sont elles qui dérogent à leur travail assigné, ce sont donc elles qui assument en priorité les accommodements à faire. Elles sont très nombreuses à devoir articuler ces deux sphères. Les statistiques canadiennes de l'Enquête sur la population active montrent que les femmes qui ont un enfant de moins de six ans occupent un emploi à 69,5 %, ce chiffre grimpe à 78,1 % pour les enfants âgés de 6 à 11 ans; et à 81,4 % pour des enfants âgés de 12 à 17 ans (Moysier, 2017). Il ne faut pas négliger de relever que ce qui a peut-être le moins changé au cours des cinquante dernières années reste l'importance de la réussite professionnelle dans l'identité de genre masculine, le rapport principalement unidimensionnel que les hommes ont aux tâches à faire, la nécessité qu'ils ont de se divertir et la rigidité des milieux professionnels dans lesquels ils se retrouvent. Cela témoigne en partie de la difficulté des féminismes à toucher les hommes en faveur d'une déconstruction de leur identité de genre. Ce faisant, les femmes assument encore en priorité les contrecoups qui permettent l'articulation entre ces espaces, ce qui se solde par une bataille quotidienne avec le temps, le stress, la fatigue, le sacrifice, la culpabilité et la frustration. Pour traiter de cette réalité, les féministes emploient l'expression de conciliation ou d'articulation famille-travail (Tremblay, 2005; Descarries et Corbeil; 2002; Méda, 2001). Ces difficultés pour articuler les sphères familiales et du travail sont reconnues dans les sociétés occidentales contemporaines et certaines politiques publiques ont été mises en place pour amenuiser les contradictions. Ces politiques publiques visent « les familles »,

¹⁹⁷ Une part des féministes (surtout libérales) insistent sur l'autonomie économique et l'engagement professionnel des femmes comme avenue de leur « émancipation ». Il ne fait pas de doute qu'il importe d'interroger la place grandissante que prend le travail dans la vie des gens. La réduction du temps de travail, pour tout le monde, est une avenue nécessaire. Or, il demeure que les non-choix faits par les femmes concourent à reproduire des injustices sociales genrées importantes.

mais concernent principalement les femmes, car ce sont elles qui font le plus de contorsions, notamment au plan professionnel, pour que cela tienne. Par exemple : elles optent pour un emploi à temps partiel, pour raccourcir ou comprimer le temps de travail, le travail autonome, le télétravail et le cumul des tâches. La charge des enfants pèse principalement dans la disponibilité au travail salarié pour les femmes, elles ont d'ailleurs de plus hauts taux d'absentéisme pour des raisons familiales que les hommes pères¹⁹⁸. Ces manœuvres diverses pour demeurer actives dans les deux sphères se font au coût d'une gestion très efficace de la vie familiale et cela est facilité pour celles qui ont accès à un réseau de soutien (Méda, 2001 : 29). Elles utilisent leurs heures de temps libre pour arriver à tout concilier. Les manœuvres pour arriver à demeurer présentes dans la sphère familiale et professionnelle affectent directement l'accès à des ressources rares : la capacité de choix, le temps libre, le repos, le divertissement. Cela affecte l'accès à des « temps sociaux » (par exemple : temps personnel, temps de loisir, temps citoyen) ce qui dépasse le strict dilemme entre les temps professionnel et familial (Tremblay : 2005). Les femmes et les hommes devraient se retrouver face à des conditions similaires en ce qui concerne le fait d'être en couple, d'avoir des enfants et d'occuper un emploi salarié : pourtant des injustices flagrantes perdurent. Pour répondre à la question d'Anne-Marie Slaughter « Why Women Still Can't Have It All? » (2002) : parce que ceux qui devraient assumer la moitié de ces responsabilités continuent à s'en déresponsabiliser en partie. D'ailleurs, la répartition de la garde des enfants est souvent attribuée après un divorce à l'aune des engagements professionnels des parents¹⁹⁹.

Le dispositif hétérosexuel se déploie et se reconfigure en synergie avec les autres systèmes de domination et cela contribue à faire porter aux femmes le poids de déroger à ce qui est encore attendu d'elles : assumer les responsabilités domestiques et familiales. En fait, il n'est plus possible de soutenir que les femmes n'ont que leur place au foyer, mais de manière implicite, c'est à elles que revient d'assumer la dissonance entre les rythmes et les exigences des sphères salariale et familiale. Ces dissonances qu'elles essayent au mieux d'articuler s'ajoutent à toutes les autres responsabilités qui leur incombent. D'un point de vue professionnel, cette situation a différentes conséquences : après l'accouchement (l'arrivée de l'enfant), elles prendront généralement une année de congé (il est encore difficile dans plusieurs milieux pour les hommes de prendre le congé de paternité et *a fortiori* le congé

¹⁹⁸ Les statistiques montrent que les femmes s'absenteraient deux fois plus que les hommes pour des raisons familiales (Statistique Canada, 2016a).

¹⁹⁹ Les travaux empiriques d'Émilie Biland et de Gabrielle Schütz, au sein du Collectif Onze (2013), illustrent comment sont reconduites les inégalités entre les femmes et les hommes au moment de convenir de la garde des enfants en considérant, notamment, leur rapport au travail rémunéré.

parental); étant arrêtées pendant des mois (s'il y a plus qu'une grossesse), elles mettent plus souvent en veilleuse leur carrière pour suivre leur conjoint s'il a d'autres opportunités durant la durée de leur congé de maternité; comme les femmes demeurent le parent principal, elles ont un taux plus élevé d'absentéisme pour raisons familiales; afin d'assumer les responsabilités familiales, elles font des choix professionnels qui leur donnent moins de mobilité, plus de flexibilité, qui les accaparent moins (surtout dans les premières années de vie des enfants). Les conséquences de ces séries de choix sont documentées : effets sur le parcours professionnel, les avancées, les possibilités d'emploi; conséquences sur les avoirs financiers et matériels; conséquences sur la retraite. Cette démonstration quantitative des effets pour les femmes ne rend pas compte du plaisir, du bonheur et de l'amour que les femmes expérimentent auprès de leur(s) enfant(s), mais rend visibles les choix et leurs effets.

En somme, la question du travail – qu'il soit invisible et gratuit, qu'il soit rétribué dans la sphère salariale ou qu'il s'agisse de les articuler – a été problématisée par les féministes. Celles-ci ont permis de rendre visibles les injustices concernant la répartition du travail entre les femmes et les hommes. Cela a accordé une légitimité à la parole (et une force certaine) à celles qui dénoncent les dissonances entre les espaces familiaux et salariaux ainsi que les injustices découlant de la répartition du travail domestique. La question des injustices dans la division du travail domestique et les tensions dans le rapport au travail salarié est ce qu'elles arrivent à reconnaître avec le plus d'aisance comme problématiques à l'égard du dispositif hétérosexuel. Il y a un avantage certain pour la compréhension d'une situation commune et partagée de se doter d'outils publics et institutionnels, mais cette force du public et du collectif transite avec des effets mitigés jusque dans le privé. S'il y a négociation de la répartition des tâches, elles se produisent dans le face à face intime et non, par l'application de structures anonymes. Ces ententes injustes ont nécessairement des répercussions dans le rapport entretenu au travail salarié et sur les moyens mis en œuvre pour assurer l'articulation entre les deux sphères. Les injustices convenues dans l'intimité jouent un rôle majeur dans la reconduction du dispositif hétérosexuel. Les sociétés s'accommodent bien de cette assignation prioritaire des femmes aux responsabilités domestiques et de leur prolongement naturalisé dans l'espace salarié et se soucie peu des conséquences encourues pour elles. Reconnaître ces conséquences en matière d'accès à des ressources rares, aux avancements professionnels et à la relégation naturalisée injuste à ces tâches est essentiel, mais ce sont aussi aux enjeux intimes entourant l'établissement de ces ententes intimes qu'il faut porter attention. Il s'agit au plan microsociale d'une voie par laquelle se reconfigure le dispositif hétérosexuel.

5.6 Le continuum des violences

La violence est un moyen d'exercer une force intentionnelle à l'encontre d'une personne ou d'un groupe de personnes dont l'intensité et le but peuvent varier. Les violences réparties sur un continuum n'ont pas nécessairement besoin de s'exercer concrètement, l'intériorisation de sa menace est souvent suffisante. Selon la conception foucauldienne (1976), le pouvoir n'est pas seulement possédé de manière unilatérale : il est le propre des relations humaines. Il circule entre les personnes dans le jeu de relations inégalitaires. Dans le cas du dispositif hétérosexuel, le pouvoir est réparti de manière inégalitaire en fonction des principes de complémentarité et de hiérarchie. Dans ses manifestations violentes, le pouvoir peut contraindre, opprimer et assujettir. Le pouvoir marque également les conditions d'existence, d'action et de résistance sans toutefois s'y réduire. Il importe de spécifier que les violences masculines ne sont pas une « perte de contrôle », mais une « prise de contrôle » (Cantin, 1997) sur les autres²⁰⁰. Ces positions sociales organisées dans une logique de complémentarité et de hiérarchie sont caractéristiques du dispositif hétérosexuel. Les principes du dispositif hétérosexuel sont entre autres assurés par la perpétuation des actes de violences masculines à l'encontre des femmes²⁰¹. Rendre visibles et dénoncer les violences masculines à l'encontre des femmes est le produit d'un travail militant, politique et théorique des féministes depuis des décennies. Les violences envers les femmes sont acceptées dans presque toutes les sociétés. La *Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes* adoptée par l'Organisation des Nations Unies (1993) prévoit que : « [...] tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée. » (HCDH : en ligne.) De toutes les « avancées » en matière de droits pour les femmes, le droit à la protection et à la sécurité est loin d'être acquis. En raison de l'articulation des différents systèmes de domination (par exemple : racisme, colonialisme, classicisme, capacitisme), certaines femmes subissent davantage de violences que d'autres et dans ces circonstances, les mécanismes de

²⁰⁰ Les féministes insistent pour dire que la violence conjugale n'est pas une « perte de contrôle » des hommes, mais une « prise de contrôle ». Cette violence suppose un cycle qui impliquerait des phases de tension, d'agression, de justification et de réconciliation. Voir : [<http://maisons-femmes.qc.ca/>].

²⁰¹ Au point 5.7 « Réseau de liens entre les éléments et stabilité du dispositif », j'aborderai comment l'intériorisation de la menace potentielle des violences masculines agit pour toutes les femmes.

banalisation, de normalisation et d'occultation de la violence subie assurent l'impunité des gestes commis et de leurs auteurs²⁰².

Les violences masculines commises à l'encontre des femmes prennent différentes formes : viol; inceste; exploitation sexuelle; maltraitance physique, psychologique, sexuelle et économique; harcèlement personnel et sexuel; sexisme ordinaire. Il ne fait aucun doute qu'étant socialisées dans des sociétés de domination, les femmes savent elles aussi user de violence, de contrôle, de surveillance, d'humiliation et de pouvoir sur autrui²⁰³. De plus, elles ont développé des manières de résister, de contourner ou d'occulter les violences dont elles font l'objet pour leur sécurité (et celle de leurs enfants), survie et bonheur. Mais les rapports sociaux de genre dans les sociétés hétéropatriarcales sont tels que ce sont principalement les hommes qui usent de violence à l'encontre des femmes et des enfants²⁰⁴ (Romito, 2006). Ces violences sont documentées et occupent une place importante dans les recherches féministes²⁰⁵. Les féministes ont travaillé à faire reconnaître les violences comme des actes de contrôle et de domination qui doivent être criminalisés (réprimés par l'État), elles ont insisté pour que soient reconnus publics et politiques ces gestes souvent commis dans le privé, elles ont privilégié la mise sur pied des réseaux de services publics pour venir en aide aux femmes (et aux enfants) victimes, elles ont développé différentes formes de solidarités et enfin, elles ont souhaité éduquer les femmes à se défendre, notamment par les cours de Wen-do²⁰⁶. Les féministes ont contribué à ce que l'État prenne en charge des services particuliers à l'intention des femmes victimes de violence. Ces gestes de violence tiennent leurs sources dans la socialisation différenciée associée à la masculinité hégémonique, dans ses traits les plus toxiques. Ce ne sont pas tous les hommes qui posent des gestes de violence à l'encontre des femmes, mais ils bénéficient à un moment ou à un autre des privilèges associés aux postures de hiérarchie propres au dispositif hétérosexuel. Ce

²⁰² L'ESG 2009-2014 montre qu'il n'existe pas de profil de femmes victimes de violence conjugale, mais que certains taux de victimisation sont plus élevés dans les groupes suivants : jeunes femmes, femmes séparées, femmes autochtones, femmes ayant des limitations physiques et les femmes lesbiennes (Burczycka, 2016 : 14-18).

²⁰³ Les analyses issues de l'ESG 2009-2014 révèlent que les Canadiennes et les Canadiens ont rapporté dans des proportions similaires (autodéclaration, environ 4 %) avoir été victimes de violence conjugale de la part d'un.e conjoint.e actuel.le ou ancien.ne (Brennan, 2011; Burczycka, 2016). Cela faisait croire à la théorie de la symétrie des violences entre les femmes et les hommes. Dominique Damant et Françoise Guay (2005) montrent que cette théorie ne tient pas compte de la gravité des gestes de violences posés ni des gestes d'autodéfense commis par les femmes. De plus, il faut noter les faibles taux d'autodéclaration des femmes, si l'on compare avec les données compilées par les services de police.

²⁰⁴ Les mouvements de ressac d'hommes (antiféministes et masculinistes) aux luttes féministes insistent pour parler de la symétrie des violences, comme négation des hiérarchisations sociales entre les genres (Brossard, 2008 : 93-110).

²⁰⁵ Voir : Maryse Rinfret-Raynor, Élisabeth Lesieux, Marie-Marthe Cousineau, Sonia Gauthier et Élisabeth Harper (2014).

²⁰⁶ Denise Veilleux (1978) soutient que : « Le Wen-do n'est pas donc pas seulement une technique d'auto-défense, mais un déconditionnement nécessaire à notre autonomie » (*Les Têtes de pioche*, Vol. 3, No. 3, 1978, p. 1-4 citée dans Dumont et Toupin, 2003 : 557).

faisant, ces volontés de prise de pouvoir d'hommes à l'endroit des femmes ne sont pas le propre d'une nature²⁰⁷, mais le résultat d'une socialisation et de modèles transmis. Les féministes insistent pour dire que ces gestes ne peuvent pas être expliqués et légitimés par des arguments biologiques.

Il est nécessaire de consacrer un espace à la question des violences masculines à l'encontre des femmes. Dans les débats au sujet de l'hétérosexualité, il a été très souvent relevé que les femmes hétérosexuelles sont disproportionnellement exposées aux violences et que cela n'est pas un hasard. Cet extrait de Sue Wilkinson et de Celia Kitzinger mérite d'être évoqué, car elles rappellent bien que les féministes (lesbiennes ou hétérosexuelles) : « have pointed out that a great deal of violence against women takes place within or is associated with heterosexual institutions. Women who date men, voluntarily have sex with them and marry them, are disproportionately at risk of violence, rape and murder from those men » (1993: 13). Cette affirmation n'est pas fautive, car elle prend appui sur les hauts taux de violence dont les femmes font l'objet dans les sociétés patriarcales. Néanmoins, un malaise persiste avec cette manière de présenter les choses. Elles associent explicitement l'hétérosexualité, les pratiques sexuelles partagées et l'amour d'une femme envers un homme aux violences observées dans les sociétés patriarcales. Il ne fait pas de doute que les femmes subissent les violences masculines et la volonté ici n'est pas de le minimiser. Mais, il existe certainement une manière plus complexe d'évoquer de telles réalités de façon à rendre visible le continuum sur lequel se distribuent les violences masculines afin de faire apparaître la logique d'ensemble et de pousser plus loin la compréhension du dispositif hétérosexuel. Évoquer l'idée de continuum permet de faire apparaître tout le spectre des violences qui peuvent être subies par les femmes du fait de leur positionnement dans le dispositif hétérosexuel. Cette réflexion est sous-tendue par deux objectifs, l'un théorique et l'autre politique. D'une part, je souhaite rendre compte de l'importance du continuum des violences masculines à la fois dans les sociétés patriarcales en général, dans le dispositif hétérosexuel en particulier et dans l'expérimentation qu'en font les femmes hétérosexuelles. D'autre part, j'aspire à une démonstration suffisamment complexe de cette question des violences masculines pour éviter la dissociation qui s'opère trop souvent entre les situations dites de grande violence – celles qui sont présentées comme celles des autres – (viol, blessures physiques, contraintes au corps, à la pensée et au mouvement, meurtre) et la banalisation du « pouvoir violent quotidien » (continuum de petites violences, humiliations, injustices) qui assure la stabilité du dispositif

²⁰⁷ Toutes les références antiféministes et masculinistes à la nature de « chasseurs », de « protecteurs de sa famille » et du « besoin compétition et d'agressivité » des hommes sont problématiques. Elles insistent sur cette idée de nature pour légitimer l'agressivité, la rudesse, le besoin de défoulement des hommes.

hétérosexuel. D'un point de vue politique, l'intérêt est de montrer comment les violences masculines peuvent se déployer de manière particulière dans le dispositif hétérosexuel. Trois aspects seront successivement abordés : les violences patriarcales masculines à l'encontre des femmes; les violences masculines qui marquent et résultent explicitement du vivre ensemble des femmes et des hommes; le « banal pouvoir violent » hétérosexuel.

5.6.1 Les violences patriarcales à l'encontre des femmes

Il semble nécessaire d'aborder de manière macrosociale les violences masculines à l'encontre des femmes. Employer l'expression « macrosociale » pour référer à l'ensemble des violences exercées contre les femmes n'occulte pas le fait que chacune d'elles est touchée intimement. Cela vise à relever ce que l'on sait des violences masculines. L'idée n'est pas de les énumérer toutes, mais de signifier le caractère systématique et genré de celles-ci. L'articulation des différents systèmes de domination fait que certaines femmes subissent davantage de violences que d'autres. Il importe de rappeler que les filles et les femmes dans les sociétés patriarcales subissent plus de violences de tous types en raison de leur genre, et ce, à tous les âges de leur vie. Cela ne signifie pas que les hommes ne subissent pas de violences, de traitements injustes ou inhumains. Ces violences qu'ils expérimentent ne sont pas, à proprement parler, genrées, mais elles adviennent parce qu'ils se retrouvent situés à l'intersection d'autres systèmes de domination, par exemple : hétérosexisme, racisme, colonialisme, capitalisme, capacitisme. En m'inspirant du travail de Patrizia Romito (2006 : 33²⁰⁸), qui recense les violences contre les femmes, il est possible d'établir la liste suivante : avant la naissance (avortement sélectif et violences pendant la grossesse); petite enfance (féminicide); seconde enfance (mariage forcé, mutilation sexuelle, inceste, exploitation dans l'industrie du sexe); adolescence et âge adulte (viol individuel et collectif; violences conjugales; meurtre/assassinat; harcèlement de rue et au travail; exploitation sexuelle); troisième âge (homicide des veuves). À cette énumération, il ne faut pas écarter les plus « communes » : violences physiques, sexuelles, psychologiques, matérielles et économiques qui peuvent se produire à tous les âges de la vie des femmes. Les sociétés patriarcales banalisent et normalisent le sexisme ordinaire qui est véhiculé de manière à rendre possibles les diverses formes de discrimination, d'injustice et de déshumanisation sur la base du genre. Il faut noter l'omniprésence de représentations iconographiques, publicitaires et vidéographiques qui sont déshumanisantes et objectivantes pour les femmes, les réduisant souvent à une condition d'objet sexuel ou d'organe

²⁰⁸ Patrizia Romito note qu'elle s'inspire de la documentation de l'OMS, 1997.

reproducteur. À cela, il est juste de relever la prédominance de la culture du viol dans les sociétés qui banalisent les agressions à caractère sexuel, responsabilisent les victimes et invalident leur parole. Il importe également de relever les conditions d'insécurité et de danger qui caractérisent les déplacements des filles et des femmes dans l'espace public.

Ces réalités ont pour conséquence l'intériorisation par les femmes d'une menace potentielle²⁰⁹ qui – en fonction des données actuelles – est menée à exécution par les hommes à l'encontre des femmes. Ces violences sont exercées à l'encontre des femmes parce qu'elles sont des femmes. En dépit du mythe de « l'égalité-déjà-là » (Delphy, 2007) qui prévaut dans les sociétés patriarcales occidentales contemporaines, les femmes savent (ou se doutent) que des violences à l'encontre d'autres femmes sont exercées sur la base du fait qu'elles sont des femmes. Ces violences patriarcales ont cours dans toutes les sociétés indépendamment de leur âge, leur culture, leur orientation sexuelle, leur capacité physique, leur couleur de peau, leur localisation géographique, que les femmes soient cis ou transsexuelles. C'est pour cela qu'il semble nécessaire de parler des violences patriarcales à l'encontre des femmes au plan sociétal. En fait, les femmes savent (ou se doutent) d'expérience que ces violences masculines ont cours et qu'elles sont un moyen par lequel les hommes (individuellement et collectivement) assurent leur position de domination. Elles ont aussi intégré un ensemble de gestes ou de comportements qui visent à se prémunir individuellement des violences potentielles. Selon les travaux de Patrizia Romito (2006 : 79-153), les femmes ont également développé des tactiques d'occultation, de déni ou d'euphémisation de la violence. Selon leur socialisation et leur expérience de vie respective, les femmes envisageront les situations de dangers potentiels (sans qu'aucune violence ne se produise nécessairement), par exemple : être la seule femme avec plusieurs hommes inconnus dans un espace clos; être seule et suivie de près le soir dans la rue; prendre des raccourcis dans leurs déplacements qui impliquent des endroits sombres; ouvrir la porte à une personne inconnue. Les femmes ont d'ailleurs intégré davantage de gestes de sécurité et de protection à l'endroit d'hommes inconnus que d'hommes connus, pourtant une part importante des gestes de violence à l'encontre des femmes est commise par un homme connu, dont les liens sont entre autres attribuables à l'hétérosexualité²¹⁰. Enfin, le plus compliqué est qu'il semble s'opérer une sorte de

²⁰⁹ J'y reviendrai au point 5.7 « Réflexions : réseau de liens entre les éléments et stabilité du dispositif hétérosexuel ».

²¹⁰ Au sujet des agressions sexuelles (les hommes forment 98,6 % des agresseurs et les femmes 78,1 % des victimes), la majorité des victimes (mineures 85,6 % et adultes 68,3 %) connaissait l'auteur présumé (Sécurité publique, 2013). Dans le cas des homicides conjugaux, la très grande majorité est commise par un homme à l'endroit d'une femme, selon le programme de déclaration uniforme de la criminalité fondée sur l'affaire (DUC 2-MSP). Pour l'année 2014, au Québec, il

désarticulation (consciente et/ou inconsciente) de la logique d'ensemble de ces violences patriarcales. Il y a une distinction qui se produit entre le fait que les femmes savent que ces violences adviennent dans l'absolu et la possibilité de les vivre subjectivement en raison de leur appartenance à la catégorie « femmes » et à son positionnement dans le dispositif hétérosexuel. Il importe de relever que toutes les femmes ne vivent pas des situations de violence dans l'intimité qu'elles partagent avec des hommes. Néanmoins, il semble pertinent de se demander comment l'existence répandue de ces violences masculines à l'encontre des femmes marque l'expérience que font subjectivement les femmes du dispositif hétérosexuel. L'hypothèse que je fais est que les « petites violences banalisées » s'inscrivent dans la logique générale des violences patriarcales à l'encontre des femmes qui sont euphémisées ou occultées à dessein : il s'agit d'un moyen de stabilité interne du dispositif.

5.6.2 Les violences masculines et le vivre ensemble hétérosexuel

Il y a des violences masculines qui sont exercées et subies en raison des liens intimes établis dans le contexte du dispositif hétérosexuel, celles-ci marquent la position d'hétérosexuelles²¹¹. Ces violences appartiennent au système de domination patriarcal qui les rend possibles (il faut rappeler l'articulation des différents systèmes de domination qui contribue à exacerber l'intensité de ces violences) et elles peuvent se déployer de manières singulières et spécifiques en fonction des différents éléments du dispositif hétérosexuel. Jalna Hanmer définit les violences et leurs effets intériorisés dans la vie des femmes avec les mots suivants :

Dans la vie d'une femme, la peur de la violence masculine existe de façon subtile et diffuse. À un premier niveau, la peur se ressent comme un malaise : souci de se comporter comme il faut, de ne pas être ridicule, de ne pas attirer la moquerie. La peur s'accroît quand on a été soi-même victime de violence, ou lorsqu'on sait que des personnes connues ou inconnues de soi en ont été victimes; elle s'accroît aussi lorsqu'on s'écarte du comportement social accepté, ou quand on prévoit seulement de le faire. [...] Même si les femmes ont des notions différentes de la sécurité, chaque femme sait, de façon intuitive et émotionnelle, où se situe la frontière qui la mène à cette zone d'ombre, ce *no woman's land* qui conduit à un affrontement où elle a toutes les chances de perdre. Ces mêmes frontières existent dans la vie domestique (ses italiennes, 1977 : 71).

y a eu 11 victimes d'homicide conjugal (11 femmes); 29 victimes de tentative de meurtre en contexte conjugal (24 femmes et 5 hommes) (Sasseville, Laforest et Gagné, 2015).

²¹¹ Il ne fait pas de doute que les femmes lesbiennes et les personnes queers font l'objet de violences masculines notamment parce qu'elles dérogent aux attentes normatives de la « matrice sexe-genre-désir ». Néanmoins, les taux de violence qui ont cours entre ces différentes configurations du vivre ensemble ne sont pas comparables, ce qui me permet de soutenir qu'il y a des formes de violence qui se déploient singulièrement dans le dispositif hétérosexuel.

L'énumération (certainement incomplète) des violences commises à l'encontre des femmes dans les sociétés patriarcales témoigne de la non-effectivité des droits à la sécurité et à la protection pour les femmes. Ces violences ne sont pas le propre du vivre ensemble hétérosexuel, mais le dispositif offre des conditions propices pour qu'elles s'y déploient et pour qu'elles y soient banalisées, normalisées et occultées. Il existe des récits relatant des expériences de l'hétérosexualité qui tendent vers des rapports plus égalitaires ou la volonté de les élaborer (Chen, Dulani et Piepzna-Smarasinha, 2011). Affirmer qu'il y a des violences masculines expérimentées par les femmes parce qu'elles sont positionnées comme hétérosexuelles montre qu'il y a une logique d'ensemble aux violences patriarcales. Elles sont effectivement sujettes à l'ensemble des violences énumérées au point précédent, car elles marquent le fait que certaines personnes soient des femmes. Or, ces violences adviennent particulièrement dans le contexte du dispositif hétérosexuel, c'est-à-dire en raison des liens intimes qu'elles entretiennent avec les hommes hétérosexuels. Pour illustrer ce propos, voici quelques données qui témoignent de ces violences dans le contexte du dispositif hétérosexuel et du vivre ensemble qu'il apporte. Au Québec en 2015, 19 406 personnes ont été victimes d'un crime commis dans un contexte conjugal, 78 % d'entre elles sont des victimes féminines et les hommes en sont 8 fois sur 10 les auteurs (Sasseville, Laforest et Gagné, 2015; Sécurité publique du Québec, 2017). Parmi ces victimes de crimes contre la personne²¹², les femmes tuées l'ont été à 72,7 % par leur conjoint ou ex-conjoint et les femmes sont victimes de la quasi-totalité des autres crimes : enlèvement (100 %), séquestration (97 %) et agressions sexuelles (97,4 %) (Sasseville, Laforest et Gagné, 2015). De manière autodéclaratoire dans le contexte de l'ESG, 17 % des Canadien.nes déclaraient avoir été victimes de violences chroniques (11 incidents ou plus) (Burczycka, 2016). Dans le cas de violences conjugales, les victimes féminines sont plus susceptibles que les victimes masculines de craindre pour leur vie (33 % contre 5 %) (Burczycka, 2016). Les femmes sont également plus susceptibles que les hommes (34 % contre 16 %) de rapporter des violences graves (par exemple : avoir été agressées sexuellement, battues, étranglées, menacées avec une arme à feu ou un couteau). La séparation ou le divorce ne met pas nécessairement un terme aux gestes de violences conjugales (Hotton, 2001). À ce titre, les résultats de l'ESG 2009-2014 montrent que 32 % des personnes ont déclaré avoir vécu de la violence conjugale après la séparation (36 % pour les femmes et 25 % pour les hommes) (Lindsay, 2014 : 12). De plus, la rupture et les étapes subséquentes pour consolider la séparation (passage au domicile, négociation des termes de la séparation) sont des facteurs de risque associés aux homicides conjugaux commis envers les ex-conjointes (Brennan,

²¹² Les infractions suivantes sont considérées comme criminelles dans un contexte conjugal : homicide, tentative de meurtre, voies de fait, agression sexuelle, enlèvement, séquestration, harcèlement criminel, menaces, appels téléphoniques indécentes ou harassants, intimidation.

2011; Burczycka, 2016; Sasseville, Laforest et Gagné, 2015). Les hommes continuent à exercer de la violence sur les ex-conjointes en lien avec la garde des enfants issus de la relation (Romito, 2011). Il n'est pas rare que les femmes relatent des situations d'intimidation et de harcèlement de la part d'un ancien conjoint (Denault, 1999). Comme il a été précédemment évoqué, il existe des formes de violences exercées par les femmes contre les hommes dans le contexte des liens établis dans le dispositif hétérosexuel. Dans l'ESG 2009-2014, les hommes et les femmes autodéclarent, avoir vécu à des taux similaires de la violence conjugale. Les hommes sont néanmoins plus susceptibles de rapporter des formes moins sévères de violence (35 % contre 10 % pour les femmes), par exemple : avoir reçu un coup de pied, s'être fait mordre, s'être fait attaquer avec un ciseau, de l'eau bouillante ou un couteau ou s'être fait frapper avec un objet (Burczycka, 2016). Ils font également état de violences d'ordre psychologique : dénigrement, menaces, insultes, humiliation. Dans cette même enquête, les hommes autodéclarent également être 9 % à avoir vécu un stress post-traumatique à la suite de ces violences, comparativement à 22 % pour les femmes (Burczycka, 2016).

Il semble pertinent d'observer comment les liens entre les différents éléments du dispositif hétérosexuel créent les conditions pour que ces violences se produisent. Premièrement, la socialisation genrée marque différemment la subjectivité des femmes et hommes. Le modèle de la masculinité hégémonique est sous-tendu par des attitudes d'agressivité, de contrôle, de proactivité, d'indépendance et de force, tandis que le modèle de la féminité normative est marqué par la passivité, la réserve, la dépendance et l'attente. Ces socialisations différenciées façonnent les corps et leurs capacités de mouvement (Young, 2005 : 27-45), cela se révèle dans la manière distincte qu'ont les femmes et les hommes d'engager leurs corps dans des gestes de violence envers autrui²¹³. De plus, les traits distincts en fonction du genre marquent les scripts sexuels au sein desquels les femmes et les hommes partagent une intimité, et des dynamiques attribuables à la socialisation contribuent à rendre possibles les situations d'agression sexuelle ou de non-consentement. La socialisation genrée n'est plus aussi rigide qu'elle l'était, mais elle façonne des traits distincts pour les uns et pour les autres qui sont l'une des conditions de déploiement des violences dans le dispositif hétérosexuel. Deuxièmement, il importe de relever les effets non négligeables de la cohabitation conjugale dans le contexte du dispositif hétérosexuel. L'habitation conjugale peut autant être associée à un lieu de sécurité, de résistance, de dignité, d'amour qu'à un lieu de dangers et de violences (Young, 2005 :

²¹³ Par exemple, les hommes autodéclarent des gestes de violence comme : avoir été mordu, avoir reçu de coups de pied ou avoir été agressé avec des objets, tandis que les femmes autodéclarent avoir été séquestrées, battues, étranglées ou violées. Au-delà de la force physique, la socialisation genrée s'incarne dans l'apprentissage à engager le corps.

123-154). L'espace où loge le couple et éventuellement la famille est l'un des lieux physiques privés où se produisent le plus de violences. La maison est un lieu de renfermement sur le couple et la famille, de proximité physique dans un espace circonscrit et de privatisation du lien au sein duquel les violences subies sont expérimentées comme une affaire privée. Il y a d'ailleurs souvent une méprise entre ce que sont des situations de violence conjugale et une chicane de couple (Prud'homme, 2012). Il est possible de rompre le bail d'une cohabitation conjugale en cas de violences conjugales ou sexuelle, comme manière de quitter l'espace où se produit la violence en guise de protection²¹⁴. Troisièmement, les violences masculines à l'encontre des femmes dans le dispositif hétérosexuel affectent indéniablement la question de la reproduction humaine. Les violences altèrent directement les conditions générales de la grossesse (qu'elle soit désirée ou non par les deux conjoint.es), affectent la santé des femmes enceintes, leur expérience de l'accouchement ainsi que la santé du fœtus et du bébé naissant (Séguin, Pimont, Rinfret-Raynor et Cantin, 2000; Quesnel, 2013). De plus, les violences ayant lieu entre les parents marquent l'environnement familial dans lequel évoluent les enfants (Lapierre et Côté, 2011; Lapierre et Damant, 2012). Les mères sont souvent tenues pour responsables et culpabilisées des conditions, notamment celles de violences conjugales ou familiales, dans lesquelles se retrouvent les enfants (Romito, 2006 : 105-108). Quatrièmement, la question des violences masculines concerne aussi l'élément du travail domestique gratuit et salarié. Dans le contexte du milieu du travail salarié, les femmes font aussi l'objet de violence : elles subissent du harcèlement sexuel et des agressions physiques dans le milieu de travail. Les formes répertoriées sont multiples : contacts physiques, regards insistants, commentaires inappropriés et répétés, intrusions dans l'intimité, demandes de faveurs sexuelles. Différentes mesures publiques (Normes du travail) ont été prises pour offrir du soutien aux victimes et faire en sorte que les abus cessent dans les milieux de travail tout comme dans le contexte des études postsecondaires (Bergeron et al., 2016; Bureau de coopération interuniversitaire, 2017), mais les plaintes retenues demeurent largement inférieures à la réalité. Enfin, l'ancrage amoureux du dispositif joue un rôle important, car il permet que s'expérimente le plus beau et le plus intime des liens partagés. Pourtant les idéaux d'amour romantiques qui prévalent dans le dispositif hétérosexuel contribuent à des pratiques de l'amour qui sont de l'ordre de la jalousie, de la possession et de l'exclusivité. En fait, sous le couvert de l'amour, des gestes de violences conjugales divers allant jusqu'au meurtre tentent d'être légitimés, ce qui fait souvent parler de « crimes passionnels ». L'importance de ces sentiments permet d'établir des liens de confiance et de complicité auxquels une importance hiérarchique est accordée en comparaison aux

²¹⁴ « Mettre fin à un bail en raison de violence conjugale ou sexuelle », *Éducaloi.qc.ca*. En ligne.

autres liens affectifs ou amicaux. Or, cette expérimentation de l'ancrage amoureux permet d'excuser ou relativiser les injustices et les violences vécues dans le dispositif hétérosexuel.

En terminant, l'objectif dans cette partie était de montrer comment peuvent s'articuler les différents éléments du dispositif hétérosexuel de manière à établir des conditions propices au déploiement des violences masculines. Il y a donc dans la composition même du dispositif hétérosexuel des conditions favorables à ces violences masculines, mais cela ne signifie pas qu'elles seront nécessairement exercées ni que les hommes commettent ces gestes. Elles ne sont pas le propre du vivre ensemble des femmes et des hommes, mais les mécanismes qui prévalent dans le contexte du dispositif hétérosexuel les favorisent. C'est pour cela qu'il semble nécessaire de soutenir que ce n'est pas anodin pour les femmes d'être situées dans et par le dispositif hétérosexuel et qu'en raison des liens établis dans le contexte particulier de ce dernier, les possibilités d'expérimenter une forme ou une autre de violences pour les femmes sont grandes. Il importe de dépasser le malaise selon lequel les femmes hétérosexuelles sont plus exposées aux violences et aux jeux de pouvoir inégalitaires; c'est le dispositif dans lequel et par lequel elles sont situées qui pose problème, pas leur hétérosexualité.

5.6.3 Le « banal pouvoir violent » hétérosexuel

La banalisation du pouvoir violent hétérosexuel s'apparente à la logique du sexisme ordinaire²¹⁵. Comme le sexisme ordinaire, ce « pouvoir violent quotidien » est banalisé et invisibilisé. Il se manifeste dans la logique du continuum des violences masculines de la quotidienneté hétérosexuelle. Patrizia Romito croit qu'il faut repérer les techniques d'euphémisation dont les violences masculines bénéficient, il s'agit de techniques qui permettent de « masquer la gravité » du geste posé et d'« atténuer la responsabilité de celui qui en est l'auteur » (2006 : 82-83). Le « banal pouvoir violent hétérosexuel » semble profiter des logiques d'euphémisation et d'évitement. Par ailleurs, cela peut expliquer en partie le malaise ressenti par les femmes hétérosexuelles quant à l'idée que les femmes hétérosexuelles sont démesurément exposées aux violences masculines. Cela s'explique certainement d'au moins deux manières (ce qui n'exclut pas leur formulation à dessein culpabilisante). D'une part, les femmes hétérosexuelles disjoignent la logique d'ensemble établie entre les violences patriarcales

²¹⁵ « Le sexisme ordinaire peut prendre la forme de propos dégradants et/ou péjoratifs à l'encontre des femmes, de stéréotypes sexuels, de blagues douteuses, d'allusions ou de gestes à caractère sexuel, etc. [...] C'est un sexisme insidieux. Le sexisme ordinaire est également un phénomène souvent nié » (Surprenant, 2015 : 80).

de celles qu'elles peuvent expérimenter. D'autre part, elles ne se représentent pas une large part des violences banales quotidiennes vécues comme étant des formes de pouvoir distribuées sur le continuum des violences masculines, ce que j'ai appelé « la banalisation du pouvoir violent hétérosexuel ». Poser sur un même continuum différentes déclinaisons de gestes (et leurs effets) a pour objectif de rendre visible ce qui m'apparaît être l'une des voies de reconduction des hiérarchies entre les genres dans le dispositif hétérosexuel. En raison des mécanismes d'euphémisation, il s'opère une sorte d'occultation de la violence, un camouflage des responsabilités, une atténuation des effets de ces actes et une banalisation des conséquences.

Le banal pouvoir violent hétérosexuel rassemble un ensemble de gestes par lesquels la hiérarchisation entre les genres et le rapport de force des hommes sont maintenus. Ce banal pouvoir violent est pris pour le lot « normal » de la vie à deux. La vie à deux implique sa part d'insatisfactions, mais une partie de ce qui se produit dans le vivre ensemble hétérosexuel est attribuable aux dynamiques du dispositif qui assurent le deux, la complémentarité et la hiérarchie. Subi individuellement et séparément, chacun de ces gestes ne semble pas s'inscrire dans la logique d'ensemble du dispositif hétérosexuel. Pourtant leur articulation sur un continuum des violences (les grandes violences énumérées précédemment et ce banal pouvoir violent quotidien) fait apparaître l'une des formes invisibles par lesquelles le pouvoir est maintenu et reconduit²¹⁶. La définition de la *Déclaration sur l'élimination des violences* soutient que les formes de violence sont tous actes « [...] causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances [...] » (HCDH, 1993 : en ligne). Ces préjudices ou ces souffrances sont de divers ordres : ils sont physiques, psychologiques, économiques, matériels, sexuels. Il ne s'agit pas toujours de blessure au corps ou à l'âme, mais aussi des contraintes, des limites et des obstacles à l'autonomie, à la liberté de choix, à l'indépendance, à la reconnaissance de son statut d'humaine, à l'accès à des ressources rares (temps libre, sommeil, liberté de mouvement), à l'expression émotionnelle pleine et entière, à l'épanouissement et à la réalisation de soi. Ces micros violences banales inscrites dans les logiques de complémentarité et de hiérarchies du dispositif hétérosexuel assurent le maintien des rôles en fonction du genre. De manière invisibilisée, le pouvoir violent banal hétérosexuel est maintenu.

²¹⁶ L'intérêt est de rendre visible dans l'intimité les logiques par lesquelles les hiérarchies entre les femmes et les hommes sont maintenues. Ce besoin part du principe féministe selon lequel les hiérarchies patriarcales existent et donc, il ne fait aucun doute que ces mêmes rapports de pouvoir ont cours dans l'intimité hétérosexuelle.

En raison de ces techniques d'euphémisation, les femmes positionnées comme hétérosexuelles soutiennent souvent « qu'il n'y a pas de violence masculine » dans leur relation en comparaison avec ces « grandes violences » qui viennent d'être présentées : elles ne sont pas battues, elles ne sont pas agressées sexuellement ou elles ne sont pas humiliées. Or, ces grandes violences peuvent être inscrites dans une forme de continuum ce qui les met en lien avec les formes banales que prend le pouvoir sur elles dans la quotidienneté. Les logiques de domination, de contrôle et d'autorité prennent des formes diverses et banalisées de pouvoir. Elles apportent toutes des souffrances, des préjudices et des injustices qui sont intimement liées au système patriarcal. Parler du banal pouvoir violent hétérosexuel peut apparaître exagéré, pourtant ces gestes banalisés de domination, de contrôle et d'autorité assurent la reproduction de complémentarités et des hiérarchies patriarcales. Il importe de se rapporter aux mots de Nicole-Claude Mathieu qui soutient que les femmes cèdent plutôt qu'elles consentent à la domination (1985b). Ces gestes sont largement banalisés dans le dispositif hétérosexuel, il est donc plus commun de les expérimenter sans en faire un cas. Patrizia Romito parle du processus « d'autoculpabilisation des victimes » (2006 : 103-104). Elle évoque le processus par lequel les filles et les femmes sont socialisées pour prendre en charge les comportements et les besoins masculins avant les leurs : « [...] tout le monde s'attend à ce que les filles empêchent les garçons de faire des bêtises, qu'elles endiguent leur sexualité et la violence de leur comportement, qu'elles les fassent se tenir tranquilles, etc. » (Romito, 2006 : 104.) Ces exigences sociales qui incombent aux femmes dans le dispositif hétérosexuel s'accompagnent d'un manque d'autorité et de moyens. Comment faire autrement? Patrizia Romito conclut de la manière suivante : « [...] on demande quand même aux femmes de se charger individuellement d'une tâche impossible, leur laissant tout loisir de se sentir coupables si elles n'y arrivent pas. » (2006 : 105.) Ce faisant, les processus par lesquels les femmes normalisent, banalisent ou cèdent aux gestes et aux mots du banal pouvoir violent hétérosexuel sont à comprendre, à politiser et non à condamner.

Le banal pouvoir violent hétérosexuel est une somme de gestes et de mots distribués sur le continuum des violences masculines qui occasionnent des préjudices, des souffrances, des injustices et qui assurent les complémentarités et les hiérarchies de genre. La logique du banal pouvoir violent suppose l'infériorisation, l'invalidation et la marginalisation des besoins, des désirs, des aspirations personnelles, des limites, des intérêts, des corporéités, des émotions, des capacités physiques, des besoins sexuels des femmes au profit de ceux des hommes. Cette logique générale est notamment

assurée par les processus d'euphémisation et d'invisibilisation mis en œuvre par les femmes elles-mêmes. Ces mots et ces gestes recouvrent les manières par lesquelles la reconduction du dispositif est en partie assurée de manière anodine. Même dans les relations fondées avec un horizon d'égalité entre les partenaires, les éléments composant le dispositif hétérosexuel font que les préjudices, les souffrances et les injustices encourus sont subis en majorité par les femmes.

Pour illustrer mon propos, quelques exemples ont été retenus pour chacun des éléments composant le dispositif hétérosexuel. La banalité de ces gestes témoigne de la façon par laquelle ces micros pouvoirs et violences assurent les places, les rôles, les possibles et les contraintes différenciées en fonction du genre. L'humiliation publique des amantes sous le couvert de l'humour par les amants leur reprochant qu'elles ne pratiquent plus ou pas assez souvent certains gestes (notamment la fellation), voire qu'elles ne sont pas assez disponibles sexuellement (il est plutôt rare d'entendre les femmes jouer les mêmes cartes en public). La banalisation des effets de la consommation pornographique quotidienne des hommes sur la vie sexuelle partagée et l'estime personnelle des conjointes. L'invalidation des besoins émotifs des femmes, ceux-ci étant jugés trop souvent exagérés ou qualifiés de caprices, de fragilités ou de pathologies. L'engagement minimal (voire l'évitement) des hommes dans l'entretien des liens affectifs, la résolution des conflits et la prise en charge de ces aspects par les femmes. Le manque de considération par rapport aux besoins des femmes qui sont mères à circuler hors de l'habitation conjugale seules, d'avoir accès en des termes équivalents à des ressources rares comme le sommeil, le temps libre, les activités sportives, le vide de l'esprit. Le refus de reconnaître l'injustice de la prise en charge mentale de la vie quotidienne et la dévalorisation de ce travail essentiel. La culpabilisation des femmes dans leur apprentissage du rôle maternel, celui-ci devant être inné. Le retour culpabilisant vers elles pour tous les petits problèmes que peuvent rencontrer les enfants dans la petite enfance, l'enfance et l'adolescence. La banalisation de la modification du système endocrinien pour les filles et les femmes sur de longues périodes pour assurer le coït hétérosexuel²¹⁷. La résistance normalisée à changer les scripts sexuels pour contrebalancer l'importance du pénis et de la pénétration avec d'autres gestes favorisant l'atteinte mutuelle de l'orgasme. L'importance moindre accordée à l'accomplissement personnel et professionnel des femmes comparativement à ceux des hommes. La réorganisation en priorité de la vie conjugale et familiale en fonction des occasions professionnelles des conjoints. L'accaparement de la prise de

²¹⁷ Hélène Rouch soutient que la contraception est théoriquement un facteur essentiel de la libération sociale et symbolique des femmes « [qu'elles] paient néanmoins d'un prix physique, car l'on sait maintenant abondamment que la contraception n'est ni sans effets ni sans dangers » (Rouch, 2011 : 74).

parole des hommes dans des lieux où ils.elles se retrouvent ensemble. Ces quelques exemples assez communs illustrent comment dans la quotidienneté, sous le couvert de l'invalidation, de la délégitimation, de la marginalisation et de l'euphémisation se reconfigurent les rapports de complémentarité et de hiérarchie qui sont des formes banales de violences et de pouvoir.

En somme, le continuum des violences est un élément structurant du dispositif hétérosexuel. Le continuum des violences masculines joue sur plusieurs plans : il rassemble une diversité d'actes qui contribue à la logique de la supériorité des hommes et il établit les liens entre les violences qui ont cours dans le privé et dans le public. Les femmes positionnées dans le dispositif hétérosexuel expérimentent des violences masculines spécifiques en fonction des liens qu'elles établissent à travers celui-ci, mais également parce que cette violence s'exerce dans le contexte des sociétés patriarcales. La supériorité des hommes, le dispositif hétérosexuel et le système patriarcal sont également soutenus par les discours réactionnaires antiféministes et masculinistes (Bard, 1999; Blais et Dupuis-Déri, 2008; Lamoureux et Dupuis-Déri, 2015). Sans que chacune fasse exactement la même expérience ni qu'elle y accorde la même importance, ces violences (leur potentialité et leur manifestation) marquent distinctement leur positionnement social comme femmes hétérosexuelles. Même si ces violences masculines et leurs manifestations potentielles servent à consolider la supériorité des hommes sur les femmes (autant au plan macrosocial que microsociale), ce pouvoir, dans ce cas-ci celui des hommes, n'est jamais complètement triomphant et la domination incontournable. Il est possible de manifester de la résistance et de la défiance aux voies de manifestations du pouvoir. D'ailleurs, en plus des mobilisations féministes pour obtenir des services publics à l'intention des femmes victimes de violence et de la criminalisation de ces gestes, des femmes dénoncent (individuellement et collectivement) publiquement leurs agresseurs. Dans les dernières années, il s'est produit en Amérique du Nord différentes vagues massives²¹⁸ de dénonciations d'agression (rapportées ou non aux autorités). Cela permet aux femmes qui ont subi des agressions et des violences masculines de se sentir moins seules, coupables ou honteuses. Ces voies collectives de dénonciation permettent de faire bouger le rapport de forces entre les femmes et les hommes, mais les femmes dénoncent encore rarement ces agressions, et le pouvoir de certains hommes reste protégé. Ces violences masculines ont fait l'objet d'une théorisation importante par les féministes; néanmoins comme femmes hétérosexuelles, il faut aller au-delà de l'euphémisation à identifier et à nommer ces gestes comme participant de la logique d'ensemble du dispositif hétérosexuel. La banalisation et l'invisibilisation

²¹⁸ Il est possible de référer aux mots-clics : #AgressionNonDénoncée ou #MoiAussi.

de ce pouvoir violent hétérosexuel dans la quotidienneté stabilisent le dispositif hétérosexuel, malgré les formes de résistance que les femmes peuvent mettre en œuvre, notamment par le conflit.

5.7 Réflexions : réseau de liens entre les éléments et stabilité du dispositif hétérosexuel

Le dispositif hétérosexuel rassemble six éléments qui se caractérisent par leur hétérogénéité, mais ils sont tous sous-tendus par les principes du deux, de la complémentarité et de la hiérarchie. Il importe de démontrer comment les éléments du dispositif sont liés ensemble et expliquer les raisons qui permettent de saisir sa stabilité hégémonique, en dépit des contestations. L'intérêt initial de la recherche était de répondre à la question suivante : quels sont les effets de l'hétérosexualité dans la vie des femmes hétérosexuelles? Les éléments qui composent le dispositif sont de registres différents et indépendants les uns des autres, mais ils ne sont pas mutuellement exclusifs : il y a de nombreux recouvrements et prolongements. Rassembler les principaux éléments du dispositif permet de montrer l'étendue de ses manifestations, ce qui contribue à son maintien et à sa reproduction. Le dispositif prend une forme organisée par le réseau de liens invisibles qui lui assure une stabilité d'ensemble. Cette partie est consacrée à rendre visible ce réseau de liens et à en questionner les effets démultipliés.

Qu'est-ce qu'un réseau de liens, que forme-t-il et que permet-il? Voici les quelques questions auxquelles je vais tenter de répondre. Il me semble que rendre visible ce réseau de liens est une des pistes qui permet de comprendre de manière plus complexe et incarnée ce que cela signifie dans la vie des femmes d'être situées par et dans l'hétérosexualité, c'est-à-dire d'être *prises au piège par et dans le programme hétérosexuel*. Je prends appui sur l'idée de « piège » de Jean-Claude Kaufmann (1992 : 167), car elle renvoie au mécanisme qui contribue à le rendre visible. Je tiens à préciser que l'idée du piège n'est pas un jugement normatif sur ce que fait chacune des femmes hétérosexuelles. Le dispositif agit comme un piège dans lequel les femmes sont situées, il s'aménage élément par élément autour des femmes, il oriente leurs choix et leurs contraintes, elles le performant au quotidien. Le réseau de liens invisibles entre les éléments permet la construction, le maintien et la stabilité du piège. Elles n'y sont pas que prises, mais également agissantes. Le piège est défini de la manière suivante : « La notion de piège renvoie au mécanisme dans son fonctionnement; [c'est-à-dire] quand la femme renforce elle-même un système de pratiques qu'elle critique par ailleurs, quand une partie de sa personne fait le contraire de ce que pense l'autre partie [...] ». (Kaufmann, 1992 : 167.) Le dispositif hétérosexuel dans ses différents éléments, révèle les piliers de l'hétérosexualité et le réseau

de liens assure la logique globale, ce qui constitue le piège spécifique dans lequel les femmes hétérosexuelles sont situées.

Il faut penser le réseau de liens comme une mince, mais solide trame qui relie – sans que cela soit toujours évident – les différents éléments entre eux. Le réseau de liens fait apparaître les voies multiples par lesquelles le pouvoir est assuré. Cet ensemble de lignes rejoint les différents éléments entre eux pour qu'ils agissent de concert. Le réseau forme le caractère multidimensionnel du dispositif, c'est ce qui donne l'impression subjective et collective d'être « prise » dans le programme de l'hétérosexualité. Le programme ne se met pas complètement en œuvre par lui-même (il n'est pas totalitaire), car il est intériorisé par les personnes qui s'y retrouvent positionnées. En observant les différents éléments du dispositif, il est possible d'identifier comment les femmes et les hommes font généralement un ensemble de (non)choix qui assurent, dans une certaine mesure, la reproduction du dispositif. Ces (non)choix s'effectuent dans un contexte marqué par le dispositif lui-même. Penser les propensions organisationnelles et stratégiques du dispositif en fonction de cet ensemble de lignes à tension variable fait apparaître le réseau tissé, ce qui s'apparente à un piège. Parler de cette manière ne signifie pas que l'expérimentation du dispositif hétérosexuel soit nécessairement négative ou totalitaire sans sortie ni faille, mais que le programme est maintenu par la configuration réticulaire des éléments et parce qu'il est intériorisé et performé au quotidien par les personnes.

Le réseau de liens démontre que chacun des éléments, bien qu'autonomes et indépendants, est concerté par les lignes qui les regroupent pour assurer les complémentarités et les hiérarchies entre les femmes et les hommes. En fait, les lignes me semblent garantir la tension nécessaire pour que les éléments ne se disloquent pas les uns des autres, et c'est notre compréhension disjointe de ces éléments qui demeure. Ces lignes agissent aussi comme des amplificateurs pour chacun des éléments. Le réseau de liens fait agir de manière continue, par tous ses points, le pouvoir du dispositif. Les lignes entre les éléments assurent une sorte d'intensification : chacun d'eux se voit relayé, renforcé, voire récupéré par les autres. Le réseau de liens assure la logique générale du dispositif.

Au départ de cette recherche, la volonté était d'arriver à identifier ce que cela signifie dans la vie des femmes d'être hétérosexuelles. Ce positionnement signifie d'être « prise » dans le piège du

programme hétérosexuel²¹⁹. Le dispositif hétérosexuel a une manière tout à fait particulière de « prendre au piège » en reconfigurant les principes du deux, de la complémentarité et de la hiérarchie. Pour les femmes, être situées dans le dispositif hétérosexuel suppose un positionnement particulier dans les fils du réseau tissé autour d'elles, par elles et en fonction d'elles. Le lien entre les éléments sert de conduction et d'amplificateur, c'est d'ailleurs pourquoi il est possible de remarquer les nombreux recouvrements et prolongements entre eux. Ce qui se produit dans l'un est nécessairement appuyé et relayé par les autres éléments du dispositif. Le pouvoir organisationnel et stratégique du dispositif se fait comme un mouvement continu et concerté. Chacun de ces éléments liés entre eux établit une sorte d'engrenage, un dessein normatif, qui se perçoit davantage *a posteriori* que par anticipation. C'est-à-dire que l'on constate plus souvent l'engrenage du dispositif hétérosexuel une fois que celui-ci s'est engagé qu'en amont de son établissement.

Si l'on reprend ici chacun des six éléments, il est possible d'illustrer comment le réseau de liens les maintient ensemble malgré leur hétérogénéité. Être positionné.es dans le dispositif hétérosexuel ne suppose pas une expérience linéaire de chacun de ces éléments. Ils peuvent être expérimentés isolément, en partie ou dans le désordre. Dans chacun des éléments, il est possible d'observer le prolongement ou la récupération dans un autre : chacun contribue au même programme et à la logique d'ensemble. Ainsi, les éléments du dispositif ne sont pas contingents ni mutuellement exclusifs. La première illustration de cela est la force transversale et structurante de la socialisation différenciée entre les genres, elle pose l'idée de la différence binaire, de la complémentarité et de la hiérarchie naturalisée. L'idée de différence est structurante partout dans le dispositif, elle construit des êtres genrés dans des logiques dichotomiques, elle marque l'interrelation entre les femmes et les hommes et elle s'incarne dans l'expérience du corps. En fait, la différence entre les femmes et les hommes scelle tout le dispositif en se répercutant dans l'ensemble des éléments : elle sert de légitimation et d'explication sur tous les plans. La différence genrée construit la matrice des désirs, le rapport à l'ancrage amoureux, s'actualise dans la reproduction humaine et dans les rôles sociaux qui lui sont associés ainsi que dans le rapport au travail (gratuit et salarié). Les violences tiennent leurs racines dans les hiérarchies de genre. L'ancrage amoureux revêt une importance différente pour les femmes et les hommes et la socialisation genrée porte vers des manières distinctes d'être engagé.e en amour, de l'espérer et de le performer. Les stéréotypes de genre associés de près ou de loin à la logique prédateur/proie (actif, passive/attente) marque encore les façons qu'ont d'être ensemble les femmes

²¹⁹ Ce piège est la norme sociale (l'avenue convenue) : le programme de vie hétérosexuelle. Il se met en branle dès la naissance. Il n'y a pas de culpabilité à s'y retrouver, ce qui n'empêche pas d'interroger ce qui s'y fait.

et les hommes dans l'hétérosexualité. Cette manière d'envisager et de performer l'amour engage les femmes et les hommes différemment dans la relation hétérosexuelle. L'ancrage amoureux aboutit usuellement à l'engagement et à la stabilité de la relation, laquelle se fonde sur le référent du deux, de la complémentarité et de la hiérarchie. Cela conduit souvent à la cohabitation (lieu du deux monogame) et à la reproduction humaine. La cohabitation conjugale, un lieu du « nous », est valorisée. Elle est idéalisée et les couples sont fortement invités à cohabiter, d'autant qu'il y a quelques avantages économiques à partager les coûts fixes reliés à la vie quotidienne. La cohabitation matérialise l'engagement en permettant la formation éventuelle d'une famille et désigne le lieu privé où les femmes exécutent une somme de travail gratuit pour autrui, sans compensation et avec peu de reconnaissance. C'est en rapport à ce lieu conjugal et les responsabilités qu'elles y assument, que les femmes négocient d'autres formes d'engagement, de déplacement et de liberté par rapport à leur vie professionnelle, personnelle et citoyenne. Par l'importance hiérarchiquement supérieure accordée à la cohabitation conjugale, ce lieu de l'intime doit d'être protégé de ce qui peut se produire à l'extérieur et ce qui s'y produit reste associé au privé. Il s'agit aussi du lieu dans lequel les femmes subissent le plus de violence et négocient des ententes de vie qui reproduisent souvent des injustices. Il s'agit également de l'espace au sein duquel se produisent des conflits de tous types en raison des configurations du vivre ensemble hétérosexuel. Les femmes passent une somme de temps considérable dans cet espace en raison des tâches domestiques, notamment celles qui donnent naissance et demeurent généralement seules à la maison au cours de la première année de vie de l'enfant. Le quatrième élément est la reproduction humaine. Le fait de devenir parent par différents moyens est l'aboutissement « normal » de l'hétérosexualité à certains âges de la vie (même si ce ne sont pas toutes les femmes ni tous les couples qui ont des enfants). Il s'agit certainement d'une expérience qui marque de manière significative les femmes. La reproduction humaine est une expérience du corps, de la chair, de la proximité et de l'attachement, mais aussi un rôle social, des savoir-faire et des savoir-être qui prennent appui sur la socialisation différenciée. Malgré son importance, cette expérience n'est ni nécessaire ni obligatoire pour toutes. Or, une part significative des femmes et des hommes veulent devenir parents, mais la socialisation féminine construit dès le plus jeune âge les filles en mères et leur identité de genre n'est pas complètement aboutie si elles ne sont pas mères un jour. L'injonction à la performance néolibérale conduit les femmes à s'investir intensément dans le projet de la parentalité, ce qui se répercute et amplifie les conséquences des autres éléments du dispositif hétérosexuel. Il est possible d'identifier des formes de travail faites par les femmes dans tous les éléments du dispositif hétérosexuel et de repérer les logiques complémentaires et hiérarchiques sur lesquelles s'appuie cette répartition. Quand les femmes deviennent mères, elles sont plus souvent assignées au lieu de la cohabitation (surtout si elles allaitent sur le long terme et

qu'elles ont plusieurs enfants dans un court laps de temps), deviennent le parent principal et confirment les divisions injustes des tâches reliées aux enfants et aux responsabilités domestiques. Cette implication dans la vie des femmes n'a souvent pas de comparable dans la vie des hommes. En raison de leur socialisation, la réussite professionnelle consisterait en une partie déterminante de leur identité de genre, tout comme le besoin de se divertir, tandis que les femmes qui deviennent mères ont plus souvent le réflexe de secondariser l'importance de ces aspects pour leur propre vie. Ce faisant, les exigences et les impératifs liés au soin de l'enfant font que les femmes restent dans le milieu conjugal sur de longues périodes et y développent les compétences parentales en priorité. Le travail qu'elles y assument pour autrui résulte d'ententes injustes de prise en charge des tâches et aussi de partenariats économiques conjugaux qui confirment les avantages des conjoints. Sans surévaluer l'importance de la réussite professionnelle, de l'accumulation de biens matériels et de l'indépendance financière, il ne fait aucun doute que les partenariats économiques établis dans un contexte conjugal hétérosexuel pour les couples (mariés ou ceux en union de fait) en raison de la venue des enfants exercent des conséquences à long terme sur la vie professionnelle, l'autonomie économique et les conditions de vie à la retraite pour les femmes vieillissantes ou celles qui sont divorcées/séparées. L'attribution de ces responsabilités se produit implicitement et fait peu l'objet de négociations (mais plutôt de conflits *a posteriori* lorsque les injustices sont instaurées). Celles-ci mettent souvent au second plan leur carrière professionnelle ou font tout pour amenuiser les contradictions (télétravail, travail autonome, temps partiel et absences fréquentes du travail) pour se consacrer à leur famille, à son équilibre et aux tâches à accomplir. En raison de leur socialisation, faire ces aménagements et ces concessions semble aller de soi. Le sixième élément, le continuum des violences masculines à l'encontre des femmes a également ses effets dans tous les éléments du dispositif et la menace potentielle de leur manifestation est souvent suffisante pour que le pouvoir soit assuré. Les violences continuent à se produire et elles prennent différentes formes, sur un continuum allant des plus atroces aux plus banales, il s'agit des manières par lesquelles les rapports de force des hommes sur les femmes sont maintenus. En somme, les liens invisibles entre les éléments du dispositif assurent sa logique et sa cohérence générale en tissant un réseau qui prend au piège et qui indique un parcours attendu. Chacun de ces éléments reliés se met en œuvre, tel un engrenage et résister à ses configurations est loin d'être évident, car tout concourt vers cette norme. Le programme hétérosexuel est ni plus ni moins un piège dans le contexte des sociétés patriarcales occidentales. Même si l'on rend visible le piège hétérosexuel et ce qu'il implique dans la vie des femmes, cela ne signifie pas pour autant que ces liens ne soient pas importants pour elles, puisqu'ils contribuent à leur bonheur et donnent un sens à leur vie et qu'elles expérimentent des liens d'amour, d'engagement et de filiation qui transcendent les injustices, les déceptions et les violences qu'elles peuvent subir. Ce

que je souhaite illustrer est l'idée suivante : le réseau de liens entre les éléments du dispositif sous-tend la vie des femmes par des lignes diffuses de manière à ériger le programme hétérosexuel avec elles, par elles, sur elles et en fonction d'elles.

La stabilité du dispositif se perpétue en dépit des forces contestatrices qui le sous-tendent. La mise à plat du dispositif est possible au moyen d'une démarche d'abstraction de l'expérience intime. Mais dans le cadre de l'expérimentation quotidienne, la vue sur l'ensemble demeure partielle; il existe la perception de « faire des choix individuels » éclairés et cela est dû à l'invisibilité du réseau de liens et au registre différent de ce qui le compose. Pour les femmes hétérosexuelles, il demeure exigeant de saisir dans sa complexité et son étendue la synergie entre les éléments du dispositif, mais cela n'est pas impossible. Le dispositif hétérosexuel n'est pas une fatalité, ni un enfermement total; des points de résistance existent. L'architecture du dispositif fait en sorte que l'espace pour se mouvoir reste plutôt exigu, mais les possibilités d'accès à un agir autrement ne sont pas pour autant inexistantes.

Ce réseau de liens entre les éléments du dispositif assure que la tension nécessaire soit maintenue afin que l'hétérosexualité demeure ce relais privilégié du système patriarcal. Cette tension invisible empêche la dislocation du dispositif et assure la perpétuation de la logique d'ensemble. Ce réseau de liens constitue les mécanismes de pouvoir qui agissent pour assurer les principes de complémentarité et de hiérarchie. Les formes particulières que prennent les manifestations du pouvoir sont évoquées dans chacun des éléments du dispositif. Des mécanismes par lesquels les places sont assignées se déploient dans les six éléments. Ils ont ainsi chacun leurs propres mécanismes de naturalisation, de contrainte, de régulation et éventuellement, de sanction. Sans conteste, l'élément du dispositif qui concerne les violences masculines à l'encontre des femmes est un mécanisme de pouvoir qui pèse sur toutes les femmes. Les violences masculines prennent différentes formes, mais elles s'exercent assez régulièrement (par n'importe quel homme sur n'importe quelle femme) pour que toutes soient dans l'appréhension. Les violences masculines à l'encontre des femmes sont un élément autonome du dispositif, elles ont leurs logiques propres, mais elles recoupent nécessairement, au moyen du réseau, les autres éléments. Dans ces circonstances, les violences comme menace potentielle intériorisée prennent notamment la forme de mécanismes de sanction qui font agir ou correspondre, voire qui corrigent. Cet élément du dispositif affecte tous les autres, chacun peut être le lieu de la manifestation de ces violences. En fait, j'estime nécessaire de réitérer que l'intériorisation des attentes et des normes genrées est si profonde qu'elle assure que toutes les femmes hétérosexuelles y correspondent. Il y a

toujours la menace d'une sanction en cas de comportements inadéquats ou de gestes délibérés de résistance. La nécessité d'y correspondre s'inscrit entre autres dans l'intériorisation de la menace potentielle. Le pouvoir pensé comme étant relationnel suppose qu'il ne fait pas que s'imposer de l'extérieur, il construit les individus et marque les manières qu'ils.elles ont d'interagir l'un.e l'autre. Par exemple, les femmes ont intériorisé la menace des violences masculines à leur endroit et son éventualité contribue à faire agir et correspondre aux attentes ainsi qu'aux exigences du dispositif. Ces mécanismes de violence sont nombreux : la marginalisation, l'exclusion, la dépréciation, l'humiliation, les préjugés. Ces mécanismes de sanction, de correction et de surveillance se rapprochent de l'élément des violences masculines du dispositif, mais ceux-ci circulent par le réseau de liens. En cela, le dispositif assure que le programme hétérosexuel soit maintenu par l'intériorisation d'une sanction potentielle.

Parmi les différents mécanismes de sanctions, il me semble pertinent d'en aborder un type en particulier. Le conflit est inhérent aux relations humaines et aux groupes sociaux. Dans le contexte du dispositif hétérosexuel, le conflit est compris comme étant l'expression intime des rapports de force. À de nombreuses reprises dans cet essai, les sources potentielles du conflit sont évoquées comme manière de contenir, de diriger et de faire agir les femmes. Le conflit prend différentes acceptions : tensions, troubles, déstabilisations, forces, injustices, oppositions, résistances. Faire apparaître le conflit, c'est reconnaître que le dispositif hétérosexuel est un rapport de pouvoir qui sert des intérêts politiques par ses configurations particulières et que l'ensemble de ces arrangements intimes n'est jamais que le fruit de volontés subjectives libres de toutes contraintes. Le conflit exprime le rapport de pouvoir et le contester peut causer la déstabilisation de ces liens intimes du couple, ce qui est dissuasif. Le conflit vécu dans l'intimité du couple vient bousculer les rapports de pouvoir et la configuration du vivre ensemble hétérosexuel. Il opère au moins selon deux dynamiques qui se rencontrent. La première forme de conflit est le « pouvoir-sur » (celui de la domination ou du contrôle) et laisse à dessein les autres avec peu de pouvoir. Il s'agit de l'expression du pouvoir pour faire agir, pour faire correspondre, pour contraindre, pour punir. Le pouvoir est complètement possédé, il est toutefois inégalement distribué. La deuxième forme de conflit est la résistance, ce que j'appelle « la praxis de conflit dans l'intime²²⁰ ». Cette forme de conflit se pose en résistance au « pouvoir-sur » et il peut prendre la forme de demandes, de l'établissement de limites, du refus de correspondre, de la renégociation d'ententes ou de la contestation de contraintes. En m'inspirant de

²²⁰ Au point 8.1 « Une praxis féministe de conflit dans l'intime », la question du « conflit » comme forme d'expression d'agentivité des femmes hétérosexuelles sera abordée.

Sara Ahmed, je fais valoir que cette praxis de résister par le conflit constitue un pouvoir « obstiné » (2012 : 89) dont l'objectif est de relever les injustices et de faire pression pour que soient modifiées les configurations du vivre ensemble hétérosexuel. Il faut néanmoins une force personnelle (et éventuellement la solidarité des autres) pour s'engager dans le conflit, c'est-à-dire faire obstacle à la reproduction du dispositif hétérosexuel. Les deux formes de conflit adviennent dans l'intimité parce que les femmes n'y sont pas complètement assujetties et parce qu'un bon nombre s'identifie aux féminismes, même si l'espace pour se mouvoir dans le dispositif s'avère limité.

Enfin, il semble possible de conclure que le réseau de liens invisibles entre les éléments assure la cohésion générale du dispositif. Les six éléments sont indépendants sans être mutuellement exclusifs : ils ont un caractère concerté qu'il importe de saisir. La compréhension générale de cette dynamique permet de capter les voies par lesquelles s'aménage le piège hétérosexuel. Le réseau de liens du dispositif hétérosexuel permet d'absorber ou de normaliser la dissidence, comme cela a pu être en partie le cas avec l'assimilation hétéronormative des luttes des personnes LGBTQ. Cette propension du dispositif assure sa stabilité et la reconduction des principes patriarcaux. Le maillage du réseau de liens n'est toutefois pas infaillible et il est possible d'envisager d'introduire du mouvement dans la structure. Le positionnement des femmes hétérosexuelles qui s'identifient aux féminismes paraît un lieu stratégique pour accomplir la tâche d'introduire de l'espace dans le maillage serré du dispositif.

En guise de réflexions pour conclure ce cinquième chapitre, cet essai de conceptualisation avait pour objectif de cerner les différents éléments qui composent le dispositif hétérosexuel et de figurer ce que cela signifie dans la vie des femmes d'être hétérosexuelles. Cet essai de conceptualisation a pour ambition d'offrir à celles qui s'y retrouvent des outils pour mieux comprendre ce qui se déploie par elles, en fonction d'elles, avec elles et sur elles en raison du dispositif hétérosexuel. Cet essai de conceptualisation rassemble des éléments qui, à première vue, n'apparaissent pas directement liés à l'hétérosexualité. Mais, en les mettant côte à côte, il devient possible de capter la dynamique d'ensemble qui les relie. Décrire ce qui singularise ce positionnement social conduit à une meilleure compréhension de ce qui relie les femmes au dispositif hétérosexuel. Cela permet de visibiliser comment elles contribuent à la reproduction stabilisée du dispositif, mais également comment le maillage du réseau de liens peut être altéré.

Le positionnement des femmes hétérosexuelles est complexe : elles expérimentent des liens amoureux et filiaux d'une grande importance affective ainsi qu'une somme d'injustices et d'inégalités dans le vivre ensemble hétérosexuel. Ces injustices servent des intérêts et elles reconduisent les privilèges individuels et collectifs des hommes. D'ailleurs, au prochain chapitre, il sera question de la géométrie variable du dispositif hétérosexuel : comment affecte-t-il singulièrement et distinctement les personnes qui sont positionnées comme hétérosexuelles. Cette réflexion conduira à la nécessité politique pour ces personnes d'acquérir des outils pour nourrir leur compréhension critique de leur positionnement social et éventuellement de s'engager dans la transformation des arrangements intimes hétérosexuels dans une perspective d'égalité et de liberté.

Chapitre 6 : La densité du dispositif pour les hétérosexuel.les

Le dispositif hétérosexuel n'est pas expérimenté avec la même intensité par chaque personne. Il y a des positionnements sociaux marqués par une plus grande densité du dispositif. L'idée de densité vise à illustrer le maillage serré du réseau de liens qui relie les différents éléments entre eux en marquant singulièrement la vie des personnes. La densité du dispositif est également attribuable à l'articulation étroite entre les différents principes patriarcaux du deux, de la complémentarité et de la hiérarchie. Il n'est pas envisageable d'être complètement en dehors des dispositifs sociaux, mais il existe des localisations sociales, des identifications subjectives et des formes d'arrangements intimes qui sont moins intensément affectés, où le maillage du réseau de liens est moins serré et où il offre plus d'espace et de liberté. L'un de ces positionnements particulièrement marqués est celui des femmes hétérosexuelles. Elles sont pourtant nombreuses à occuper un tel positionnement social et à établir des configurations intimes avec des hommes : leur pouvoir transformateur individuel et collectif gagne à être légitimé et encouragé. Toutes et chacune ont une prise indéniable sur un relais privilégié du patriarcat dans l'intimité. Le rôle des féministes hétérosexuelles dans la transformation de la densité du dispositif est incontournable et les modifications qu'elles sont en mesure d'apporter affecteront positivement l'ensemble des sociétés.

Dans ce sixième chapitre, je répondrai à la question suivante : *De quelles manières le dispositif hétérosexuel affecte-t-il distinctement et spécifiquement les femmes hétérosexuelles?* Cela me permettra de préciser les raisons pour lesquelles je crois que les femmes hétérosexuelles ont tout à gagner à problématiser leur positionnement social pour troubler l'équilibre interne du dispositif. Cet intérêt est celui de l'égalité et de la liberté dans les arrangements intimes établis avec des hommes hétérosexuels. Le vivre ensemble hétérosexuel joue un rôle déterminant dans le maintien du système patriarcal, mais ces configurations intimes peuvent et doivent être transformées et ce travail peut être conduit à partir et en fonction des personnes qui les expérimentent. Les actions transformatrices impulsées par les féministes hétérosexuelles ne seront pas sans conséquence pour la stabilité du dispositif hétérosexuel et du système patriarcal. Les femmes hétérosexuelles occupent un positionnement social pertinent pour envisager la transformation du dispositif et les féminismes sont des outils théoriques et politiques d'une première importance pour mener à bien ce travail. Il est nécessaire d'aborder deux éléments pour démontrer ce qui semble être la géométrie variable du dispositif hétérosexuel et ses effets distinctifs dans la vie des personnes hétérosexuelles. Le premier

concerne la distinction entre les notions d'hétéronormativité et d'hétérosexisme et celle du dispositif hétérosexuel. Le deuxième concerne la nécessité du rapport critique des femmes hétérosexuelles quant à leur positionnement par et dans le dispositif hétérosexuel.

6.1 Départager le dispositif hétérosexuel de l'hétéronormativité et de l'hétérosexisme

Divers travaux historiques (Blank, 2012; Borrillo, 2001; Katz, 2001; Richardson et Seidman, 2000; Seidman, 1993, 2003; Tin, 2008) ont retracé les conditions culturelles, sociales et politiques qui ont permis à l'hégémonie hétérosexuelle de perdurer dans les sociétés occidentales contemporaines. Les éléments qui composent le dispositif hétérosexuel sont culturellement et historiquement situés, il est possible d'observer les transformations qui sont advenues comme résultat de batailles politiques conduites par les mouvements féministes et LGBTQ (Demczuk et Remiggi, 1998; Rutledge, 1992; Seidman, 2005; Stewart, 1995; Sumara et Davis, 1999; Valocchi, 2005; Warner, 1993)²²¹.

Dans les cultures occidentales contemporaines, se confondent l'identité de genre, l'orientation sexuelle, les pratiques sexuelles ainsi que les configurations conjugales et parentales et l'obligation invisibilisée de correspondre à la matrice qui est assujettissante pour bon nombre de personnes. Ce sont d'ailleurs les groupes de personnes qui ne correspondent pas en tout ou en partie à la cohérence entre les termes de la matrice qui ont radicalement remis en doute l'hétérosexualité. Les stratégies pour rendre visible la norme sociale, pour la contester et pour la transformer ont été diversifiées, mais elles sont venues en priorité des personnes qui s'y soustrayaient partiellement et, par conséquent, subissaient des formes d'exclusion, de marginalisation et de discrimination. Cela a permis de contester le caractère obligatoire de ce dispositif et ses conséquences sur les autres modes de vivre ensemble. L'hétérosexualité hégémonique s'articule au patriarcat, au capitalisme, au racisme et au capacitisme afin de hiérarchiser, de diviser, et de catégoriser les personnes.

Comme cela a déjà été énoncé en introduction générale de la thèse, les termes d'hétérosexisme et d'hétéronormativité ne sont pas synonymes et ne recouvrent pas celui du dispositif hétérosexuel. Ces

²²¹ Au point 7.1 « Quelques changements advenus dans le dispositif hétérosexuel », j'aborderai les modifications du dispositif hétérosexuel au cours des cinquante dernières années en raison des contestations sociales et politiques.

termes renvoient à l'hétérosexualité, mais réfèrent à des mécanismes qui diffèrent et affectent distinctement les personnes en fonction de leur positionnement social respectif. D'ailleurs, Lauren Berlant et Michael Warner rappellent que l'« Heteronormativity is thus a concept distinct from heterosexuality. » (1998 : 548.) Il me semble nécessaire de distinguer ces termes, car chacun ne commande pas le même type de luttes politiques, ce qui n'exclut pas que ces dernières soient complémentaires. Les concepts d'hétérosexisme et d'hétéronormativité ont des histoires un peu différentes et appartiennent à des paradigmes théoriques distincts, mais ils ont des portées politiques fort complémentaires. Ils exposent les conséquences en matière de discrimination, de préjugé, d'exclusion, de hiérarchisation, d'assujettissement et de déni d'existence qu'implique l'hétérosexualité comme norme. Quant à lui, le concept de dispositif hétérosexuel concerne également la question de l'hétérosexualité, mais rend visible les éléments qui marquent la vie des personnes qui organisent leur vie en fonction d'un vivre ensemble hétérosexuel. En fait, le postulat de la thèse est le suivant : il n'est pas anodin pour les femmes et les hommes d'être situé.es dans le dispositif hétérosexuel et cela a des conséquences particulières, même s'il s'agit d'une condition très répandue.

Ces trois concepts témoignent d'intérêts politiques différents, mais complémentaires, quant à l'hétérosexualité. Même si, dans les sociétés occidentales contemporaines, il est de plus en plus accepté de ne pas adopter l'hétérosexualité comme orientation et pratique sexuelle, il n'est pas encore indifférent socialement de se définir comme personnes LGBTQ et de former un couple consensuellement non-monogame, voire de ne pas être parent ou de ne pas cohabiter même lorsqu'on est en couple. Le « programme hétérosexuel » demeure hégémonique et le réseau de liens du dispositif endigue et normalise les différentes formes de dissidence. Le fait de ne pas organiser ses arrangements intimes en cohérence avec la « matrice sexe-genre-désir » (Butler, 2005) ne signifie pas que la norme sociale hégémonique n'a pas de prise sur la vie de ces personnes. Bien au contraire, ces personnes négocient la visibilité de leur existence par rapport à ces normes. En fait, ces concepts – hétérosexisme et hétéronormativité – permettent de capter les conséquences importantes de la norme hétérosexuelle et les discriminations associées au fait d'y contrevenir, mais ne renseignent qu'en partie sur ce que cela signifie d'incarner la norme. Le travail politique et théorique fait avec les concepts hétérosexisme et hétéronormativité est donc différent, mais complémentaire à ce que permet de comprendre le dispositif hétérosexuel. Quelques précisions sur les termes s'imposent.

Le terme hétérosexisme apparaît d'abord dans les années 1970 dans les travaux de lesbiennes qui pointaient le référent hétérosexuel invisible dans les discours et les pratiques féministes mainstream (Herek, 2004), mais son utilisation s'accroît dans la littérature savante au tournant des années 1980, notamment dans les études féministes, mais également gaies et lesbiennes et dans celles sur les sexualités. L'hétérosexisme réfère aux discriminations et aux préjugés dont font l'objet des personnes sur la base de leur orientation sexuelle. Les logiques de discrimination structurelles et systémiques de l'hétérosexisme affectent la vie des personnes dans des logiques analogues à celles du racisme ou du sexisme (Humm, 1995; Wright, 1992). Il montre le caractère systémique des hiérarchies fondées sur la supériorité naturalisée de l'hétérosexualité et donc, des formes d'amour et des pratiques sexuelles, conjugales et parentales (Watney, 1992 : 150). Ce terme prend une place grandissante dans les travaux féministes plus récents et l'hétérosexisme est ajouté à la liste des systèmes de domination, tels que le capitalisme, le racisme ou le capacitisme, qui doivent être considérés, lors d'analyses intersectionnelles. Pour Louis-Georges Tin, l'hétérosexisme :

[...] se trouve à la fois à la racine de l'homophobie (envers les homosexuels), du sexisme (envers les femmes), mais aussi bien, de façon plus générale, quoique plus lointaine, à la racine de très nombreux actes de violence (envers toute personne, quelle qu'elle soit) dont les liens avec cette culture de l'identité masculine et de la force virile n'apparaissent pas à première vue, mais qui pourtant expliquent que bien souvent les hommes les plus violents soient à la fois les plus sexistes, misogynes et en même temps les plus homophobes (2003 : 210).

Le concept d'hétérosexisme permet de rendre visible les stigmates visant les personnes, les comportements, les pratiques sexuelles et les formes d'union qui ne correspondent pas à ce que « devraient être » des femmes féminines hétérosexuelles et des hommes masculins hétérosexuels. Les effets de la hiérarchie, de la discrimination et des préjugés sont principalement relevés et contestés dans une perspective d'inclusion, d'égalité et de justice.

Le terme d'hétéronormativité, introduit par les queers au tournant des années 1990, est pensé à partir d'une perspective poststructuraliste qui accorde une place prépondérante au pouvoir des discours et des normes sociales. L'hétéronormativité, une expression attribuable à Michael Warner (1993), signifie le « régime de la normalité ». La norme hétérosexuelle est comprise telle une suite d'adéquations cohérentes qui forment une matrice. Cette idée, présente dans les travaux féministes contemporains, est développée par Judith Butler, qui conçoit l'hétéronormativité comme un système de représentation binaire asymétrique et exclusif qui regroupe des termes concordants : le genre masculin est lié au sexe mâle tandis que le genre féminin est lié au sexe femelle et ceux-ci aboutissent

au désir sexuel mutuel (potentiellement reproductif) hétérosexuel (2005 : 92-93). Pour leur part, Lauren Berlant et Micheal Warner définissent de la manière suivante l'hétéronormativité :

By heteronormativity we mean the institutions, structures of understanding, and practical orientations that make heterosexuality seem not only coherent – that is, organized as sexuality – but also privileged. Its coherence is always provisional, and its privilege can take several (sometimes contradictory) forms: unmarked, as the basic idiom of the personal and the social; or marked as a natural state; or projected as an ideal or moral accomplishment. It consists less of doctrine than of sense of rightness produced in contradictory manifestations – often unconscious, immanent to practice or to institutions (1998 : 548).

Le concept d'hétéronormativité met donc l'accent sur les différentes manifestations de la norme hétérosexuelle. Celle-ci demeure le référent pour les configurations amoureuses et conjugales ainsi que pour les formes d'union reconnues par l'État, pour la formation des familles et pour la répartition des rôles parentaux. La norme hétérosexuelle se manifeste partout et le concept d'hétéronormativité permet de montrer comment la correspondance aux attentes normatives reste un privilège²²². Il s'agit d'attributs souvent invisibles qui facilitent la vie aux hétérosexuel.les. Rendre visibles les différentes formes de privilèges permet de montrer comment se manifeste la norme hétérosexuelle, mais cela met en évidence la marginalisation et le déni d'existence que l'hétéronormativité peut occasionner.

Ces deux concepts sont fort utiles aux plans politique et théorique. Ils permettent d'adopter une perspective critique quant à la norme sociale. Ils rendent visibles les formes de discrimination dont les personnes moins normées sur le plan de leur identité sexe/genre ou de leur orientation sexuelle font l'objet. Ils indiquent également les privilèges découlant du fait de correspondre à la norme sociale hétérosexuelle ainsi que les nombreuses manières par lesquelles les référents hétéronormatifs demeurent dominants en sociétés. Les recherches sont conduites dans le but de montrer comment l'hétérosexualité apparaît « comme l'étalon à partir duquel toutes les autres sexualités doivent se mesurer », pour reprendre les mots de Daniel Borrillo (2001 : 22). Réfléchir aux réalités sociales à l'aide des concepts d'hétérosexisme et d'hétéronormativité permet d'illustrer comment les personnes conformes à la norme sociale par leur sexe/genre, leur orientation sexuelle ainsi que leurs configurations sexuelles, amoureuses, conjugales et parentales disposent d'un ensemble de privilèges plutôt banaux qui facilitent leur vie, en comparaison aux personnes qui s'en éloignent. Comme cela a déjà été évoqué en introduction générale, les femmes hétérosexuelles tirent des privilèges invisibles en raison de la normativité sociale de leur orientation sexuelle et de leurs formes d'arrangements

²²² Cet élément a été développé au point 2.5 « Contestations féministes des structures et des privilèges hétérosexuels ».

intimes (et familiaux), elles n'ont pas nécessairement besoin d'énoncer, d'expliquer ou de légitimer leur identité de genre, leur orientation sexuelle ou leurs formes d'arrangements intimes. Elles ont l'avantage de ne pas trop s'interroger sur leur identité de filles/femmes hétérosexuelles, bien que celles qui deviennent féministes ne sont pas épargnées par quelques interrogations au sujet de la socialisation genrée obtenue et sur les habitudes intériorisées. Il existe pour elles de nombreux modèles publics de couples et de familles auxquels s'identifier. Il y a aussi une masse plus importante d'hommes dans laquelle elles peuvent choisir leur compagnon (les personnes hétérosexuelles restent encore majoritaires). Pour plusieurs femmes hétérosexuelles (ce qui n'est pas le cas de toutes et cela tend à changer par l'insertion professionnelle massive des femmes), la mise en couple hétérosexuel permet une certaine forme d'avancement économique, car les hommes continuent d'être généralement mieux pourvus au plan salarial. L'organisation du vivre ensemble hétérosexuel a le bénéfice de s'élaborer en suivant les logiques de la complémentarité et de la hiérarchie patriarcales sans que cela ne soulève trop de questions. Mais tout le défi des féministes hétérosexuelles réside dans la remise en doute de ces modalités normatives et éventuellement, dans l'élaboration de nouvelles configurations qui tendent vers l'égalité et la liberté entre les partenaires.

Les concepts d'hétérosexisme et d'hétéronormativité concernent une réalité similaire, mais ils ne permettent pas d'éclairer complètement le sens que prend l'hétérosexualité dans la vie des personnes qui se définissent comme hétérosexuelles. En fait, ces concepts donnent quelques indices sur les principes associés à l'hétérosexualité, mais ils ne permettent pas de comprendre les mécanismes de reproduction de la norme sociale, à savoir : la manière dont les femmes et les hommes intériorisent et performent l'hétérosexualité dans la quotidienneté. Les personnes qui se définissent comme hétérosexuelles sont aussi en mesure de discerner des injustices, des inégalités et des discriminations qui ont lieu dans le dispositif hétérosexuel. Toutefois, il peut demeurer des distinctions entre ce qui fait l'objet de contestations en fonction des différents positionnements sociaux occupés par ces personnes (hétérosexuelles ou non-hétérosexuelles). Les critiques de l'hétérosexualité sont venues principalement de la part des personnes pour qui l'orientation sexuelle hétérosexuelle et la conformité à la « matrice sexe-genre-désir » (Butler, 2005) pose problème. Mais les personnes qui sont situées dans le dispositif ont également formulé des critiques, comme l'atteste la cartographie des débats sur l'hétérosexualité. Celles-ci ont d'ailleurs des motifs concrets et la légitimité politique pour faire bouger les cadres du dispositif, car en dépit des injustices à contester, ces personnes conservent la volonté d'organiser leur vie personnelle avec une personne du genre opposé. Dans le cas présent, je souhaite relever les différentes possibilités politiques et théoriques offertes par ces trois concepts et

insister sur le fait que la contestation des conséquences de l'hétérosexualité sur la base d'un positionnement d'hétérosexuelles a une portée politique qui se distingue des critiques formulées à partir d'un autre positionnement social, par exemple celui des personnes LGBTQ. Chacun de ces positionnements sociaux est pertinent pour formuler des critiques au dispositif hétérosexuel.

Les femmes hétérosexuelles doivent forger des outils pour avoir une vue d'ensemble de ce dans quoi et par quoi elles sont situées et pour rendre visibles les moyens par lesquels le programme hétérosexuel se déploie dans leur vie, en dépit de leur vigilance. Pour être utiles, ces outils doivent être pensés à partir du point de vue des personnes concernées et doivent permettre de prendre la mesure du dispositif à partir de cette posture normative. Montrer à l'aide des concepts d'hétérosexisme et d'hétéronormativité les préjudices encourus par le fait de ne pas correspondre à l'hétérosexualité ou d'agir en conformité avec la norme hétérosexuelle ne permet qu'en partie de comprendre ce dans quoi et par quoi les femmes sont insérées. Le dispositif social affecte tout le monde en ce qui concerne les discours, les énoncés normatifs, les pratiques quotidiennes et les structures sociales lui étant associées. Toutefois, le dispositif affecte de manière singulière (en termes de densité) les personnes hétérosexuelles – les femmes en particulier – qui s'y voient situées pour les privilèges et les avantages découlant de la norme, mais également pour les injustices, les inégalités et les violences occasionnées par les inégalités genrées qui lui sont intrinsèques. Bref, tout le monde en sociétés est affecté par l'hétérosexisme et l'hétéronormativité de l'hétérosexualité. Or, le dispositif hétérosexuel se déploie de manière singulière dans la vie des personnes hétérosexuelles sur la base stricte des arrangements intimes que les femmes et les hommes établissent, parce qu'ils.elles sont ensemble. C'est le cours normal du vivre ensemble qui doit être rendu visible pour les personnes qui s'y retrouvent. En cela, il me semble indéniable que le dispositif hétérosexuel affecte tout le monde en sociétés et qu'en faire bouger les cadres dans une perspective d'égalité et de liberté sera bénéfique pour toutes les personnes. Mais, je défends l'idée selon laquelle les personnes situées dans le dispositif et qui adoptent une vision critique occupent un positionnement inconfortable particulier, mais propice à l'engagement du changement social dans une perspective féministe.

Il reste pertinent de distinguer le dispositif hétérosexuel des concepts d'hétérosexisme et d'hétéronormativité. Les personnes dont la vie est organisée en fonction du vivre ensemble hétérosexuel sont marquées de manière particulière par le dispositif, notamment parce qu'elles contribuent à sa réitération et parce qu'elles souhaitent, dans une certaine mesure, des arrangements

intimes avec une personne de genre opposée. Un des éléments qui permet d'expliquer ce qui fait que ces personnes sont touchées si particulièrement par lui est qu'elles ont une proximité avec la norme sociale. Cette norme sociale est si fondamentalement intériorisée qu'il est difficile d'anticiper le programme complet qu'elle implique et éventuellement, d'altérer sa reproduction dans une perspective d'égalité et de liberté.

6.2 Penser la position sociale des femmes hétérosexuelles à partir des féminismes

Les féminismes sont des outils critiques pour voir et comprendre autrement notre insertion dans les rapports sociaux, pour en contester les dimensions injustes et pour proposer une conception novatrice du monde fondée sur l'égalité et la liberté. La position sociale des femmes hétérosexuelles doit être pensée à partir des féminismes et ces théories sont utiles à ces dernières pour transformer leur position et les structures sociales qui la caractérisent. Toutefois, la position sociale des femmes hétérosexuelles soulève des débats parce qu'un doute est maintenu par une partie des féministes, des lesbiennes et des queers par rapport à leur capacité critique et agentive en raison de leur insertion particulière dans le dispositif hétérosexuel. Pourtant, les féminismes doivent servir d'outils politiques à cette problématisation et inspirer leur mise en action transformatrice. En fait, la position sociale réfère à au moins deux réalités : un résultat et un processus. Je m'inspire de la conception de Floya Anthias (2002) qui insiste sur la pertinence de concevoir la position sociale comme une réalité objective d'une personne à l'intersection de systèmes de domination, mais aussi comme un processus qui suppose l'agentivité et la résistance. Cette conception de la position sociale cadre avec cette démarche de conceptualisation du dispositif hétérosexuel, car la volonté est de saisir à partir des féminismes ce que signifie dans la vie des femmes d'être positionnées comme hétérosexuelle et cette compréhension permet d'avoir une vue d'ensemble sur sa propre insertion dans le dispositif. Se situer comme femmes hétérosexuelles à partir des féminismes implique les éléments suivants : problématiser sa position sociale, développer une capacité d'anticipation du programme hétérosexuel et envisager des manières de déjouer les pièges du dispositif en imaginant de nouvelles modalités pour organiser la vie.

Premièrement, il me semble nécessaire de reconnaître son positionnement comme femmes hétérosexuelles. Il n'est pas anodin dans la vie des femmes d'être hétérosexuelles et d'interagir comme elles le font usuellement avec les hommes dans tous les éléments du dispositif. Ces interactions coordonnées dans l'intimité soulèvent certains enjeux en matière d'inégalités,

d'injustices et de rapports de domination auxquels des réponses doivent être fournies par les féminismes tout comme des manières pour s'engager en faveur de changements. Cela appelle une compréhension critique de soi qui s'insère dans le dispositif hétérosexuel et occupe une localisation singulière – bien que normative – dans les rapports sociaux. Les féministes (de même que les lesbiennes féministes et les queers) ont rendu possible la critique de la naturalité de l'hétérosexualité et permis la visibilisation minimale des rapports de pouvoir qui y ont cours en fonction des principes patriarcaux. Les féminismes proposent des outils politiques et théoriques individuels minimaux pour une lecture critique des rapports sociaux de genre découlant du patriarcat, notamment par la politisation de la vie personnelle. La problématisation féministe du positionnement social à titre de femmes hétérosexuelles suppose de politiser cette dimension intime de sa vie et de considérer qu'elle n'est pas sans incidence sur le cours général des choses, c'est-à-dire la reproduction du dispositif hétérosexuel et du système patriarcal.

Deuxièmement, les féminismes rendent les femmes hétérosexuelles attentives à ce qui se déploie à partir et en raison de leur positionnement. Le point de vue de chaque femme sur le dispositif reste partiel, mais il est possible d'avoir une meilleure compréhension du dispositif hétérosexuel au moyen d'outils abstraits qui mettent en commun une pluralité d'expériences à titre de femmes hétérosexuelles. Il est possible de parvenir à une compréhension d'ensemble du dispositif par la mise en commun de ces points de vue situés. Comprendre sa position sociale suppose de faire rencontrer son expérience incarnée avec une conceptualisation abstraite du dispositif hétérosexuel. Il s'agit en fait d'une pièce manquante dans les théorisations féministes, lesbiennes et queers et c'est ce qui motive cette thèse. Il ne fait aucun doute que les femmes hétérosexuelles ne sont pas toutes insérées de la même manière dans le dispositif hétérosexuel et que leur expérience quotidienne n'est pas identique. La géométrie variable du dispositif fait que l'expérience que font les femmes du dispositif hétérosexuel n'est pas commune, qu'il s'agisse de considérer les enjeux de classe, de race, de situation géographique, d'âge ou d'incapacités du corps. Or, la mise en commun de l'expérience singulière que fait chaque femme hétérosexuelle du dispositif permet le dialogue entre divers points de vue sur le dispositif afin d'en obtenir collectivement une compréhension encore plus nuancée et détaillée. La compréhension abstraite du dispositif offre une vue d'ensemble sur son programme général normatif, fait apparaître les voies communes par lesquelles se reconfigurent les principes du deux, du complémentaire et du hiérarchique et permet à chaque personne de se comprendre comme actrices de ces modalités, notamment par des agissements genrés. Cette compréhension objective du dispositif permet une vue différente sur sa propre insertion au sein du programme du dispositif et dans ses

différents éléments. Cela aboutit à une position inconfortable, mais porteuse de transformations sociales, pour les femmes féministes hétérosexuelles : elles doivent être critiques du dispositif; se mettre en action à partir de cette position normative en considérant et en déjouant d'un même mouvement les modalités propres du dispositif et se transformer subjectivement dans le processus afin d'altérer la reproduction du dispositif.

Troisièmement, la reconnaissance de sa localisation sociale à titre de femme hétérosexuelle dans le dispositif de pouvoir, la compréhension du programme normatif de ce dernier et la reconnaissance des dynamiques des principes patriarcaux offrent la possibilité de l'anticipation. L'anticipation s'inscrit dans la logique qui dit le personnel est politique; il s'agit d'être en mesure de comprendre que ce dans quoi les femmes hétérosexuelles sont prises individuellement n'étant pas simplement le fruit d'arrangements individuels hétérosexuels délibérés, mais plutôt de configurations macrosociales qui agissent comme relais du patriarcat. Le programme du dispositif hétérosexuel est assez prévisible (même s'il existe une capacité d'écart ou de dissidence); l'anticipation du programme du dispositif permet d'envisager ce qui a de fortes chances de se reconfigurer par soi, en raison de soi et en fonction de soi sur la base des principes patriarcaux. Cette posture critique à l'égard de soi et de son insertion dans le programme du dispositif ne vise pas la culpabilisation, mais un examen critique des conséquences potentielles de l'interaction normalisée des femmes et des hommes dans le vivre ensemble hétérosexuel. L'anticipation permet d'évaluer ce qui a de fortes chances de se déployer et de chercher des manières de l'esquiver : l'inconfort émerge. Se penser comme actrices du dispositif oblige de concevoir les mécanismes de reproduction du dispositif comme étant incarnés par les subjectivités humaines, ce que nous sommes. Se concevoir comme actrices du dispositif suppose d'avoir une vue sur ce que l'on fait, veut, choisit, cède, offre, investit, donne et subit au cœur de l'intimité et qui a une signification subjective importante. En somme, cette anticipation donne la possibilité d'entrevoir comment chacun des éléments du dispositif est loin d'être anodin et comment leurs mécanismes internes concourent à la reconduction du deux, du complémentaire et du hiérarchique des femmes et des hommes. En fait, pour faire bouger les éléments du dispositif, il faudra engager un programme critique de soi et de ses élans subjectifs genrés. Pour ce faire, le non-jugement est nécessaire à la reconnaissance de la complexité de ce positionnement social dont la critique ne peut pas évacuer l'ancrage profond au plan subjectif de ces réalités.

En somme, ce sixième chapitre visait à conduire une réflexion critique sur les apports heuristiques de la conceptualisation du dispositif hétérosexuel à la compréhension de ce que cela signifie dans la vie des femmes d'être situées par et dans le dispositif hétérosexuel. Les personnes, femmes et hommes, qui organisent leur vie autour de l'hétérosexualité subissent particulièrement les attentes, les exigences et les contraintes associées au dispositif. Les femmes hétérosexuelles qui sont situées dans le dispositif hétérosexuel doivent minimalement être en mesure de comprendre leur position sociale et elles occupent un positionnement très stratégique pour introduire du changement.

Conclusion

En guise de conclusion à la deuxième partie de la thèse, il est pertinent de rappeler que les objectifs qui ont guidé mon travail étaient l'élaboration d'une conceptualisation de l'hétérosexualité qui me permettrait de saisir ce qu'il signifie dans la vie des femmes d'être positionnées comme hétérosexuelles. Cette démarche reposait sur le constat d'une insuffisance d'outils proposés par les féministes, les lesbiennes et les queers pour comprendre ce dans quoi et par quoi les femmes hétérosexuelles sont prises. Il y avait au départ une double tension. La première était la difficulté pour les femmes hétérosexuelles – même pour les féministes parmi elles – de saisir de quelles manières le pouvoir se manifeste dans la vie intime organisée autour de l'hétérosexualité. La deuxième était l'insuffisance des outils proposés par les féministes, les lesbiennes et les queers, lesquels restaient, par ailleurs, favorables au fait de quitter la position d'hétérosexuelle. Ma démarche de conceptualisation du dispositif hétérosexuel prend appui sur une expérience incarnée de l'hétérosexualité. Il s'agit de faire contre-pied au manque de crédibilité heuristique et de légitimité politique accordée aux femmes et aux féministes hétérosexuelles. L'idée qui a guidé ce travail était que les femmes hétérosexuelles, et surtout celles qui s'identifient au féminisme, occupent une place sociale privilégiée pour comprendre et transformer l'hétérosexualité.

Pour effectuer ce travail, l'emploi du concept foucauldien de dispositif m'a semblé pertinent. Celui-ci est un assemblage d'éléments hétérogènes tenus ensemble par un réseau de liens invisibles. La question qui a guidé ma réflexion était la suivante : *Qu'est-ce qui compose le dispositif hétérosexuel occidental contemporain?* J'ai séparé mon travail en trois chapitres. Le quatrième chapitre concernait principalement les lacunes théoriques quant à une conceptualisation incarnée de l'hétérosexualité et aux enjeux pour les femmes hétérosexuelles. Le cinquième chapitre portait sur la conceptualisation de l'hétérosexualité comme un dispositif de pouvoir recoupant six éléments qui sont interdépendants, sans être mutuellement exclusifs. Le sixième chapitre abordait la spécificité du vivre ensemble hétérosexuel et les manières qu'il a de positionner les femmes hétérosexuelles. Les féminismes servent d'outils théoriques et politiques pour comprendre et politiser leur position sociale à titre d'hétérosexuelles.

Il est possible de proposer la définition générale suivante de l'hétérosexualité :

Dans le contexte des sociétés occidentales contemporaines, l'hétérosexualité est un dispositif social établissant un « vivre ensemble » qui repose sur le postulat de l'attraction amoureuse et sexuelle naturalisée des femmes et des hommes. Le dispositif hétérosexuel a des visées organisationnelles et stratégiques conjuguées au patriarcat et aux autres systèmes de domination, comme le racisme et le capitalisme. Trois principes patriarcaux sont fondamentaux au dispositif : le deux, la complémentarité et la hiérarchie. Ils sous-tendent les modalités organisationnelles des arrangements intimes établis dans le contexte des relations interpersonnelles hétérosexuelles. Le dispositif hétérosexuel est formé de six éléments tenus ensemble par un réseau de liens invisibles : 1) la socialisation genrée et la matrice des désirs; 2) l'ancrage amoureux; 3) la cohabitation conjugale; 4) la reproduction humaine; 5) le travail gratuit et salarié; 6) le continuum des violences. Ces éléments qui sont à la fois indépendants et convergents assurent la reproduction stabilisée du dispositif hétérosexuel et du système patriarcal. Le dispositif hétérosexuel construit subjectivement les femmes et les hommes, crée les conditions de leur existence et façonne leur possibilité d'agentivité.

Cette définition que je propose du dispositif hétérosexuel me semble fournir des éléments théoriques et politiques pertinents pour combler une part des lacunes laissées par les problématisations féministes, lesbiennes et queers des cinquante dernières années. Le dispositif hétérosexuel permet une compréhension nuancée de ce positionnement social, ce qui conduit à penser l'agentivité politique des femmes positionnées comme hétérosexuelles dans l'objectif d'introduire des transformations dans le vivre ensemble hétérosexuel, et ce, dans une perspective féministe de liberté et d'égalité.

PARTIE III :
FAIRE BOUGER LES CADRES DU DISPOSITIF HÉTÉROSEXUEL : AGENTIVITÉ DES
FÉMINISTES HÉTÉROSEXUELLES

Introduction

L'oppression des femmes a ceci de particulier
qu'elle atteint chaque femme de façon singulière,
jusque dans son intimité, mais c'est à travers chaque femme,
par chaque femme, comptable devant elle seule,
qu'elle doit être collectivement combattue.
(Collin, 2014 : 113)

La conceptualisation du dispositif hétérosexuel des sociétés occidentales contemporaines montre sans conteste que l'hétérosexualité ne se réduit pas à des questions d'identité de genre et de sexualité : elle doit inclure les enjeux qui concernent plus largement l'organisation sociale du vivre ensemble hétérosexuel. Cette forme d'organisation de la « vie ordinaire » (Laugier, 2009) intime est une condition légitime et largement répandue qui a tout le potentiel de rendre les personnes heureuses et engagées dans les liens affectifs, amoureux, conjugaux et familiaux épanouissants. Mais réclamer l'égalité et la liberté dans le couple reste un défi de taille que doivent relever les féministes hétérosexuelles, et l'engagement des hommes hétérosexuels dans ce mouvement sera indispensable. En reprenant les mots en exergue de Françoise Collin, le dispositif hétérosexuel « atteint chaque femme de façon singulière, jusque dans son intimité », mais les injustices, les inégalités, les atteintes à la liberté et à l'autonomie, les contraintes et les violences doivent être collectivement combattues « par chaque femme, comptable devant elle seule ». Elle continue plus loin, en rappelant que « [l]a lutte des femmes ne peut faire l'économie des individus pour se produire comme généralité » (Collin, 2014 : 113). Cette tension entre les registres du personnel et du politique marque les féminismes comme mouvements de l'action et de la pensée, mais elle semble se manifester d'une manière singulière en ce qui concerne le dispositif hétérosexuel. Critiquant la délimitation entre les sphères du privé et du public, les féministes ont voulu montrer comment le patriarcat affecte tous les aspects de la vie, notamment le personnel, et comment il est éminemment politique. En cela, les féminismes doivent fournir les outils pour problématiser les injustices de la vie intime ordinaire et alimenter concrètement l'action en faveur de l'égalité et de la liberté. Or, l'intimité, même politisée, ne peut

être complètement un champ de bataille collectif et la posture « de combattante » à temps plein ne peut pas être une posture de tous les instants puisqu'elle risque de faire disparaître la personne au profit de la cause (Collin, 1992b : 134).

La conceptualisation du dispositif hétérosexuel telle que proposée dans la partie précédente permet aux femmes de percevoir l'étendue du dispositif hétérosexuel dans leur vie personnelle, d'anticiper son déploiement normatif en fonction des principes transversaux et de produire une compréhension critique de leur propre insertion dans le programme hétérosexuel. Cette problématisation de leurs arrangements intimes permet, en quelque sorte, le passage politique de la femme vers la féministe située dans le dispositif hétérosexuel. Dans une perspective féministe, l'étape qui devrait suivre est celle d'envisager l'agentivité transformatrice face au dispositif hétérosexuel et au vivre ensemble auquel il donne lieu. Sur ce plan, les théorisations féministes, lesbiennes et queers de l'hétérosexualité offrent peu pour imaginer la capacité agentive des féministes hétérosexuelles. La cartographie²²³ du débat au sujet de l'hétérosexualité atteste qu'il y a eu des pistes proposées pour envisager la capacité agentive des hétérosexuelles, mais celle-ci a néanmoins fait l'objet de doutes : les conditions de leur mise en action sont complexes et marquées de défis singuliers. Et pour cause! Choisir d'« agir là » dans le dispositif hétérosexuel reste laborieux, mais vital. Il s'agit d'une action politique d'une grande nécessité féministe, car il demeure un nombre considérable de femmes hétérosexuelles, même chez les féministes. Le fait d'être hétérosexuelle et féministe peut et doit être réconcilié dans l'optique de changements sociaux majeurs. Transformer le dispositif hétérosexuel est une manière de rendre la vie ordinaire plus égalitaire et libre pour tant de femmes (féministes ou non) en rapport avec des hommes, qui, eux aussi, ont le potentiel de bénéficier de la profondeur des liens réciproques et interdépendants avec les femmes (et avec les enfants). En fait, les théorisations ont eu, pour schématiser, le réflexe d'inciter soit « à quitter » l'hétérosexualité pour le lesbianisme soit à investir ses marges queerisées pour gagner en liberté. Rendre visible la norme comme lieu de contraintes, d'injustices et de violences aura eu le mérite de pousser des personnes à tenter d'autres formes de vivre ensemble. Or, il y a d'autres avenues d'action possibles qui permettent aux femmes hétérosexuelles d'agir à partir de leur localisation, dans le dispositif, afin d'y instaurer du mouvement et de la liberté dans la vie partagée avec les hommes.

²²³ Je réfère au chapitre 2 « Cartographie du débat parmi les féministes, les lesbiennes et les queers sur l'hétérosexualité ».

Après avoir mis en évidence, au moyen de la conceptualisation du dispositif, la légitimité de la capacité critique des femmes hétérosexuelles, il est maintenant possible d'imaginer les fondements de leur agentivité transformatrice, ce qu'elles seules (en collaboration avec leurs partenaires masculins) peuvent engager en étant en première ligne du champ de bataille de la vie privée. Cette dernière partie est consacrée à l'agentivité des hétérosexuelles, aux manières par lesquelles il est possible d'opposer une résistance au dispositif hétérosexuel et de revendiquer l'égalité dans le couple. Ma volonté n'est pas d'être prescriptive quant à ce qui « devrait être fait » en matière d'agentivité, mais d'explorer « ce qu'il est possible » d'envisager pour faire bouger les cadres du dispositif hétérosexuel en tenant compte des avenues déjà explorées. En fait, il me semble nécessaire de transformer les principes généraux qui président à la reproduction quotidienne du dispositif hétérosexuel. Pour parvenir à cette contribution politique de la thèse, la réflexion sera guidée par la sous-question suivante : *Dans quelles conditions les féministes hétérosexuelles peuvent-elles se mettre en action par rapport au dispositif hétérosexuel?* Cette mise en action demande un engagement politique intime et une vigilance de tous les instants des féministes hétérosexuelles face à elles-mêmes, aux arrangements établis et aux capacités de récupération ou de normalisation du dispositif. Cette vigilance, en tant que posture féministe incarnée dans la vie intime demande du courage, de la volonté, de la patience et une prise de risque. Cet engagement dans la transformation du dispositif hétérosexuel se fait en raison des féminismes, comme mouvements de l'action et de la pensée, qui prônent la justice entre les genres et l'autonomie des femmes sans prescrire les formes que cela prend pour chacune.

Cette troisième partie rassemblera deux chapitres. Le chapitre sept portera un regard critique sur les formes d'action qui ont été envisagées et les changements observés par rapport au dispositif hétérosexuel, sur les enjeux politiques généraux que ces actions comportent ainsi que sur les conditions politiques et théoriques qui caractérisent la mise en actions des féministes hétérosexuelles. Le chapitre huit traitera plus spécifiquement des possibilités de la mise en action des féministes hétérosexuelles en abordant les principes transversaux du dispositif, des sites d'agentivité qu'elles peuvent investir ainsi que des solidarités nécessaires qui rattachent ces transformations sociales de l'intimité hétérosexuelle à un projet féministe de société.

Les avenues proposées dans cette thèse n'ont pas la prétention de promouvoir un programme politique précis. Il s'agit d'abord d'une posture de vigilance sur soi, sur les principes sous-jacents aux

arrangements convenus et sur le déploiement prévisible du dispositif hétérosexuel. Il s'agit en fait d'outils que j'aurais voulu avoir à portée de main et des pistes que j'aurais pu vouloir emprunter pour introduire du mouvement afin de gagner en liberté et en égalité dans mon expérimentation du dispositif hétérosexuel. Les propositions rassemblées sont envisagées à partir d'une posture d'hétérosexuelle et elles ont pour objectif d'engager la transformation sociale à partir de ce positionnement, adopté par tant de femmes. Comme nous sommes loin du crépuscule de l'hétérosexualité et qu'il est possible d'envisager selon d'autres principes le dispositif hétérosexuel, il est toujours temps d'amorcer une mise en action individuelle et collective face à ce dernier dans une perspective féministe. L'intérêt est d'anticiper son programme, de tenter d'en déjouer les conséquences, d'instaurer un peu d'espace dans le maillage de liens entre les éléments du dispositif, dans l'objectif de gagner en liberté et en égalité. C'est un minimum politique de savoir où nous sommes positionnées dans des rapports sociaux et d'anticiper plus précisément les configurations du dispositif hétérosexuel, mais cela ne sera jamais suffisant pour le transformer dans ses principes patriarcaux fondamentaux. Il faut imaginer les solidarités entre les femmes hétérosexuelles, entre les féministes et entre les femmes et leur partenaire de vie afin de faire bouger les cadres du dispositif hétérosexuel qui forment, sans aucun doute, un fort rempart des sociétés patriarcales. Enfin, les humain.es sont des êtres qui se transforment lentement, il faut être patientes dans ce processus et garder l'horizon d'une vie juste pour tout le monde.

Chapitre 7 : Transformations du dispositif hétérosexuel et agentivité des femmes

La période allant des années 1970 jusqu'à ce jour a été riche en contestations publiques de l'hétérosexualité et cela a permis de modifier certains éléments du dispositif au bénéfice de tout le monde. Les apports des mouvements féministes ainsi que des mouvements LGBTQ à ces transformations sont non négligeables dans une perspective critique de l'hégémonie hétérosexuelle et de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu'entre les formes de sexualité. Porter un intérêt politique et théorique à ces propositions d'action contre (voire de solutions de rechange à) l'hétérosexualité permet à la fois de comprendre comment elles ont forgé les conceptions dominantes de l'agentivité ainsi que les conséquences encourues au plan politique pour les femmes qui continuent d'être investies dans des relations hétérosexuelles, de manière générale, et pour celles qui sont féministes, en particulier. Sans conteste, les cadres du dispositif hétérosexuel ont bougé, mais la mise en action des femmes quant à l'immixtion du patriarcat dans l'intimité hétérosexuelle reste un défi de taille et encore beaucoup de travail attend les féministes sur ce plan.

Ce chapitre sera organisé en quatre parties permettant de répondre à la sous-question suivante : *Quelles sont les avenues d'agentivité quant à l'hétérosexualité qui ont été envisagées par les féministes, les lesbiennes et les queers depuis cinquante ans?* L'intérêt est maintenant de réfléchir à partir de ma conceptualisation du dispositif hétérosexuel aux enjeux suivants : la tension que créent les formes d'action proposées et les difficultés de leur mise en pratique; le décalage qui apparaît entre l'ampleur du dispositif hétérosexuel composé des six éléments que j'ai identifiés et la spécificité des avenues politiques proposées; la contradiction qui émerge de la nécessité de l'action politique et les dangers potentiels d'anéantissement personnel qu'elle laisse poindre. Les aspects suivants seront discutés dans ce chapitre : 1) les transformations sociales qu'il est possible d'observer sur la période étudiée dans les éléments du dispositif hétérosexuel; 2) les différentes formes d'action envisagées par rapport à l'hétéro-patriarcat; 3) les défis que rencontrent les femmes hétérosexuelles qui souhaitent lutter contre les injustices du dispositif hétérosexuel; et 4) les quelques éléments essentiels à la conceptualisation de l'agentivité pour les femmes hétérosexuelles.

7.1 Quelques changements advenus dans le dispositif hétérosexuel

Étudier ces différentes problématisations permet d'apprécier les changements advenus dans le dispositif hétérosexuel et de constater les formes de résistance aux transformations qui se manifestent dans les sociétés. Sans équivoque, l'hétérosexualité reste un relais du patriarcat dans l'intimité partagée par les femmes et les hommes et elle assure en bonne partie les hiérarchies entre les formes de sexualité. Il me semble pertinent de faire état des changements advenus comme résultat des luttes conduites collectivement et de leurs répercussions dans la vie privée des personnes. Une part de jeu qui a été instaurée dans les cadres du dispositif hétérosexuel. Certains mouvements du dispositif hétérosexuel et de ses acteur.trice.s sont plutôt superficiels, tandis que d'autres s'avèrent plus fondamentaux dans une perspective d'égalité entre les genres et entre les formes de sexualité. Cette partie me permettra de développer deux idées. La première consiste à montrer que les transformations advenues dans le dispositif hétérosexuel sont le résultat en priorité de prises en charge collectives par le mouvement féministe et les mouvements LGBTQ qui ont forcé une intervention par les institutions publiques ou par l'État. La deuxième permet d'exposer le caractère généralement tardif et individualisé de l'expérimentation des injustices de genre que font maintenant les femmes en tant qu'hétérosexuelles.

7.1.1 Dresser le constat des transformations positives

Il importe de relever les modifications advenues dans le dispositif hétérosexuel. Le travail est ici guidé par la question suivante : *qu'est-ce qui a changé dans la vie des femmes qui sont situées comme hétérosexuelles au cours des cinquante dernières années?* L'évaluation de ces transformations se fera sur l'ensemble de la période en adoptant une perspective historique et mon point d'ancrage pour la comparaison est mon expérience située du dispositif hétérosexuel de manière à mettre l'accent sur ce que les luttes de mes prédécesseuses ont permis de faire bouger. D'un point de vue féministe, il me semble que bon nombre de ces transformations sont positives. Il est nécessaire de rappeler que ces changements ne sont pas irréversibles et que des forces conservatrices peuvent œuvrer pour apporter des reculs, comme les mouvements conservateurs, masculinistes et antiféministes dont les effets sont articulés (Lamoureux, 2013). Il faut dire que les changements en faveur de l'égalité entre les genres et les sexualités sont en partie attribuables aux luttes politiques conduites par les mouvements sociaux, comme ceux des féministes et des personnes LGBTQ. Toutefois, les mouvements sociaux et l'action politique ne sont qu'un facteur parmi d'autres qui occasionne des changements sociétaux.

Notamment sur la période étudiée, il importe de relever : les processus engagés de sécularisation et de laïcisation; le recul de l'influence de la religion dans le contexte particulier du Québec; les politiques de l'État-providence à une certaine époque et leurs impacts positifs pour les femmes et pour les couples (politiques publiques, services collectifs, système d'éducation); l'engagement professionnel massifs des femmes; les changements économiques et l'impact du néolibéralisme; les conséquences de la crise du VIH-Sida sur les pratiques sexuelles, l'emploi plus généralisé du condom et la prise massive de la contraception par les femmes; la criminalisation des violences conjugales et plus récemment, les mouvements collectifs de dénonciation d'agressions sexuelles. Il s'agit d'un ensemble de facteurs qui ont modifié au cours des cinquante dernières années l'expérience que font les femmes et les hommes du dispositif hétérosexuel. Néanmoins, mon attention est ici portée vers les effets des mobilisations politiques féministes.

Leurs mobilisations collectives auront fait pression sur l'État pour qu'il s'engage en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et entre les formes de sexualités en mettant en œuvre des programmes, des politiques, en changeant des lois discriminatoires et en instituant de nouveaux droits (civiques, politiques et sociaux). Il est possible de retenir deux axes de changements majeurs : ceux en fonction des genres et ceux en fonction des sexualités. Ces deux axes créent des pressions d'ordre différent sur la logique globale du dispositif hétérosexuel et sur ses principes transversaux qui ont permis d'apporter des changements.

D'abord, il importe de retenir les avancées qui se sont produites pour contrer les hiérarchies entre les formes de sexualités. En cela, le premier changement qu'il faut relever est la possibilité (non pas sans discriminations, certes) pour les femmes et sur la base de l'égalité des droits, d'organiser leur vie amoureuse, affective, sexuelle, conjugale et familiale sans avoir pour assise l'hétérosexualité. Ces changements sont le résultat des luttes de libération des homosexuels et lesbiennes et du mouvement LGBTQ plus contemporain (Demczuk et Remiggi, 1998; Rutledge, 1992). Ces mouvements ont œuvré à enchâsser dans les chartes et les lois l'égalité en droits des personnes homosexuelles, des groupes divers œuvrent sur le plan politique à défendre leurs droits (dans le système public de l'État ainsi que dans les milieux du travail salarié) ainsi que sur le plan communautaire par l'offre de services spécifiques. Il demeure sans conteste de l'hétérosexisme, de l'homophobie, des préjugés

persistants et des gestes de violence spécifique²²⁴. De plus, les formes de vivre ensemble non-hétérosexuelles les mieux acceptées socialement demeurent tout de même celles qui se rapprochent le plus des configurations hétérosexuelles, il s'agit des tendances à l'homonormalisation²²⁵ (Duggan, 2004; Puar, 2007). Néanmoins, ce premier changement majeur permet aux femmes (comme aux hommes, d'ailleurs) de contourner en partie la contrainte à l'hétérosexualité, en partageant leur vie amoureuse, conjugale, sexuelle et éventuellement, parentale avec une personne du même sexe. Devenir amoureuse d'une personne du même sexe n'est plus aussi transgressif que cela a pu l'être il y a à peine cinquante ans puisqu'il y a désormais une reconnaissance légale et des protections offertes par la loi en cas de discrimination. Cela fait néanmoins encore pression sur le dispositif hétérosexuel en montrant le caractère non nécessaire de la complémentarité du féminin et du masculin pour l'élaboration d'un vivre ensemble amoureux. Les femmes ne sont pas « obligées » ni « contraintes » à être hétérosexuelles, dans l'absolu²²⁶, même si elles y sont socialisées en priorité. La vie des femmes lesbiennes est rendue plus facile notamment par les avancées en droits et en égalité dont bénéficient toutes les femmes en raison des luttes féministes des dernières décennies. Cette plus grande acceptabilité sociale de l'homosexualité permet d'expérimenter des configurations intimes qui ne prennent pas nécessairement appui sur le complémentaire et le hiérarchique du dispositif hétérosexuel. Mais dans la majorité des cas, le principe du deux est préservé (Jenkins, 2017) : la monogamie demeure une norme. Les membres de ces couples de même sexe sont en mesure – s'ils le souhaitent, sans trop de discriminations et de préjugés, d'organiser leur vie dans une certaine cohérence avec les différents éléments du dispositif hétérosexuel²²⁷. La normalisation et l'acceptabilité des formes de vivre ensemble qui ne sont pas organisés explicitement autour de l'hétérosexualité est un changement qui rend possible d'autres formes de vivre ensemble, sans pour autant altérer la logique générale du dispositif hétérosexuel pour les personnes qui s'y retrouvent.

²²⁴ Il est d'ailleurs pertinent d'évoquer le Plan d'action gouvernemental du Québec contre l'homophobie et la transphobie (2017-2022) (Gouvernement du Québec, 2017).

²²⁵ À ce titre les personnes bisexuelles, polyamoureuses ou aux relations (affectives, sexuelles ou amoureuses) non stabilisées avec des partenaires multiples font l'objet de davantage de préjugés.

²²⁶ Il demeure bien évident que la socialisation différenciée œuvre de manière à faire de la « matrice sexe-genre-désir » la norme sociale. Les lesbiennes et les homosexuels doivent pour eux-mêmes travailler à déconstruire ces référents. Il s'agit de combattre l'homophobie intériorisée (Tin, 2003).

²²⁷ Les couples homosexuels peuvent s'engager sur la base de la monogamie, s'unir devant la loi, cohabiter et établir toutes sortes de partenariats conjugaux, former des familles (c'est peut-être dans la sphère parentale que ces couples sont confrontés le plus à l'hétéronormativité), établir une configuration de la division du travail domestique et de l'accès au travail salarié (la répartition des responsabilités correspond à des ententes qui tendent davantage vers l'égalité) et enfin, expérimenter dans le cadre de leur vivre ensemble, aussi, un continuum de rapports de pouvoir et de violence.

Ensuite, des changements ont été aussi réalisés sur l'axe des hiérarchies entre les genres dans le contexte spécifique du dispositif hétérosexuel, dans une perspective d'égalité entre les femmes et les hommes. En fait, les luttes contre les hiérarchies entre les genres n'ont pas uniquement eu des répercussions dans l'intimité du vivre ensemble hétérosexuel, mais également dans l'espace public et pour toutes les femmes en général. Ces transformations ont permis de faire bouger les mœurs et les idéologies des sociétés plus généralement sur la période étudiée, notamment au Québec et au Canada, pour le cas qui nous intéresse plus spécifiquement. En passant en revue l'ensemble des six éléments qui composent le dispositif, il est possible de faire état de bon nombre de transformations sociales. Certains aspects du dispositif hétérosexuel ont changé dans la vie des filles et des femmes hétérosexuelles sur la période étudiée. Par contre, l'effectivité de l'égalité entre les femmes et les hommes reste pourtant inaboutie à de nombreux égards, d'autant que l'idée d'égalité s'accompagne généralement de celle de la différence et de la complémentarité. Toutefois, les conséquences négatives telles que les inégalités, les injustices, les atteintes à la reconnaissance et à la dignité et l'accès différencié à des ressources rares ont, en partie, fait l'objet de prises en charge collectives. Ces changements n'ont pas été donnés, mais plutôt obtenus collectivement par des batailles. La force du nombre, l'effervescence des mouvements sociaux, le « triangle de velours »²²⁸, les fenêtres d'opportunité politique constituent le contexte qui a permis ces transformations sociales majeures. Pour paraphraser un titre de Diane Lamoureux, « ces luttes ont changé nos vies » (1992), même s'il demeure du travail à faire pour venir à bout des principes patriarcaux de complémentarité et de hiérarchie. Il faut parler de gains politiques publics et privés comme résultat des luttes féministes, lesbiennes et queers, lesquels ne doivent jamais être considérés comme des acquis irréversibles, car il est illusoire de penser « que l'histoire ne revient pas en arrière [...] rien n'est plus précaire que les droits des femmes » (Groult, 2000 : 6). Ces transformations observables dans la vie des femmes situées dans le dispositif hétérosexuel ne sont pas que des avancées progressives unidirectionnelles; les formes de pouvoir²²⁹ au sein du dispositif hétérosexuel peuvent se reconfigurer.

Pour apprécier ces transformations en matière de liberté, d'égalité, d'autonomie et de dignité des femmes dans le contexte du dispositif hétérosexuel, il importe de s'attarder aux six éléments qui le

²²⁸ Ce concept est attribuable à Alison Woodward (2004), il désigne une dynamique à trois dans le contexte européen qui a permis des réformes en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les trois pointes sont : les féministes de l'État (connaissance des procédures), les représentantes des organisations politiques féministes (connaissance située) et les féministes universitaires (connaissance scientifique).

²²⁹ Ces formes de résistance aux changements seront plus amplement abordées au point 7.3 « L'action transformatrice des femmes hétérosexuelles : quelques défis ».

composent. Dans le premier élément « la socialisation genrée et la matrice des désirs », il est possible d'observer plusieurs aspects pris en charge par le système public et l'État qui se répercutent dans la vie privée. La fixité naturalisée de l'attribution du sexe et du genre a fait l'objet de contestations, de la part des personnes transsexuelles ainsi que des personnes intersexuées qui ont exhorté l'État à intervenir en faveur de la protection de leurs droits et pour favoriser l'obtention de droits sociaux²³⁰. La socialisation en fonction de postulats de différences naturalisées entre les filles et les garçons demeure efficiente, mais les premières ne sont plus restreintes à la carrière d'épouse et de mère, même si elle reste une option considérée par certaines et que socialement, les femmes demeurent toujours et déjà des mères. La socialisation des jeunes filles est contradictoire, la binarité sexuée demeure fondamentale, mais les sociétés tentent de faire croire que cela n'a plus d'importance, car l'égalité serait atteinte. La socialisation genrée assumée par la famille immédiate est à la fois relayée dans les services publics (les centres de la petite enfance) et par le système scolaire qui demeure organisé en fonction d'une bipartition sexuelle. Elle est toutefois amenuisée par les lois sur la désexualisation des cursus dans le système d'éducation et le postulat d'égalité (dans la différence) entre les enfants qui font en sorte que la différence n'est plus – comme cela l'a été – un motif pour discriminer l'accès des filles à une pratique sportive ou à un parcours scolaire, par exemple. Les filles et les garçons sont en mesure de suivre un parcours scolaire commun fourni par les services publics et le coût relativement bas des frais de scolarité postsecondaires permet au plus grand nombre (indépendamment du sexe) de poursuivre ses études. Il faut noter qu'il existe encore du sexisme dans les manuels scolaires (Charron, Grégoire-Gauthier et Steben-Chabot, 2016), que les parcours académiques demeurent stéréotypés (Guerry, 2016) et que sporadiquement, un retour nécessaire aux écoles non mixtes est évoqué pour favoriser les besoins spécifiques des garçons. De manière superficielle, les garçons et les filles sont éduqué.es selon un principe libéral d'égalité et plusieurs jeunes femmes (et jeunes hommes) arrivent à la vie adulte avec la perception que l'égalité est atteinte et que le fait d'être une « femme » ne constitue pas un préjudice potentiel. Les filles et les garçons étant construit.es différemment depuis leur petite enfance et, socialisé.es en vue de correspondre à des attentes distinctes, il ne fait aucun doute que ces manières dichotomiques d'être façonné.es par le genre se répercutent dans toutes les sphères de la vie, et particulièrement, dans le dispositif hétérosexuel, reposant sur la nécessité de l'autre différent sur tous les plans, comme le postule Monique Wittig (2007 : 59). Au cours des cinquante dernières années, les modèles offerts aux jeunes filles se sont

²³⁰ Il faut penser aux mobilisations dénonçant les interventions chirurgicales dès la naissance sur le corps des enfants intersexué.es (Bastien Charlebois, 2016) ou les différentes avancées pour les personnes transsexuelles et leurs besoins en matière de services publics de santé (Baril, 2015b; 2015c, 2017; Bauer et Sheim, 2015). Il importe de relever les modifications à la Charte québécoise interdisant la discrimination sur la base de l'identité de genre (ANQ, 2016) permettant aux enfants de changer leur mention de sexe sur son acte de naissance.

davantage diversifiés que ceux offerts aux garçons, ces derniers restant davantage confinés dans des représentations plus stéréotypées. Cette socialisation différenciée conduit généralement à la matrice hétérosexuelle des désirs, même si les désirs homosexuels ou bisexuels figurent plus souvent parmi les possibilités, notamment dans l'éducation à la sexualité et les manuels scolaires. Les jeunes non-hétérosexuel.les ou qui s'interrogent sur leurs identités et leur orientation sexuelle cherchent tout même des modèles dans leur parcours (Pilon, 2015)²³¹. Toutefois, comme l'éducation à la sexualité²³², l'accent demeure sur les mécaniques sexuelles de la contraception et de la protection des ITSS au détriment de la formulation/de la demande de consentement et de l'affirmation des désirs (pour les filles, notamment). Les traits caractéristiques du féminin et du masculin ont changé, offrant plus de jeu à l'expression individuelle, bien que se maintiennent des représentations stéréotypées de complémentarité et de hiérarchie, lesquelles trouvent leur utilité dans tous les éléments du dispositif hétérosexuel. Ces différents changements ont été pris en charge collectivement et sont intégrés dans des programmes publics marqués par un postulat d'égalité entre les personnes et les formes de sexualité. Cette institutionnalisation des principes d'égalité dans la formation publique des jeunes dresse une sorte de rempart contre les inégalités majeures sur le plan du genre et cela se répercute positivement dans toutes les sphères de la vie. Même si la socialisation différenciée se perpétue, les femmes sont généralement imprégnées d'une conception qu'elles sont les égales des hommes dans l'enfance, pendant leur scolarisation et dans leur jeune vie d'adulte. Cela constitue un changement majeur dans les sociétés. Une deuxième transformation pouvant être observée sur cette période est l'accès à la contraception et à des services d'avortement, ce qui a permis une plus grande liberté dans les pratiques sexuelles et un droit à disposer de son corps et de la poursuite (ou non) d'une grossesse. La pandémie VIH-Sida a eu pour effet de responsabiliser davantage les hommes sur le plan du port du condom, bien que la contraception demeure largement imputable aux femmes dans l'intimité. Mais l'obtention de services publics, gratuits et sécuritaires d'avortement est une transformation positive d'une grande importance qui résulte en bonnes parties des batailles conduites par les féministes (Desmarais, 2016). À cet égard, les féministes doivent rester vigilantes, car la décriminalisation de l'avortement ne l'aura pas consacré comme droit en bonne et due forme, au Canada. S'il est d'ailleurs possible d'apprécier l'accès à la contraception pour les femmes, la socialisation différenciée affecte encore la conception positive de l'agentivité sexuelle des filles et des femmes. Leur autonomie sexuelle fait encore l'objet d'un contrôle moral important (Mensah, 2009).

²³¹ Sur ce plan, le travail du GRIS-Montréal qui lutte contre l'homophobie dans les écoles du Québec est très important. Voir : [<http://www.gris.ca/>].

²³² Il n'est pas possible de passer sous silence l'abolition de l'éducation à la sexualité (Formation personnelle et sociale) et la lenteur de la mise en place de ce nouveau programme dans les écoles québécoises. Les cours devraient être obligatoires pour l'automne 2018 pour les élèves du primaire et du secondaire.

Concernant le deuxième élément, « l’ancrage amoureux différencié », il est également possible d’observer quelques modifications positives qui sont advenues depuis cinq décennies. Il s’agit d’un des éléments du dispositif où se sont concrétisés le moins de changements majeurs. Le modèle du couple amoureux à vie est dans les faits révolu, mais il demeure un idéal dans le mode d’engagement. Quant à l’amour romantique, les femmes et les hommes y sont socialisé.es différemment et « pratiquent » l’amour de manière distincte : la binarité sexuée a ses effets (Johnson, 2005; Gómez, 2017; Gunnarson, 2014, 2017; Illouz, 2011; Ramazanoglu, 1993). D’un point de vue normatif et culturel, les filles apprennent principalement à aimer et à désirer sous le registre de la complémentarité et de la hiérarchie ainsi qu’à prendre sur elles en priorité les besoins et les envies des autres. Pour reprendre l’expression de Marilyn Frye, il y a toujours du « male parasitism » (1983 : 98) et les femmes continuent de se laisser parasiter, mais pas nécessairement jusqu’à ce que la mort les sépare. En dépit de ce modèle idéalisé du couple amoureux toute la vie, il est maintenant possible pour les femmes (et pour les hommes, évidemment) d’envisager la possibilité d’être avec des hommes²³³ sous différents statuts et de dissoudre une relation qui ne convient plus. D’ailleurs, les taux de séparation/divorce²³⁴ ne font que croître depuis la Loi canadienne sur le divorce (1985) et la longévité moyenne des couples témoigne que les personnes ne sont plus prêtes à conserver un engagement amoureux qui ne convient plus. La rupture amoureuse ne signifie pas l’impossibilité de se remettre en couple, le nombre de couples et de familles recomposés croît. Il demeure que l’engagement amoureux s’établit entre deux personnes, le deux est prédominant pour les termes des relations, tandis que celles polyamoureuses restent marginales (bien que la fidélité en amour demeure relative).

Dans le troisième élément du dispositif hétérosexuel « la cohabitation conjugale », certaines transformations non négligeables sont aussi observables. La cohabitation conjugale dans sa forme nucléaire s’est confirmée et rassemble principalement une seule génération (le couple) et éventuellement, une deuxième, s’ils ont des enfants. Les jeunes couples (et les moins jeunes) cohabitent (à titre de locataires ou de propriétaires) sans nécessairement être unis sur le plan de la loi au moyen du mariage ou même d’un contrat de vie commune. S’il y a ce genre de contrats entre les

²³³ Il est envisageable que ce soit avec d’autres femmes ou avec des personnes queers. Le terme relation se veut le plus large possible en recouvrant : les relations affectives et sexuelles entre amants; les relations amoureuses stabilisées; les relations amoureuses conjugales et de cohabitation; les relations parentales.

²³⁴ Augmentation des taux de séparation/divorce au Québec en fonction des années. Statistique Canada a arrêté de colliger les données sur le divorce en 2008. Mais pour cette année, pour 100 mariages, 49,9 ont été rompus (ISQ, 2011).

partenaires, ils viennent généralement plus tard dans la vie du couple. Par la cohabitation conjugale, les conjoint.es établissent toutes sortes de partenariats et procèdent à une relative mise en commun des avoirs et des dépenses sans que cela soit encadré au plan juridique. Il s'agit d'un changement important : les couples vivent plus massivement en union de fait, à savoir près de 36% des couples au Québec. En fait, les lois entourant la famille et le mariage ont été modifiées à plusieurs reprises au cours des cinq dernières décennies consacrant l'égalité des époux et par le fait même, contraignant à un partage équitable des avoirs accumulés dans le cadre de la relation. La *Loi sur le patrimoine familial* (1989) marque un changement important, parce qu'elle permet de contrebalancer les différents partenariats économiques qui sont encore marqués par des inégalités de revenus, des types de dépense engagée et du travail effectué gratuitement parmi les femmes et les hommes. Toutefois, les couples ne sont pas tenus de se marier pour cohabiter ni de s'entendre au moyen d'un contrat notarié assurant la sécurité des deux conjoint.es en cas de séparation ou de mort. Si la *Loi sur le patrimoine familial* permettait de compenser certaines des injustices quand advenait un divorce, il est maintenant fort acceptable de partager sa vie et de cohabiter sans s'unir légalement d'une quelconque manière, ce qui a l'avantage d'une plus grande liberté des conjoint.es, mais ce qui ne pallie pas les inégalités qui perdurent. Ces disparités persistantes sont souvent associées à des ententes prises informellement entre les membres du couple. De plus, l'État contribue d'une certaine manière à conserver un flou juridique (Belleau, 2002) entre les différents statuts relationnels, notamment car il reconnaît les conjoint.es de fait pour la déclaration des revenus pour fin d'impôts. Malgré la croissance des taux d'activité professionnelle des femmes avec des enfants, la grossesse (celles qui sont arrêtées préventivement) et le soin des enfants en bas âge (notamment les mères allaitantes et qui prennent tout le congé de parentalité) sont des moments qui marquent la réassignation des femmes à l'espace domestique. En opposition à la cohabitation conjugale généralement idéalisée dans un contexte hétérosexuel, il semble important de relever les taux importants de ménages formés d'une seule personne (Binette Charbonneau : 2017; Statistique Canada, 2017 : 3), car en 2016, 28,2% des ménages canadiens étaient formés d'une personne. Les raisons qui peuvent expliquer cette nouvelle réalité sont certainement plurifactorielles. Il est possible d'en évoquer quelques-unes : les possibilités pour certaines femmes de pourvoir économiquement à leurs besoins (elles n'ont plus l'obligation de partager un logement avec un homme); l'augmentation du nombre de femmes qui sont cheffes de famille; les femmes vieillissantes qui ne souhaitent plus assumer de tâches pour d'autres. Cela permet de constater que les femmes peuvent demeurer seules, elles n'ont pas « besoin » de cohabiter avec un homme pour subvenir à leurs besoins économiques (quoique les femmes demeurent généralement plus pauvres et précaires que les hommes); elles sont en mesure d'effectuer toutes les tâches domestiques, même celles que les hommes prennent généralement en charge (ou bien elles les sous-

traitent); elles arrivent à se sentir en sécurité dans leur logement sans la présence continue d'un homme (les femmes restent néanmoins les principales victimes de violence et de harcèlement et de sollicitation dans l'espace public). Le logement conjugal demeure le lieu où se produisent encore le plus généralement les violences conjugales à l'encontre des femmes et les féministes ont mis sur pied tout un réseau de maisons d'hébergement soutenu par l'État pour leur venir en aide et leur offrir protection. Or, les taux importants de femmes qui vivent seules témoignent en partie de la part d'autonomie qu'elles ont aménagée dans le dispositif hétérosexuel face à l'obligation de vivre sous le toit d'un homme (leur père ou bien leur mari), même s'il demeure difficile de percevoir cette situation comme un choix (Kaufmann, 2001). En fait, les femmes ne sont plus tenues de cohabiter avec leur conjoint, même pour celles qui sont en couple, bien que cela reste une étape idéalisée.

Dans le quatrième élément « la reproduction humaine », les changements favorables se sont produits sur un mode contradictoire. En fait, il s'est opéré, un meilleur contrôle sur leurs maternités grâce à l'accès à la contraception et à l'avortement. Les batailles pour l'accès à la contraception et à l'avortement sont majeures pour les femmes (Desmarais, 2016). Ces luttes inscrites dans une logique d'égalité et de liberté ont permis d'opérer certaines dissociations entre « femmes » et « mères » ainsi qu'entre « pratiques sexuelles hétéros » et « reproduction humaine ». Dans les faits, les femmes ne sont plus tenues, ni les couples d'ailleurs, de se reproduire. Bien que l'on soit toujours dans une société pronataliste²³⁵, les taux de natalité par femme demeurent assez bas. Pour le Québec, il s'agit de 1,4 enfant par femme pour 2016. La sexualité hétéro peut donc, dans une certaine mesure, être davantage pratiquée²³⁶ de manière récréative; néanmoins les dangers d'une grossesse (non-désirée) ne sont jamais complètement écartés. Au cours des cinquante dernières années, cette séparation entre sexualité hétéro et reproduction s'est mieux réussie que n'a pu l'être celle entre femme et mère. Si les femmes font moins d'enfants, le rapport intensif à la maternité (« intensive mothering » [Hays, 1996; Rose Ennis, 2014]) demeure un enjeu important. Le fait reste que les femmes ne sont plus tenues de se reproduire, *mais si elles ne le font pas*, elles sont prévenues qu'elles prennent le risque de passer à côté de ce qui serait l'essentiel et le fondement de l'identité des femmes. Le corps enceint fait l'objet d'une appropriation privée et collective et d'une surveillance continue. Avec les NTR, les femmes sont en mesure de contourner certaines difficultés de fertilité, et notamment, de vivre une

²³⁵ Les politiques spécifiques aux familles sont très nombreuses. Ces politiques natalistes se retrouvent dans les programmes électoraux des partis aux tendances nationalistes identitaires et conservatrices, par exemple : La Coalition avenir Québec. Les volontés pronatalistes sont dirigées généralement vers la majorité blanche.

²³⁶ Ce qui devrait laisser amplement le temps pour imaginer des pratiques sexuelles généreuses, consensuelles et épanouissantes. Pourtant, dans l'intervalle, les scripts sexuels hétérosexuels se sont malheureusement que très peu modifiés.

grossesse lorsqu'elles sont plus avancées en âge²³⁷. Cela a l'avantage de laisser place, dans la jeune vie d'adulte, à l'épanouissement professionnel, conjugal et personnel, avant l'arrivée des enfants, si celle-ci est souhaitée. L'injonction à la maternité reste lourde et comme elles peuvent choisir le moment de la venue d'un enfant, elles ne devraient pas avoir de raison de le regretter. Les femmes peuvent avec les NTR également faire un projet parental seules (il n'est pas tout à fait nouveau que des femmes enceintes se retrouvent délaissées par le géniteur). De plus, les NTR s'accompagnent également d'une intensification du « droit à l'enfant » et pour réaliser ce rêve (ou actualiser ce droit par tous les moyens), le corps des femmes fait encore l'objet d'importantes interventions (stimulations hormonales, interventions chirurgicales, prélèvements de cellules, implantations de blastocyte et ce, à hauts frais) pour devenir enceint, lors de la grossesse et de l'accouchement. Comme retournement, la « reproduction humaine » reste une condition de réalisation personnelle des femmes (et des couples) par le « droit à l'enfant » biologique²³⁸. Les NTR permettent aussi les pratiques de GPA encore illégales au Canada (Jacob-Wagner, 2016), travail (ou exploitation) pour lequel sont employées des femmes d'ici, mais plus généralement des femmes d'ailleurs²³⁹. Le déplacement positif des revendications féministes concernant l'accès à la contraception et le droit à l'avortement à la justice reproductive englobe l'ensemble des questions entourant la reproduction humaine. Cette approche féministe intersectionnelle de la question est favorable pour les femmes²⁴⁰. Au Québec, la reconnaissance de la pratique des sages-femmes et l'offre plus large de services (à domicile, dans les maisons de naissance ou à l'hôpital) pour les femmes qui accouchent a contribué à faire pression sur le pouvoir médical (Gasquet, 2011; Montazeau, 2010) et à « humaniser » la naissance (Fraser et Hatem-Asmar, 2004; Lévesque, 2004). Dans tous les scénarios, les femmes demeurent généralement le parent principal (Hamelin, 2017) et elles continuent d'être prises pour des « mères » dans toutes les sphères de la vie, même dans les milieux professionnels (DiFruscia, 2013). Des changements favorables sont également advenus sur les plans législatifs au cours de la période étudiée : les mères et les pères ont une même autorité parentale, les paiements des pensions alimentaires sont prélevés automatiquement en cas de séparation/divorce, il s'instaure plus facilement des systèmes de garde partagée, en alternance²⁴¹.

²³⁷ Cela est également facilitant pour les couples de lesbiennes ou les femmes seules qui ne veulent pas avoir de rapport avec le géniteur.

²³⁸ Mon point n'est pas de récuser l'accès des femmes aux NTR. Mais de relever que la plus grande accessibilité (bien que ce soit payant) à ces technologies met l'accent sur la reproduction biologique, sur le corps des femmes, au détriment de la formation de familles, c'est-à-dire au rassemblement d'enfants avec des parents, ce qui pourrait être facilité au moyen de l'adoption. La question des liens biologiques s'affirme au détriment de la part sociale du projet parental.

²³⁹ Au moment de terminer cette thèse, le député libéral Anthony Housefather compte déposer en mai 2018 un projet de loi pour décriminaliser le paiement des mères porteuses au Canada (La Presse Canadienne, 2018).

²⁴⁰ La FQPN a d'ailleurs pris cette tangente depuis 2014 (Comité Justice reproductive, 2014).

²⁴¹ Les travaux de Céline Bessière, Émilie Biland et Aurélie Fillod-Chabaud (2013) illustrent, pour la France, qu'en dépit de la Loi, la résidence assignée reste généralement celle de la mère, surtout avec des enfants en bas âge. Les parents

L'élément de « la reproduction humaine » du dispositif hétérosexuel rappelle aux femmes hétérosexuelles que les principes patriarcaux du deux, de la complémentarité et de la hiérarchie ne sont pas désarticulés. De tout le programme hétérosexuel, la reproduction humaine semble être le principe de réalité au sujet de la persistance des inégalités entre les femmes et les hommes. Les moments de la préparation, de la mise en œuvre du projet parental et de l'arrivée de l'enfant constituent un marqueur flagrant des injustices en fonction du genre qui perdurent. Le projet parental en est certainement un de plaisir, de bonheur, de réalisation personnelle et d'amour, mais celui-ci s'accompagne aussi d'une reconfiguration et d'une exacerbation de l'ensemble des éléments du dispositif et de ses principes dans l'intimité hétérosexuelle. En dépit des changements favorables advenus, les jeunes femmes qui ont évolué dans un monde fondé sur le principe d'égalité femmes-hommes font à partir du projet parental l'expérimentation d'injustices persistantes du dispositif. Des injustices qui, dans le dispositif hétérosexuel, ont toujours été présentes pendant la période étudiée, mais celles-ci se produisaient généralement plus rapidement et de manière plus généralisée dans la vie des femmes. La reproduction humaine semble être un point névralgique dans le programme du dispositif hétérosexuel, lorsque les couples choisissent d'avoir des enfants (par voies biologiques naturelles, par NTR ou par adoption). Une partie de ces injustices a été corrigée par des politiques publiques et une prise en charge collective des institutions ainsi que de l'État : les congés de maternité/paternité/parentalité; l'interdiction de discrimination sur la base de la grossesse; des services de gardes publics pour les enfants; les politiques d'articulation travail-famille. La reproduction humaine et les injustices qu'elle occasionne pour les femmes comme charge, assignation, obligation, injonction à l'instinct sont un marqueur des mouvements superficiels du dispositif hétérosexuel en faveur de l'égalité. Il est possible d'observer la multiplication des prises de parole de femmes mères pour les défis en lien avec la maternité (Allard, 2009; Britt, 2013), qu'elles vivent néanmoins largement sur de le mode la performance et de la concurrence néolibérales.

Dans le cinquième élément « le travail gratuit et le travail salarié », des modifications peuvent être observées sur la période étudiée. Le continuum entre le travail salarié et le travail domestique marque toujours la vie des femmes, surtout celles engagées dans des arrangements intimes hétérosexuels et

séparés/divorcés qui optent pour la résidence alternée proviennent majoritairement des classes moyennes ou supérieures. Tandis qu'une étude similaire conduite pour le Québec montre que la garde est généralement attribuée à la mère, mais la garde partagée est en croissance (Biland et Schütz, 2013).

encore plus, celles qui sont mères d'enfants en bas âge. Les femmes hétérosexuelles qui cohabitent avec leur conjoint voient leur charge de travail domestique augmenter (et celle du conjoint diminuer) et la venue des enfants ne fait qu'accroître la disparité de la prise en charge de ces responsabilités. L'ESG 2015 montre que pour la population active de plus de 15 ans, les hommes continuent de consacrer plus de temps aux activités professionnelles qu'aux activités domestiques (4 h 06 pour 2 h 27 par jour) en comparaison aux femmes (3 h 05 pour 3 h 29 par jour) (Crespo, 2018 : 2). Bien que les femmes soient principalement reléguées à ces charges domestiques, elles maintiennent aussi, dans une plus forte proportion, une activité rémunérée même durant la petite enfance de leur progéniture (Crespo, 2018; Champagne, Pailhé et Solaz, 2015; Méda, 2001). Les études montrent que l'offre de services publics de garde (et leur faible coût relatif) contribue au retour des femmes, avec de jeunes enfants, sur le marché du travail (Rochon, 2015 : 41-42; Rose, 2016 : 67-69). Pour la période étudiée, les femmes mères restent donc plus actives sur le marché du travail après leur congé de maternité/parentalité, même si ce sont toujours elles (généralement seules) qui prennent les semaines prévues au RQAP, tandis que les hommes pères se prévalent à plus de 85 % de leur congé de paternité (c'est-à-dire une partie ou la totalité des cinq semaines réservées et que pendant cette période, dans 8 cas sur 10, la mère est présente [Lamalice et Charron, 2015 : 31-38]). L'étude d'Olivier Lamalice et Hélène Charron (2015) montre que les nouveaux parents ne discutent quasiment pas de la répartition du congé parental, que les semaines prévues au Régime sont généralement prises par la femme mère. Le retour rapide des femmes en emploi, en dépit de la charge des enfants, a l'avantage – même si l'articulation famille-travail reste un casse-tête pour elles – de maintenir une certaine autonomie financière ainsi qu'une potentielle progression professionnelle, même si elles demeurent pénalisées en comparaison avec les hommes pères (comparaison en âges, statuts matrimoniaux et diplômes) (Rochon, 2015; Rose, 2016). Il faut néanmoins reconnaître les avancées sur le marché du travail par la *Loi sur l'équité salariale* (1996) (bien qu'elle tarde à être appliquée tous azimuts). Toutefois, les femmes occupent toujours « traditionnellement » (dans le prolongement de leurs tâches féminines) des fonctions, comme des emplois de bureau ou de service, en sciences infirmières et sciences de l'éducation [Rose, 2013 : 16-35]), qui sont des emplois qui restent moins bien rémunérés (Rose, 2016). Il est encore attendu de la part des femmes qu'elles accomplissent une part importante de travail émotionnel (Hochschild, 1983) et qu'elles assument du travail maternel pour le bien-être de leurs collègues (DiFruscia, 2013). Les disparités salariales demeurent et les femmes continuent à occuper à des taux plus élevés des emplois à temps partiel (Rose, 2016 : 67-69), ce qui contribue à l'articulation famille-travail. Par ailleurs, cette motivation au travail à temps partiel pour les femmes demeure stable.

Ces transformations sur le continuum entre travail domestique et travail salarié sont le résultat de politiques publiques qui contribuent à amenuiser la tension qui s'exerce sur les femmes entre le travail domestique, familial et le travail salarié en raison de la reproduction humaine, notamment (par exemple : programmes publics, services publics, les Normes du travail, conventions collectives). Mais ces prises en charge publique ne permettent pas d'influencer toujours directement un partage équitable des tâches liées au maintien, à l'entretien et à l'embellissement de la vie (d'autant que cela ne fait que rarement l'objet de discussions dans le couple [Lamalice et Charron, 2015]). L'idée même de conciliation famille-travail reste largement une « affaire de femmes » et une « affaire de responsabilité individuelle », quand pourtant cela devrait interpeller à parts égales les conjoints, mais aussi les structures syndicales, les entreprises, l'État et les services publics. Un travail de sensibilisation auprès des secteurs à prédominance masculine doit être fait pour rendre acceptable la prise de congé parental par les nouveaux pères. Il va sans dire que les politiques publiques facilitent une meilleure articulation famille-travail et un amenuisement des conséquences qui incombent personnellement aux femmes mères qui demeurent actives sur le marché de l'emploi. Toutefois, le remplacement de l'État-providence par l'État néolibéral rend incertains le maintien et l'ajout dans l'avenir de mesures qui facilitent cette articulation famille-travail. Sur le plan du travail domestique, on observe principalement l'externalisation des tâches que les femmes en emploi n'arrivent pas à faire ou qu'elles ne souhaitent plus faire, une diminution du temps consacré à l'exécution de ces tâches répétitives (linge, couture, cuisine), un changement dans les normes en matière de travail domestique (Champagne, Pailhé et Solaz, 2015 : 216-220). Le facteur majeur de ces changements advenus est la présence massive des femmes en emploi, un changement dans les attentes sur ce plan, mais pas nécessairement une transformation majeure dans la répartition des responsabilités. Par ailleurs, cette externalisation du travail domestique reporte habituellement sur d'autres femmes (généralement moins favorisées) le poids du domestique dont une classe particulière de femmes arrive à se défaire (Kergoat, 2005). Cela donne lieu également à une sorte de taylorisation du travail domestique par l'ouverture de nouveaux marchés capitalistes. Par exemple : la nourriture déjà transformée en épicerie; les services de collecte et de nettoyage des couches pour enfant; les services alimentaires dans les écoles; les services généraux d'entretien ménager; les services de nettoyeur; les formules de vacances toutes comprises déjà organisées; les camps de vacances pour les enfants. Cela implique des postes budgétaires nouveaux dans les affaires financières des couples, mais pas une répartition plus équitable entre les partenaires de ces responsabilités.

Dans le sixième élément « le continuum des violences », d'importants changements sont observables sur la période étudiée. Dès les premières problématisations féministes et lesbiennes de l'hétérosexualité, on a pu assister à une dénonciation des formes de pouvoir indues par les hommes et des gestes de violence qu'ils exercent dans le contexte de l'intimité à l'encontre des femmes. Le malaise que cela avait créé au départ (et qui perdure dans certaines perspectives féministes et lesbiennes) reste l'association automatique qui est établie entre l'hétérosexualité et les violences des hommes à l'encontre des femmes. En fait, les violences masculines à l'encontre des femmes ne sont pas présentes dans toutes les configurations hétérosexuelles, mais le pouvoir des hommes en fonction des logiques de complémentarité et de hiérarchie reste présent, ce qui peut déboucher sur des formes banalisées de pouvoir qui s'inscrivent dans le continuum des violences.

Il faut relever sur la période observée la visibilisation et la dénonciation publique de ces violences masculines. Même si une partie significative de celles-ci se produit dans le privé, les actions collectives ont permis de criminaliser les gestes de violence, même ceux qui adviennent dans le contexte de l'intimité conjugale et de la sexualité entre conjoint.es. À ce titre, il faut évoquer la criminalisation du viol conjugal en 1984 au Canada ainsi que les nombreuses politiques gouvernementales en matière de violences conjugales depuis 1995 au Québec. À partir des années 1970, des ressources ont été mises en place pour venir en aide aux femmes (et à leur enfant, le cas échéant) qui sont victimes de violences conjugales. Sur la période étudiée, les changements favorables advenus ont permis la prise en charge publique et collective de la violence conjugale et plus largement, de la violence masculine à l'encontre des femmes dans toutes les sphères de la vie, tant privée que publique. Les violences commises par les hommes à l'encontre des femmes n'ont pas nécessairement disparu, mais les femmes ont accès à plus d'outils pour détecter les gestes de violence (les différencier des chicanes de couple [Prud'homme, 2012]) et les dénoncent plus rapidement lorsqu'ils adviennent, ce qui ne garantit pas qu'elles soient crues, en toutes circonstances. Les groupes réactionnaires et masculinistes ont d'ailleurs tenté au tournant des années 2000 de faire valoir l'existence d'une symétrie des violences conjugales entre les femmes et les hommes (Brossard, 2008). Les pratiques courantes en matière de violence conjugale visent généralement à protéger la vie et l'intégrité physique des femmes (et de leurs enfants) en établissant des paramètres de sécurité autour d'elles, ce qui a souvent pour conséquence de changer leur vie à elles, sans affecter dans des proportions comparables celles de leur agresseur.

La question des violences sexuelles s'est déplacée du domestique pour occuper une place importante dans l'espace public. La présence accrue des femmes dans la sphère publique, notamment dans les milieux de travail, a élargi les lieux potentiels où elles peuvent subir des formes diverses de violence. D'ailleurs, cela a permis à des partenariats entre les groupes féministes de défense des droits des femmes et les milieux syndicaux pour faire reconnaître les différentes formes de harcèlement en milieu de travail (2002). La question des violences sexuelles subies par les femmes dans tous les milieux a été portée à l'attention publique. Par exemple, des cas de violences sexuelles ont été dénoncés dans les milieux sportifs, dans le secteur des arts, dans les milieux politiques, dans le système d'éducation postsecondaire. Les femmes brisent le silence dans des mouvements collectifs et cela dérange grandement. Ces mouvements massifs de dénonciation d'agression sexuelle illustrent l'ampleur de ce problème des violences et des agressions sexuelles à l'encontre des filles et des femmes. Ce qui pose encore concrètement problème est la reconnaissance réelle des droits des femmes à la sécurité et à l'intégrité de la part des hommes et l'inadéquation du système de justice pour traiter ces affaires. On estime que moins d'un seul incident « d'ordre sexuel » sur dix constituant des infractions serait rapporté à la police (Brennan et Taylor-Butts, 2008; Conroy et Cotter, 2017). Différentes raisons peuvent expliquer ces faibles taux de signalement : les femmes ne veulent pas subir le fardeau de la preuve exigé par les tribunaux; elles ne veulent pas causer plus de tort aux autres; la lenteur, la lourdeur et les coûts des procédures sont décourageants; elles ne croient pas que le système de justice donnera de résultat positif (Conroy et Cotter, 2017) et pour cause, très peu d'affaires en matière d'agression sexuelle débouchent sur des condamnations en droit criminel au Canada (Rotenberg, 2017). Cela fait croire à certaines juristes qu'il serait pertinent d'explorer les poursuites en matière de droit civil pour les affaires d'agressions sexuelles²⁴². Il semble que les dénonciations publiques auront été, par la force et le courage de ces femmes, le moyen le plus efficace et le plus rapide de faire tomber les hommes « publics » agissant dans l'impunité depuis des années²⁴³. Cela a d'ailleurs donné lieu à un nouveau terme public pour parler des violences sexuelles à l'encontre des femmes : les « inconduites sexuelles » des hommes. Ces transformations se sont néanmoins produites sous le signe de l'ambiguïté. Il y a le ressac de certains hommes (notamment les antiféministes et, plus particulièrement, les masculinistes) qui insistent pour dire que les femmes exagèrent et pour faire reconnaître, sur un même pied d'égalité, les formes de violence dont seraient

²⁴² C'est d'ailleurs l'avenue que propose d'explorer la juriste Suzanne Zaccour (2017).

²⁴³ Les exemples pour l'année 2017 pour le Québec sont nombreux : l'affaire Gerry Sklavounos; l'affaire Gilbert Rozon; l'affaire Salvail; l'affaire Marcel Aubut, l'affaire Charles Dutoit et combien d'autres...

victimes également les hommes de la part des femmes dans un contexte conjugal (Brossard, 2008). Les hommes condamnent de plus en plus publiquement les violences masculines : le batteur, le violeur, le misogyne ou le harceleur est autre que soi et encore très peu d'hommes s'engagent politiquement dans ce combat²⁴⁴. Toutefois, le défi reste la reconnaissance et la visibilisation des formes du pouvoir hétérosexuel. Il demeure des formes de dissociation entre les violences masculines « graves » et celles vécues au plan individuel dans le cadre d'une relation jugée plutôt égalitaire.

Enfin, il importe de reconnaître qu'il s'est produit des transformations positives dans les différents éléments du dispositif hétérosexuel pour les femmes et les hommes qui se retrouvent dans le vivre ensemble hétérosexuel. Ces changements favorables sont attribuables en partie aux batailles conduites collectivement par les féministes, les lesbiennes et les queers et ont permis de mettre à l'épreuve les principes patriarcaux du deux, de la complémentarité et de la hiérarchie. Évidemment, les transformations dans l'expérience que font les femmes et les hommes du dispositif hétérosexuel ne sont pas uniquement attribuables à l'action politique délibérée, il s'agit d'un facteur parmi d'autres. Néanmoins, il est possible de constater que les modifications les plus importantes en faveur de l'égalité, de la liberté et de l'autonomie des femmes sont celles dont les actions transformatrices auront été institutionnalisées. Par institutionnalisation²⁴⁵, j'entends la prise en charge par un tiers qui peut prendre différentes formes : les programmes/services publics, l'État-providence, les organisations communautaires, les conventions collectives, les lois. Il a fallu mettre en commun et politiser des situations d'injustice vécues individuellement par les femmes et instaurer collectivement des moyens pour amenuiser les conséquences vécues. Sans conteste, ces changements favorables ont modifié positivement, dans une perspective féministe, l'expérimentation quotidienne que font les femmes et les hommes du dispositif hétérosexuel. Or, le système patriarcal n'est pas révolu et les femmes situées comme hétérosexuelles restent « prises » (de manière différente et à des degrés divers) dans le dispositif hétérosexuel. Celui-ci s'est relativement maintenu et ses principes patriarcaux fondamentaux sont reproduits dans l'expérience intime. Enfin, sur la période étudiée, il est possible de constater que les femmes font généralement plus tardivement l'expérience d'injustices en lien directement avec leur positionnement comme hétérosexuelles. Ces injustices prennent différentes formes : inégalités; contraintes de toutes sortes; atteintes à la liberté, à la dignité, à la possibilité de choix; accès réduit à des ressources rares; dénis de reconnaissance. Elles adviennent

²⁴⁴ Il faut relever le rare travail de Martin Dufresne et de Simon Lapierre. Il importe aussi de relever le travail de Koriass en 2016 avec Marylise Hamelin et Julie Miville-Dechêne dans le cadre du projet « Sexe, égalité et consentement » qui a donné lieu à une tournée des Cégep québécois.

²⁴⁵ Je m'inspire ici d'un court texte de Diane Lamoureux « Institutionnalisation » (2018).

principalement dans les dimensions les plus intimes du dispositif hétérosexuel dans le face à face, là, où justement, les actions collectives et les effets de la prise en charge par un tiers n'ont pas de grands effets. En dépit d'un assentiment partagé en sociétés au sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes, il semble que les conditions ne soient pas encore réunies pour que ce principe s'actualise dans les arrangements intimes établis.

7.1.2 L'expérience tardive et individualisée des injustices de genre

Il semble nécessaire de relever le caractère généralement tardif et individualisé de l'expérimentation des injustices de genre que font les femmes situées comme hétérosexuelles. Il ne faut pas oblitérer les effets dilués, mais existants, de ces transformations positives qui viennent d'être présentées sur l'expérimentation privée et intime des injustices du dispositif hétérosexuel. L'objectif n'est pas d'affirmer que les luttes féministes, lesbiennes et queers ont été vaines, mais d'indiquer les lieux où il me semble que le déploiement du dispositif reste assez stable en fonction des principes patriarcaux. Il m'apparaît que ce que les féministes, les lesbiennes et les queers ont pu conduire collectivement a permis des transformations favorables, mais ce qui demeure le fait de chacune, ce qu'elles doivent négocier, aménager et tenter seules, en face à face dans l'intimité hétérosexuelle, a connu malheureusement de moindres modifications.

L'expérimentation que font les femmes hétérosexuelles des injustices du dispositif hétérosexuel est généralement plus tardive, qu'il y a cinquante ans, même si la socialisation différenciée perdure et se fait sentir dès le plus jeune âge. Le moment décisif reste la reproduction humaine dans un contexte hétérosexuel, laquelle ne vient qu'exacerber les formes de complémentarité et de hiérarchie patriarcales instaurées dans les autres éléments du dispositif. Par l'examen attentif des éléments du dispositif, il est possible de remarquer que les lieux de résistance aux transformations et, par le fait même, les espaces où s'expérimentent le plus vivement ces injustices sont ceux qui restent hors d'atteintes des tiers collectifs instaurés, ces remparts institutionnalisés contre certaines des conséquences injustes du dispositif hétérosexuel. Par contre, ce sont par ces manifestations les plus intimes que le dispositif assure son maintien, sa reconduction et sa stabilité. Ce sont également dans ces lieux où les femmes hétérosexuelles peinent le plus à instaurer de la résistance, de la dissidence et, de la transformation, à partager des savoir-faire et leurs essais, à imaginer des solutions de rechange. Pour cause, il s'agit des dimensions les plus chargées d'affects, celles où l'on se retrouve

les plus individualisées et tentées d'agir en cohérence avec les attentes normatives et les principes fondamentaux du dispositif. Par exemple, dans l'élément « socialisation genrée et matrice des désirs », il semble que ce soit dans les pratiques de la sexualité que les changements se font les plus difficiles à instaurer. Les scripts sexuels continuent d'être largement structurés autour du coït et les pratiques prédatrices de certains hommes restent encore difficiles à repousser. Dans « l'ancrage amoureux différencié », il demeure ardu de mettre en place des formes d'amour qui échappent à la logique binaire du parasitisme des hommes et qui considèrent les besoins émotifs des femmes, sans les pathologiser. Dans la « cohabitation conjugale », les formes de partenariats (financiers, matériels, de travail) qui sont établis sans une redistribution *a posteriori* au moment d'une séparation vont très largement dans le sens du maintien des disparités (économiques, professionnelles, matérielles) entre les femmes et les hommes d'âge similaire. Dans les éléments de « la reproduction humaine » et « le travail domestique et salarié », les négociations des formes de répartition des rôles, des places, des responsabilités restent injustes en comparaison aux conséquences subies par les partenaires sur le plan de l'accès aux ressources rares : temps libre, aisance de déplacement, liberté de choix, capacité à s'extraire de la responsabilité quotidienne de la vie domestique. Enfin, les femmes font encore l'objet d'atteinte à la dignité, au corps, à la sexualité et au consentement dans le contexte des rapports intimes et sexuels avec les hommes : « le continuum des violences » masculines à l'encontre des femmes s'expérimente à tous les âges.

Il importe de relever la tension entre l'intériorisation d'un principe d'égalité (à géométrie variable) entre les femmes et les hommes et l'injonction à l'autonomie libérale moderne et à la réussite personnelle néolibérale. Les femmes hétérosexuelles qui prennent maintenant (notamment en raison des luttes féministes, lesbiennes et queers) plus tardivement la mesure des injustices du patriarcat dans l'intimité du dispositif hétérosexuel (mais aussi dans d'autres sphères de la vie) sont confrontées à la contradiction entre la fausse perception d'égalité (le mythe de « l'égalité-déjà-là ») et l'expérimentation d'injustices intimes qu'elles devraient être en mesure de résoudre seules. Il s'agit de prendre la mesure individuellement du piège hétérosexuel. Jean-Claude Kaufmann dit justement au sujet de ce piège qu'il « [...] se construit autour de la femme en la divisant parce que l'idée d'égalité est socialement forte et individuellement inaccessible » (1992 : 173). La tension naît entre la conception de l'égalité intériorisée et l'expérimentation individuelle des injustices, lorsque le « piège » s'est bien aménagé. Chaque femme hétérosexuelle doit « [...] avant tout se battre contre elle-même, choisir entre l'accord avec son corps et son présent et la représentation d'une autre vie » (Kaufmann, 1992 : 179). Il s'agit d'un combat entre la façon normalisée et ritualisée qu'ont les

femmes et les hommes d'interagir dans le dispositif hétérosexuel en raison de leur socialisation genrée et la représentation qu'elles avaient de l'idée de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il s'agit d'une contradiction importante qui nuit à la compréhension du positionnement social de la femme dans le dispositif hétérosexuel d'une part, et à la mise en commun de ces expériences d'injustices, mais aussi des tentatives mises en œuvre, de l'autre.

Enfin, il semble encore difficile d'instaurer l'égalité dans le couple, même si les femmes n'acceptent plus nécessairement les conditions injustes du dispositif hétérosexuel sans résister. Les batailles collectives ont permis de faire bouger les sociétés, mais ces transformations ne sont pas parvenues à modifier complètement les modalités organisationnelles de l'intime. Il demeure différentes formes de résistance à l'égalité dans les arrangements établis entre les femmes et les hommes. Ce sera en fonction de ces résistances encore actuelles aux changements plus en profondeur du dispositif hétérosexuel que seront évaluées les différentes formes d'action qui ont été proposées par les féministes, les lesbiennes et les queers pour contrer l'hétérosexualité.

7.2 Réflexions sur les propositions d'action pour contrer l'hétérosexualité dominante

Les différentes théorisations de l'hétérosexualité ont abouti à des propositions diverses d'action politique. Le défi a été d'envisager des formes d'action qui étaient dirigées vers les rapports de pouvoir condamnés du dispositif hétérosexuel, tout en prenant en considération les aspects positifs, précieux et épanouissants dans la vie de plusieurs femmes. Les théoriciennes adoptent souvent une posture sceptique face à ces aspects jugés positifs de l'hétérosexualité, en jugeant qu'ils serviraient soit à aliéner les femmes de leur situation ou bien qu'ils sont des privilèges qui les empêcheraient de s'engager dans le changement social. Il est possible de faire l'hypothèse qu'une partie de la motivation à la mise en actions des féministes situées comme hétérosexuelles pour contrer les formes indues du pouvoir du dispositif et des hommes eux-mêmes réside dans ces éléments positifs.

La cartographie du débat recense les avenues de changement qui sont suggérées aux femmes positionnées comme hétérosexuelles, par celles qui sont hétérosexuelles et celles qui ne le sont pas. Ces propositions ont en commun le féminisme (ou la reconnaissance du système patriarcal) comme condition minimale à l'action. Comme le féminisme est à la fois un mouvement de la pensée et de

l'action, ces deux pôles doivent être dans une relation continue. Mais l'articulation entre les théories féministes de « l'oppression » et les pratiques féministes de la « libération » n'est pas sans contradictions dans l'expérimentation subjective qu'en font les femmes (Ramazanoglu, 1989). La compréhension de son positionnement social comme féministe hétérosexuelle doit nourrir l'action face au dispositif dans ses multiples dimensions, tandis que l'action à partir de nombreux points peut contribuer à une meilleure connaissance des capacités de récupération du dispositif. Ce travail de transformation ne peut pas être pensé sous la seule forme d'avancées unidirectionnelles; il doit également prendre la forme de contamination. Comme le soutient Françoise Collin, les femmes ne peuvent pas espérer l'emporter par une quelconque prise de la Bastille (1992a : 258).

Au départ, l'un de mes besoins était d'entrevoir des possibilités d'action en prenant en considération la complexité de mon positionnement social comme féministe engagée dans une relation hétérosexuelle. D'une part, j'ai constaté que les formes d'action proposées se pratiquaient difficilement à partir de ma posture, qui impliquait un rapport intime avec un homme. Et d'autre part, que les propositions d'action amenuisaient généralement l'impact réel du conflit qu'apportaient ces volontés de transformation sociale. Ces constats doivent conduire à la prospection d'avenues de transformation sociale qui soient adaptées en fonction de la position sociale à partir de laquelle elles seront mises en œuvre, à savoir celle de femmes hétérosexuelles. À ce titre, les femmes hétérosexuelles n'occupent pas un positionnement social identique dans ce dispositif et ce ne sont pas nécessairement les mêmes éléments qui pèsent lourdement sur leur vie. En cela, il n'existe pas qu'une seule manière d'envisager les actions de transformation sociale ni un modèle idéal de vivre ensemble. Toutefois, il semble que dans une perspective féministe, les actions à mettre en œuvre doivent affecter l'articulation entre des principes patriarcaux dans chacun des éléments du dispositif hétérosexuel.

Cette partie porte sur les différentes propositions d'action qui ont été développées face à l'hétérosexualité dominante. Le travail sera organisé en deux temps. D'abord, il sera question de tensions qui apparaissent entre ma conceptualisation du dispositif hétérosexuel et les formes d'action politiques proposées depuis cinquante ans aux femmes hétérosexuelles. Ensuite, l'intérêt sera tourné vers les enseignements que peuvent tirer les femmes hétérosexuelles des propositions d'action avancées par les lesbiennes radicales, les lesbiennes féministes et les queers. Ces avenues de lutte renseignent par la négative sur les contradictions que rencontrent plusieurs femmes hétérosexuelles dans le cadre de leurs propres actions en faveur de l'égalité et de la liberté.

7.2.1 Tensions entre la conception du dispositif et pistes d'action

Il importe de discuter les formes d'action envisagées et leur effectivité pour les femmes hétérosexuelles. Certaines formes d'action concernent l'hétérosexualité comme orientation sexuelle tandis que d'autres s'intéressent à des éléments associés au dispositif hétérosexuel sans en affecter nécessairement la logique d'ensemble. Cela me permettra de réfléchir aux tensions qui apparaissent entre ma conception du dispositif hétérosexuel et les avenues de lutte qui se dégagent des théorisations féministes, lesbiennes et queers de l'hétérosexualité.

D'abord, la cartographie des théorisations de l'hétérosexualité montre qu'il se dégage cinq perspectives dominantes. Sans reprendre toute la cartographie, ma volonté est de rappeler deux éléments pour chaque perspective : les avenues de lutte et les solutions de rechange envisagées. La première posture, « radicalisme féministe et visibilité lesbienne », préconise une lutte qui va à la racine de l'oppression : le patriarcat. Le radicalisme politique commande l'abolition du pouvoir patriarcal et des catégories sociales de femmes et d'hommes qui permettent ce rapport. Elle invite à « l'identification aux autres femmes » (Rich, 1981) qui sont appropriées et exploitées individuellement et collectivement par les hommes au moyen de l'hétérosexualité pour cumuler les énergies. Le travail des femmes sous toutes ses formes fait l'objet d'exploitation par les hommes. L'intérêt est de pratiquer une sexualité et une forme de vie entre femmes qui va au-delà des référents phallogocentrés. Le couple monogame étant interrogé, les formes de relation polyamoureuses et d'habitation collective (entre femmes notamment) sont proposées pour mettre au défi le postulat patriarcal de l'exclusivité. La posture d'agentivité envisagée est celle des femmes féministes (lesbiennes ou non). Les solutions de rechange résident hors de l'hétéro-patriarcat. La deuxième posture, « radicalisme lesbien et autonomie politique », s'inscrit dans une perspective théorique radicale. Toutefois, la racine n'est pas le système patriarcal dans son ensemble, mais explicitement le régime politique hétérosexuel. Le système *straight* (Wittig, 1980), qui repose sur l'obligation de l'Autre différent à tous les niveaux, doit être aboli et l'une des manières pour y arriver est de ne plus s'identifier comme femmes. Cette catégorie sociale est faite par et pour le système hétérosexuel. Il est préconisé de s'identifier comme lesbiennes et aux lesbiennes (et non aux femmes). Si demeurer en relation avec les hommes hétérosexuels bloque le changement social, devenir lesbiennes est révolutionnaire par rapport à l'hétérosexualité dans sa dimension normative. La posture agentive est

celle des lesbiennes, ce qui permet de s'imaginer subjectivement autrement, de s'aimer, de vivre, de lutter entre lesbiennes pour rompre avec le pouvoir des hommes et l'hétérosexualité. La troisième posture, « féministes se définissant comme hétérosexuelles », suppose une volonté d'action qui tente d'allier la position sociale d'hétérosexuelles et de féministes. La façon d'entrevoir les luttes est de l'ordre de la quotidienneté : « la guérilla quotidienne ». Elle propose de mettre à profit les privilèges hétérosexuels pour changer les contenus de la sexualité hétérosexuelle et d'agir sur les hommes hétérosexuels, dans l'objectif de contrer l'appropriation individuelle et collective des femmes. La posture agentive est celle de femmes féministes hétérosexuelles. L'autre avenue imaginée est la possibilité d'une hétérosexualité qui ne soit pas un relais du patriarcat, sans vraiment définir ce en quoi cela consiste. La quatrième posture, « critiques queers de l'hétéronormativité », entrevoit l'action politique selon la praxis queer dont l'un des objectifs est d'entraver la répétition des normes sociales hétéros. La volonté est de désarticuler la cohérence entre les termes de la « matrice sexe-genre-désir » (Butler, 2005). Il s'agit de préconiser des pratiques de défiance et de transgression face aux normes hétérosexuelles. La posture agentive est celle des queers. La possibilité de l'autrement provient de la déstabilisation des référents de la matrice et l'agentivité est une résistance au pouvoir diffus de l'hétéronormativité. L'autrement espéré se rapporte à un déraillement de la norme hétérosexuelle. La cinquième posture, « contestations féministes des structures et des privilèges hétérosexuels », recommande des formes d'action politique qui agissent sur les dimensions macrosociales, mais se concentrent principalement sur les dimensions microsociales de l'hétérosexualité. L'agentivité réside dans la capacité à faire bouger les normes ainsi que les privilèges et elle se retrouve dans l'aptitude individuelle des femmes à s'affirmer, à prendre du pouvoir sur leur vie, leur sexualité et leur identité. L'autrement envisagé est une hétérosexualité sans les discriminations de sexualité associées à son hégémonie ni aux hiérarchies entre les genres.

Ainsi, les avenues de lutte envisagées pour la transformation du vivre ensemble hétérosexuel, qui invitent à rompre ou à déjouer l'hétérosexualité identifient des positions sociales agentives (souvent en fonction de référents identitaires) assez claires : les lesbiennes ou les queers. Ces mêmes postures agentives s'accompagnent d'une définition précise d'un autrement, c'est-à-dire sans l'hétérosexualité (ou à tout le moins comme hégémonie sociale). Les stratégies d'action proposées par celles qui sont positionnées comme hétérosexuelles sont développées avec moins de précision, tout comme la projection d'un autrement. De plus, la part envisageable de conflits, comme résultat d'une mise en action dans l'intimité hétérosexuelle, n'est que rarement considérée. Enfin, il semble plus facile d'imaginer un autrement en partant de bases nouvelles qu'en travaillant à partir des matériaux actuels.

Ensuite, il est pertinent de relever les tensions qui se dégagent des formes d'action envisagées. Ces tensions permettent de constater le manque à gagner entre les stratégies d'action proposées, l'ampleur du dispositif hétérosexuel tel qu'il est conceptualisé et la possibilité de mise en application de ces avenues de lutte dans le vivre ensemble hétérosexuel. La première tension concerne le décalage entre l'ampleur du dispositif hétérosexuel (ses six éléments maintenus ensemble par le réseau de liens) et la spécificité des avenues de luttes proposées. Les formes d'action envisagées qui concernent spécifiquement l'hétérosexualité se concentrent sur les éléments suivants : « la socialisation genrée et de la matrice des désirs » et « le continuum des violences ». Évidemment, des propositions ont été faites au sujet des éléments tels que « la reproduction humaine » et « le travail gratuit et salarié ». Toutefois, cela n'était pas pensé comme étant des enjeux de l'hétérosexualité, mais du patriarcat. Les stratégies d'action pour contrer l'hétérosexualité dominante sont envisagées principalement selon les aspects de l'identité et des désirs et c'est d'ailleurs sur ce plan que les propositions ont été formulées avec le plus de clarté. Il ne fait pas de doute que pluraliser et « dépatricarcaliser » les identités de genre et de sexualité est une avancée pour tout le monde²⁴⁶, mais pour une part des femmes hétérosexuelle, ce sont les conséquences de leurs interactions coordonnées avec les hommes – qui ont des effets dans les six éléments du dispositif hétérosexuel en assurant sa reproduction – ce qui pèsent le plus lourdement sur elles. C'est pourquoi j'estime qu'il y a un décalage entre les formes d'action les plus radicales et les outils politiques auxquels les femmes hétérosexuelles pourraient avoir recours.

La seconde tension concerne la nécessité de mettre en œuvre des actions politiques du point de vue des femmes hétérosexuelles en raison des conséquences négatives encourues par le dispositif d'une part et la mise en péril des aspects de l'hétérosexualité qui sont précieux et épanouissants en raison du conflit apporté par ces actions féministes de l'autre. Les lesbiennes et les queers subissent également des conséquences de leur prise d'action contre l'hétérosexualité, et leurs arrangements intimes ne sont pas dénués de rapports de force interpersonnels. Toutefois, les femmes hétérosexuelles apportent le conflit directement dans leurs propres arrangements intimes et le défi consiste à les faire survivre²⁴⁷ ou à conserver l'envie d'en engager d'autres dans l'avenir. Les propositions d'action développées par les hétérosexuelles elles-mêmes offrent peu de moyens

²⁴⁶ Cet élément sera développé au point 8.4 « Les nécessaires solidarités en vue de la transformation de l'hétérosexualité », car il s'agit de l'une des bases à la solidarité des luttes.

²⁴⁷ Il est possible de considérer que certains arrangements intimes hétérosexuels méritent simplement d'être quittés.

concrets pour contenir le conflit ou gérer les conséquences encourues sur le plan personnel. Il se dégage malheureusement de ces propositions une plus grande aisance à imaginer ce que pourrait être un au-delà de l'hétérosexualité dominante que d'envisager les manières concrètes pour engager du changement dans l'intimité hétérosexuelle. En dépit de ces lacunes en matière de programmation politique pour les femmes hétérosexuelles, le vivre ensemble hétérosexuel n'est pas demeuré intact.

Enfin, ce qu'il semblait nécessaire de dégager se situait sur deux plans. D'abord, ce qui a été formulé avec le plus de précision comme actions pour modifier les principes patriarcaux aura été de « devenir » lesbiennes ou queers. Même si ces propositions d'action peuvent convenir à une partie des femmes situées comme hétérosexuelles, d'autres cherchent des outils pour agir à partir de l'hétérosexualité. Ensuite, quelques conséquences négatives attribuables au dispositif hétérosexuel ont été heureusement prises en charge publiquement (par l'État, les lois, les institutions, les services publics, à la suite des mobilisations collectives féministes et LGBTQ) dans une perspective d'égalité entre les femmes et les hommes. En dépit du mythe de « l'égalité-déjà-là » (Delphy, 2007), les principes du deux, du complémentaire et du hiérarchique n'ont pas été fondamentalement altérés dans le contexte individualisé de l'intimité hétérosexuelle. La « mise en scène quotidienne » et les « gestes ritualisés » (Goffman, 2002 [1977]) entourant les « arrangements » intimes entre les femmes et les hommes sont demeurés relativement cohérents avec les principes patriarcaux du deux, du complémentaire et du hiérarchique. En dépit des postulats de relative égalité entre les conjoints (Giddens, 2004), des injustices peuvent encore être observées (Kaufmann, 1992; 2010) et des mécanismes de justification de toutes sortes sont mobilisés par les femmes pour expliquer ces écarts persistants (de Singly, 2007). Les formes « d'arrangements à l'amiable [établis] entre deux personnes adultes et libres » (Delphy, 2015 : 19) est ce qui est demeuré le plus difficile à faire bouger. Enfin, il n'y a quasiment rien dans ces différentes formes de proposition qui concerne ce que les hommes hétérosexuels peuvent faire en faveur de l'égalité et de liberté dans le couple. Or, dans le contexte de l'intimité hétérosexuelle, les femmes ne peuvent espérer y arriver complètement seules. Il demeure donc des limites aux actions collectives et militantes, car ces ententes relativement injustes (ou qui reproduiront à long terme des injustices) sont négociées dans l'intimité. En cela, les femmes hétérosexuelles en général et celles qui sont féministes ont grand besoin d'outils politiques individuels et collectifs pour engager du changement dans les arrangements intimes hétérosexuels.

7.2.2 Enseignements à tirer des luttes pour les femmes hétérosexuelles

Il s'avère pertinent de relever les enseignements que peuvent tirer les femmes hétérosexuelles des propositions d'action élaborées par les lesbiennes féministes, les lesbiennes radicales et les queers. Malgré les différences entre ces perspectives, celles-ci se ressemblent par leur invitation à rompre ou à déjouer l'ordre hétérosexuel, c'est-à-dire la cohérence avec la matrice et les principes patriarcaux. Les hétérosexuelles qui sont féministes transgressent déjà en partie les attendus sociaux, car le féminisme repose sur le constat minimal du patriarcat. Or, les formes d'action proposées appellent à une sorte « d'extériorité²⁴⁸ », à laquelle les femmes hétérosexuelles ne peuvent pas correspondre complètement. Pourtant, les avenues de lutte que doivent imaginer les femmes hétérosexuelles pour faire bouger les cadres du dispositif ont toute la possibilité d'être radicales afin de troubler la cohérence entre les termes patriarcaux qui se déploient à partir des arrangements intimes établis.

Les propositions des lesbiennes féministes, des lesbiennes radicales et des queers font apparaître en négatif ce avec quoi les femmes situées comme hétérosexuelles ne sont pas complètement en mesure de rompre²⁴⁹. Elles – comme femmes – ne veulent pas nécessairement rompre avec l'intimité partagée avec les hommes qu'elles choisissent, notamment par amour. Il s'agit des conditions particulières à partir desquelles les femmes hétérosexuelles doivent imaginer leur mise en action. Il est nécessaire de penser la pluralité des moyens d'action pour contrer l'hétérosexualité hégémonique et les injustices qu'elle apporte et ceux-ci doivent être conduits à partir d'une diversité de postures, ce sera d'ailleurs l'une des conditions minimales à l'action politique : la solidarité. Le terrain d'action des femmes hétérosexuelles face au dispositif n'est pas le même que celui des lesbiennes féministes, des lesbiennes radicales et des queers, mais il est tout aussi légitime et porteur de grands changements.

Il doit y avoir quelques avantages associés aux possibilités d'échapper à l'intimité hétérosexuelle. En fait, les deux avenues de lutte qu'on m'a le plus souvent proposées à titre de féministe hétérosexuelle s'interrogeant sur les enjeux politiques de ce positionnement social sont les suivantes : rencontrer une autre femme et devenir lesbienne ou rencontrer un homme transsexuel voulant vivre une intimité

²⁴⁸ Même s'il n'y a pas nécessairement un dehors des rapports de pouvoir, il est possible pour certaines femmes de ne pas être explicitement positionnées comme hétérosexuelles, ce qui n'exclut pas que l'hétéro-patriarcat demeure.

²⁴⁹ Il faut relever le sous-entendu du couple, car comme cela sera abordé au point 8.2 « Vigilance quant aux principes fondamentaux : deux, complémentarité et hiérarchie », le célibat (le un) est rarement considéré comme une avenue possible de résistance aux principes et à la matrice hétérosexuelle.

hétérosexuelle. Ces deux propositions se rejoignent : ne pas être confrontée dans l'intimité à la socialisation masculine des hommes cissexuels et aux manières normalisées d'interagir. Si ne pas être confrontée aux aspects problématiques de la socialisation masculine des hommes cissexuels peut être un avantage, ces deux propositions permettent, par le fait même, de ne pas se retrouver piégée par les manières qu'ont les femmes – en fonction de leur socialisation différenciée – d'interagir avec les hommes cissexuels. Il s'agit de ces manières banalisées, normalisées et incarnées (Goffman, 2002) dans le corps qu'ont les femmes et les hommes d'interagir en fonction des principes du deux, du complémentaire et du hiérarchique dans le dispositif hétérosexuel. Pour invoquer encore Jean-Claude Kaufmann : « Le piège se construit dans le monde des gestes, des injonctions, dans le silence des habitudes. » (1992 : 169.) C'est à cela précisément que les propositions lesbiennes féministes, lesbiennes radicales et queers proposent d'échapper. D'une part, les femmes lesbiennes ne sont pas dans l'intimité amenées à interagir avec « l'autre », comme elles feraient dans un contexte hétérosexuel, ce qui n'exclut pas qu'il y ait des rapports de pouvoir. Mais l'interaction en fonction des principes patriarcaux ne s'instaure pas aussi aisément qu'elle ne le ferait dans un contexte hétérosexuel et des hétérosexuelles ont reconnu ces avantages (Dhavernas, 1996; Valverde, 1989). On fait donc le constat que c'est à cette interaction genrée que les lesbiennes considèrent échapper, ce qui n'empêche pas le dispositif hétérosexuel d'affecter leur vie. D'autre part, la proposition d'action qui invite à demeurer une femme hétérosexuelle, mais à rencontrer un homme transsexuel mérite attention. Celle-ci ne déplace pas la position sociale des femmes hétérosexuelles, mais elle implique d'envisager des arrangements intimes avec des hommes qui ont certainement une expérience de la socialisation des genres particulière (Baril, 2009) (qui ne fait pas d'eux nécessairement des féministes), ce qui permet de penser que les interactions peuvent différer dans l'intimité hétérosexuelle. Les traits liés au genre ne sont pas innés, mais ils forment les individus fondamentalement ce qui permet de penser que certains éléments de la socialisation masculine cissexuelle seront altérés dans le cas des hommes transsexuels. Ces deux pistes d'action confirment le degré de complexité que commande l'action politique des femmes hétérosexuelles dans l'intimité partagée avec les hommes. Dans une perspective d'autonomie programmatique, il ne fait aucun doute que les formes d'action à envisager doivent être élaborées par les féministes hétérosexuelles elles-mêmes et non pas, par celles qui parlent à partir d'une autre posture²⁵⁰. En somme, les formes d'action envisagées avec le plus de précisions pour contrer l'hétérosexualité dominante pour les femmes hétérosexuelles ne se sont avérées jusqu'à maintenant que partiellement adaptées. Je demeure

²⁵⁰ Je fais entorse à ce postulat, au moment de terminer cette thèse. À l'instar d'Alice Walker (1983), je fais le pari de vouloir écrire ce que j'aurais voulu lire lorsque j'ai ressenti le besoin de comprendre ce que cela signifiait dans la vie des femmes d'être situées comme hétérosexuelles et de penser les avenues de lutte en faveur de l'égalité et la liberté dans les relations hétérosexuelles.

convaincue que les femmes hétérosexuelles doivent s'outiller elles-mêmes et entre-elles pour agir individuellement et collectivement, comme féministes, afin d'introduire du mouvement dans les cadres du dispositif hétérosexuel.

7.3 L'action transformatrice des femmes hétérosexuelles : quelques défis

Les luttes politiques commandent une implication subjective et émotionnelle des militant.es, ne serait-ce que pour confronter son opinion face à celle des parties adverses dans l'espoir de faire avancer une cause (Braud, 1996; Goodwin, James et Poletta, 2001; Latté, 2015; Sommier, 2009; Traïni, 2009). Il y a des batailles qui sont plus exigeantes sur le plan des émotions, car elles politisent des enjeux du personnel ou correspondent à une expérience intime « d'injustice, de déni de reconnaissance ou de victime » rendue publique et politique au moyen des luttes. Sur cet aspect, les féminismes sont un bon exemple, pour avoir politisé tant de questions relatives au privé et à l'intimité des femmes. Interroger l'hétérosexualité dans nos vies n'est pas un mince projet et s'engager sur cette voie peut avoir des conséquences négatives et positives. Il y a une prise de risque, mais elle n'est pas vaine, parce qu'elle pourrait permettre d'expérimenter plus de liberté, de l'égalité, de ressentir un sentiment de justice, de repousser les situations de violence ou d'exploitation, d'avoir accès à des ressources rares ou d'avoir la possibilité de faire des choix divers, de vivre au quotidien une plus grande réciprocité dans les liens intimes entretenus.

En dépit de ces avantages projetés, il demeure des sources de résistance à la mise en action des femmes hétérosexuelles au moyen des féminismes. Il me semble nécessaire de réfléchir à quelques défis qui se dressent devant celles qui s'engagent dans la politisation de leur positionnement social au sein du dispositif hétérosexuel. Cinq éléments seront discutés : le personnel est politique; l'individualisme moderne et la performance néolibérale; les possibles contradictions; la solidarité masculine; le problème de rareté. La mise en action dans le dispositif hétérosexuel commande une dose d'empathie, pour soi-même et pour les autres. Alexa Conradi (2017) appelle, en prenant appui sur les travaux de bell hooks (2003; 2006) qui invoque le pouvoir de l'amour comme antidote aux dominations, à remettre « l'amour » au cœur du travail politique qui s'effectue dans des conditions difficiles : « Motivé[.es] surtout par l'amélioration des conditions matérielles de la vie, ils [les mouvements sociaux, comme le féminisme] ont tendance à négliger ce qui fait sens. » (Conradi, 2017 : 27.) Ce qui semble « avoir du sens » est entre autres ces liens précieux et fragiles par lesquels

nous sommes construites et à partir desquels nous agissons : des liens, certes, empreints du pouvoir patriarcal. Pourtant, penser l'amour – comme compassion, souci, empathie, attachement, engagement – au cœur de l'action politique devrait guider la résistance. « L'amour, ce n'est pas l'absence de critique », rappelle Alexa Conradi (2017 : 29), mais ce qui nourrit l'action politique qui prend racine dans l'indignation quant aux souffrances, aux inégalités et aux injustices vécues.

L'ampleur du dispositif et l'invisibilité des liens entre les éléments œuvrent de telle sorte que les femmes hétérosexuelles arrivent difficilement à repousser toutes les contraintes et à instaurer du jeu par tous les faisceaux par lesquels le pouvoir se déploie. Ma volonté est que ma conceptualisation du dispositif hétérosexuel permette aux femmes hétérosexuelles de mieux discerner leur positionnement social et d'être en mesure d'anticiper le déploiement du vivre ensemble pour leur propre vie. La compréhension de sa position sociale et l'anticipation des conséquences potentielles sont des étapes nécessaires à la mise en place d'actions de transformation sociale. Il n'est pas certain si le féminisme arrive en amont ou en aval de la compréhension de sa position sociale dans le dispositif hétérosexuel, mais il constitue une condition minimale nécessaire à la transformation sociale.

7.3.1 « Le personnel est politique » et ses enjeux

Le premier défi interpelle la question de la politisation de l'intimité. L'expression « le personnel est politique » fait référence au féminisme radical occidental et nord-américain, il s'agit du « mot d'ordre » (Picq, 1995 : 342) de l'époque. Le slogan qui pourrait être attribuable à Carol Hanisch pour un texte « The personal is political » (1969²⁵¹) sous-entend que les problèmes personnels sont politiques et qu'il n'existe aucune solution strictement personnelle, car ils appellent des actions et transformations sociales. Dès la fin des années 1960, cette expression se retrouve dans de nombreuses problématisations féministes, même si le sens qui lui est attribué peut varier : « [...] les groupes féministes se reconnaissaient dans une telle expression et en faisaient un élément crucial de leur radicalité » (Lamoureux, 2004 : 188). De manière plus générale, l'adage est employé pour témoigner de l'un des apports du féminisme au politique : la politisation du privé. Affirmer que le personnel/privé est politique rompt l'organisation sociale moderne séparant le public (espace de la citoyenneté, individus masculins, travail salarié et du/de la politique) et le privé (espace de la famille,

²⁵¹ Le texte est repris dans (Firestone et Koedt, 1970) et traduit vers le français pour être publié dans *Partisans*, No. 54-55 « Problèmes actuels : éveil de la conscience féminine. Le « personnel » est aussi « politique » », p. 61-64.

des femmes et du non-politique). Les féministes montrent que l'intimité est hautement politique, en exposant les rapports de pouvoir patriarcaux dans les questions de sexualité, de violences masculines et du travail invisible, gratuit des femmes. Le personnel est politique évoque que les problèmes vécus individuellement par les femmes sont le produit de leur statut politique de groupe social opprimé dans le patriarcat et non seulement le fruit d'une expérience personnelle. Cela a permis de briser le silence des expériences de l'intime et de rendre visibles les problèmes personnels communs. Il s'agit de montrer que l'expérience de chacune est aussi un peu l'expérience de toutes, ce qui lui consacre son caractère politique. Françoise Picq note que l'expression « le personnel est politique » « [...] signifie aussi que chacune investissait sa vie privée dans le combat collectif et que les rapports entre les sexes devenaient l'enjeu du conflit. » (1995 : 344.) À l'usage, les féministes ont observé que les expériences des femmes ne peuvent pas se réduire à la même pour toutes, car ce qui est saillant dans la condition de l'une ne l'est pas nécessairement pour les autres, ces expériences ne fondent pas complètement l'identité des femmes. Par ailleurs, les identités ne sont pas les meilleures prises pour penser l'action politique (Collin, 1992a; Lamoureux, 1998b). Néanmoins, les féministes ont pu rendre visibles des réalités jusqu'alors intimes avec l'expression : le personnel est politique, ce qui a eu des impacts majeurs pour la critique de l'hétérosexualité. Le personnel est politique reste contradictoire, car il laisse la liberté de décider ce que l'on politise pour soi-même. Cela n'exclut pas la force des mouvements qui investissent des enjeux et qui obligent à s'interroger.

Les femmes font face individuellement aux manifestations du pouvoir du dispositif hétérosexuel et c'est l'un des défis : la mise en commun des expériences vécues et des luttes à conduire dans un espace si intime. Certains aspects du dispositif ont été pris en charge collectivement par les mouvements féministes et également par l'État. Or, les divers arrangements privés qui impliquent des négociations en face à face (c'est-à-dire tout ce qui déborde du contrôle du pouvoir public) tardent à être élaborés sur la base de l'égalité des partenaires. Ici, l'idée n'est pas d'invoquer l'intervention publique dans toutes les sphères de la vie, loin de là, mais d'indiquer les difficultés propres à chacune, sans la solidarité et la force des autres, concernant la mise en œuvre des actions de transformation quant aux cadres du dispositif. Les mouvements féministes ont contribué à transformer les rapports sociaux et les manières qu'ont les femmes et les hommes d'interagir au quotidien. Néanmoins, une part significative des injustices qui persiste tiennent leurs racines dans les arrangements intimes établis. Par ailleurs, les groupes de conscience de femmes ou de féministes (l'organisation sur la base de la non-mixité de genre) permettent la mise en commun d'expériences intimes qui établit une médiation entre le personnel et le public (Chaponnière et Chaponnière, 2006; Collin, 1992a;

Lamoureux, 1986; Mayer, 2012). Cette mise en commun est un processus de politisation important, qui modifie le sentiment d'isolement en se reconnaissant dans l'expérience vécue des autres (Duriez, 2009). Les groupes de conscience fondés sur la non-mixité permettent de « compenser dans une certaine mesure le poids des structures », dans ce cas-ci le dispositif hétérosexuel et l'intimité du vivre ensemble hétérosexuel, afin de favoriser « la formulation de revendications propres aux femmes » (Duguay et de Sève, 1984 : 59). Toutefois, les femmes sont seules lorsqu'elles subissent les injustices, les inégalités, les atteintes à leur dignité, à leur autonomie et à leur liberté dans le privé. De plus, il est difficile de s'immiscer pour agir collectivement – par solidarité – dans ce face à face intime, alors qu'il faudrait souvent une tierce partie (ce qui est toujours admis, par exemple dans un contexte de négociations syndicales, par exemple). Comme, il n'y a toujours pas de « syndicat de l'intime²⁵² », il demeure difficile de mettre en commun les stratégies, les essais et les erreurs et les ententes intimes qui permettent d'instaurer des limites au pouvoir, en vue d'en ébranler les répartitions et qui redistribuent les responsabilités en faveur de l'égalité.

7.3.2 Individualisme moderne et performance néolibérale

Le deuxième défi concerne les effets pernicioeux de l'individualisme libéral moderne et de l'injonction néolibérale contemporaine à la performance. Ce principe de performance individuelle généralisée s'accompagne d'une conception des personnes et de soi équivalente à du « capital humain » (expression attribuable à Gary S. Becker [1964]) à faire fructifier, minant directement les solidarités qui peuvent être établies entre des personnes de mêmes conditions. Cette désolidarisation est marquée également par l'idée de la liberté de choix relativement aux manières de conduire sa vie dont disposeraient maintenant les femmes (ce que plusieurs associent au féminisme²⁵³). Dans les sociétés occidentales, les individus se caractérisent par la liberté individuelle, l'autonomie quant à la conduite de leur vie, l'indépendance face à des liens de servitude, la disposition de leur corps (non vulnérabilisé ou dépendant d'autrui) ainsi que leurs facultés rationnelles (raison au lieu des émotions/passions). Ces caractéristiques sont acquises au moyen d'un processus d'individuation politique dans la modernité. Des féministes ont critiqué le caractère androcentré de ces notions centrales à la science

²⁵² Je dois cette expression à Julie Chateauvert. Le « syndicat de l'intime » existe déjà de manière protéiforme et décentralisée, dont la structure se rapproche des groupes féministes non-mixtes de femmes qui permettent les confidences, la mise en commun et la programmation politique. Si le syndicalisme semble nous rapporter aux formes d'organisation moderne travaillistes, le syndicat de l'intime aurait plutôt la forme d'une nébuleuse de syndicalistes qui se rencontrent au gré des besoins pour offrir du soutien là justement où la force du nombre se rend difficilement.

²⁵³ Sur ce point, les travaux de thèse de Geneviève Szczepanik (2013) sont pertinents. Ils s'intéressent à l'association faite entre la « liberté de choix » des femmes et le « féminisme ».

politique et ont montré que ces caractéristiques ont été pensées par et pour les hommes, oblitérant une part significative des façons d'être au monde : en partant du point de vue des personnes qui ne sont ni blanches, ni hommes, ni propriétaires. Les féministes visaient à montrer comment l'individu moderne est, dans les faits, un homme blanc, chrétien, propriétaire, capable de défendre et protéger ses intérêts, exerçant ses droits civiques dans l'espace public, disposant d'un droit sur les femmes (Pateman, 2000, 2004, 2010). Les luttes féministes conduites dans une perspective égalitaire et libérale ont visé un processus d'individuation : faire des femmes des hommes comme les autres, des individus libres, autonomes et indépendants. L'individualisme moderne conçoit l'autonomie individuelle comme une absence de lien de servitude, de dépendance avec toutes autres personnes et une capacité à poursuivre son bonheur personnel. Ces conceptions de l'autonomie individuelle et de l'indépendance modernes demeurent largement présentes dans un contexte contemporain et sont des relents de la modernité libérale. En raison des critiques féministes, mais également postcoloniales, capacitistes, anticapitalistes, on sait maintenant que personne (ni femme ni homme) n'est complètement autonome dans toutes les sphères de sa vie, qu'il demeure toujours des liens de dépendance (économique, sexuel, physique, émotionnel, affectif, matériel) et que la poursuite du bonheur personnel ne peut pas seulement être le résultat de « bons » choix individuels (Fisher et Tronto, 1990; Gilligan, 1986; Hamrouni, 2015; Tronto, 2009). Les individus existent et agissent à partir de relations personnelles qui commandent une compréhension innovante des idées d'autonomie et de dépendance. Certaines féministes ont suggéré de penser l'interdépendance des personnes humaines pour contrer l'idée de l'autonomie libérale (Garrau et Le Goff, 2010, 2012; Kittay, 1999; Mahon et Robinson, 2011; Molinier, Laugier et Paperman, 2009). De plus, ces représentations modernes d'autonomie individuelle et d'indépendance s'articulent à l'injonction néolibérale de performance et de réussite personnelle. Le processus par lequel les femmes deviennent des individus au moyen du féminisme est fortement teinté par ces idées d'autonomie individuelle, d'indépendance, mais aussi, de performance et de réussite personnelle.

Avec l'explication de ces notions, je souhaite exposer les pressions qui s'exercent sur les femmes de manière normalisée et systémique. La culture de la performance et de la réussite néolibérale est liée aux conditions de domination et de vulnérabilité humaine. À titre de personnes indépendantes et engagées dans la poursuite de leur bonheur, les femmes sont tenues responsables de mettre en œuvre individuellement des aménagements qui garantiraient leur autonomie, leur liberté, leur égalité et leur épanouissement dans le dispositif hétérosexuel. Ainsi, les femmes « devraient être en mesure » de faire ces ententes justes dans le contexte de l'intime; par conséquent, le résiduel d'inégalités leur

incombe. Ce contexte singularise et individualise les manifestations des rapports de pouvoir subies par les femmes en raison des conséquences du dispositif personnel. Elles en viennent à penser qu'il s'agit de leur problème individuel si elles n'arrivent pas à tout faire, à tout articuler ou à mettre en place des arrangements intimes qui leur procurent un sentiment de justice et d'égalité. Les féminismes auront permis aux femmes d'affirmer leur individualité en n'étant plus l'annexe d'un homme (comme fille, épouse ou mère), ce qui, pourtant, s'accompagne des avatars modernes d'autonomie individuelle et de l'injonction à la performance. Ainsi, l'idée de la capacité des femmes à aménager du mouvement pour gagner en liberté, de négocier des ententes justes pour accéder à des ressources rares, de repousser l'égoïsme et l'individualisme patriarcal pour avoir droit à sa part de plaisir, de choix, de sommeil, de détente, de redistribuer les charges du travail qui maintiennent la vie pour l'égalité, invoque une conception individuelle de l'autonomie, de l'indépendance et de la performance qui comporte des limites importantes. Cela consiste en un défi pour les femmes qui souhaitent s'engager dans la transformation du dispositif hétérosexuel au moins pour deux raisons. La première : l'expérimentation du programme du vivre ensemble hétérosexuel ne se réduit pas à de bons choix individuels dans un contexte culturel donné, mais cela dépend surtout d'un dispositif de pouvoir qui marque la vie de tout le monde. La deuxième : le dispositif hétérosexuel a une dimension invisible et normalisée macrosociale, même si les effets sont principalement expérimentés individuellement dans l'intimité. L'agentivité de chacune est nécessaire, mais elle doit prendre appui sur une force collective, des solidarités et une certaine collaboration de leur compagnon.

7.3.3 Quelques contradictions à envisager

Le troisième défi rencontré par les femmes hétérosexuelles concerne l'acceptation de possibles contradictions sur le plan de la vie personnelle. À l'instar de Nicole-Claude Mathieu (1985b) qui présente les déterminants matériels, corporels et psychiques qui affectent la conscience des dominé.es, il est permis de croire que les femmes « cèdent » plus souvent, qu'elles ne « consentent » à des arrangements intimes qui vont dans le sens de la reproduction des principes patriarcaux du vivre ensemble. Il n'est pas toujours aisé d'avoir une vue d'ensemble des rapports sociaux dans lesquels nous sommes insérées et d'anticiper les effets nos comportements en cohérence avec la socialisation genrée. Par l'expression « les possibles contradictions », je souhaite renvoyer à ces enjeux, gestes, pratiques, choix qui, au regard du dispositif hétérosexuel, peuvent s'inscrire dans le maintien et la reproduction des principes patriarcaux. Rosi Braidotti fait l'affirmation suivante : « I do think it important to leave room for contradictory moments, for confusions and uncertainties, and not to see

them as defeats or lapses into “politically incorrect” behavior. » (1994 : 166.) En cela, ces possibles contradictions peuvent advenir pour différentes raisons. Il est vrai qu’il n’est pas toujours possible d’être informées de tous les enjeux politiques, ni d’être en mesure d’anticiper toutes les conséquences des actions posées en fonction d’une certaine rationalité ou même d’avoir les outils et les conditions matérielles pour problématiser toutes les facettes du vivre ensemble hétérosexuel. En fait, pour les féministes en particulier, il pourrait s’agir de céder par rapport à certains éléments du dispositif hétérosexuel, ce qui assure par ricochet son maintien. Or, ces formes de concessions peuvent aussi être une stratégie qui permette de calmer le jeu dans certains éléments du dispositif qui font l’objet de luttes pour se concentrer à faire bouger d’autres éléments ou simplement pour reprendre de l’énergie. La posture de combattante à temps plein est exigeante. Ces quelques contradictions peuvent procurer du lâcher-prise, de la facilité, de la simplicité. Ce travail constant reste fort demandant et il implique si souvent d’expérimenter des tensions vives entre ce qui pourrait être souhaitable ou préférable et les élans qu’impulse notre subjectivité.

Il me semble possible d’établir une distinction entre l’acceptation de ces contradictions provenant d’aspects de la vie laissés comme non-politisés et l’acceptation de leurs conséquences. Il existe dans nos vies face à d’autres systèmes de domination des exemples de contradictions quotidiennes en fonction de perspectives critiques diverses, par exemple : environnementaliste, antiraciste, anticapitaliste. Le propre de ces contradictions est qu’elles laissent certains aspects comme étant non politisés à dessein, par ignorance ou par manque d’outils politiques. Il s’agit de l’ensemble des concessions au pouvoir, au système, à la norme et aux dominants faites pour sur/vivre. Par ailleurs, il est plus aisé de reconnaître les contradictions dans la vie des autres que celles qui meublent nos vies personnelles. En fait, les contradictions ne sont pas toujours visibles pour soi-même. Pourtant, pour les femmes hétérosexuelles qui souhaitent faire bouger les cadres du dispositif hétérosexuel, il s’agit de s’engager activement dans la visibilisation et la politisation de ces contradictions de l’intime. Celles-ci sont certainement présentes dans l’intimité hétérosexuelle. Mais il ne fait pas de doute que la politisation de ces contradictions peut apporter du conflit et fragiliser des liens précieux. D’autant que les outils politiques pour négocier le pouvoir dans l’intimité restent à ce jour peu nombreux, notamment parce qu’ils n’ont pas fait l’objet d’importantes mises en commun. Cela est entre autres l’une des conséquences de l’individualisme libéral et de l’injonction à la performance néolibérale. Il semble néanmoins important de relever que ce ne sont pas seulement les contradictions personnelles qui assurent le maintien du dispositif. Pour faire bouger les cadres, il faut des actions de transformation concertées des femmes individuellement et comme groupe social. Enfin, si ces

possibles contradictions peuvent advenir dans l'intimité pour différentes raisons, il semble nécessaire de relever l'existence d'espaces politiques non mixtes de femmes et de féministes qui peuvent être le lieu de la compréhension de ses propres contradictions au contact d'autres, de la mise en commun d'expériences vécues et d'outils pour s'engager dans la politisation individuelle et collective de ces mêmes contradictions qui s'inscrivent dans la reproduction du dispositif hétérosexuel.

7.3.4 Les formes de solidarité et d'inertie des hommes

Le quatrième défi que rencontrent les femmes hétérosexuelles est celui de la solidarité masculine et de leur potentielle inertie face au changement ainsi qu'à leur remise en cause subjective. Il s'agit, ni plus ni moins, du pouvoir de « résistance des dominants au changement » qui implique la défense de leurs privilèges (Devreux, 2004b) lorsqu'ils font individuellement et collectivement l'objet de critique. Aborder ce défi est une manière de cibler davantage l'une des forces de résistance du dispositif hétérosexuel aux transformations sociales. En fait, les féministes qui s'engagent dans la transformation du dispositif hétérosexuel doivent espérer la collaboration de leur compagnon pour instaurer des arrangements nouveaux sur la base de l'égalité et de la liberté. Certains hommes hétérosexuels font preuve d'engagement et de solidarité pour introduire l'égalité dans le couple, tandis que d'autres résistent par leur inertie aux changements sociaux espérés. Le maintien du dispositif est en partie assuré par les personnes qui y sont positionnées en général, mais plus particulièrement par celles qui en tirent des bénéfices personnels, c'est-à-dire les hommes hétérosexuels. Ces privilèges proviennent du système patriarcal qui les positionne comme groupe social dominant et qui leur permet de jouir d'un rapport de pouvoir sur les femmes individuellement et collectivement (Surprenant, 2015 : 48-54). Il semble important d'aborder la question de la solidarité des hommes et de leur inertie face au changement dans le contexte des luttes des féministes hétérosexuelles. Cette solidarité masculine s'exerce de manière à faire pression, résister, contrer, replacer, humilier, isoler et délégitimer les femmes hétérosexuelles qui se mettent en action. Mais cette résistance des hommes peut aussi prendre, sur le plan macrosocial, la dimension du masculinisme (Blais et Dupuis-Déri, 2008) et des antiféminismes (Bard, 1999; Devreux et Lamoureux, 2012; Dupuis-Déri et Lamoureux, 2015).

La solidarité masculine est protéiforme, elle se caractérise par le lien qui unit les dominants entre eux. Il s'agit de la protection, du soutien, de la défense, de la complicité d'autres hommes qui se mobilisent

pour « défendre leur honneur, les déresponsabiliser de leur crime ou en appeler à la clémence » (Dupuis-Déri, 2015 : 98)²⁵⁴. La force publique de cette solidarité se manifeste dans l'espace intime où les femmes hétérosexuelles y sont confrontées individuellement. En fait, la solidarité des « mâles » est la « domination de classe [qui] se maintient d'autant mieux que les dominants sont solidaires les uns des autres, et entretiennent leur "pouvoir avec" les autres dominants » (Dupuis-Déri, 2014 : 91). Il s'agit d'une manière collective de défendre ses intérêts, ses privilèges et ses bénéfices : une loyauté mutuelle des hommes. Il semble possible d'affirmer que les hommes ne « pratiquent pas tous » la solidarité masculine avec la même véhémence. Certains sont moins virulents que d'autres et un petit nombre s'engage même dans une rupture « publique » de cette solidarité et agit en faveur d'un « disempowerment » d'eux-mêmes et des hommes en général (Dunezat, 2008; Dupuis-Déri, 2008; 2014; Thiers-Vidal, 2013).

Par rapport à la solidarité masculine, différentes postures peuvent être adoptées par les hommes. La première est celle qui correspond aux hommes qui sont marqués par une « masculinité hégémonique » et qui œuvrent au quotidien entre eux et contre les femmes pour maintenir leur posture dominante. La masculinité hégémonique est « une configuration de pratiques de genre visant à assurer la perpétuation du patriarcat et de la domination des hommes sur les femmes » (Connell, 2014 : 11). Cette forme de masculinité a des assises fortes au sein de la famille, du couple et de la sexualité, des éléments stratégiques importants du dispositif hétérosexuel. Dans cette catégorie, il sera aussi possible de retrouver tous les hommes qui sont de près ou de loin interpellés par les discours masculinistes et antiféministes. Ces hommes sont en général faciles à repérer et ils ne représentent pas les compagnons idéaux pour transformer le dispositif hétérosexuel en faveur de l'égalité. La deuxième posture est celle des hommes qui ne sont pas des sexistes patentés ni des partisans de la solidarité masculine, mais qui n'agiront pas nécessairement pour la contrer lorsqu'elle se produira. Ceux-ci entrent en relation sur la base du postulat d'égalité entre les conjoint.es, ce qui peut s'avérer toutefois superficiel lorsque des situations de conflits au sujet de l'égalité surviennent. Ils pourront en cas de besoin prendre appui sur la solidarité masculine, surtout s'ils sont trop radicalement remis en cause et agir par inertie face aux changements demandés ou dans le plus heureux des cas, tenter un processus de conscientisation au contact de leur compagne ou d'ami.es qui les invitent à se responsabiliser face leurs comportements problématiques. Ceux-ci forment certainement la part la

²⁵⁴ Ces situations sont récurrentes, surtout lorsque cela concerne des hommes avec un fort capital symbolique. Cette solidarité masculine a été mise à l'épreuve au cours des dernières années notamment par les mouvements de masse de dénonciation politique d'agressions sexuelles : #AgressionNonDénoncée ou #MoiAussi.

plus importante des hommes; ils ne sont pas hostiles à l'égalité, mais un travail important reste à faire sur les référents de l'identité masculine. La troisième posture peut être associée aux hommes qui sont déjà conscientisés aux enjeux de pouvoir du patriarcat et à la solidarité masculine. Les théoriciens qui s'intéressent à cet « engagement improbable » d'hommes (Jacquemart, 2015) en faveur du féminisme montrent qu'il existe différentes attitudes qui peuvent être privilégiées par ces derniers (Kahane, 1998; Thiers-Vidal, 2016; Dupuis-Déri, 2014). D'ailleurs, Léo Thiers-Vidal discute d'une typologie²⁵⁵ développée par David J. Kahane (1998) pour distinguer les différentes attitudes d'engagement des hommes face au féminisme. La posture des hommes féministes implique, certes, qu'ils continuent d'interroger les privilèges dont ils bénéficient dans des sociétés hétéro-patriarcales et les moyens de les neutraliser à partir de leur propre posture. Toutefois, l'attitude de « l'autoflagellateur », c'est-à-dire celui qui se caractérise par la culpabilité d'appartenir à la classe des privilégiés (Thiers-Vidal, 2013 : 116), ou celui qui conçoit son rôle comme étant seulement celui d'un « auxiliaire » (Dupuis-Déri, 2008; Kimmel, 1998; Sterba, 1998; Thiers-Vidal, 2013) ne s'avère pas très utile aux féministes hétérosexuelles qui souhaitent engager du changement dans l'intimité partagée. Cela est certainement préférable qu'une attitude d'inertie face au changement, mais ce qui est espéré est un engagement actif de leur part à titre de coresponsables des liens établis et de leur transformation en faveur de l'égalité. Il existe quelques outils « de disempowerment » (Dupuis-Déri, 2014) et de déconstruction de la posture dominante des hommes (Thiers-Vidal, 2013) qui sont développés en priorité dans les espaces militants²⁵⁶, mais ceux qui concernent plus particulièrement l'intimité hétérosexuelles se font encore attendre, malheureusement.

Toutes les avancées sociales des femmes vers l'individuation et contre leur statut de subalternes se sont heurtées à l'opposition diffuse ou organisée des hommes. Les antiféminismes sont une force souterraine de résistance très bien articulée à l'État néolibéral et aux néoconservatismes de tout acabit (Lamoureux, 2013). Les antiféminismes sont, en fait, la preuve que le féminisme dérange et suscite

²⁵⁵ Léo Thiers-Vidal présente les quatre postures suivantes : le poseur est celui qui veut être vu comme homme « proféministe », mais applique à lui-même que de façons superficielles ces analyses féministes; l'« insider » souhaite s'engager en faveur du féminisme, en se remettant peu en cause et en projetant le patriarcat sur d'autres hommes; l'humaniste perçoit le patriarcat comme source de privilèges et de dommages pour les hommes et s'intéresse plus particulièrement aux malaises et aux malheurs des hommes; l'autoflagellateur se caractérise par la culpabilité d'appartenir à la classe des privilégiés (2013 : 116). Chacune de ces postures comporte des limites et il est possible d'en adopter plus d'une à la fois.

²⁵⁶ Aux hommes qui souhaitent s'engager sur la base de valeurs féministes, Francis Dupuis-Déri rappelle les éléments suivants : 1) se rappeler que nous ne sommes que des auxiliaires des féministes; ce qui signifie 2) être attentif aux besoins des féministes et à leur écoute; 3) s'informer auprès d'elles avant d'agir et se donner les moyens de répondre à leurs attentes lorsqu'elles nous sollicitent; 4) demeurer conscients que nos actions (ou notre inaction) peuvent toujours avoir des conséquences négatives pour certaines femmes et féministes (2014 : 93).

des formes concrètes de « backlash » (Faludi, 1993). Les discours réactionnaires²⁵⁷ à l'encontre de l'avancée des femmes et du féminisme sont nombreux. Les antiféminismes postulent que l'égalité est atteinte entre les femmes et les hommes, que « le féminisme est allé trop loin » et ils idéalisent le passé durant lequel existait un équilibre des forces naturel et complémentaire entre les sexes (Surprenant, 2015 : 78). Ces contre discours et contre mouvements incarnés par des hommes, mais aussi par certaines femmes²⁵⁸, connaissent une visibilité sociale et politique et trouvent des appuis dans les lieux de pouvoir, mais se répercutent par ricochet sur les femmes féministes qui s'engagent en faveur d'une transformation du dispositif hétérosexuel. En plus, les antiféminismes sont des relais de la dépolitisation des rapports sociaux, ce qui a pour conséquence de reléguer au privé et à la famille ces enjeux et plus spécifiquement, d'attribuer aux femmes la responsabilité des injustices qu'elles subissent comme des problèmes personnels.

Dans les sociétés patriarcales, il est possible de voir à l'œuvre le sexisme ordinaire, le machisme concerté des hommes, la misogynie profonde, la culture du viol, et les meurtres. La culture du viol, comme force de résistance diffuse et tangible des hommes, permet le viol et en minimise toujours la réalité. Dans cette culture, les femmes seraient de belles choses à prendre et les femmes sont tenues responsables de cette tentation à laquelle les hommes ne sauraient résister. L'hostilité, la virulence et la violence avec laquelle peuvent s'exprimer ces forces réactionnaires varient, mais elles sont des menaces concrètes aux femmes et aux féministes et un frein réel à la transformation du dispositif hétérosexuel. Chacune des variantes de ces forces réactionnaires illustre les résistances des hommes au changement, celles-ci sont pour Anne-Marie Devreux (2004b : 12) : « [I]es phénomènes de freins répétés au quotidien, observables au niveau microsociologique des pratiques individuelles des hommes. » Ces forces réactionnaires sont des manières de protéger leurs privilèges et les bénéfices qu'ils tirent personnellement du système patriarcal, notamment au moyen du dispositif hétérosexuel. L'inertie des hommes face aux changements prend différentes formes au quotidien, mais elle implique des manières actives ou passives de résister, de contourner, de nier voire de contrer les changements demandés. Plus l'inertie face au changement sera profonde plus les sources de confrontations seront importantes. Néanmoins, il importe de distinguer les processus lents par lesquels les changements sont instaurés (avec les succès et insuccès) et le refus de s'y engager. Face à cette force de résistance aux changements, les femmes ont développé au moyen du féminisme, leur

²⁵⁷ De nombreux travaux utilisent les outils conceptuels d'Albert O. Hirschman (2008) : thèse de la mise en péril, de l'inanité, de l'effet pervers pour débusquer les antiféminismes.

²⁵⁸ Il est possible de référer au groupe de femmes canadiennes REAL Women, acronyme pour *Realistic, Equal, Active, for life*.

propre solidarité pour faire pression sur les hommes comme individus et groupe social, ce qui leur a permis d'obtenir de nombreuses avancées en faveur de l'égalité et de la liberté. Néanmoins, le dispositif hétérosexuel fait obstruction à cette solidarité des femmes, mettant à l'épreuve le pouvoir collectif de résistance qu'elles ont développé. La solidarité féministe peine encore à s'immiscer dans leur intimité, là justement où s'exercent individuellement sur chacune d'elles (certes de manières différentes) les résistances des hommes face au changement, en fragilisant des liens affectifs précieux et en touchant ce qu'elles sont dans leur subjectivité profonde. Malgré la nécessité de l'engagement des femmes hétérosexuelles dans la transformation du dispositif, elles ne peuvent pas négliger la force d'inertie et la capacité de délégitimation que peut représenter la défense du privilège masculin de la part des hommes comme groupe social, mais également de la part de l'homme avec qui elles sont engagées dans l'intimité hétérosexuelle.

7.3.5 Le problème de rareté

Le cinquième défi rencontré par les femmes hétérosexuelles est une conséquence directe de l'élément précédent : un problème de rareté. La solidarité masculine par laquelle des hommes font obstacle aux transformations sociales en choisissant la défense de leurs intérêts et privilèges a pour conséquence la rareté des hommes qui n'adoptent pas cette posture. Il existe la possibilité de partager sa vie avec un homme hétérosexuel aimant, bon, de confiance avec qui la relation sera épanouissante pour les femmes. Le problème de rareté est réel, car un petit nombre souhaite engager un tel processus de transformation sociale, c'est-à-dire de penser un rapport à l'autre fondé sur l'égalité, la liberté et l'interdépendance. En raison de l'inertie de certains hommes face au changement, du patriarcat et de l'existence de réactionnaires de tout acabit, ces hommes ne sont pas très nombreux et la règle veut qu'ils soient « souvent pris ». Cette règle de la rareté des « bons partis » se voit également complexifiée à partir d'une lecture intersectionnelle. À ce sujet, les réflexions de Patricia Hill Collins sont éclairantes. Elle évoque que « [p]lusieurs [femmes noires africaines-américaines] nourrissent l'espoir qu'un jour elles seront mariées à un bon Noir [...] » (2016 : 262), c'est-à-dire des hommes qui ne veulent pas nécessairement « devenir le maître » en répondant aux définitions traditionnelles de la masculinité (Blanc, riche et en contrôle) [...] » (Hill Collins, 2016 : 258). Au problème de rareté de ces bons hommes noirs à marier, les femmes noires sont également confrontées à la « conspiration du silence » concernant l'abus physique et émotionnel des hommes noirs (et de tous les hommes) à l'endroit des femmes noires (Hill Collins, 2016 : 259) et du « double standard contemporain » dans les relations hétérosexuelles interraciales qui met en saillance les injustices, les inégalités parmi les

femmes et entre les femmes et les hommes (Hill Collins, 2016 : 265)²⁵⁹. Il existe évidemment parmi tous les groupes sociaux des hommes fortement marqués par le féminisme (on remercie le travail invisible aux retombées observables des mères féministes, des amies féministes ainsi que des amantes ou amoureuses féministes) et d'autres qui, sans être informés, ne sont pas fondamentalement sexistes. En cela, comme des femmes hétérosexuelles souhaitent s'engager à la fois dans une relation hétérosexuelle et introduire du mouvement dans les cadres du dispositif, cela implique qu'elles trouvent un homme hétérosexuel libre qui souhaite s'y engager. Elles sont donc confrontées au « problème de rareté », expression que je dois à Mariana Valverde (1989 : 78-82).

Ce phénomène auquel sont confrontées les féministes hétérosexuelles est le suivant : les hommes hétérosexuels intéressants de conversation; désirables et généreux sexuellement (éléments strictement subjectifs et difficiles à évaluer socialement); engagés dans l'effectivité de l'égalité dans le couple; proactifs dans l'imagination de nouvelles manières de vivre ensemble; prêts à se remettre en question au plan subjectif sans être pris continuellement en charge, rassurés ou accompagnés pas à pas; capables de vivre et d'exprimer leurs émotions... sont peu nombreux. Mais on souhaite que ce groupe gagne en importance²⁶⁰! Il faut un peu de « chance », selon Lynne Segal (1994), pour les trouver et, surtout, éviter d'être accablée du « syndrome du dernier homme sur terre », si la relation vient à son terme. Le problème de rareté a ceci comme conséquence, selon Mariana Valverde, qu'« une fois en couple, nous faisons tout pour le maintenir, allant parfois même jusqu'à céder sur nos principes » (1989 : 79). Il importe de relater que le « syndrome du dernier homme sur terre » est entre autres dû à tout ce travail féministe de minutie fait avec, autour, sur et pour cet homme qui disparaît, la relation terminée. Sans user d'un langage financier inapproprié, il n'y a que de très rares retours sur cet investissement en temps, en énergie et en affect. De manière plus positive, ce n'est jamais un travail complètement vain, car étant des êtres intersubjectifs, des apprentissages, des enseignements s'accumulent pour les femmes féministes hétérosexuelles (voilà des leçons que l'on gagnera à partager). Néanmoins, la fin d'une relation demeure un obstacle à la pérennité des essais de transformation du dispositif hétérosexuel mis en œuvre, car le travail est souvent à reprendre du début. Dans l'éventualité d'une remise en couple hétérosexuel, il faut espérer trouver un homme avec lequel il ne faut pas tout recommencer.

²⁵⁹ Patricia Hill Collins résume la complexité de cette situation de la manière suivante : « [...] les femmes noires hétérosexuelles deviennent des rivales à la recherche de l'homme noir insaisissable, plusieurs d'entre elles en voulant aux femmes blanches qui ont ingénument mis le grappin sur eux » (2016 : 263).

²⁶⁰ Il s'agit d'une liste non exhaustive des caractéristiques des hommes hétérosexuels avec qui il peut être intéressant de s'engager dans la transformation du dispositif hétérosexuel.

Enfin, il existe certainement d'autres défis qui se dressent devant les femmes hétérosexuelles qui s'engagent au moyen des féminismes à faire bouger les cadres du dispositif. Mais, les cinq défis qui viennent d'être présentés illustrent la complexité de ce que cela représente pour les féministes hétérosexuelles de s'engager en faveur la transformation des arrangements intimes dans le vivre ensemble des femmes et des hommes. Ma volonté était de mettre l'accent sur quelques difficultés que peuvent rencontrer ces dernières dans leur processus de politisation de l'intimité hétérosexuelle, un lieu qui revêt une grande importance. En dépit des aspirations à la liberté et à l'égalité qui habitent ces féministes hétérosexuelles, la valeur accordée à ces liens oblige à considérer l'élaboration d'une posture agentive assez radicale pour que les changements soient possibles, et suffisamment souple pour éviter la destruction de ce qui a du sens au quotidien pour elles afin que l'intimité ne devienne pas, non plus, un champ de bataille continu. Il me semble nécessaire de rappeler que c'est toujours plus compliqué que la simple volonté de se mettre en action et d'acquérir l'autonomie nécessaire pour y arriver. La complexité de cet engagement politique dans la transformation du dispositif hétérosexuel ne le rend pas impossible, mais il ne faut pas occulter ces éléments dans l'élaboration des contours de ce que pourrait être l'agentivité des féministes hétérosexuelles, ce qui sera fait à l'instant.

7.4 Les termes de l'agir des femmes hétérosexuelles

Le dispositif hétérosexuel a des visées organisationnelles, stratégiques et constitutives des sujets que nous sommes. Le positionnement social des femmes dans le dispositif hétérosexuel se caractérise par des enjeux multidimensionnels qui affectent l'ensemble des sphères de leur vie. Comme je l'ai déjà démontré être situées comme hétérosexuelles n'a rien de banal dans la vie des femmes, même s'il s'agit d'une norme sociale qui semble invisible. Comprendre sa localisation dans et à travers le dispositif exige initialement une capacité réflexive critique qui peut conduire, par la suite, à l'action politique. Cette agentivité²⁶¹ est le résultat d'un mouvement établi entre une situation d'assujettissement et la subjectivation politique. Qu'implique donc ce processus par lequel les femmes hétérosexuelles deviennent des actrices de transformations sociales d'un dispositif de pouvoir, tel que celui de l'hétérosexualité? Répondre à cette question est une manière de montrer la

²⁶¹ Les expressions « agentivité », « capacité d'agir », « prise de pouvoir sur sa vie » ou « puissance d'agir » sont employées de manière indifférenciée. Ces termes évoquent l'idée d'un mouvement par lequel il y a subjectivation politique.

dynamique d'ensemble entre le positionnement social des femmes hétérosexuelles, leur capacité critique ainsi que leur agentivité transformatrice. Pour ce faire, il faudra traiter de trois éléments : le processus par lequel il y a *désidentification*; la source féministe de la subjectivation politique; la diversité des moyens d'agir. Ces éléments ne sont pas des étapes figées qui se succèdent dans l'ordre : il s'agit de processus qui adviennent à divers moments de la vie par lesquels les sujets s'écartent d'une partie de leur position assignée. Tous les aspects de la vie ne peuvent pas faire de manière simultanée l'objet d'une telle politisation et il n'est pas possible de prévoir d'un point de vue extérieur ce qui pèse trop lourdement sur ces personnes, ce qui fera l'objet de contestation. Les personnes humaines sont des êtres complexes d'affects, douées d'une autoréflexivité et éventuellement, d'une puissance d'agir sur leur condition sociale et leur environnement. Les personnes humaines font des expériences singulières des différents dispositifs de pouvoir, mais ces situations se caractérisent aussi par des logiques similaires, ce que la conceptualisation du dispositif hétérosexuel permet de comprendre.

7.4.1 La *désidentification* de la position d'hétérosexuelle

La subjectivation est un processus d'écart par rapport une condition imposée. Il s'agit du processus par lequel on devient sujet politique. La subjectivation est le produit d'une situation d'assujettissement à une forme de pouvoir donnée. Comme cela a été évoqué pour la notion foucauldienne de dispositif, le pouvoir a ce triple effet : il est créateur des sujets, il engendre les conditions de l'assujettissement et éventuellement, les possibilités de l'action (Butler, 2002; 2005; Foucault, 1976). Ces aspects ambivalents les uns par rapport aux autres prennent forme dans et sur les sujets à la fois dans le corps et dans la psyché. La situation d'assujettissement est en quelque sorte un marquage des subjectivités. Par exemple, la coordination normative des femmes hétérosexuelles avec les hommes hétérosexuels en fonction des principes patriarcaux dans tous les éléments du dispositif consacre leurs conditions. Elles sont construites, assignées et éventuellement, agissantes dans et à travers cette position subordonnée au pouvoir du dispositif hétérosexuel. L'assujettissement est donc une condition subordonnée d'un sujet à une forme de pouvoir particulière et la subjectivation politique implique une sorte d'écart quant à l'oppression subie. Cette distance prise face à la situation permet une vue autre sur la condition et l'aménagement de plus d'espace face au pouvoir qui s'impose. Nicole-Claude Mathieu parle de la prise de conscience comme étant l'extraction par rapport à une condition, celle « [...] de l'enfermement de l'urgence de la quotidienneté » (1985b : 191). Ce processus de subjectivation politique est rendu possible par la capacité autoréflexive ou le sens critique des sujets. L'autoréflexivité, pour reprendre les termes de Judith Butler, est la conscience

comme : « [...] moyen grâce auquel un sujet devient un objet pour soi, réfléchissant sur soi, s'établissant comme réfléchissant et réflexif. Le "je" n'est pas simplement un être qui pense à lui ou à elle; il est défini par cette capacité de relation réfléchissante, ou réflexivité » (Butler, 2002 : 50). Cet écart implique une prise de risque, une potentielle récupération par une normalisation ou une sanction du dispositif de pouvoir. Une menace qui plane toujours, qui fait craindre l'anéantissement. Or, si la subjectivation politique commande cette prise de risque nécessaire, c'est parce que la condition d'oppression n'est guère plus viable. Le risque est à prendre notamment pour le potentiel de transformation sociale tant espéré en matière d'égalité et de liberté.

La subjectivation politique advient par la distance créée avec la conformité face aux structures de pouvoir. Pour les femmes hétérosexuelles, il s'agit d'un décalage avec la manière d'être insérées dans des rapports de pouvoir du dispositif hétérosexuel. Cet écart résulte d'une mise en action qui s'inscrit en non-conformité avec les attendus sociaux hétéro-patriarcaux. Cela implique une sorte de négociation des formes de pouvoir qui pèsent sur elles, un décalage par rapport à la position où le maillage du réseau de liens du dispositif est le plus dense. Par le processus de subjectivation politique, elles prennent un écart quant à ce positionnement, sans s'extraire de la position d'hétérosexuelles. Dans le contexte du dispositif hétérosexuel, il s'agit de s'écarter, ne serait-ce qu'un peu, de la performance en cohérence avec les principes patriarcaux du deux, de la complémentarité et de la hiérarchie. Les conditions d'assujettissement créent des situations de souffrances qui se caractérisent par du pouvoir indu sur les femmes, des contraintes à l'action ou au choix, des injustices et des inégalités diverses, des atteintes à la dignité, à la liberté, du déni de reconnaissance. La distance de la subjectivation introduit ce qu'appelle Judith Butler : « [U]ne *désidentification* vis-à-vis d'une position qui semble trop saturée de souffrance et de violence, qui ne pourrait être occupée qu'au prix de la perte de toute identité viable » (ses italiques, 2009 : 110.) La *désidentification* comme non-cohérence à la situation d'oppression apporte le hiatus par lequel il peut s'aménager des interstices de liberté et donc, une altération favorable dans la condition contestée. Il s'agit d'un processus ni simple ni continu qui revêt une grande puissance politique. Il témoigne de la capacité transformatrice individuelle et collective des humain.es à mettre des limites au pouvoir, à négocier et à altérer ce qui pèse le plus lourdement, voire à lui donner un sens nouveau, à le déjouer pour gagner de l'espace en liberté dans ce qui les contraint. Indépendamment des situations, les sujets ont cette capacité agentive. Même si cela implique une prise de risque et que les conséquences politiques de récupération ainsi que de sanction du pouvoir sont fortes. Dans ces circonstances de subjectivation

des sujets, le dispositif de pouvoir n'est ni révolu, ni aboli; ce processus politique est une manière de mettre des limites au pouvoir et non de le détruire complètement pour s'en émanciper.

Enfin, le positionnement des femmes dans le dispositif hétérosexuel est celui d'un assujettissement qui les marque individuellement et collectivement. Sans dire qu'elles sont « attachées » à leur condition, celle-ci façonne qui elles sont subjectivement et leur rapport au monde. Agir en décalage avec cette situation est exigeant, déstabilisant sur le plan des repères, des affects, de sa propre histoire de socialisation et parfois même douloureux pour les conséquences pouvant advenir, c'est-à-dire l'ébranlement de situations chargées d'affects. Cet écart pris par certaines quant à un ou des éléments du dispositif hétérosexuel est une prise de risque, mais aussi un acte transformateur et un exercice de liberté. Les dispositifs de pouvoir marquent de manière tacite la vie de toutes les personnes qui s'y trouvent situées, mais cela ne signifie pas que ces dernières considèrent que ces aspects pèsent lourdement sur elles, ni même qu'elles choisiront de s'en écarter pour les politiser et on ne peut pas déterminer le sens qu'elles y donneront. Cette subjectivation politique comporte trois dimensions : individuelle, collective et politique (Bacqué et Biewener, 2015 : 142-146). Cette puissance d'agir des femmes quant à leur assujettissement dans le dispositif hétérosexuel ne peut pas se réduire qu'à des actions individuelles, elles doivent aussi avoir une dimension collective et les transformations sociales ne reposent pas uniquement sur les individus, mais également sur les mouvements sociaux

7.4.2 La source féministe de la subjectivation politique

Le deuxième élément concerne le caractère potentiellement collectif de ce processus de subjectivation politique. Ces écarts pratiqués par chaque femme quant au dispositif hétérosexuel sont nécessaires, mais insuffisants dans leur atomisation à faire bouger l'ensemble du dispositif. Ce processus de subjectivation devrait pouvoir conduire à une sorte de mise en commun, à une sortie de l'expérience privée singulière. Cette solidarité permet de dépasser l'isolement et la solitude, ce que Jean-Claude Kaufmann nomme le « combat silencieux et solitaire de la femme contre elle-même » (1992 : 180). Il s'agit d'une manière de contourner l'injonction néolibérale de la réussite personnelle à négocier des aménagements au pouvoir qui soient favorables. Chaque interstice de liberté aménagé est bénéfique, mais l'intérêt est que les transformations en faveur de l'égalité et de la liberté se répercutent sur toutes les femmes. L'idée d'aménagement de liberté s'inspire des conceptions antiautoritaire et anarchisante qui conçoivent la liberté collectivement. La liberté ne se réduit pas à

une dimension individuelle, mais collective, en repoussant toujours plus le « pouvoir-sur » et le « pouvoir-de » pour le « pouvoir ensemble », le pouvoir dans des logiques de réciprocité et d'interdépendance, sans la complémentarité ni la hiérarchie patriarcale.

Cette mise en commun de ces situations peut se faire au moyen du féminisme au moins pour trois raisons : il repose sur le postulat selon lequel les femmes subissent l'oppression des hommes; que ce pouvoir s'exerce particulièrement dans les dimensions personnelles et intimes, comme c'est le cas pour le dispositif hétérosexuel, et que le féminisme permet d'adopter une posture critique individuelle et collective sur ces réalités particulières. Liz Stanley et Sue Wise considèrent que : « [...] although every day, basis of women's oppression can be gained by individual and isolated women, feminism believes that this can best be done through the process of women coming together. » (2002 : 63.) Quant au patriarcat en général et au dispositif hétérosexuel en particulier, les femmes qui s'identifient au féminisme partagent la conception commune que les femmes comme groupe social sont situées dans un rapport de domination avec les hommes qui s'exerce sur toutes les femmes, dans toutes les sphères de la vie, singulièrement dans leurs configurations intimes. Ce postulat féministe sert de base à la réflexivité sur sa propre situation et à la solidarité. Le féminisme comme mouvement de la pensée et de l'action nourrit les processus de subjectivation politiques des femmes hétérosexuelles (mais également de l'ensemble des femmes). Le féminisme fait apparaître la singularité des femmes – leur expérience incarnée marquée de l'injustice – et constitue un mouvement collectif qui rend les solidarités possibles. La mise en commun de ces conditions d'assujettissement politise, en brisant le silence et l'isolement, ces réalités subies isolément dans la plus grande intimité, dépathologise les souffrances, les insatisfactions, les caprices habituellement attribués aux femmes dans un contexte d'hétérosexualité et désingularise les situations de violence et de déni de reconnaissance et d'accès aux ressources rares afin de montrer le caractère généralisé de ces situations de pouvoir. Enfin, le féminisme implique pour les femmes un processus de subjectivation politique, il rend possible la rencontre collective et politique.

7.4.3 La diversité des moyens d'agir

La mise en action des féministes prendra différentes formes dans l'expérience quotidienne que les femmes font du dispositif, mais l'agentivité est mue par des aspirations d'égalité et de liberté. L'objectif demeure l'aménagement d'interstices de liberté dans un dispositif de pouvoir trop

contraignant. Il s'agit encore là d'une transformation continue, à la fois individuelle et collective, des femmes, comme des hommes. Il importe d'insister sur la dimension collective de ces processus de subjectivation politique, lesquels prennent appui sur le féminisme. La liberté n'est pas une finalité à atteindre, comme le rappelle Jan Patocka, mais un processus : « [L]a liberté ne commence pas seulement "après", une fois le combat terminé; au contraire, sa place est précisément dans le combat [...]. » (2007 : 211.) L'exercice de la liberté en solidarité, ce qu'il appelle si justement « la solidarité des ébranlés²⁶² » (Patocka, 2007 : 213), suppose l'accompagnement et la force des autres qui partagent une même situation en vue d'engager du changement. Les moyens d'agir qui permettent l'aménagement d'interstices de liberté représentent diverses façons par lesquelles les effets pervers du pouvoir sont amenuisés, repoussés ou retournés. Ces moyens ne doivent pas être vus comme « la panacée contre toutes les contraintes » (Soares, 1997 : 17), mais des pressions simultanées exercées à partir de nombreux points : les postures de chacune. Dans le contexte du dispositif hétérosexuel, cette solidarité des « ébranlés » n'existe pas *a priori*, parce que l'hétéro-patriarcat les situe isolément et sépare les femmes les unes des autres. Or, le féminisme permet de tisser des liens entre elles face aux objectifs communs visés, notamment de faire pression sur les principes du dispositif hétérosexuel qui les situent dans des rapports sous-tendus par les logiques patriarcales.

Cette solidarité des femmes contre le dispositif hétérosexuel se construit à mesure que certaines prennent des écarts face aux éléments et aux principes du dispositif hétérosexuel. Les pressions et les résistances qu'elles engendrent viennent de nombreux points. Ainsi, la solidarité des femmes par ces formes d'action en fonction de points divers du dispositif prend la forme d'une « nébuleuse », laquelle est définie par Micheline de Sève comme « une multitude qui [se] croise [et] se rassemble au gré de priorités établies en fonction de situations distinctes » (1994 : 27). Le but est de gagner en liberté, en égalité, en autonomie, et ce, sur la base de rapports humains qui soient réciproques et non plus hiérarchiques. Cela implique d'altérer fondamentalement la performativité (individuelle et collective) en cohérence avec les principes fondamentaux du deux, du complémentaire et du hiérarchique. Ces actions ne se produisent pas toujours de manières unidirectionnelles en produisant du changement immédiat. Il y a de la résistance du dispositif, de la normalisation de la dissidence, de l'endiguement des marges, de la récupération et de nouvelles souffrances.

²⁶² Il précise que « solidarité des ébranlés » unit des personnes « qui sont à même de comprendre ce dont il y a dans la vie et la mort et par conséquent, dans l'histoire » (Patocka, 2007 : 212) et cette solidarité se construit dans « la persécution et les incertitudes » (Patocka, 2007 : 213).

Les actions envisagées sur la base d'une « extériorité » à l'hétérosexualité exercent des formes de résistance particulières à partir de points qui ne sont pas nécessairement ceux que devront investir plus largement les féministes hétérosexuelles. Elles doivent mettre des limites au pouvoir du dispositif dans ses manifestations les plus intimes qui se répercutent dans tous ses éléments. Les manières d'engager du décalage avec les conditions d'assujettissement dans une perspective de changement favorable sont plurielles : prêter de la résistance aux exigences du pouvoir; poser des gestes de défiance, de non-conformité; produire volontairement de la transgression (Butler, 2009); engager de la force au besoin; développer des ruses (de Certeau, 1990 : 56-63). Chacune de ces formes d'action mise de l'avant par les femmes situées dans le dispositif hétérosexuel se produit plus particulièrement dans le privé, et elles doivent pouvoir compter sur la solidarité concrète et diffuse des autres femmes dans leur travail. Pour s'alimenter politiquement, pour s'énergiser au besoin, elles doivent être en mesure de faire sécession de leurs arrangements intimes, ce à quoi servent notamment les groupes non mixtes entre féministes.

Enfin, l'objectif est d'élaborer une culture féministe de la résistance au dispositif hétérosexuel qui considère le caractère sensible de cette mise en action. La construction de cette culture féministe de résistance repose sur la mise en commun des tentatives, des savoir-faire acquis dans le processus, des changements favorables aménagés et des succès ou retournements du pouvoir subis, ce qui devrait pouvoir permettre de constituer, ce que j'appelle une « grammaire des résistances féministes²⁶³ ». Ce répertoire des conditions d'essais, des stratégies et des conséquences de la subjectivation politique des femmes féministes hétérosexuelles rendra possible une meilleure compréhension des mécanismes propres du dispositif et par le fait même, permettra d'alimenter ses propres actions en les confrontant à l'expérience des autres.

En somme, les théorisations féministes, lesbiennes et queers ont envisagé divers moyens d'action face à l'hétérosexualité. Plusieurs de ces propositions ont permis qu'adviennent des changements dans l'expérience que font les femmes du dispositif hétérosexuel. Pourtant, une part importante des formes d'action privilégiée concernaient soit le genre ou la sexualité, mais le dispositif hétérosexuel a un impact plus vaste dans la vie des femmes, si l'on considère les six éléments qui le composent et

²⁶³ Dans la conclusion générale, au point « Question à explorer ultérieurement », j'aborderai cet élément.

les principes patriarcaux qui les façonnent. De plus, ces propositions d'action ont eu tendance à sous-évaluer la complexité de l'agentivité dans l'intimité et l'impact du conflit a été aussi sous-estimé comme dissuasif à la poursuite de l'engagement des femmes dans la transformation de l'hétérosexualité. Les luttes féministes dans l'intimité hétérosexuelle se caractérise par des défis, dont l'un de ceux-ci reste le manque de mises en partage des moyens d'action mis en œuvre par les femmes individuellement afin de s'inspirer l'une et l'autre dans l'élaboration d'arrangements qui tendent vers l'égalité et la liberté des partenaires.

Chapitre 8 : Introduire des transformations dans le dispositif hétérosexuel

Comment faire pour qu'elles [les femmes, les filles] n'endossent pas
le rôle de huilant social
qui fait cohabiter ensemble, sur le territoire
de leurs propres désirs niés, les désirs des autres?
(Dorion, 2017 : 36)

Dans les cultures occidentales contemporaines, les femmes servent encore de « huilant social », en prenant sur « leurs propres désirs niés, les désirs des autres », soutient Catherine Dorion (2017 : 36). Ces désirs niés ne se réduisent pas à l'univers fantasmagorique, mais à bon nombre de dimensions de la « vie ordinaire » (Laugier, 2009) qui pourraient (sans le patriarcat, notamment) prendre appui sur l'interdépendance et la réciprocité des liens entretenus, comme mode d'expérimentation de rapports personnels plus égalitaires, justes et libres. Renverser cet équilibre patriarcal et inviter à la coresponsabilité des liens parmi les humain.es ne peut pas avoir pour unique solution l'abandon des relations intimes établies entre les femmes et les hommes, car elles ont une trop grande importance pour être écartées de la sorte, même si elles sont souvent la source d'injustices décriées. Changer ces dynamiques appelle une autre répartition de ces responsabilités parmi les vivant.es, élément fondamental à l'élaboration d'une organisation de liens interpersonnels nouveaux. Dans une perspective féministe, le dispositif hétérosexuel sert de relais privilégié au patriarcat dans l'intimité, territoire par excellence de la négation des désirs des femmes dans une logique de complémentarité et de hiérarchie. Envisager le dispositif hétérosexuel sur le mode de l'égalité et de la liberté exige un effort d'imagination permettant d'aller au-delà des référents actuels. Dans cette logique, Stevi Jackson soutient : « If real equality existed, heterosexuality would no longer be what it is today. » (1998 : 76.) En prenant en considération l'importance de ces liens intimes, il faut envisager l'action politique des femmes hétérosexuelles à partir de ce positionnement pour revendiquer l'égalité, y compris dans le couple, et le partage de ce qui leur est dénié, pour résister à la domination, pour amenuiser ce qui est exigé d'elles et leur est prescrit indûment ainsi que pour transformer ce qu'elles s'imposent personnellement.

La mise en action des femmes hétérosexuelles par rapport au dispositif hétérosexuel représente un champ de luttes incontournable pour la transformation entière des sociétés et des liens interpersonnels. Cela implique de contester directement le mythe de « l'égalité-déjà-là » (Delphy,

2007) ou l'illusion d'égalité entre les conjoint.es lors de la mise en couple hétérosexuel dans les sociétés occidentales contemporaines (Giddens, 2004; Kaufmann, 1992, 2010; de Singly, 2000, 2004, 2007). Plusieurs féministes hétérosexuelles sont conscientes que l'égalité n'est pas complètement advenue dans leur couple et contestent les sources et les effets de ces obligations qui apportent des injustices. Une part de ces arrangements est établie en fonction de modalités peu ou pas discutées ou sur la base d'attributions en raison de compétences, de savoir-faire ou de préférences genrés. Or, il reste difficile d'anticiper l'établissement de tous les arrangements intimes qui s'inscrivent dans la reproduction des modalités complémentaires et hiérarchiques du dispositif hétérosexuel. Il faut arriver à contester les effets observables de ces injustices, mais également à transformer les modalités par lesquelles nous participons à leur reproduction. Cela ouvre la possibilité de la transformation sociale et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il s'agit d'une conscience et d'une pratique féministe qui s'incarne dans le vivre ensemble hétérosexuel et dans les manières intimes d'interagir des femmes et des hommes. La mise en action des féministes hétérosexuelles suppose d'agir à l'égard ce point névralgique de la condition humaine et de la vie ordinaire marquée par le patriarcat. Il s'agit d'être critique du dispositif; de se mettre en action à partir d'une localisation normative en considérant et en déjouant d'un même mouvement ses modalités propres; de se transformer dans le processus en faisant avec et sans ces mêmes modalités. Agir comme féministes dans le dispositif hétérosexuel présuppose un décalage quant à la place assignée par le patriarcat. Ce travail devrait pouvoir se faire à titre de femmes féministes, en collaboration avec des hommes hétérosexuels engagés en faveur de l'égalité et sous l'impulsion générale des féminismes, comme pensée de l'égalité et de la liberté. Elles doivent agir à partir de l'intimité afin d'instaurer du mouvement, des interstices nouveaux de liberté, des espaces plus propices à l'épanouissement et pour revendiquer l'accès égalitaire à des ressources rares en vue d'imaginer ces rapports intimes avec les hommes sur de nouvelles bases. La mise en action des féministes hétérosexuelles implique la transformation des manières coordonnées qu'ont d'interagir les femmes et les hommes en fonction de la socialisation genrée. En fait, les formes indues de pouvoir dans le dispositif hétérosexuel doivent être transformées en « pouvoir partagé » (Anthias, 2002; de Sève, 1995; Starhawk, 2015) ce qui mettra des limites à l'autorité de certains hommes, à celle que pratiquent aussi certaines femmes et à la domination patriarcale en général. Ce « pouvoir partagé » est l'espoir de rapports intimes fondés sur l'interdépendance et la réciprocité entre les femmes et les hommes. Pour ce faire, il faut démultiplier les formes intimes de résistances féministes, réduire l'assentiment des femmes aux formes inacceptables (mais banalisées) de domination et développer des configurations collectives et solidaires de luttes féministes.

Ce dernier chapitre est consacré à la capacité transformatrice des féministes hétérosexuelles. Penser l'agentivité des femmes hétérosexuelles fonde l'espoir de grands changements qui reposent d'abord et avant tout sur le principe de l'égalité et de la liberté. L'intérêt de ce huitième chapitre est d'explorer les pistes qui peuvent être empruntées par les féministes situées comme hétérosexuelles, en collaboration avec ceux avec qui elles sont engagées dans l'intimité. Agir dans le dispositif hétérosexuel n'implique pas de résoudre toutes les contradictions qu'il constitue, mais de tendre vers des arrangements interpersonnels qui soient plus satisfaisants pour les femmes et les hommes, et ce, en dépassant les binarités complémentaires et hiérarchiques qui les caractérisent usuellement. Cet engagement politique des féministes hétérosexuelles vise une désarticulation des principes du deux, de la complémentarité et de la hiérarchie ainsi que de leurs effets dans l'intimité. Je considère que le caractère sensible de ces liens établis est à la fois la motivation à la mise en action (par la volonté de les transformer en cohérence avec son féminisme), ce qui la rend difficile (par la peur de perdre ces liens précieux), et ce qui fait craindre des sanctions de divers ordres subies individuellement. Selon Sara Ahmed, les féministes qui contestent les formes d'arrangements de l'intime ont la « réputation d'être des rabat-joie » (2012; 2017), des femmes qui en quelque sorte s'opposeraient au bonheur. Au bonheur de qui, pourrait-on oser demander? D'ailleurs, le féminisme aurait, à tort, la réputation d'être incompatible avec la romance hétérosexuelle (Rudman et Phelan, 2007), mais il semble que les conflits sont moins nombreux dans l'intimité lorsque les deux partenaires sont favorables au féminisme ou à l'effectivité de l'égalité dans le couple (Rudman et Fairchild, 2007) (ce qui nous rapporte au problème de rareté). En fait, « [n]e pas accepter la place ainsi désignée, c'est peut-être aussi refuser le bonheur qu'on nous souhaiterait. S'engager dans l'activisme politique revient donc à engager un combat contre le Bonheur » (Ahmed, 2012 : 81). Il ne s'agit pas de combattre le bonheur au sens propre, mais ses dimensions imposées par le dispositif hétérosexuel et le système patriarcal. Pour les féministes hétérosexuelles, l'objectif n'est pas de perpétuer l'hégémonie hétérosexuelle ni l'exacte conformité des rôles de genre, mais de résister à ce qui leur semble indu, sans renoncer à ce qui a du sens pour elles.

La dimension propositionnelle de cette thèse cherche un équilibre entre la part de l'idéalisme et celle du réalisme, car ces propositions d'action doivent pouvoir s'articuler à l'expérience vécue et à la vie ordinaire parsemée d'urgences quotidiennes, tout en étant suffisamment radicales et subversives pour engager des mutations dans la logique générale du dispositif. Cette thèse est écrite dans l'optique de fournir quelques outils aux féministes hétérosexuelles pour penser autrement leur positionnement social, les transformations qu'elles peuvent engager avec les hommes avec qui elles sont en relation

ainsi que la façon générale qu'elles ont d'être dans l'hétérosexualité. La sous-question qui guidera ce chapitre est la suivante : *De quelles manières les féministes peuvent-elles envisager leurs actions transformatrices par rapport au dispositif hétérosexuel?* En rapport à cette question, quatre éléments seront abordés. Dans un premier temps, une praxis féministe de conflit dans l'intime sera développée. Il s'agit d'une composante de la mise en action des féministes hétérosexuelles. Il semble que le conflit, même dans l'intimité, a une potentialité de transformation sociale qu'il faut considérer. Le deuxième élément concernera les principes novateurs que peuvent envisager les féministes hétérosexuelles au détriment de ceux patriarcaux qui prédominent. Le troisième élément abordera trois sites d'agentivité pressentis pour l'agentivité transformatrice des femmes hétérosexuelles : le couple, la cohabitation conjugale et la reproduction humaine. Le quatrième élément traitera des conditions de solidarité, rattachant les actions des féministes hétérosexuelles à celles des personnes LGBTQ. Enfin, cela permettra de développer l'idée selon laquelle les luttes féministes par rapport aux éléments contraignants du dispositif hétérosexuel s'inscrivent dans une conception plus large d'un projet féministe de société.

Les résistances féministes dans l'hétérosexualité sont et seront inconfortables. Ces formes d'action doivent considérer la complexité du contexte sans nier le conflit qui en résultera. Par ce travail, je me permets d'indiquer quelques pistes à investir ou principes novateurs à incarner pour les féministes hétérosexuelles, mais cette contribution reste non prescriptive. Il y a déjà de nombreuses féministes qui sont, à partir de l'intimité et dans la vie ordinaire, en action quotidiennement pour introduire des transformations : ces savoir-faire méritent d'essaimer et une grammaire des résistances féministes devrait être constituée dans l'intérêt de toutes et de tous. Il y a la volonté de fournir des outils à toutes celles (et à tous ceux) qui souhaitent faire bouger les cadres de ce dans quoi elles sont prises, contraintes et souvent piégées. Il semble nécessaire d'imaginer des formes d'action qui vont d'un registre de l'intime au collectif et inversement, car la déstabilisation de la logique générale du dispositif ne peut être que le seul fait de pratiques individuelles, même si celles-ci sont essentielles. Enfin, ce chapitre ne formule pas des prescriptions ou des injonctions pour les hétérosexuelles féministes, mais propose des avenues à explorer dans l'espoir de gagner en égalité et en liberté dans les liens intimes établis entre les femmes et les hommes.

8.1 Une praxis féministe de conflit dans l'intime

La capacité agentive des femmes dans le dispositif hétérosexuel implique le bouleversement des éléments qui le composent ainsi que l'équilibre de ses principes. La configuration actuelle du vivre ensemble hétérosexuel est le résultat de rapports de pouvoir patriarcaux qui servent les intérêts et les privilèges des hommes comme groupe social en général et des hommes hétérosexuels en particulier²⁶⁴. Les féministes transforment les dynamiques de pouvoir et leurs luttes causeront du conflit dans l'intimité hétérosexuelle, c'est-à-dire dans ces arrangements fondés sur la complémentarité et la hiérarchie. En suivant la logique de Françoise Collin, qui renvoie aux féminismes en général, ces conflits advenant dans l'intimité hétérosexuelle sont également singuliers : « [...] pour la première fois dans l'histoire peut-être, il appartient aux hommes de répondre à un débat que les femmes ont initié. Car elles ne revendiquent pas seulement tel ou tel droit ponctuel, mais annoncent une transformation profonde des rapports entre les sexes. » (1999 : 59.) La transformation des arrangements intimes impliquera des rapports de pouvoir qui prendront la forme de conflits et qui exigeront la reconfiguration des liens établis et des positions occupées. Françoise Collin pense le « différend des sexes » comme un rapport politique entre les femmes et les hommes, car par leur mise en action, les féministes contestent directement « un invariant de toutes cultures, ou en d'autres termes, comme “la nature” des choses » (1999 : 59) dans l'optique d'engager des rapports non plus sur la base de la différence, mais bien de l'égalité.

Les mouvements à introduire dans le dispositif hétérosexuel doivent venir des femmes et des hommes, car c'est la manière coordonnée qu'ils.elles ont d'interagir qu'il faut changer, mais il serait utopique de penser que réclamer l'égalité et la liberté dans le couple se produira sans accros en dépit des bonnes intentions des deux partenaires. Or, les féministes hétérosexuelles abordent rarement, dans leurs problématisations de l'hétérosexualité, le conflit qui advient dans l'intimité lorsqu'elles érigent des limites au pouvoir, formulent des demandes de transformation, dérogent aux manières usuelles de faire, s'opposent aux personnes, aux pratiques, aux idéologies ou aux structures qui sont injustes. Les désaccords entre les partenaires existent, sans même qu'il y ait résistance des féministes, mais il est à prévoir que la confrontation des arrangements hétérosexuels occasionnera des conflits et il semble

²⁶⁴ Les féministes hétérosexuelles tirent aussi quelques avantages de leur positionnement normatif en comparaison à celui des personnes LGBTQ. Ces avantages relatifs sont à nuancer pour celles qui se retrouvent dans l'intimité avec des machistes qui refusent de s'engager en faveur de l'égalité dans le couple.

nécessaire de les penser comme faisant partie intégrante du processus de modification du dispositif hétérosexuel et non, simplement, comme un événement à éviter.

Le conflit est la rencontre politique entre deux forces dont les intérêts sont contradictoires. Toute mise en action au cœur du dispositif hétérosexuel apportera de la déstabilisation potentiellement conflictuelle des repères normatifs. Le conflit est un objet d'étude pensé distinctement en fonction des disciplines : en histoire et en science politique, l'intérêt est porté vers les guerres, les questions militaires, les intérêts politiques à défendre; en sociologie, l'attention est dirigée vers les mouvements sociaux et l'organisation sociale, tandis qu'en psychologie, les conflits interpersonnels sont au centre de l'intérêt (Klinger et Scher, 2010 : 13). Le conflit peut donc être vu plutôt favorablement comme la rencontre de forces opposées en vue d'imposer un pouvoir, tenter de le déjouer voire de le renverser dans une perspective de changement social. Le conflit n'est pas nécessairement destructeur des sociétés, il peut être aussi compris comme un régulateur de l'équilibre social (Simmel, 1992). Il est d'ailleurs possible d'analyser les conflits comme contribuant aux changements et à la production des sociétés (Touraine, 1973). Sans dire que les conflits qui conduisent aux violences et aux guerres sont préférables aux résolutions pacifiques, aux compromis (Simmel, 1992) et aux ententes établies au moyen de la démocratie (la discussion), le conflit comme expression des tensions fait partie des processus politiques qui visent à modifier le statu quo engendrant la rencontre d'intérêts opposés. Ainsi, il n'y a pas de raison pour qu'il n'advienne pas de conflits lors de la mise en action féministe dans le dispositif hétérosexuel.

Dans l'intimité, le conflit est envisagé plus dramatiquement et son interprétation lui confère souvent une dimension sexiste. Selon Jean-Claude Kaufmann, deux motifs sont généralement à la source des conflits dans les couples hétérosexuels : « la difficile gestion des différences entre les conjoint[.e]s et le désenchantement amoureux » (Kaufmann, 2010 : 116). De plus, la place des conflits a changé depuis les cinquante dernières années, notamment parce que les unions sont devenues plus instables (Kaufmann, 2010 : 119). La surenchère de conflits peut conduire à la séparation ou au divorce, sans que cela ne fasse l'objet d'opprobre (comme cela était le cas, il y a cinquante ans). Les conflits posent donc la possibilité de la rupture conjugale et remettent en question le choix du/de la conjoint.e (Kaufmann, 2010 : 190-120). La question des conflits dans le couple est investie largement par les

psychologues et la pratique féministe dans ce domaine n'est pas encore légion, sans être pourtant absente²⁶⁵.

Les critiques féministes des pratiques (psycho)thérapeutiques traditionnelles sont nombreuses et remontent à plusieurs décennies (Corbeil, 1979). Déjà au tournant des années 1970, les critiques féministes de la thérapie traditionnelle concernaient au moins quatre éléments : les femmes sont encouragées à s'adapter à leur situation (plutôt qu'à se révolter); les conflits sont pathologisés ou compris comme un problème intrapsychique (plutôt que politisés); le/la thérapeute est expert.e au détriment de la personne elle-même; la personne est encouragée à parler de ses problèmes (plutôt que de s'engager dans l'action) (Corbeil, 1979 : 68-69). Les tendances anti-thérapeutiques féministes (Corbeil, 1979; Corbeil, Lazure, Legault et Pâquet-Deehy, 1983) et l'intervention féministe (en travail social ou en pratique de médiation conjugale²⁶⁶, notamment) ont développé des pratiques qui visent à faire comprendre qu'il n'existe pas que des solutions personnelles aux problèmes vécus, qu'il faut voir les rapports de pouvoir systémiques qui causent ces situations problématiques et enfin, qu'il importe de s'engager aussi dans le changement social, ce qui revêt une dimension collective. L'intervention féministe a une visée « conscientisante »²⁶⁷ qui est politique (Bourgon et Corbeil, 1990; Corbeil et Marchand, 2010; Dagenais, 2015; Denis, 2003; de Koninck et Savard, 1992) et ce type de pratiques est assez répandu dans les milieux communautaires ou les groupes de femmes et de féministes, au Québec notamment. L'intervention féministe vise à faire apparaître pour les femmes, au moyen des féminismes, le caractère politique (et potentiellement patriarcal) des difficultés rencontrées. Or, bon nombre de spécialistes généralistes conseillent encore aux couples hétérosexuels (mais les femmes en particulier), au moyen des thérapies conjugales, de résoudre les conflits par de meilleurs outils communicationnels, lesquels respectent, voire renforcent plus souvent qu'autrement les différences femmes-hommes ainsi que le rôle de soutien (« care ») des femmes à l'endroit de leur conjoint (Jonas, 2006a; 2006b)²⁶⁸. En raison des transformations des sociétés et aussi grâce aux

²⁶⁵ Il est pertinent de consulter les travaux de Ellyn Kaschak (2001); Betty McLellan (1995); Eileen McLeod (1994); Judith Worell et Pamela Remer (2003), pour ne nommer que ceux-là.

²⁶⁶ Dans un de ses textes, Geneviève Cresson (2002) discute les avantages et les limites de ces pratiques eu égard aux enjeux de violence et de domination qui peuvent souvent advenir au moment de la séparation/ du divorce entre les ex-partenaires, surtout lorsqu'ils ou elles sont parents.

²⁶⁷ Ces pratiques tirent leurs fondements de la thérapie radicale et de la pédagogie de la libération de Paulo Freire et s'opposent au sexisme des pratiques thérapeutiques (Corbeil, 1979; Corbeil, Lazure, Legault et Pâquet-Deehy, 1983; Dagenais, 2015).

²⁶⁸ Cette littérature est foisonnante : Denise Bombardier, *La déroute des sexes* (1993); Jean Côté, *Femme cherche homme qui fuit* (2003); Alon Gratch, *Si les hommes pouvaient parler* (1997); John Gray, *Les hommes viennent de Mars – Les femmes de Vénus* (1997); Allan et Barbara Pease, *Pourquoi les hommes n'écoutent jamais rien et les femmes ne savent pas lire les cartes routières* (2001); Allan et Barbara Pease, *Pourquoi les hommes mentent et les femmes pleurent* (2002).

féminismes, les couples hétérosexuels vivent des changements majeurs et vont souvent chercher de l'aide dans l'optique d'apaiser les désaccords. Dans ces processus, les femmes sont souvent tenues responsables des conflits et de la mise à l'épreuve de l'harmonie dans le couple. Françoise Collin soutient que le « différend des sexes » n'est pas une guerre (1999 : 16) et les injonctions à la pacification des conflits par l'amour ne peuvent être une réelle solution. Sur ce plan, la philosophe féministe ajoute : « Il [le différend des sexes, c'est-à-dire le conflit, selon mes termes] y est au mieux – mis plus ou moins – entre parenthèses. » (Collin, 1999 : 16.) Les femmes sont tenues responsables des conflits qui adviennent en raison des changements qu'elles invoquent, Françoise Collin dit, les femmes « [e]n quittant l'autel du sacrifice, elles auraient indûment rejoint les rangs des sacrificateurs légitimes. » (1999 : 16.) Sur ce plan, l'étude conduite par la psychologue québécoise Mélanie Lamarre sur la pratique thérapeutique pour les couples hétérosexuels est tout à fait éclairante (2009). Les psychologues sondé.es jugent que dans 62 % des cas les deux conjoint.es sont instigateurs du conflit, dans 30 % des cas les femmes en seraient les seules responsables, tandis que dans seulement 8 % des cas le conflit serait causé par les hommes (Lamarre, 2009 : 37). En prenant appui sur d'autres études (Ball, Cowan et Cowan, 1995; Gottman et Levenson, 1999), Mélanie Lamarre montre que la tendance générale est de retenir que les femmes ont toujours quelque chose à voir avec les conflits dans les couples hétérosexuels (2009 : 68). Les mêmes psychologues sondé.es estiment que ce sont les femmes à 52 % qui proposent les solutions positives pour résoudre les conflits en s'investissant davantage (sur tous les plans) en vue de l'amélioration de la relation, 41 % des solutions viendraient des deux membres du couple, tandis que seulement 6 % proviendraient uniquement des hommes (Lamarre, 2009 : 41). L'intervention féministe fournit certes des outils d'une première importance aux femmes hétérosexuelles (mais pas uniquement) pour problématiser leurs situations personnelles notamment dans le cadre de groupes non-mixtes, mais il s'avère nécessaire que soient rendus accessibles des outils thérapeutiques conjugaux offerts aux deux partenaires du couple en même temps, dans l'optique d'une coresponsabilité des liens établis. Les biais thérapeutiques conjugaux sont un problème que confrontent les femmes qui souhaitent s'engager dans la transformation du dispositif hétérosexuel, car leur mise en action occasionnera du conflit. Peu d'outils pratiques accompagnent les femmes et les hommes dans les aléas psychologiques, psychiques, émotionnels et relationnels de la transformation de soi, du rapport à l'autre et des rapports de pouvoir dans le contexte du dispositif hétérosexuel. Pourtant, cette mise en action des femmes hétérosexuelles a et aura nécessairement des impacts profonds qui doivent être soutenus par des outils adaptés, c'est-à-dire des outils féministes qui considèrent le « différend des sexes » comme un rapport politique.

Dans la compréhension commune, l'harmonie dans le couple reste synonyme de bonheur partagé. C'est d'ailleurs pourquoi l'action des féministes, dans l'intimité notamment, peut se rapporter à la figure des « rabat-joie » de Sara Ahmed (2012; 2017). Une posture critique féministe implique de « se mettre en travers » (Ahmed, 2012 : 88) des modalités habituelles du dispositif hétérosexuel, ce qui peut apporter des confrontations et des conflits entre les partenaires. Or, la peur des conflits nouveaux (ou plus récurrents) peut contribuer à la stabilité de configurations injustes dans l'intimité hétérosexuelle. Il ne s'agit pas d'affirmer que toutes les relations harmonieuses camouflent des rapports de pouvoir injustes, mais de réfléchir aux choix d'éviter la confrontation directe lorsque se (re)produisent des situations qui vont dans le sens des principes de la complémentarité et de la hiérarchie dans les différents éléments qui composent le dispositif hétérosexuel. Dans cette logique, l'appréhension et l'évitement du conflit et de ses conséquences potentielles contribuent à assurer la cohésion du dispositif, même si cela permet aussi plus de calme et de simplicité dans le contexte de l'hostilité des sociétés contemporaines. Il faut penser le conflit comme un moyen de transformation sociale, bell hooks invite les femmes à « se libérer de la socialisation sexiste qui leur a appris à éviter la confrontation » (2007 : 133). Plus particulièrement, dans le contexte de l'intimité hétérosexuelle, par la peur du conflit, son évitement ou sa résolution rapide, les femmes hétérosexuelles contribuent, d'une certaine manière, à la stabilité du dispositif, mais aussi à s'offrir un peu de répit.

En fait, les conflits dans le couple sont des accrochages que vivent ces deux personnes (dans un contexte monogame), mais aussi des révélateurs des dynamiques générales du dispositif hétérosexuel, une expression des formes de pouvoir qui le façonnent spécifiquement. En dehors de l'intimité, le conflit est compris comme la rencontre des forces qui peut conduire à de nouveaux équilibres. Or, dans le couple, le conflit est perçu assez négativement, même si la littérature de psychologie populaire suggère d'exprimer les désaccords plutôt que de les garder comme des ressentiments (insistance sur les habiletés communicationnelles). L'objectif reste usuellement la pacification des conflits. L'harmonie dans le couple est privilégiée dans le but de préserver la relation des soubresauts conflictuels, mais cela implique aussi, pernicieusement, de se protéger de perturbations provenant d'une contestation des rôles, des places, des accès différenciés aux ressources rares ou de l'exercice du pouvoir. Ces perturbations sont plus importantes lorsque les deux partenaires (les hommes hétérosexuels plus particulièrement) n'adhèrent pas au féminisme (ou que superficiellement) ou à l'effectivité de l'égalité dans le couple (Rudman et Fairchild, 2007). Par ailleurs, ce seraient les hommes qui, le plus souvent, émettent des résistances à l'établissement ou à la poursuite d'arrangements qui vont dans le sens d'une plus grande justice entre les partenaires (VanEvery, 1995;

1996). Les conflits semblent révéler les mécanismes généraux du dispositif et j'entends par là les schémas communs. Il ne fait pas de doute que ces conflits peuvent générer des blessures profondes chez les partenaires, les poussant à vouloir éviter la répétition des confrontations. Même si ces situations conflictuelles sont intimes et singulières, il semble possible de faire le pari qu'elles sont plutôt conformes à la manière normative qu'ont les femmes et les hommes d'interagir, c'est-à-dire en fonction des principes du deux, de la complémentarité et de la hiérarchie. Les modes de résolution privilégiés sont aussi des révélateurs des logiques des rapports de pouvoir du dispositif²⁶⁹. Le conflit qui advient dans un contexte intime relève donc d'un registre politique et c'est de cette manière qu'il faudrait généralement l'envisager. Il demeure rare de politiser et mettre en commun ces conflits de l'intime, car ils sont vécus comme des épreuves personnelles devant être résolues dans le privé. À mon avis, cette atomisation des conflits personnels fait obstacle à la transformation microsociale et macrosociale du dispositif hétérosexuel. Je considère que les logiques de ces conflits doivent être politisées et partagées entre les féministes, car elles révèlent les dynamiques générales du dispositif et constituent des difficultés rencontrées par une large majorité de femmes hétérosexuelles. Ces expériences de mises en commun pourraient faire apparaître la généralité des rapports sociaux derrière les manifestations du « différend des sexes ». Ce partage dessine les lignes invisibles et individualisées du pouvoir dans le dispositif hétérosexuel, comme l'indiquait déjà au tournant des années 1970 le slogan féministe « le personnel est politique ». Considérer isolément les conflits causés par la mise en action des féministes hétérosexuelles contribue inutilement à éloigner les femmes hétérosexuelles les unes des autres et confirme l'injonction néolibérale à la réussite personnelle d'une relation égalitaire et en cohérence avec les féminismes.

Pour envisager une praxis féministe du conflit dans l'intime, il faut aborder trois éléments. Le premier concerne l'expérimentation du conflit comme faisant partie du processus de transformation féministe du dispositif hétérosexuel. Le deuxième examine la réappropriation du conflit comme praxis de résistance féministe. Le troisième élément appelle au partage de ces conflits comme expériences similaires des modalités réactionnaires des hommes hétérosexuels et du dispositif hétérosexuel, mais aussi comme assises pour l'élaboration de solidarités féministes.

²⁶⁹ Ces réflexions plus approfondies sur le rapport entre le conflit et les actions transformatrices des féministes hétérosexuelles sont inspirées de discussions avec Julie Chateauvert.

8.1.1 Accepter le conflit comme faisant partie du processus

J'ai observé les appréhensions de bon nombre de féministes au sujet du conflit dans l'intimité à la suite de mon invitation les poussant à s'engager dans la politisation de leur positionnement d'hétérosexuelles et à porter une attention particulière aux modalités par lesquelles s'établissent les arrangements intimes en fonction des principes du deux, de la complémentarité et de la hiérarchie. Elles ont été nombreuses à me manifester la fatigue des luttes ainsi que le besoin d'espaces de repos, notamment dans le privé. Il est vrai que les volontés de transformation du dispositif hétérosexuel causeront des conflits divers entre les conjoint.es. Même si, tous et chacune ont des intérêts à long terme à changer les normes de la masculinité hégémonique, les modalités injustes du dispositif et la capacité subjective à bouger dans une logique d'interdépendance et de réciprocité des liens intimes, cela ne se produira pas en toute simplicité. Dans le contexte du dispositif hétérosexuel, il s'agit de prendre corps à corps la manière coordonnée qu'ont les femmes et les hommes d'interagir, ce qui appelle la transformation de tout le monde. Comme le soutient Françoise Collin « on ne peut tuer le maître qu'en tuant aussi le maître en soi » (1992b : 134), ce qui provoquera nécessairement des accrochages.

Il persiste une conception négative de la politisation de l'intime. Pourtant, le conflit comme processus politique trouve sa place légitime dans l'espace public où doivent normalement se produire les luttes. Des craintes à son sujet perdurent en ce qui concerne l'intimité en général, mais aussi dans le rapport politique qu'introduisent les féministes dans l'hétérosexualité. Il y a toujours la volonté de préserver l'intimité du conflit et des hostilités extérieures, ce qui donne du poids à l'idée selon laquelle il est acceptable de ne pas « être en lutte sur tous les aspects de sa vie ». Mon propos n'est pas de disparaître, comme féministes, au profit de la transformation du dispositif hétérosexuel, mais de souligner l'ampleur de l'engagement que commandent ces luttes et les conflits qui peuvent en découler. Que chacune doive choisir ses combats, cela ne fait aucun doute et il est possible que ce ne soient pas tous les éléments de la vie qui fassent l'objet de politisation et que ceux-ci diffèrent parmi les femmes. Or, sans même qu'il y ait politisation féministe et volonté transformatrice du dispositif hétérosexuel, il y avait, il y a et il y aura du conflit dans l'intimité, c'est-à-dire des manifestations diverses de rapports de pouvoir. Il serait injuste d'attribuer seulement le conflit aux féminismes. En fait, les féminismes permettent une lecture critique de ces conflits quotidiens généralement relégués dans la catégorie des difficultés personnelles des conjoint.es. Pourtant, à partir d'une lecture politique de l'avènement de ces différents conflits et surtout, des manières mises en œuvre pour les éviter ou les endiguer, se

rèvent les logiques des principes patriarcaux du dispositif. Les conflits concernent les dimensions de complémentarité ou de hiérarchie des configurations hétéro-patriarcales dans les six éléments qui composent le dispositif. Par un double mouvement permis par la mise en action des féministes dans l'hétérosexualité, il importe d'abord d'entrevoir d'une manière politique le conflit qui advient déjà dans l'intimité et ensuite, d'envisager les conflits nouveaux qui adviendront en raison des volontés de transformation du dispositif hétérosexuel comme faisant partie du processus.

Il importe donc d'adopter une autre posture par rapport aux conflits, même si leur gestion peut paraître épuisante. Les conflits révèlent les rapports de pouvoir qui se déploient et qui se reconfigurent dans le dispositif hétérosexuel. Le contraire des conflits dans l'intimité pourrait être la perception ou la représentation du bonheur, mais Sara Ahmed rappelle que : « [L]e bonheur a pour fondement l'effacement des signes de mécontentement. » (2012 : 83.) Les mécontentements ne peuvent pas être obliés dans le contexte de la transformation du dispositif hétérosexuel. Je considère nécessaire de ne plus considérer les conflits uniquement comme étant des épreuves individualisées découlant des « différends entre les sexes », mais comme des expériences politiques qui s'inscrivent dans des logiques similaires, que l'on gagnera à partager avec d'autres femmes féministes vivant des situations semblables. En cela, la capacité agentive féministe doit s'accompagner d'une perspective différente par rapport aux conflits : politiser ceux qui se produisent déjà pour visibiliser ce qu'ils révèlent des manières normalisées du vivre ensemble et accepter les conflits qui adviendront inévitablement, afin de tracer des lignes de solidarité entre les femmes hétérosexuelles.

8.1.2 Conflit et praxis de résistance des féministes hétérosexuelles

Le conflit revêt aussi une dimension potentiellement transformatrice des dynamiques générales du dispositif hétérosexuel. Je n'appelle pas ici à la banalisation des conflits qui s'inscrivent sur le continuum des violences (les féministes ont bien montré la différence entre une chicane de couple et de la violence conjugale [Prud'homme, 2012²⁷⁰]), mais à la reconnaissance que les luttes féministes dans l'intimité apporteront probablement des conflits. Ma conception politique du conflit comme praxis de résistance féministe dans l'intimité hétérosexuelle s'inspire de la « politique de l'obstination » de Sara Ahmed : « L'obstination, équivalent de l'audace, l'obstination comme mode

²⁷⁰ Il importe de les distinguer pour ne pas nourrir les discours masculinistes en faveur de la symétrie des violences conjugales. Voir : Simon Lapierre et Isabelle Côté (2014).

de résistance » et comme « créativité » (2012 : 89). Dans ce cas précis, il s'agit d'un conflit qui vient « du bas », comme résultat d'un trouble, d'une tension, d'une déstabilisation et d'une opposition des femmes aux configurations normalisées du dispositif hétérosexuel selon les principes du deux, de la complémentarité et de la hiérarchie. Ce qui me semble être un conflit est la mise en évidence du différend entre les femmes et les hommes. Ce pouvoir « obstiné » qui pose des limites au « pouvoir-sur » d'autorité, de domination et d'exploitation. Ce conflit est engagé par l'agentivité des féministes hétérosexuelles dans le point le plus dense du dispositif, là où il prend sa dimension la plus intime, là où le silence et l'évitement sont plus souvent choisis, au détriment de la confrontation. Selon Jean-Claude Kaufmann, une part significative des couples « [...] parlent, mais très peu des sujets posant vraiment problème » (1992 : 143) et il continue en affirmant que « [l]e silence, voire la non-représentation des problèmes, sont fortement structurants du lien conjugal » (Kaufmann, 1992 : 143). Ces choix d'évitement du conflit ne sont pas nécessairement du déni politique, ils peuvent être aussi des manières diverses de « céder au pouvoir » pour employer les mots de Nicole-Claude Mathieu (1985b). Les dynamiques conjugales relevées par Jean-Claude Kaufmann (1992) doivent se produire dans tous les couples, mais il est possible d'avancer que l'engagement féministe dans la transformation des arrangements intimes ne pourra pas se passer complètement d'ouvrir la discussion sur ces enjeux et donc, d'entraîner fort probablement du conflit. En se mettant en action contre les injustices de diverses manières, les féministes hétérosexuelles causent une déstabilisation des équilibres complémentaires et hiérarchiques du dispositif, processus qui rencontre nécessairement des résistances, des forces opposées et engendre des confrontations qu'il faut assumer eu égard aux changements espérés. La confrontation « a un prix », elle « [...] peut fragiliser les habitudes, troubler les évidences acquises et les repères de l'action » (Kaufmann, 1992 : 152) et dans les cas plus heureux, elle peut permettre d'approfondir le lien amoureux en développant des relations intimes sur les bases de la réciprocité et de l'interdépendance. Il semble nécessaire d'accepter l'avènement des conflits dans l'intimité en raison de la mise en action féministe et par conséquent, de rester attentives aux modalités de résolution préconisées. Même si les femmes en sont largement tenues responsables, selon les psychologues en thérapie de couple (Lamarre, 2009), il semble pertinent de penser qu'être « instigatrices du conflit » peut aussi supposer se voir attribuer le rôle de celle qui indique le conflit nié par l'autre qui bénéficie des avantages et privilèges de ces configurations. Le cas échéant, il semble nécessaire d'assumer la dimension politique de ce rôle.

Autrement dit, ma volonté n'est pas de semer la confusion à l'égard du conflit qui viendrait « du haut », qui est la manifestation d'une sanction, qui vise à renforcer une position de domination ou qui

agit délibérément pour attenter à la dignité ou à la sécurité d'une autre personne. Il ne s'agit pas du sens que j'attribue à la praxis du conflit dans l'intime. En fait, les féministes hétérosexuelles ont pour objectif de prendre du pouvoir sur leur vie dans une logique de justice, d'égalité et de liberté et non, de confirmer un pouvoir sur l'autre. Mais les féministes qui abordent l'hétérosexualité à partir d'une perspective incarnée ne traitent que très rarement des conflits qui adviennent à la suite de leurs tentatives d'introduire des transformations dans le dispositif hétérosexuel. Ces conflits restent des heurts gardés pour soi et résolus individuellement. Cette praxis féministe du conflit dans l'intimité suppose l'articulation entre une meilleure compréhension du dispositif hétérosexuel et une mise en action concrète. Cette praxis du conflit exige également que les femmes soient attentives à leurs propres tentations d'évitement du conflit, mais également à leurs manières usuelles de les résoudre. Ces manières habituelles de faire s'inscrivent, trop souvent, dans les logiques générales du dispositif hétérosexuel en fonction du deux, du complémentaire et du hiérarchique.

En fait, la réappropriation du conflit suppose d'accepter, comme féministes hétérosexuelles, que la transformation du dispositif implique des situations de conflits qui seront, on peut l'espérer, transformatrices. Il semble que les logiques qui caractérisent ces situations sont plus répandues et communes qu'on le pense. Pourtant, elles sont secrètement conservées comme des différends personnels qui ne concernent que le couple. De plus, la réappropriation du conflit comme praxis de résistance des féministes hétérosexuelles permet également de dépathologiser et désingulariser celles qui engagent le changement. Les femmes sont souvent tenues responsables de la qualité du lien relationnel du couple (« emotional labor ») et, par conséquent, elles sont accusées de faire advenir le conflit entre les partenaires en raison de leurs demandes, de la formulation de leurs insatisfactions, de la volonté éperdue et individuelle de résolution des conflits. Cette acceptation politique du conflit permet de dédramatiser ce dernier comme pouvant être fatal et de le concevoir comme un enjeu politique, dont il est possible de tirer des apprentissages individuels et collectifs. De plus, cela peut avoir comme bénéfice de soustraire le conflit expérimenté de la « thérapie de couple » et de le parer contre les injonctions à la pacification relationnelle qui pèsent sur les femmes. La dépathologisation et la désingularisation du conflit dans le dispositif hétérosexuel rendent visibles les enjeux politiques qui se cachent derrière l'habituelle responsabilisation des femmes qui peuvent accompagner leurs mises en examen des configurations intimes établies avec les hommes.

8.1.3 Mise en commun des expériences et élaboration de solidarités féministes

Cette praxis féministe du conflit devrait permettre aux féministes hétérosexuelles de ne plus concevoir les conflits vécus comme étant des expériences strictement individuelles auxquelles elles doivent trouver *seules* des avenues pour les résoudre. En admettant que ces conflits révèlent les dynamiques générales du dispositif hétérosexuel, même s'ils adviennent dans l'intimité, on peut les voir pour ce qu'ils sont vraiment, à savoir des expériences politiques qui gagnent à être mises en commun dans une perspective féministe. Cela nous rapporte, au tournant des années 1970, où les féministes radicales considéraient que les motivations à la non-mixité organisationnelle entre femmes rejoignaient la nécessité à la mise en commun d'enjeux intimes et du privé. Cette non-mixité permettait aussi de prendre le contrôle sur la dimension programmatique des luttes pour l'émancipation des femmes (Lamoureux, 1986)²⁷¹. Liz Stanley et Sue Wise rappellent que la mise en commun des situations d'exploitation, d'injustice ou de violence subies par les femmes permet de contrer le caractère privé et individuel de l'oppression patriarcale et contribue à leur émancipation individuelle comme collective (2002 : 63). Marilyn Frye (1983) a aussi largement insisté sur le potentiel transformateur et politique du « feminist separatism » pour contrer l'atomisation des femmes dans différentes institutions clés du patriarcat et c'est d'ailleurs pourquoi, selon elle, la « separation [la non-mixité] is at the heart of our struggle, it explain why separation is such a hot topic. » (Frye, 1983 : 107.) Pour les féministes en général, la mise en commun de leurs réalités dans ces espaces politiques non-mixtes sont des moments qui nourrissent les luttes qui se produisent très largement dans les espaces mixtes, comme c'est le cas dans l'intimité hétérosexuelle²⁷².

Cette mise en partage des conflits est pertinente pour au moins quatre motifs. D'abord, la mise en commun révèle les dynamiques générales d'évitement, d'expérimentation et de résolution de ces conflits dans l'intimité hétérosexuelle. Ensuite, elle fait apparaître les modalités réactionnaires des hommes dans un contexte de transformation du dispositif hétérosexuel et fait émerger une réflexion critique sur les stratégies mises en œuvre pour les résoudre. Il s'agit de mettre en commun des savoir-faire qui sont certainement enrichissants pour les femmes hétérosexuelles considérant que ces conflits vécus ne sont pas uniquement d'ordre pathologique ni ne sont complètement uniques. De plus, la mise en partage des conflits expérimentés permet de tendre vers un dépassement des frontières

²⁷¹ J'ai abordé les différentes motivations des femmes et des féministes à la non-mixité organisationnelle, voir Mayer, 2012, 2014.

²⁷² J'aborderai au point 8.4.2 « Luttes des féministes hétérosexuelles et projet féministe de société » sur les manières par lesquelles les luttes féministes servent des idéaux de mixité sociale face au dispositif hétérosexuel.

de l'intime où les féministes hétérosexuelles agissent seules. Enfin, cela permet d'imaginer des manières de se prêter secours dans le cadre d'actions de transformation qui se produisent justement dans la plus grande intimité où la solidarité peine à s'exprimer.

Les femmes passent un temps considérable, le plus souvent sur le registre de l'empathie et de la confiance, à discuter des conflits qu'elles expérimentent dans l'intimité et comment elles essaient éperdument de les résoudre. L'étude de Mélanie Lamarre (2009 : 38) est explicite sur ce point. Les psychologues sondés considèrent que les femmes en situation de conflit privilégient (décroissance en fréquence) : initier la discussion avec le partenaire; se retourner vers une amie ou un.e membre de la parenté; chercher de l'aide auprès d'un.e professionnel.le. Tandis que les hommes privilégient dans la même situation (décroissance en fréquence) : éviter de faire face à la partenaire et se retirer; prendre son parti et ignorer le problème en attendant que cela passe; investir plus de temps au travail. Ce qu'il est possible de comprendre : elles ont tendance à s'engager davantage dans le lien relationnel tandis qu'ils ont tendance à le fuir. Une dynamique qui ne fait que renforcer les logiques générales de complémentarité et de hiérarchie propres au dispositif hétérosexuel. En cela, il semble moins fréquent qu'une lecture politique de ces conflits soit faite et il en va de même pour une mise en commun des processus individuels établis dans l'intimité pour introduire des transformations. Il me semble que cela révèle que nous n'avons pas tendance à considérer ces conflits comme étant politiques (car advenant dans l'intimité) et encore moins à reconnaître ces quelques essais (avec leurs succès et leurs échecs) pour engager du changement comme pouvant être des gestes de résistance aux cadres du dispositif potentiellement transformateurs. Pourtant, chacun de ces essais vise à instaurer du mouvement dans les cadres du dispositif hétérosexuel et ils ont toutes les raisons de causer du conflit. En acceptant l'avènement du conflit et la lecture politique qui en découle, il semble possible pour les féministes hétérosexuelles de penser la mise en commun de ces expériences, mais aussi des tentatives élaborées pour transformer leur quotidien. Sortir le conflit qui se produit dans un contexte hétérosexuel de la logique individuelle et privée devrait permettre de faire apparaître une grammaire des résistances féministes face à l'hétérosexualité. Dans une logique foucauldienne, là où il y a du pouvoir, il y a nécessairement de la résistance.

L'intimité hétérosexuelle (comme n'importe quelle autre, d'ailleurs) peut difficilement être un champ de bataille collectif, notamment parce qu'une large part des configurations amoureuses repose sur

l'exclusivité du deux²⁷³. La mise en action dans cet espace comporte des difficultés spécifiques qui ont déjà été évoquées (le point de vue situé et partiel; l'investissement subjectif important; les conséquences potentielles à envisager), mais le fait d'être isolées dans l'intimité ajoute à la difficulté de cette forme d'engagement politique et à la résolution des conflits en vue d'introduire des transformations dans les cadres du dispositif. Cela est d'autant plus vrai que, dans un contexte contemporain, les conflits constituent souvent un motif de la rupture conjugale (Kaufmann, 2010 : 119). Pour contrer cet aspect, il me semble nécessaire d'envisager collectivement, dès maintenant, des manières plus formelles et organisées d'être solidaires et de se prêter assistance dans la perspective longitudinale de la mise en action dans le dispositif hétérosexuel. Cette partie est nécessairement de l'ordre de la prospective et de l'espoir politique fondé sur des difficultés concrètes rencontrées en tant que féministes hétérosexuelles. Il est vrai que dans les termes actuels, il reste incongru d'envisager la présence d'une tierce personne dans le contexte de conflits dans l'intimité, d'autant que ces situations sont expérimentées au gré de la quotidienneté sans suivre un horaire prévisible. Mais il faut imaginer des manières novatrices de s'entraider, tout en respectant le contexte de l'intimité dans lequel se mettent en œuvre ces configurations de l'intimité hétérosexuelle.

Les féministes hétérosexuelles échangent déjà, dans certains contextes (notamment dans les lieux non-mixtes féministes), les expériences et les savoir-faire acquis au moyen de leurs tentatives pour à introduire des transformations dans les cadres du dispositif hétérosexuel, mais cela reste des cas isolés. À ma connaissance, les féministes partagent peu entre elles (et avec quiconque) ce qu'elles font au quotidien *concrètement* pour repousser, mettre des limites ou faire bouger les cadres du dispositif hétérosexuel dans leur vie. Ce qu'elles font et comment elles le font au quotidien eu égard aux six éléments du dispositif me semblent être des savoirs pratiques qui doivent être colligés et partagés au plus grand nombre. De plus, ce qu'il nous faut élaborer, ce sont les bases d'une communauté de solidarités féministes organisées autour de savoirs pratiques de toutes provenances, d'expériences concrètes de conflits les plus diversifiées possibles et des réflexions critiques sur les manières normatives qu'ont les femmes et les hommes d'interagir. La mise en commun des expériences, la diffusion des savoirs et l'intervention potentielle de soutien de cette communauté de solidarité visent à outiller les féministes hétérosexuelles sur les multiples voies par lesquelles se déploie le dispositif hétérosexuel, sur les façons par lesquelles elles agissent en cohérence avec ce dispositif ainsi que sur ce qu'elles peuvent mettre en œuvre pour introduire des transformations.

²⁷³ Même dans un contexte polyamoureux, le caractère intime de ces configurations amoureuses légitime difficilement la présence de personnes tierces.

Dans le contexte de conflits rencontrés par les féministes hétérosexuelles, le soutien de cette communauté, qui diffuse, transmet, met en réseau et collectivise les savoir-faire, pourrait contribuer grandement à soutenir les femmes dans leur engagement à transformer le dispositif hétérosexuel. Cette communauté à imaginer doit être à l'orée de l'intimité pour offrir son savoir, sa force et sa solidarité, tout en respectant le contexte propre des dimensions du vivre ensemble des femmes et des hommes. Mais en tout premier lieu, l'existence d'une telle communauté de solidarité repose sur le fait que les femmes ont besoin d'appui politique pour engager des transformations dans le dispositif hétérosexuel et que les défis qu'elles rencontrent dans ce processus ne sont pas simplement individuels, mais s'inscrivent aussi dans les logiques générales du dispositif. Enfin, cette communauté repose sur la solidarité de féministes à féministes ou de femmes à femmes, mais l'un de ses écueils potentiels (qui est aussi l'une de ses forces) est qu'elle se concentre sur les femmes hétérosexuelles. Elles s'outillent politiquement entre elles pour engager du changement à partir de leur localisation individuelle de féministes hétérosexuelles, mais cela contribue, par le fait même, à garder intacte la prise en charge unique des femmes quant aux arrangements intimes (aux conflits engagés et aux solutions proposées). Il ne fait aucun doute que le mouvement sera probablement initié par elles, mais il doit comporter expressément une manière de forcer la réciprocité des hommes hétérosexuels dans le processus afin de tendre vers des relations basées sur l'égalité. Cette communauté de solidarité m'apparaît d'une grande importance politique.

Enfin, il me semblait nécessaire d'amorcer cette partie propositionnelle de la thèse en abordant la question de l'avènement du conflit dans l'intimité hétérosexuelle comme conséquence de la mise en action des féministes. Pour penser l'action transformatrice des féministes hétérosexuelles, il faut d'abord arrêter de s'effacer au profit de l'autre en évitant ou en résolvant individuellement le conflit : il faut accepter que ce dernier advienne même dans les zones les plus fragiles qui nous constituent subjectivement, comme processus de transformation sociale. Jusqu'ici, l'idée des conflits référait principalement aux rapports de force qui surviennent dans l'intimité hétérosexuelle entre les femmes et les hommes, mais les conflits apparaissent également sur le plan subjectif pour les femmes par rapport à elles-mêmes. Il a déjà été évoqué que l'un des défis que rencontrent les féministes quant à la transformation du dispositif reste leurs propres limites à s'imaginer autrement. La socialisation genrée et la place qu'elle occupe dans les manières qu'ont les femmes et les hommes d'agir dans le dispositif hétérosexuel ne se changent pas si rapidement. Cela implique d'expérimenter certaines contradictions face à soi-même. La résistance à la reproduction des principes patriarcaux dans les différents éléments du dispositif hétérosexuel entraînera du conflit. Au sujet du conflit et du

changement social, Starhawk rappelle que : « Dès que nous essayons de causer un changement, nous pouvons nous attendre à un conflit. S'il n'y a pas de résistance à un changement, c'est qu'il n'y a pas de vrai changement. Au lieu d'avoir peur du conflit, nous pouvons apprendre à accueillir la libération d'énergie qu'il représente. » (2015 : 161.) Il me semble que cette idée de Starhawk de « l'énergie libérée » par le changement peut provenir de la manière positive et transformatrice de concevoir le conflit, en le délestant de ses représentations pathologiques qui pèsent largement sur les femmes. Enfin, si nous nous engageons dans cette praxis féministe du conflit dans l'intime, nous pouvons espérer élaborer un large répertoire de résistances féministes à l'hétérosexualité. Ces essais, gardés secrets, doivent essaimer pour inspirer le mouvement d'autres femmes et d'autres hommes hétérosexuel.les en faveur de l'égalité et la liberté dans le couple.

8.2 Vigilance quant aux principes fondamentaux : deux, complémentarité et hiérarchie

Ce qui guide l'élaboration des arrangements intimes entre les femmes et les hommes, ce sont les trois principes patriarcaux du deux, de la complémentarité et de la hiérarchie. Ces principes s'articulent les uns aux autres, ils sont coextensifs et ils se déploient dans tous les aspects du vivre ensemble hétérosexuel. J'estime qu'il faut devenir plus attentives à la réactualisation constante de ces principes dans tous les aspects de la vie ordinaire entre les femmes et les hommes. Ces principes sont structurants par rapport au dispositif hétérosexuel, ils servent de condition (le deux), de modalité organisationnelle genrée (la complémentarité) et entraînent des conséquences injustes subies principalement par les femmes (la hiérarchie). La mise en action des féministes dans le dispositif hétérosexuel doit intervenir sur ces principes structurants afin d'altérer leur reproduction normalisée. L'intervention des féministes hétérosexuelles sur ces principes suppose d'agir sur ce qui tient ensemble les différents éléments du dispositif et qui assure leur logique interne. Il s'agit d'une posture d'interrogation et de contestation de la logique du dispositif hétérosexuel et de sa propre insertion dans la dynamique de ces rapports. Il va sans dire que ces trois principes sont également structurants dans l'élaboration des arrangements intimes non-hétérosexuels et que les personnes LGBTQ ont aussi intérêt à interroger l'incidence de ces termes dans leur vie privée, pour jouir de plus d'égalité et de liberté entre elles. Toutefois, ma réflexion est tournée vers la mise en action féministe dans le contexte hétérosexuel et l'une des formes que peut prendre cet engagement est l'attention critique portée vers la réactualisation de ces principes. En dépit du caractère structurant de ces principes, il est possible d'en instaurer d'autres et les féminismes rendent possible cette tâche.

Cette attention féministe portée sur ces principes prend la forme d'une vigilance. J'estime que cette idée de vigilance est notamment une posture féministe face à sa propre situation d'hétérosexuelle, c'est-à-dire une posture « autoréflexive », comme le suggère Judith Butler (2002), ou une manière d'être « obstinée » pour reprendre l'expression de Sara Ahmed (2012). Il ne s'agit pas de se transformer en combattante à temps plein et de disparaître au profit de la cause (Collin, 1992b : 134) ni de refuser tous moments de contraction, de confusion ou d'hésitation, car ceux-ci font partie de la vie ordinaire non doctrinaire, comme le rappelle Rosi Braidotti (1994 : 166). Il s'agit, à mon avis, d'être féministes et « obstinées » en ayant pour horizon l'égalité et la liberté dans les arrangements intimes établis avec les hommes. La vigilance est autoréflexive (tournée vers soi-même en raison de l'intériorisation de la socialisation genrée) et vers l'organisation de la vie privée. La vigilance féministe quant à la reproduction de ces principes peut être envisagée sous différentes formes : elle peut se produire en amont de l'élaboration de ces arrangements intimes ou elle peut servir d'outils pour mettre en examen ceux qui sont déjà établis. Cette vigilance rend possible une sorte de recul autoréflexif face au programme hétérosexuel dans lequel nous sommes engagées, elle peut fournir des outils pour interroger ce qui s'est établi dans ce contexte particulier et peut offrir des principes novateurs pour inspirer l'élaboration d'arrangements intimes proposant davantage d'égalité et de liberté. Plus précisément, au sujet de la vigilance, je m'inspire de Françoise Collin pour qui : « La vigilance politique exige de ne jamais considérer comme résolue ou révolue une question quelconque, mais d'être toujours capable de l'aborder ou de la ré-aborder dans les nouveaux termes où elle se pose en raison de l'évolution des sociétés, ou même des effets pervers que sa première résolution produit. » (2005 : 19.) Ainsi, la vigilance féministe peut se produire sur un triple mouvement : la compréhension des dynamiques générales du dispositif, l'anticipation des effets articulés des principes transversaux et l'attention continue portée vers les termes de l'égalité et de la liberté. Dans l'objectif de transformer le dispositif hétérosexuel, la vigilance des féministes se veut une attention continue sur les modalités au moyen desquelles se (re)produisent, se (re)configurent et se (ré)instaurent ces principes dans le vivre ensemble qu'elles partagent avec les hommes. Il semble ici pertinent de s'attarder à ces principes novateurs qui peuvent guider la posture de vigilance incarnée par les féministes et orienter l'élaboration d'arrangements intimes avec les hommes en fonction de principes différents. D'abord, au principe du deux seront opposés le un, le multiple et le couple égalitaire, ensuite, au principe de la complémentarité sera opposé celui de la mutabilité non-genrée et enfin, au principe de la hiérarchie seront opposés ceux de la réciprocité et l'interdépendance face aux liens interpersonnels établis. Ces principes novateurs favoriseront la mise en place d'arrangements intimes qui ont pour horizon davantage d'égalité et de liberté entre les femmes et les hommes.

Ces principes novateurs ne sont certainement pas les seuls qui peuvent être imaginés, mais ils ont l'avantage d'être assez différents de ceux actuels pour interroger ce qui est sous-jacent aux manières usuelles de faire et inspirer éventuellement l'élaboration d'arrangements intimes qui peuvent modifier la logique générale du dispositif. Il semble que cette vigilance comme posture autoréflexive et obstinée des féministes hétérosexuelles ne peut pas les concerner uniquement, elles doivent inviter aussi les partenaires masculins à la coresponsabilité quant à cette vigilance et à l'attention portée vers ces principes novateurs pour fonder un vivre ensemble plus égalitaire et libre. Cette invitation à la coresponsabilité et à la vigilance mutuelle est une manière de propulser le conflit qui advient dans l'intimité hétérosexuelle sur les voies de la transformation.

8.2.1 Le deux – le un, le multiple, le couple égalitaire

Le deux est un principe de base qui s'est relativement maintenu dans le contexte du dispositif hétérosexuel. L'idée du deux est associée à celle du couple et constitue un idéal poursuivi, que ce soit dans les rapports amoureux des gais et des lesbiennes ou des hétérosexuel.les. Le principe du deux demeure une condition minimale aux configurations actuelles du dispositif hétérosexuel et permet le déploiement d'éléments clés tels que l'ancrage amoureux du couple, la cohabitation conjugale, la reproduction humaine, la répartition du travail et malheureusement, les possibilités de violences. Le deux qui débouche usuellement sur le couple réunit une femme et un homme sur la base de leurs complémentarités supposées, qui ont le potentiel, dans le patriarcat, de donner lieu à des hiérarchies entre ces personnes et désavantageant en priorité les femmes.

De fait, même s'il reste un idéal pour l'organisation de la vie intime, le deux du dispositif hétérosexuel a été ébranlé dans les dernières décennies en ce qu'il n'est plus aussi permanent ni à déclaration obligatoire face à l'État (ou l'Église, voire l'entourage) qu'il ne l'était. Il est maintenant possible de dissoudre les couples qui ne sont plus satisfaisants pour les partenaires. Le choix du partenaire conjugal n'est plus définitif (jusqu'à la mort), ce que la *Loi sur le divorce* (1968, 1975, 1985) a rendu possible. Les processus de laïcisation et de sécularisation ont d'ailleurs permis, dans la société québécoise, de faire reculer les contraintes de la religion à cet égard. Il est donc possible de multiplier les deux au cours de la vie et de les intercaler par les termes du un ou du multiple, selon les volontés. Par contre, l'idée d'être en couple est généralement synonyme d'une réussite personnelle, d'une voie pour atteindre le bonheur (l'amour), pour partager un lieu de vie et la condition pour fonder une

famille. C'est entre autres cette obligation du deux pour ces autres éléments du dispositif qui mérite d'être interrogée, ce qui n'exclut pas le choix du deux pour une majorité de personnes. Généralement, les femmes et les hommes organisent leur vie autour de leur orientation sexuelle et le deux du dispositif réfère ainsi quasi automatiquement au vivre ensemble hétérosexuel. Il ne se réduit toutefois pas à cette configuration bigenrée, comme l'attestent tous les couples homosexuels. D'ailleurs, le couple comme forme de vivre ensemble ne fait pas l'objet d'une remise en cause généralisée dans les débats sur l'hétérosexualité, même si le mariage du couple ou le caractère exclusif et monogame en a été contesté. À ce titre, cette thèse repose pratiquement entièrement sur cette condition commune et largement adoptée du couple formé de deux personnes et je vise plutôt la transformation du vivre ensemble des femmes et des hommes dans une perspective d'égalité et de liberté, même si les autres possibilités de ne sont pas exclues. Mais, le fait de refuser la possibilité d'autres termes empêche la réflexion et les solutions de rechange qui peuvent être imaginées. Pourtant, ce dernier ne devrait pas forcément être une condition nécessaire à l'expérimentation d'autres éléments du dispositif hétérosexuel qui lui sont portant associé dans sa forme hégémonique actuelle.

Dans le contexte du dispositif hétérosexuel, le couple soulève certaines questions auxquelles il importe d'être attentives comme féministes, notamment l'enfermement à deux ou la réduction des individus à leur couple, la survalorisation de cette relation par rapport à tout autre type de relation pouvant être établi avec d'autres personnes de manière simultanée (les amitiés ou la famille élargie). Le fait d'être deux personnes amoureuses et engagées sur différents plans dans la vie n'est pas en soi un problème (c'est d'ailleurs une condition souhaitée par plusieurs), mais ce sont les rapports sociaux genrés et les configurations relationnelles qui découlent du couple dans le contexte du dispositif hétérosexuel qui posent de nombreuses questions. Il faut être en mesure de les interroger soit par l'introduction de principes novateurs, comme l'éventualité du un ou du multiple ou bien de forcer le principe d'égalité entre les partenaires. La vigilance féministe peut porter une attention particulière à cette nécessité du deux et à son incidence dans l'élaboration des arrangements intimes. Sans que ce soit toujours extrême, il est assez commun de retrouver des sources d'injustices dans les couples hétérosexuels en général et aussi chez certains couples rassemblant des personnes féministes. Ces injustices tiennent généralement leurs racines dans la fine articulation avec les termes de la complémentarité et de la hiérarchie et parce qu'il demeure encore difficile de rendre l'égalité dans le couple effective pour un grand nombre de femmes. Les féministes hétérosexuelles doivent être attentives à ce terme du deux (et sa nécessité invisibilisée) dans tous les éléments du dispositif, sur lequel prennent appui les autres principes. Le deux occupe un rôle de pivot dans le dispositif

hétérosexuel et interroger l'obligation de ce terme aura certainement des conséquences majeures pour la stabilité d'ensemble du dispositif. Remettre en doute le deux permet de se demander : est-ce qu'une femme et un homme peuvent cohabiter sans être un couple (il reste toujours un doute relativement à la possibilité de l'amitié entre les personnes de genres opposés); est-ce qu'un couple doit obligatoirement cohabiter; est-ce qu'il est nécessaire de former un couple pour fonder une famille?

Il semble pertinent d'envisager, d'abord, les possibilités du terme du un, c'est-à-dire du non-couple ou de la non-cohabitation conjugale. En fait, au sujet de la conjugalité au Québec et au Canada, la déclaration au recensement retient dans la catégorie « couple » deux personnes en union libre qui vivent à la même adresse (ce qui n'est pas une condition nécessaire pour les couples unis devant la loi) et les personnes mariées. Toutefois, des personnes peuvent aussi se déclarer en couple stable sans cohabiter (couple vivant chacun chez soi) (Statistique Canada, 2016b). Le un peut donc prendre différentes configurations allant de la non-conjugalité stable ou de l'absence de relation amoureuse, à la non-cohabitation. À ce titre les statistiques de 2016 montraient que 56,3 % des femmes et des hommes (de 15 ans et plus) du Québec vivaient avec leurs conjoint.es (34,3 % étaient marié.es contre 22 % en union libre), tandis que 43,7 % de la population ne vivait pas avec un.e conjoint.e (jamais marié.es 29,4 %, séparé.es/divorcé.es 8,6 %, veuf.ves 5,7 %) (ISQ, 2016). Chose certaine, il n'y a jamais eu autant de ménages formés d'une seule personne qu'aujourd'hui. Les statistiques récentes montrent qu'en 2016, 28,2 % de tous les ménages canadiens étaient formés d'une seule personne, alors que 26,5 % (pour la même année) de tous les ménages canadiens étaient formés d'un couple avec enfant(s) (Statistique Canada, 2017 : 3²⁷⁴). Il n'est pas anodin de relever que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à vivre seules, surtout dans les tranches d'âge plus élevées (65 ans et plus) : environ 33 % des femmes vivaient seules en 2016, comparativement à 17,5 % pour les hommes (Statistique Canada, 2017 : 4). Les sociétés occidentales contemporaines demeurent néanmoins marquées par une culture du couple, de l'engagement conjugal, voire du mariage civil ou religieux (même si le nombre de couples en union libre est toujours en croissance au Canada : il s'agit de la situation de 21,3 % de personnes vivant en couple) (Statistique Canada, 2017 : 7). Au regard du dispositif hétérosexuel, les femmes vivant seules ou célibataires (par choix ou par dépit) représentent une posture particulière face à ce qui est attendu d'elles dans l'hétéro-patriarcat et leur situation est traitée distinctement de celle des hommes, peu importe les motifs expliquant leur célibat (veuvage,

²⁷⁴ Ces données sont similaires pour d'autres pays. Les ménages formés d'une seule personne représentent 27,5 % aux États-Unis (en 2012); 28,5 % au Royaume-Uni (en 2014); 33,8 % en France (en 2011); 34,5 % au Japon (en 2015); 36,2 % en Suède (2011); 40,0 % en Norvège (en 2012); 41,4 % en Allemagne (en 2015) (Statistique Canada, 2017 : 4).

séparation/divorce, choix du célibat, carrière) (Kaufmann, 2001). Il est effectivement possible de tirer quelques explications issues de l'idéologie patriarcale sur les raisons du célibat de certaines femmes, surtout les plus âgées : c'est-à-dire que les hommes se remettent en couple avec des femmes plus jeunes. Il ne faut pas oublier que les femmes ont une espérance de vie plus longue que celle des hommes. En raison des changements des mœurs sociétales et grâce au féminisme, les femmes ne doivent plus au XXI^e siècle « appartenir ou être sous la gouverne d'un homme », mais elles aspirent quand même, en bonne partie, à se remettre en couple lorsqu'une relation se termine.

Les féministes qui étudient le fait d'être seule (« singleness ») pour les femmes tentent de considérer cette situation comme en étant potentiellement une de pouvoir, de subversion et de défiance majeure face au dispositif hétérosexuel (Reynolds, 2008 : 2). En dépit de l'individualisme de nos sociétés, le fait d'être seule est généralement assimilé à de la solitude, de l'isolement, voire de la désolation (ce qui n'exclut pas que ce soit le cas pour bon nombre de personnes). Pourtant en étant seules, les femmes peuvent être en mesure d'investir leurs énergies autrement que de manière quasi exclusive envers leur conjoint. Cela n'exclut pas qu'elles puissent diriger leurs énergies vers leur(s) enfant(s) ou petit(s) enfant(s), mais cela rend possible qu'elles multiplient les modes relationnels. Les femmes n'ont pas nécessairement besoin des hommes pour être heureuses, complètes, épanouies... Ces féministes indiquent que la situation du célibat féminin peut s'accompagner de l'idée de liberté, de la possibilité de choix quant aux relations, d'autodétermination, de bonheur, de pouvoir, de sens nouveau de la vie en dehors du tracé hétérosexuel (Adams, 1976; Reynolds, 2008; Anderson et Stewart, 1995). Il semble nécessaire de réfléchir au dispositif hétérosexuel en dehors des termes du deux comme condition minimale et d'envisager la possibilité du célibat ou de la non-conjugalité. Le célibat des femmes n'est pas seulement négatif. Il peut s'agir d'une manière puissante pour conduire sa propre vie, mais les récits des femmes célibataires varient en fonction de leur âge, de leur trajectoire professionnelle et du caractère choisi ou imposé de la situation (Anderson et Stewart, 1995). Penser le un comme principe n'exclut pas nécessairement la possibilité d'une relation intime hétérosexuelle (ou non-hétérosexuelle) à l'autre sous diverses formes, sans que cela n'implique le déploiement du deux dans l'ensemble du dispositif hétérosexuel, comme c'est le cas actuellement. Ce principe du un peut permettre que le deux ne soit pas une condition nécessaire à tous les éléments du dispositif, ce qui insère de l'espace aux choix. Remettre en doute le deux ne rend pas impossible l'expérimentation d'autres éléments du dispositif, tout comme inversement, être deux ne devrait pas obliger la conformité aux autres éléments dans l'organisation de sa vie. Les combinaisons peuvent être nombreuses : il peut être envisageable de partager à deux de l'intimité sexuelle sans être

nécessairement amoureux; il est possible d'être amoureux et d'être des compagnons de vie sans cohabiter ou d'aimer plus d'une personne en même temps; il est possible de fonder une famille à deux en s'aimant sans cohabiter, voire de fonder une famille à deux sans s'aimer ni cohabiter, mais tout en partageant la prise en charge des responsabilités parentales. Enfin, le principe du un est peu souvent invoqué avec enthousiasme, pourtant il peut être synonyme de beaucoup de liberté.

Il peut être pertinent d'évaluer, ensuite, les avantages du multiple. Le terme du multiple a eu le privilège d'être plus souvent envisagé que le principe du un en ce qui a trait à une critique du couple. Les propositions en faveur de l'amour libre, de la non-monogamie amoureuse, de la non-exclusivité sexuelle et de la vie en communauté politique abondent à partir de nombreuses perspectives politiques : les individualistes (Armand, 2009), les féministes (Jenkins, 2017), les anarchistes (De Cleyre, 2008), les radicaux, les queers (Easton et Hardy, 2013). Les termes pour évoquer ces formes de relation à plusieurs varient : amour libre, couples ouverts, relations libres, polyamour, non-exclusivité, échangisme. Malgré ces différentes déclinaisons, il s'agit dans l'ensemble de repousser l'injonction au couple de deux personnes amoureuses, monogames, fidèles sexuellement et éventuellement, cohabitant ainsi que parents d'enfants biologiques communs. Si usuellement et péjorativement, le principe du un est appréhendé tristement comme pouvant être un non-choix, mais comme une situation subie, le multiple est souvent pensé comme une complication à cause du nombre de partenaires. Il semble que le multiple peut aussi être synonyme de liberté mutuelle consentie et accordée pour bon nombre de personnes, d'autant que la fidélité amoureuse et sexuelle reste fort contestable dans son application concrète, même dans un contexte de relations monogames prétendument exclusives. Par contre, il est possible de croire que les hommes tirent des avantages incontestés de ces pratiques amoureuses et sexuelles en dehors du couple, par l'accès « à plus de femmes », et que pour elles, cette situation peut impliquer de démultiplier les luttes contre les tendances sexuelles patriarcales des hommes²⁷⁵. Toutefois, il semble nécessaire que les féministes hétérosexuelles restent attentives aux possibilités du multiple pour faire pression sur l'injonction au deux qui se déploie à travers tous les éléments du dispositif hétérosexuel. En fait, la monogamie hétérosexuelle infidèle sexuellement est le lot d'une part importante des couples. Pourtant les relations non monogames consensuelles comportent également des avantages à considérer dans les paramètres relationnels à définir. Néanmoins, le multiple implique nécessairement le lien d'une femme à au moins un homme hétérosexuel, si l'on conserve l'idée de l'hétérosexualité (ce qui

²⁷⁵ Dossie Easton et Janet W. Hardy (2013) offrent quelques conseils pour vivre des relations non monogames respectueuses, non-sexistes et consensuelles.

n'exclut pas la bisexualité, d'ailleurs). Dans ce cas, le multiple laisse les féministes hétérosexuelles vigilantes quant aux dangers potentiels de reconduction de la complémentarité et de la hiérarchie patriarcales. Comme cela a été évoqué pour le principe du un, il est possible d'envisager l'introduction du multiple dans les différents éléments du dispositif hétérosexuel, ce qui a potentiellement pour conséquence de déstabiliser l'articulation entre les principes et le déploiement des divers éléments. Le multiple peut advenir sur différents plans que ce soit celui de l'amour, des pratiques sexuelles, de la cohabitation ou de la parentalité. D'ailleurs, en ce qui concerne la parentalité, le multiple implique une confrontation des repères de la famille formée de deux parents pour un projet parental (Boyd, 2017). En somme, le multiple – comme le un – trouble l'équilibre sur lequel repose le dispositif hétérosexuel dans sa forme actuelle.

Le deux demeure jusqu'à ce jour la condition minimale au déploiement du dispositif hétérosexuel et il semble que la posture de vigilance quant à ce principe peut offrir le recul nécessaire afin d'interroger sa nécessité, d'envisager d'autres possibilités et de savoir anticiper les conséquences du deux dans les différents éléments du dispositif. Sur ce principe, il me semble que la vigilance féministe permet de mettre en examen les automatismes qui s'instaurent de manière invisibilisée ou non-problématisée en fonction du couple, notamment les logiques de complémentarité et de hiérarchie. Le principe du deux comme injonction au couple monogame et fidèle sexuellement qui rend possible l'ensemble du dispositif hétérosexuel et par conséquent, son ébranlement de différentes manières pourrait permettre d'insérer du jeu dans les cadres. Penser le un ou le multiple rend possible le franchissement de certaines barrières de notre capacité à imaginer des manières différentes de vivre ensemble, en prétextant que le un serait triste ou que le multiple serait trop compliqué.

Une réflexion critique sur la condition minimale au principe du deux dans le cadre du dispositif hétérosexuel légitime les possibilités du continuum entre les termes du un et du multiple. Il est envisageable d'opter pour le couple, c'est d'ailleurs ce que fait une majorité de personnes, mais y réclamer l'égalité entre les conjoint.es semble encore un défi dans le contexte du dispositif hétérosexuel et cette simple revendication vient déstabiliser l'équilibre général des principes. Réclamer l'effectivité de l'égalité dans le couple exige une modification majeure des rapports entre les femmes et les hommes. Il me semble que les femmes doivent tout de même demeurer attentives à la survalorisation de la relation de couple comparativement à d'autres et à la centralité qu'elle prend dans leurs vies. Pour les féministes hétérosexuelles, invoquer l'égalité parmi le deux implique

d'altérer fondamentalement les logiques de complémentarité genrées, qui se (re)mettent en place si facilement dans les arrangements intimes.

8.2.2 La complémentarité – la mutabilité non-genrée

La complémentarité entre les genres est un autre principe normalisé et invisibilisé qui exige une vigilance de tous les instants de la part des féministes qui aspirent à introduire des transformations dans les cadres du dispositif hétérosexuel, à transformer les liens étroits entre les différents éléments et à instaurer l'égalité dans le couple tout comme dans les rapports intimes de tous types entre les femmes et les hommes. De manière abstraite, la complémentarité ne pose pas problème, car elle peut être pensée, vécue et choisie dans une logique d'altérités qui se rencontrent. Le fait d'être « complémentaires » pour des personnes suppose leur apport mutuel sur la base de leurs dispositions particulières à une situation donnée. La complémentarité revêt un sens politique dans les sociétés patriarcales, tout comme dans le dispositif hétérosexuel. Au sujet de la complémentarité, Françoise Collin dit :

La complémentarité relève d'une conception duelle des hommes et des femmes entraînant la détermination des rôles qu'ils ont à jouer comme des places qu'ils ont à occuper. C'est sous cette étiquette qu'on a pu dissimuler au cours des siècles l'injonction faite aux femmes de se tenir dans certaines limites, leur interdisant l'accès au savoir comme au pouvoir sous prétexte que leur nature propre les portait vers des tâches plus intimes, plus affectives, ou simplement plus domestiques (1999 : 65).

Dans le contexte hétéro-patriarcal, la domination masculine se dissimule sous les logiques de complémentarité et cela conduit à une assignation sociale distincte pour les femmes et pour les hommes. La complémentarité implique généralement le deux qui se rapporte à la différence entre les genres. Les différences ne sont généralement pas jugées équivalentes, car elles sont usuellement hiérarchisées, notamment en termes de valeur accordée. L'idée même de la complémentarité sous-entend « que la femme est le complément de l'homme » (Collin, 1999 : 66) et qu'elle demeure toujours l'Autre, comme l'avait indiqué Simone de Beauvoir (1949).

La complémentarité entre les femmes et les hommes tient sa première légitimité dans la biologie de la reproduction humaine (l'ovule, le spermatozoïde, l'utérus²⁷⁶), mais elle se déploie dans tous les

²⁷⁶ Avec les NTR et la GPA, ces éléments devant nécessairement se retrouver dans le couple connaissent actuellement des bouleversements majeurs.

aspects du dispositif hétérosexuel aux plans sociologiques. Au plan politique, cette complémentarité est structurante de l'ensemble des rapports dans le dispositif hétérosexuel, même s'il n'est pas toujours question de la reproduction humaine. En cela, la complémentarité comme modalité organisationnelle provient de la socialisation genrée différenciée transmise depuis la petite enfance et les modèles sociaux ambiants (familles, ami.es, services éducatifs, médias). Elle prend la forme de différentes injonctions sociales largement intériorisées. Les complémentarités s'inscrivent dans des logiques binaires et dichotomiques : féminin/masculin, dominée/dominant, passive/actif, faiblesse/force, émotivité/raison, intériorité/extériorité, travail domestique/travail salarié. Ces binarités débouchent sur le caractère coordonné des « gestes ritualisés » (Goffman, 2002 [1977] : 59) entre les femmes et les hommes. Heureusement, les complémentarités entre les femmes et les hommes ne sont plus aussi figées et opposées qu'elles l'étaient, il y a quelques décennies à peine. Cette dérigidification des identités de genre et des positions du féminin et du masculin a d'ailleurs permis un déplacement favorable dans les manières d'interagir des femmes et des hommes et ces transformations sont en partie attribuables aux luttes des féministes²⁷⁷. En cela, les modèles de féminité proposés se sont davantage diversifiés et étendus en comparaison aux modèles de masculinité qui gagneront à être multipliés, car les référents hégémoniques (voire « toxiques » pour certains) demeurent prégnants²⁷⁸. La multiplication des modèles de masculinités sera bénéfique pour les hommes au plan identitaire et relationnel, mais aura des conséquences significatives pour le vivre ensemble hétérosexuel. Il faut relever aussi l'apport des théories queers qui rejettent la rigidité des assignations dichotomiques et la pensée binaire. Diane Lamoureux considère qu'avec ces théories, il devient possible « [...] de concevoir les positions sexuées à la fois sur le mode d'un multiple qui se décompose à l'infini et sur celui du passage d'une position à une autre qui relève de la liberté d'expérimentation de sujets » (Lamoureux, 2005 : 97). Ces théories invitent à dépasser les rigidités et les oppositions genrées qui marquent fondamentalement le deux et les complémentarités dans le contexte du dispositif hétérosexuel. Il faut également noter les travaux de Judith Butler (2005), qui invitent à troubler le genre comme production binaire et hiérarchique, tout comme ceux explicitement queers de Sam Bourcier (2006, 2011), de Kate Bornstein (1994) et de Paul B. Preciado (2014, 2018)

²⁷⁷ Au point 7.1.1 « Dresser le constat des transformations positives », j'aborde les différentes transformations sociales en ce qui concerne le dispositif hétérosexuel.

²⁷⁸ Les modèles de masculinité offerts aux garçons sont également en changement, mais ceux offerts aux jeunes filles se sont davantage diversifiés. La multiplication des modèles de masculinité intéresse le champ des études critiques sur la masculinité (masculinity studies, Men's studies ou critical studies of masculinity) (Connell, 1979, 2000, 2014; Thiers-Vidal, 2013; Kimmel, 1996, 2010, 2013; Kimmel, Hearn et Connell, 2005). La masculinité hégémonique suppose un ensemble de traits naturalisés qui ont des conséquences néfastes sur l'identité des garçons et des hommes ainsi que dans leur manière d'être en relation avec les filles et les femmes. Cela est une question de première importance pour les féministes hétérosexuelles, car elles aspirent à être en relation avec des hommes qui s'écartent de ces représentations toxiques de la masculinité.

qui politisent la non-binarité des genres en appelant au continuum et au mouvement entre ces catégories trop restrictives. Ce sont ces positions binaires dichotomiques qui entraînent aussi les hiérarchies entre les femmes et les hommes. De plus, j'estime qu'il est nécessaire d'explorer en ce continuum afin de dépasser la rigidité des complémentarités genrées qui sont structurantes de la manière dont les femmes et les hommes interagissent. Ce continuum constitue un autre aspect sur lequel la vigilance des féministes hétérosexuelles doit s'attarder, en proposant des manières de vivre ensemble qui débordent des binarités genrées afin de rendre les frontières plus poreuses. Ces déplacements peuvent être une voie pour ordonnancer les arrangements intimes avec d'autres logiques que la complémentarité genrée. En fait, l'organisation de la vie intime en fonction des complémentarités entre les femmes et les hommes est certainement le principe face auquel le travail de déconstruction, de transformation et de recomposition est le plus exigeant. Cela me semble être l'une des parties les plus difficiles, car il faut remettre en doute et modifier ses propres élans subjectifs genrés très fortement intériorisés, amener les hommes hétérosexuels à se sentir aussi concernés par les injustices potentielles découlant de la complémentarité et par la pertinence d'engager des déplacements dans leur performance de la masculinité et enfin, il faut imaginer de nouvelles manières d'interagir et d'organiser la vie intime en vue de sortir des cadres binaires genrés actuels.

La complémentarité binaire genrée joue un rôle d'organisation et de structuration sociale majeure. Elle se reproduit au moyen de pratiques quotidiennes, de gestes posés, de choix, de rôles assumés, de préférences, de manières d'être et de faire, de positions sociales adoptées ou assignées, de compétences particulières, de places occupées, d'espaces investis, de projets envisagés, de savoir-faire et de savoir-être mobilisés, etc. Ces manières de faire des femmes et des hommes tiennent leurs origines dans la socialisation genrée différenciée et débouchent sur des complémentarités qui sont souvent les « pièges » (Kaufmann, 1992 : 167) eu égard au programme hétérosexuel, c'est-à-dire les injustices qui incombent en priorité aux femmes. La posture de vigilance et d'autoréflexion doit faire l'examen de ces modalités organisationnelles, car il s'agit de l'un des moyens par lequel se fait et se refait l'hétérosexualité. Le vivre ensemble hétérosexuel est fait de ces complémentarités qui ont le bénéfice d'organiser la vie quotidienne ordinaire en fonction de certaines modalités fonctionnelles, mais elles ont aussi des conséquences différenciées largement prévisibles. Il s'agit d'injustices qui peuvent prendre notamment les formes suivantes : des inégalités diverses dans la répartition du travail à faire et des responsabilités assumées; des distinctions importantes dans l'investissement subjectif au sein la relation affective et amoureuse; des rapports de pouvoir et une capacité à exercer de l'autorité; un accès différencié à des ressources rares (temps pour soi, liberté de mouvement,

possibilités de choix, plaisirs); des rôles sociaux prescrits et des responsabilités assignées spécifiques contraintes; un droit inabouti en manière d'intégrité et de protection physique. Les complémentarités entre les femmes et les hommes ne débouchent pas toujours sur des injustices ou des inégalités extrêmes, mais l'organisation des rapports contribue à une sorte d'« irresponsabilité des privilégiés », pour reprendre l'expression de Joan C. Tronto (1993), c'est-à-dire une série d'avantages (physique, matériel, émotionnel, sexuel, de temps, de liberté, etc.) dont bénéficient principalement les hommes et qui leur permet d'être moins affectés que les femmes par les arrangements intimes hétérosexuels. Cela ne signifie pas que les femmes n'ont pas, elles aussi, la capacité à tirer certains bénéfices de ces arrangements complémentaires ni que les hommes n'auraient pas des avantages à une organisation distincte avec leur partenaire. Les modifications des complémentarités genrées vers une dérigidification ont d'ailleurs déjà eu des répercussions positives pour les hommes. Ils ont notamment gagné en n'étant généralement plus les seuls à supporter le poids financier du couple et, éventuellement, de la famille, grâce à la présence accrue des femmes sur le marché de l'emploi et profitent de la qualité des liens émotifs établis avec leur(s) enfant(s) en acceptant d'être relativement plus investis dans leurs responsabilités paternelles.

Par ailleurs, les logiques de complémentarité s'instaurent assez facilement entre les partenaires et elles s'inscrivent généralement dans des élans subjectifs genrés peu interrogés (ce qui n'exclut pas le sentiment d'obligation ou de contrainte) à des points névralgiques du dispositif hétérosexuel, par exemple : la mise en couple, la cohabitation et la reproduction humaine²⁷⁹. La posture de vigilance des féministes joue un rôle majeur par l'introduction de questions (dirigées vers soi et vers l'autre) telles que : « pourquoi », « qui » et « comment ». Ces formes diverses d'interrogation me semblent essentielles pour mettre en examen les arrangements intimes établis, les éléments qui les justifient et pour espérer les transformer dans la vie ordinaire. Il ne s'agit pas simplement d'une approche comptable rigide sur qui fait quoi en fonction de la socialisation genrée et quelles en sont les conséquences, mais une démarche, qui il me semble, a pour objectif de faire l'examen des principes invisibilisés et normalisés patriarcaux qui sont sous-jacents à ces formes d'arrangements et qui doivent être transformés pour que l'égalité advienne. Ce mouvement coordonné des femmes et des hommes doit être interrogé et transformé à partir de l'intime. Prendre corps à corps la complémentarité genrée dans l'intimité hétérosexuelle est une manière de lutter contre le déséquilibre séculaire et politique entre les genres et inviter à la coresponsabilité face à la prise en charge de toutes

²⁷⁹ Il s'agit par ailleurs des éléments qui seront abordés au point 8.3 « Sites d'agentivité pouvant être investis par les féministes hétérosexuelles ».

les dimensions des liens parmi les humain.es. François de Singly (2007 : 15) relève dans son étude sur la vie domestique et conjugale que les femmes mobilisent différentes justifications pratiques ou établissent des comparaisons entre des éléments qui conduisent à légitimer les principes complémentaires ainsi que les inégalités qui en découlent. Si l'on veut imaginer l'égalité entre les femmes et les hommes, il faut que les femmes deviennent vigilantes quant à ce principe de complémentarité genrée et les processus de légitimation mobilisés pour en justifier le maintien dans leurs vies, en dépit de la connaissance de leurs conséquences éventuelles. Il me semble que ce soit au cœur de la quotidienneté que ces questionnements doivent émerger pour interroger en amont les modalités d'élaboration des arrangements intimes (autour des points névralgiques) ou pour mettre en examen ceux qui sont déjà établis dans une certaine conformité avec les assignations de genres. Ces questions sont une manière d'inspecter les logiques qui président, soutiennent et légitiment l'organisation des arrangements intimes qui ne font généralement pas l'objet de grandes négociations.

Bien que la complémentarité entre les partenaires soit souvent un apport au plan relationnel, elle implique usuellement un processus de hiérarchisation dans les sociétés occidentales patriarcales. « Mais ne pourrait-on cependant imaginer une complémentarité qui ne soit plus commandée par un sexe auquel l'autre s'articulerait, mais qui soit assumée par les deux sexes à titre égal [...] », demande Françoise Collin (1999 : 66-67). Imaginer la complémentarité sur la base des différences des personnes qui ne débouchent pas sur des hiérarchies genrées est, en fait, tout le défi de la mise en action des féministes dans le contexte du dispositif hétérosexuel. La vigilance féministe doit être tournée vers les processus de légitimation qui sous-tendent ces logiques banalisées de la complémentarité en ce qui concerne à la fois l'attribution des rôles, des responsabilités, des tâches et les conséquences différenciées encourues par les partenaires du couple. Déstabiliser voire subvertir la complémentarité binaire genrée, qui est structurante au dispositif hétérosexuel, débute par une mise en examen de ces processus normalisés et des motifs qui les sous-tendent. La remise en cause de ces modalités prend appui initialement sur une meilleure compréhension du déploiement du dispositif hétérosexuel, à la suite de quoi, il devient possible d'adopter une posture critique, laquelle devra être suivie par des tentatives d'instauration de nouvelles manières de faire et d'être. Bien que ce processus de critique des logiques complémentaires ait plus de chance d'être initié par les féministes hétérosexuelles, ces dernières auront certainement besoin de la collaboration des hommes avec qui elles sont engagées afin d'élaborer des arrangements intimes différents et assurer leur assimilation dans la quotidienneté. Il est difficile de penser y arriver seules, ce qui ramène au problème de rareté que rencontrent les féministes hétérosexuelles, d'une part, et aux nécessaires solidarités féministes à

développer sur ce plan afin de mettre en partage les savoirs acquis par les unes et les autres dans une situation similaire, d'autre part. De plus, ce sera certainement dans le contexte de l'élaboration d'arrangements intimes qui ne suivent pas toujours les logiques de la complémentarité genrée que les conflits dans le couple auront la possibilité d'advenir. La mise en action des féministes vise à intervenir sur ce qui soutient le principe de complémentarité pour tendre vers un dépassement de logiques binaires genrées du féminin et du masculin. Cela appelle une transformation majeure des manières coordonnées d'interagir dans le contexte de l'intimité hétérosexuelle.

Il semble possible d'opposer de nouvelles logiques à celles la complémentarité genrée actuellement admises dans l'optique d'instaurer des transformations dans les manières de faire usuelles. Il faut donc intervenir sur le principe même de la complémentarité genrée. Pour ce faire, il est possible de s'inspirer des études féministes poststructuralistes et des études queers afin d'inviter au décloisonnement et à l'interchangeabilité des positions genrées ainsi qu'à une plus grande fluidité entre les binarités du féminin et du masculin, ce que Diane Lamoureux nomme la « mutabilité des sujets » (2005 : 96). Il s'agit d'essayer d'imaginer les arrangements intimes en fonction d'une moins grande rigidité des rôles genrés. Par mutabilité, il est entendu les possibilités de changement, de déplacement ou d'alternance entre les rôles assumés et les responsabilités prises en charge dans le vivre ensemble hétérosexuel. Occuper différentes positions dans le dispositif hétérosexuel permet d'engager du mouvement et de modifier les manières normatives de faire, notamment en ce qui concerne les points névralgiques du dispositif : la mise en couple, la cohabitation conjugale et la reproduction humaine. Il est nécessaire d'instaurer de mécanismes dans l'intimité qui permettent aux partenaires d'être coresponsables des liens établis dans des logiques qui dépassent la complémentarité genrée et qui établissent des compensations pour les injustices occasionnées. Ces mécanismes n'ont pas de formes prescriptives, mais reposent sur le postulat que l'inégalité séculaire dont font l'objet les femmes en raison des logiques complémentaires ne peut être transformée que par des mécanismes concrets à l'égard desquels il est possible de s'engager dans l'intimité. En fait, il n'est pas possible de faire disparaître le genre en claquant des doigts tout comme l'intériorisation de la socialisation genrée, mieux vaut essayer de troubler les habituelles assignations complémentaires genrées.

En somme, être attentives à la reproduction de ces complémentarités ne commande pas d'engager systématiquement des manières nouvelles d'être et de faire pour déborder des assignations genrées et n'implique pas toujours d'instaurer des mécanismes de compensation des injustices encourues dans

l'optique de l'égalité entre les partenaires, mais il faut minimalement arriver à reconnaître pour soi-même (et avec la personne avec qui on est engagée) les processus par lesquels s'établissent les complémentarités genrées dans l'intimité. L'instauration de l'égalité dans le couple implique de dépasser les complémentarités genrées. Penser en matière de mutabilité au détriment de la complémentarité, permet d'envisager l'interchangeabilité des positions ainsi que des mécanismes qui ont le potentiel de transformer les manières usuelles de faire qui maintiennent l'hégémonie du dispositif hétérosexuel et les hiérarchies entre les femmes et les hommes.

8.2.3 La hiérarchie – la réciprocité et l'interdépendance

Le dernier principe est celui de la hiérarchie qui est structurant pour le dispositif hétérosexuel et le système patriarcal. Ce principe est peut-être celui qui a fait l'objet du plus grand nombre de réflexions critiques parmi les féministes qui se sont attaquées à la question de l'hétérosexualité, en raison de la dimension politique de ces rapports et de la dissymétrie qui risque de s'instaurer entre les femmes et les hommes au sein du couple ainsi que dans l'établissement des arrangements intimes. Plus particulièrement, l'idée de hiérarchie entre les femmes et les hommes demeure étroitement associée à celle de leur complémentarité genrée. Les notions de hiérarchie sociale, de pouvoir et de domination ne sont pas synonymes, même si elles sont souvent articulées de manière à permettre aux personnes hiérarchiquement positionnées d'exercer plus de pouvoir sur les autres, et donc de la domination et de la violence. Mais dans une perspective foucauldienne, le pouvoir n'est pas seulement synonyme de domination, d'exploitation et de violence, il est aussi la condition d'existence et d'action des personnes. Le pouvoir comme autorité, domination, exploitation, injustice ou violence s'inscrit dans ce qui est considéré comme le principe patriarcal de hiérarchie, et comme étant les conséquences des arrangements intimes au sein du dispositif hétérosexuel. La vigilance des féministes hétérosexuelles quant à la reproduction, au maintien et à la recomposition des hiérarchies implique de porter une attention soutenue aux conséquences des complémentarités établies et donc, aux manifestations du pouvoir qui s'imposent par le « haut » dans le but de faire agir, dissuader ou sanctionner. Les hiérarchies impliquent souvent des dissymétries en termes de pouvoir, de possibilité et de liberté, ce qui assure le maintien du dispositif. Le pouvoir en lui-même ne peut pas être aboli, il est constitutif du dispositif, des conditions d'action et des sujets. De plus, le pouvoir permet d'engager du changement et d'introduire des transformations sociales, car il peut s'articuler à un exercice de la liberté et de l'égalité entre les personnes. Micheline de Sève réfléchit aux liens entre le pouvoir-sur les autres au pouvoir-de faire : « [...] la raison d'être du pouvoir-sur, c'est le pouvoir-de, la capacité

de faire et d'agir pour bouger les choses, les transformer et élargir constamment le cercle de son influence. » (1995 : 64.) En portant une attention particulière au principe de hiérarchie, les féministes hétérosexuelles ne visent pas à abolir le pouvoir, mais à récuser ce que certains font avec le pouvoir en l'exerçant comme autorité, légitimité et droit sur les autres (leur émotion, leur travail, leur corps, leur temps, etc.). S'opposer à la hiérarchie qui se réinstaure dans le dispositif hétérosexuel est une lutte politique. Les féministes hétérosexuelles doivent redistribuer le pouvoir en récupérant d'abord ce qui leur est nié, car transformer les principes du dispositif hétérosexuel suppose de reprendre du pouvoir sur leur vie et sur les arrangements intimes établis dans une perspective d'égalité et de liberté accrues. Or, les féministes hétérosexuelles doivent être attentives aux manières dont le pouvoir-sur et le pouvoir-de est assuré par les hiérarchies dans l'ensemble des éléments du dispositif afin de transformer la répartition du pouvoir entre les femmes et les hommes.

La vigilance des féministes hétérosexuelles vise à repousser l'autorité des hommes, à déjouer leur inertie face aux changements qui s'imposent, à les inviter à explorer leur potentiel de transformation sociale ainsi qu'à contrer le pouvoir qui provient du « haut », en proposant un pouvoir ensemble (horizontal) qui repose sur une logique de réciprocité et d'interdépendance. En prenant corps à corps l'autorité, la domination, l'exploitation et la violence des hommes, les féministes hétérosexuelles s'en prennent aux hiérarchies patriarcales banalisées et qui s'expriment sur tout un continuum au sein de l'intimité partagée. Si le principe de complémentarité est intimement associé à celui de la hiérarchie, leur transformation doit donc être liée. Les complémentarités binaires genrées ont le potentiel de donner lieu à des injustices (c'est-à-dire des conditions d'exploitation et de domination) eu égard aux responsabilités entourant les liens intimes établis, notamment dans le contexte de l'hétérosexualité. Celles qui souhaitent instaurer l'égalité dans le couple doivent intervenir autant sur la logique de complémentarité que sur la hiérarchie. En prenant appui sur les travaux féministes du « care » et sur la nécessité des liens sensibles établis, il semble pertinent d'opposer les principes de la réciprocité et de l'interdépendance au principe de la hiérarchie. Naïma Hamrouni soutient que : « L'indépendance n'est pas qu'un mythe ou une illusion. L'indépendance est le produit réifié d'un rapport de pouvoir, un statut social. » (2015 : 82.) Les arrangements intimes de la « vie ordinaire » (Laugier, 2009) dans tous les éléments du dispositif hétérosexuel sont faits de cette illusion de l'indépendance, de l'autonomie et du pouvoir de certains sur d'autres les hiérarchies se font et se refont entre autres en prenant appui sur ces complémentarités : « Libérés du *care*, non seulement peuvent-ils se maintenir dans l'illusion de l'autosuffisance et de l'invulnérabilité, mais ils jouissent aussi des avantages politiques de pleine citoyenneté », continue Naïma Hamrouni (ses italiques, 2015 : 83). Ces

théoriciennes du « care » partent de ce qui est le plus sensible et le plus nécessaire – les liens humains – pour ramener tout le monde à leur condition de vulnérabilité brute, aux liens interdépendants, sensibles qui font la qualité de la vie et le rapport aux autres. L'« irresponsabilité des privilégiés » (Tronto, 1993) reproduit en bonne partie les dissymétries, les pouvoirs-sur, l'autorité, les injustices de tous types et les hiérarchies qui doivent impérativement être combattues pour transformer le dispositif hétérosexuel. Ce pouvoir ensemble fondé sur la réciprocité et l'interdépendance, c'est-à-dire sur la coresponsabilité, permet d'envisager celui-ci comme étant réparti d'une manière nouvelle entre les femmes et les hommes. Il ne fait pas de doute que les femmes usent elles aussi d'autorité et font montre de pouvoir sur les autres et de faire de différentes manières. Les femmes et les hommes sont construits dans des sociétés fondées sur la domination, par conséquent tout le monde doit s'engager dans les répartitions plus égalitaires du pouvoir. Il me semble nécessaire de continuer à penser le pouvoir sans l'autorité, l'exploitation et la domination dans toutes les sphères de la vie. En raison du système patriarcal et du dispositif hétérosexuel, les hommes disposent d'une part significative du pouvoir qui leur permet de bénéficier d'un ensemble d'avantages et de privilèges découlant directement de l'hétérosexualité. La vigilance des féministes hétérosexuelles quant au principe de hiérarchie implique d'opposer un pouvoir ensemble, un principe qui repose sur l'égalité et la liberté au pouvoir qui s'impose du haut, sous les formes de l'autorité, de la domination ou de la violence.

S'opposer au principe de la hiérarchie en invitant à la réciprocité et l'interdépendance a pour objectif de contrer les logiques de domination, d'exploitation et de contrôle qui ont cours dans les rapports entre les personnes. Les principes de réciprocité et d'interdépendance permettent d'imaginer des arrangements intimes qui reposent sur des logiques tout à fait nouvelles en partant de ce qui est le plus sensible pour transformer le pouvoir de la hiérarchie en pouvoir partagé. Les théoriciennes du « care » rappellent qu'il n'est pas toujours possible d'invoquer la complète réciprocité des liens, surtout dans le contexte de formes extrêmes de dépendance (la prime enfance, la maladie, le handicap ou le grand âge), comme le note Eva Feder Kittay (1999). En dépit de ces situations où il demeure impossible d'exiger la réciprocité ou un retour comparable entre les personnes pour contrer les hiérarchies, « les services rendus aux adultes “indépendants” représentent toujours la part la plus invisible du *care* », rappelle Naïma Hamrouni (ses italiques, 2015 : 74). Pour ma part, en invitant à la réciprocité et l'interdépendance, j'imagine le lien amoureux entre des adultes « indépendant.es », mais je sais que cette situation n'est pas universelle. Enfin, concevoir la réciprocité des liens et

l'interdépendance entre les personnes suppose une manière nouvelle d'organiser l'établissement des liens intimes afin de permettre l'égalité et le partage du pouvoir dans le couple.

En somme, la stabilité du dispositif hétérosexuel repose sur la reproduction dans les arrangements intimes du deux, de la complémentarité et de la hiérarchie. Pour introduire des transformations dans les cadres du dispositif les féministes hétérosexuelles doivent altérer l'articulation des principes en introduisant des nouveaux, ce qui aura pour conséquence de déstabiliser l'équilibre général ne serait-ce que temporairement. La transformation des principes du dispositif hétérosexuel est une manière d'engager à partir de l'intime une modification majeure des rapports entre les personnes en invoquant des principes novateurs. Cette déstabilisation permet d'aménager des espaces pour insérer du nouveau ou prendre le recul nécessaire à la réflexion. La vigilance des féministes hétérosexuelles doit être tournée vers les processus (personnels et politiques) qui légitiment ces principes fondamentaux. La fine articulation entre ces trois principes tient au réseau de liens du dispositif et il est permis de penser que le trouble apporté par la modification d'un principe aura des effets démultipliés. Les principes fondamentaux actuels du dispositif ne sont pas essentiels à des arrangements intimes hétérosexuels. À preuve, il est possible de proposer des principes distincts. L'autoréflexivité et la vigilance marquent la posture critique avec laquelle les féministes hétérosexuelles restent attentives aux voies normalisées du dispositif ainsi qu'à leurs potentiels élans subjectifs à les suivre. L'objectif politique délibéré est d'introduire un peu de jeu dans les configurations actuelles du dispositif afin d'aménager des interstices de liberté, de faire de l'espace à davantage de mouvements et d'établir de nouveaux possibles fondés sur plus d'égalité et de liberté.

8.3 Sites d'agentivité pouvant être investis par les féministes hétérosexuelles

La mise en action des féministes ne se limite pas à l'agentivité individuelle de chaque femme dans leur intimité. C'est pourquoi, sur le plan politique, elles n'en ont pas terminé avec les luttes collectives face aux diverses institutions publiques, aux milieux professionnels, à l'État et aux lois. Il faut maintenir les luttes collectives en matière d'éducation et de sensibilisation pour que les services publics comme les centres de la petite enfance et l'école ne se fassent pas le relais d'une éducation sexiste qui renforce les différences de genre et qui outille les jeunes dans l'optique de pratiques sexuelles épanouissantes et consensuelles. Il importe de poursuivre le travail politique en faveur du maintien des services publics de soin de santé de qualité et d'accès à des services gratuits

d'avortement, et pour des politiques en faveur de la justice sociale, de l'articulation famille-vie-travail et du bien-être collectif. De plus, le travail politique visant à faire passer l'égalité de droit à l'égalité de fait dans toutes les sphères sociétales n'est pas terminé. Il importe que les mouvements de femmes et de féministes restent forts et combatifs, car les questions de financement des groupes de la société civile restent préoccupantes. Les féministes hétérosexuelles qui se mettent en action pour transformer le dispositif hétérosexuel le font à partir de l'intimité, mais leurs volontés d'engager du changement trouvent leurs relais dans les mouvements féministes pour la justice sociale qui concernent les sociétés dans leur ensemble.

La mise en action des féministes repose initialement sur la posture de vigilance face à la reproduction des principes fondamentaux du dispositif et aux injustices qu'ils occasionnent. Selon la logique de Françoise Collin, la vigilance politique « est de ne jamais considérer comme révolue ou résolue une question » (2005 : 19). Dans le contexte actuel de la transformation lente, mais profonde du dispositif, il importe de garder une attention continue sur les enjeux qui concernent l'égalité, car cela n'est pas encore une réalité aboutie, même s'il est possible d'établir des arrangements qui tendent vers des rapports qui sont plus justes. L'égalité et la liberté entre les femmes et les hommes demeurent l'horizon qui guide les luttes et la vigilance féministe exige d'être attentives aux pièges du dispositif hétérosexuel, vers lesquels nous ne sommes pas obligé.es de nous diriger, en dépit des pressions environnantes et de nos propres élans subjectifs genrés. Il semble possible d'aménager des prises de conscience, de transformer le sentiment d'impuissance en colère et la colère en engagement en faveur du changement. Les affects investis sont forcément énormes. Sara Ahmed aborde le rôle des émotions dans l'engagement féministe : « Emotions may be crucial to showing us why transformations are so difficult (we remain invested in what we critique), but also how they are possible (our investments move as we move). » (2013 : 172.) L'attention doit être continuellement tournée vers la recomposition des principes fondamentaux dans les arrangements intimes établis et vers notre manière d'être engagées dans ces rapports. Les moments comme la mise en couple, l'aménagement conjugal ou la mise au monde d'enfant(s) exigent une grande vigilance de la part de celles (et de ceux) qui ont la volonté d'introduire du changement dans les modalités organisationnelles en raison des conséquences subies dans le dispositif hétérosexuel. Les conditions de l'égalité et de la liberté entre les partenaires doivent faire l'objet d'une vigilance assidue quant aux effets de la socialisation genrée qui structurent les manières qu'ont les femmes et les hommes d'interagir dans ces contextes précis.

S'engager en faveur de la transformation du dispositif hétérosexuel est l'une des façons d'agir avec « obstination ». Pour Sara Ahmed, cette posture obstinée suppose « le refus de détourner le regard de ce sur quoi trop souvent on ne s'arrête pas » (2012 : 96), c'est-à-dire sur les manières de vivre ensemble qui perpétuent les petites et les grandes inégalités entre les femmes et les hommes. Il faut construire des voies de passage entre les luttes féministes conduites dans l'espace public quant à l'État, aux lois et aux institutions publiques, la mixité choisie de l'intimité hétérosexuelle et les espaces féministes de solidarité qui peuvent prêter assistance. Au moyen des féminismes, les femmes s'investissent de manière directe ou indirecte dans un processus transformateur d'elles-mêmes, des modalités normatives invisibilisées de l'organisation de la vie intime et du dispositif hétérosexuel en général. Cette mise en action des féministes hétérosexuelles ne suppose pas l'existence d'un processus linéaire dont les finalités seraient déterminées à l'avance, d'autant qu'elle implique aussi le partenaire masculin du couple et sa disposition à s'engager, ou non, dans le changement souhaité. Ce processus de subjectivation politique ne sera pas identique pour toutes les femmes, car ce qui pèse le plus lourdement sur chacune n'est pas toujours comparable. Il n'est donc pas nécessaire de fixer le processus ni les buts à atteindre par avance pour toutes. Toutefois, ces trois sites désignés semblent des lieux stratégiques à partir desquels la vigilance féministe doit se déployer, ce qui permet d'agir aussi sur les six éléments qui composent le dispositif hétérosexuel.

Ma volonté est de relever ce qui peut être exploré dans l'objectif d'engager une transformation dans les éléments et les principes du dispositif hétérosexuel qui peut conduire à davantage d'égalité et de liberté pour les femmes en général et pour les hétérosexuelles en particulier. Il s'agit de réfléchir à ce qui pourrait être tenté en fonction de certains sites d'agentivité qui apparaissent propices aux changements. On se demandera donc comment il est envisageable de transformer ce qui est établi dans ces moments précis à travers le couple, les habitudes de cohabitation conjugale et la reproduction humaine, par l'introduction des principes novateurs qui viennent d'être abordés. Ces principes novateurs qui guident l'action doivent pouvoir s'incarner dans le corps, dans les émotions, dans le rapport aux autres de manière à entraîner du changement dans la façon qu'ont les femmes d'être insérées dans ces arrangements intimes. Ces principes novateurs ont le potentiel d'introduire des transformations dans les configurations intimes établies en interrogeant les conditions, les modalités organisationnelles et les conséquences potentielles. Il va sans dire que la mise en action féministe ne se réduit pas à ces trois sites d'agentivité, mais ceux-ci sont jugés névralgiques à la reproduction du dispositif et par conséquent, des lieux stratégiques pour engager des changements. Le caractère névralgique de ces sites est attribuable aux élans subjectifs genrés qui risquent d'advenir, en fonction

des logiques complémentaires et hiérarchiques. Ces sites ont à la fois le potentiel d'être des pièges dans lesquels les éléments du dispositif se reconfigurent, mais aussi des lieux par lesquels du changement peut être engagé; ce changement s'amorce par la manière critique de les appréhender. Ces sites d'agentivité désignés réfèrent à « des étapes » significatives du programme du dispositif hétérosexuel qui s'inscrivent généralement dans une suite logique. Ils évoquent le « heterosexual time » de Jack J. Halberstam (2005) ou ce que j'ai moi-même appelé le programme hétérosexuel. Ces trois sites sont des pièges en ce qu'ils représentent des moments qui se caractérisent usuellement par l'instauration, la consolidation et la cristallisation des logiques de complémentarité qui débouchent sur des hiérarchies. Ces manières de faire ne sont pas immuables; toutefois, les contraintes avec lesquelles les féministes hétérosexuelles doivent composer sont nombreuses : les fondements structurants de la différence de genre pour soi-même et pour leur partenaire; les pressions provenant de l'environnement immédiat (famille, ami.es, normes sociales); l'urgence banale de la vie ordinaire qui rattrape la lenteur des changements à instaurer. La charge émotive est importante et en tension continue avec ce que nous essayons d'accomplir, ce qui rapporte à l'importance de la solidarité entre chaque féministe dans le cas de ces luttes dans l'intimité. Sara Ahmed aborde cette relation dans le contexte de l'engagement politique féministe au quotidien : « How feminism involves an emotional response to the world, where the form of that response involves a reorientation of one's bodily relation to social norms. » (2013 : 171.) Il me semble que la compréhension du dispositif hétérosexuel permet de circonscrire les trois sites comme devant faire l'objet d'une attention particulière afin de se prémunir de configurations intimes qui reproduisent des injustices. Face à ces trois sites désignés, il s'agit d'imaginer ce que pourrait être l'expérimentation du dispositif hétérosexuel, si elle ne se caractérisait pas par les principes patriarcaux du deux, de la complémentarité et de la hiérarchie. Cet effort d'imagination est une tentative de penser autrement les arrangements intimes hétérosexuels usuellement établis. Stevi Jackson (1998 : 76) soutient qu'il est difficile d'imaginer ce que sera l'hétérosexualité lorsque les conditions permettront l'égalité et la liberté dans le couple. Il faut donc tenter d'imaginer des manières novatrices d'organiser la vie dans l'hétérosexualité. Pour sa part, Elisabeth Vonarburg soutient que : « la pensée féministe est de nature fondamentalement utopiste » et qu'elle commande « une fois conscience prise et compte tenu des pépins de la réalité » à d'essayer « d'imaginer l'autrement autre part » (1994 : 453). Cela nous rapporte à l'espoir de l'engagement féministe selon lequel « hope that things can be different, and that the world can take different forms. Politics without hope is impossible », comme le soutient Sara Ahmed (2013 : 184). Le fait de réclamer l'égalité et la liberté entre les femmes et les hommes ne se rapporte pas uniquement à l'utopie, mais s'ancre dans l'espoir de l'aménagement de rapports sociaux différents. Il faut donc

imaginer des voies de passage pour transformer les principes du dispositif hétérosexuel afin d'introduire d'autres manières d'organiser la vie intime.

L'intérêt de cette section est d'ouvrir un espace de réflexions sur ce que les féministes hétérosexuelles peuvent faire pour repousser les cadres contraignants et normatifs du dispositif. Il existe déjà des solutions de rechange en ce qui concerne le couple monogame, l'habitat unifamilial et le rapport aux enfants qui ont permis ou permettent de faire bouger les cadres du dispositif, et dont il est possible de s'inspirer. Ces différentes expériences alimenteront la présente réflexion qui concerne principalement la mise en dialogue entre ces sites d'agentivité désignés et les principes novateurs proposés afin de réfléchir aux changements susceptibles d'advenir pour les femmes et les hommes hétérosexuel.les. Pour certaines personnes, les élans pour développer des solutions de rechange aux tendances normatives genrées amèneront une bouffée d'air, tandis que pour d'autres, ils seront sources d'inconfort. L'idée n'est pas de se faire violence, mais d'ouvrir des espaces pour envisager comment il est possible que les choses soient d'un autre ordre. Il est à parier que cela impliquera des identifications ambivalentes, des tentatives heureuses et des insuccès à partir desquels des enseignements pourront être tirés. Il me semble que le couple, la cohabitation conjugale et la reproduction humaine expérimentés dans un contexte hétérosexuel ne sont pas condamnés à être des lieux de la reproduction du dispositif et des injustices qui le caractérise.

Les femmes qui, au moyen des féminismes, souhaitent réclamer l'égalité dans le couple sont en partie tributaires de la volonté d'implication de leur partenaire masculin en faveur des changements souhaités. Elles doivent également jongler avec les pressions de l'entourage qui incitent souvent à la normalisation des arrangements intimes lors de ces points névralgiques, comme la mise en couple, l'installation conjugale ou la reproduction humaine. En dépit des tentatives qui peuvent être aménagées, le couple ne vit pas dans un vacuum et les invitations à la normalisation viennent de toutes parts. Un espoir est engagé envers la « capacité d'anticipation » qui réfère à la disposition féministe de prévoir ce qui risque de se produire dans ces trois sites désignés. Cette capacité à anticiper s'appuie sur les savoirs féministes collectivement accumulés et qui permettent de saisir les contours de ce à quoi ressemblent usuellement les arrangements intimes établis dans ces contextes. En prenant appui sur cette compréhension commune, il semble possible de se poser en décalage de manière obstinée et de tenter de se mettre en travers de ces façons normalisées de faire, tout en gardant en tête l'horizon de l'égalité et de la liberté. En anticipant les potentiels pièges du dispositif et en

ouvrant les discussions difficiles idéalement *a priori* sur l'éventualité des injustices – au détriment d'une continuelle réaction *in situ* ou *a posteriori* – découlant des manières coordonnées d'interagir dans ces situations précises, les féministes semblent vouées à se « mettre en travers du bonheur » (Ahmed, 2012 : 88). Cette voie normée vers le « bonheur » qu'on nous réserve mérite d'être interrogée. Et s'il y avait le potentiel de plus de bonheur par des rapports intimes qui sont dénués de domination? Ces sites désignés pour l'agentivité des féministes ne sont pas voués à être expérimentés sous le mode de contradictions profondes entre les normes sociales et les aspirations d'égalité et de liberté des femmes. Des changements peuvent être instaurés un à un, ce qui n'exclut pas l'expérimentation de conflits comme résultat des aspirations à faire bouger les cadres du dispositif ainsi que les personnes qui l'habitent. Certaines féministes ont la « chance » de partager leur intimité avec des hommes qui ont une réelle volonté à s'engager, avec elles, en faveur d'arrangements intimes novateurs sur la base de l'égalité et de la liberté. Tandis que d'autres hommes seront plus rébarbatifs, voire pourront faire preuve d'inertie face aux changements demandés. Être féministe n'est pas une identité, mais bien une posture politique en faveur de l'égalité, ce qui permet aux femmes et aux hommes de l'adopter. Il y a tout de même plus de chances que ce soit les femmes qui s'engagent sur cette voie, car elles subissent en priorité les injustices et qu'elles sont en mesure d'anticiper les pièges du dispositif hétérosexuel, en exigeant la collaboration de leur partenaire. Il ne faut pas oublier, qu'il existe encore des misogynes et des sexistes ordinaires qui profitent amplement des privilèges du dispositif, et que ces derniers devront être confrontés directement sans hésitation. D'ailleurs, les solidarités féministes et la force de certaines femmes ont permis de pointer du doigt publiquement ceux qui continuent de sévir dans l'intimité²⁸⁰. Ces actions publiques radicales sont nécessaires, même si je pense qu'une part importante du travail de transformation du dispositif dans l'intimité doit se produire sur un mode un peu différent, celui d'une résistance fine, mais acérée. Si la collaboration des hommes implique au minimum de ne pas se mettre en travers des changements espérés, la coresponsabilité quant à la réalisation de l'égalité dans le corps à corps de l'intimé est une condition souhaitable. À l'instar de Françoise Collin, je considère que l'homme féministe est « celui qui reconnaît avoir quelque chose à attendre du mouvement des femmes, qui le soutient de son attention, de sa pensée et de son action, et qui en relaie les enjeux dans ses comportements et ses décisions » (2005 : 169.) Il n'y a pas que les femmes qui ont à gagner dans la transformation du dispositif hétérosexuel par l'expérimentation de liens intimes plus profonds, réciproques et interdépendants et qui permettent à chacun.e d'explorer avec plus de fluidité différentes positions qui débordent des assignations genrées. Toutefois, cette dimension altruiste des féminismes n'est pas le déclencheur de

²⁸⁰ Je pense aux dénonciations publiques d'agresseurs dans le contexte de #AgressionNonDénoncée ou #MoiAussi.

cette identification politique pour les femmes, « [c]’était [et c’est encore] d’abord un cri de protestation et d’affirmation » (l’ajout entre crochets est de moi, Collin, 2005 : 172). Je suis convaincue que des hommes peuvent s’engager avec les femmes dans la transformation féministe des principes du dispositif, mais cela implique du travail en ce qui concerne la socialisation genrée du féminin et du masculin et de la manière complémentaire et hiérarchique d’interagir au quotidien.

8.3.1 Autour du couple et le potentiel de l’égalité

En ce qui concerne le dispositif hétérosexuel, le premier site d’agentivité pouvant faire l’objet de la vigilance et de la mise en action des féministes est le couple. Le couple hétéro comme entité a connu d’importantes transformations dans les sociétés occidentales contemporaines qui se répercutent notamment sur les institutions de la famille et du mariage (de Singly, 2000; Giddens, 2004; Théry, 2000). Le lien conjugal, sa durabilité et ses raisons d’être se sont transformées au cours des dernières décennies, ce qui a modifié les dimensions relationnelles de l’intimité et ce dont à quoi les personnes aspirent subjectivement et conjointement dans la conjugalité (Kaufmann, 2010). L’expérimentation de l’amour romantique et la nécessité de l’autonomie individuelle pour la réalisation de soi permettent tant les grandes passions conjugales que les graves souffrances (Beck et Beck-Gernsheim, 1995; Illouz, 2011; Johnson, 2005; Kellerhals, Widmer et Levy, 2004; Rubin, 1986). Les modifications récentes des paramètres et des fonctions du couple débouchent sur bon nombre de champs de recherche qui mettent en évidence les transformations majeures qu’ont connues les formes de l’intimité, de l’amour et des liens conjugaux, notamment dans le processus d’égalisation entre les femmes et les hommes. Je n’ai pas suffisamment d’espace en l’espèce pour rendre compte de ces champs diversifiés de recherche dans le détail. Je situerai donc ma réflexion en retenant qu’il existe une tension continue entre l’« idéalisation du lien conjugal » et la « fragilisation du couple » (Neyrand, 2002, 2011) d’une part, et que l’instauration de l’égalité entre les partenaires reste inaboutie et source de confrontations de l’autre. Le couple comme entité créée demeure un point névralgique pour le dispositif hétérosexuel, et les féministes qui aspirent à y réclamer l’égalité agissent en terrain instable. La mise en couple interpelle directement les éléments de « la socialisation genrée et la matrice des désirs », de « l’ancrage amoureux » et du « continuum des violences » et indirectement les autres éléments du dispositif, car le couple reste une condition privilégiée notamment pour un projet parental. Pour ouvrir la réflexion au sujet de la mise en action féministe à l’égard du couple, il semble pertinent d’envisager ce qui peut être fait d’abord autour de cette cellule du deux et ensuite, ce qui peut être établi dans le couple.

Mais avant, pourquoi le couple pose-t-il problème? Ce n'est pas aller à l'encontre de l'amour ou du bonheur que de reconnaître que nous avons le potentiel de vivre le couple sous certains modes qui posent problème. Dans les termes actuels, le deux demeure pour une majorité de personnes la condition d'accès au bonheur, aux relations affectives, amoureuses, sexuelles et à la réalisation personnelle. Le couple s'accompagne généralement des bases exclusives et monogames. L'amour romantique s'établit assez souvent entre les personnes selon des logiques de possession, de jalousie, de contrôle et de manque de confiance mutuelle ainsi qu'une contrainte aux libertés individuelles. Le couple est central dans nos sociétés fondées sur l'union (le mariage), la division du travail, les formes de logement, la formation des familles et le patrimoine familial. Le deux du couple sert de cellule de base au dispositif. La socialisation genrée prépare les femmes et les hommes distinctement face à l'amour, à la sexualité et au couple. Par la centralité qu'il occupe dans la vie d'une majorité de personnes, le couple et ses dynamiques sont la source d'insatisfactions, d'incompréhensions mutuelles et d'injustices. Il est largement appréhendé comme une entité qui devrait être la source de la satisfaction de tous les besoins de la vie et le lien conjugal est menacé constamment par les conflits qui surviennent comme manifestations de la méfiance potentielle. Une part importante des violences que vivent les femmes se produisent dans le contexte du couple lorsque s'établissent des logiques de domination et d'exploitation. Les configurations du couple (exclusivité et monogamie) sont très peu discutées entre les partenaires et servent à l'ensemble de l'organisation du vivre ensemble des femmes et des hommes. Dans ce contexte, choisir de se mettre en couple exige la vigilance des féministes dans l'optique de l'égalité entre les femmes et les hommes qui développent un lien amoureux. Quelle serait l'expérimentation du dispositif hétérosexuel si le couple était revu à partir des principes du un ou du multiple, de l'égalité du deux, de la mutabilité des positions genrées et de la réciprocité de liens investis?

Premièrement, l'une des formes que peut prendre l'agentivité féministe par rapport au couple dans le dispositif hétérosexuel concerne le choix ou le refus d'un partenaire. Le célibat peut représenter une première forme de défiance à court terme ou à long terme face au dispositif hétérosexuel. Il n'y a jamais eu autant de ménages formés d'une seule personne au Canada (en 2016, 28,2 % de tous les ménages) ni une aussi grande instabilité des relations conjugales (taux élevés de séparation/divorce), cela établit un contexte propice pour interroger le sens qui peut être donné au célibat des femmes. Les recherches féministes sur le célibat se multiplient afin de saisir les manières par lesquelles le

non-couple des femmes reconfigure l'identité féminine qui a été plus souvent marquée par le lien conjugal avec un homme et par le lien maternel avec les enfants (Byrne, 2003; Simpson, 2016). Les femmes se constituent lentement une identité propre, c'est-à-dire indépendamment de leur rapport à un homme ou aux enfants et ces transformations sont en partie attribuables aux féminismes. Toutefois, les femmes célibataires contrastent avec les représentations normatives de l'hétérosexualité et du postulat du « besoin » des hommes au quotidien (Becky, 1994). Les figures du célibat des femmes sont plus souvent négatives et stéréotypées (de Paulo, 2006, 2011), contribuent à alimenter une sorte d'anxiété sociale concernant l'individualisme et les effets délétères des féminismes (Taylor, 2012), nourrissent les préjugés face à leurs supposées difficultés à se satisfaire des hommes disponibles (être capricieuses) (Lahad, 2013b). Il y a aussi le préjugé selon lequel elles auraient des troubles relationnels; ce sont toujours elles qui demeurent pathologisées (Reynolds et Wetherell, 2003). L'absence de lien conjugal pour les femmes est souvent interprétée sous le signe du manque ou du non-choix (Lahad, 2013a). La difficulté à concevoir le célibat des femmes comme une condition choisie et potentiellement positive tient ses racines dans la nécessité de la relation conjugale pour l'épanouissement personnel. Le célibat (le non-couple ou le non-mariage) peut être une condition transitoire, imposée ou choisie. Peu importe les raisons qui mènent à cette situation, une femme *seule* est encore difficilement perçue comme épanouie et heureuse, pourtant nombreuses sont celles qui apprécient cette solitude (Bosman, 2017). Cela n'exclut pas que des femmes se responsabilisent de l'échec de relations passées (Sandfield et Percy, 2003) ou vivent avec désolation leur célibat.

De tout temps, des femmes ont résisté au dispositif hétérosexuel par le célibat²⁸¹. Déjà au début du XX^e siècle, près de 15 % des femmes demeuraient célibataires pour différents motifs²⁸² : certaines se retrouvaient dans les communautés religieuses, sur le marché du travail ou dans leurs familles (Dumont et Toupin, 2003 : 137). Le célibat constituait une manière de résister au destin des femmes. Il pouvait s'agir d'un moyen de gagner en liberté et aussi de servir « la cause de la femme, celle à qui le mariage ferme sa porte », selon Léonise Valois (1900 : 458²⁸³ citée dans Dumont et Toupin, 2003 :

²⁸¹ Je n'exclus pas, bien sûr, les femmes qui à toutes époques ont choisi d'autres femmes.

²⁸² Le célibat des femmes n'avait pas les mêmes conséquences en fonction du cas de figure. Par exemple, ne pas choisir le mariage hétérosexuel pour la fiction de celui avec le Christ par un engagement religieux, demeurer célibataires pour prendre soin de leurs parents vieillissants ou opter pour un engagement salarié et professionnel pour une vie de célibataires « sans mari ». Les motifs au célibat des femmes ont encore différentes interprétations qui les ordonnent.

²⁸³ Pour la référence du texte : « Chronique d'Atala », *Le Monde illustré*, Vol. xvii, No. 863, novembre 1900, p. 458. D'autres journalistes féminines de la même époque écriront sur les avantages du célibat : Robertine Barry en 1895, Henriette Dessaulles en 1914, Éva Circé-Côté en 1929, par exemple.

139). À une autre époque, la « Cell 16 »²⁸⁴, un groupe féministe étatsunien, faisait du célibat et de l'autodéfense son programme politique (Echols, 1989). Le célibat se pose encore aujourd'hui comme « une infraction à l'ordre patriarcal » (Saint-Jean, 1981) et il doit être interprété différemment de celui des hommes (Adams, 1976; Reynolds, 2008), car les préjugés sexistes au sujet des femmes célibataires sont encore importants, comme l'évoquent les femmes célibataires rencontrées par Ronna Simpson : « she must be gay or she must be a man hater », « she's frigid » ou « [she's] too independent » (2016 : 391). Refuser de croire que le célibat puisse être une condition choisie ou acceptée invalide le récit de plusieurs femmes qui évoquent l'expérimentation positive de liberté, d'indépendance et d'autonomie (Adams, 1976; Anderson et Stewart, 1995; Brisson et Poissant, 1981; Lahad, 2013; Reynolds et Wetherell, 2003) que procure le fait d'être seules.

Les féministes qui étudient le célibat des femmes montrent comment elles ébranlent les représentations associées au dispositif hétérosexuel (Reynolds, 2008), car elles contribuent à redéfinir l'identité féminine autrement que sous le signe de la complémentarité avec les hommes (Simpson, 2016). Les récits de certaines femmes célibataires font état d'une conception plutôt positive d'elles-mêmes; ces dernières relatent l'autonomie et la liberté gagnées sur le dessein de leur vie (Anderson et Stewart, 1995), évoquent l'élargissement de leurs compétences par l'accomplissement de tâches traditionnelles attribuées aux hommes (Byrne, 2003; Simpson, 2016) et font un récit généralement heureux de la solitude (Bosman, 2017). En plus de forcer une recomposition des représentations de la féminité, les femmes célibataires (et qui ne se définissent pas comme lesbiennes) montrent que le couple et l'hétérosexualité ne sont pas les seuls moyens d'établir des relations affectives satisfaisantes (Simpson, 2016), et qu'on peut y arriver notamment par le rôle des amitiés entre femmes ou avec des hommes avec qui il n'est pas question de romance hétérosexuelle ou de sexualité.

Le refus du couple et le célibat de certaines femmes apportent du trouble dans les expressions de genre de la féminité et permettent à ces dernières une mutabilité potentiellement accrue entre les positions qu'elles peuvent occuper ainsi que l'expérimentation d'une plus grande autonomie et liberté pour elles-mêmes. Le un est une manière parmi d'autres de résister au dispositif hétérosexuel et par effet de concomitance, cela rappelle que le couple hétérosexuel n'est pas nécessairement une

²⁸⁴ Alice Echols réfère au collectif étatsunien « Cell 16 » comme un groupe « heterosexual separatist feminism » associé à Roxanne Dubar et Lisa Leghorn : se séparer des hommes qui ne collaborent pas à l'émancipation des femmes, sans nécessairement engager des relations lesbiennes, d'où la nécessité de certaines périodes de célibat.

condition pour la réalisation de soi et qu'il est possible d'avoir des relations affectives et amicales fortes avec des femmes et des hommes, sans être obligées d'expérimenter la romance hétérosexuelle. Le célibat permet aussi d'offrir des possibilités qui peuvent être heureuses pour certaines femmes et il n'empêche pas éventuellement de cohabiter avec d'autres personnes, voire d'envisager un projet parental seule ou sur la base d'une relation d'amitié (je reviendrai sur ces éléments dans les deux prochaines sous parties). Le célibat des femmes ne met toutefois pas directement au défi les injustices complémentaires et hiérarchiques du deux sous le mode amoureux, il aménage plutôt pour soi une possibilité et il se pose en décalage en montrant d'autres avenues. Il s'agit de considérer qu'être avec les hommes n'est pas la seule condition de réalisation de soi et cela exige de remettre en doute l'obligation de leur présence pour l'épanouissement, le bonheur, l'accès à un logis ou la volonté d'avoir des enfants. Le célibat est une possibilité de résistance – pour un moment en particulier ou une longue période de temps – à une partie du programme hétérosexuel qui s'amorce avec le couple.

Deuxièmement, l'introduction du multiple peut être une autre forme d'agentivité féministe à l'égard du couple dans le dispositif hétérosexuel, c'est-à-dire envisager des configurations affectives, amoureuses ou sexuelles qui impliquent plus qu'une personne. Il s'agit d'une manière de repousser le caractère monogame et exclusif de l'engagement conjugal patriarcal dont l'effectivité demeure toute relative, ce que Pepper Mint appelle « monogamy/cheating system » (2004). La critique du couple monogame n'est pas nouvelle chez les féministes : « Feminist theorists have argued that both institutionalised monogamy and people's individual experiences of it, can serve the interests of patriarchy and capitalism. », rappelle Victoria Robinson (1997 : 144). Rosa Becky (1994) soutient pour sa part que la monogamie hétérosexuelle contribue aussi à désolidariser et à isoler les femmes les unes des autres. La critique du deux monogame et exclusif a pour objectif d'explorer l'éventualité de multiplier les personnes engagées, en amenuisant l'accent mis sur le couple et les insatisfactions qu'il peut occasionner, ce qui n'exclut pas que le multiple puisse apporter des insatisfactions. Cela permet de contester le double standard selon lequel des personnes s'identifient à des valeurs d'exclusivité et de monogamie, sans pour autant toujours les respecter. À ce titre, un rapport de Shere Hite publié en 1991 est percutant : « 70% of women married more than five years are having sex outside of marriage – although almost all also believe in monogamy. » (Hite, 1991: 395.) De plus, les femmes rencontrées par la sexologue relataient que la monogamie était une combinaison d'amour, de respect, de vérité et que le « vrai » amour serait monogame (Hite, 1991 : 396). Le « monogamy/cheating system » (Mint, 2004) semble bel et bien marquer les conceptions de l'amour romantique sous-tendues par l'injonction à la monogamie.

Il m'apparaît possible d'envisager différentes configurations amoureuses, affectives et sexuelles qui n'impliquent pas nécessairement le couple de deux qui se stabilise et qui a le potentiel de devenir une cellule tournée sur elle-même primant sur toutes les autres formes de relations interpersonnelles (Becky, 1994; Smith et Smith, 1974). Des travaux récents qui documentent les expériences de polyamour se multiplient (Anapol, 1997, 2010; Gómez, 2016b; Schippers, 2016), même si ces pratiques ont un historique plus ancien (Klesse, 2011). L'objectif est de développer une philosophie, une éthique et une pratique légitimant l'existence de relations affectives, amoureuses et sexuelles qui impliquent plus qu'un.e partenaires de manière simultanée. Ces propositions ont de quoi mettre au défi la condition du deux monogame, ce qui n'exclut pas pour autant la possibilité du couple; ce sont ses frontières qui seront mises en examen. L'introduction du multiple peut être une façon d'interroger le caractère monogame du couple hétérosexuel et éventuellement de la famille nucléaire traditionnelle. Le terme polyamour pourrait être attribuable à Deborah M. Anapol dont la définition minimale est : « A lovestyle which arise from the understanding that love cannot be forced to flow, or not flow, in any particular direction. Polyamory emphasizes consciously choosing how many partners one wishes to engage with rather than accepting social norms which dictate loving only one person at a time. » (1997 : 179.) Le polyamour est une critique de la norme monogame imposée dans le couple qui a la possibilité d'être une pratique non-monogame respectueuse et consensuelle (Barker et Langdrige, 2010; Easton et Hardy, 2013) et aussi une possible condition pour expérimenter « plus » d'amour (Anapol, 2010; Jenkins, 2017; Schippers, 2016). Cette perspective reconnaît également que le couple ne peut pas être la source de toutes les satisfactions et qu'il n'est pas obligatoire de hiérarchiser les formes de relation interpersonnelles entre elles. L'idéologie de la monogamie du couple repose sur une « starvation economy » d'amour et de romantisme à laquelle est opposée « the concept of "compersion", a poly term for the warm feeling and happiness induced by experiencing a beloved partner enjoying the relationship with another lover/partner of theirs » (Klesse, 2011 : 15). Les propositions polyamoureuses reposent sur l'idée selon laquelle l'amour n'a pas de limite à s'exprimer (Anapol, 1997, 2010; Jenkins, 2017). Ces propositions peuvent varier en intensité ou être dirigées vers plus d'une personne, et le polyamour aurait le potentiel de s'établir entre des personnes comme un exercice consensuel de liberté (Easton et Hardy, 2013). Il est permis de penser que les personnes polyamoureuses ne sont pas toujours des féministes et que cela n'est pas la garantie de l'égalité entre les partenaires. De plus, il ne faut pas écarter le traitement encore différencié et sexiste dont font l'objet les femmes sur le plan de la liberté sexuelle.

Les propositions d'introduction du multiple dans le rapport à l'amour ont le mérite d'apporter une remise en doute du postulat monogame au couple et des conceptions exclusives de l'amour romantique. Se mettre en action autour du couple comme féministes hétérosexuelles devrait aller dans le sens de la transformation des manières exclusives, jalouses, possessives et contraignantes avec lesquelles l'amour romantique est souvent pratiqué. La monogamie peut être insatisfaisante pour bon nombre de personnes, car les infidélités semblent assez courantes et sur ce point, les relations non-monogames consensuelles (Jenkins, 2017; Robinson, 1997; Smith et Smith, 1974; Willey, 2015) ont le mérite d'apporter plus d'authenticité et d'établir éventuellement des règles communes fondées sur plus de respect (Anapol, 2010; Easton et Hardy, 2013). Mais ces propositions impliquent par effets de concomitance de revoir les conceptions patriarcales de l'amour romantique, du couple monogame et fidèle sexuellement, car ces normes admises demeurent peu interrogées et sont malheureusement le lieu de tensions (mensonges, trahisons, souffrances) importantes entre les partenaires. Les propositions favorables au polyamour offrent de outils pour transformer les manières d'interagir entre les partenaires impliqués qui sont certainement utiles aussi pour les couples de deux personnes. D'ailleurs, Dossie Easton et Janet W. Hardy (2013) mettent un point d'honneur à aborder la condition féministe du rapport égalitaire entre les partenaires, du respect des engagements mutuels et des limites établies, de la nécessité de savoir-faire communicationnels obligés pour ouvrir les discussions difficiles et d'une indispensable maturité émotionnelle. Ces conditions ne sont pas toutes faciles à mettre en place, d'autant que le silence sur les points litigieux et sensibles semble être structurant au lien conjugal, selon les travaux de Jean-Claude Kaufmann (1992 : 143). L'introduction du multiple n'est pas une garantie d'égalité, mais elle peut être un levier mobilisé pour interroger les fondements patriarcaux du rapport à l'amour romantique et les liens d'exclusivité, de contrôle et de jalousie qui marquent souvent les rapports amoureux conjugaux pour continuer la dépatricialisation de la morale sexuelle qui pèse injustement sur les femmes. Coral Herrera Gómez insiste sur les possibilités offertes par le polyamour féministe, qu'elle définit comme « une utopie collective pour celles qui rêvent d'un monde égalitaire, féministe et multiple [dans lequel], nous, les femmes, nous ne serions pas divisées en deux groupes : les gentilles (fidèles, soumises sans désir sexuel) et les méchantes (nymphomanes, salopes et libres) » (2016b). Le projet politique auquel invite Coral Herrera Gómez au moyen du polyamour féministe consiste à apprendre à aimer sans égoïsme ou possessivité et avec plus de liberté pour les partenaires (2016b). Cela n'exclut pas la monogamie, mais elle n'est pas obligée d'être la condition commune. De plus, Rosa Becky (1994) entrevoit également les reconfigurations des normes de la féminité dévouée à un seul homme par la critique de la monogamie et de l'exclusivité d'une femme par un seul homme. Des féministes montrent les liens

explicités entre la jalousie, la possessivité et la vulnérabilité qui sous-tendent les rapports inégaux entre les femmes et hommes (Ramazanoglu, 1993; Robinson, 1997).

Le polyamour ou la non-monogamie consensuelle ne garantissent pas de pouvoir entrer en relation avec des hommes qui sont féministes ou qui n'ont pas des pratiques affectives, amoureuses ou sexuelles prédatrices, voire qui sont sensibles aux questions d'égalité. Il ne faut pas évacuer les défis de gestion de temps que peut occasionner la présence de plus d'un.e partenaires et les frictions (souffrances) qui peuvent advenir si toutes les personnes impliquées ne font pas complètement favorables à ces pratiques non-monogames. Or, il me semble faire peu doute que la possibilité consensuelle du multiple sur le plan de l'amour ou de la sexualité est une manière d'introduire un décalage face au programme du dispositif et cela oblige à réinterroger les manières normalisées de penser le couple, la cohabitation conjugale et la reproduction humaine. L'objectif plus fondamental demeure de revoir les conceptions patriarcales de l'amour pour qu'elles permettent plus de liberté et moins de contrainte et de jalousie. Déstabiliser le deux du couple exige d'interroger aussi la nécessité actuelle de l'encadrement des couples par l'État. Il devient ainsi nécessaire d'envisager des manières nouvelles de protéger les droits et libertés de chaque personne indépendamment de leurs statuts matrimoniaux afin de pallier les injustices d'ordre économique et matériel qui perdurent (j'y reviendrai au prochain point)²⁸⁵.

Troisièmement, une autre forme que peut prendre l'agentivité féministe à l'égard du couple dans le dispositif hétérosexuel implique la transformation du deux dans un rapport égalitaire qui ne repose pas sur la domination ni l'autorité. L'égalité entre les personnes existe dans les droits, mais dans les faits, elle demeure difficile à instaurer et les conditions propres aux injustices qui sévissent entre les femmes et les hommes s'établissent notamment à partir du couple. L'égalité est un horizon, mais pas une utopie. Il semble envisageable d'être deux êtres aux identités propres rassemblés liés par l'interdépendance : choisir la vie à deux en conservant son autonomie sur le dessein de sa vie. Cet équilibre doit être le rempart contre la cellule du deux qui se referme sur elle-même en devenant la condition de tout, par exemple : avoir ses activités propres, entretenir un cercle d'amis différents ou prendre des vacances seules. Pour parvenir à l'égalité dans le couple, il faut s'attaquer aux logiques

²⁸⁵ Les relations polyamoureuses font l'objet de réflexions en vue de reconnaissance juridique, notamment en ce qui concerne la question des patrimoines ou des enfants (Boyd, 2017). Il est encore difficile de faire reconnaître l'égalité entre les conjoints et le partage du patrimoine suite à une séparation d'un couple en union de fait, sans contrat.

de complémentarités genrées. Le plus grand défi à l'égalité demeure la conformité des personnes à l'égard des différences de genre qui concèdent des manières profondément intériorisées d'organiser la vie par les femmes et les hommes. L'intérêt est de les déstabiliser dans la perspective d'une plus grande mutabilité des positions et dans l'objectif d'une coresponsabilité face aux liens établis. La première marque d'agentivité que les féministes hétérosexuelles appliquent face au couple est nécessairement le choix du partenaire. Celles qui ne tiennent pas pour acquise l'égalité dans le couple, mais aspirent à son effectivité sont confrontées au problème de rareté des hommes habités par la même motivation. Agir dans le contexte du couple est un terrain instable, considérant la tension importante qui perdure entre l'idéalisation du couple et sa fragilité. Mais le couple hétérosexuel demeure très propice pour engager une transformation dans les rapports intimes entre les femmes et les hommes, ce qui a le potentiel de transformer les sociétés dans leur ensemble.

La reconnaissance mutuelle entre les partenaires, et par chacun d'eux, de la légitimité de la vigilance féministe à l'égard de l'égalité dans le couple est une condition de première importance (qui facilitera la mise en place de manières nouvelles de faire dans les autres sites désignés). Il s'agit de poser clairement (sans être gênées) le rapport potentiellement antagonique entre les partenaires en dépit de l'amour qui les lie. Le caractère politique posé ouvertement – ce que l'on fait rarement parce que nous avons tendance à nous appuyer sur la bonne foi de chacun.e – entre les partenaires pourrait permettre d'aménager des conditions de discussion autour des enjeux d'égalité (sans nier les affects investis) qui considèrent en priorité les principes patriarcaux ayant une influence sur les arrangements intimes. L'égalité n'est pas un simple principe, mais elle se vérifie dans la vie quotidienne et c'est cet exercice qui est exigeant. L'antagonisme des rapports entre les genres est d'ordre politique et il se manifeste, sans surprise, dans l'intimité sans que ce soit toujours voulu par les partenaires. L'égalité peut être un postulat, mais cela ne suffit pas à ce qu'elle soit toujours effective. Cette vigilance féministe qui s'instaure dans le couple demande idéalement l'implication relativement active des deux partenaires, mais cela ne se produit pas toujours dans ces conditions. La vigilance féministe peut avoir une dimension de veille sur les arrangements intimes établis dans les différents éléments du dispositif hétérosexuel. La vigilance féministe se veut un espace symbolique et un lieu conjoint de la discussion sur l'égalité. Soumettre au débat les arrangements à établir à l'amorce du couple (et tout au long de la relation) part du principe que ce qui ne sera pas clairement discuté suivra fort probablement les logiques de la complémentarité et de la hiérarchie patriarcales. Les couples discutent peu ou pas de ces arrangements intimes qu'ils.elles établissent et encore de leurs conséquences (Corentin, 2016; Lamalice et Charron, 2015; Kaufmann, 2010; Surprenant, 2009). Ces arrangements

semblent s'établir « tout naturellement », et notre attention doit expressément être tournée vers ces processus banaux. C'est bien en raison de cette dimension de « veille » qu'il est possible de lier la vigilance féministe à une « posture d'obstination », ce qui fera dire aux plus rébarbatifs que les féministes sont « contre le bonheur » (Ahmed, 2012). Cet espace de la vigilance m'apparaît le site où le couple interroge ouvertement les manières d'organiser la vie intime dans le dispositif hétérosexuel. Soumettre à la discussion les questions des inégalités demande de la force politique et la capacité d'assumer les probabilités du conflit entre les partenaires, car il s'agit de pointer les lieux par lesquels les rapports de force et les positions privilégiées se sont aménagés ou s'aménageront dans le couple. Le caractère hégémonique du dispositif et les pressions sociales (la famille, les ami.es, les urgences de la vie quotidienne) conduiront probablement les couples vers des arrangements normatifs. Or, comprendre les dynamiques générales du dispositif hétérosexuel au moyen des féminismes permet d'anticiper ce qui risque d'advenir si on n'interroge pas les principes sous-jacents aux modalités d'organisation de la vie intime. Par anticipation, j'entends une démarche autoréflexive qui s'appuie sur la compréhension du dispositif hétérosexuel pour interroger ses propres élans subjectifs, les processus de légitimation déployés pour expliquer ses choix faits et pour évaluer les conséquences potentielles, en vue d'établir conjointement des arrangements qui déjouent les pièges du dispositif. Ce processus politique a certainement les allures de l'obstination qui alourdissent inutilement la vie, mais il me semble difficile d'entrevoir comment on peut introduire des transformations qui impliquent de changer des comportements si profondément marqués par la socialisation genrée sans faire l'inspection attentive de ce qui se cache sous les arrangements intimes. Cette manière de faire peut sembler difficilement compatible avec la romance et l'organisation toute naturelle de la vie à deux, mais tenter de faire autrement implique une discussion ouverte et potentiellement conflictuelle.

Dans le contexte du couple hétérosexuel, il faut mettre au cœur du « nous » l'enjeu de l'égalité, de son inaboutissement et de l'éventualité d'inégalités qui mériteront une attention. Transformer la dynamique générale des manières d'interagir des femmes et les hommes exige l'introduction de principes différents à la complémentarité et à la hiérarchie qui invitent une plus grande mutabilité entre les genres, à plus de réciprocité dans l'engagement envers l'autre et à l'interdépendance dans les liens établis. Ces principes novateurs se posent en décalage par rapport aux positions genrées ainsi qu'aux logiques de la domination et aux pratiques d'autorité. La vigilance féministe dans le couple permet d'ouvrir des chantiers de remise en question dans certains éléments de « la socialisation genrée et la matrice des désirs », de « l'ancrage amoureux » et du « continuum des violences ».

Le premier chantier pour la vigilance féministe concerne les positions adoptées en fonction du genre féminin et masculin et les logiques de légitimation employées sur la base de préférences et de compétences personnelles pour établir des arrangements intimes. Il faut interroger les logiques en termes de préférences et de compétences qui sous-tendent les arrangements intimes établis, car elles sont souvent source d'inégalités (Surprenant, 2009). Lorsque nous expliquons et justifions les manières de faire dans la quotidienneté sur la base de préférences ou de compétences, ce sont les assignations genrées qui sont invisibilisées. Il s'agit de faire l'examen des rôles, des habitudes et des attitudes adoptés par chacun à l'égard de ces positions de genre. Travailler à la déconstruction de ces rigidités genrées implique de tenter d'occuper différentes positions dans tous les éléments du dispositif. Une moins grande rigidité sur le plan du genre, tant pour les femmes que pour les hommes, permettrait d'amenuiser les tendances complémentaires et hiérarchiques. Il s'agit d'un travail de déconstruction des places assignées et des élans subjectifs en fonction du genre qui peut se faire au moyen des féminismes à l'âge adulte dans la vie personnelle, mais cela commande aussi un travail politique pour une éducation non-sexiste qui invite à une plus grande fluidité entre les identités de genre et de sexualité qui doit être poursuivi dans la sphère publique, notamment dans les services publics, comme les Centres de la petite enfance et les écoles.

Le deuxième chantier pour la vigilance féministe concerne la « matrice des désirs », les scripts sexuels et l'accès égalitaire aux plaisirs. Les arrangements sexuels s'établissent « aussi naturellement » que tous les autres de la vie intime, et les manières de faire peuvent également être soumises à la discussion sans « tuer » le désir ou les « élans spontanés ». Les féministes hétérosexuelles doivent contrer le silence entourant le mauvais sexe et dénoncer la socialisation genrée qui pousse en partie à ne pas se révolter contre cette injustice en ne voulant pas écorcher l'orgueil masculin du bon amant. Si l'on s'engage sur la base de la réciprocité et de l'égalité dans le couple, l'égoïsme sexuel des hommes, les processus de légitimation par lesquels ces injustices sont expliquées et les capacités d'affirmation sexuelle des femmes doivent être abordés. Avant même la dénonciation du mythe de l'orgasme vaginal par Anne Koedt en 1968 et le révolutionnaire rapport Hite en 1976, Jacqueline Poisson fait, en 1943, sous pseudonyme, un plaidoyer pour le droit des femmes au plaisir sexuel avec les hommes indépendamment du devoir de procréation, et dénonce ainsi l'égoïsme qui marque les rapports hétérosexuels, « [l'homme] oublie qu'il n'est pas seul durant la copulation et que

la femme aspire autant que lui au complet apaisement de ses sens » (citée²⁸⁶ dans Dumont et Toupin, 2003 : 205.) Cet égoïsme sexuel de nombreux hommes hétérosexuels est encore loin d'être révolu comme en attestent les données récentes sur l'insatisfaction sexuelle des femmes hétérosexuelles et leur accès différencié aux orgasmes, ce que Mona Chalabi appelle le « gender orgasm gap » (2015)²⁸⁷. Quand les études s'intéressent à l'agentivité des femmes hétérosexuelles, elles portent un intérêt particulier aux pratiques sexuelles (les gestes, les scripts, les représentations, les rôles), lesquelles sont encore marquées d'injustices genrées. La reconnaissance par les femmes elles-mêmes de leur droit égal aux plaisirs sexuels semble encore inaboutie. Il faut apprendre la formulation explicite des désirs et des limites tout comme la demande et la formulation de consentement sexuel. Ce travail de transformation des scripts sexuels et l'accès équivalent aux plaisirs peuvent s'établir dans le contexte d'une sexualité conjugale, mais il doit aussi être le fait d'une éducation à la sexualité accessible à tout le monde.

Le troisième chantier pour la vigilance féministe concerne « l'ancrage amoureux ». La socialisation genrée à l'amour romantique dans le contexte du dispositif hétérosexuel semble plutôt vouée à nourrir les insatisfactions, les déceptions et les incompréhensions mutuelles. Les propositions polyamoureuses permettent de revoir les configurations de l'amour romantique qui prédominent et d'interroger les logiques de possessivité, de jalousie et d'exclusivité qui marquent généralement les façons d'aimer. Plusieurs évoquent le « pouvoir de l'amour » (Adichie, 2015; Jenkins, 2017; hooks, 2003, 2006) qui ne s'expérimente pas sur le registre patriarcal de l'abnégation, du parasitisme ou de la domination, mais sur la base de la reconnaissance mutuelle. L'une des grandes questions qui doivent être abordées est la prise en charge des émotions dans le couple et de l'entretien de la qualité du lien amoureux. Les tendances opposées des femmes et des hommes (la surenchère de l'investissement et la fuite) quant aux émotions, aux conflits et à l'entretien du lien amoureux doivent bouger vers une coresponsabilité afin de contrer ces logiques de complémentarité et de hiérarchie. L'engagement dans la prise en charge partagée du lien interpersonnel intime est garant d'une expérience plus profonde et épanouissante du lien amoureux.

²⁸⁶ Comme elle a écrit sous pseudonyme, la référence exacte de ce texte est la suivante : Jacques Poys. 1943. *Pour contrôler les naissances*, Éditions Nossiop : Montréal, p. 65-68.

²⁸⁷ L'égoïsme sexuel des hommes hétérosexuels demeure actuel. Une vidéo partagée sur le site du Huffingtonpost.fr montre que les hommes interviewés ne sont pas en mesure d'affirmer si leur partenaire a joui lors de leur dernier rapport sexuel ou atteste que la relation sexuelle s'est terminée lorsqu'ils ont eux-mêmes joui (Babe, 2017). Voir aussi, le chapitre de Lili Boisvert « La disparité orgasmique. Viser le point G, rater la cible » (2017 : 203-236).

Le quatrième chantier concerne les enjeux concernant le « continuum des violences ». Même si les femmes vivent encore beaucoup de violence dans le contexte conjugal, elles la tolèrent généralement moins longtemps et vont chercher de l'aide auprès des services publics adaptés. Les luttes pour l'accès à ces services doivent rester constantes. Les gestes banaux qui permettent les logiques de domination et d'autorité dans le couple, ce que j'ai appelé le « banal pouvoir violent hétérosexuel »²⁸⁸, doivent être portées à l'attention de la vigilance féministe. Ces gestes posés dans le cadre du couple comprennent : l'humiliation publique, l'infériorisation ou l'infantilisation (sous le couvert de l'humour); le déni, l'invalidation ou le mépris des enjeux qui concernent les émotions dans le couple; la culture du viol qui rend possible et légitime l'accès aux corps des femmes et à leur sexualité; l'accaparement de la parole par l'un des membres du couple en public et dans l'intime (le refus du dialogue); les pratiques diverses d'autorité. Ce chantier est vaste parce qu'il implique la question du pouvoir-sur et du pouvoir-de qui doit être transformée en pouvoir partagé entre les partenaires. Opposer l'interdépendance à la domination implique de penser une égalisation et un partage du pouvoir entre les partenaires, comme une manière de tendre vers davantage de liberté.

Enfin, il existe différentes manières de se mettre en action face au principe du deux du dispositif hétérosexuel. Le deux se pose comme une condition nécessaire au dispositif, mais l'examiner de plus près permet de reconnaître qu'il peut être facultatif. Les possibilités offertes par le un ou le multiple remettent en doute l'obligation du deux pour expérimenter les autres éléments du dispositif hétérosexuel et illustrent comment, à partir du deux, s'instaurent les logiques de complémentarité et de hiérarchie qui sont à la source de bon nombre d'injustices entre les femmes et les hommes. Le deux peut aussi être revu radicalement à l'aune de l'égalité; il s'agit d'envisager les rapports qui s'établissent entre les femmes et les hommes en essayant de déconstruire ou décroïsonner les binarités genrées en faveur d'une plus grande mutabilité des positions et d'une interdépendance des liens établis pour s'opposer aux logiques hiérarchiques habituelles. La longévité relationnelle du couple a potentiellement l'avantage de permettre aux partenaires de bénéficier sur le long terme des effets de l'introduction de nouvelles manières d'interagir, le tout dans une perspective d'égalité et de liberté. La durée n'est pas la garantie d'une relation plus égalitaire, car les injustices profondément ancrées dans l'historique relationnel ne sont pas aisées à modifier. Pour être un laboratoire des transformations

²⁸⁸ Je réfère au point 5.6.3 « Le « banal pouvoir violent » hétérosexuel ».

des rapports entre les femmes et les hommes, le couple doit consacrer une attention continue aux principes qui guident l'élaboration des arrangements intimes pour éviter les pièges.

8.3.2 Autour de la cohabitation conjugale et des milieux de vie

Le deuxième site désigné qui peut faire l'objet de la mise en action des féministes hétérosexuelles est celui de la cohabitation conjugale et, plus largement, du rapport qui existe entre les milieux de vie choisis et les ententes élaborées pour assurer la vie au quotidien. Dans la logique du programme hétérosexuel, après le couple stabilisé vient souvent la cohabitation conjugale dans un espace commun (en location ou en propriété privée). Le modèle unifamilial de la cohabitation conjugale qui prédomine dans les sociétés occidentales contemporaines est assez récent au plan historique (Shorter, 1977) et l'habitat partagé entre conjoints joue un rôle structurant dans la manière que les personnes comme couple et comme famille (de Singly, 2000) ont de se définir. L'espace conjugal est un lieu physique de l'intime, mais aussi celui de la résilience des personnes (Honig, 1994; hooks, 1990; Martin et Mohanty, 1986) et de la « vulnérabilité ordinaire » mutuellement consentie (Hamrouni, 2015). À l'espace du logement conjugal et familial est souvent attribuée une charge affective importante, en lien avec les souvenirs communs (heureux ou malheureux), l'intimité partagée et le sentiment d'apparence à ce lieu. Le lieu conjugal est le site du déploiement par excellence du travail de « care » que font les femmes. Dans les sociétés de consommation occidentales contemporaines, le mode de cohabitation conjugale qui prédomine est celui d'un lieu privé et individualisé (l'emprunt rend possible l'accès à la propriété et lie le couple financièrement dans l'endettement hypothécaire). Ce mode de vie a des conséquences sur les formes d'ententes qui sont convenues entre les personnes dans le contexte du dispositif hétérosexuel. Si les couples et les familles ont connu d'importants changements au cours des dernières décennies, les modes de cohabitation des couples (cohabitants, non-cohabitants) et des familles (enfant[s] du couple, famille recomposée, la garde partagée de[s] enfant[s] entre les logements séparés des parents) se sont également diversifiés. Les modes de l'habitat et les personnes qu'il réunit ont des incidences sur les modalités établies conjointement pour assurer, maintenir et embellir la vie. Le lieu physique de l'habitat est le théâtre de la « vie ordinaire » et du travail qui y est fait pour bien vivre des ententes, établies sans trop de discussions préalables en fonction de préférences ou de compétences individuelles genrées et des manières que l'on adopte pour vivre en fonction d'un ensemble de normes sociales. Concevoir la cohabitation conjugale et les milieux de vie du couple comme un site désigné pour l'agentivité féministe vise à porter l'attention sur quoi on oublie trop souvent de s'interroger dans l'urgence de la vie et l'intensité de l'amour et du

plaisir d'être ensemble, c'est-à-dire sur les effets de ces conditions matérielles sur les arrangements établis ainsi que sur les modalités qui président à l'organisation de la vie ordinaire. Il s'agit d'interroger les rapports qui s'établissent entre la cohabitation conjugale individualisée, les modalités organisationnelles genrées et les conséquences réelles encourues par ces ententes.

Dans le contexte actuel du dispositif hétérosexuel, la cohabitation conjugale n'implique pas nécessairement l'union (civile ou religieuse) des partenaires, néanmoins elle permet une certaine stabilisation et une forme d'engagement mutuel, bien que cela reste relatif considérant la fragilité du lien conjugal. Hormis les bonheurs associés au fait de partager un même lieu dans la vie quotidienne ainsi que des avantages d'ordre économique, il semble que la cohabitation conjugale individualisée est un point névralgique pour l'instauration d'inégalités et d'injustices dans le couple hétérosexuel à de nombreux égards, principalement parce que ces ententes ne font pas l'objet d'une attention particulière : elles s'instaurent tout « naturellement » (ce qui en fait un rapport politique invisibilisé et peu exploré).

Le point névralgique de la cohabitation conjugale est d'une grande importance pour la vigilance féministe, car différentes formes d'ententes – souvent injustes – sont établies en son sein entre les partenaires. En plus de concerner au premier chef l'élément de la « cohabitation conjugale » du dispositif hétérosexuel, le logement partagé par le couple interpelle également l'élément du « travail gratuit et salarié » et celui du « continuum des violences ». La cohabitation conjugale se caractérise par la mise en commun des dépenses et des patrimoines acquis, par une répartition du travail à faire et des responsabilités associées aux relations interpersonnelles et, par une assignation à un lieu physique isolé (à certains moments précis, notamment en ce qui concerne la reproduction humaine) qui méritent d'être remises en question. Ces différentes formes d'ententes liées au maintien et au soin de la vie ont le potentiel, si elles ne sont pas soumises directement à la vigilance féministe, de s'établir selon les logiques de complémentarité et de hiérarchie injustes. Quelle serait l'expérimentation du dispositif hétérosexuel si les conditions et les paramètres de la cohabitation conjugale étaient mis à l'examen et si les arrangements qui y sont établis étaient interrogés dans une perspective d'égalité entre les partenaires? Pour envisager la cohabitation conjugale comme un lieu désigné pour l'agentivité des féministes face au dispositif hétérosexuel, il faut d'abord interroger le choix de la non-cohabitation conjugale, puis, la possibilité d'établir un milieu de vie misant davantage sur la collectivité et enfin, la nécessité de porter la vigilance féministe vers les principes qui président à

l'élaboration des partenariats intimes de vie commune et à la pertinence d'introduire les principes novateurs dans une perspective d'égalité et de liberté entre les femmes et les hommes.

Premièrement, l'agentivité des féministes peut prendre la forme du refus de la cohabitation conjugale. En dépit des avantages économiques de la mise en commun des avoirs et des dépenses ainsi que du partage de certains biens matériels (équipements domestiques, meubles), les femmes hétérosexuelles peuvent faire le choix de ne pas cohabiter comme manière de déjouer une partie du programme du dispositif. La forme d'un couple non-cohabitant (dont l'expression anglaise consacrée est : « living appart together ») est une situation conjugale qui a fait l'objet d'un intérêt de recherches grandissant depuis les années 1990 (Levin et Trost, 1999; Levin, 2004; Roseneil, 2006; Villeneuve-Gokalp, 1997). Ce refus de la cohabitation conjugale n'empêche pas le couple, l'intimité affective, amoureuse, sexuelle ou amicale ni même un projet parental et les raisons sous-jacentes au choix de ne pas cohabiter sont nombreuses : une période transitoire entre une nouvelle relation suivant une séparation; la jeune vie adulte et professionnelle dans les lieux éloignés; préserver des espaces distincts entre les enfants d'une relation précédente et le.la conjoint.e récent.e; prémunir la relation amoureuse des irritants de la vie quotidienne; conserver un espace personnel tout en étant en relation de couple (Martin, Cherlin, Cross-Barnet, 2011). Selon ESG, au Canada, les couples non-cohabitants restent marginaux (moins d'un couple pour treize) au regard de la norme, mais cette situation conjugale est plus fréquente chez les couples dans la vingtaine ainsi que chez les personnes plus âgées qui se remettent en couple après une séparation ou un veuvage (Turcotte, 2013 : 6). Le couple non-cohabitant n'est pas une configuration familiale en croissance, mais les couples qui choisissent de ne pas cohabiter et les femmes qui assument ce choix pour elles-mêmes bousculent les représentations habituelles. L'articulation des systèmes patriarcal et capitaliste rend avantageuse la cohabitation conjugale, mais il est possible d'organiser sa vie quotidienne autrement et d'agir ainsi sur certains irritants liés à sa gestion. Les études sur la quotidienneté des couples montrent que les conflits proviennent en priorité des désaccords sur ces questions : en ce qui concerne l'argent (Belleau et Henchoz, 2008; Belleau et Lobet, 2017); les tâches ménagères (Kaufmann, 1992, 2010; de Singly, 2000, 2004, 2007); la prise en charge du lien émotif, et la gestion des conflits (Fradet, 2017; Lamarre, 2009; Morrigan, 2017); la charge mentale de l'ensemble de ces tâches (Emma, 2017a, 2017b). Choisir de ne pas cohabiter n'empêche pas des conflits entourant ces questions, mais cela permet d'en diminuer la prégnance dans la quotidienneté et d'instaurer des limites physiques sur ce qui s'établit dans la gestion commune du travail domestique. Le fait de pouvoir vivre seule est certainement le privilège d'un petit nombre de femmes, car il nécessite des conditions financières permettant de

soutenir ce mode de vie et n'est pas accessible à celles qui vivent dans la grande pauvreté (Jamieson et Simpson, 2013; Simpson, 2016). Toutefois, le refus de cohabiter sur le mode conjugal n'empêche pas de partager son logement avec une ou des personnes en dehors des partenariats de vie quotidienne marqués par l'amour romantique. Les phénomènes de cohabitation en dehors du couple sont étudiés, car il s'y joue également des dynamiques de quotidienneté, de partage de lieux communs, mais aussi une distance quant à l'engagement dans le temps; rompre la cohabitation n'est pas du même registre que de briser le couple (Germain, 2014; Pastinelli, 2005). Cette forme de cohabitation sans le sentiment amoureux n'est pas garante d'ententes égalitaires relatives à la gestion de la vie quotidienne ni que dans la situation des couples qui ne cohabitent pas que le travail domestique soit en partie assumé par les femmes dans les deux lieux (de Singly, 2007).

Les modèles de l'amour romantique tendent à rendre la cohabitation dans un même milieu et souvent dans une même chambre ou un même lit, souhaitable. Négocier une chambre à soi ou un lit à soi bouscule ces représentations associées à la conjugalité (Kaufmann, 2015)²⁸⁹. L'espace pour soi (comme individualité propre) se réduit considérablement sans que les enjeux (voire les conséquences) entourant cette tendance à la fusion en regard à l'autonomie, à la liberté et à l'indépendance ne soient interrogés : il est possible d'être amoureux sans tout partager. En fait, les femmes qui sont célibataires notent que le fait de vivre seules est l'un des éléments les plus appréciables de leur condition (Byrne, 2010 : 30), notamment pour l'espace personnel qui leur appartient, pour le travail qu'elles n'ont pas besoin de faire pour d'autres et pour l'élargissement de leurs compétences en faisant elles-mêmes des tâches qui auraient été faites par l'homme du couple (Simpson, 2016 : 396). Le fait de ne pas cohabiter reste une manière parmi d'autres pour exercer une limite, par les lieux physiques, à d'éventuelles ententes inégalitaires entourant le travail domestique, le rapport aux biens matériels (à l'accumulation des avoirs), les contraintes diverses liées à la circulation dans l'espace et éventuellement, les gestes de violences conjugales perpétrés dans ces lieux isolés où l'assistance des autres peine à se produire par la configuration des lieux et l'intimité qu'il appelle. Quelque chose se produit avec la cohabitation conjugale qu'on a du mal à contrer complètement sans mesure drastique : une diminution du temps de travail domestique pour eux et une augmentation pour elles (Delphy, 2015). Le refus de cohabiter constitue l'une des mesures drastiques que les femmes peuvent emprunter. Dans les circonstances d'une autonomie économique (les femmes demeurent en moyenne moins pourvues financièrement

²⁸⁹ Le lit conjugal est, dans les représentations communes, attribué à l'harmonie du couple (Kaufmann, 2015). Pourtant le fait de dormir ensemble affecte significativement le sommeil des partenaires. Selon une étude de Colleen Carney de l'Université de Ryerson entre 30 % et 40 % des couples ne dorment pas dans le même lit (CBC News, 2013).

que les hommes), le refus de cohabiter est une manière de déjouer une partie du programme du dispositif hétérosexuel et de résister à la prise en charge du travail lié à la vie quotidienne. Enfin, refuser de cohabiter peut éventuellement permettre de profiter en priorité du couple et du rapport amoureux en plus de travailler à une réciprocité et une interdépendance accrue à l'égard du lien établi, sans avoir nécessairement à lutter spécifiquement au sujet de la répartition des tâches domestiques et à devoir déjouer en partie les élans genrés de prise en charge de ces réalités.

Deuxièmement, il est possible d'envisager la cohabitation conjugale sous le mode qui n'est pas strictement celui du deux et d'entrevoir l'apport d'espaces partagés qui défie l'individualisation et l'isolement. Le mode de cohabitation privé et individualisé des couples constitue un point névralgique pour la configuration des rapports entre les femmes et les hommes. La question de la configuration des milieux de vie (l'urbanisme, l'architecture) a été considérée à différentes époques en vue de transformer l'individualisme, mais également les rapports sociaux entre les genres ainsi que l'assignation à des lieux physiques en fonction des tâches précises (par exemple : la cuisine). Les lieux physiques ont des incidences sur les tâches assignées, la relégation à des lieux précis et aux formes de rapport qui s'instaurent entre les personnes. Les volontés à instaurer des transformations radicales entre les rapports au sein du capitalisme et du patriarcat se sont attardées à l'effet des lieux privés et individualisés et au modèle « bourgeois » de la famille. En dépit de leurs différentes perspectives, des révolutionnaires ont invité à adopter des modes de vie misant sur les aspects communautaires et favorisant le partage des tâches domestiques par des espaces collectifs et la mise en commun des biens matériels (Kollontai, 1978) et à des « habitats collectifs » (sur le modèle des communautés socialistes urbaines ou agricoles ou les Kibboutzim en Israël) qui transforment les lieux assignés ordinairement aux adultes et aux enfants par la reconfiguration de l'architecture des logements afin qu'elle ne repose pas strictement sur la cellule du couple (Kopp, 1979). Les modes de vie en communauté ont aussi été privilégiés dans les années 1960-70 en Occident dans le contexte de la révolution sexuelle, de la contreculture et du retour à la terre, notamment au Québec (Warren et Fortin, 2015); des féministes et des lesbiennes radicales ont également fondé des lieux communs dans une perspective de transformation sociale (par exemple, les « Woman's Land » aux États-Unis [Flamant, 2015]). Sans approfondir chacune de ces propositions dans ce contexte-ci, mon intérêt est de montrer par ces exemples le lien entre la manière d'habiter, la division des pièces en comparaison aux lieux ouverts (les féministes de « Woman's Land » mettaient la cuisine au centre des maisons pour mettre en lumière les tâches au lieu qu'elles soient faites dans une pièce fermée [Flamant, 2015]) et les possibilités de transformer les rapports au moyen des conditions physiques et matérielles de

l'espace. De manière plus contemporaine, il demeure encore des coopératives d'habitations et des projets d'autogestion, qui, par l'aménagement de lieux de vie en commun tentent de dépasser l'individualisation des modes de vie, invitent à la mise en commun de certains biens matériels et éventuellement, au partage de certaines tâches domestiques, notamment ce qui concerne la charge des enfants (Kruzynski et Silvestro, 2013)²⁹⁰. L'idée n'est pas d'affirmer que les couples qui cohabitent sur le modèle conjugal nucléaire ne font pas partie de la vie collective ou communautaire, mais de considérer la pertinence de dépasser la cellule du deux pour envisager des rapports différents dans le dispositif hétérosexuel. Il semble imaginable de mettre au défi les logiques des arrangements intimes entourant la cohabitation conjugale par des formes plus intensives de vie en collectivité, tout en respectant l'intimité de chacun.e. La proximité avec d'autres peut permettre de relativiser la centralité du couple dans la vie quotidienne et peut faciliter les échanges de service entre les personnes en ce qui concerne le travail à faire pour le maintien de la vie (par exemple : la cuisine, l'entretien des lieux, le gardiennage des enfants) et une mise en commun de biens matériels contribuant à la réduction de la consommation. Des liens critiques doivent être développés entre les formes d'habitation axées sur la cellule du couple et de la famille et l'isolement ainsi que l'individualisation des femmes dans un contexte hétérosexuel. Il s'agit d'avenues qui méritent d'être explorées dans une perspective critique et de luttes à l'individualisme contemporain et à la surconsommation matérielle des sociétés capitalistes occidentales. Cela appelle également des revendications à l'égard de l'État en faveur d'un soutien financier aux logements qui ne se concentre pas uniquement sur l'accès à la propriété (uni)familiale.

La question de la cohabitation conjugale interpelle spécifiquement les ententes convenues entre les personnes. La vigilance féministe doit être dirigée vers cette pluralité d'ententes pour en revoir les principes qui président leur mise en place. La capacité d'anticipation du dispositif permet de saisir le rôle que joue l'élément de la « cohabitation conjugale » en ce qui a trait aux ententes concernant la division du travail domestique, l'assignation en priorité à des lieux, les partenariats économiques et la prise en charge des liens interpersonnels. En fonction du lieu de la cohabitation conjugale, le programme hétérosexuel reste assez prévisible tout comme les pièges (Kaufmann, 1992) vers lesquels les couples ont tendance à se diriger. Comme pour le site désigné du couple, il semble possible de revoir pour la cohabitation conjugale les usuelles logiques de la complémentarité et de la hiérarchie afin de mettre de l'avant des principes novateurs comme de la mutabilité des positions genrées et de

²⁹⁰ Au-delà des nombreuses coopératives d'habitation au Québec, il existe également des écovillages qui sont des expériences visant à articuler au mieux la vie quotidienne et les idéaux politiques (Silvestro et Fontan, 2004).

l'engagement interdépendant. Réfléchir aux transformations des positions genrées adoptées face à ces ententes implique d'interroger encore une fois les principes sous-jacents, notamment d'intervenir à l'égard du caractère coordonné entre la posture de prise en charge, d'anticipation et d'organisation du travail à faire généralement adoptée par les femmes et de la posture d'aide ou d'assistant généralement adoptée par les hommes. Envisager la mutabilité entre les positions genrées et les tâches généralement assignées ou prises en charge peut entraîner des inconforts, mais peut aussi être la condition pour développer de nouvelles expertises et des savoir-faire jusque-là inconnus propices à une coresponsabilisation à l'égard des tâches liées au maintien de la vie ordinaire et de la vulnérabilité humaine. On trouve une abondante littérature féministe sur le thème de la répartition inégalitaire du travail domestique entre les femmes et les hommes et de sa charge mentale et sur les légitimations déployées pour expliquer les injustices qui s'établissent. Le caractère non discuté des manières d'arranger la vie s'y dégage largement. Mettre l'égalité au cœur du « nous » exige les discussions ouvertes sur les manières de vivre, d'interroger les principes qui guident les façons de faire et d'inviter, dans une perspective d'interdépendance et de coresponsabilité, à penser le partage des tâches tout comme la charge mentale qui les accompagne en des termes comparables. Si l'on prend pour exemple le refus de cohabiter comme une manière radicale de résister à la relégation de ces tâches aux femmes, il semble que l'instauration de mécanismes d'alternance des tâches à faire entre les partenaires, l'attribution de responsabilités précises et le développement d'outils de planification rigide du travail à faire figurent parmi les options qu'il faut explorer plus sérieusement. Sur la simple base de la « bonne intention » des partenaires, il risque fort que se reconfigurent des rôles et des responsabilités genrés qui entraînent des inégalités que l'on peut anticiper. Mais pour cela, il faut garder les discussions ouvertes sur ces questions de manière obstinée dès l'amorce du couple. Une telle stratégie laisse poindre sans aucun doute des situations de conflits, voire des crises potentielles en raison de la confrontation. Mais sur la base de volontés individualisées, la reproduction des tendances genrées à la prise en charge de ce travail est difficile à renverser. L'élément du « travail gratuit et travail salarié » du dispositif hétérosexuel est directement interpellé dans ce contexte, car le point névralgique que constitue la cohabitation conjugale rend nécessaires des ententes sur la répartition du travail domestique, ce qui a inévitablement des conséquences simultanées sur le rapport au travail salarié des femmes (surtout dans le cas des couples cohabitants qui ont des enfants). L'externalisation de l'une ou plusieurs de ces tâches à l'extérieur du couple et du milieu de vie est souvent envisagée pour les femmes afin de maintenir une bi-activité advenant une difficulté profonde, ou une inertie des hommes, à répartir plus équitablement le travail domestique. Cette externalisation des tâches domestiques pose un ensemble de questions en termes capitalistes (qui de l'homme ou de la femme paie pour ce travail externalisé), postcoloniaux (qui sont les personnes qui accomplissent

ce travail et quelles sont les injustices de classes et de « races » qui sont reproduites) et écologiques (impacts environnementaux des choses « achetées toutes faites » pour réduire le temps investi pour le travail domestique).

La cohabitation conjugale pose irrémédiablement la question des ententes de solidarité économiques entre les partenaires qui génèrent généralement les inégalités entre les femmes et les hommes. Comme toutes les autres formes d'ententes, les couples ne les discutent que très peu et encore moins de leurs effets éventuels pour chacun.e des partenaires. La gestion de l'argent demeure taboue dans le couple (Belleau et Henchoz, 2008) et cela peut contribuer à établir des partenariats qui ont des conséquences injustes, au moment des séparations par exemple. Les changements dans les lois, notamment en ce qui concerne le patrimoine (*Loi sur le patrimoine familial* [1989]), ont permis d'amenuiser les inégalités d'ordre économique et matériel entre les femmes et les hommes, mais la montée en importance de couples en union de fait (au Québec et au Canada) pose de nouvelles questions en termes de protection des droits et des responsabilités entre les partenaires. L'État a une responsabilité à éduquer les personnes face leurs droits. De plus, il faut rendre accessibles aux personnes des outils concrets qui leur permettent de comprendre les problèmes découlant des logiques de complémentarité et de hiérarchie genrées qui président aux arrangements intimes par lesquelles les injustices d'ordre économique et matériel s'instaurent entre les partenaires (Belleau et Lobet, 2017).

En dépit des bonheurs associés à la proximité entre les partenaires dans le lieu conjugal, il importe de développer une critique sur les conséquences de ce mode de vie en matière d'isolement des femmes en comparaison aux solidarités pouvant être établies dans le public, notamment au moyen des féminismes. Les frontières de l'intimité du lieu conjugal complexifient l'établissement de liens d'entraide et de soutien dans le contexte spécifique des luttes féministes à la transformation du dispositif hétérosexuel, mais pas uniquement. C'est en priorité dans ce lieu privé que les violences conjugales sont perpétrées à l'endroit des femmes et c'est aussi le lieu de l'intime où les féministes hétérosexuelles doivent assumer la praxis du conflit en vue d'introduire des transformations. D'ailleurs, l'élément du « continuum des violences » est explicitement interpellé en ce qui concerne le site de la cohabitation conjugale, car les configurations physiques individualisées des lieux rendre difficiles les possibilités de se prêter assistance. Les femmes doivent quitter le lieu conjugal pour obtenir du soutien et de la sécurité.

Enfin, désigner la cohabitation conjugale comme un site pour l'agentivité des féministes hétérosexuelles vise à s'attaquer au nœud de la privatisation et de l'individualisation du lien intime dans un lieu physique et à pointer le caractère névralgique de ce moment dans la mise en œuvre des arrangements intimes souvent injustes. Le choix de la cohabitation en couple est loin d'être anodin et c'est pourquoi la vigilance féministe doit s'y attarder. En choisissant la cohabitation, les féministes hétérosexuelles doivent soumettre à la discussion les principes de complémentarité genrés qui sont sous-jacents aux manières normalisées d'organiser la vie dans l'objectif d'une coresponsabilité, ce qui déplace les postures associées habituellement au féminin et au masculin.

8.3.3 Autour de la reproduction humaine et du projet de devenir parent

Le troisième site d'agentivité qui peut être investi par les féministes hétérosexuelles concerne la reproduction humaine. Celle-ci représente un moment fort structurant dans le dispositif hétérosexuel qui advient généralement à la suite de la mise en couple et de l'installation conjugale, comme le suggère le concept d'« heterosexual time » de Jack J. Halberstam (2005). Il existe une diversité de scénarios qui conduit les personnes à un projet parental et familial. Tout comme le couple, la famille a connu d'importants changements au cours des dernières décennies : les familles sont moins nombreuses (ou sans enfant); elles peuvent être recomposées et formées d'enfants de parents biologiques différents (Côté, 2009); les enfants peuvent être issus de différents moyens de conceptions (enfants biologiques, conçus avec les NTR ou enfants adoptés) (Déchaux, 2014); les personnes qui sont parents peuvent être du même sexe ou non, être seul.e, deux ou plusieurs (Boyd, 2017; Goldbeter-Merinfeld, 2011; Greenbaum, 2015) et les rôles des mères et des pères se sont également modifiés (Knibiehler, 2001, 2012; Quéniart, 2002). Par contre, le caractère névralgique de la reproduction humaine face au dispositif hétérosexuel et à l'instauration de manières de faire qui nous rapporte à des positions traditionnelles du féminin et du masculin n'a pas complètement changé. Si la reproduction humaine est un moment de grandes négociations avec les normes hétérosexistes dans la volonté de faire avec et sans les modèles normatifs pour les couples et les familles LGTBQ (Greenbaum, 2015; Ricard, 2001), le projet parental occupe aussi un rôle déterminant dans la consolidation des logiques de la complémentarité et de la hiérarchie entre les femmes et les hommes hétérosexuel.les. Le projet parental et familial a le potentiel d'être un marqueur d'inégalités, tout comme un site au moyen duquel des transformations majeures peuvent être engagées en faveur d'une plus grande égalité et d'une liberté accrue dans le dispositif hétérosexuel.

En comparaison aux deux autres sites désignés (le couple et la cohabitation conjugale), l'engagement ou la résistance des hommes par rapport à l'établissement d'arrangements intimes plus égalitaires joue un rôle des plus déterminants sur deux plans : dans le partage concret des responsabilités parentales avec leur conjointe d'une part et à l'égard de la génération suivante, c'est-à-dire face aux enfants, en adoptant des rôles qui sont soit conformes aux normes genrées, ou bien qui projettent des modèles identitaires qui sont plus fluides et décloisonnés de l'autre. Ce qui pose problème avec la reproduction humaine est principalement la répartition injuste des responsabilités parentales qui affectent les femmes. Malgré les processus d'égalisation entre les partenaires permis par les luttes féministes, la « maternité » et le projet parental sont certainement l'un des moments précis où les femmes (féministes ou non) prennent conscience des inégalités qui perdurent – de manière souvent banalisée et normalisée – entre elles et les hommes. Ces inégalités peuvent exister entre les partenaires avant le projet parental, mais elles peuvent aussi se cristalliser, voire s'exacerber avec l'arrivée de l'enfant. La reproduction humaine n'est pas condamnée à s'accompagner d'injustices entre les femmes et les hommes, elle a le potentiel de déboucher sur un projet parental fondé sur l'égalité et la coresponsabilité. En raison de la mise en action féministe dans le site de la reproduction humaine, il est envisageable d'interroger l'entièreté du programme hétérosexuel, des principes qui le sous-tendent et d'inviter à la transformation, par effets de concomitance, les autres éléments du dispositif, comme « la socialisation genrée et la matrice des désirs », « l'ancrage amoureux », « la cohabitation conjugale » et « le travail gratuit et le travail salarié ». La reproduction humaine peut être un point névralgique de consolidation des injustices du dispositif hétérosexuel, mais aussi un lieu stratégique pour introduire des changements. Afin d'entrevoir les possibilités de la mise en action des féministes autour du site de la reproduction humaine et du projet de devenir parent, je vais aborder les éléments suivants : le refus de la reproduction; le projet parental seule ou à plusieurs; le choix de la reproduction humaine pour le couple en fonction de principes novateurs.

Premièrement, l'agentivité des féministes face à la question de la reproduction humaine peut s'amorcer par l'interrogation initiale sur les volontés et les nécessités de se reproduire. Les critiques féministes quant à l'impératif de la maternité sont nombreuses (Debest, 2014; Devienne, 2006; Joubert, 2010). Au plan subjectif, les femmes ne sont pas dans l'obligation d'être mères pour se réaliser comme individu et les humain.es ne sont pas menacé.es d'extinction (sauf si on tient compte que nous courons à notre perte pour des motifs écologiques). Pourquoi faire ou avoir des enfants? Les

discours dénatalistes et environnementalistes ont tout pour convaincre que chaque nouvel être humain a le potentiel d'exercer une empreinte écologique sur des écosystèmes déjà en mauvais état. Pour leur part, les discours féministes mettent en évidence que la maternité comme injonction sociale implique des exigences et des contraintes particulières qui ne touchent pas les hommes qui deviennent pères de manière comparable. L'ensemble de ces discours critiques de la reproduction humaine ne nie pas les liens d'amour qui peuvent advenir dans le contexte du rapport avec l'enfant, mais confère plutôt une légitimité quant à la possibilité de refuser de devenir parent. Parfois, les appels à faire moins d'enfants cachent dans nos sociétés de l'âgisme, du mépris social, du classisme, du capacitisme, voire du racisme²⁹¹, car ce sont en priorité les femmes blanches qui sont invitées à se reproduire. Il me semble que la mise en action des féministes hétérosexuelles²⁹² en regard à la reproduction humaine peut s'amorcer par le refus de produire de nouveaux enfants²⁹³. Si ce choix s'effectue dans un contexte hétérosexuel, il appelle toute une réflexion critique sur le rapport aux pratiques sexuelles ainsi qu'à la contraception pour se prémunir de grossesses non désirées. Effectuer ce choix, exige de remettre en question la charge physique de la contraception qui pèse sur les femmes plus que sur les hommes dans le couple (par exemple, le choix de la vasectomie) et cela peut être l'opportunité d'interroger la prédominance des scripts hétérosexuels qui impliquent le coït et l'éjaculation in utero, ce qui interpelle l'élément de « la socialisation genrée et de la matrice des désirs ». Le choix de ne pas devenir parent pour une femme ou pour un couple est une manière radicale (comme le non-couple ou la non-cohabitation) de déjouer une partie du programme du dispositif hétérosexuel. Pour les femmes plus spécifiquement, celles qui refusent d'être mères déstabilisent les représentations de l'identité des femmes largement associées à ce rôle social. Ce refus de la reproduction humaine ne garantit pas qu'elles n'aient pas à assumer des charges de soin aux autres et de prises en charge de liens de dépendance, que ce soit face à leur conjoint ou leur parent.

Plusieurs font le choix de s'engager dans un projet parental, ce qui donne l'occasion d'imaginer l'agentivité des féministes et potentiellement de leurs conjoints à partir du site de la reproduction humaine afin de déstabiliser la logique du dispositif hétérosexuel. Cette logique concerne la recomposition sur différents plans du deux, de la complémentarité et de la hiérarchie. L'éventualité

²⁹¹ Il est à noter que le droit à la maternité des femmes plus âgées, des femmes plus pauvres, des femmes en situation de handicap ou des femmes issues de l'immigration est souvent remis en doute. Le CSF produit un avis sur la maternité et des femmes handicapées (Allard, 2012). De plus, à l'été 2017, les travaux de Judith Bartlett et de Yvonne Boyer montraient que des femmes autochtones sont encore stérilisées de force au Canada (Kirkup, *La Presse*, 4 août 2017).

²⁹² Cette question devrait se poser aussi pour les femmes lesbiennes.

²⁹³ Cela n'exclut pas la possibilité de se retrouver à un moment ou à un autre en relation avec un homme ayant des enfants d'une union précédente. La question du travail du soin aux enfants se pose d'une autre manière.

de la reproduction humaine permet d'abord de remettre en question la nécessité du deux : il est possible d'être parent seule pour une femme (même si plusieurs n'en font pas le choix, on compte un nombre considérable de mères monoparentales) ou d'avoir un projet parental à plusieurs. Dans la diversification des formes de famille, il existe, notamment en raison de l'accès aux NTR (mais pas uniquement), la possibilité pour des femmes de faire un projet parental, ce qui les différencie d'une mère célibataire. Les recherches qui se sont penchées sur les « single mothers by choice » ou la « monomaternité » documentent les motivations de ces femmes seules à devenir mères : l'absence d'une relation conjugale et d'un père potentiel n'empêche pas la possibilité de devenir mères. Pour les femmes rencontrées par Virginie Rozée Gomez (2013), il est mieux d'être seule avec un enfant que sans enfant(s), elles reconnaissent renverser le processus par lequel usuellement une famille est fondée (dans leur cas : faire l'enfant et ensuite peut-être rencontrer un conjoint) et elles doivent déconstruire les préjugés sur leur condition de parent seule. Il est également possible de penser le projet parental sans être lié.es par un engagement amoureux, ce qui est appelé la coparentalité sur la base du lien d'amitié, c'est-à-dire une alliance pragmatique dans l'objectif d'avoir des enfants et de les élever ensemble²⁹⁴. L'introduction du multiple est certainement ce qui a le potentiel d'être le plus troublant en regard du dispositif hétérosexuel. La possibilité de prendre en charge les soins aux enfants à plusieurs et les conséquences qui en découlent met radicalement à l'épreuve les configurations juridiques de la parentalité et également de l'habitat de la famille nucléaire rassemblant deux parents (Boyd, 2017). Le projet parental a la possibilité de prendre différentes formes qui ne doivent pas impliquer en priorité le couple amoureux (la nécessité ou non de « l'ancrage amoureux ») et l'obligation de vivre dans un même lieu (la nécessité ou non de « la cohabitation conjugale ») pour accueillir un.e enfant dans sa vie et devenir parent.

La reproduction humaine comme site d'agentivité féministe interpelle la question de la coresponsabilité parentale, ce que Marilyse Hamelin appelle l'« égalité parentale » (2017), c'est-à-dire ce qui relie explicitement les éléments de la « reproduction humaine » et du « travail gratuit et du travail salarié » du dispositif hétérosexuel. Pour engager une transformation radicale dans l'expérimentation du projet parental, la vigilance féministe doit être dirigée en priorité sur les principes de complémentarités genrées qui sont sous-jacents aux élans subjectifs, aux assignations et aux prises en charge naturalisées des tâches, aux conséquences différenciées en matière de travail à faire et aux accès distincts à des ressources rares (comme le temps libre, le sommeil, le divertissement)

²⁹⁴ À ce titre, il existe des sites de rencontre pour personnes qui souhaitent avoir un enfant sans être en couple. Par exemple : <https://www.co-parents.fr/>.

et à la poursuite d'autres projets et engagements personnels (la vie professionnelle et personnelle). Il faut arriver à transformer le principe général qui préside encore au projet parental et qui pose problème : se sentir responsables, chargés de, assignés pour les femmes et le fait de ne pas se sentir toujours responsables, chargés de, se mettre en posture d'aide pour les hommes. La compréhension du dispositif hétérosexuel en général, et de l'élément de la reproduction humaine en particulier offre des éléments pour anticiper les modalités complémentaires genrées de l'organisation de la vie dans le contexte du projet parental pour ouvrir des espaces de discussion au sujet des pièges dans lesquels les couples devenant parents ne sont pas obligés de tomber. La coresponsabilité parentale se distingue des logiques de complémentarité entre les parents. Il semble souvent incompatible avec l'organisation de la vie de penser diviser strictement le travail et d'établir des comparaisons entre les responsabilités de chacun.e, pourtant il paraît que les parents qui aspirent à une coresponsabilité doivent instaurer des mécanismes qui déjouent les logiques complémentaires qui incitent les mères à tout prendre en charge et les hommes à se mettre en posture d'aide.

Le dernier élément qui mérite d'être abordé en ce qui concerne l'agentivité des féministes face à la reproduction humaine est la question de l'éducation transmise aux enfants, lorsque l'on devient parent(s). Au premier chef, les parents et la famille, l'entourage et les ami.es ainsi que les institutions publiques (services de garde et l'école) jouent un rôle majeur dans l'éducation des enfants et dans la reproduction ou la déconstruction de la socialisation sexiste et hétéronormée. Dès la petite enfance, les enfants ont conscience des stéréotypes liés aux différences de genre, notamment parce que les parents et l'environnement immédiat transmettent des modèles. Le sexisme est présent dans la littérature jeunesse, dans les manuels scolaires, dans les médias généraux et pour les jeunes, mais aussi par les jouets et les activités sportives suggérées. Les stéréotypes de genre ont un impact important dans la réussite scolaire des enfants, au détriment des garçons d'ailleurs, car la socialisation des jeunes filles se rapproche davantage du calme et de l'obéissance comme le prône l'école (Ayrat et Raibaud, 2014; Bouchard et St-Amant, 1996). Les parents et les familles féministes jouent un rôle central dans la transmission de modèles non-sexistes qui élargissent les possibilités du féminin et du masculin. Une socialisation non-sexiste doit concerner tous les enfants, filles et garçons. La socialisation aux différences de genre, aux pratiques de partage et de coresponsabilité, de sollicitude, de respect, d'empathie et d'anti-autoritarisme doit être le fait de la petite enfance, jusqu'à l'âge adulte. Il est possible de socialiser les enfants à d'autres contenus, comportements et visions du monde que ceux directement reliés à soutenir les systèmes de domination. Il me semble y avoir un lien fort entre la volonté de s'engager dans la mise en action féministe à l'égard du dispositif hétérosexuel et

l'importance qui doit être accordée à l'éducation des enfants. Martine Delvaux soutient qu'« [ê]tre une mère féministe, c'est aussi s'assurer de mal élever » (Delvaux, 2017 : 84). « Mal élever » les petits êtres humains qui arrivent, car chacun est la possibilité de quelque chose de différent. Valérie Lefebvre-Faucher croit qu'être parent « [...] c'est accepter de ne pas démissionner, c'est politique » (2017 : 147). Il y va donc de l'engagement avec la génération qui vient par le lien de filiation et l'espoir que les modèles du féminin et du masculin peuvent être décroisés changer.

Une plus grande mutabilité entre les positions de genre a davantage été offerte aux filles. Une récente étude étatsunienne montre que les parents disent avoir plus tendance à 76 % à inviter les filles à investir les jeux, les sports ou les activités traditionnellement attribués aux garçons, tandis que 64 % des parents disent faire l'inverse pour les garçons (Parker, Horowitz et Stepler, 2017 : 10). Celles-ci sont davantage invitées à explorer les possibilités au-delà du terrain réservé traditionnellement au féminin, à poursuivre leurs rêves, à être déterminées, mais l'invitation à s'aventurer sur les espaces traditionnellement associés au féminin n'a pas été autant formulée aux garçons. S'engager à « mal élever » exige une volonté des parents (mères et pères) et de l'environnement immédiat des enfants envers une socialisation sensible à la déconstruction des tendances au deux, à la complémentarité et à la hiérarchie. Élever les enfants de manière non-sexiste implique de travailler sur sa propre socialisation genrée, ce qui exige de revoir comment les filles et les garçons sont invité.es par les gestes de la quotidienneté à la gestion et l'expression de leurs émotions, à l'autonomie et la réciprocité, à la sollicitude face aux autres, à des relations d'amitié mixtes qui n'impliquent pas nécessairement la romance, à apprendre à émettre ses besoins, ses envies et à reconnaître les limites des autres²⁹⁵. Les possibilités d'élever les enfants différemment ne se réduisent pas seulement à l'environnement immédiat, mais aussi à l'ensemble des institutions publiques destinées à la petite enfance et à la formation scolaire. Les adultes en posture d'autorité (comme aux services de garde ou à l'école) doivent être formé.es de manière à aménager à des environnements non-sexistes pour les enfants et qui font la promotion des valeurs d'égalité entre les humain.es²⁹⁶. Enfin, le rôle des parents ou d'adultes face aux enfants est déterminant dans la transmission de valeurs égalitaires qui favoriseront plus de mutabilité sur le plan de l'expression des genres et des sexualités. L'agentivité

²⁹⁵ Chimamanda Ngozi Adichie (2017) offre des suggestions pour élever les petites filles comme des féministes, tandis que Claire Cain Miller (2017) offre également des conseils pour élever les garçons comme des féministes.

²⁹⁶ D'ailleurs, le Secrétariat à la condition féminine rend disponibles différents outils pour créer des environnements à la petite enfance et en milieu scolaire qui aspirent à être non-sexiste et faisant la promotion de l'égalité : *D'égal-e à égaux – pour soutenir la promotion de rapports égalitaires en services de garde éducatifs* (réalisé par Michel Tremblay et Marie Doyon) (2011) et des outils pour les professeur.es « Les choix scolaires et professionnels » (2017).

féministe face au site de la reproduction humaine suppose l'engagement à élever les enfants dans une plus grande fluidité des genres, ce qui décroïssonne les postures du féminin et du masculin et déplace l'accent mis sur la « matrice sexe-genre-désir » (Butler, 2005) qui conduit à l'hétérosexualité.

Avant de terminer cette exploration sur ces trois sites d'agentivité désignés pour engager la transformation des principes patriarcaux du dispositif, il semble nécessaire d'aborder la question de la temporalité en regard aux changements espérés. Engager des transformations dans les principes fondamentaux patriarcaux du dispositif et altérer leur reproduction stabilisée dans les six éléments qui le composent est un travail politique qui se déroule sur une longue période de temps. Comme en attestent certains des travaux historiques (Week, 1977; D'Emilio, 1983; Blank, 2012), l'hétérosexualité n'a pas toujours eu la forme hégémonique qu'elle a en ce moment-ci de l'histoire et ses cadres ont d'ailleurs été plus contraignants il n'y a pas si longtemps. Il est donc possible de faire bouger les cadres du dispositif hétérosexuel et de transformer les principes patriarcaux qui le sous-tendent, mais cela se produira sur la durée, car les changements à engager concernent profondément les subjectivités humaines et ce qui guident leurs représentations du monde, leurs rapports aux autres et ce qui donnent du sens aux gestes posés quotidiennement.

La mise en action des féministes hétérosexuelles prend d'abord la forme d'une vigilance qui ne considère pas la question de l'égalité comme résolue ou révolue et son effectivité reste toujours à vérifier dans le contexte du dispositif hétérosexuel. Cette vigilance soumet les injustices à la discussion. Les sites d'agentivité désignés sont des lieux névralgiques par lesquels il semble primordial d'introduire des principes novateurs pour remplacer ceux patriarcaux qui prédominent. Les transformations des arrangements intimes établis en fonction du couple, de la cohabitation conjugale et de la reproduction humaine ont le potentiel d'avoir des effets de déstabilisation dans les différents liens qui relient les éléments du dispositif hétérosexuel dans son ensemble. Je crois qu'il est possible d'introduire des transformations dans l'un des trois sites désignés, mais il est envisageable que les changements instaurés dans l'un se répercute dans les autres, par effets de concomitance. Ce qui semble déterminant dans les transformations à engager est le développement de la « capacité d'anticipation » du dispositif par les féministes en particulier et du plus grand nombre de femmes en général, ce qui a le potentiel de saisir les pièges du dispositif et d'ouvrir les discussions difficiles *a priori* sur l'éventualité des injustices – au détriment d'une continuelle réaction *in situ* ou *a posteriori* – découlant des manières coordonnées d'interagir dans ces situations précises. Le couple, la

cohabitation conjugale et la reproduction humaine me semblent être des points d'entrée propices pour interroger son propre positionnement comme hétérosexuelles dans le dispositif et pour altérer la logique générale de ce dernier.

Enfin, la transformation du dispositif hétérosexuel implique une recomposition des manières usuelles d'interagir des femmes et des hommes, mais cela appelle également des luttes solidaires et collectives hors de l'intime pour faire pression sur d'autres dimensions du dispositif hétérosexuel, tout comme se prêter assistance lorsque nécessaire. Néanmoins, ce que chacune aménage pour elle-même dans le contexte des configurations intimes hétérosexuelles demeure des avancées non négligeables qui peuvent alimenter celles des autres. C'est par la somme de ces déplacements individuels que le dispositif hétérosexuel peut être altéré fondamentalement et le couple, la cohabitation conjugale ainsi que la reproduction humaine s'avèrent être de bons points d'entrée pour y introduire des transformations dans l'articulation normative de ses principes fondamentaux.

8.4 Les nécessaires solidarités en vue de la transformation de l'hétérosexualité

La transformation du dispositif hétérosexuel devrait pouvoir constituer un projet politique pour bon nombre de féministes, considérant qu'elles constituent encore une majorité à vivre en fonction de ce type d'arrangements intimes. Toutefois, des positionnements sociaux plus excentrés (ou moins normatifs) ont plus souvent été privilégiés afin d'ouvrir des brèches dans la densité du maillage du dispositif. Sur la base d'un déni de reconnaissance, de discriminations vécues et d'injustices subies, les personnes non-hétérosexuelles auraient eu plus d'intérêts et de capacité à lutter contre le dispositif hétérosexuel. Or, le postulat général de cette thèse est que le maintien par des femmes des liens hétérosexuels n'est pas contradictoire dans une perspective féministe. Se mettre en action à partir de ce lieu reste un défi de taille pour les féministes hétérosexuelles, mais cela s'avère un impératif. J'ai la ferme conviction que le dispositif hétérosexuel peut être réellement transformé, qu'il n'est pas condamné à sa forme actuelle et que la mise en action des féministes hétérosexuelles est légitime, nécessaire et qu'elles sont en mesure d'espérer que les hommes puissent s'engager dans ce mouvement. L'intimité hétérosexuelle est certainement un lieu stratégique à investir en vue de la transformation des sociétés. Toutefois, il ne s'agit pas du seul positionnement à partir duquel la mise en action contre les aspects contestables du dispositif peut être envisagée. À juste titre, les féministes lesbiennes, les lesbiennes radicales et les queers le font également à partir d'une posture excentrée en

comparaison aux féministes hétérosexuelles, mais tous ces lieux pour engager du changement se valent, c'est le caractère solidaire de ces luttes qu'il faut considérer.

L'intérêt de cette dernière partie du chapitre est de montrer la convergence des objectifs politiques sous-jacents aux luttes conduites par les féministes hétérosexuelles et les personnes LGBTQ à l'égard de l'hétérosexualité. Ces luttes ne sont pas identiques, mais elles sont guidées par des visées similaires. Bien que les éléments du dispositif hétérosexuel qui pèsent sur la vie des femmes hétérosexuelles et contre lesquels elles choisissent de s'engager à titre de féministes ne sont potentiellement pas les mêmes que ceux politisés par les personnes LGBTQ, il paraît nécessaire de relever la logique généralement cohérente de leurs actions dans la perspective de produire un projet féministe de société fondée sur un horizon d'égalité, de justice et de liberté. Afin de soutenir cette idée, deux éléments seront abordés. Le premier traitera de l'articulation entre les luttes LGBTQ et les luttes conduites par les féministes hétérosexuelles contre l'hégémonie et les principes fondamentaux du dispositif hétérosexuel. Le deuxième concernera l'inscription de la transformation du dispositif hétérosexuel dans le programme plus large d'un projet féministe de société.

8.4.1 Luttes convergentes des LGBTQ et des féministes hétérosexuelles

Dans un premier temps, le dispositif hétérosexuel implique des hiérarchies entre les genres et les formes de sexualité. Il affecte la vie des personnes, tant hétérosexuelles que non-hétérosexuelles. Le degré de prégnance avec lequel il marque leur existence varie en fonction de leur positionnement social. Par exemple, les femmes et les hommes qui établissent leurs arrangements intimes en fonction de l'hétérosexualité ne sont pas affectés de la même manière par le dispositif que les personnes LGBTQ qui dérogent en partie à l'hégémonie de la « matrice sexe-genre-désir » (Butler, 2005). Ainsi l'intensité avec laquelle les principes fondamentaux du dispositif affectent la vie de ces personnes change : les réalités de déni de reconnaissance, d'invisibilisation, d'exploitation, d'injustice, de violence ne sont pas du même registre en fonction de ces positionnements sociaux. Les six éléments du dispositif hétérosexuel façonnent distinctement les subjectivités, leurs rapports aux autres ainsi que leurs conditions de mise en action. Le dispositif hétérosexuel n'affecte pas la vie des femmes hétérosexuelles et des personnes LGBTQ avec la même densité et l'expérience qui en est faite n'est pas identique. Toutefois, cela n'empêche pas que leur engagement politique contre l'hégémonie du dispositif et ses principes peuvent converger. La mise au défi du dispositif hétérosexuel me semble

être un bon exemple de solidarités des luttes en fonction d'un horizon commun qui reconnaît la diversité des expériences et des intérêts politiques. Penser les luttes des femmes hétérosexuelles et des personnes LGBTQ comme suivant des logiques de solidarités suppose qu'en dépit de leur diversité, elles tendent vers des buts politiques similaires. Ces visées partagées n'exigent pas que les expériences et les identités des personnes soient exactement les mêmes, mais seulement que le projet politique auquel celles-ci adhèrent soit animé de valeurs comparables. Diane Lamoureux insiste pour penser le lien politique entre les personnes au-delà de l'identité et il importe d'envisager la possibilité « [d']une communauté politique dont le ciment ne soit pas l'identité, mais le lien politique » (Lamoureux, 1998b : 101). La rencontre politique se fait sur la base de solidarités qui reconnaissent la pluralité des positions sociales, des expériences et des intérêts personnels.

Le dispositif hétérosexuel est expérimenté différemment, car sa densité normative varie en fonction des situations sociales de chacun.e. Comme les expériences du dispositif sont multiples, les manières de lui prêter résistance sont nécessairement diversifiées. Dans le contexte d'une réflexion sur la mise en action des féministes hétérosexuelles, il semble nécessaire de faire un double pari. D'une part, la solidarité reconnaît la diversité des tactiques, des revendications et des avenues de transformation privilégiées : il faut que ce soit viable pour tout le monde, même si les manières de vivre auxquelles chacun.e aspire varient en fonction de leur rapport distinct au dispositif hétérosexuel. D'autre part, en dépit d'un rapport expérientiel différent (voire parfois contradictoire) du dispositif hétérosexuel, les féministes hétérosexuelles et les personnes LGBTQ peuvent mener des actions de transformation qui concourent à des objectifs politiques semblables. La question de l'articulation entre les féminismes et les mouvements queers a soulevé de nombreux débats entre ces différentes perspectives, notamment sur leur articulation potentielle ou leur distinction (Butler, 1994; Jackson, 2005, 2006; Rubin, 1998, 2002). Mais leurs intérêts politiques ne sont pas opposés et c'est la partition des « objets » de luttes entre ces perspectives qui laisse l'impression d'une divergence (Butler, 1994). Les solidarités peuvent prendre racine dans les visées communes de la disjonction des principes patriarcaux du dispositif, et ce, en débutant par la remise en doute du principe du deux structurant aux logiques binaires exclusives (femmes/hommes; homosexualité/hétérosexualité). Pluraliser les genres et les sexualités en réfléchissant à partir d'une logique de continuum et de mutabilité laisse l'espace suffisant pour chacune des localisations sociales, ce qui permet de tisser des solidarités nouvelles.

Le premier aspect du pari concerne la solidarité des critiques et des luttes contre le dispositif hétérosexuel qui repose sur la reconnaissance de la diversité des tactiques, des expériences et des volontés de transformation sociale. Le postulat des solidarités dans ce contexte a des implications de différents ordres. Le premier ordre concerne la solidarité qui doit être établie entre les femmes hétérosexuelles elles-mêmes dans une perspective féministe afin de contrer l'individualisation de leur positionnement social dans l'intimité avec les hommes. Cette solidarité entre les femmes hétérosexuelles n'est pas donnée en raison de leur positionnement respectif dans les divers systèmes de domination. Néanmoins, la création de solidarités entre elles semble une condition (par la mise en partage des savoir-faire acquis dans ce contexte) pour engager des changements dans les configurations complémentaires et hiérarchiques de ces arrangements intimes. Le deuxième ordre concerne la solidarité entre féministes indépendamment des manières dont celles-ci organisent leur vie intime (avec des femmes ou des hommes) afin de contrer les principes patriarcaux. Le troisième ordre de solidarité doit être établi avec les personnes LGBTQ plus largement concernant l'hégémonie hétérosexuelle et les privilèges normatifs. En raison de leurs positionnements sociaux respectifs, les féministes hétérosexuelles, les lesbiennes féministes, les lesbiennes radicales et les personnes queers ne politiseront pas nécessairement ni ne tenteront de contrer exactement les mêmes éléments du dispositif hétérosexuel. La radicalité avec laquelle les principes patriarcaux fondamentaux ainsi que l'hégémonie du dispositif seront mis au défi variera. Faire le pari de la solidarité implique de soutenir politiquement des transformations du dispositif qui rendent la vie vivable pour tout le monde, même si cela ne représente pas nécessairement la manière dont on souhaite mener sa propre vie intime. En regard à la transformation sociale, Judith Butler soutient que « [c]e qui est très important c'est, d'une part, de cesser d'imposer à tous ce qui n'est vivable que pour certains et, d'autre part, d'éviter d'interdire à tous ce qui n'est invivable que pour certains » (2006 : 21). J'estime qu'il s'agit d'un horizon commun de solidarités pour les critiques et les luttes contre les principes fondamentaux et l'hégémonie du dispositif hétérosexuel.

Cet horizon commun des solidarités soutient des actions qui favorisent la vie viable pour tout le monde²⁹⁷. Ce faisant, les féministes hétérosexuelles (et les hommes féministes) ne seront probablement pas mobilisées sur les mêmes fronts que ne le seront les lesbiennes féministes et les lesbiennes radicales ou même les personnes queers, par exemple. Mais cela n'empêche pas d'être

²⁹⁷ Il semble que la « vie viable » pour tout le monde suppose, dans une perspective intersectionnelle, des luttes qui ne concernent pas seulement le dispositif hétérosexuel. La « vie viable » pour tout le monde est affectée par l'articulation entre les différents systèmes de domination.

solidaires. En fait, il semble que le problème n'est pas qu'une majorité de personnes organisent leur vie en fonction du dispositif hétérosexuel, mais plutôt que celui-ci instaure un régime du normal qui contraint tout le monde, tout en déniait l'existence de certain.es. En fait, c'est le régime du normal pour tout le monde qui doit être altéré et cela implique de modifier l'articulation de ses principes patriarcaux du deux, de la complémentarité et de la hiérarchie. Cela exige de s'opposer aux jugements de valeur prescriptifs qui imposent une certaine conception de ce que devrait être « la meilleure manière » d'établir des arrangements intimes pour sa vie. Il n'est pas nécessairement préférable de partager sa vie intime, quand on est une femme féministe, avec une femme, un homme ou une personne queer, l'important réside dans la dimension égalitaire et libre de la relation. Ainsi contrer l'hétérosexisme et l'hétéronormativité des théories et des pratiques féministes est une condition nécessaire à la solidarité, mais cela ne devrait pas délégitimer pour autant les arrangements intimes hétérosexuels que les féministes établissent. Pour une part importante des féministes hétérosexuelles, les luttes devraient viser la vigilance à l'égard de l'articulation des principes patriarcaux du dispositif et leur déploiement dans les différents éléments, alors que pour les personnes LGBTQ, l'urgence porte sur la possibilité de se définir soi-même, de ne pas subir des injustices en raison de leurs choix et d'établir des arrangements intimes sans la prégnance hétéronormative ou de la « matrice sexe-genre-désir » (Butler, 2005). Même si l'expérimentation du dispositif et les aspirations de changements ne sont pas identiques, la visée commune reste la vie viable pour tout le monde sur la base de l'égalité et de la liberté dans les relations amoureuses et interpersonnelles.

Le deuxième aspect du pari repose sur la convergence des luttes en vue d'objectifs politiques partagés et sur le dépassement des bases identitaires dans une perspective d'égalité et de liberté. Les logiques générales qui guident les critiques et les actions des féministes hétérosexuelles et des personnes LGBTQ peuvent être convergentes, bien que menées à partir de positionnements sociaux différents. Des logiques communes peuvent guider leur mise en action même si ces personnes n'agissent pas toujours ensemble. L'idée de « coalitions politiques » permet d'imaginer que les personnes peuvent se rassembler en fonction d'enjeux de luttes ponctuels. Pour Judith Butler, il n'est pas nécessairement possible « [d']imaginer à l'avance quelle sera la forme exacte de la coalition » (2005 : 81), mais les personnes se rassemblent « autour d'un jeu mouvant de désirs et de besoins partagés ou d'obligations mutuelles consenties », comme le soutient Micheline de Sève (1994 : 33.) Les coalitions sont des « [...] mechanisms for bringing people together, in their difference, in some kind of “strategic alignment” » (Lloyd, 2005 : 153.) En fait, comme le suggère Nira Yuval-Davis, « [...] while the boundaries of the coalition are not defined in terms of who we are but in terms of what we want to

achieve. » (1998 : 180.) La convergence des luttes en fonction d'objectifs politiques partagés suppose : la condition minimale commune de la vie viable pour tout le monde et la légitimité dans les différentes manières d'arranger sa vie intime. L'horizon commun de la vie viable pour tout le monde suppose, il me semble, l'égalité et la liberté entre les partenaires et entre les personnes en général. Cette solidarité doit souligner les formes d'arrangements plus justes qui s'établissent et soutenir l'engagement de chacune, aussi minime soit-il, dans cette voie.

Pour sa part, Stevi Jackson entrevoit deux conditions politiques minimales à cet engagement critique et agentif : la critique de l'hétéronormativité (le statut normatif de l'hétérosexualité qui marginalise les « autres » sexualités) d'une part, et la critique de la domination patriarcale (ce qu'elle appelle « hetero-oppression » ou « hetero-patriarchy ») (1999 : 163) de l'autre. Ces deux dimensions proposées par Stevi Jackson semblent concéder des champs de spécialisation pour la mise en action des personnes en fonction de leur positionnement social (d'hétérosexuelles ou de personnes LGBTQ), tout en montrant le caractère convergent de leur travail politique. C'est un avantage de pouvoir transformer le dispositif hétérosexuel à partir d'une pluralité de positions. De plus, il me paraît cohérent de critiquer et d'agir de manière simultanée contre l'hégémonie normative et les hiérarchies patriarcales. Il va sans dire que la désarticulation des principes patriarcaux ainsi que la disjonction de leurs effets dans les manières d'organiser la vie intime constituent un travail politique qui s'inscrit davantage dans le volet de la « critique de la domination patriarcale » proposé par Stevi Jackson. Mais cela ne s'y limite certainement pas. Ces principes n'affectent pas seulement les manières d'organiser la vie pour les personnes hétérosexuelles, notamment par les effets de renormalisation du dispositif, par les tendances à l'homonormativité de nombreuses personnes LGBTQ et par l'intériorisation de la socialisation genrée qui affecte tout le monde subjectivement. Si les critiques et les actions contre les logiques de complémentarité et de hiérarchie ont une dimension patriarcale particulière, la remise en doute des logiques de pouvoir (autorité, domination, exploitation) concerne les différentes manières d'organiser sa vie intime, puisque nous vivons tous et chacune dans des sociétés marquées par la domination. De plus, la question du deux – le couple – reste encore largement une norme, sur les plans amoureux, relationnel, sexuel et parental autant pour les personnes hétérosexuelles que LGBTQ, et le deux joue un rôle stratégique pour l'élaboration des complémentarités, lesquelles ont encore des conséquences en matière de hiérarchies sociales. Les critiques et les luttes contre le régime du normal et l'hégémonie de la « matrice sexe-genre-désir » (Butler, 2005) visent plus explicitement les impositions du dispositif hétérosexuel. Les féministes hétérosexuelles ont certainement un rapport critique à ces normes, car elles sont elles-mêmes un peu excentrées quant à ce qui est attendu d'elles

et qu'elles en subissent certaines conséquences, même si ces dernières ne sont pas toujours comparables au déni d'existence, aux préjugés, aux violences et aux dénigrements subis par les personnes LGBTQ. Le caractère convergent de ce travail politique réside dans l'horizon d'une vie viable pour tout le monde et cette conception des luttes s'arrime avec l'idée de coalitions politiques conduites autour d'enjeux politiques partagés et non, d'identités nécessairement semblables.

Enfin, par ce double pari concernant la solidarité des critiques et des luttes, je souhaite insister sur les différences parmi les expériences et sur les aspirations convergentes de changements à l'égard du dispositif hétérosexuel. Les personnes ne se mettent pas nécessairement en action en raison des mêmes réalités, mais elles peuvent concourir à des objectifs politiques semblables, sans pour autant oblitérer leurs différences. Mon point ici était de relever que les luttes des féministes hétérosexuelles ne se résument à pas à leur position personnelle, mais qu'elles ont le potentiel d'être cohérentes avec celles conduites par les personnes LGBTQ. En ayant comme horizon la vie viable pour tout le monde, il semble possible de soutenir que le dispositif hétérosexuel ne peut être fondamentalement et radicalement transformé que si les actions politiques sont conduites à partir de ces différents lieux et de manière simultanée. Transformer le dispositif hétérosexuel permet de penser une modification majeure des rapports sociaux dans les sociétés dans leur ensemble.

8.4.2 Luites des féministes hétérosexuelles et projet féministe de société

Dans un deuxième temps, il y a des liens à établir entre l'agentivité des féministes hétérosexuelles et un projet féministe de société. Le dispositif hétérosexuel est un relais privilégié du patriarcat dans les arrangements intimes banalisés et invisibilisés. L'immixtion du patriarcat dans l'intimité hétérosexuelle est une voie par laquelle les complémentarités et les hiérarchies entre les femmes et les hommes sont assurées dans tous les aspects de la vie, au-delà de la stricte sexualité. L'hétérosexualité est un lieu par excellence du maintien et de la reproduction des inégalités, des injustices, des contraintes et des atteintes à l'intégrité et à la dignité des femmes. Des liens doivent être établis entre les éléments suivants : la promotion de l'agentivité transformatrice des féministes hétérosexuelles, l'invitation lancée aux hommes de s'engager sur la base de la coresponsabilité dans l'intimité avec les femmes, les valeurs de l'égalité et de la liberté dans le couple et le projet féministe de société. Trois aspects doivent être abordés : 1) les valeurs qui guident l'instauration des nouveaux principes pour le vivre ensemble des femmes et des hommes; 2) l'expérimentation d'une mixité

égalitaire fondée sur le genre tant dans le privé que le public; et 3) la déstabilisation de la division patriarcale des sphères privée et publique par l'établissement de solidarités féministes.

Le premier registre d'arguments soutenant les liens entre la mise en action des féministes hétérosexuelles face au dispositif hétérosexuel et un projet féministe de société concerne les principes novateurs à introduire et les valeurs mises de l'avant. D'abord, l'action des féministes hétérosexuelles vise la vigilance quant à la réinscription des principes fondamentaux dans la vie ordinaire et la disjonction de leurs effets dans l'organisation du vivre ensemble des femmes et des hommes. Ainsi, elles s'en prennent donc au postulat « d'égalité-déjà-là » (Delphy, 2007) qui prévaut en sociétés en montrant les différentes manières par lesquelles se reconduisent les injustices. L'intimité hétérosexuelle reste un lieu de résistance à l'égalité de fait entre les conjoint.es et de manifestation d'injustices qui demeurent largement banalisées. Les manières coordonnées qu'ont les femmes et les hommes d'agir dans l'intimité restent marquées par la socialisation genrée. Pour contrer ces manières usuelles de faire ancrées dans les logiques du deux, de la complémentarité et de la hiérarchie, les féministes hétérosexuelles peuvent proposer les principes du un ou du multiple, de l'égalité, de la mutabilité non-genrée et de la réciprocité et de l'interdépendance. Il s'agit de principes novateurs qui permettent d'envisager des manières distinctes d'organiser la vie intime pour elles et leurs conjoints, mais aussi plus largement de celles qui prévalent en sociétés, encore largement sous-tendues par des logiques de domination et d'exploitation de divers ordres. Les solidarités à établir entre les femmes hétérosexuelles elles-mêmes permettent de dépasser l'individualisation de chacune dans leurs configurations intimes. De plus, cette solidarité entre femmes hétérosexuelles s'oppose aux logiques néolibérales de concurrence et de performance qui prédominent, confinant leur épanouissement personnel aux « bons » choix et aux responsabilités individuelles de chacune. Les injustices, les difficultés et les conflits qu'elles expérimentent dans le contexte du dispositif hétérosexuel ne leur incombent pas que personnellement, car il y a un ensemble d'aspects qui mérite d'être mis en commun en raison des logiques politiques qui les organisent. L'égalité entre les conjoint.es dans l'intimité hétérosexuelle ne peut pas se réduire à la seule capacité « féministe » de chacune à faire de bons choix²⁹⁸. En fait, ces principes patriarcaux qui façonnent la sphère privée n'y sont pas confinés, ils se répercutent dans les autres sphères sociétales. La vigilance des féministes hétérosexuelles face à l'instauration de la mutabilité et de la réciprocité est une manière de viser la transformation des

²⁹⁸ Je m'inspire ici des travaux de Geneviève Szczepanik (2013) lorsqu'elle évoque les limites de la mobilisation de la notion de « choix » par certaines féministes, c'est-à-dire la capacité à se construire à travers les choix que les femmes font (2013 : 243). La question du choix individuel n'est effectivement pas toujours synonyme de celle de la liberté de toutes.

sociétés en vue d'expérimenter réellement l'égalité et la liberté. Il s'agit des valeurs qui sous-tendent leur engagement politique en liant les critiques et les luttes du dispositif hétérosexuel à celles des personnes LGBTQ et à un projet féministe de société. Ces valeurs sociales demeurent un horizon et leur effectivité en société (et dans l'intimité) doit sans cesse être réactualisée. À ce jour, il est difficile d'imaginer quelles seront les dimensions de l'intimité et de la vie collective lorsque celles-ci se caractériseront par davantage d'égalité, d'interdépendance, de liberté et de réciprocité. Néanmoins, dans le cadre du processus, il est nécessaire de demeurer sensible à tout ce qui constitue des obstacles concrets à l'actualisation de ces valeurs.

Lier les critiques et les mises en action face au dispositif hétérosexuel avec un projet féministe de société sous-entend que ces transformations ne sont pas favorables uniquement pour les femmes qui partagent leur intimité avec des hommes; il y a déjà eu et il y aura des répercussions à envisager sur l'ensemble de la société. La transformation du dispositif hétérosexuel dans l'optique de l'égalité et de la liberté me semble pouvoir bénéficier à tous et toutes. Sans conteste, les hommes en général et les hommes hétérosexuels en particulier tirent des bénéfices du dispositif hétérosexuel. Les femmes hétérosexuelles ont aussi quelques avantages normatifs découlant de l'hégémonie hétérosexuelle, faut-il le rappeler, mais les avantages à s'engager dans cette transformation semblent plus nombreux. Néanmoins, il serait un peu irréaliste de croire que ces critiques et ces mises en action féministes ne provoqueront pas de conflits ni ne rencontreront de résistances, voire de réactions défavorables de la part des plus rébarbatifs aux changements. C'est pourquoi il semble primordial que les féministes hétérosexuelles envisagent une praxis du conflit intime. Les femmes qui souhaitent demeurer hétérosexuelles ont avantage à transformer les principes patriarcaux dans l'optique d'expérimenter dans l'avenir des rapports intimes d'ordre nouveau avec les hommes. Les hommes hétérosexuels doivent aussi être engagés dans ce mouvement, car les femmes hétérosexuelles ne peuvent pas espérer y arriver seules. Transformer les principes du deux, de la complémentarité et de la hiérarchie suppose de nouvelles manières de vivre ensemble. Ces principes novateurs impliquent des logiques relationnelles qui sont difficiles à imaginer dans l'immédiat, car ces changements devront fondamentalement transformer les normes de genre si fortement intériorisées. En fait, cela révèle tout le caractère androcentré des conceptions d'autonomie et d'indépendance qui marquent l'identité des hommes dans les sociétés patriarcales occidentales et qui entraînent des injustices pour les femmes, notamment dans le contexte du dispositif hétérosexuel, car elles servent toujours de « huilant social », pour reprendre les mots de Catherine Dorion (2017 : 36). François de Singly (2007 : 234-235) soutient que le processus d'individuation des hommes hétérosexuels n'est pas achevé : ils ne sont pas

encore suffisamment autonomes et indépendants, quoiqu'ils en pensent. Cela fait d'ailleurs écho aux féministes qui visibilisent tout le travail de soutien (« care ») aux autres que prodiguent les femmes pour maintenir ensemble les liens sociaux (Fisher et Tronto, 1990; Gilligan, 1986; Hamrouni, 2015; Tronto, 2009). De plus, cela engage la réflexion sur ce qu'est réellement l'autonomie sans l'égalité et la liberté tout comme ce qu'est l'indépendance sans les liens sociaux qui nous lient au monde. Il devient également possible de lier cette question aux critiques féministes de la conception moderne et libérale de l'autonomie pour envisager l'interdépendance et pour contrer l'« irresponsabilité des privilégiés » (Tronto, 1993). Par conséquent, la proposition consistant à remplacer les principes de la complémentarité et de la hiérarchie par la mutabilité non-genrée et la réciprocité ouvre un espace pour que soient expérimentés des liens sociaux intimes complètement différents et dont les racines philosophiques se distancient de l'individualisme patriarcal moderne. Les personnes humaines sont liées les unes les autres, elles ne sont jamais complètement autonomes, indépendantes, autosuffisantes. Ces nouvelles possibilités intersubjectives permises par les critiques et les luttes féministes à l'égard du dispositif hétérosexuel ne concernent pas que les femmes hétérosexuelles : elles interpellent les hommes hétérosexuels avec qui elles sont engagées et l'ensemble des sociétés. Les féministes hétérosexuelles devraient tendre au remplacement du principe patriarcal de la hiérarchie par la réciprocité et l'interdépendance. Ces principes novateurs invitent à faire autrement avec le pouvoir, c'est-à-dire sans l'autorité ni la domination. La transformation du dispositif hétérosexuel implique de prêter résistance au pouvoir qui contraint, qui domine et qui violence. Il n'est pas question d'abolir le pouvoir en lui-même, mais d'abord de contrer l'autorité qui est exercée de différentes manières par les hommes dans l'optique d'envisager une réciprocité dans le pouvoir qui permet de faire, d'agir, de vivre et de décider pour soi-même. Dans le contexte du dispositif hétérosexuel, les hommes usent à leur avantage de manières explicites ou subtiles du pouvoir pour faire autorité. Les femmes usent également du pouvoir comme autorité, ce qui peut donner lieu à des enjeux de contrôle, à des abus de prises en charge et à une reconduction des inégalités entre les femmes elles-mêmes. Elles agissent également dans des sociétés marquées par des logiques de hiérarchie. En cela, le principe de la hiérarchie patriarcale qui prévaut dans le contexte du dispositif hétérosexuel opère également dans les autres sphères sociétales. Opposer le principe de la réciprocité et de l'interdépendance à celui de la hiérarchie dans le contexte du vivre ensemble des femmes et des hommes s'inscrit dans une optique plus large qui envisage les rapports humains selon des logiques nouvelles, c'est-à-dire égalitaires, libres et respectueuses de la valeur de chacun.e. Enfin, cela permet de lier la transformation du dispositif hétérosexuel à un projet féministe de société.

Deuxièmement, la transformation féministe du dispositif hétérosexuel permet d'envisager l'expérimentation d'une réelle mixité fondée sur l'égalité entre les genres tant dans le privé que le public. Une mixité sociale faite d'égalité, de justice et de liberté entre les personnes est un projet politique loin d'être abouti dans les sociétés capitalistes, capacitistes patriarcales et racistes. Françoise Collin (1992a) soutient que le féminisme n'est pas la fin de la mixité, mais bien la condition de son commencement : « [...] en rompant ainsi avec la mixité effective, le féminisme vise, pour une large part de lui-même, à inaugurer la mixité, une autre mixité qui serait la vraie mixité. » (1992a : 249.) Le féminisme serait, selon Françoise Collin (1992a), la possibilité d'une réelle mixité sociale sur la base de l'égalité entre les genres. Ce faisant, les critiques et les mises en action des féministes hétérosexuelles permettent justement que s'expérimente, tant dans le privé que le public, une mixité qui soit égalitaire²⁹⁹. Il me semble avoir des liens explicites entre la transformation des manières genrées dont les femmes et les hommes interagissent dans l'intimité hétérosexuelle et la possibilité d'une mixité sociale égalitaire. Si la mixité sociale est encore loin d'être atteinte dans toutes les sphères sociétales (tant sur le plan du genre que des autres différences), le vivre ensemble hétérosexuel est pour sa part la mixité de genre à sa plus simple expression. Or, si le difficile parachèvement de la mixité sociale dans le public témoigne notamment des inégalités persistantes entre les femmes et les hommes, des injustices majeures demeurent également observables dans cette mixité « choisie » sur la base du couple hétérosexuel. Les conditions patriarcales de la mixité hétérosexuelle (en fonction des principes du deux, de la complémentaire et de la hiérarchique) font obstacle à l'égalité dans l'intimité et ce sont, par ailleurs, des réalités analogues qui nuisent à l'égalité de fait en sociétés. L'intérêt ici était de démontrer les liens sans équivoque qui s'établissent entre l'action politique féministe dans l'intimité hétérosexuelle et celle en faveur de la mixité égalitaire entre les genres dans les sociétés en général. Il me semble que l'action des féministes face au dispositif hétérosexuel est une manière parmi d'autres de s'engager en faveur d'une réelle mixité sociale, condition élémentaire à un projet féministe de société.

Entrevoir la mixité égalitaire entre les genres ne suppose pas la fin de la non-mixité organisationnelle pour les féministes. Envisager la mise en action des féministes hétérosexuelles exige l'établissement de solidarités entre les femmes. Par ailleurs, les féministes ont fait la démonstration de l'utilité politique et programmatique des espaces non-mixtes³⁰⁰. Ceux-ci permettent la délimitation d'un lieu

²⁹⁹ Une réelle mixité sociale égalitaire et inclusive ne peut pas se limiter à la dimension du genre, même si c'est celle qui est fouillée dans cette thèse.

³⁰⁰ J'ai écrit ailleurs sur cette importance (Mayer, 2012, 2014).

où elles sont en mesure de mettre en commun des expériences, des savoir-faire de résistance quant à l'hétérosexualité ainsi que d'envisager individuellement et collectivement des moyens nouveaux de se prêter assistance en faveur du changement. En somme, même si l'objectif reste la mixité sociale égalitaire dans le dispositif hétérosexuel, la non-mixité féministe demeure d'une grande utilité politique, parce que le rassemblement entre elles peut permettre de contrer l'atomisation des femmes dans leurs configurations intimes hétérosexuelles et favoriser leur autonomie personnelle.

Troisièmement, la transformation féministe des principes patriarcaux du dispositif hétérosexuel est une manière de s'engager sur la voie d'une « dépatricialisation » de la partition des sphères privée et publique des sociétés occidentales contemporaines. La distinction entre le domaine du public et celui du privé est ancienne dans la pensée politique, mais elle prend une dimension particulièrement stratégique dans le contexte de la modernité politique, au moment de consacrer qui a « titre à être citoyen » (Lamoureux, 2004 : 185-190). La séparation des sphères relègue toujours la vie politique collective, le gouvernement et les hommes comme citoyens au public et le domestique, la vie intime, les enfants, les femmes (qu'elles soient ou non citoyennes) au privé. Les travaux des philosophes politiques comme ceux conduits par Carole Pateman (2000, 2004, 2010) et Geneviève Fraisse (1995, 2001) ont permis de démontrer tout le caractère politique et patriarcal de cette répartition des rôles en fonction des sphères sociétales. Carole Pateman montre que les théories du contrat ne sont ni plus ni moins des contrats sexuels passés entre hommes égaux et libres et leur donnant accès aux femmes comme des subalternes (2004). Ces contrats sexuels des sociétés civiles occidentales sont sans conteste hétérosexuels et rendent difficile l'établissement de liens entre les femmes en raison de leur séparation individualisée dans leurs configurations intimes. Pour sa part, Geneviève Fraisse aborde la question de la disjonction entre les sphères privée et publique, ce qu'elle appelle plus précisément les deux formes de gouvernements : celui de la famille et celui de la cité (2001). La disjonction met en saillance la logique patriarcale, ces sphères ne sont pas seulement séparées, mais désarticulées l'une de l'autre. Le passage sans difficulté entre l'un et l'autre a été longtemps le privilège des hommes. Geneviève Fraisse soutient que cette disjonction entre les sphères a des conséquences qui se ressentent encore aujourd'hui, notamment pour toutes les difficultés qu'éprouvent les femmes à « articuler » (et qui leur incombent majoritairement) ces sphères pour pouvoir circuler et être actives, elles aussi, dans l'une et l'autre (2001). Par ailleurs, Dominique Méda (2001 : 62), en observant le rapport au travail, indique que le rythme de la sphère salariale n'a jamais été pensé avec le rythme du domestique et des enfants, car ces questions ont été longtemps reléguées au privé et aux femmes. Ce sont les femmes qui assument la possibilité de cette bi-activité (Méda, 2001 : 71) entre les deux

sphères dont les rythmes, les réalités et les priorités restent difficilement articulables, voire encore disjoints. Il y a des liens entre la séparation patriarcale des sphères et les principes fondamentaux du dispositif hétérosexuel. S'engager dans la transformation du dispositif au moyen de principes organisationnels distincts (un ou multiple, mutabilité et réciprocité) suppose de déstabiliser ces principes organisationnels des sociétés occidentales contemporaines qui reposent sur l'hétérosexualité, l'atomisation des femmes, la complémentarité et la hiérarchie entre les genres, la contrainte à la spécialisation des rôles et la possibilité de certains d'accéder au contrôle, à la violence et à l'autorité sur d'autres. Enfin, la modification des principes du dispositif hétérosexuel est une manière de contribuer à une « dépatricialisation » de la division des sphères privée et publique qui maintient les inégalités entre les femmes et les hommes.

En somme, il semble pertinent de rappeler les solidarités entre les féministes hétérosexuelles qui s'engagent dans la transformation du dispositif avec les personnes LGBTQ qui conduisent également des luttes. Leur horizon commun reste la vie viable pour tout le monde, ce qui reconnaît que les expériences et les volontés de transformation ne seront pas les mêmes en fonction des positionnements de chaque personne. Penser la résistance, la modification et la critique de l'hétérosexualité dominante est nécessaire, car le dispositif hétérosexuel est un relais privilégié du patriarcat. La transformation de ce dispositif me semble s'inscrire dans la logique générale d'un projet féministe de société qui repose sur l'égalité et la liberté des personnes.

Au terme de ce huitième chapitre, quelques éléments de réponse à la question qui guidait le travail ont été rassemblés. Il s'agissait d'indiquer différentes manières permettant aux féministes d'envisager leurs mises en action par rapport au dispositif hétérosexuel et avec les hommes avec qui elles sont engagées dans l'intimité. D'abord, l'une des premières avenues à explorer par les féministes qui aspirent à des arrangements intimes hétérosexuels différents est d'envisager le caractère collectif, politique et transformateur du conflit. Les logiques générales des conflits intimes sont articulées à celles du pouvoir patriarcal du dispositif hétérosexuel. La praxis du conflit dans l'intime a pour objectif de tendre vers une mise en partage de ces logiques afin de dépathologiser et de désingulariser les réalités vécues isolément. Ensuite, une autre des manières de l'envisager est d'embrasser une posture critique autoréflexive et de vigilance constante face à la reproduction des principes du dispositif hétérosexuel. L'intérêt de cette posture est de s'engager dans la quotidienneté pour soi-même et en solidarité avec les autres et de tendre vers une désarticulation des principes patriarcaux

du dispositif afin d'en disjoindre les effets dans les différents éléments du dispositif. Par la suite, cette posture agentive permet aux féministes hétérosexuelles d'investir des sites du dispositif qui sont propices aux changements. Les sites d'agentivité désignés, mais non exclusifs, sont le couple, la cohabitation conjugale et la reproduction humaine. Ces trois sites pouvant être investis permettent d'aménager toujours plus d'espace entre les maillages étroits du dispositif. La mise en action des féministes hétérosexuelles est portée par la volonté de déstabiliser les principes patriarcaux du dispositif en proposant les principes novateurs du un ou du multiple, du deux égalitaire, de la mutabilité non-genrée ainsi que de la réciprocité et de l'interdépendance. Enfin, des liens sans équivoque rattachent les luttes des féministes hétérosexuelles à celles conduites par les personnes LGBTQ. Bien que ces personnes ne soient pas toutes situées de la même manière quant au dispositif et que leurs volontés de transformation sociale ne soient pas identiques, il semble incontestable que leurs solidarités mutuelles demeurent un élément essentiel à un projet féministe de société.

Conclusion

Cette troisième partie de la thèse visait à explorer quelques pistes pour inspirer l'agentivité des féministes hétérosexuelles. Il s'agissait de comprendre le contexte général de cette mise en action et de discuter les diverses formes que peut prendre cette puissance d'agir des femmes hétérosexuelles. L'une des ambitions centrales de cette thèse était d'envisager comment à partir d'un positionnement de femmes hétérosexuelles, il est possible de transformer ce dispositif en vue de l'égalité et de la liberté. Le postulat était qu'il est loin d'être incompatible d'être hétérosexuelles et féministes; il s'agit en fait d'un positionnement stratégique à partir duquel il est possible d'engager du changement. Il est toutefois nécessaire de tenter la transformation du dispositif hétérosexuel à partir de divers positionnements sociaux, qu'ils soient le fait de personnes hétérosexuelles ou bien de personnes LGBTQ. Chacune de ces localisations permet de distendre le maillage serré du dispositif. Ces formes d'engagement à l'égard du dispositif hétérosexuel ont pour objectif d'introduire des transformations, de permettre un peu plus de liberté et de faire entrer de l'air dans les arrangements intimes entre les femmes et les hommes qui servent de relais privilégié au système patriarcal.

La question centrale de cette partie était la suivante : *Quelles formes peuvent prendre les actions politiques féministes des femmes hétérosexuelles quant au dispositif hétérosexuel?* Afin de fournir des pistes de réponses, j'ai réparti mon travail en deux chapitres. Dans le septième chapitre, je me suis penchée sur les différentes formes qu'ont prises les propositions d'agentivité qui ont été développées par les féministes, les lesbiennes et les queers afin d'observer quels genres de changements se sont produits dans les sociétés occidentales contemporaines en général et au Québec en particulier. Ceci a permis de constater les relatives difficultés à engager du changement dans l'intimité hétérosexuelle, là justement où les femmes sont confrontées isolément aux dimensions les plus sensibles du dispositif. L'intimité partagée avec les hommes hétérosexuels est assurément l'une des dimensions du dispositif avec laquelle les femmes hétérosexuelles ne sont pas en mesure de rompre, contrairement aux lesbiennes ou aux queers. Cela circonscrit le lieu précis qu'elles doivent investir afin d'engager du changement. En raison de leur positionnement particulier, elles sont les seules en mesure d'introduire des transformations à partir de ces arrangements intimes largement responsables des inégalités qui persistent. Encore aujourd'hui, le défi consiste d'établir des formes de solidarité et un partage des savoir-faire acquis dans le contexte de ces luttes intimes afin de dépasser l'atomisation des femmes dans l'intimité hétérosexuelle. La mise en action des féministes

hétérosexuelles est donc envisagée telle une posture autoréflexive et de vigilance quant aux différents moyens par lesquels le dispositif est reproduit quotidiennement. Il s'agit pour elles d'adopter une posture de *dés*identification par rapport aux assignations normatives du dispositif afin de troubler sa stabilité hégémonique.

Dans le huitième chapitre, j'ai tenté de fournir quelques pistes pouvant être investies par les féministes hétérosexuelles. La praxis féministe du conflit dans l'intime m'a semblé la première avenue pertinente à investir. Celle-ci vise à démontrer que le conflit expérimenté dans l'intimité hétérosexuelle est révélateur des logiques structurelles du pouvoir patriarcal. Il paraît nécessaire de dépasser la dimension privée du conflit afin de mettre en commun les obstacles rencontrés ainsi que les succès obtenus dans le contexte de ces mises en action féministes. Ces limites à la reproduction stabilisée du dispositif érigées par les féministes hétérosexuelles visent une désarticulation des principes fondamentaux et elles sont en mesure d'inviter à de nouvelles logiques. Ces principes novateurs peuvent entraîner des changements radicaux s'ils guident les arrangements intimes établis en ce qui concerne le couple, la cohabitation conjugale et la reproduction humaine. Ceux-ci sont les différents sites d'agentivité qui paraissent propices aux transformations féministes. Enfin, il me semble faire aucun doute que la transformation du dispositif espérée par les féministes hétérosexuelles est compatible avec les luttes conduites par les personnes LGBTQ. Leur solidarité est nécessaire et l'horizon commun demeure la vie viable pour tout le monde, en dépit des manières distinctes qu'a chaque personne de mener sa vie intime. Les valeurs qui portent la mise en action des femmes hétérosexuelles s'arriment à celles qui guident un projet féministe de société, c'est-à-dire des relations fondées sur l'égalité et la liberté des personnes.

En somme, l'objectif de cette partie était de fournir des pistes qui puissent inspirer la mise en action des femmes, au moyen des féminismes, pour transformer les principes du dispositif hétérosexuel et d'établir des relations intimes avec des hommes qui favorisent l'épanouissement et qui sont dénuées de la domination et des injustices attribuables au patriarcat. S'engager quotidiennement dans la transformation de soi, comme femmes hétérosexuelles et dans des transformations radicales des relations avec les hommes au sein du dispositif hétérosexuel est un travail politique fort exigeant et face auquel la solidarité de chacune est nécessaire.

CONCLUSION GÉNÉRALE

In particular, love has been, for the last two centuries, a locus both of feminine complicity in and resistance to male domination. (Jackson, 1999 : 115)

The love we [les féministes hétérosexuelles] proclaimed would be a love centered in sharing and mutuality. (hooks, 2003 : 39)

Réclamer l'égalité et la liberté dans le couple, remettre en cause la rigidité des catégories de genres tout comme la socialisation qui les accompagne et s'engager en faveur de liens amoureux interdépendants figurent parmi les conditions propices pour transformer radicalement le dispositif hétérosexuel. Ces mêmes conditions sont favorables à ce que « [...] the dialogue of love can commence and true heterosexual communion can emerge », comme l'espère bell hooks (2003 : 192). En plus des élans féministes en faveur de l'égalité, de la justice et de la liberté, l'amour est certainement un motif déterminant de l'engagement politique dans l'intimité pour les femmes et les hommes. L'effectivité de l'égalité et de la liberté dans le dispositif hétérosexuel et dans les arrangements intimes entre les femmes et les hommes sont donc des champs de luttes de première importance. En cela, les luttes féministes qui gardent cet horizon sont loin d'être vaines. Au contraire, elles sont l'espoir de rapports intimes encore plus profonds et épanouissants pour les partenaires. La transformation féministe de l'intimité hétérosexuelle ne devrait pas être envisagée uniquement sous le signe d'une bataille perpétuelle, car il est possible d'introduire des changements qui ont le potentiel de jeter les bases de rapports plus égalitaires. La question de « l'égalité » entre les personnes ne sera jamais complètement une affaire classée, voilà pourquoi il faut demeurer vigilantes aux effets éventuels des solutions trouvées, tout comme à la récupération par le dispositif hétérosexuel des résistances déployées. Ce souci perpétuel de l'égalité doit être assumé par les hommes hétérosexuels également.

Les débats des cinquante dernières années en Occident parmi les féministes, les lesbiennes et les queers au sujet de l'hétérosexualité se sont déroulés de manière à laisser les femmes hétérosexuelles face à une impasse. En fait, la capacité critique et agentive par rapport à l'hétérosexualité a été

attribuée principalement aux personnes qui se réclament lesbiennes ou queers, tandis que les doutes continuent de planer sur l'éventualité de l'engagement féministe des femmes hétérosexuelles ainsi que sur leurs intentions concernant la critique de la position qu'elles incarnent. Deux types de postures se dégagent de ces débats. La première posture est associée aux lesbiennes et aux queers qui considèrent plutôt négativement l'hétérosexualité en condamnant soit les rapports de domination entre les femmes et les hommes ou bien en dénonçant les dimensions exclusives et hégémoniques des normes hétérosexuelles. Les propositions des lesbiennes et des queers vont généralement dans le sens de quitter l'hétérosexualité ou de faire sans les principes normatifs du dispositif sur le plan de l'intimité. La deuxième posture est adoptée par un certain nombre de femmes et de féministes hétérosexuelles qui ont tendance à amenuiser la dimension conflictuelle et politique de leur hétérosexualité ainsi que les possibles injustices de leurs arrangements intimes. En fait, l'hétérosexualité assure sans équivoque des hiérarchies injustifiables entre les femmes et les hommes, entre les formes de sexualités ainsi qu'entre les différents types de configuration intime. Il y a certainement une mise au défi radicale de l'hétéro-patriarcat lorsque des lesbiennes se choisissent pour organiser leur intimité, tout comme cela reste provocant lorsque des queers troublent délibérément la normativité hégémonique des pratiques, des représentations et des discours de la « matrice sexe-genre-désir » (Butler, 2005).

À partir de ma posture initiale de féministe hétérosexuelle, je cherchais des outils pour développer une critique de mon propre positionnement comme hétérosexuelle en vue de saisir les modalités qui présidaient à l'établissement des arrangements intimes dans lesquels j'étais investie et pour envisager des manières concrètes d'introduire des transformations au sein des cadres du dispositif hétérosexuel dans une perspective d'égalité, de justice et de liberté. Ces questionnements ont rendu nécessaire cette thèse qui essaie de saisir par un même mouvement comment est structuré le dispositif hétérosexuel, l'incidence déterminante qu'il a dans la vie des femmes et des hommes qui s'y retrouvent et les manières pouvant être préconisées pour introduire du mouvement dans ces cadres contraignants.

Cette thèse repense l'hétérosexualité du point de vue des femmes hétérosexuelles et elle invite à l'identification aux féminismes. L'objectif de la recherche est que des arrangements intimes soient élaborés entre les femmes et les hommes qui dérogent aux logiques complémentaires et hiérarchiques du patriarcat. Féminisme et hétérosexualité doivent être réconciliés jusqu'au cœur de l'intimité et cela promet des transformations sociales majeures profitables tant aux femmes qu'aux hommes. Sans

l'ombre d'un doute, ces mutations occasionneront des rapports politiques complexes, voire conflictuels. L'hétérosexualité dans les paramètres actuels demeure une source d'injustices – souvent banalisées – au détriment des femmes et elle constitue un relais privilégié du système patriarcal. Comme mouvements de l'action et de la pensée, les féminismes se doivent de fournir les outils politiques nécessaires aux femmes qui aspirent à faire bouger les cadres du dispositif hétérosexuel, d'une part, et à interroger les implications de leur socialisation genrée dans le vivre ensemble hétérosexuel, de l'autre. Cette thèse pose le rôle indispensable des féministes hétérosexuelles dans la transformation de ce dispositif en faveur de l'égalité et de la liberté : leurs luttes à la fois individuelles et collectives sont capitales à un projet féministe de société.

La question centrale qui a guidé cette recherche doctorale était la suivante : *Quelle problématisation des modalités de l'hétérosexualité la littérature féministe permet-elle de développer afin de nourrir l'action politique des femmes hétérosexuelles dans une perspective d'égalité et de liberté?* Pour y répondre, trois sous-questions ont structuré l'ensemble de la recherche et chacune des parties. Dans la partie I, j'ai voulu répondre à la sous-question suivante : *Quelles sont les problématisations occidentales contemporaines de l'hétérosexualité développées par les féministes, les lesbiennes et les queers au cours des cinquante dernières années?* Pour ce faire, il a fallu cartographier les débats s'étant déroulés en français et en anglais au sujet de l'hétérosexualité. Ce travail de recension a permis de répertorier les différents apports de ces problématisations à la compréhension générale de l'hétérosexualité et de mettre en évidence les limites de ces diverses théorisations du point de vue des femmes hétérosexuelles qui aspirent à saisir plus précisément comment l'hétérosexualité marque leur vie. L'analyse critique de ces débats fait apparaître les aspects que l'on doit explorer davantage. L'un d'eux concerne les outils politiques et théoriques qui permettent de développer une meilleure compréhension de l'hétérosexualité et de ses différentes modalités internes. Cette thèse aspire à contribuer à fournir quelques-uns de ces outils. Cette meilleure compréhension peut alimenter la capacité de chacune à introduire du changement dans les points névralgiques du dispositif. Dans la partie II, j'ai souhaité répondre à la question suivante : *Qu'est-ce qui compose le dispositif hétérosexuel occidental contemporain?* Pour cela, j'ai développé, au moyen de la notion foucauldienne de dispositif, une conceptualisation de ce que peut signifier, pour les femmes, d'être situées comme hétérosexuelles. Cette démarche a permis de saisir l'ampleur du dispositif hétérosexuel et l'étendue de ses ramifications dans la vie des femmes. La mise à profit de cette notion a rendu possible le rassemblement d'éléments qui paraissaient hétérogènes, les uns par rapport aux autres, mais dont le réseau de liens qui les unit forme la logique d'ensemble du dispositif hétérosexuel. Ces différents

éléments sont interreliés, se recouvrent mutuellement et ont le potentiel d'accentuer les effets des uns et des autres. Les féminismes sont désignés comme des outils indispensables pour les femmes et les hommes qui souhaitent développer une compréhension de leur positionnement comme hétérosexuel.les et produire une critique personnelle de leur propre insertion dans le maillage serré du dispositif. Dans la partie III, j'ai cherché à répondre à la question suivante : *Dans quelles conditions les féministes hétérosexuelles peuvent-elles se mettre en action par rapport au dispositif hétérosexuel?* L'intérêt était de réfléchir aux enjeux particuliers entourant la mise en action des féministes hétérosexuelles dans l'intimité. Il fallait considérer la tension entre le caractère sensible des liens établis, d'un côté et la nécessité incontestable d'introduire des changements dans les modalités du vivre ensemble hétérosexuel, de l'autre. Ces transformations féministes sont guidées par l'espoir d'arrangements intimes futurs qui déconstruisent les usuelles logiques complémentaires et hiérarchiques orientées par la socialisation genrée et l'hétérosexualité normative. L'engagement féministe en faveur d'une transformation majeure de l'intimité partagée avec des hommes commande une vigilance quant aux principes actuels qui guident l'établissement du vivre ensemble hétérosexuel en vue d'introduire des principes novateurs. En dépit de la différence entre les objets de luttes, le travail politique conduit par les féministes hétérosexuelles dans leur intimité s'articule à celui fait par les personnes LGBTQ, à partir d'un positionnement social distinct, avec la vision commune et solidaire d'une vie viable pour tout le monde.

Les motivations centrales de cette thèse étaient de comprendre ce que signifie dans la vie des femmes d'être hétérosexuelles, de capter les multiples manières par lesquelles elles se font (re)productrices de ces rapports et d'envisager, à partir de ce positionnement social particulier, la possibilité d'introduire des changements qui vont dans le sens de l'égalité et de la liberté. Dans cette recherche, j'ai essayé de saisir comment les modalités intimes de l'hétérosexualité contribuent au maintien des différences et des inégalités entre les femmes et les hommes en sociétés. Il est vrai que le caractère injuste du dispositif hétérosexuel n'est pas comparable dans toutes les configurations intimes établies ni que tous les couples tombent systématiquement dans les pièges de l'hétérosexualité. L'intuition initiale de la recherche était que si le patriarcat se maintient dans les sociétés occidentales contemporaines, il fait peu de doute que les arrangements intimes hétérosexuels ont quelque chose à voir avec la persistance de ces injustices, en dépit de l'objectif d'égalité, voire du féminisme des partenaires. Il y a évidemment de nombreuses autres sources d'inégalités qui perdurent en sociétés, mais il me semblait nécessaire dans le contexte de cette thèse de m'attarder à ce qui se produit spécifiquement dans le contexte de l'hétérosexualité. Depuis cinquante ans, les dimensions macrosociales et

microsociales de l'hétérosexualité ont été ébranlées grâce aux luttes conduites par les féministes et les personnes LGBTQ notamment au moyen des mouvements sociaux. Or, il reste encore beaucoup de travail à faire pour que les modalités du vivre ensemble hétérosexuel ne soient plus le relais d'inégalités. La déconstruction des complémentarités et des hiérarchies attribuables à la socialisation genrée et à l'hétérosexualité normative est capitale, car les élans subjectifs qui la caractérisent sont problématiques tant pour les femmes que les hommes. Il m'a semblé pertinent d'envisager des outils permettant de démonter l'incidence, souvent invisibilisée, de l'hétérosexualité dans la vie des femmes et dans le vivre ensemble qu'elles partagent avec les hommes. Ce dispositif exerce son emprise sur de nombreux aspects de la vie des femmes, et son influence reste trop souvent amenuisée. J'ai insisté sur la possibilité de configurations intimes nouvelles en raison de la mise en action des féministes et de l'engagement sincère des partenaires du couple, en vue de rapports hétérosexuels plus égalitaires, justes et libres.

Cette recherche féministe se caractérise par sa démarche incarnée, c'est-à-dire dans une logique féministe par et pour les femmes hétérosexuelles. Ma proximité en tant que chercheuse avec l'objet d'étude est explicite, ce qui m'a permis d'aborder la question de l'hétérosexualité avec un angle novateur. Cette thèse a pour ambition d'être utile aux femmes qui sont situées comme hétérosexuelles et qui souhaitent introduire des changements dans les cadres du dispositif qui marquent leur vie. D'ailleurs, les questionnements centraux à la source de cette thèse proviennent d'une tension que j'ai expérimentée personnellement lorsque j'étais située comme hétérosexuelle en rapport à mon engagement politique féministe. Au départ, je me suis retournée vers la littérature féministe pour alimenter mes réflexions critiques afin de trouver des inspirations pour mon engagement politique féministe dans l'intimité, mais sans grande satisfaction. Ce projet de cette recherche s'est construit en fonction de ma volonté de fournir les réponses que j'ai cherchées en vain et de mettre à disposition des outils qui m'auraient été utiles. Effectuer une recherche en fonction de cette perspective incarnée a soulevé deux enjeux, que je souhaite aborder. Le premier enjeu concerne la posture particulière à partir de laquelle j'ai réfléchi dans le cadre de cette thèse. Mon expérience croisée de l'hétérosexualité et du féminisme se caractérise par des conditions privilégiées, car je ne fais pas l'expérience de la grande pauvreté, du racisme ou d'incapacité. Je reconnais que mon regard reste singulier sur l'hétérosexualité et sur l'expérience que j'en ai faite. Dans ces circonstances, il peut paraître hasardeux de faire de cette conceptualisation une proposition théorique générale qui vaut pour toutes. Toutefois, en prenant appui sur les travaux d'autres féministes, lesbiennes et queers, j'ai souhaité complexifier ma propre proposition et fournir certaines réponses aux questions qui m'habitaient à

l'amorce de la recherche. Comme cette thèse conteste l'impasse dans laquelle les théories laissent les féministes hétérosexuelles et leurs conjoints, il semble d'autant plus pertinent que cette réflexion soit conduite en partie ou majoritairement par et pour les hétérosexuelles. Cette démarche incarnée vise au premier chef à légitimer leur positionnement social par rapport aux féminismes et à restituer leurs apports heuristiques à la critique de l'hétérosexualité ainsi qu'à insister sur leur rôle déterminant dans la transformation du dispositif hétérosexuel. Le deuxième enjeu concerne plus spécifiquement le lieu de luttes qu'implique cette mise en action féministe, c'est-à-dire le vivre ensemble hétérosexuel. Considérer l'intimité comme un espace de luttes exige de porter une attention particulière aux aspects suivants : la fragilité et l'importance des liens entretenus; la peur de les éprouver inutilement ou d'être continuellement en conflit, et la nécessité d'une transformation majeure du dispositif hétérosexuel. Ce travail politique dans l'intimité hétérosexuelle est exigeant, car il ne peut pas se limiter à réclamer l'égalité entre les partenaires (ce qui est déjà énorme), il appelle aussi une modification profonde des logiques d'interaction entre les femmes et les hommes sur la base de la socialisation genrée et de l'hétérosexualité normative. Transformer l'hétérosexualité exige de remettre en cause la rigidité des différences entre les genres et les élans subjectifs qui en découlent. Il semble primordial de garder ce travail de transformation de l'hétérosexualité au cœur des féminismes et de fonder des solidarités politiques en lien avec ces luttes conduites dans l'intimité. Ces batailles qu'il faut continuer à mener dans le vivre ensemble hétérosexuel ne sont pas vaines, mais bien la promesse de rapports entre les femmes et les hommes plus épanouissants.

Contributions de cette recherche à la compréhension de l'hétérosexualité

Cette thèse contribue de trois manières. Il est possible d'évoquer premièrement les apports au plan théorique provenant de l'élaboration de la cartographie des débats au sujet de l'hétérosexualité parmi les féministes, les lesbiennes et les queers. Cette cartographie organise les différentes interventions sur ce thème en fonction de cinq catégorisations : 1) féminisme radical et visibilité lesbienne; 2) radicalisme lesbien et autonomie politique; 3) féministes se définissant comme hétérosexuelles; 4) critiques queers de l'hétérosexualité et, 5) contestations féministes des structures et des privilèges hétérosexuels. Pour chacune de ces catégories, l'intérêt théorique était de répertorier les apports spécifiques à la compréhension générale de l'hétérosexualité ainsi que les manières de concevoir la mise en action pour les femmes. Cette cartographie n'a pas la prétention de recenser l'ensemble des textes (militants et savants) publiés en français et en anglais, mais elle a néanmoins l'ambition

d'offrir, pour la première fois en français³⁰¹, une vue d'ensemble sur cette question, depuis les années 1970, en mettant en évidence les points de rupture et de convergence entre les différentes perspectives. À l'issue de ce travail, il est possible de faire le constat du mouvement de spirale entre les idées et les théoriciennes qui a structuré les débats. À ce titre, les contributions d'Adrienne Rich, de Monique Wittig, de Judith Butler et de Stevi Jackson (pour ne nommer que les plus notables) ont joué un rôle majeur et structurant dans la compréhension générale de l'hétérosexualité.

Pendant la période étudiée, les ruptures les plus marquées entre les perspectives concernent les conceptions distinctes du pouvoir, comme étant soit une domination sur l'autre ou bien un rapport de force d'ordre relationnel qui s'instaure entre les personnes. La diversité des conceptions du pouvoir mobilisées par les théoriciennes conduit à des manières différentes de s'y opposer : il est préconisé soit d'abolir le pouvoir, de tenter de le révolutionner ou de le déjouer en lui prêtant résistance. Or, du point de vue des convergences, il se dégage des théorisations une perspective favorable à ce que j'appelle une « logique de sortie » de l'hétérosexualité en raison de ses dimensions contraignantes, normatives, voire violentes. Ceci étant dit, toutes les théorisations de l'hétérosexualité ne privilégient pas cette perspective. Il se dégage néanmoins une sorte d'ambiguïté relativement au positionnement social de femmes hétérosexuelles en ce qui concerne les hiérarchies entre les femmes et les hommes ou bien les hiérarchies entre les formes de sexualité et l'obligation normative de correspondre à la « matrice sexe-genre-désir » (Butler, 2005). Or, la logique de sortie qui se pose en filigrane laisse en porte à faux celles qui n'ont pas l'intention de mettre un terme à leurs arrangements intimes hétérosexuels.

D'autres constats généraux se dégagent de l'analyse de la cartographie de ces débats parmi les féministes, les lesbiennes et les queers au sujet de l'hétérosexualité : en voici trois. D'abord, les problématisations qui portent spécifiquement sur l'hétérosexualité se concentrent plutôt sur les questions d'identification de genre, sur les pratiques de séduction et de sexualités ou sur les relations amoureuses, sans nécessairement mettre en lien ces questions avec les autres dimensions de la vie intime, conjugale ou familiale. Ensuite, les recherches qui s'intéressent plus spécifiquement aux questions de la cohabitation conjugale, de la reproduction humaine et du travail domestique en lien avec le travail salarié problématisent peu ces éléments en rapport étroit avec l'hétérosexualité des

³⁰¹ Il n'existe pas à ma connaissance une telle cartographie de ce débat en français, quand pourtant il existe certaines démarches qui recensent ces discussions en anglais. Par exemple : Stevi Jackson et Sue Scott (1996; 2010).

femmes. À ce titre, il faut spécifier que de façon plus contemporaine, les études menées sur ces thèmes mentionnent les enjeux d'hétéronormativité afin de mettre en évidence les normes sociales et les privilèges associés. Il faut donc conclure, qu'il est plus rare de retrouver des analyses sur l'hétérosexualité qui articulent tous les éléments qui se retrouvent rassemblés au sein du dispositif hétérosexuel dans les champs des études féministes, des études lesbiennes et des études queers. C'est d'ailleurs ce constat qui a rendu nécessaire cet essai de conceptualisation. Enfin, le dernier constat concerne les recherches qui portent sur la question des violences masculines à l'encontre des femmes. Ces travaux sont nécessaires pour saisir l'ampleur de ce phénomène et pour condamner les dimensions toxiques de la masculinité qui poussent des hommes à des gestes inadmissibles de violence sur les femmes. Or, à partir de l'étude spécifique de l'hétérosexualité, la question des violences n'est pas sans rappeler les effets nocifs des « Sex wars » qui ont assimilé l'hétérosexualité, c'est-à-dire le fait de vivre, d'aimer et de partager de la sexualité avec les hommes, à de la violence et de la domination. Il reste souvent difficile de faire à la fois la démonstration de ces gestes de violence et de les poser sur un continuum qui touche d'une manière ou d'une autre toutes les femmes, sans nécessairement ouvrir la porte à ces débats marqués de perspectives antagonisées. La contribution théorique de la thèse au moyen de cette cartographie permet d'organiser l'ensemble des débats en faisant la somme des différentes connaissances au sujet de ce qui pose problème avec l'hétérosexualité et aussi de ce qui est proposé aux femmes pour la transformer.

La deuxième contribution de cette thèse concerne la proposition de conceptualisation du dispositif hétérosexuel. Cette conceptualisation a une dimension théorique, mais aussi normative. La dimension normative est marquée de ma volonté de fournir des outils afin que d'autres femmes deviennent davantage sensibles à l'incidence de l'hétérosexualité dans leur vie. Ainsi, l'objectif était que les femmes et les féministes soient en mesure de saisir de quelles manières l'hétérosexualité marque leur vie quotidienne, au-delà des pratiques sexuelles. Pour proposer une compréhension plus complexe de l'hétérosexualité, la notion foucauldienne de dispositif a été mise à profit (Foucault, 2001). Mes prédécesseuses féministes ont employé la notion d'institution (Adrienne Rich et Stevi Jackson), de régime politique (Monique Wittig) ou de « matrice sexe-genre-désir » (Judith Butler) pour parler de l'hétérosexualité. Pour ma part, j'ai choisi de mobiliser la notion de dispositif pour ce qu'elle me permettait de faire, c'est-à-dire rassembler des éléments qui semblent hétérogènes et les relier entre eux au moyen d'un réseau de liens invisibles qui montrent la logique générale. Cette thèse fait la proposition du dispositif hétérosexuel en rassemblant les éléments suivants : 1) la socialisation genrée et la matrice des désirs; 2) l'ancrage amoureux; 3) la cohabitation conjugale; 4) la reproduction

humaine; 5) le travail gratuit et salarié, et 6) le continuum des violences. Ces six éléments sont indépendants les uns des autres, mais non mutuellement exclusifs : ils se recouvrent, se complètent et s'enchevêtrent. Chacun des éléments est relié aux autres par un réseau de liens invisibles qui forme le dispositif de pouvoir hétérosexuel. Il est possible de faire une expérimentation de chacun de ces éléments dans la vie quotidienne sans nécessairement les inscrire tous dans une logique d'ensemble. Cette compréhension du dispositif a pour ambition d'exposer ce que peut être l'expérience incarnée du dispositif hétérosexuel pour les personnes qui le vivent. Le dispositif permet de mettre en évidence ce que j'ai appelé le « programme hétérosexuel », celui-ci se produit dans une certaine logique permettant aux femmes et aux hommes d'expérimenter les différents éléments du dispositif. Le programme hétérosexuel s'avère plutôt prévisible en raison de ses dimensions normatives et il est ponctué de différents pièges qui permettent de consolider le vivre ensemble hétérosexuel. Comme il n'y a pas, à proprement parler, de dehors du dispositif de pouvoir, celui-ci est expérimenté par tout le monde. Les femmes hétérosexuelles et les personnes LGBTQ font des expériences à la fois similaires et différentes des contraintes du dispositif hétérosexuel tout comme de sa violence : rappelons que des femmes tuées par homicide sont trop souvent victimes d'un conjoint ou d'un ex-conjoint et que les personnes LGBTQ sont victimes d'importantes violences systémiques qui peuvent aller jusqu'à la mort dans certains pays. En fait, les personnes LGBTQ ne sont pas hors du dispositif et elles sont touchées par les effets normatifs de ce dernier. Mais ce dispositif est expérimenté distinctement par celles qui sont situées comme femmes hétérosexuelles. Ces dernières occupent un positionnement social marqué par la densité du dispositif, de ses principes fondamentaux et d'un rapport de proximité avec les hommes en fonction d'une socialisation genrée construite dans une logique de complémentarité. Le caractère hétéronormatif du dispositif affecte la vie des personnes LGBTQ par un bon nombre d'injustices découlant du postulat naturalisé d'hétérosexualité. Or, le dispositif hétérosexuel marque particulièrement la vie des personnes qui se définissent comme hétérosexuelles et qui organisent leur vie intime sur cette base. Cette conceptualisation du dispositif permet d'avoir une compréhension plus complexe des différentes manières par lesquelles il se déploie dans la vie des femmes, et ce, en fonction de certains principes patriarcaux fondamentaux : le deux, la complémentarité et la hiérarchie. Ces principes sont structurants dans tous les éléments du dispositif et ces derniers assurent que soient reproduites les inégalités entre les femmes et les hommes tout au long du programme hétérosexuel. Ainsi, les femmes qui s'identifient aux féminismes et qui aspirent à éviter les pièges du programme hétérosexuel et à transformer les principes qui marquent le dispositif sont donc positionnées stratégiquement pour effectuer ce travail. Cette thèse a notamment pour objectif de revaloriser ce positionnement comme lieu pertinent et valide pour introduire des transformations dans le dispositif hétérosexuel. Leur positionnement à titre d'hétérosexuelles leur

offre une prise singulière et distincte de celle des personnes LGBTQ pour transformer l'hétérosexualité. Une meilleure compréhension des différentes dimensions du dispositif peut conduire à une posture critique et à une mise en action à titre d'hétérosexuelles dans le corps à corps de l'intimité.

La troisième contribution de cette thèse a une dimension politique, car elle aspire à offrir des avenues pour envisager la transformation du dispositif hétérosexuel. Cet aspect propositionnel de la thèse rassemble trois éléments. Le premier élément : la transformation féministe du dispositif hétérosexuel doit permettre d'altérer les principes patriarcaux par l'introduction de principes novateurs qui favorisent l'élaboration d'arrangements intimes qui tendent vers l'égalité. Les principes patriarcaux du deux, de la complémentarité et de la hiérarchie sont structurants dans tous les éléments du dispositif et marquent les modalités organisationnelles des arrangements intimes. Les principes novateurs proposés sont les suivants : un, multiple ou égalité; mutabilité non-genrée; interdépendance et réciprocité. Ces principes, qui diffèrent des principes patriarcaux, visent à introduire des transformations dans les manières usuelles de faire entre les femmes et les hommes. Le deuxième élément : les principes novateurs peuvent être mis à profit dans les trois sites d'agentivité désignés, c'est-à-dire le couple, la cohabitation conjugale et la reproduction humaine. Des transformations peuvent être évidemment introduites ailleurs dans le dispositif, mais ces trois sites apparaissent propices en raison des pièges dans lesquels il est possible de tomber en élaborant les arrangements intimes. À mon avis, ces trois sites sont des points névralgiques du dispositif hétérosexuel dans lesquels s'établissent des ententes qui découchent trop, en fonction des élans de la socialisation genrée, sur des logiques de complémentarité et de hiérarchie reproduisant les inégalités entre les femmes et les hommes. Dès le départ, cette thèse reposait sur le postulat selon lequel les femmes hétérosexuelles ne sont pas condamnées à faire l'expérience des différentes formes d'injustices dans le dispositif et un plus grand nombre d'hommes est en mesure de s'engager dans l'instauration d'un vivre ensemble plus égalitaire. Ce travail politique de la transformation de l'intime ne se produira pas sans conflits. Les femmes hétérosexuelles qui réclament l'égalité dans le couple ainsi qu'une transformation des modalités organisationnelles de l'intime exigent par leur combat une configuration nouvelle des manières d'interagir avec les hommes : cela commande que les femmes et les hommes se transforment. Le troisième élément : l'essentiel de la capacité agentive des féministes hétérosexuelles s'appuie sur une posture autoréflexive et de vigilance face à leur propre insertion dans le dispositif hétérosexuel. La vigilance des féministes hétérosexuelles ne se résume pas à une posture de combattante à temps plein, car il est possible d'envisager les gains progressifs de ces

luttons politiques de l'intime, ce qui n'exclut que ce travail soit exigeant. Ce mouvement à introduire dans le dispositif hétérosexuel a pour objectif de désarticuler les effets des principes patriarcaux dans la vie quotidienne hétérosexuelle dans l'espoir de plus d'égalité dans les configurations intimes des partenaires.

Ces trois contributions de la thèse s'inscrivent dans une suite logique : d'abord, faire état des différentes problématisations féministes, lesbiennes et queers de l'hétérosexualité et démontrer les apports et les limites; ensuite, proposer une conceptualisation de l'hétérosexualité comme dispositif de pouvoir afin de rendre compte avec plus de complexité de ce que signifie d'être situées comme hétérosexuelles et enfin, envisager quelques avenues pour développer une vigilance féministe face à son propre positionnement dans le dispositif afin d'introduire des transformations au sein des cadres actuels dans une perspective d'égalité et de liberté. J'aspire à que ce travail conduise au développement d'une vigilance féministe face aux principes patriarcaux qui marquent largement les arrangements intimes. La vigilance féministe prend appui sur la compréhension du dispositif et sur qui a le potentiel de s'y produire : anticiper son programme est le pouvoir d'y opérer du changement. La transformation du dispositif hétérosexuel me semble s'inscrire dans une modification majeure de l'ensemble des sociétés pour au moins trois raisons. La première concerne le passage de la complémentarité genrée vers la mutabilité non-genrée qui est proposée. La rigidité des catégories de genre et la socialisation qui leur est associée sont structurantes aux manières patriarcales qu'ont d'interagir les femmes et les hommes : il faut investir ce processus de déconstruction qui concerne tout le monde. La deuxième concerne les valeurs de cette proposition, elles s'inspirent des théories féministes du « care » en critiquant l'individualisme néo-libéral. La thèse invite donc au passage des logiques de hiérarchie et de domination à celles d'interdépendance et de réciprocité des liens. Les rapports égalitaires dans le contexte du dispositif doivent être envisagés sans la domination. Il s'agit d'une condition pour plus de liberté, mais aussi d'amour, de sollicitude et d'empathie. La troisième réfère au caractère convergent des luttes conduites par les féministes dans l'hétérosexualité avec celles menées par les personnes LGBTQ. En dépit de la différence entre leurs positionnements sociaux et leurs luttes précises, toutes ces batailles conduites face au dispositif hétérosexuel ont pour objectif commun davantage de justice, d'égalité et de liberté entre les genres et les sexualités.

Éléments laissés en marge

Dans le contexte de cette thèse, l'intérêt a été dirigé en priorité sur ce que signifie dans la vie des femmes d'être hétérosexuelles et comment elles peuvent introduire des transformations dans le dispositif hétérosexuel. Cet intérêt central a nécessité des choix méthodologiques, politiques et théoriques. Ce faisant, quelques aspects connexes de la question de l'hétérosexualité ont été laissés en marge. J'aimerais aborder deux éléments qui pourraient déboucher sur des recherches ultérieures et permettre des discussions nouvelles sur la question de la transformation de l'hétérosexualité.

Le premier élément concerne la question des hommes solidaires et de leur engagement en faveur de l'égalité dans le couple. Dans le contexte de cette thèse, je me suis concentrée plus spécifiquement sur ce que signifie dans la vie des femmes d'être hétérosexuelles, sans approfondir de manière analogue ma réflexion au sujet des hommes hétérosexuels. J'ai dirigé mon travail sur les sites d'agentivité qui peuvent être investis par les féministes dans le dispositif hétérosexuel afin d'y introduire du changement avec l'horizon de l'égalité avec les hommes dans le couple. De plus, l'inertie des hommes face au changement figure parmi les obstacles les plus importants (Dagenais et Devreux, 1998; Devreux, 2004) que rencontrent les femmes qui souhaitent introduire des transformations dans l'intimité. Or, le dispositif hétérosexuel repose sur des dynamiques d'interaction entre les femmes et les hommes culturellement et historiquement situées, qu'il faut dérigidifier d'un même mouvement. Ce faisant, il pourrait être intéressant d'approfondir les liens entre les travaux féministes qui portent sur la transformation du dispositif hétérosexuel, sur la déconstruction de la socialisation genrée et sur les études critiques de la masculinité (men's studies, masculinity studies et critical studies of masculinity). Le travail politique des féministes dans l'hétérosexualité interpelle directement les hommes, car c'est dans l'intimité que les femmes doivent négocier de nouvelles manières de vivre. Les féministes revendiquent la fin des hiérarchies qui marquent les rapports sociaux de genre, mais mettre un terme aux injustices subies par les femmes implique à la fois un programme de luttes contre les structures qui les rendent possibles et un engagement politique en ce qui concerne la déconstruction de la socialisation genrée des femmes et des hommes.

Grâce aux féminismes, les contours de l'identité féminine se sont davantage élargis au cours des cinquante dernières années que à ceux de l'identité masculine qui sont encore marqués par des traits hégémoniques et virilisés restreignants pour les hommes et pour les garçons. Cela contribue à

maintenir des formes de pouvoir associées à la « masculinité hégémonique » et à subalterner certaines formes d'expression de la masculinité (Connell, 2015). Le rythme lent avec lequel les repères patriarcaux de la masculinité sont remis en doute et transformés constitue un obstacle à l'élaboration d'un vivre ensemble hétérosexuel qui dépasse les logiques de complémentarité et de hiérarchie. Les hommes, l'identité masculine et la masculinité ne sont pas « en crise » (Dupuis-Déri, 2018; Molinier, 2000), mais les repères de la « masculinité hégémonique » doivent être déconstruits (Connell, 1979, 1987, 2000, 2014, 2015; Thiers-Vidal, 2013; Kimmel, 1996, 2010, 2013; Kimmel, Hearn et Connell, 2005). En gardant en tête la critique et la transformation du dispositif hétérosexuel, des liens prolifiques peuvent être établis avec le champ des études critiques de la masculinité. Si l'on considère qu'une part des changements attendus dans le contexte de l'intimité hétérosexuelle repose sur une modification des modalités d'interaction des femmes et des hommes, le travail critique qui se fait dans le sillage des recherches de Raewyn W. Connell (1979, 1987, 2000, 2014, 2015), notamment sur « la masculinité hégémonique et la féminité accentuée », offre des possibilités intéressantes pouvant être explorées. Il semble que des liens plus nombreux doivent être établis entre ces deux champs, surtout avec les travaux construits dans une logique de déconstruction féministe du modèle patriarcal de l'identité masculine. Il va sans dire que la transformation des hommes et des repères de la masculinité est une condition favorable à la modification du dispositif hétérosexuel. En vue de rapports amoureux hétérosexuels plus épanouissants, les femmes ne peuvent pas être les seules à se transformer, les hommes doivent également procéder à ce travail critique de manière autonome, sans qu'il soit nécessairement initié ou pris en charge par les femmes (même si la transformation subjective des hommes peut se faire dans une perspective féministe). Ces liens à établir entre les travaux féministes portant sur la transformation du dispositif hétérosexuel et ceux portant sur la critique de la « masculinité hégémonique » pourront contribuer à l'élaboration de manières moins dichotomiques d'être ensemble dans l'intimité hétérosexuelle.

Les hommes doivent engager des changements afin de devenir des compagnons moins rigides sur le plan des dynamiques de genre, plus généreux sexuellement, plus empathiques, investis et matures au plan émotif, engagés à titre de coresponsables de la qualité des relations humaines établies (dans le contexte amoureux et familial) et opposés aux formes d'autorité et de pouvoir qui atteignent la dignité et l'intégrité des femmes. Les travaux de recherches critiques de la masculinité pourraient contribuer à offrir un point de vue différent sur les principes novateurs proposés dans le cadre de cette thèse ainsi que sur les changements à introduire dans les sites d'agentivité désignés. Enfin, il faut arriver à « dépatricialiser » les modalités organisationnelles du vivre ensemble hétérosexuel, ce qui exige un

travail de déconstruction des contours de l'identité féminine et masculine : un processus qui exige une implication égalitaire des deux partenaires du couple.

Le deuxième élément concerne l'approfondissement de l'analyse intersectionnelle de ce que signifie dans la vie des femmes d'être hétérosexuelles. Au départ de la thèse, il a été posé clairement que le patriarcat n'est pas le seul système de domination qui caractérise la vie des femmes et que chacune d'elles ne fait pas exactement la même expérience du dispositif hétérosexuel en fonction des effets articulés d'autres systèmes de domination. L'idée de position sociale qui est centrale à cette thèse réfère à une localisation subjective à l'intersection d'un ensemble de systèmes de domination (Anthias, 2002). La position sociale des femmes ne se résume pas qu'aux dimensions du genre et de la sexualité hétéro, j'en suis tout à fait consciente. Toutefois, les questions auxquelles j'ai tenté de répondre, les manières que j'ai préconisées pour y arriver ainsi que les corpus mobilisés ont orienté une réflexion vers les axes du genre et de la sexualité en priorité. Le fait que j'aie réfléchi à partir de mon expérience incarnée du féminisme et de l'hétérosexualité n'est pas étranger à cette orientation de la recherche. Bien que l'ensemble de la démarche reconnaisse les dynamiques intersectionnelles des systèmes de domination, la prise en considération de leur articulation mutuelle est demeurée difficile. Je reconnais qu'en réfléchissant à ce que cela fait dans la vie des femmes d'être hétérosexuelles (en considérant mon rapport situé et intime à l'objet), je n'examine pas la question de l'hétérosexualité de manière simultanée avec l'ensemble des systèmes de domination. L'expérience incarnée que font les personnes des systèmes de domination est intersectionnelle et articulée, elle ne peut pas être subdivisée. Le propre des approches intersectionnelles est de contester les logiques additives ou multiplicatives de l'oppression pour les comprendre de manière enchevêtrée (Bilge, 2010; Crenshaw, 1998, 2005; Dorlin, 2009; Kergoat, 2009).

Dans des travaux ultérieurs, il me semblerait prometteur d'approfondir ma conceptualisation du dispositif hétérosexuel en établissant des liens avec des champs d'études qui traitent dans une perspective intersectionnelle et féministe de ces autres axes. Je pense notamment à la pertinence de complexifier ma conceptualisation du dispositif hétérosexuel à partir de travaux qui s'intéressent aux effets articulés entre le sexisme et le cisgenrisme³⁰² ainsi que les transidentités (Baril, 2015a, 2015b;

³⁰² Le cisgenrisme réfère à une personne n'ayant pas de transition de sexe contrairement aux personnes transsexuelles (Baril, 2009 : 283).

Bourcier, 2005, 2006, 2011; Espinera, 2015); entre le sexisme et le racisme³⁰³ (Ahmed, 2000, 2012; Alcoof, 2006; Dorlin, 2009; Hill Collins, 2016; Hoagland, 2007; Stoke, 2005), entre le sexisme et le capitalisme (Falquet, 2009; Ingraham, 2005) et entre le sexisme et le capacitisme (Baril, 2013; Boisvert, 2017; Inahara, 2009; Masson, 2013; Parent, 2017; Wendell, 1996), pour ne nommer que ceux-ci. Il me semble que les six éléments du dispositif hétérosexuel touchent la vie de toutes les femmes hétérosexuelles en dépit de la saillance que peuvent avoir les autres systèmes de domination dans une perspective intersectionnelle. Il me semble que la diversité de ces travaux pourrait contribuer à complexifier la compréhension actuelle des six éléments du dispositif et à montrer les effets articulés et accentués, tout comme les recouvrements des différents systèmes de domination en fonction de leur positionnement de femmes hétérosexuelles. Enfin, ces recherches ultérieures pourront permettre une compréhension encore plus complexe et fine de l'hétérosexualité dans la perspective de luttes individuelles et collectives face au dispositif les plus inclusives possible.

Question à explorer ultérieurement

La présente thèse permet d'imaginer un programme ultérieur de recherches. Parmi un certain nombre de travaux complémentaires que je souhaiterais réaliser, celui qui me semble d'un intérêt majeur pour les mouvements féministes est la constitution, de ce que j'appelle : une grammaire des résistances féministes au dispositif hétérosexuel. Pour traiter de l'agentivité féministe, j'ai invité dans le cadre de cette thèse à une vigilance « obstinée » (Ahmed, 2012) face à l'incidence des principes patriarcaux fondamentaux dans le contexte des arrangements intimes hétérosexuels. Ce faisant, j'ai convié à l'élaboration d'un vivre ensemble à partir de principes novateurs, en comparaison de ceux qui président usuellement à l'organisation des arrangements intimes, avec l'horizon de l'égalité entre les femmes et les hommes. La constitution de cette grammaire des résistances féministes implique le rassemblement de pratiques se déroulant dans l'intimité qui permettent de prêter résistance au pouvoir en partant de l'observation et du récit personnel de l'expérience incarnée. L'élaboration d'une telle grammaire des résistances exige une méthodologie et une démarche empirique d'enquête différentes de celle davantage théorique privilégiée pour cette thèse. Ce projet m'apparaît d'une utilité « pratique » pour les femmes et son objectif est de rendre visible et politique ce qui se fait dans le corps à corps de l'intimité en vue de mettre en commun ces savoir-faire politiques, ces pratiques

³⁰³ Selon Sirma Bilge et Mathieu Forcier, la racialisation renvoie ainsi à un processus de signification, de production des catégories qui altèrent et minorisent des groupes ou des personnes. Ces processus sont inscrits dans des rapports de pouvoir (Bilge et Forcier, 2016).

concrètes ou ces gestes spontanés qui défient les manières usuelles de faire. J'aimerais que cette grammaire des résistances serve à colliger les diverses manières par lesquelles les femmes prêtent résistance aux éléments du dispositif, mettent des limites ou dérogent au programme hétérosexuel tel que décrit dans cette thèse. Une telle démarche permettrait de faire au moins trois choses. La première pourrait concerner ce que les femmes déploient sur le plan de la transformation personnelle en raison de leur positionnement comme hétérosexuelles en ce qui regarde principalement la mise à l'examen des élans subjectifs genrés dans tous les éléments du dispositif. Cette mise à l'examen des modalités organisationnelles genrées et les élans subjectifs qui les accompagnent concerne au premier chef les sites névralgiques du dispositif hétérosexuel. Il s'agirait de colliger une diversité de pratiques au moyen desquelles des femmes résistent au dispositif hétérosexuel. La deuxième porterait plus spécifiquement sur ce qui est porté à l'attention commune du couple et ce qui débouche sur des pratiques, des habitudes ou des mécanismes dont se sont dotés les partenaires pour se rendre coresponsables de l'égalité. Cela permettrait de diffuser les savoir-faire, les savoir-être, les apprentissages issus de ces essais (tant les succès que les échecs), souvent gardés dans l'intimité. Enfin, l'apport le plus important de ce travail pourrait être la mise en partage de ces pratiques en vue d'inspirer d'autres femmes (féministes ou non) et d'autres hommes (féministes ou favorables à l'égalité) à remettre en doute leurs propres arrangements en ayant accès à des exemples concrets de pratiques qui dérogent aux principes patriarcaux. Enfin, une telle grammaire des résistances aurait pour objectif de tracer des voies de passage entre les pratiques de résistance dans l'intimité et les politiques de solidarités qui se fondent au-delà des frontières du personnel, notamment au moyen des féminismes.

En terminant, j'ai écrit cette thèse avec l'ambition de permettre aux théories féministes d'éclairer ce que signifie d'être hétérosexuelles dans la vie des femmes et de considérer l'expérience incarnée du dispositif hétérosexuel comme un lieu névralgique pour introduire un changement radical dans les sociétés à partir de cette mixité choisie. Au premier chef, l'amour rend nécessaire et possible cet engagement politique autant que les sentiments d'injustice qui commandent plus d'égalité et de liberté! En m'inspirant du travail de bell hooks, il me semble que l'amour au sens d'un sentiment puissant, d'une éthique (hooks, 2003; 2006) et d'un rapport d'empathie aux autres peut permettre de transformer les dominations en des possibilités d'émancipation et de liberté (hooks, 1994). J'ai été portée tout au long de ce travail par la ferme conviction que ce n'est pas banal d'être situées comme hétérosexuelles pour les femmes et que ce positionnement social se doit d'être politisé par chacune avec l'objectif d'établir les bases de rapports intimes plus égalitaires et épanouissants avec les

hommes. J'ai écrit cette thèse avec en tête ma vie de féministe marquée par l'expérience de l'hétérosexualité. J'ai écrit cette thèse en observant discrètement les hétérosexuel.les (en couple ou non) de mon entourage qui me semblaient tomber dans tous les pièges du dispositif hétérosexuel que je tentais de conceptualiser tout en déployant d'intéressants processus de légitimation pour donner du sens aux injustices qui n'apparaissent pas toujours comme telles à leurs yeux. J'ai écrit cette thèse en m'inspirant aussi de tous ces couples hétérosexuels qui démontrent, par leur travail lucide de déconstruction des principes fondamentaux du dispositif et d'anticipation des conséquences de leurs arrangements intimes, les possibilités d'une relation interpersonnelle plus libre et égalitaire. Ce travail quotidien auquel ces personnes s'adonnent pour transformer le dispositif hétérosexuel vaut la peine, ce qui n'exclut pas les moments de conflits. Enfin, je reste convaincue que les féminismes sont une nourriture essentielle à la capacité critique et agentive des femmes hétérosexuelles tout comme à celle des hommes qui souhaitent établir des relations égalitaires. J'espère que le mouvement engagé au sein du dispositif hétérosexuel par les féministes et les couples qui se veulent égalitaires sauront inspirer d'autres femmes et d'autres hommes en faveur de liens interpersonnels interdépendants et réciproques. L'engagement réel et continu de certaines féministes hétérosexuelles et de leur compagnon de vie sur ce plan est, de mon point de vue, fort honorable et une manière exigeante de participer à l'élaboration d'un vivre ensemble qui introduit du mouvement dans les cadres du dispositif hétérosexuel et par le fait même, dans les cadres du patriarcat. Cet engagement politique dans l'intimité illustre les possibilités qu'offre la réconciliation entre les positions de féministes et d'hétérosexuelles : une des conditions d'une vie plus juste, libre, égalitaire et épanouissante.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adam, Barry D. 2007. « Homophobia and Heterosexism », dans *Blackwell Encyclopedia of Sociology*, George Ritzer (dir.), Blackwell Publishing : Blackwell Reference Online. En ligne : [http://www.blackwellreference.com/acces.bibl.ulaval.ca/subscriber/toctnode.html?id=g9781405124331_chunk_g978140512433114_ss1-43].
- Adams, Margaret. 1976. *Single Blessedness. Observations on the Single Status in Married Society*, Basic Books : New York, 264 pages.
- Adichie, Chimamanda Ngozi. 2017. *Chère Ijeawele, ou un manifeste pour une éducation féministe*, Gallimard : Paris, 84 pages.
- _____ 2015. *Nous sommes tous des féministes*, Folio : Paris, 96 pages.
- Agamben, Giorgio. 2007. *Qu'est-ce qu'un dispositif?*, Éditions Payot & Rivages : Paris, 50 pages.
- Ahmed, Sara. 2017. *Living a Feminist Life*, Duke University Press : Durham/London, 299 pages.
- _____ 2013. « Feminist Attachments », dans *The Cultural Politics of Emotion*, (1^{ère} édition : 2004), p. 168-190, Routledge : New York/Londres.
- _____ 2012. « Les rabat-joie féministes (et autres sujets obstinés) », *Cahiers du Genre*, No. 53, p. 77-98. En ligne : [<https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2012-2-page-77.html>].
- _____ 2000. *Strange Encounters: Embodied Others in Postcoloniality*, Routledge : New York/Londres, 212 pages.
- Alcoff, Linda Martin. 2006. *Visible Identities. Race, Gender, and the Self*, Oxford University Press : New York, 326 pages.
- Alcoff, Linda Martin et Elizabeth Potter (dirs.). 1993. *Feminist Epistemologies*, Coll. « Thinking Gender », Routledge : New York/Londres, 312 pages.
- Alexander, Baine B., Robert L. Rubinstein, Marcene Goodman et Mark Luborsky. 1992. « A Path not Taken: A Cultural Analysis of Regrets and Childlessness in the Lives of Older Women », *The Gerontologist*, Vol. 32, No. 5, p. 618-626. En ligne : [https://www.researchgate.net/publication/21728989_A_Path_Not_Taken_A_Cultural_Analysis_of_Regrets_and_Childlessness_in_the_Lives_of_Older_Women].
- Allard, Caroline. 2009. *Les chroniques d'une mère indigne : une vie sale parsemée de couches bien remplies, à moins que ce soit l'inverse?*, Québec Loisirs : Saint-Laurent, 281 pages.
- Allard, Marie-Andrée. 2012. *Des nouvelles d'Elles. Les femmes handicapées du Québec*, Avis, Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec : Québec, 80 pages.
- Alpe, Yves, Alain Beitone, Christine Dollo, Jean-Renaud Lambert et Sandrine Parayre. 2013. *Lexique de sociologie*, (4^e édition : 2010), Dalloz : Paris, 474 pages.

- Anapol, Deborah M. 2010. *Polyamory in the Twenty-First Century: Love and Intimacy with Multiple Partners*, Rowman & Littlefield Publishers : Lanham, 271 pages.
- _____ 1997. *Polyamory: The New Love Without Limits: Secrets of Sustainable Intimate Relationships*, IntiNet Resource Center : San Rafael, 180 pages.
- Anderson, Carol M. et Susan Stewart. 1995. *Flying Solo: Women in Midlife*, W.W. Norton, Incorporated : New York, 309 pages.
- Angermüller, Johanne. 2007. « Qu'est-ce que le poststructuralisme Français? À propos de la notion de discours d'un pays à l'autre », *Langage et société*, No. 120, p. 17-34. En ligne : [<https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2007-2-page-17.htm>].
- Anonyme. 2015. « Je me demande, féministes, comment aimer. Un récit en cinq actes », dans *Les hyènes en jupons*. En ligne : [Texte maintenant indisponible sur le Web].
- Ansart, Pierre. 1999. « Institution », dans *Dictionnaire de Sociologie*, André Akoun et Pierre Ansart (dirs.), p. 286-287, Le Robert/Seuil : Paris.
- _____ 1999. « Privilège », dans *Dictionnaire de Sociologie*, André Akoun et Pierre Ansart (dirs.), p. 286-287, Le Robert/Seuil : Paris.
- Anthias, Floya. 2002. « Beyond Feminism and Multiculturalism: Locating Difference and the Politics of Location », *Women's Studies International Forum*, Vol. 25, No. 3, p. 275-286.
- Anzaldúa, Gloria. 1987. *Borderlands/La Frontera: The New Mestiza*, Aunt Lute Books : San Francisco, 255 pages.
- Armand, Émile. 2009. *La révolution sexuelle et la camaraderie amoureuse*, (1^{ère} édition : 1934), Coll. « Zones », La Découverte : Paris, 190 pages.
- Armengaud, Françoise. 1993. « Pierre Bourdieu grand témoin », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 14, No. 3, p. 83-88.
- Association Nationale des Études Féministes [ANEF]. 2005. « Chantage et abus de pouvoir dans les universités. Le cas de Daniel Weltzer Lang », dans *Nouveau millénaire, Défis libertaires*. En ligne : [<http://libertaire.free.fr/AbusdepouvoirFac.html>].
- Atkinson, Ti-Grace. 1975. *Odyssée d'une amazone*, (1^{ère} édition : 1974), Éditions des femmes : Paris, 280 pages.
- Ayral, Sylvie et Yves Raibaud (dirs.). 2014. *Pour en finir avec la fabrique des garçons*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine : Bordeaux, 318 pages.
- Babe. 2017. « Ces hommes sont incapables de dire si leur dernière partenaire sexuelle a eu un orgasme », [Huffingtonpost.fr](https://www.huffingtonpost.fr/2017/10/10/ces-hommes-sont-incapables-de-dire-si-leur-derniere-partenaire-sexuelle-a-eu-un-orgasme_a_23238852/), 7 octobre. En ligne : [https://www.huffingtonpost.fr/2017/10/10/ces-hommes-sont-incapables-de-dire-si-leur-derniere-partenaire-sexuelle-a-eu-un-orgasme_a_23238852/].
- Bachelard, Gaston. 2009. *La poétique de l'espace*, (10^e édition : 1957), Presses universitaires de France : Paris, 214 pages.

- Bacqué, Marie-Hélène et Carole Biewener (dirs.). 2015. *L'empowerment, une pratique émancipatrice?*, Coll. « Poche », La Découverte : Paris, 175 pages.
- Badinter, Élisabeth. 2011. *Le conflit, la femme et la mère*, Flammarion : Paris, 224 pages.
- _____ 1980. *L'amour en plus. Histoire de l'amour maternel XVII^e-XX^e siècle*, Flammarion : Paris, 372 pages.
- Baillargeon, Denyse. 2012. *Brève histoire des femmes au Québec*, Boréale : Montréal, 281 pages.
- Ball, F.L., P. Cowan et C.P. Cowan. 1995. « Who's Got The Power? Gender Differences in Partner's Perceptions of Influence During Marital Problem-Solving Discussions », *Fam Process*, Vol. 34, No. 3, p. 303-321.
- Bard, Christine. 2004a. « Le lesbianisme comme construction politique », dans *Le siècle des féminismes*, Éliane Gubin, Catherine Jacques, Florence Rochefort, Brigitte Studer, Françoise Thébaud et Michelle Zancarini-Fournel (dirs.), p. 111-126, Les Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières : Paris.
- _____ (dir.). 2004b. *Le genre des territoires. Féminin, masculin, neutre*, Presses de l'Université d'Angers : Angers, 252 pages.
- _____ (dir.). 1999b. *Un siècle d'antiféminisme*, Fayard : Paris, 481 pages.
- Baribeau, Magenta. 2015. « Maman? Non, merci! », Groupe Intervention : Montréal, 75 minutes.
- Baril, Alexandre. 2017. « « Docteur, suis-je un anglophone enfermé dans un corps de francophone? » Une analyse intersectionnelle de la « temporalité de trans-crip-tion » dans les sociétés capacitistes, cinormatives et anglonormatives », *Canadian Journal of Disability Studies*, Vol. 6, No. 2, p. 16-44.
- _____ 2015a. « Sexe et genre sous le bistouri (analytique) : interprétations féministes des transidentités », *Recherches féministes*, Vol. 28, No. 2, p. 121-141.
- _____ 2015b. « Needing to Acquire a Physical Impairment/Disability: (Re)Thinking the Connections Between Trans and Disability Studies Through Transability », *Hypatia: Journal of Feminist Philosophy*, Vol. 30, No. 1, p. 30-48.
- _____ 2015c. « Transness as Debility: Rethinking Intersections Between Trans and Disabled Embodiments », *Feminist Review*, Vol. 111, No. 1, p. 59-74.
- _____ 2013. *La normativité corporelle sous le bistouri : (re)penser l'intersectionnalité et les solidarités entre les études féministes, trans et sur le handicap à travers la transsexualité et la transcapacité*, Thèse de doctorat, Institut d'études des femmes, Université d'Ottawa : Ottawa, 485 pages.
- _____ 2010a. « Les théories queers », conférence présentée au Département de sexologie, Université du Québec à Montréal : Montréal, 25 pages, [document inédit].

- _____ 2010b. « L'opposition binaire entre essentialisme et constructivisme en philosophie : réel antagonisme ou faux débat? », travail présenté au Département de philosophie, Université du Québec à Montréal : Montréal, 70 pages, [document inédit].
- _____ 2009. « Transsexualité et privilèges masculins : fiction ou réalité? », dans *Diversité sexuelle et constructions de genre*, Line Chamberland, et al., (dirs.), p. 269-295, Presses de l'Université du Québec : Québec.
- Barker, Meg John et Darren Langdrige (dirs.). 2010. *Understanding Non-Monogamies*, Coll. « Research in Gender and Society », Routledge : New York/Londres, 312 pages.
- Barthes, Roland. 1977. *Fragments d'un discours amoureux*, Coll. « Tel quel », Seuil : Paris, 280 pages.
- Bartky, Sandra Lee. 1993. « Hypatia Unbound : A Confession », dans *Heterosexuality. A Feminism and Psychology Reader*, Sue Wilkinson et Celia Kitzinger (dirs.), p. 41-42, SAGE Publications Ltd. : Londres.
- _____ 1990. *Femininity and Domination. Studies in the Phenomenology of Oppression*, Routledge : New York/Londres, 140 pages.
- Bartlett, Judith et Yvonne Boyer. 2017. « Stérilisation des Autochtones : des chercheuses réclament une enquête nationale », dans *La Presse Canadienne*. En ligne : [<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1048119/sterilisation-femmes-autochtones-enquete-nationale-saskatoon-sante-discrimination-ligature-trompes>].
- Bastien Charlebois, Janik. 2016. « À qui appartient-il de déterminer les modes d'intervention auprès des personnes intersexuées? », *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 28, No. 1, p. 66-86.
- _____ 2014. « Repousser les frontières de l'intime dans la recherche : quelques réflexions d'une chercheuse militante intersex », *Aporia*, Vol. 6, No. 2, p. 6-18.
- _____ 2011. « Au-delà de la phobie de l'homo : quand le concept d'homophobie porte ombrage à la lutte contre l'hétérosexisme et l'hétéronormativité », *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, Vol. 17, No. 1, p. 112-149.
- Bauer, Greta R. et Ayden I. Sheim. 2015. *Transgender People in Ontario, Canada. Statistics from the Trans PULSE Project to Inform Human Rights Policy*, Université Western Ontario : London, 11 pages. En ligne : [<file:///C:/Users/client/Downloads/Bauer%20and%20Scheim%202015%20Trans%20Pulse%20%20survey%20-%20cop%20-%20copie.pdf>].
- Baver, Sébastien. 2012. « Institution », dans *Grand dictionnaire de la philosophie*, Michel Blay (dir.), p. 560-563, Éditions Larousse et Centre National de la Recherche Scientifique : Paris.
- Bayard, Chantal et Catherine Chouinard (dirs.). 2014. *La promotion de l'allaitement au Québec : regards critiques*, Les éditions du remue-ménage : Montréal, 207 pages.
- Beasley, Chris. 2011. « Libidinous Politics. Heterosex, 'Transgression' and Social Change », *Australian Feminist Studies*, Vol. 26, No. 67, p. 24-40.

- Beasley, Chris, Brook Heather et Mary Holmes. 2012. *Heterosexuality in Theory and Practice*, Routledge : New York/Londres, 126 pages.
- Beaud, Michel. 2003. *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, La Découverte : Paris, 196 pages.
- Beauvoir, Simone de. 1958. *Mémoires d'une jeune fille rangée*, Éditions Gallimard : Paris, 503 pages.
- _____ 1949. *Le deuxième sexe*, Tomes I et II, Éditions Gallimard : Paris. 400 pages.
- Beck, Ulrich, Anthony Giddens et Scott Lash. 1994. *Reflexive Modernization: Politics, Tradition and Aesthetics in the Modern Social Order*, Stanford University Press : Stanford, 225 pages.
- Beck, Ulrich et Elisabeth Beck-Gernsheim. 1995. *The Normal Chaos of Love*, Polity Press : Cambridge, 231 pages.
- Becker, Gary S. 1964. *Human Capital*, National Bureau of Economic Research : New York, 187 pages.
- Becky, Rosa. 1994. « Anti-Monogamy: A Radical Challenge to Compulsory Heterosexuality? », dans *Stirring It: Challenges for Feminism*, Gabrielle Griffin, Marianne Hester, Shirin Rai et Sasha Roseneil (dirs.), Coll. « Women's Studies Network », p. 107-119, Taylor & Francis : Londres.
- Bell, Sarah N. et Sara I. McClelland. 2017. « When, If, and How: Young Women Contend with Orgasmic Absence », *The Journal of Sex Research*, p. 1-13. En ligne : [<https://doi.org/10.1080/00224499.2017.1384443>].
- Bellacasa, Maria Puig de la. 2013. *Politiques féministes et construction des savoirs. « Penser nous devons »!*, Coll. « Ouverture philosophique », L'Harmattan : Paris, 258 pages.
- Belleau, Hélène et Delpine Lobet. 2017. *L'amour et l'argent. Guide de survie en 60 questions*, Les éditions du remue-ménage : Montréal, 225 pages.
- Belleau, Hélène et Caroline Henchoz (dirs.). 2008. *L'usage de l'argent dans le couple : pratiques et perceptions des comptes amoureux. Perspective internationale*, Coll. « Questions Sociologiques », L'Harmattan : Paris, 323 pages.
- Belleau, Hélène. 2008. « Entre le partage des dépenses et le partage des avoirs : les comptes conjugaux des ménages québécois », dans *L'usage de l'argent dans le couple : pratiques et perspectives des comptes amoureux. Perspective internationale*, Coll. « Questions sociologiques », Belleau, Hélène et Caroline Henchoz (dirs.), p. 113-148, L'Harmattan : Paris.
- _____ 2002. *Quand l'amour et l'État rendent aveugle : Le mythe du mariage automatique*, Presses de l'Université du Québec : Québec, 158 pages.
- Bem, Sandra Lipsitz. 1993. « On the Inadequacy of Our Sexual Categories. A Personal Perspective », dans *Heterosexuality. A Feminism and Psychology Reader*, Sue Wilkinson et Celia Kitzinger (dirs.), p. 50-51, SAGE Publications Ltd. : Londres.

- Berger, Peter L. et Thomas Luckmann. 1986. *La construction sociale de la réalité*, Méridiens-Klincksieck : Paris, 288 pages.
- Bergeron, Manon, Martine Hébert, Sandrine Ricci, Marie-France Goyer, Nathalie Duhamel, Lyne Kurtzman, Isabelle Auclair, Laurence Clennett-Sirois, Isabelle Daigneault, Dominique Damant, Stéphanie Demers, Jacinthe Dion, Francine Lavoie, Geneviève Paquette et Sylvie Parent. 2016. *Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec : Rapport de recherche de l'enquête ESSIMU*, Université du Québec à Montréal : Montréal, 111 pages. En ligne : [http://salledepresse.uqam.ca/fichier/document/PDF/Rapport_ESSIMU_FINAL.pdf].
- Berlant, Lauren et Michael Warner. 1998. « Sex in Public », *Critical Inquiry*, Vol. 24, No. 2, p. 547-566.
- Bessière, Céline, Émilie Biland et Aurélie Fillod-Chabaud. 2013. « Résidence alternée : la justice face aux rapports sociaux de sexe et de classe », *Lien social et politiques*, No. 69, p. 125-143. En ligne : [<https://www.erudit.org/fr/revues/lsp/2013-n69-lsp0644/1016488ar/>].
- Best, Joel. 2008. « Historical Development and Defining Issues of Constructionist Inquiry », dans *Handbook of Constructionist Research*, James A. Holstein et Jaber F. Gubrium (dirs.), p. 41-64, The Guilford Press : New York/Londres.
- Biland, Émilie et Gabrielle Schütz. 2013. *La garde des enfants de parents séparés au Québec. Une analyse quantitative de dossiers judiciaires*, Coll. « Que savons-nous? », ARUC – Séparation parentale, recomposition familiale : Québec, 8 pages. En ligne : [file:///C:/Users/client/Downloads/La_garde_des_enfants_de_parents_separes.pdf].
- Bilge, Sirma et Mathieu Forcier. 2016. « La racialisation », *Droits et libertés*, Vol. 35, No. 2. En ligne : [<http://liguedesdroits.ca/?p=4047>].
- Bilge, Sirma. 2010. « De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe », *L'homme et la société*, Vol. 2, No. 176-177, p. 43-64.
- _____ 2009. « Théorisations féministes de l'intersectionnalité », *Diogène*, Vol. 1, No. 225, p. 70-81.
- Binette Charbonneau, Anne. 2017. « Mariages, nuptialité et situation conjugale », dans *Le bilan démographique du Québec*, Édition 2017, Chantal Girard (dir.), p. 97-117, Institut de la statistique du Québec : Québec.
- Blaffer Hrdy, Sarah. 2002. *Les instincts maternels*, Coll. « Essais Payot », Payot : Paris, 624 pages.
- Blais, Mélissa et Francis Dupuis-Déri (dirs.). 2008. « Qu'est-ce que le masculinisme? », dans *Le mouvement masculiniste au Québec. L'antiféminisme démasqué*, p. 11-31, Les éditions du remue-ménage : Montréal.
- Blais, Mélissa, Laurence Fortin-Pellerin, Ève-Marie Lamperon et Geneviève Pagé. (2007). « Pour éviter de se noyer dans le « troisième vague » : réflexions sur l'histoire et l'actualité du féminisme radical », *Recherches féministes*, Vol. 20, No. 2, p. 141-162.
- Blank, Hanne. 2012. *Straight. The Surprisingly Short History of Heterosexuality*, Beacon Press : Boston, 228 pages.

- Blidon, Marianne. 2014. « Les sens du je. Réflexivité et objectivation des rapports sociaux », *Géographie et cultures*, Vol. 1, No. 89-90, p. 111-129. En ligne : [<http://gc.revues.org/3240>].
- Boisvert, Isabelle. 2017. « Accouchement et capacitisme », dans *Réseau d'action des femmes handicapées Canda*. En ligne : [<https://www.dawncanada.net/fr-actualites/accouchement-et-capacitisme/>].
- Boisvert, Lili. 2017. *Le principe du cumshot. Les désirs des femmes sous l'emprise des clichés sexuels*, VLB éditeurs : Montréal, 250 pages.
- Bombardier, Denise. 1993. *La dérouté des sexes*, Éditions du Seuil : Paris, 139 pages.
- Bonnet, Marie-Josèphe. 1995. *Les relations amoureuses entre les femmes du XVI^e au XX^e siècle. Essai historique*, Coll. « Opus 16 », Éditions Odile Jacob : Paris, 416 pages.
- Boons-Grafé, Marie-Claire. 1985. « L'exil amoureux », *Les Cahiers du GRIF*, Dossier : « La dépendance amoureuse », Vol. 1, No. 31, p. 40-61.
- Bordo, Susan. 1993. *Unbearable Weight: Feminism, Western Culture and the Body*, University of California Press : Berkeley, 361 pages.
- _____. 1989. « Feminism, Postmodernism, and Gender-Scepticism », dans *Feminism/Postmodernism*, Linda Nicholson (dir.), p. 133-156, Routledge : New York/Londres.
- Boris, Eileen. 1994. *Home to Work: Motherhood and the Politics of Industrial Homework in the United States*, Harvard University Press : Cambridge, 383 pages.
- Bornstein, Kate. 1994. *Gender Outlaw: On Men, Women, and the Rest of Us*, Routledge : New York/Londres, 245 pages.
- Borrillo, Daniel. 2001. *L'homophobie*, Coll. « Que sais-je? », Presses Universitaires de France : Paris, 127 pages.
- Bosman, Julie. 2017. *Nous sommes bien seules*, Léméac : Montréal, 104 pages.
- Boston Women's Health Book Collective. 1979. *Our Bodies, Ourselves: A Book by and for Women*, (1^{ère} édition : 1972), Simon and Schuster : New York, 383 pages.
- Bouamama, Saïd. 2012. « Privilège », dans *Dictionnaire des dominations de sexe, de race, de classe*, Saïd Collectif Manouchian, Bouamama, Jessy Cormont et Yvon Fotia (dirs.), p. 285-288, Éditions Syllepse : Paris.
- Bouchard, Nicole, Claude Gilbert et Marielle Tremblay. 2002. « Prendre en charge des proches dépendant-es ou quand on n'en finit plus d'être mère », dans *Espaces et temps de la maternité*, Francine Descarries et Christine Crobeil (dirs.), p. 305-334, Les éditions du remue-ménage : Montréal.
- Bouchard, Pierrette et Jean-Claude St-Amant. 1996. *Garçons et filles, stéréotypes et réussite scolaire*, Les éditions du remue-ménage : Montréal, 300 pages.

- Boudon, Raymond et François Bourricaud. 2004. *Dictionnaire critique de la sociologie*, (1^{ère} édition : 1982), Presses universitaires de France : Paris, 714 pages.
- Bourcier, Sam. 2011. *Queer Zones 3. Identités, cultures et politiques*, Éditions Amsterdam : Paris, 357 pages.
- _____. 2006. *Queer Zones. Politique des identités sexuelles et des savoirs*, (1^{ère} édition : 2001), Éditions Amsterdam : Paris, 249 pages.
- _____. 2005. « Dominator contre Madonna – La « fin de la domination (masculine) » : genres performances et post-féminisme queer », dans *Sexpolitiques. Queer Zones 2*, p. 115-124, La Fabrique Éditions : Paris.
- Bourdieu, Pierre. 1998. *La domination masculine*, Coll. « Essais », Éditions du Seuil : Paris, 177 pages.
- _____. 1980. *Le sens pratique*, Coll. « Le sens commun », Les Éditions de Minuit : Paris, 480 pages.
- Bourgon, Michèle et Christine Corbeil. 1990. « Dix ans d'intervention féministe au Québec : Bilan et perspectives », *Santé mentale au Québec*, Vol. 15, No. 1, p. 205-219. En ligne : [<https://www.erudit.org/fr/revues/smq/1990-v15-n1-smq1202/031550ar/>].
- Boyd, John-Paul. 2017. « Le polyamour au Canada : étude d'une structure familiale émergente », *Transition*, L'institut Vanier de la famille, 10 pages. En ligne : [file:///C:/Users/client/Downloads/Boyd_Polyamour-Canada.pdf].
- Braidotti, Rosi. 2009. *La philosophie. Là où on ne l'attend pas*, Larousse : Paris, 286 pages.
- _____. 2003. « Les sujets nomades féministes comme figure des multitudes », *Multitudes*, Vol. 2, No. 12, p. 27-38.
- _____. 1994. *Nomadic Subjects. Embodiment and Sexual Difference in Contemporary Feminist Theory*, Columbia University Press : New York, 326 pages.
- Braud, Philippe. 1996. *L'émotion en politique*, Coll. « Références inédites », Presses de Science Po : Paris, 256 pages.
- Brennan, Shannon. 2011. « La violence conjugale autodéclarée, 2009 », dans *La violence familiale au Canada : un profil statistique*, p. 8-21, Statistique Canada : Ottawa. En ligne : [<http://www.statcan.gc.ca/pub/85-224-x/85-224-x2010000-fra.pdf>].
- Brennan, Shannon et Andrea Taylor-Butts. 2008. « Les agressions sexuelles au Canada. 2004-2007 », *No. 85F0033M au catalogue*, No. 19, Statistique Canada : Ottawa, 21 pages. En ligne : [<http://www.statcan.gc.ca/pub/85f0033m/85f0033m2008019-fra.pdf>].
- Brickelle, Chris. 2005. « The Transformation of Heterosexism and its Paradoxes », dans *Thinking Straight. The Power, the Promise, and the Paradox of Heterosexuality*, Chrys Ingraham (dir.), p. 85-106, Routledge : New York/Londres.

- Brisac, Geneviève et Catherine Lapierre. 1980. « Maternité : inventaire des discours », *La revue d'en face*, No. 8, p. 45-52.
- Brisson, Marcelle et Louise Poissant (dirs.). 1981. *Célibataire, pourquoi pas?*, Serge Fleury Éditeur : Québec, 200 pages.
- Britt, Fanny. 2013. *Les tranchées. Maternité, ambiguïté et féminisme, en fragments*, Coll. « Documents », Atelier 10 : Montréal, 103 pages.
- Broqua, Christophe et Olivier Fillieule. 2006. « La fabrique des émotions. Exploration des « actions publiques » d'Act Up », arc de colloque « Les mobilisations collectives et les dispositifs de sensibilisation », Institut d'études politiques : D'Aix en Provence.
- Brossard, Louise. 2008. « Le discours masculiniste sur les violences faites aux femmes : une entreprise de banalisation de la domination masculine », dans *Le mouvement masculiniste au Québec. L'antiféministe démasqué*, MéliSSa Blais et Francis Dupuis-Déri (dirs.), p. 93-110, Les éditions du remue-ménage : Montréal.
- _____ 2005. *Trois perspectives lesbiennes féministes articulant le sexe, la sexualité et les rapports sociaux de sexe : Rich, Wittig, Butler*, Les Cahiers de l'IREF, No. 14, Université du Québec à Montréal : Montréal, 155 pages.
- Brossard, Nicole. 2009. « De radicales à intégrales », dans *La lettre aérienne*, p. 93-108, Les éditions du remue-ménage : Montréal.
- Brown, Rita Mae. 1975. « The Shape of Things to come », dans *Lesbianism and the Women's Movement*, Nancy Myron et Charlotte Bunch (dirs.), p. 69-77, Diane Press : Baltimore.
- Brownmiller, Susan. 1976. *Le viol, L'Étincelle* : Montréal, 568 pages.
- Bunch, Charlotte. 1975. « Lesbians in Revolt », dans *Lesbianism and the Women's Movement*, Nancy Myron et Charlotte Bunch (dirs.), p. 29-37, Diana Press : Baltimore.
- Burczycka, Marta. 2016. « Tendances en matière de violence conjugale autodéclarée au Canada, 2014 », dans *La violence familiale au Canada : un profil statistique 2014*, Statistique Canada, p. 3-21, Centre canadien de la statistique juridique : Ottawa. En ligne : [<https://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2016001/article/14303/01-fra.htm>].
- Bureau de coopération interuniversitaire. 2017. « Le harcèlement et les violences à caractère sexuel dans le milieu universitaire. Rapport du Groupe de travail sur les politiques et procédures en matière de harcèlement sexuel et de violence sexuelle (GT-PHS) », Bureau de coopération interuniversitaire : Montréal, 170 pages. En ligne : [https://www.bci-qc.ca/wp-content/uploads/2017/04/Rapport-GT-PHS_adopté-CA_2016-10-14-V-fr-2e-edition-Avril-2017.pdf].
- Butler, Judith. 2009. *Ces corps qui comptent. De la matérialisé et des limites discursives du « sexe »*, (1^{ère} édition : 1993), Éditions Amsterdam : Paris, 249 pages.
- _____ 2006. *Défaire le genre*, Éditions Amsterdam : Paris, 311 pages.

- _____ 2005. *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion*, (1^{ère} édition : 1990), Coll. « Poche », La Découverte : Paris, 284 pages.
- _____ 2002. *La Vie psychique du pouvoir. L'assujettissement en théories*, (1^{ère} édition : 1997), Coll. « Philosophie », Éditions Léo Scheer : Paris, 310 pages.
- _____ 2001. « Imitation et insubordination du genre », dans *Marché au sexe*, Gayle S. Rubin et Judith Butler (dirs.), p. 143-165, Epel : Paris.
- _____ 1997. *Excitable Speech. A politics of the Performative*, Routledge : New York/Londres, 185 pages.
- _____ 1994. « Against the Proper Object », *Differences: A Journal of Feminist Cultural Studies*, Vol. 6, No. 2/3, p. 1-26.
- _____ 1992. « Contingent Foundations: Feminism and the Question of "Postmodernism" », dans *Feminists Theorize the Political*, Judith Butler et Joan W. Scott (dirs.), p. 3-21, Routledge : New York/Londres.
- Butler, Judith et Joan W. Scott (dirs.). 1992. *Feminists Theorize the Political*, Routledge : New York/Londres, 485 pages.
- Byrne, Anne. 2010. « Women Unbound: Single Women in Ireland », dans *Women Alone*, Virginia Yans-McLoughlin et Rudy Bell (dirs.), p. 29-73, Rutgers University Press : New Jersey.
- _____ 2003. « Developing a Sociological Model for Researching Women's Self and Social Identities », *European Journal of Women's Studies*, Vol. 10, No. 4, p. 443-464.
- Calasanti, Toni M. et Kathleen F. Selvin (dirs.). 2006. *Age Matters: Realigning Feminists Thinking*, Routledge : New York/Londres, 353 pages.
- Califia, Pat. 2008. *Sexe et utopie*, Coll. « L'attrape-corps », La Musardine : Paris, 194 pages.
- _____ 1994. *Public Sex: The Culture of Radical Sex*, Cleis Press : Californie, 264 pages.
- Campbell, Beatrix. 1980. « Feminist Sexual Politics: Now You See It, Now You Don't », *Feminist Review*, Vol. 1, No. 5, p. 1-18.
- Cancian, Francesca M. 1986. « The Feminization of Love », *Signs*, Vol. 11, No. 4, p. 692-709.
- Cantin, Solange. 1997. « La violence envers les femmes », dans *Qu'est-ce que le féminisme? Trousse d'information sur le féminisme québécois des vingt-cinq dernières années*, p. 83-92, CDEACF/Relais-femmes : Montréal.
- Cardi, Coline, Lorraine Odier, Michela Villani et Anne-Sophie Vozari. 2016. « Penser les maternités d'un point de vue féministe », Dossier : « Maternités », *Genre, sexualité & société*, Vol. 16. En ligne : [<http://gss.revues.org/3917>].
- Carr, Glynis. 1997. « Lesbian Feminism », dans *Dictionary of Cultural and Critical Theory*, Michael Payne (dir.), Blackwell Publishing : Blackwell Reference Online. En ligne :

[http://www.blackwellreference.com.acces.bibl.ulaval.ca/subscriber/tocnode.html?id=g9780631207535_chunk_g978063120753515_ss1-13].

CBC News. 2013. « More Couples Opting to Sleep in Separate Beds, Study Suggest », CBC News, *Radio-Canada*, 6 août. En ligne : [<http://www.cbc.ca/news/health/more-couples-opting-to-sleep-in-separate-beds-study-suggests-1.1316019>].

Certeau, Michel de. 1990. *L'invention du Quotidien. 1. Arts de faire*, Coll. « Folio Essais », Gallimard : Paris, 348 pages.

Chabaud, Danièle, Dominique Fougeyrollas et Françoise Sonthonax. 1985. *Espace et temps du travail domestique*, Méridiens : Paris, 156 pages.

Chabaud-Rychter, Danielle, Virginie Descoutures, Anne-Marie Devreux et Eleni Varikas. 2010. « Introduction. », dans *Sous les sciences sociales, le genre*. Relectures critiques de Max Weber à Bruno Latour, Danielle Chabaud-Rychter, Virginie Descoutures, Anne-Marie Devreux et Eleni Varikas (dirs.), p. 9-24, La Découverte : Paris.

_____ (dirs.). 2010. *Sous les sciences sociales, le genre*. Relectures critiques de Max Weber à Bruno Latour, La Découverte : Paris, 512 pages.

Chalabi, Mona. 2015. « The Gender Orgasm Gap », dans *FiveThirtyEight*, Section « Sexuality ». En ligne : [<https://fivethirtyeight.com/features/the-gender-orgasm-gap/>].

Challacombe, Laurel. 2018. « L'épidémiologie du VIH chez la femme », Feuillet explicatif, La source canadienne en renseignements sur le VIH et l'hépatite C : Toronto, 6 pages. En ligne : [<http://www.catie.ca/sites/default/files/epi%20females%20FR%202018%2003%2016.pdf>].

Chamberland, Claire (dir.). 2003. *Violence parentale et violence conjugale. Des réalités plurielles, multidimensionnelles et interreliées*, Coll. « Problèmes sociaux et interventions sociales », Presses de l'Université du Québec : Québec, 412 pages.

Chamberland, Line. 1989. « Le lesbianisme : continuum féminin ou marronnage? Réflexions féministes pour une théorisation de l'expérience lesbienne », *Recherches féministes*, Vol. 2, No. 2, p. 135-146.

Champagne, Clara, Ariane Pailhé et Anne Solaz. 2015. « Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolutions en 25 ans? », *Économie et Statistique*, Vol. 1, No. 478-479-480, p. 209-242.

Chaponnière, Corinne et Martine Chaponnière. 2006. *La mixité. Des hommes et des femmes*, Coll. « Gollio », Infos Éditions : Paris, 157 pages.

Charron, Hélène, Annie Grégoire-Gauthier et Joëlle Steben-Chabot. 2016. *L'égalité entre les sexes en milieu scolaire*, Avis, Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec : Québec, 154 pages.

Charte des droits et libertés de la personne, RLRQ, c. C-12, art. 10. En ligne : [<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/C-12>].

- Chauvin, Sébastien. 2005. « Les aventures d'une « alliance objective ». Quelques moments de la relation entre mouvements homosexuels et mouvements féministes au XX^e siècle », *L'Homme et la société*, Vol. 4, No. 158, p. 111-130.
- Chen, Ching-In, Jai Dulani et Leah Lakshmi Piepzna-Smarasinha (dirs.). 2011. *The Revolution Starts at Home. Confronting Intimate Violence within Activist Communities*, South and Press : Boston, 325 pages.
- Chetcuti, Natacha et Claire Michard. 2003. *Lesbianisme et féminisme. Histoires politiques*, L'Harmattan : Paris, 314 pages.
- Chivallon, Christine. 2001. « Les géographies féministes : un plaidoyer convaincant pour la constitution de connaissances « situées », dans *Géographies anglo-saxonnes. Tendances contemporaines*, Jean-François Staszak (dir.), p. 57-62, Belin : Paris.
- Cixous, Hélène. 1975. « Le rire de la Méduse », *L'Arc*, Vol. 61, p. 39-54.
- Clarke, Cheryl. 1996. « Lesbianism. An Act of Resistance », dans *Feminism and Sexuality. A Reader*, Stevi Jackson et Sue Scott (dirs.), p. 155-161, Columbia University Press : New York.
- Cleyre, Voltairine de. 2008. *D'espoir et de raison. Écrits d'une insoumise*, Textes réunis et présentés par Normand Baillargeon et Chantal Santerre, Coll. « Instinct de liberté », LUX : Montréal, 321 pages.
- CLIO, Collectif, Micheline Dumont et al., 1982. *L'Histoire des femmes du Québec depuis quatre siècles*, Quinze : Montréal, 521 pages.
- Coates, Jennifer. 2013. « The Discursive Production of Everyday Heterosexualities », *Discourse & Society*, Vol. 24, No. 5, p. 536-552.
- Coderre, Cécile et Marie-Blanche Tahon (dirs.). 2001. *Le deuxième sexe. Une relecture en trois temps, 1949-1971-1999*, Les éditions du remue-ménage : Montréal, 175 pages.
- Collectif Manouchian, Saïd Bouamama, Jessy Cormont et Yvon Fotia (dirs.). 2012. *Dictionnaire des dominations de sexe, de race, de classe*, Éditions Syllepse : Paris, 331 pages.
- Collectif Onze Le. 2013. *Au tribunal des couples. Enquête sur des affaires familiales*, Éditions Odile Jacob : Paris, 309 pages.
- Collectif. 1981. « Éditorial », *Nouvelles questions féministes*, Dossier : « La contrainte à l'hétérosexualité », No. 1, p. 3-14.
- Collin, Françoise. 2014. *Anthologie québécoise 1977-2000*, textes rassemblés et présentés par Marie-Blanche Tahon, Les éditions du remue-ménage : Montréal, 266 pages.
- _____ 2005. *Parcours féministe (entretiens avec Irène Kaufer)*, Coll. « Trace », Labor : Bruxelles, 202 pages.
- _____ 1999. *Le différend des sexes de Platon à la parité*, Pleins feux : Saint-Sébastien-sur-Loire, 76 pages.

- _____ 1992a. « Le féminisme : fin ou commencement de la mixité? », dans *Égalité entre les sexes. Mixité et démocratie*, Claudine Baudoux et Claude Zaidman (dirs.), p. 249-260, L'Harmattan : Paris.
- _____ 1992b. « Praxis de la différence : Notes sur le tragique du sujet », *Les Cahiers du GRIF*, Vol. 1, No. 46, p. 125-141.
- _____ 1985. « Inconnu à l'adresse », Dossier : « L'indépendance amoureuse », *Les Cahiers du GRIF*, Vol. 1, No. 32, p. 106-114.
- Collin, Françoise et Françoise Laborie. 2004. « Maternité », dans *Dictionnaire critique du féminisme*, Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré et Danièle Senotier (dirs.), (1^{ère} édition : 2000), p. 109-114, Presses Universitaires de France : Paris.
- Collins, Patricia Hill. 2016. *La pensée féministe noire. Savoir, conscience et politique de l'empowerment*, (traduit de l'anglais par Diane Lamoureux), Les éditions du remue-ménage : Montréal, 479 pages.
- _____ 2000. *Black Feminist Thought. Knowledge, Consciousness and the Politics of Empowerment*, (1^{ère} édition : 1990), Routledge : New York/Londres, 354 pages.
- Combahee River Collective. 1978. « The Combahee River Collective Statement ». En ligne : [<http://circuitous.org/scraps/combahee.html>].
- Comité justice reproductive. 2014. *La justice reproductive, ou l'application de la justice sociale à la santé et aux droits sexuels, reproductifs et maternels*, Fédération du Québec pour le planning des naissances : Montréal, 36 pages.
- Connell, Noreen, Cassandra Wilson et New York Radical Feminists. 1974. *Rape: The First Sourcebook for Women*, New American Library : New York, 283 pages.
- Connell, Raewyn W. 2015. « Faut-il repenser le concept de masculinité hégémonique? », *Terrains & travaux*, Vol. 2, No. 27, p. 151-192.
- _____ 2014. *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*, Éditions Amsterdam : Paris, 288 pages.
- _____ 2000. *The Men and The Boys*, Allen & Unwin : Sidney, 259 pages.
- _____ 1987. *Gender and Power: Society, the Person, and Sexual Politics*, Allen & Unwin : Sidney, 352 pages.
- _____ 1979. « The Concept of Role and What to Do With It », *Journal of Sociology*, Vol. 15, No. 3, p. 7-17.
- Conradi, Alexa. 2017. *Les angles morts. Perspectives sur le Québec actuel*, Les éditions du remue-ménage : Montréal, 225 pages.
- Conroy, Shana et Adam Cotter. 2017. « Les agressions sexuelles autodéclarées au Canada, 2014 », *Juristat*, Statistique Canada, No. 85-002-X au catalogue, 36 pages. En ligne : [<http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2017001/article/14842-fra.pdf>].

- Corbeil, Christine, Carole Lazure, Gisèle Legault et Ann Pâquet-Deehy. 1983. *L'intervention féministe : l'alternative des femmes au sexisme en thérapie*, Éditions coopératives A. Saint-Martin : Montréal, 188 pages.
- Corbeil, Christine et Isabelle Marchand. 2010. *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui. Portrait d'une pratique sociale diversifiée*, Les éditions du remue-ménage, 253 pages.
- Corbeil, Janine. 1979. « Les paramètres d'une théorie féministe de la psychothérapie », *Santé mentale au Québec*, Vol. 4, No. 2, p. 63-86. En ligne : [<https://www.erudit.org/fr/revues/smq/1979-v4-n2-smq1222/030057ar/>].
- Corber, Ronet. J. et Stephen. Valocchi. 2003. « Introduction », dans *Queer Studies. An Interdisciplinary Reader*, p. 1-17, Blackwell Oxford : Oxford.
- Corentin, Simon. 2016. *La mise en pratique du féminisme au sein du couple hétérosexuel : Comment appliquer l'égalité au quotidien?*, Mémoire, Sciences Po, Rennes : Paris, 86 pages.
- Cormont, Jessy. 2012. « Rapport social », dans *Dictionnaire des dominations de sexe, de race, de classe*, Collectif Manouchian, Saïd Bouamama, Jessy Cormont et Yvon Fotia (dirs.), p. 304-308, Éditions Syllepse : Paris.
- Cossette, Louise (dir.). 2012. *Cerveau, Hormones et Sexe. Des différences en question*, Les éditions du remue-ménage : Montréal, 116 pages.
- Coté, Denyse. 2009. « La polyparentalité : un genre nouveau? », *Recherches féministes*, Vol. 22, No. 2, p. 3-6.
- _____ 2004. « La garde partagée des enfants : nouvelles solidarités parentales ou renouveau patriarcal? », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 23, No. 3, p. 80-95.
- Côté, Jean. 2003. *Femme cherche homme... qui fuit : Comment gagner au jeu amoureux*, Coll. « Croissance Personnelle », VOC Populi : Longueuil, 100 pages.
- Courtas, Jacqueline. 2003. *Les peurs urbaines et l'autre sexe*, L'Harmattan : Paris, 242 pages.
- _____ 1996. *Crises urbaines et espaces sexués*, Armand Colin : Paris, 156 pages.
- Couturier, Eve-Lyne et Julia Posca. 2014. « Note socio-économique. Tâches domestiques : encore loin d'un partage équitable », Institut de recherche et d'informations socio-économiques : Montréal, 12 pages. En ligne : [https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/14-01239-IRIS-Notes-Taches-domestiques_WEB.pdf].
- Crawford, Mary. 1993. « Identity, "Passing" and Subversion », dans *Heterosexuality. A Feminism and Psychology Reader*, Sue Wilkinson et Celia Kitzinger (dirs.), p. 43-45, SAGE Publications Ltd. : Londres.
- Crenshaw, Kimberlé Williams. 2005. « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, Vol. 2, No. 39, p. 51-82.

- _____ 1989. « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination », dans *Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics*, p. 139-167, University of Chicago Legal Forum : Chicago.
- Crespo, Stéphane. 2018. « L'emploi du temps professionnel et domestique des personnes âgées de 15 ans et plus », *Coup d'œil sociodémographique*, No. 62, Institut de la statistique du Québec : Québec, 10 pages. En ligne : [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no62.pdf>].
- Cresson, Geneviève. 2002. « Médiation familiale et violence conjugale », *Cahiers du Genre*, No. 33, p. 201-218.
- Cuillerier-Serre, Sarah. 2013. *Violence envers les femmes : une problématique toujours d'actualité. Portrait de la réalité québécoise et canadienne*, Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec : Québec, 18 pages. En ligne : [<https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/portrait-violence-envers-les-femmes-une-problematique-toujours-dactualite-2013.pdf>].
- Cusset, François. 2003. *French Theory. Foucault, Derrida, Deleuze & Cie et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis*, La Découverte : Paris, 367 pages.
- Dagenais, Huguette et Anne-Marie Devreux. 1998. « Les hommes, les rapports sociaux de sexe et le féminisme : des avancés sous le signe de l'ambiguïté », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 11, No. 2, p. 1-22.
- Dagenais, Julie. 2015. *L'intervention féministe : Les propos de celles qui l'ont pratiquée*, Mémoire de maîtrise, École de travail social, Université du Québec à Montréal : Montréal, 133 pages. En ligne : [<https://archipel.uqam.ca/7669/1/M13847.pdf>].
- Dahl, Ulrika. 2011. « Notes on Femme-inist Agency », dans *Sexuality, Gender and Power. Intersectional and Transnational Perspectives*, Anna G. Jónasdóttir, Valerie Bryson et Kathleen B. Jones (dirs.), p. 172-188, Routledge : New York/Londres.
- Dallaire, Yvon. 2001. *Homme et fier de l'être. Un livre qui dénonce les préjugés contre les hommes et fait l'éloge de la masculinité*, Les Éditions Option Santé : Québec, 336 pages.
- Damant, Dominique et Françoise Guay. 2005. « La question de la symétrie dans les enquêtes sur la violence dans le couple et les relations amoureuses », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, Vol. 42, No. 2, p. 125-144.
- Daune-Richard, Anne-Marie et Anne-Marie Devreux. 1992. « Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique », *Recherches féministes*, Vol. 5, No. 2, p. 7-30.
- Dean, James-Joseph. 2014. *Straights: Heterosexuality in Post-Closeted Culture*, New York University Press : New York/Londres, 305 pages.
- Debest, Charlotte. 2015. « Carrières déviantes. Stratégies et conséquences du choix d'une vie sans enfant », *Mouvements*, Vol. 2, No. 82, p. 116-122. En ligne : [<http://www.gabrielperi.fr/assets/files/pdf/Ch.%20Debest%203.pdf>].

- _____ 2014. *Le choix d'une vie sans enfant*, Coll. « Le sens social », Presses Universitaires de Rennes : Rennes, 202 pages.
- Déchaux, Jean-Hugues. 2014. « Une autre manière de fabriquer de la parenté? », *Enfances, familles, générations*, Vol. 201, No. 1, p. 150-175.
- De Koninck, Marie et Sylvie Savard. 1992. *De l'intervention féministe aux interventions féministes : Des parcours multiples, une mémoire collective à construire*, Rapport de recherche, Département de médecine sociale et préventive, Université Laval : Québec, 77 pages.
- De Koninck, Maria, Ann Pâquet-Deehy, Maureen Dennie, Sylvie Savard et Joane Turgeon. 1994. « Interventions féministes : parcours et perspectives », *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 7 No. 2, p. 155-169. En ligne : [<https://www.erudit.org/fr/revues/nps/1994-v7-n2-nps1967/301283ar.pdf>].
- Deleuze, Gilles. 1989. « Qu'est-ce qu'un dispositif? », dans *Michel Foucault philosophe. Rencontre internationale Paris, 9, 10, 11 janvier 1988*, Coll. « Des Travaux », p. 185-195, Seuil : Paris.
- Delphy, Christine. 2015. *Pour une théorie générale de l'exploitation. Des différentes formes d'extorsion de travail aujourd'hui*, Syllepse : Paris, 126 pages.
- _____ 2007. « Le mythe de l'égalité-déjà-là : un poisson! », Conférence, Université du Québec à Montréal : Montréal. En ligne : [<https://www.youtube.com/watch?v=oymTQ5mrr9M>].
- _____ 2005. « Nos amis et nous (Deuxième partie), La révolution : prise de conscience ou match de foot? », dans *Les mots sont importants.net*, 17 juin. En ligne : [<http://lmsi.net/Nos-amis-et-nous-Deuxieme-partie>].
- _____ 2004. « Fonder en théorie qu'il n'y a pas de hiérarchie des dominations et des luttes », propos recueillis par Véronique Giraud, Irène Jami et Yves Sintomer, *Mouvements*, Vol. 5, No. 35, p. 119-131. En ligne : [<https://www.cairn.info/revue-mouvements-2004-5-page-119.htm>].
- _____ 2004. « Patriarcat (Théorie du) », dans *Dictionnaire critique du féminisme*, Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré et Danièle Senotier (dirs.), (1^{ère} édition : 2000), p. 154-160, Presses Universitaires de France : Paris.
- _____ 2003. « Par où attaquer le « partage inégal » du « travail ménager »? », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 22, No. 3, p. 47-71.
- _____ 2002. « La maternité occidentale contemporaine : le cadre du désir d'enfant », dans *Espaces et temps de la maternité*, Francine Descarries et Christine Corbeil (dirs.), p. 68-82, Les éditions du remue-ménage : Montréal.
- _____ 1998. *L'ennemi principal (Tome 1) : économie politique du patriarcat*, Syllepse : Paris, 262 pages.
- _____ 1991. « Penser le genre : quels problèmes », dans *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*, Marie-Claude Hurting, Michèle Kail et Hélène Rouch (dirs.), p. 89-101, Centre National de la Recherche Scientifique Éditions : Paris.

- _____ 1982. « Un féminisme matérialiste est possible », Dossier : « Mon Dieu! C'est la révolution et je suis encore en peignoir! », *Nouvelles questions féministes*, No. 4, p. 50-86. En ligne : [<http://www.feministes-radicales.org/wp-content/uploads/2010/11/Christine-Delphy-Un-f%C3%A9minisme-mat%C3%A9rialiste-est-possible.pdf>].
- _____ 1970. « L'Ennemi principal », *Partisans*, Vol. 54-55, p. 157-172.
- Delvaux, Martine. 2017. *Le monde est à toi*, Hélotrope : Montréal, 152 pages.
- _____ 2016. « Culture du viol : pour en finir avec le syndrome du Petit chaperon rouge », à l'émission *L'heure du monde*, par Jean-Sébastien Bernatchez, ICI Radio-Canada, 20 octobre 2016. En ligne : [http://ici.radio-canada.ca/emissions/l_heure_du_monde/2016-2017/chronique.asp?idChronique=419742].
- Demczuk, Irène et Frank W. Remiggi (dirs.). 1998. *Sortir de l'ombre. Histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, VLB éditeur : Montréal, 420 pages.
- Demers, Marc-André. 2015. « Les Québécoises en couple, principalement les mères, sont plus susceptibles d'occuper un emploi que les autres Canadiennes », Institut de la statistique du Québec : Québec, 4 pages. En ligne : [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/population-active-chomage/activite-femmes.pdf>].
- Demetrakis Z. Demetriou. 2015. « La masculinité hégémonique : lecture critique d'un concept de Raewyn Connell », dans *Genre, sexualité & société*. En ligne : [<http://gss.revues.org/3546>].
- Denault, Marise. 1999. « Malgré la rupture, la violence persiste... La violence conjugale et le harcèlement criminel », *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, Vol. 5, No. 1, p. 208-225. En ligne : [<http://id.erudit.org/iderudit/026264ar>].
- Denis, Linda. 2003. *L'intervention féministe conscientisante. Bilan des pratiques contre la violence faite aux femmes au Québec*, Relais-Femmes : Montréal, 22 pages. En ligne : [http://www.relais-femmes.qc.ca/files/Intervention_feministe_ldenis.pdf].
- De Paulo, Bella. 2011. *Singlism: What it is, Why it Matters, and How to Stop it*, DoubleDoor Books : Charleston, 266 pages.
- _____ 2006. *Singled Out: How Singles are Stereotyped, Stigmatized, and Ignored, and Still Live Happily Ever After*, St. Martin's Griffin : New York, 325 pages.
- Derrida, Jacques. 1967. *De la grammatologie*, Éditions de Minuit : Paris, 445 pages.
- Descarries-Bélanger, Francine et Shirley Roy. 1988. *Le mouvement des femmes et ses courants de pensée : essai de typologie*, Coll. « The CRIAW Papers/Les documents de l'ICREF, No. 19 », ICREF/CRIAW : Ottawa, 40 pages.
- Descarries, Francine. 2009. « Articulation famille-travail... plus qu'une question de conciliation, une affaire de société », communication présentée à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec : Montréal. En ligne : [<http://ftq.qc.ca/wp-content/uploads/ftqimport/6016.pdf>].

- _____ 2002. « La maternité au cœur de débats féministes », dans *Espaces et temps de la maternité*, Francine Descarries et Christine Corbeil (dirs.), p. 23-50, Les éditions du remue-ménage : Montréal.
- Descarries, Francine et Christine Corbeil (dirs.). 2002. *Espaces et temps de la maternité*, les éditions remue-ménage : Montréal, 544 pages.
- _____ 1994. « Entre discours et pratiques : révolution de la pensée féministe sur la maternité depuis 1960 », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 15, No. 1, p. 69-93.
- Deschamps, Catherine, Laurent Gaissad et Christelle Taraud. 2009. *Hétéros. Discours, Lieux, Pratiques*, Epel : Paris, 222 pages.
- Descoutures, Virginie. 2010. *Les mères lesbiennes*, Presses Universitaires de France : Paris, 248 pages.
- De Sève, Micheline. 1995. « Invitation à « o-partager » le pouvoir », *Cahiers réseau de recherches féministes*, Evelyne Tardy (dir.), Université du Québec à Montréal/Institut de recherches et d'études féministes, No. 2, p. 63-75.
- _____ 1994. « Femmes, action politique et identité », *Cahiers de recherche sociologique*, No. 23, p. 25-39.
- _____ 1985. *Pour un féminisme libertaire*, Les Éditions du Boréal : Montréal, 154 pages.
- Desmarais, Louise. 2016. *La bataille de l'avortement. Chroniques québécoises*, Les éditions du remue-ménage : Montréal, 547 pages.
- _____ 1999. *Mémoires d'une bataille inachevée : la lutte pour l'avortement au Québec : 1970-1992*, Coll. « Art.35 Histoire », Trait d'union : Montréal, 441 pages.
- Despentès, Virginie. 2010. *Apocalypse bébé*, Livre de Poche : Paris, 376 pages.
- _____ 2006. *King Kong Théorie*, Grasset : Paris, 151 pages.
- Despres, Carole. 1989. « De la maison bourgeoise à la maison moderne. Univers domestique, esthétique et sensibilité féminine », *Recherches féministes*, Vol. 2, No. 1, p. 3-18.
- Devienne, Émilie. 2006. *Être femme sans être mère : le choix de ne pas avoir d'enfant*, Laffont : Paris, 189 pages.
- Devreux, Anne-Marie. 2004a. « Autorité parentale et parentalité. Droits des pères et obligations des mères? », *Dialogue*, Vol. 3, No. 165, p. 57-68. En ligne : [<https://www.cairn.info/revue-dialogue-2004-3-page-57.htm>].
- _____ 2004b. « Les résistances des hommes au changement social : émergence d'une problématique », *Cahiers du Genre*, Vol. 36, No. 1, p. 5-20. En ligne : [<https://www-cairn-info.acces.bibl.ulaval.ca/revue-cahiers-du-genre-2004-1-page-5.htm>].

- _____ 2001. « Les rapports sociaux de sexe : cadre d'analyse pour les questions de santé? », dans *Femmes et hommes dans le champ de la santé*, Pierre Aïach, Dominique Cèbe, Geneviève Cresson et Claudine Philippe (dirs.), p. 97-114, ENSPL : Paris.
- Devreux, Anne-Marie et Diane Lamoureux. 2012. « Les antiféminismes : une nébuleuse aux manifestations tangibles », *Cahiers du Genre*, p. 7-22. En ligne : [http://cahiers_du_genre.pouchet.cnrs.fr/pdf/IntroCdG52_2012.pdf].
- Dhavernas, Marie-Jo. 1996. « Hating Masculinity Not Men », dans *Feminism and Sexuality. A Reader*, Stevi Jackson et Sue Scott (dirs.), p. 150-154, Columbia University Press : New York.
- DiFruscia, Kim Turcot. 2013. « « Nous ne sommes pas les mamans de l'entreprise! », « Le féminin » dans les représentations de la fonction des ressources humaines », *Recherches féministes*, Vol. 26, No. 1, p. 49-68.
- Diversity and Social Justice. 2007. « Examples of Heterosexual Privilege. Appendix 9G », Routledge. 4 pages. En ligne : [<http://www.mauracullen.com/wp-content/uploads/2010/11/Examples-of-Heterosexual-Privilege.pdf>].
- Doan, Laura L. 2001. *Fashioning Sapphism: The Origins of a Modern English Lesbian Culture*, Columbia University Press : New York, 288 pages.
- Donath, Orna. 2015. « Regretting Motherhood: A Sociological Analysis », *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, Vol. 40, No. 2, p. 343-367.
- Dorion, Catherine. 2017. *Les luttes fécondes. Libérer le désir en amour et en politique*. Coll. « Documents », Atelier 10 : Montréal, 109 pages.
- Dorlin, Elsa. 2009. « Vers une épistémologie des résistances », dans *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, Elsa Dorlin (dir.), p. 5-18, Presses Universitaires France : Paris.
- _____ 2008. « Philosophies de l'identité et « praxis queer » », dans *Sexe, genre et sexualité*, Coll. « Philosophies », p. 109-129, Presses Universitaires de France : Paris.
- _____ 2004. « Corps contre nature. Stratégies actuelles de la critique féministe », *L'Homme et la société*, Vol. 3, No. 150/151, p. 47-68.
- Duggan, Lisa. 2004. *The Twilight of Equality? Neoliberalism, Cultural Politics, and the Attack on Democracy*, Beacon Press : Boston, 111 pages.
- Duguay, Claire et Micheline de Sève. 1984. « Tant d'amarres à larguer : une analyse des pratiques du mouvement des femmes », *Politique*, No. 5, p. 51-73.
- Dulong, Yannick. 2010. « À la poursuite de la masculinité hégémonique », *Nouveaux cahiers du socialisme*, No. 4, p. 177-186.
- Dumont, Micheline. 2008. *Le féminisme québécois raconté à Camille*, Les éditions du remue-ménage : Montréal, 247 pages.

- Dumont, Micheline et Louise Toupin. 2003. *La pensée féministe au Québec. Anthologie 1900-1985*, Les éditions du remue-ménage : Montréal, 750 pages.
- Dunezat, Xavier. 2008. « La division sexuelle du travail militant dans les assemblées générales : le cas des mouvements de « sans » », dans *Amnis*. En ligne : [<http://journals.openedition.org/amnis/524> ; DOI : 10.4000/amnis.524].
- Dupuis-Déri, Francis. 2018. *La crise de la masculinité. Autopsie d'un mythe tenace*, Les éditions du remue-ménage : Montréal, 320 pages.
- _____ 2015. « La banalité du mâle. Louis Althusser a tué sa conjointe, Hélène Rytman-Legotien, qui voulait le quitter », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 34, No. 1, p. 84-101.
- _____ 2014. « Petit guide du « disempowerment » pour les hommes proféministes », Dossier spécial « Les féminismes d'hier à aujourd'hui », *Possibles*, Vol. 38, No. 1, p. 79-96.
- _____ 2008. « Les hommes proféministes : compagnons de route ou faux amis? », *Recherches féministes*, Vol. 21, No. 1, p. 149-169.
- Duriez, Hélène. 2009. « Des féministes chez les libertaires. Remue-ménage dans le foyer anarchiste », dans *Le sexe du militantisme*, Olivier Fillieule et Patricia Roux (dirs.), p. 167-186, Coll. « Sciences Po. Sociétés en mouvement », Presses de la fondation nationale des sciences politiques : Paris.
- Durkheim, Émile. 1996. *Sociologie et philosophie*, (1^{ère} édition : 1898), Presses Universitaires de France : Paris, 141 pages.
- _____ 1983. « Préface à la seconde édition », dans *Les Règles de la méthode sociologique*, (1^{ère} édition : 1895), p. xi-xxiv, Presses Universitaires de France : Paris.
- Durozoi, Gérard et André Roussel (dirs). 1997. *Dictionnaire de philosophie*. Paris : Nathan, 405 pages.
- Duverger, Maurice. 1996. *Le système politique français*, (21^e édition : 1980), Coll. « Thémis », Presses Universitaires de France : Paris, 661 pages.
- Dworkin, Andrea. 1987. *Intercourse*, Free Press : New York, 257 pages.
- _____ 1981. *Pornography: Men Possessing Women*, Perigee : New York, 300 pages.
- Easton, Dossie et Janet W. Hardy. 2013. *La salope éthique. Guide pratique pour les relations libres sereines*, Tabou Éditions : Milly-la-Forêt, 350 pages.
- Eaubonne, Françoise d'. (1978). *Les Bergères de l'apocalypse*, Jean-Claude SIMOEN : Paris, 420 pages.
- Echols, Alice. 1992. « The Taming of the ID: Feminist Sexual Politics, 1968-1983 », dans *Pleasure and Danger. Exploring Female Sexuality*, Carole S. Vance (dir.), p. 50-67, Pandora Press : Londres.

- _____ 1989. *Daring to Be Bad. Radical Feminism in America 1967-1975*, University of Minnesota Press : Minneapolis, 416 pages.
- Éducaloi. « Mettre fin à un bail en raison de violence conjugale ou sexuelle », Éducaloi.qc.ca, Gouvernement du Québec. En ligne : [<https://www.educaloi.qc.ca/capsules/mettre-fin-un-bail-en-raison-de-violence-conjugale-ou-sexuelle>].
- Ehrenreich, Barbara et Deirdre English. 1976. *Sorcières, sages-femmes et infirmières. Une histoire des femmes et de la médecine*, Les éditions du remue-ménage : Montréal, 105 pages.
- Ellis, Carolyn, Tony E. Adams et Arthur P. Bochner. 2011. « Autoethnography: An Overview », *Historical Social Research / Historische Sozialforschung*, Vol. 36, No. 4, p. 273-290.
- Emilio, John. D'. 1983. « Sexual Politics, Sexual Communities » dans *The Making of Homosexuality Minority in the United States, 1940-1970*, University of Chicago Press : Chicago, 257 pages.
- Emma. 2017a. « L'attente », blogue : *Politiques, trucs pour réfléchir et intermèdes ludiques*, 18 juillet 2017. En ligne : [<https://emmaclit.com/>].
- Emma. 2017b. « Fallait demander », blogue : *Politiques, trucs pour réfléchir et intermèdes ludiques*, 9 mai 2017. En ligne : [<https://emmaclit.com/2017/05/09/repartition-des-taches-hommes-femmes/>].
- Enns, Carolyn Zerbe. 2004. *Feminist Theories and Feminist Psychotherapies. Origins, Themes, and Diversity*, The Waworth Press Inc. : Binghamton, 391 pages.
- Espineira, Karine. 2015. *Transidentités: Ordre et panique de genre*, Coll. « Logiques sociales, Sociologie du genre », L'Harmattan : Paris, 263 pages.
- Fairclough, Isabela et Norman Fairclough. 2012. « Analyse et évaluation de l'argumentation dans l'analyse critique du discours (CDA) : délibération et dialectique des Lumières », Dossier : « L'analyse du discours entre critique et argumentation », *Argumentation et analyse du discours*, No. 9. En ligne : [<http://aad.revues.org/1369>].
- Fairclough, Norman. 2003. *Analysing Discourse: Textual Analysis for Social Research*, Routledge : New York/Londres, 388 pages.
- Falquet, Jules. 2014. « Femmes de ménage, loueuses d'utérus, travailleuses du sexe et travailleuses du care. Le « dés-amalgame conjugal » en contexte néolibéral : libération ou nouvelles formes d'appropriation? », document de travail du MAGE, 18, 15 pages. En ligne : [julesfalquet.wordpress.com/2010/05/26/hello-world/].
- _____ 2009. « Rompre le tabou de l'hétérosexualité, en finir avec la différence des sexes : les apports du lesbianisme comme mouvement social et théorie politique », Dossier : « Savoirs et points de vue situés », *Genre, sexualité & société*, No. 1. En ligne : [<http://gss.revues.org/705>].
- _____ 2004. « Lesbianisme », dans *Dictionnaire critique du féminisme*, Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré et Danièle Senotier (dirs.), (1^{ère} édition : 2000), p. 102-108, Presses Universitaires de France : Paris.

- Faludi, Susan. 1993. *Backlash : La guerre froide contre les femmes*, Éditions des femmes/Antoinette Fouque : Paris, 746 pages.
- Fausto-Sterling, Anne. 2013. *Les cinq sexes : Pourquoi mâle et femelle ne sont pas suffisants*, Éditions Payot & Rivages : Paris, 92 pages.
- _____ 2012. *Corps en tous genres. La dualité des sexes à l'épreuve de la science*, Coll. « Genre & sexualité », La Découverte : Paris, 390 pages.
- _____ 1992. *Myths of Gender: Biological Theories about Women and Men*, BasicBooks : New York, 320 pages.
- Ferguson, Ann. 2008. « Sex War: The Debate Between Radical and Libertarian Feminists », dans *The Feminist Philosophy Reader*, Alison Bailey et Chris Culmo (dirs.), p. 222-226, McGraw-Hill : New York.
- _____ 1989. *Blood at the Root: Motherhood, Sexuality and Male Dominance*, Pandora Press : Londres, 380 pages.
- Firestone, Shulamith. 1972. *La dialectique du sexe : Le dossier de la révolution féministe*, Stock : Paris, 306 pages.
- Firestone, Shulamith et Anne Koedt. 1970. *Note from the Second Year: Women's Liberation, Major Writings of the Radical Feminists*, Radical Women : New York, 128 pages.
- Fisher, Berenice et Joan C. Tronto. 1990. « Toward a Feminist Theory of Caring », dans *Circles of Care. Work and Identity in Women Lives*, Emily K. Abel et Margaret k. Nelson (dirs.), Coll. « Women and Work », p. 36-54, SUNY Press : Albany.
- Flamant, Françoise. 2015. *Women's lands. Construction d'une utopie. Oregon, USA 1970-2010*, Coll. « fonctions dérivées », Éditions iXe : Donnemarie-Dontilly, 255 pages.
- _____ 2007. *À tire d'Elles. Itinéraires de féministes radicales des années 1970*, Coll. « Archives du féminisme », Presses Universitaires de Rennes : Rennes, 169 pages.
- Ford, Clellan S. et Frank A. Beach. 1951. *Beach Patterns of Sexual Behavior*, New York : Harper, 307 pages.
- Fortin, Sylvie et Émilie Houssa. 2012. « L'ethnographie postmoderne comme posture de recherche : une fiction en quatre actes », *Recherches qualitatives*, Vol. 31, No. 2, p. 52-78. En ligne : [<http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>].
- Foucault, Michel. 2013. « Discipline », dans *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Coll. « tel », p. 157-264, Gallimard : Paris.
- _____ 2001. « Questions à Michel Foucault sur la géographie », dans *Dits et écrits II, 1976-1988*, p. 28-40, Quarto/Gallimard : Paris.
- _____ 2001. « Le jeu de Michel Foucault », dans *Dits et écrits II, 1976-1988*, p. 298-329, Quarto/Gallimard : Paris.

- _____ 2001. « Les mailles du pouvoir », dans *Dits et écrits II, 1976-1988*, p. 1001-1020, Quarto/Gallimard : Paris.
- _____ 1976. *Histoire de la sexualité I. La volonté de savoir*, Coll. « tel », Éditions Gallimard : Paris, 211 pages.
- Fougeyrollas-Schwebel, Dominique. 2004. « Mouvements féministes » dans *Dictionnaire critique du féminisme*, Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré et Danièle Senotier (dirs.), (1^{ère} édition : 2000), p. 138-144, Presses Universitaires de France : Paris.
- Fouquet, Catherine et Yvonne Knibiehler. 1977. *Histoire des mères*, Montalba : Paris, 359 pages.
- Fradet, Philippe Leonard. 2017. « 4 Ways Men Can Take on More Emotional Labor in Relationships And Why We Should », dans *The Body is not an Apology*. En ligne : [<https://thebodyisnotanapology.com/magazine/7-ways-men-must-learn-to-do-emotional-labor-in-their-relationships/>].
- Fraisse, Geneviève. 2001. *Les deux gouvernements : La famille et la Cité*, Coll. « folio/essais », Gallimard : Paris, 220 pages.
- _____ 1995. *Muse de la Raison. Démocratie et exclusion des femmes en France*, Coll. « folio histoire », Gallimard : Paris, 380 pages.
- Fraser, William et Marie Hatem-Asmar. 2004. « La sage-femme du Québec : de la renaissance à la reconnaissance », *Santé, Société et Solidarité*, Vol. 3, No. 1, p. 105-115. En ligne : [https://www.persee.fr/doc/oss_1634-8176_2004_num_3_1_1231].
- Frederick, David A. H. Kate St. John, Justin R. Garcia et Elizabeth A. Lloyd. 2017. « Differences in Orgasm Frequency Among Gay, Lesbian, Bisexual, and Heterosexual Men and Women in a U.S », *National Sample, Archives of Sexual Behavior*, Vol. 46, No. 2 p. 1-16.
- Freud, Sigmund. 1989. *Trois essais sur la théorie sexuelle*, Coll. « Idées », Folio : Paris, 189 pages.
- Friedan, Betty. 1964. *La femme mystifiée. Le livre qui a changé la vie des femmes*, Denoël/Gonthier : Paris, 450 pages.
- Frye, Marilyn. 1983. *The Politics of Reality: Essays in Feminist Theory*, The Crossing Press : New York, 174 pages.
- Fuss, Diana (dir.). 1991. *Inside/Out: Lesbian Theories, Gay Theories*, Routledge : New York/Londres, 426 pages.
- Gagnon, John. H. et William Simon. 1973. *Sexual Conduct: The Social Sources of Human Sexuality*, Aldine Pub : Chicago, 316 pages.
- Gaines, Jane. 1995. « Feminist Heterosexuality and Its Politically Incorrect Pleasures », *Critical Inquiry*, Vol. 21, No. 2, p. 382-410.
- Galerand, Elsa. 2015. « Quelle conception de l'exploitation pour quelle critique intersectionnelle? », *Recherches féministes*, Vol. 28, No. 2, p. 179-197. En ligne : [<https://www.erudit.org/fr/revues/rf/2015-v28-n2-rf02280/1034181ar/>].

- Galerand, Elsa et Danièle Kergoat. 2008. « Le potentiel subversif du rapport des femmes au travail », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 27, No. 2, p. 67-82.
- Galerand, Elsa, Martin Gallié et Jeanne Ollivier-Gobeil. 2015. *Travail domestique et exploitation : le cas des travailleuses domestiques philippines au Canada*, Service aux collectivités de l'UQAM/PINAY : Montréal, 53 pages. En ligne : [https://www.mcgill.ca/ldrl/files/ldrl/15.01.09_rapport_fr_vu2.5.1_1.pdf].
- Garrau, Marie et Alice Le Goff (dirs.). 2012. *Politiser le care? Perspectives sociologiques et philosophies*, Bord de l'eau : Paris, 169 pages.
- _____. 2010. *Care, justice et dépendance : introduction aux théories du care*, Presses Universitaires de France : Paris, 160 pages.
- Gasquet, Bernadette de. 2011. *Périnée, arrêtons le massacre!*, Marabout : Paris, 224 pages.
- Gauvin, Marie-Ève. 2011. *Acceptation ou tolérance du troisième genre à Juchitán? Études féministes des transformations sociales produites par l'émergence d'actrices-sujets muxes-femmes*, Mémoire de maîtrise, École de travail social, Université du Québec à Montréal : Montréal, 277 pages.
- Germain, Valérie. 2014. *La construction des trajectoires d'entrée dans la vie adulte : Permanences et changements dans le contexte de massification de l'enseignement supérieur*, Thèse de doctorat, Aix-Marseille Université, 451 pages. En ligne : [<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01011620/document>].
- Gettler, Lee T., Thomas W. McDade, Alan B. Feranil et Christopher W. Kuzawa. 2011. « Longitudinal Evidence that Fatherhood Decreases Testosterone in Human Males », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, Vol. 108, No. 39, p. 16194-16199. En ligne : [<http://www.pnas.org/content/108/39/16194>].
- Giami, Alain, et Gert Herkma. 2015. « Révolutions ou évolutions sexuelles? Les termes du débat », dans *Révolutions sexuelles. L'attrape-corps*, Alain Giami et Gert Herkma (dirs.), p. 17-60, La Musardine : Paris.
- Giddens, Anthony. 2004. *La transformation de l'intimité. Sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*, Coll. « essai », Le Rouergue/Chambon : Paris, 256 pages.
- Gill, Roselind et Rebecca Walker. 1993. « Heterosexuality, Feminism, Contradiction: On Being Young, White, Heterosexual Feminists in the 1990s », dans *Heterosexuality. A Feminism and Psychology Reader*, Sue Wilkinson et Celia Kitzinger (dirs.), p. 68-72, SAGE Publications Ltd. : Londres.
- Gilligan, Carol. 1986. *Une si grande différence*, Flammarion : Paris, 269 pages.
- Gilman, Charlotte Perkins. 1979. *Herland*, (1^{ère} édition : 1915), Pantheon Books : New York, 147 pages.
- Gionet, Linda. 2015. « Coup d'œil sur la santé. Tendances de l'allaitement au Canada », dans *Statistique Canada*, No. 82-624-X. En ligne : [<http://www.statcan.gc.ca/pub/82-624-x/2013001/article/11879-fra.htm>].

- Giroux, Dalie, et Dimitrios Karmis. 2013. « Introduction. L'étude des idées politiques : défis et approche », dans *Ceci n'est pas une idée politique. Réflexions sur les approches à l'étude des idées politiques*, Dalie Giroux et Dimitrios Karmis (dirs.), Coll. « Prisme », p. 1-26, Presses de l'Université Laval : Québec.
- Goffman, Erving. 2002. *L'arrangement des sexes*, (1^{ère} édition : 1977), La Dispute : Paris, 116 pages.
- _____. 1979. *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Les Éditions de Minuit : Paris, 452 pages.
- _____. 1974. *Les Rites d'interaction*, Coll. « Le sens commun », Les Éditions de Minuit : Paris, 240 pages.
- Goldbeter-Merinfeld, Édith (dir.). 2011. « Nouvelles configurations familiales », *Cahiers Critiques de Thérapie familiale et de Pratiques de Réseaux*, Vol. 2, No. 47, 234 pages.
- Goldman, Emma. 1978. *La tragédie de l'émancipation féminine; (suivi de) du mariage et de l'amour*, Syros : Paris, 112 pages.
- Gómez, Coral Herrera. 2017. « L'honnêteté masculine et l'amour romantique », dans *Blog : Laboratorio del Amor*. En ligne : [<https://nonmonogamie.wordpress.com/2017/12/27/lhonnete-masculine-et-lamour-romantique-coral-herrera-gomez/>].
- _____. 2016a. « La construction culturelle de l'amour romantique », dans *Blog : Laboratorio del Amor*. En ligne : [<https://nonmonogamie.wordpress.com/2016/07/26/la-construction-culturelle-de-lamour-romantique-coral-herrera-gomez/>].
- _____. 2016b. « Ce n'est pas toi, c'est la structure : déconstruction de la polyamorie féministe », dans *Blog : Laboratorio del Amor*. En ligne : [<https://nonmonogamie.wordpress.com/2016/06/26/traduction-ce-nest-pas-toi-cest-la-structure-deconstruction-de-la-polyamorie-feministe-coral-herrera-gomez/>].
- Gomez, Virginie Rozée. 2013. « Elles font des bébés toutes seules », *Terrain anthropologique & sciences humaines*, No. 61, p. 134-149. En ligne : [<https://journals.openedition.org/terrain/15219>].
- Gonzalez-Arnal, Stella, Gill Jagger et Kathleen Lennon. 2012. *Embodied Selves*, Palgrave Macmillan : New York, 272 pages.
- Goodwin, Jeff, James M. Jasper et Francesca Poletta (dirs.). 2001. *Passionate Politics. Emotions Social Movements*, University of Chicago : Chicago, 320 pages.
- Gottman, John Mordechai et Robert Wayne Levenson. 1999. « Rebound From Marital Conflict and Divorce Prediction », *Family Process*, Vo. 38, No. 3, p. 287-292.
- Gouvernement du Québec. 2017. *Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie pour un Québec riche de sa diversité, 2017-2022*, Ministère de la Justice : Québec, 30 pages. En ligne : [https://www.justice.gouv.qc.ca/fileadmin/user_upload/contenu/documents/Fr__français/_contentredoc/publications/ministere/plans-

actions/Plan_action_gouvernemental_lutte_contre_homophobie_transphobie_2017-2022.pdf].

- _____ 2012. *Prévenir, dépister, contrer. Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière conjugale*, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale [MESS] : Québec, 49 pages. En ligne : [https://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/SCF_plan_action_violence_conjugale.pdf].
- Gratch, Alon. 1997. *Si les hommes pouvaient parler... : les 7 clés de la psychologie masculine*, Éditions Payot : Paris, 317 pages.
- Gray, John. 1997. *Les hommes viennent de Mars – Les femmes de Vénus, J'ai lu* : Paris, 342 pages.
- Greenbaum, Mona (dir.). 2015. *Familles LGBT, le guide*, Les éditions du remue-ménage : Montréal, 376 pages.
- Grégoire, Lysane et Stéphanie St-Amant (dirs.). 2004. *Au cœur de la naissance. Témoignages et réflexions sur l'accouchement*, Les éditions du remue-ménage : Montréal, 442 pages.
- Gressgård, Randi. 2011. « Revisiting Contingency, Hegemony and Universality » dans *Hegemony and Heteronormativity. Revisiting "the Political" in Queer Politics*, María do Mar Castro Varelas, Nikita Dhawan et Antke Engel (dirs.), Coll. « Queer Interventions », p. 25-61, Ashgate : Burlington.
- GRIF. 1985. « Introduction », Dossier : « La dépendance amoureuse », *Les Cahiers du GRIF*, No. 31, p. 4-6.
- Grosz, Elizabeth A. 1994. *Volatile Bodies: Toward a Corporeal Feminism*, Indiana University Press : Indiana, 250 pages.
- Groult, Benoîte. 2000. *Ainsi soit-elle*, (1^{ère} édition : 1975), Coll. « Livre de Poche », Grasset : Paris, 220 pages.
- Guberman, Nancy, Pierre Maheu et Chantal Maillé. 1991. *Et si l'amour ne suffisait pas... Femmes, famille et adultes dépendants*, Les éditions du remue-ménage : Montréal, 266 pages.
- Guerry, Linda. 2016. *Persévérer dans l'égalité. Guide sur l'égalité filles-garçons et la persévérance scolaire*, Réussite Montréal : Québec, 50 pages. En ligne : [http://www.reseautreussitemontreal.ca/wp-content/uploads/2016/08/Guide-perseverer-dans-legalite-complet.pdf].
- Guillaumin, Colette. 1992. *Sexe, Race et Pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Côté Femmes : Paris, 239 pages.
- _____ 1979. « Question de différence », *Questions féministes*, No. 6, p. 3-21.
- _____ 1978. « Pratique du pouvoir et idée de Nature », *Questions féministes*, No. 2, p. 5-30.
- Gunnarson, Lena. 2017. « Hetero-Love in Patriarchy: An Autobiographical Substantiation », *Hypatia*, Vol. 32, No. 1, p. 187-192.

- _____ 2014. « Loving him for he is: the microsociology of power », dans *Love. A Question for Feminism in the Twenty-First Century*, Anna G. Jónasdóttir et Ann Ferguson (dirs.), Coll. « Advances in Feminist Studies and Intersectionality », p. 97-110, Routledge : New York/Londres.
- Haber, Barbara. 1979. « Is Personal Life Still a Political Issue? », *Feminist Studies*, Vol. 5, No. 3, p. 417-430.
- Hacking, Ian. 2001. *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi?*, La Découverte : Paris, 298 pages.
- Haicault, Monique. 1984. « La gestion ordinaire de la vie en deux », *Sociologie du travail*, Vol. 26, No. 3, p. 268-277.
- Halberstam, Jack J. 2005. *In a Queer Time and Place. Transgender Bodies, Subcultural Lives*, NYU Press : New York, 213 pages.
- _____ 1998. *Female Masculinity*, Duke University Press : Durham, 329 pages.
- Hamelin, Marilyse. 2017. *Maternité, la face cachée du sexisme. Plaidoyer pour l'égalité parentale*, Coll. « Présent », LEMÉAC : Montréal, 181 pages.
- Hamrouni, Naïma. 2015. « Vers une théorie politique du care : entendre le care comme « service rendu » », dans *Le care. Éthique féministe actuelle*, Sophie Bourgeault et Julie Perreault (dirs.), p. 71-93, Les éditions du remue-ménage : Montréal.
- Hanmer, Janla. 1977. « Violence et contrôle social des femmes », *Questions féministes*, Vol. 1, No. 1, p. 68-88. En ligne : [<http://www.feministes-radicales.org/wp-content/uploads/2012/03/Jalna-Hanmer-Violence-et-contr%C3%B4le-social-des-femmes-1977-Copie.pdf>].
- Haraway, Donna. 2007. « Le témoin modeste : Diffractions féministes dans l'étude des sciences », dans *Manifeste cyborg et autres essais. Sciences-Fictions-Féminismes*, Coll. « Essais », p. 309-333, EXILXS : Paris.
- _____ 1991. *Simians, Cyborgs, and Women, The Reinvention of Nature*, Routledge : New York/Londres, 287 pages.
- _____ 1988. « Situated Knowledges: The Science Question in Feminism as a Site on the Privilege of Partial Perspective », *Feminist Studies*, Vol. 14, No. 3, p. 575-599. En ligne : [<http://www.jstor.org/stable/3178066>].
- Harding, Sandra G. 2004. *The Feminist Standpoint Theory Reader: Intellectual and Political Controversies*, Routledge : New York, 379 pages.
- _____ (dir.). 1987. *Feminism and Methodology: Social Science Issues*, Open University Press : Milton Keynes, 193 pages.
- Hartsock, Nancy. 1998. *The Feminist Standpoint revisited and Other Essays*, Westview Press : Boulder, 262 pages.

- _____ 1983. *Money, Sex, and Power: Toward a Feminist Historical Materialism*, Longman : New York, 310 pages.
- Haut-commissariat des Droits de l'Homme. 1993. « Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes », Nations Unies. En ligne : [<http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/ViolenceAgainstWomen.aspx>].
- Hawkesworth, Mary. 2006. *Feminist Inquiry. From Political Conviction to Methodology Innovation*, Rutgers University Press : New Brunswick/New Jersey/Londres, 204 pages.
- Hays, Sharon. 1996. *The Cultural Contradictions of Motherhood*, Yales University Press : New Haven, 288 pages.
- Heidegger, Martin. 2004. « Bâtir habiter penser », dans *Essais et conférences*, (1^{ère} édition : 1958), p. 170-193, Gallimard : Paris.
- Henchoz, Caroline. 2009. *Le couple, l'amour et l'argent. La construction conjugale des dimensions économiques de la relation amoureuse*, Coll. « Questions sociologiques », L'Harmattan : Paris, 261 pages.
- _____ 2008. « Le couple et l'argent : quand l'amour produit et reproduit des rapports de pouvoir et d'inégalité », dans *L'usage de l'argent dans le couple : pratiques et perspectives des comptes amoureux. Perspective internationale*, Hélène Belleau et Caroline Henchoz (dirs.), Coll. « Questions sociologiques », p. 31-74, L'Harmattan : Paris.
- _____ 2000. « Quelques principes de la solidarité conjugale. Étude sur l'économie domestique de trois générations de couples », dans *Aimer et compter? Droits et pratiques des solidarités conjugales dans les nouvelles trajectoires familiales*, Hélène Belleau et Agnès Martial (dirs.), p. 75-91, Presses de l'Université du Québec : Québec.
- Henri, Astrid. 2004. *Not My Mother's Sister: Generational Conflict and Third-Wave Feminism*, Indiana University Press : Bloomington, 288 pages.
- Herek, Gregory M. 2004. « Beyond "Homophobia": Thinking About Sexual Prejudice and Stigma in the Twenty-First Century », *Sexuality Research & Social Policy*, Vol. 1, No. 2, p. 6-24.
- Héritier, Françoise. 1996. *Masculin, féminin. La pensée de la différence*, Odile Jacob : Paris, 2 tomes.
- Hesford, Victoria. 2005. « Feminism and its Ghosts: The Spectre of the Feminist-As-Lesbian », *Feminist Theory*, Vol. 6, No. 3, p. 227-250.
- Hesse-Biber, Sharlene Nagy et Michelle L. Yaiser (dirs.). 2004. *Feminist Perspectives on Social Research*, Oxford University Press : Oxford, 448 pages.
- Hirata, Helena, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré et Danièle Senotier (dirs.). 2004. *Dictionnaire critique du féminisme*, (1^{ère} édition : 2000), Presses Universitaires de France : Paris, 315 pages.
- Hirata, Helena. 1997. « Division sexuelle du travail : état des connaissances », dans *Stratégies de résistance et travail des femmes*, Angelo Soares (dir.), p. 25-47, L'Harmattan : Montréal.

- Hirsch, Marianne et Evelyn Fox Keller (dirs.). 1990. *Conflicts in Feminism*, Routledge : New York/Londres, 397 pages.
- Hirschman, Albert O. 2008. *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, (1^{ère} édition : 1991), Fayard : Paris, 294 pages.
- Hite, Shere. 2004. *Le nouveau rapport Hite. L'enquête la plus révolutionnaire jamais menée sur la sexualité féminine*, (1^{ère} édition : 2002), J'ai lu : Paris, 888 pages.
- _____ 1991. *The Hite report on love, passion and emotional violence*, Macdonald Optima : Londres, 1000 pages.
- _____ 1976. *Hite Report: A Nationwide Study on Female Sexuality*, Macmillan : New York, 438 pages.
- Hoagland, Sarah. 2008. « Separating from Heterosexuality », dans *The Feminist Philosophy Reader*, Alison Bailey et Chris Culmo (dirs.), p. 519-538, McGrawHill : New York.
- Hoagland, Sarah Lucia. 2007. « Heterosexuality and White Supremacy », *Hypatia*, Vol. 22, No. 1, p. 166-185.
- Hochschild, Arlie Russell. 1983. *The Managed Heart: The Commercialization of Human Feeling*, The University of California Press : Berkeley, 327 pages.
- Hockey, Jenny, Angela Meah et Victoria Robinson. 2007. *Mundane Heterosexualities. From Theory to Practices*, Palgrave Macmillan : New York, 206 pages.
- Holland, Janet, Caroline Ramazanoglu, Sue Sharpe et Rachel Thompson. 1998. *The Male in the Head: Young People, Heterosexuality and Power*, Tufnell Press : Londres, 231 pages.
- Holland, Janet, Caroline Ramazanoglu, Sue Scott, Sue Sharpe et Rachel Thomson. 1996. « "Don't Die of Ignorance. I Nearly Died of Embarrassment." Condoms in Context », dans *Feminism and Sexuality. A Reader*, Stevi Jackson et Sue Scott (dirs.), p. 117-129, Columbia University Press : New York.
- Hollway, Wendy. 1993. « Theorizing Heterosexuality: A Response », *Feminism & Psychology*, Vol. 3, No. 3, p. 412-417.
- Honig, Bonnie. 1994. « Difference, Dilemmas, and the Politics of Home », *Social Research*, Vol. 61, No. 3, p. 563-597.
- hooks, bell. 2007. « Sororité : la solidarité politique entre les femmes », dans *Black feminism : Anthologie du féminisme africain-américain*, Elsa Dorlin (dir.), p. 113-134, L'Harmattan : Paris.
- _____ 2006. « Toward a Worldwide Culture of Love », *Lion's Roar*. En ligne : [<https://www.lionsroar.com/toward-a-worldwide-culture-of-love/>].
- _____ 2003. *Communion. The Female for Love*, William Morrow : New York, 244 pages.

- _____ 1994. *Outlaw Culture: Resisting Representations*, Routledge : New York/Londres, 260 pages
- _____ 1990. *Yearning: Race, Gender, and Cultural Politics*, South End Press : Boston, 236 pages.
- _____ 1981. *Ain't I a Woman: Black Women and Feminism*, South End Press : Boston, 205 pages.
- Hotton, Tina. 2001. « La violence conjugale après la séparation », *Juristat*, Statistique Canada, No. 85-002, Vol. 21, No. 7, 20 pages. En ligne : [<http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/85-002-x2001007-fra.pdf>].
- Hull, Gloria, Bell Scott et Barbara Smith. 1982. *All the Women Are White, All the Black Are Men, But Some of Us Are Brave*, Feminist Press : New York, 401 pages.
- Humm, Maggie. 1995. *The Dictionary of Feminist Theory*, Ohio State University Press : Columbus, 354 pages.
- Iacob, Marcela et Patrice Maniglier. 2005. *Antimanuel d'éducation sexuelle*, Coll. « Antimanuel », Bréal : Rosny, 333 pages.
- Illouz, Eva. 2011. *Pourquoi l'amour fait mal. L'expérience amoureuse dans la modernité*, Coll. « La couleur des idées », Seuil : Paris, 384 pages.
- Inahara, Minae. 2009. *Abject Love: Undoing the Boundaries of Physical Disability*, VDM Verlag : Saarbrücken, 192 pages.
- Ingraham, Chrys. 2007. « Heterosexual Imaginary », dans *Blackwell Encyclopedia of Sociology*, George Ritzer (dir.), Blackwell Publishing : Blackwell Reference Online. En ligne : [http://www.blackwellreference.com/acces.bibl.ulaval.ca/subscriber/toctnode.html?id=g9781405124331_chunk_g978140512433114_ss1-26].
- _____ 2006. « One is Not Born a Bride. How Wedding Regulate Heterosexuality », dans *Handbook of the New Sexuality Studies*, Steven Seidman et al. (dirs.), p. 197-201, Routledge : New York.
- _____ (dir.). 2005a. *Thinking Straight. The Power, the Promise, and the Paradox of Heterosexuality*, Routledge : New York/Londres, 254 pages.
- _____ 2005b. « The Transformation of Heterosexism and its Paradoxes », dans *Thinking Straight. The Power, the Promise, and the Paradox of Heterosexuality*, Chrys Ingraham (dir.), p. 85-106, Routledge : New York/Londres.
- _____ 2005c. « Introduction: Thinking Straight », dans *Thinking Straight. The Power, the Promise, and the Paradox of Heterosexuality*, Chrys Ingraham (dir.), p. 1-11, Routledge : New York/Londres.
- _____ 1999. *White Weddings: Romancing Heterosexuality in Popular Culture*, Routledge : New York/Londres, 208 pages.

- _____ 1994. « The Heterosexual Imaginary: Feminist Sociology and Theory of Gender », *Sociological Theory*, Vol. 12, No. 2, p. 203-219.
- Institut de la statistique du Québec. 2018. « Personnes vivant dans les ménages collectifs selon le type de logement, le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2016 ». En ligne : [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/familles-menages/tableau_09.htm].
- _____ 2016. « Répartition de la population de 15 ans et plus selon la situation conjugale, le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2016 ». En ligne : [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/familles-menages/202_2016.htm].
- _____ 2011b. « Nombre de divorces et indice synthétique de divortialité, Québec, 1969-2008, Gouvernement du Québec ». En ligne : [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/mariages-divorces/6p4.htm].
- _____ 2011a. Annuaire québécois des statistiques du travail – Portrait des principaux indicateurs du marché et des conditions de travail, 2001-2011, Vol. 8, No. 1, 265 pages. En ligne : [http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-sante-bien-etre/statistiques-de-sante-et-de-bien-etre-selon-le-sexe-volet-national/travail-a-temps-plein-et-a-temps-partiel/].
- Irigaray, Luce. 1982. *L'oubli de l'air chez Martin Heidegger*, Coll. « Critique », Les Éditions de Minuit : Paris, 157 pages.
- _____ 1981. *Corps à corps avec la mère*, Pleine Lune : Paris, 89 pages.
- _____ 1977. *Ce sexe qui n'en est pas un*, Coll. « Critique », Les Éditions de Minuit : Paris, 217 pages.
- _____ 1974a. « Ce sexe qui n'en est pas un », *Les Cahiers du Grif*, Vol. 5, No. 1, p. 54-58.
- _____ 1974b. *Le speculum de l'autre femme*, Les Éditions de Minuit : Paris, 463 pages.
- Israelite, Neita Kay et Karen Swartz. 2004. « Reformulating the Feminist Perspective: Giving Voice to Women with Disabilities », dans *Feminisms and Womanisms: A Women's Studies Reader*, Anthea Prince et Susan Silva-Wayne (dirs.), p. 471-479, Women's Press : Toronto.
- Isvan, Nilufer. 2007. « Materialist Feminisms », dans *Blackwell Encyclopedia of Sociology*, George Ritzer (dir.), Blackwell Publishing : Blackwell Reference Online. En ligne : [http://www.blackwellreference.com.acces.bibl.ulaval.ca/subscriber/tocnode.html?id=g9781405124331_chunk_g978140512433119_ss1-48].
- Jacklin, Carol Nagy. 1993. « How My Heterosexuality Affects My Feminist Politics », dans *Heterosexuality. A Feminism and Psychology Reader*, Sue Wilkinson et Celia Kitzinger (dirs.), p. 34-36, SAGE Publications Ltd. : Londres.
- Jackson, Stevi. 2007. « Heterosexuality », dans *Blackwell Encyclopedia of Sociology*, George Ritzer (dir.), Blackwell Publishing : Blackwell Reference Online. En ligne :

[http://www.blackwellreference.com.acces.bibl.ulaval.ca/subscriber/tocnode.html?id=g9781405124331_chunk_g978140512433114_ss1-27].

- _____ 2006. « Gender, Sexuality and Heterosexuality: The Complexity (and Limits) of Heteronormativity », *Feminist Theory*, Vol. 7, No. 1, p. 105-121.
- _____ 2005. « Sexuality, Heterosexuality and Gender Hierarchy: Getting Our Priorities », dans *Thinking Straight. The Power, the Promise, and the Paradox of Heterosexuality*, Chrys Ingraham (dir.), p. 15-37, Routledge : New York.
- _____ 1999. *Heterosexuality in Question*, SAGE Publications Ltd. : Londres, 206 pages.
- _____ 1998. « Sexual Politics. Feminists Politics, Groups Politics and the Problem of Heterosexuality », dans *Politics of Sexuality*, Terrell Carver et Veronique Mottier (dirs.), p. 68-78, Routledge : New York/Londres.
- _____ 1996a. « Heterosexuality, Power and Pleasure », dans *Feminism and Sexuality. A Reader*, Stevi Jackson et Sue Scott (dirs.), p. 175-179, Columbia : University Press New York.
- _____ 1996b. « Récents débats sur l'hétérosexualité : une approche féministe matérialiste », Dossier : « L'hétérosexualité « revisitée » », *Questions féministes*, Vol. 17, No. 3, p. 5-26.
- _____ 1996c. « Heterosexuality and Feminist Theory », dans *Theorising Heterosexuality*, Diane Richardson, p. 21-38, Open University Press : Buckingham.
- Jackson, Stevi et Sue Scott. 2010. *Theorizing Sexuality*, Coll. « Theorizing Society », Open University Press : New York, 190 pages.
- _____ 1996. « Sexual Skirmishes and Feminist Factions. Twenty-Five Years of Debate on Women and Sexuality », dans *Feminism and Sexuality. A Reader*, Stevi Jackson et Sue Scott (dirs.), p. 1-31, Columbia University Press : New York.
- Jacob-Wagner, Sarah. 2016. *Mères porteuses : réflexions sur des enjeux actuels*, Avis, Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec : Québec, 172 pages. En ligne : [https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/maternite_pour_autrui_web.pdf].
- Jacquemart, Alban. 2015. *Les hommes dans les mouvements féministes. Sociohistoire d'un engagement improbable*, Coll. « Archives du féminisme », Presses Universitaires de Rennes : Rennes, 324 pages.
- Jagose, Annamarie. 2009. « Feminism's Queer Theory », *Feminism and Psychology*, Vol. 19, No. 2, p. 157-174.
- _____ 1996. *Queer Theory. An Introduction*, New York University Press : New York, 153 pages.
- Jamieson, Lynn et Roona Simpson. 2013. *Living Alone: Globalization, Identity and Belonging*. Palgrave Macmillan : Basingstoke, 305 pages.

- Jeantet, Diane. 2014. « Derrière le « point du mari », le traumatisme de l'épisiotomie », *LeMonde.Fr*. En ligne : [http://www.lemonde.fr/sante/article/2014/04/18/derriere-le-point-du-mari-le-traumatisme-de-l-episiotomie_4403470_1651302.html].
- Jeffreys, Sheila. 1990. *Anticlimax. A Feminist Perspective on the Sexual Revolution*, New York University Press : New York, 359 pages.
- Jenkins, Carrie. 2017. *What Love Is: And What It Could Be*, Basic Books : New York, 224 pages.
- Jeppesen, Sandra. 2012. « Queering Heterosexuality », dans *Queering Anarchism. Addressing and Undressing Power and Desire*, C.b. Daring, J. Roguem Deric Shannon, Abbey Volcano (dirs.), p.147-163, AK Press : Oakland/Edinburgh.
- Johnson, Paul. 2005. *Love, Heterosexuality and Society*, Routledge : New York, 157 pages.
- Johnston, Jill. 1973. *Lesbian Nation. The Feminist Solution*, Simon & Schuster : New York, 283 pages.
- Joly, Mara. 2017. « Pour vrai (*The way you touch me*) », durée, 6:06 minutes. En ligne : [<https://vimeo.com/188936429>].
- Jonas, Irène. 2006a. « L'antiféminisme des nouveaux traités de savoir-vivre à l'usage des femmes », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 25, No. 2, p. 82-96. En ligne : [<https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2006-2-page-82.htm>].
- _____ 2006b. « Un nouveau travail de « care conjugal » : la femme « thérapeute » du couple », *Recherches familiales*, Vol. 1, No. 3, p. 38-46. En ligne : [<https://www.cairn.info/revue-recherches-familiales-2006-1-page-38.htm>].
- Jónasdóttir, Anna G. et Ann Ferguson (dirs.). 2014. *Love. A Question for Feminism in the Twenty-First Century*, Coll. « Advances in Feminist Studies and Intersectionality », Routledge : New York/Londres, 292 pages.
- Jónasdóttir, Anna G. 2014. « Love Studies: A (Re)New(ed) Field of Knowledge Interests », dans *Love. A Question for Feminism in the Twenty-First Century*, Jónasdóttir, Anna G. et Ann Ferguson (dirs.), Coll. « Advances in Feminist Studies and Intersectionality », p. 11-30, Routledge : New York/Londres.
- _____ 2011. « What Kind of Power is "Power"? », dans *Sexuality, Gender and Power. Intersectional and Transnational Perspectives*, Anna G. Jónasdóttir, Valerie Bryson et Kathleen B. Jones (dirs.), p. 45-59, Routledge : New York/Londres.
- Joubert, Lucie. 2010. *L'envers du landau. Regard extérieur sur la maternité et ses débordements*, Éditions Triptyque : Montréal, 104 pages.
- Jussieu de. 1981. « Quel féminisme? », Dossier : « La contrainte à l'hétérosexualité », *Nouvelles questions féministes*, No. 1, p. 77-90.
- Kahane, David J. 1998. « Male Feminism as Oxymoron », dans *Men Doing Feminism*, Tom Digby (dir.), p. 213-236, Routledge : New York/Londres.

- Kanneh, Kadiatu. 1996. « Sisters Under the Skin: A Politics of Heterosexuality », dans *Feminism and Sexuality. A Reader*, Stevi Jackson et Sue Scott (dirs.), p. 172-174, Columbia University Press : New York.
- Kaschak, Ellyn (dir.). 2001. *The Next Generation: Third Wave Feminist Psychotherapy*, The Haworth Press, Inc. : New York, 125 pages.
- Kates, Joanne. 1982. « Once More with Feeling. Heterosexuality and Feminist Consciousness », dans *Still Aint Satisfied! Canadian Feminism Today*, Maureen Fitzgerald, Connie Guberman et Margie Wolfe (dirs.), p. 76-84, The Women's Press : Toronto.
- Katz, Jonathan Ned. 2001. *L'invention de l'hétérosexualité*, Coll. « Les grands classiques de l'érotologie moderne », Epel : Paris, 235 pages.
- Kaufmann, Jean-Claude. 2015. *Un lit pour deux. La tendre guerre*, JC Lattès : Paris, 200 pages.
- _____ 2010. *Sociologie du couple*, Coll. « Que sais-je? », (1^{ère} édition : 1993), Presses Universitaires de France : Paris, 127 pages.
- _____ 2001. *La femme seule et le prince charmant. Enquête sur la vie en solo*, Coll. « Pocket », Nathan : Paris, 282 pages.
- _____ 1992. *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Coll. « Essais et Recherches », Nathan : Paris, 216 pages.
- Kellerhals, Jean, Eric Widmer et René Levy. 2004. *Mesure et démesure du couple : cohésion, crises et résilience dans la vie des couples*, Payot : Paris, 269 pages.
- Kergoat, Danièle. 2009. « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », dans *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Elsa Dorlin (dir.), p. 111-125, Presses universitaires de France : Paris.
- _____ 2005. « Penser la différence des sexes : rapports sociaux et division du travail entre les sexes », dans *Femmes, genre et sociétés*, Margaret Maruani (dir.), p. 94-101, Coll. « Textes à l'appui », La Découverte : Paris.
- _____ 2004. « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », dans *Dictionnaire critique du féminisme*, Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré et Danièle Senotier (dirs.), (1^{ère} édition : 2000), p. 35-44, Presses Universitaires de France : Paris.
- _____ 1978. « Ouvriers = ouvrières? Propositions pour une articulation théorique des deux variables : sexe et classes sociales », *Critiques de l'économie politique*, No. 5, p. 65-97.
- Kessler, Suzanne J. et Wendy McKenna. 1978. *Gender: An Ethnomethodological Approach*, John Wiley & Sons, Inc. : New York, 252 pages.
- Keulen, Margarete. 1991. *Radical Imagination: Feminist conceptions of the Future in Ursula Le Guin, Marge Piercy, and Sally Miller Gearhart*, Frankfurt an Main :: New York, 122 pages.
- Kiernan, James G. 1892. « Responsibility in Sexual Perversion », *Chicago Medical Recorder*, Vol. 3, No. 3, p. 185-210.

- Killermann, Sam. 2012. « 30+ Examples of Heterosexual Privilege in the US ». En ligne : [<http://itspronouncedmetrosexual.com/2012/01/29-examples-of-heterosexual-privilege>].
- Kimmel, Michael Scott. 2013. *Angry White Men: American Masculinity and the End of an Era*, Nation Books : New York, 337 pages.
- _____ 2010. *Misframing Men: The politics of Contemporary Masculinities*, Rutgers University Press : New Jersey, 255 pages.
- _____ 1998. « Who's Afraid of Men doing Feminism? », dans *Men Doing Feminism*, Tom Digby (dir.), p. 57-68, Routledge : New York.
- _____ 1996. *Changing Men: New Directions in the Study of Men and Masculinity*, SAGE Publications Ltd. : Thousand Oaks, 320 pages.
- Kimmel, Michael Scott, Jeff Hearn Raewyn Connell (dirs.). 2005. *Handbook of Studies on Men and Masculinities*, SAGE Publications Ltd. : Thousand Oaks, 512 pages.
- Kinsey, Alfred C. 1953. *Sexual Behavior in the Human Female*, W.B. Saunders Co. : Philadelphia, 842 pages.
- _____ 1948. *Sexual Behavior in the Human Male*, Philadelphia : W.B. Saunders Co, 804 pages.
- Kirkup, Kristy. 2017. « Femmes autochtones stérilisées: un rapport troublant, dit la ministre Bennett », *La Presse.ca*, 4 août 2017. En ligne : [<http://www.lapresse.ca/actualites/national/201708/04/01-5122026-femmes-autochtones-sterilisees-un-rapport-troublant-dit-la-ministre-bennett.php>].
- Kittay, Eva Feder. 1999. *Love's Labor. Essays on Women, Equality, and Dependency*, Routledge : New York, 238 pages.
- Kitzinger, Celia. 1987. *The Social Construction of Lesbianism*, Coll. « Inquiries in Social Construction », SAGE Publications Ltd. : Londres, 230 pages.
- Klesse, Christian. 2011. « Notions of Love in Polyamory – Elements in a Discourse on Multiple Loving », *Laboratorium*, Vol. 3, No. 2, p. 4-25.
- Klinger, Myriam et Sébastien Schehr. 2010. « Introduction. De nouvelles formes de conflictualités », dans *Lectures du conflit. Concepts, méthodes, terrains*, Myriams Klinger et Sébastien Schehr (dirs.), Coll. « Polémo-logiques », p. 13-29, Néothèque : Strasbourg.
- Knibiehler, Yvonne. 2012. *Histoire des mères et de la maternité en Occident*, (1^{ère} édition : 2000), Coll. « Que sais-je? », Presses universitaires de France : Paris, 127 pages.
- _____ (dir.). 2001. *Maternité : Affaire privée, affaire publique*, Bayard : Paris, 270 pages.
- Koedt, Anne. 2010 [1968]. « Le mythe de l'orgasme vaginal », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 29, No. 3, p. 14-22.

- _____ 1973. « Lesbianism and Feminism », dans *Radical Feminism*, Anne Koedt, Ellen Levine, Anita Rapone (dirs.), p. 246-258, Quadrangle : New York.
- Kollontai, Alexandra. 1978. *Conférences sur la libération des femmes*, Éditions La Brèche : Paris, 263 pages.
- Kolmar, Wendy K. et Frances Bartkowski. 2010. « Sexualities », dans *Feminist Theory. A Reader*, Wendy K. Kolmar et Frances Barthowski (dirs.), p. 51-53, The McGraw-Hill : New York.
- Kopp, Anatole. 1979. *Architecture et mode de vie*, Presses universitaires de Grenoble : Grenoble, 353 pages.
- Kristeva, Julia. 2007. *Seule, une femme*, Éditions de l'Aube : Paris, 217 pages.
- Kruzynski, Anna et Marco Silverstro. 2013. « Proximité physique, vie de quartier et luttes anarchistes », dans *Nous sommes ingouvernables : les anarchistes au Québec*, Rémi Bellemare-Caron, Émilie Breton, Marc-André Cyr, Francis Dupuis-Déri et Anna Kruzynski, p. 137-151, LUX : Montréal.
- Lagroye, Jacques, François Bastien et Frédéric Sawicki. 2012. « Les institutions », dans *Sociologie politique*, (6^e édition : 1991), p. 143-168, Presses de la fondation nationale des sciences politiques et Dalloz : Paris.
- _____ 2012. « Les régimes politiques », dans *Sociologie politique*, (6^e édition : 1991), p. 162-203, Presses de la fondation nationale des sciences politiques et Dalloz : Paris.
- _____ 2012. « Gouvernement et domination », dans *Sociologie politique*, (6^e édition : 1991), p. 34-41, Presses de la fondation nationale des sciences politiques et Dalloz : Paris.
- Lahad, Kinneret. 2013a. « The Single Woman's Choice as a Zero-Sum Game », *Cultural Studies*, Vol. 28, No. 2, p. 240-266.
- _____ 2013b. « Am I Asking too much? The Selective Single Woman as a New Social Problem », *Women's Studies International Forum*, Vol. 40, p. 23-32.
- Lalande, André. 2002. *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Quadrige/Presses Universitaires de France : Paris, 1323 pages.
- Lallement, Michel. 2010. « Repenser l'institution avec Durkheim et au-delà », *Idées économiques et sociales*, Vol. 1, No. 159, p. 18-24. En ligne : [file:///C:/Users/client/Downloads/IDEE_159_0018.pdf].
- Lamalice, Olivier et Hélène Charron. 2015. *Pour un partage équitable du congé parental*, Avis. Gouvernement du Québec, Avis, Conseil du Statut de la femme, Gouvernement du Québec : Québec, 104 pages. En ligne : [https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/avis_partage_conge_parental.pdf].
- Lamarre, Mélanie. 2009. *Conflits et ruptures dans le couple : les psychologues se prononcent*, Thèse de doctorat en Psychologie, Université du Québec à Trois-Rivières : Trois-Rivières, 120 pages.

- Lamoureux, Diane. 2018. « Institutionnalisation », dans *La mémoire des droits dans le mouvement communautaire*, Francine Saillant et Ève Lamoureux (dirs.), p. 205-207, Presses de l'Université Laval : Québec.
- _____ 2015. « La matrice hétérosexuelle de l'antiféminisme », dans *Les antiféminismes. Analyse d'un discours réactionnaire*, Diane Lamoureux et Francis Dupuis-Déri (dirs.), p. 91-106, Les éditions du remue-ménage : Montréal.
- _____ 2013. « Néolibéralisme, néoconservatisme et antiféminisme au Québec et au Canada », dans *Le trésor perdu de la politique. Espace public et engagement citoyen*, p. 83-91, Les Éditions Écosociétés : Montréal.
- _____ 2010. *Pensées rebelles. Autour de Rosa Luxembourg*, Hannah Arendt et Françoise Collin, Les éditions du remue-ménage : Montréal, 200 pages.
- _____ 2009. « Reno(r/m)mer « la » lesbienne ou quand les lesbiennes étaient féministes », *Genre sexualité & société*, No. 1. En ligne : [<http://gss.revues.org/635#bodyftn8>].
- _____ 2005. « La réflexion Queer : Apports et limites », dans *Dialogues sur la troisième vague féministe*, Maria Nengeh Mensah (dir.), p. 91-103, Les éditions du remue-ménage : Montréal.
- _____ 2004. « Public/privé », dans *Dictionnaire critique du féminisme*, Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré et Danièle Senotier (dirs.), (1^{ère} édition : 2000), p. 185-190, Presses Universitaires de France : Paris.
- _____ 1998a. « La question lesbienne dans le féminisme montréalais : un chassé-croisé », dans *Sortir de l'ombre. Histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, Irène Demczuk et Frank W. Remiggi (dirs.), p. 167-185, VLB Éditeur : Montréal.
- _____ (dir.) 1998b. « Agir sans « nous » », dans *Les limites de l'identité sexuelle*, p. 87-108, Les éditions du remue-ménage : Montréal.
- _____ 1992. « Ces luttes ont changé nos vies. L'impact du mouvement féministe », dans *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Gérard Daigle et Guy Rocher (dirs.), p. 693-711, Les Presses de l'université de Montréal : Montréal. En ligne : [http://classiques.uqac.ca/contemporains/lamoureux_diane/nos_luttes_ont_change_nos_vies/Nos_luttes_change_nos_vies.pdf].
- _____ 1989. *Citoyennes? Femmes, droit de vote et démocratie*, Les éditions du remue-ménage : Montréal, 195 pages.
- _____ 1986. *Fragments et collages. Essai sur le féminisme québécois des années 70*, Coll. « Itinéraires féministes », Les éditions du remue-ménage : Montréal, 200 pages.
- Lang, Marie-Ève. 2013. *La recherche d'informations sexuelles sur le Web par de jeunes Franco-Canadiennes et ses liens avec l'expression de leur agentivité sexuelle*, Thèse de doctorat, Université Laval : Québec, 371 pages.
- Langford, Wendy. 1999. *Revolutions of the Heart: Gender, Power and the Delusions of Love*, Routledge : New York/Londres, 192 pages.

- _____ 1994. « Gender, Power and Self-Esteem: Women's Poverty in the Economy of Love » *Feminist Theology*, Vol. 3, No. 7, p. 94-115.
- Lapierre, Simon et Dominique Damant (dirs.). 2012. *Regards critiques sur la maternité dans divers contextes sociaux*, Coll. « Problèmes sociaux et interventions sociales », Presses de l'Université du Québec : Québec, 278 pages.
- Lapierre, Simon et Isabelle Côté. 2014. « La typologie de la violence conjugale de Johnson : quand une contribution profémiste risque d'être récupérée par le discours masculiniste et antifémistes », *Interventions*, No. 140, p. 69-79. En ligne : [http://www.revueintervention.org/sites/default/files/la_typologie_lapierre_et_all.pdf].
- Lapierre, Simon, Isabelle Côté et Michel Dorais. 2011. « On n'est pas là pour régler le problème de violence conjugale, on est là pour protéger l'enfant. La conception des situations de violences conjugales dans un centre jeune du Québec », *Service social*, Vol. 57, No. 1, p. 31-48. En ligne : [<https://www-erudit-org.acces.bibl.ulaval.ca/fr/revues/ss/2011-v57-n1-ss5004186/1006246ar/>].
- La Presse Canadienne. 2018. « Un député libéral fédéral veut décriminaliser les grossesses payées », *Radio-Canada*, 28 mars 2018. En ligne : [<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1091896/depute-liberal-federal-veut-decriminaliser-grossesses-payees>].
- Laqueur, Thomas. 1992. *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Coll. « NRF essais », Gallimard : Paris, 357 pages.
- Larue, Anne. 2013. *Dis-Papa, c'était quoi le patriarcat?*, Éditions ixé : Donnemarie-Dontilly, 184 pages.
- Latté, Stéphane. 2015. « Des « mouvements émotionnels » à la mobilisation », *Terrains/Théories*, No. 2. En ligne : [<http://journals.openedition.org/teth/244>].
- Laugier, Sandra. 2009. « L'éthique comme politique de l'ordinaire », *Multitudes*, No. 37-38, p. 80-88.
- Lauretis, Teresa de. 2007. *Théorie queer et cultures populaires. De Foucault à Cronenberg*, Coll. « Le genre du monde », La Dispute/Snédit : Paris, 188 pages.
- _____ 1991. « Queer Theory: Lesbian and Gay Sexualities. An Introduction », *Differences: Journal of Feminist Cultural Studies*, Vol. 3, No. 2, p. iiv-xviii.
- _____ 1987. *Technologies of Gender, Essays on Theory, Film, and Fiction*, Indiana University Press : Bloomington, 151 pages.
- Lauritsen, John et David Thorstad. 1974. *The Early Homosexual Rights Movement, 1864-1935*, Times Change Press : New York, 121 pages.
- Le Breton, David. 2013. *Une brève histoire de l'adolescence*, Jean-Claude Béhar : Paris, 138 pages.
- Leclerc, Annie. 1974. *Parole de femme*, Grasset : Paris, 160 pages.

- Leeds Revolutionary Feminist Group. 1981. *Love your Enemy? The Debate Between Heterosexual Feminism and Political Lesbianism*, OnlyWomen Press Ltd. : Londres, 68 pages.
- Lefebvre-Faucher, Valérie. 2017. « Les priorités cachées », dans *Faire partie du monde. Réflexions écoféministes*, textes récoltés par Marie-Anne Casselot et Valérie Lefebvre-Faucher, p. 139-156, Les éditions du remue-ménage : Montréal.
- Lejeune, Claire. 1985. « Le ver dans le fruit », Dossier : « L'indépendance amoureuse », *Les Cahiers du GRIF*, No. 32, p. 67-70.
- Lennon, Kathleen. 2014. « Feminist Perspectives on the Body », dans *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Edward N. Zalta (dir.). En ligne : [<https://plato.stanford.edu/archives/fall2014/entries/feminist-body/>].
- Lesseps, Emmanuèle de. 1980. « Hétérosexualité et féminisme », *Questions féministes*, No. 7, p. 55-69.
- Lévesque, Andrée. 2011. *Chroniques d'Éva Circé-Côté. Lumière sur la société québécoise, 1900-1942*, Les éditions du remue-ménage : Montréal, 311 pages.
- Lévesque, Line. 2004. *Les moments forts de l'histoire du regroupement Naissance-Renaissance (1990-2003)*, Regroupement Naissance-Reconnaissance : Montréal, 45 pages. En ligne : [http://bv.cdeacf.ca/CF_PDF/84784.pdf].
- Levin, Irene. 2004. « Living Apart Together: A New Family Form », *Current Sociology*, Vol. 52, No. 2, p. 223-240.
- Levin, Irene et Jan Trost. 1999. « Living Apart Together », *Community, Work and Family*, Vol. 2, No. 3, p. 279-294.
- Lhomond, Brigitte. 2004. « Sexualité », dans *Dictionnaire critique du féminisme*, Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré et Danièle Senotier (dirs.), (1^{ère} édition : 2000), p. 213-218, Presses Universitaires de France : Paris.
- Liamputtong, Pranee. 2007. *Researching the Vulnerable. A Guide to Sensitive Research Methods*, SAGE Publications Ltd. : Londres, 256 pages.
- Liber, Marylène. 2002. « Femmes, violences et espace public : une réflexion sur les politiques de sécurité », *Lien social et politiques*, No. 47, p. 29-42.
- Lindsay, Mélissa. 2014. *Actes de violence perpétrés par des ex-conjoints au Canada*, Ministère de la justice du Canada : Ottawa, 55 pages.
- Lloyd, Elisabeth A. 2006. *The Case of the Female Orgasm. Bias in the Science Evolution*, Harvard University Press : Cambridge, 320 pages.
- Lloyd, Moya. 2005. *Beyond Identity Politics: Feminism, Power & Politics*, SAGE Publications Ltd. : Londres, 208 pages.
- Lorde, Audre. 1984. *Sister Outsider: Essays and Speeches*, Coll. « Feminist Series », Crossing Press : Toronto, 192 pages.

- Louis, Marie-Victoire. 1999. « Bourdieu : défense et illustration de la domination masculine », *Temps modernes*, No. 604, p. 325-358.
- Lowe, Leyna. 2014. « Revolutionary Love. Feminism, Love, and the Transformative Politics of Freedom in the Works of Wollstonecraft, Beauvoir, and Goldman », dans *Love. A Question for Feminism in the Twenty-First Century*, Anna G. Jónasdóttir et Ann Ferguson (dirs.), p. 193-206, Routledge : New York/Londres.
- Löwy, Ilana. 2004. « Sciences et genre », dans *Dictionnaire critique du féminisme*, Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré et Danièle Senotier (dirs.), (1^{ère} édition : 2000), p. 200-204, Presses Universitaires de France : Paris.
- Lynch, Kathlee. 2007. « Love Labour as a Distinct and Non-Commodifiable Form of Care Labour », *The Sociological Review*, Vol. 55, No. 3, p. 550-570.
- _____. 1989. « Solidarity Labour: its Nature and Marginalisation », *The Sociological Review*, Vol. 37, No. 1, p. 1-14.
- Lyotard, Jean-François. 1979. *La condition postmoderne. Rapport sur le savoir*, Coll. « Critique », Les éditions de minuit : Paris, 128 pages.
- MacKinnon, Catharine A. 1989. *Toward a Feminist Theory of the State*, Harvard University Press : Cambridge, 330 pages.
- _____. 1987. *Feminism Unmodified: Discourses on Life and Law*, Harvard University Press : Cambridge, 315 pages.
- _____. 1982. « Feminism, Marxism, Method, and the State: An Agenda for Theory », *Signs*, Vol. 7, No. 3, p. 515-544.
- Mahon, Rianne et Fiona Robinson (dirs.). 2011. *Feminist Ethics and Social Policy. Towards a New Global Political Economy of Care*, University of British Columbia : Vancouver, 234 pages.
- Maillé, Chantal. 2014. « Approche intersectionnelle, théorie postcoloniale et questions de différence dans les féminismes anglosaxons et francophones », *Politique et sociétés*, Vol. 33, No. 1, p. 41-61. En ligne : [id.erudit.org/iderudit/1025586ar].
- Mapstone, Elizabeth. 1993. « Against Separatism », dans *Heterosexuality. A Feminism and Psychology Reader*, Sue Wilkinson et Celia Kitzinger (dirs.), p. 86-89, SAGE Publications Ltd. : Londres.
- Marignier, Noémie. 2017. « Les « énonciations de privilèges » dans le militantisme féministe en ligne : description et critique », *Argumentation et analyse du discours*, Vol. 18, 18 pages. En ligne : [http://aad.revues.org/2309].
- Marinucci, Mimi. 2010. *Feminism is Queer. The Intimate Connection Between Queer and Feminist Theory*, Zed Books : Londres/New York, 140 pages.
- Marques-Pereira, Bérengère. 2004. « Citoyenneté », dans *Dictionnaire critique du féminisme*, Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré et Danièle Senotier (dirs.), (1^{ère} édition : 2000), p. 16-21, Presses Universitaires de France : Paris.

- _____ 2003. *La citoyenneté politique des femmes*, Coll. « Compact civils », Armand Colin : Paris, 215 pages.
- Marsan, Jean-Sébastien et Emmanuelle Gril. 2009. *Les Québécois ne veulent plus draguer et encore moins séduire*, Les éditions de l'Homme : Montréal, 176 pages.
- Martin, Bidy et Chandra Talpade Mohanty. 1986. « Feminist Politics: What's Home Got to Do With It? », dans *Feminist Studies/Cultural Studies*, Teresa de Lauretis (dir.), p. 191-212, Indiana University Press : Bloomington.
- Martin, Claude, Andrew Cherlin et Caitlin Cross-Barnet. 2011. « Living Together Apart : Vivre ensemble séparés. Une comparaison France-États-Unis », *Population*, Vol. 66, No. 3, p. 647-669. En ligne : [<https://www.cairn.info/revue-population-2011-3-page-647.htm>].
- Martin, Patricia Yancey. 2004. « Gender As Social Institution », *Social Forces*, Vol. 82, No. 4, p. 1249-1273.
- Martin, Sylvie. 2011. *Le désenfancement du monde. Utérus artificiel et effacement du corps maternel*, Liber : Cap-Saint-Ignace, 220 pages.
- Maruyama, Takao et Susanne Tietze. 2002. « From Anxiety to Assurance: Concerns and Outcomes of Telework », *Personal Review*, Vol. 11, No. 1, p. 21-30.
- Masson, Dominique. 2013. « Femmes et handicap », *Formation professionnelle et identité*, Vol. 26, No. 1, p. 111-129.
- Masters, William H. et Virginia E. Johnson. 1966. *Human Sexual Response*, Little Brown : Boston, 366 pages.
- Mathieu, Nicole-Claude. 1999. « Bourdieu ou le pouvoir auto-hypnotique de la domination masculine », *Temps modernes*, No. 604, p. 286-324.
- _____ 1991. *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Coll. « Recherches », Côté femmes : Paris, 291 pages.
- _____ 1985a. *L'arraisonnement des femmes : essais en anthropologie des sexes*, École des hautes études en sciences sociales : Paris, 251 pages.
- _____ 1985b. « Quand céder n'est pas consentir. Des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie », dans *L'arraisonnement des femmes : essais en anthropologie des sexes*, p. 169-245, École des hautes études en sciences sociales : Paris.
- _____ 1973. « Homme-culture et femme-nature? », *L'Homme*, No. 3, p. 101-113. En ligne : [http://www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1973_num_13_3_367364].
- Mayer, Stéphanie. 2014. « Pour une non-mixité entre féministes », *Possibles*, Dossier spécial : « Les féminismes d'hier à aujourd'hui », p. 97-110.

- _____ 2012. *Du « Nous femmes » au « Nous féministes » : L'apport des critiques anti-essentialistes à la non-mixité organisationnelle*, Coll. « Tremplin », No. 3, Cahiers de l'IREF : Montréal, 92 pages.
- Mayer, Stéphanie et Francis Dupuis-Déri. 2010. « Quand le « prince charmant » s'invite chez *Châtelaine*. Analyse de la place des hommes et des discours antiféministes et masculinistes dans un magazine féminin québécois », Service aux collectivités : Montréal, 68 pages.
- Mbembe, Achille, Françoise Vergès, Florence Bernault, Nicolas Bancel et Pascal Blanchard (dirs.). 2010. *Ruptures postcoloniales. Les nouveaux visages de la société française*, Coll. « Cahiers libres », La Découverte : Paris, 542 pages.
- McIntosh, Peggy. 1989. « White Privilege: Unpacking the Invisible Backpack ». En ligne : [<https://www.isr.umich.edu/home/diversity/resources/white-privilege.pdf>].
- McLellan, Betty. 1995. *Beyond PsychoOppression. A Feminist Alternative Therapy*, Spinifex Press PTY Ltd. : Melbourne, 192 pages.
- McLeod, Eileen. 1994. *Women's Experience of Feminist Therapy and Counselling*, Open University Press : Buckingham, 167 pages.
- Mead, Margaret. 1969. *Mœurs et sexualité en Océanie*, Coll. « Terre humaine », Plon : Paris, 533 pages.
- Méda, Dominique. 2001. *Le temps des femmes pour un nouveau partage des rôles*, Coll. « Essai », Flammarion : Paris, 199 pages.
- Meeks, Chet. 2007. « Queer Theory », dans *Blackwell Encyclopedia of Sociology*, George Ritzer (dir.), Blackwell Publishing: Blackwell Reference Online. En ligne : [http://www.blackwellreference.com/acces.bibl.ulaval.ca/subscriber/tocnode.html?id=g9781405124331_chunk_g978140512433123_ss1-3].
- Ménard, France-Pascale, Heather Lathe, Laurent Martel et Stacey Hallman. 2017. « Portrait de la vie familiale des enfants au Canada. Recensement de la population, 2016 », No. 98-200-X2016006 au Catalogue, Statistique Canada : Ottawa, 12 pages. En ligne : [<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016006/98-200-x2016006-fra.pdf>].
- Mensah, Maria Nengeh. 2009. « Sexe, médias et ... hypermoralisation », *Globe. Revue internationale d'étude québécoise*, Vol. 12, No. 2, p. 169-180.
- _____ 2005. « Une troisième vague féministe au Québec? », dans *Dialogues sur la troisième vague féministe*, Maria Nengeh Mensah (dir.), p. 11-27, Les éditions du remue-ménage : Montréal.
- _____ 2003. *Ni vues ni connues? Femmes, VIH, médias*, Les éditions du remue-ménage : Montréal, 230 pages.
- Merleau-Ponty, Maurice. 1945. *Phénoménologie de la perception*, Coll. « Bibliothèque des idées », Gallimard : Paris, 531 pages.

- Milan, Anne et Nora Bohnert. 2015. « Portrait des familles et situation des particuliers dans les ménages au Canada. Familles, ménages et état matrimonial. Recensement de la population de 2011 », No. 98-312-X2011001 au Catalogue, Statistique Canada : Ottawa, 24 pages. En ligne : [<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-312-x/98-312-x2011001-fra.cfm>].
- Milbert, Isabelle et Yvonne Preiswerk (dirs.). 1995. *Femmes, villes et environnement*, Graduate Institute Publications : Genève, 229 pages.
- Milot, Micheline. 2009. « Introduction : les Amériques et la laïcité. Acquis historiques et enjeux actuels », *Archives de sciences sociales des religions*, No. 146, p. 9-16. En ligne : [<https://journals.openedition.org/assr/21204>].
- Miller, Claire Cain. 2017. « How to Raise a Feminist Son », *The New York Times*, 2 Juin 2017. En ligne : [<https://www.nytimes.com/2017/06/02/upshot/how-to-raise-a-feminist-son.html>].
- Miller Gearhart, Sally. 1978. *The Wanderground: Stories of the Hill Women*, Persephone Press : Londres, 196 pages.
- Millett, Kate. 1970. *La politique du mâle*, Flammarion : Paris, 430 pages.
- Mill, John Stuart et Harriet Taylor. 2014. « Déclaration de John Stuart Mill à l'occasion de son mariage avec Harriet Taylor. « Statement on mariage, annonce du 6 mars 1851 » », dans *Écrits sur l'égalité des sexes*, textes traduits et présentés par Françoise Orazi, Coll. « Les fondamentaux du féminisme Anglo-Saxon », p. 135, Ens Éditions : Lyon.
- Ministère de l'emploi et de la Solidarité sociale [MESS]. 2009. *Faits saillants. Femmes et travail. Le féminin, ça s'emploie partout*. Stratégie d'intervention d'Emploi-Québec à l'égard de la main-d'œuvre féminine, Gouvernement du Québec : Québec, 16 pages.
- Ministère de la Famille et des Aînés. 2011. « L'emploi du temps des familles et des personnes », dans *Un portrait statistique des familles au Québec*, p. 485-528, Gouvernement du Québec : Québec. En ligne : [https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/SF_Portrait_stat_chapitre6_11.pdf].
- Mint, Pepper. 2004. « The Power Dynamics of Cheating: Effects on Polyamory and Bisexuality », dans *Plural Loves: Designs for Bi and Poly Living*, Serena Anderlini-D'Onofrio (dir.), p. 55-76, Harrington Park Press : Londres.
- Miriam, Kathy. 2007. « Toward a Phenomenology of Sex-Right: Reviving Radical Feminist Theory of Compulsory Heterosexuality », *Hypatia*, Vol. 22, No. 1, p. 210-228.
- Mitchell, Juliet. 1975. *Psychanalyse et féminisme*, Éditions des femmes : Paris, 634 pages.
- Mohanty, Chandra Talpade. 1984. « Under Western Eyes: Feminist Scholarship and Colonial Discourses », *Boundary*, Vol. XII, No. 3 / Vol. XIII, No. 1, p. 338-358.
- Molinier, Pascale et Daniel Welzer-Lang. 2004. « Féminité, masculinité, virilité », dans *Dictionnaire critique du féminisme*, Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré et Danièle Senotier (dirs.), (1^{ère} édition : 2000), p. 77-82, Presses Universitaires de France : Paris.

- Molinier, Pascale, Sandra Laugier et Patricia Paperman (dirs.) 2009. *Qu'est-ce que le care? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Payot : Paris, 302 pages.
- Molinier, Pascale. 2007. « Préface », dans *Théorie queer et cultures populaires. De Foucault à Cronenberg*, Teresa de Lauretis, Coll. « Le genre du monde », p. 7-35, La Dispute/Snédit : Paris.
- _____ 2004. « Déconstruire la crise de la masculinité », *Mouvements*, No. 31, p. 24-29.
- _____ 2000. « Virilité défensive, masculinité créative », *Travail, genre et société*, No.3, p. 25-44.
- Mongeau, Nathalie. 2017. « Dans les entreprises québécoises de 200 employés et plus, les femmes occupant des professions exigeant une formation universitaire, collégiale et secondaire sont en moyenne moins bien rémunérées que les hommes », *Travail et rémunération*, No. 5, Institut de la statistique du Québec : Québec, 8 pages. En ligne : [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/cap-remuneration-201703.pdf].
- Mongeau, Pierre. 2008. *Réaliser son mémoire ou sa thèse. Côté Jeans & Côté Tenue de soirée*, Presses de l'Université du Québec : Québec, 145 pages.
- Montazeau, Odile. 2010. « L'industrialisation de la naissance », *Spirale*, Vol. 2, No. 54, p. 91-111.
- Montigny, Francine de. 2014 « La promotion de l'allaitement : les représentations sociales paternelles », dans *La promotion de l'allaitement au Québec. Regards critiques*, Chantal Bayard et Catherine Chouinard (dirs.), p. 159-178, Les éditions du remue-ménage : Montréal.
- Moraga, Cherrie et Gloria Anzaldúa (dirs.). 1981. *This Bridge Called my Back: Writing by Radical Women of Color*, Persephone Press : Watertown, 261 pages.
- Morgan, Elizabeth M. et Elizabeth Morgan Thompson. 2011. « Processes of Sexual Orientation Questioning among Heterosexual Women », *The Journal of Sex Research*, Vol. 48, No. 1, p. 16-28.
- Morgan, Robin. 1980. « Theory and Practice: Pornography and Rape », dans *Take Back the Night: Women on Pornography*, Laura Lederer (dir.), p. 134-140, William Morrow : New York.
- _____ (dir.). 1970. *Sisterhood is Powerful: an Anthology of Writings From the Women's Liberation Movement*, Random House : New York, 602 pages.
- Morrigan, Clementine. 2017. « Three Thoughts on Emotional Labor », dans *GUT Magazine*. En ligne : [http://gutsmagazine.ca/emotional-labour/].
- Moyser, Melissa. 2017. « Les femmes et le travail rémunéré », Statistique Canada : Ottawa. En ligne : [http://www.statcan.gc.ca/pub/89-503-x/2015001/article/14694-fra.htm].
- Mura, Roberta. 1991. *Un savoir à notre image? Critiques féministes des disciplines*, Coll. « La femme debout », les éditions Adage : Montréal, 296 pages.

- Myron, Nancy et Charlotte Bunch. 1975. *Lesbianism and the Women's Movement*, Diana Press : Baltimore, 104 pages.
- Namaste, Viviane. 1994. « The Politics of Inside/Out: Queer Theory, Poststructuralism, and a Sociological Approach to Sexuality », *Sociological Theory*, Vol. 12, No. 2, p. 220-231.
- Nencel, Lorraine. 2004. « Heterosexuality », dans *A Companion to Gender Studies*, Philomena Essed, David Theo Goldberg et Audrey Kobayashi (dirs.), Blackwell Publishing : Blackwell Reference Online. En ligne : [http://www.blackwellreference.com.acces.bibl.ulaval.ca/subscriber/tocnode.html?id=g9780631221098_chunk_g978063122109810].
- Neyrand, Gérard. 2011. « Le couple comme idéal, réponse à l'ultramoderne solitude de l'individualisme démocratique et marchand », *Cahiers de psychologie clinique*, No. 36, p. 117-128.
- _____ 2002. « Idéalisations du conjugal et fragilisation du couple, ou le paradoxe de l'individualisme relationnel », *Dialogue*, No. 155, p. 80-88.
- Nicholson, Linda J. 1999. « Gender », dans *A Companion to Feminist Philosophy*, Alison Jaggar et Iris Marion Young. (dirs.), Blackwell Publishing : Blackwell Reference Online. En ligne : [http://www.blackwellreference.com.acces.bibl.ulaval.ca/subscriber/tocnode.html?id=g9780631220671_chunk_g978063122067130].
- _____ (dir.). 1990. *Feminism/Postmodernism*, Routledge : New York/Londres, 348 pages.
- Niquette, Manon. 2014. « La promotion du soutien aux femmes qui désirent allaiter : pour en finir avec la culpabilité », dans *La promotion de l'allaitement au Québec. Regards critiques*, Chantal Bayard et Catherine Chouinard (dirs.), p. 89-114, Les éditions du remue-ménage : Montréal.
- North, Robyn. 2013. « The Pervasiveness of Heterosexuality in Contemporary Relationships: Implications for Domestic Democracy », *Women's Studies International Forum*, Vol. 40, p. 1-9.
- Nouvelles questions féministes. 1981. « Éditorial », Dossier : « La contrainte à l'hétérosexualité », *Nouvelles questions féministes*, No. 1, p. 3-14.
- Ollivier, Michèle et Manon Tremblay. 2000. *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*, Coll. « Outils de recherche », L'Harmattan : Montréal, 256 pages.
- Organisation mondiale de la santé [World Health Organization]. 2014. *Trends in mortality: 1990 to 2013. Estimates by WHO, UNICEF, UNFPA, The World Bank and the United Nations Population Division*, Department of Reproductive Health and Research : Genève, 68 pages. En ligne : [http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/112682/9789241507226_eng.pdf;jsessionid=C8CF1B355B3A7E758E414AF480216C85?sequence=2]
- Parent, Laurence. 2017. « Ableism/disablism, on dit ça comment en français? », *Canadian Journal of Disability Studies*, Vol. 6, No. 2, p. 183-212. En ligne : [file:///C:/Users/client/Downloads/355-1164-1-PB.pdf].

- Parker, Kim, Juliana Menasce Horowitz et Renee Stepler. 2017. *On Gender Differences, No Consensus on Nature vs. Nurture*, Pew Research Center, Social & Demographic Trend, 42 pages. En ligne : [<http://assets.pewresearch.org/wp-content/uploads/sites/3/2017/12/05142916/Gender-report-December-2017-FINAL.pdf>].
- Pastinelli, Madeleine. 2005. « Seul et avec l'autre, colocataires au quotidien (Québec) », *Ethnologie française*, Vol. 35, No. 3, p. 479-491.
- Pateman, Carole. 2010. *Le contrat sexuel*, (1^{ère} édition : 1988), Coll. « Textes à l'appui », La Découverte : Paris : 332 pages.
- _____ 2004. « Le contrat social entre frères », dans *Repenser le politique. L'apport du féminisme*, Françoise Collin et Pénélope Deutscher (dirs.), Coll. « Les Cahiers du Grif », p. 19-52, Éditions Campagne Première : Paris.
- _____ 2000. « Féminisme et démocratie », dans *Genre et politique. Débats et perspectives*, textes rassemblés et présentés par Thanh-Huyen Ballmer-Cao, Véronique Mottier et Lea Sgier, Coll. « Folio essai inédit », p. 88-121, Gallimard : Paris.
- Patocka, Jan. 2007. *Essais hérétiques sur la philosophie de l'histoire*, Éditions Verdier : Paris, 248 pages.
- Payeur, Frédéric F. 2017. « La mortalité et l'espérance de vie au Québec en 2016 », *Statistiques sociodémographiques*, Institut de la statistique du Québec, No. 55, 8 pages. En ligne : [<http://www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no55.pdf>].
- Pease, Allan et Barbara Pease. 2002. *Pourquoi les hommes mentent et les femmes pleurent*, First : Paris, 425 pages.
- _____ 2001. *Pourquoi les hommes n'écoutent jamais rien et les femmes ne savent pas lire les cartes routières*, First : Paris, 390 pages.
- Pelletier, Madeleine. 1978. *L'éducation féministe des filles et autres textes*, Coll. « Mémoire des femmes », Éditions syros : Paris, 175 pages.
- Piché, Denise. 1989. « Des villes au féminin : projets d'ici et d'ailleurs », *Lieux et milieux de vie*, Vol. 2, No. 1, p. 115-123.
- Picq, Françoise. 2011. *Libération des femmes, quarante ans de mouvement*, Éditions-dialogues : Brest, 529 pages.
- _____ 1995. « « Le personnel est politique ». Féminisme et for intérieur », dans *Le For intérieur*, C.U.R.A.P.P., p. 341-352, Presses Universitaires de France : Paris.
- Piercy, Marge. 1976. *Woman on the Edge of Time*, Alfred A. Knopf : New York, 369 pages.
- Pilon, Robert. 2015. *Modèles recherchés. L'homosexualité et la bisexualité racontées autrement*, Guy Saint-Jean : Laval, 223 pages.

- Pontoreau, Pascale. 2003. *Des enfants : en avoir ou pas*, Les éditions de l'Homme : Montréal, 171 pages.
- Preciado, Paul B. 2018. « Lettre d'un homme trans à l'ancien régime sexuel », *Libération*, 15 janvier 2018. En ligne : [http://www.liberation.fr/debats/2018/01/15/lettre-d-un-homme-trans-a-l-ancien-regime-sexuel_1622570].
- _____ 2014. *Testo Junkie. Sexe, drogue et biopolitique*, Grasset : Paris, 389 pages.
- _____ 2003. « Multitudes Queer : Notes pour une politique des anormaux », dans *Multitudes*, No. 12. En ligne : [http://www.lespantheresroses.org/textes/multitudes_queer.htm].
- _____ 2000. *Manifeste contra-sexuel*, Coll. « Modernes », Édition Balland : Paris, 157 pages.
- Prud'homme, Diane. 2012. *Et si c'était plus que de la chicane? Des repères pour différencier la violence conjugale de la chicane de couple*, Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale : Québec, 16 pages. En ligne : [<http://maisons-femmes.qc.ca/wp-content/uploads/2012/06/fascicule.pdf>].
- Puar, Jasbir K. 2007. *Terrorist Assemblages: Homonationalism in Queer Times*, Duke University Press : Durham, 335 pages.
- Queers United. 2008. « The Heterosexual Privilege Checklist ». En ligne : [<http://queersunited.blogspot.ca/2008/10/heterosexual-privilege-checklist.html>].
- Quéniart, Anne. 2002. « La paternité sous observation : des changements, des résistances mais aussi des incertitudes », dans *Espaces et temps de la maternité*, Francine Descarries et Christine Corbeil (dirs), p. 501-522, Les éditions du remue-ménage : Montréal.
- Quéniart, Anne et Stéphanie Vennes. 2003. « De la volonté de tout contrôler à l'isolement : l'expérience paradoxale de la maternité chez les jeunes mères », *Recherches féministes*, Vol. 16, No. 2, p. 73-105.
- Quesnel, Edith. 2013. *L'impact de la violence conjugale post-séparation sur la maternité de femmes de minorités visibles au Canada*, École de Service social, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal : Montréal, 78 pages. En ligne : [https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/10257/Quesnel_Edith_2013_memoire.pdf?sequence=2].
- Radicalesbians. 1970. *The Woman-Identified Woman*, Atlanta : Know. Inc, 4 pages.
- Ramazanoglu, Caroline. 1993. « Love and the Politics of Heterosexuality », dans *Heterosexuality. A Feminism and Psychology Reader*, Sue Wilkinson et Celia Kitzinger (dirs.), p. 59-61, SAGE Publications Ltd. : Londres.
- _____ 1989. *Feminism and the Contradiction of Oppression*, Routledge : New York/Londres, 218 pages.
- Rancière, Jacques. 1998. *Aux bords du politique*, Coll. « folio essais », Gallimard : Paris, 262 pages.

- Reed, Evelyn. 1975. *Woman's Evolution from Matriarchal Clan to Patriarchal Family*, Pathfinder Press : New York, 491 pages.
- Reinharz, Shulamit. 1993. « How My Heterosexuality Contributes to My Feminism and Vice Versa », dans *Heterosexuality. A Feminism and Psychology Reader*, Sue Wilkinson et Celia Kitzinger (dirs.), p. 65-67, SAGE Publications ltd. : Londres.
- _____ 1992. *Feminist Methods in Social Research*, Oxford University Press : New York, 413 pages.
- Renold, Emma et Jessica Ringrose. 2008. « Regulation and Rupture. Mapping Tween and Teenage Girls' Resistance to Heterosexual Matrix », *Feminist Theory*, Vol. 9, No. 3, p. 313-338.
- Reynolds, Jill. 2008. *The Single Woman. A Discursive Investigation*, Routledge : New York/Londres, 182 pages.
- Reynolds, Jill et Margeret Wetherell. 2003. « The Discursive Climate of Singleness: The Consequences for Women's Negotiation of Single Identity », *Feminism & Psychology*, Vol. 14, No. 4, p. 489-510.
- Ricard, Nathalie. 2001. *Maternité lesbiennes*, Les éditions du remue-ménage : Montréal, 189 pages.
- Rich, Adrienne. 1981. « La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne », *Nouvelles questions féministes*, No. 1, p. 15-43.
- _____ 1980. *Naître d'une femme. La maternité en tant qu'expérience et institution*. Coll. « Femme », Denoël/Gonthier : Paris, 297 pages.
- _____ 1979. *On lies, Secrets, and Silence: Selected Prose, 1966-1978*, Norton : New York, 310 pages.
- Richardson, Diane. 2000. *Rethinking Sexuality*, SAGE Publications ltd. : Londres, 176 pages.
- _____ (dir.). 1996. « Heterosexuality and Social Theory », dans *Theorising Heterosexuality*, p. 1-20, Buntingham : Open University Press.
- Richardson, Diane, Janice McLaughlin et Mark E. Casey. 2006. *Intersection Between Feminist and Queer Theory*, Palgrave Macmillan : New York, 192 pages.
- Richardson, Diane et Steven Seidman. 2000. *Handbook of Lesbian and Gay Studies*, SAGE Publications ltd. : Londres, 472 pages.
- Rinfret-Raynor, Maryse, Élisabeth Lemieux, Marie-Marthe Cousineau, Sonia Gauthier et Elizabeth Harper. 2014. *Violences envers les femmes. Réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation*, Coll. « Problèmes sociaux et interventions sociales », Presses de l'Université du Québec : Québec, 358 pages.
- Rippeyoung, Phyllis L. F. et Mary C. Noonan. 2012. « Is Breastfeeding Truly Cost Free? Income Consequences of Breastfeeding for Women », *American Sociological Review*, Vol. 77, No. 2, p. 244-267. En ligne :

[<http://journals.sagepub.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/doi/pdf/10.1177/0003122411435477>].

- Rivard, Andrée. 2014. *Histoire de l'accouchement dans un Québec moderne*, Les éditions du remue-ménage : Montréal, 448 pages.
- Robert, Camille. 2017. *Toutes les femmes sont d'abord ménagères*, Somme toute : Montréal, 196 pages.
- Robinson, Victoria. 1997. « My Baby Just Cares For Me: Feminism, Heterosexuality and Non-Monogamy », *Journal of Gender Studies*, Vol. 6, No. 2, p. 143-157.
- _____ 1993. « Heterosexuality: Beginnings and Connections », dans *Heterosexuality. A Feminism and Psychology Reader*, Sue Wilkinson et Celia Kitzinger (dirs.), p. 80-82, SAGE Publications Ltd. : Londres.
- Rochon, Lorraine. 2015. *Portrait statistique. Égalité Femmes-Hommes*, Conseil du statut de la femme : Québec, 92 pages. En ligne : [https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/portrait_statistique_egalite_femmes_hommes_montreal_2015.pdf].
- Rohlinger, Deana A. 2007. « Privilege », dans *Blackwell Encyclopedia of Sociology*, George Ritzer (dir.), Blackwell Publishing : Blackwell Reference Online. En ligne : [http://www.blackwellreference.com.acces.bibl.ulaval.ca/subscriber/tocnode.html?id=g9781405124331_chunk_g978140512433122_ss1-108].
- Romito, Patrizia. 2011. « Les violences conjugales post-séparation et le devenir des femmes et des enfants », *La revue internationale de l'éducation familiale*, Vol. 1, No. 29, p. 87-105.
- _____ 2006. *Un silence de mortes : la violence masculine occultée*, Coll. « Nouvelles questions féministes », Syllepse : Paris, 298 pages.
- Rose, Linda Ennis. 2014. *Intensive Mothering: The Cultural Contradictions of Modern Motherhood*, Demeter Press : Toronto, 343 pages.
- Rose, Ruth. 2016. « Les femmes et le marché du travail au Québec : portrait statistique », Comité consultatif *Femmes en développement de la main-d'œuvre* : Montréal, 61 pages. En ligne : [http://www.cmfemm.org/sites/www.cmfemm.org/files/Etude_Femmes%20et%20marche%20du%20travail%20au%20Quebec_Mise%20a%20jour_2eme%20Edition_2016.pdf].
- _____ 2013. « Les femmes et le marché du travail au Québec : portrait statistique », Comité consultatif *Femmes en développement de la main-d'œuvre* : Montréal, 171 pages. En ligne : [http://www.cmfemm.org/sites/www.cmfemm.org/files/ETUDE_CCF_RRose_VF.pdf].
- Roseneil, Sasha. 2006. « On Not Living with a Partner: Unpicking Coupledness and Cohabitation », *Sociological Research Online*, Vol. 11, No. 3. En ligne : [<http://www.socresonline.org.uk/11/3/roseneil.html>].
- Rotenberg, Cristine. 2017. « De l'arrestation à la déclaration de culpabilité : décisions rendues par les tribunaux dans les affaires d'agression sexuelle déclarées par la police au Canada, 2009 à 2014 », Statistique Canada : Ottawa. En ligne : [<https://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2017001/article/54870-fra.htm>].

- Rouch, H  l  ne. 2011. *Les corps, ces objets encombrants. Contribution    la critique f  ministe des sciences*,   ditions iX2 : Donnemarie-Dontilly, 232 pages.
- Rowland, Robyn. 1993. « Radical Feminist Heterosexuality: The Personal and the Political », dans *Heterosexuality. A Feminism and Psychology Reader*, Sue Wilkinson et Celia Kitzinger (dirs.), p. 75-79, SAGE Publications Ltd. : Londres.
- _____ 1992. « Radical Feminist Heterosexuality: The Personal and the Political », *Feminism & Psychology*, Vol. 2, p. 459-464.
- Rubin, Gayle. 2010. *Surveiller et jouir : Anthropologie politique du sexe*, Epel : Paris, 484 pages.
- _____ 2002. « Penser le sexe : pour une th  orie radicale de la politique de la sexualit   », dans *March   au sexe*, Gayle S. Rubin et Judith Butler (dirs.), p. 65-139, Epel : Paris.
- _____ 1998. « L'  conomie politique du sexe : transactions sur les femmes et syst  mes de sexe/genre », Les Cahiers du CEDREF. En ligne : [<http://cedref.revues.org/171>].
- _____ 1975. « The Traffic in Women: Notes on the Political Economy of Sex », dans *Toward an Anthropology of Women*, Rayna Reiter (dir.), p. 157-210, Monthly Review Press : New York.
- Rubin, Lilian B. 1986. *Des   trangers intimes. Comment les couples construisent leurs malentendus*, Robert Lafond : Paris, 240 pages.
- Rudman, Laurie A. et Julie E. Phelan. 2007. « The F Word: Is Feminism Incompatible with Beauty and Romance? », *Psychology of Women Quarterly*, No. 31, p. 125-136.
- Rudman, Laurie A. et Kimberly Fairchild. 2007. « The Interpersonal Power of Feminism: Is Feminism Good for Romantic Relationships », *Sex Roles*, No. 57, p. 787-799.
- Russ, Joanna. 1975. *L'autre moiti   de l'homme*, Laffont : Paris, 166 pages.
- Rutledge, Leigh W. 1992. *The Gay Decades. From Stonewall to the Present: The People and Events that Shaped Gay Lives*, Plume : New York, 384 pages.
- Rychter-Chabaud, Danielle, Virginie Descoutures, Anne-Marie Devreux et Eleni Varikas. 2010. *Sous les sciences sociales, le genre. Relectures critiques de Max Weber    Bruno Latour*, La D  couverte : Paris, 512 pages.
- Saillant, Francine. 2015. *Pluralit   et vivre ensemble*, Presses de l'Universit   Laval : Qu  bec, 288 pages.
- Saint-Jean, Armande. 1981. «   loge du c  libat », dans *C  libataire, pourquoi pas?*, Marcelle Brisson et Louise Poisson (dir.), p. 64-72, Serge Fleury : Montr  al.
- Sandfield, Anna et Carol Percy. 2003. « Accounting for Single Status: Heterosexism and Ageism in Heterosexual Women's Talk About Marriage », *Feminism & Psychology*, Vol. 13, No. 4, p. 475-488.

- Sanger, Margaret Higgins. 1938. *Margaret Sanger; An Autobiography*, W.W. Norton & Company : New York, 504 pages.
- Sasseville, Nathalie, Julie Laforest et Dominique Gagné (dirs.). 2015. « Violence conjugale », dans *Trousse média sur la violence conjugale*, Institut national de santé publique : Québec. En ligne : [<https://www.inspq.qc.ca/violence-conjugale/comprendre/homicide-conjugal>].
- _____ 2015. « Contexte de vulnérabilité : personnes LGBT », dans *Trousse média sur la violence conjugale*, Institut national de santé publique : Québec. En ligne : [<https://www.inspq.qc.ca/violence-conjugale/comprendre/contextes-de-vulnerabilite/personnes-lgbt>].
- _____ 2015. « Statistiques. Ampleur », dans *Trousse média sur la violence conjugale*, Institut national de santé publique : Québec. En ligne : [<https://www.inspq.qc.ca/violence-conjugale/statistiques/ampleur>].
- _____ 2015. « Homicide conjugal », dans *Trousse média sur la violence conjugale*, Institut national de santé publique : Québec. En ligne : [<https://www.inspq.qc.ca/violence-conjugale/comprendre/homicide-conjugal#ref>].
- Sautière, Jane. 2008. *Nullipare*, Coll. « Vertical/phase deux », Gallimard : Paris, 147 pages.
- Schippers, Mimi. 2016. *Beyond Monogamy: Polyamory and the Future of Polyqueer Sexualities*, Coll. « Intersections: Transdisciplinary Perspectives on Genders and Sexualities », New York University Press : New York, 208 pages.
- Scott, Joan Wallach. 2009. *Théorie critique de l'histoire. Identités, expériences, politiques*, Coll. « À venir », Fayard : Paris, 176 pages.
- _____ 1998. *La citoyenne paradoxale : les féministes françaises et les droits de l'homme*, Albin Michel : Paris, 286 pages.
- Secrétariat à la condition féminine. 2017. « Le partage des tâches et des responsabilités familiales », Gouvernement du Québec : Québec. En ligne : [<http://www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=885>].
- Secrétariat à la condition féminine. 2017. « Les choix scolaires et professionnels », Dossier : Sans stéréotypes, Gouvernement du Québec : Québec. En ligne : [<http://www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=892>].
- Sécurité publique du Québec. 2017. « Faits saillants », dans *Statistiques 2015 sur les infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal au Québec*, Gouvernement du Québec : Québec. En ligne : [<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-et-statistiques/statistiques/violence-conjugale/2015/en-ligne.html>].
- _____ 2016. « Faits saillants », dans *Statistiques 2014 sur les infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal au Québec*, Gouvernement du Québec : Québec. En ligne : [<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-et-statistiques/statistiques/violence-conjugale/2014/en-ligne.html>].
- Sedgwick, Eve Kosofsky. 1990. *The Epistemology of the Closet*, University of California Press : Berkeley, 258 pages.

- Segal, Lynne. 1997. « Feminist Sexual Politics and the Heterosexual Predicament », dans *New Sexual Agendas*, Lynne Segal (dir.), p. 77-89, Macmillan : New York.
- _____ 1994. *Straight Sex. Rethinking the Politics of Pleasure*, University of California Press : Berkeley, 376 pages.
- Séguin, Louise, Michel Pimont, Maryse Rinfret-Raynor et Solange Cantin, 2000. « Violence conjugale pendant la grossesse : recension des écrits », *Santé mentale au Québec*, Vol. 25, No. 1, p. 288-312. En ligne : [<https://www.erudit.org/fr/revues/smq/2000-v25-n1-smq1234/013035ar.pdf>].
- Seidman, Steven. 2005. « From the Polluted Homosexual to the Normal Gay: Changing Patterns of Sexual Regulation in America », dans *Thinking Straight. The Power, the Promise, and the Paradox of Heterosexuality*, Chrys Ingraham (dir.), p. 39-62, Routledge : New York/Londres.
- _____ 2003. *The Social Construction of Sexuality*, W.W. Norton & Company, Inc. : New York, 156 pages.
- _____ 1993. « Identity and Politics in a "Postmodern" Gay Culture: Some Historical and Conceptual Notes », dans *Fear of a Queer Planet. Queer Politics and Social Theory*, Michael Warner (dir.), p. 105-142, University of Minnesota Press : Minneapolis/Londres.
- _____ 1992. *Embattled Eros. Sexual Politics and Ethics in Contemporary America*, Routledge : New York/Londres,
- Seidman, Steven, Nancy Fischer et Chet Meeks. (dirs.). 2006. *Handbook of the New Sexuality Studies*, Routledge : New York/Londres, 512 pages.
- Shere Hite et Philippe Barraud. 2002. *L'orgueil d'être une femme. Hommes, femmes et société : les enjeux de la sexualité*, Favre : Lausanne, 214 pages.
- Shorter, Edward. 1977. *Naissance de la famille moderne XVIII^e-XX^e siècle*, Coll. « Point », Éditions du Seuil : Paris, 379 pages.
- Silva, Elizabeth et Carol Smart (dirs.). 1999. *The New Family?*, SAGE Publications Ltd. : Londres, 192 pages.
- Silvestro, Marco et Jean-Marc Fontan. 2004. « Vivre demain dans nos luttes d'aujourd'hui », *Nouveau millénaire, Défis libertaires*. En ligne : [<http://1libertaire.free.fr/Autogestion28.html>].
- Simmel, Georg. 1992. *Le conflit*, Les Éditions Circé : Saulxures, 163 pages.
- Simpson, Roona. 2016. « Singleness and Self-Identity: The Significance of Partnership Status in the Narratives of Never-Married Women », *Journal of Social and Personal Relationships*, Vol. 33, No. 3, p. 385-400.
- Singer, Linda. 1992. *Erotic Welfare: Sexual Theory and Politics in the Age of Epidemic*, Routledge : New York/Londres, 224 pages.

- Singly, François de (dir.). 2007. « Introduction », dans *L'injustice ménagère. Pourquoi les femmes en font-elles toujours autant? Les raisons des inégalités de travail domestique*, Coll. « Sociétales », p. 9-34, Armand Colin : Paris.
- _____ (dir.). 2007. « Le sentiment d'injustice face aux inégalités domestiques », dans *L'injustice ménagère. Pourquoi les femmes en font-elles toujours autant? Les raisons des inégalités de travail domestique*, Coll. « Sociétales », p. 35-69, Armand Colin : Paris.
- _____ (dir.). 2007. « Conclusion : Mais délivrez-nous du sexe et du genre », dans *L'injustice ménagère. Pourquoi les femmes en font-elles toujours autant? Les raisons des inégalités de travail domestique*, Coll. « Sociétales », p. 225-236, Armand Colin : Paris.
- _____ 2004. *Fortune et infortune de la femme mariée. Sociologie des effets de la vie conjugale*, (1^{ère} édition : 1987), Quadriga/Presses Universitaires de France : Paris, 246 pages.
- _____ 2000. *Le soi, le couple et la famille. La famille, un lieu essentiel de reconnaissance et de valorisation de l'identité personnelle*, Coll. « Essais & Recherches », Nathan : Paris, 255 pages.
- Skeggs, Beverley. 1997. « Becoming Respectably Hétérosexuel », dans *Formations of Class & Gender*, Coll. « Theory, Culture & Society », p. 118-138, SAGE Publications Ltd. : Londres.
- Slaughter, Anne-Marie. 2012. « Why Women Still Can't Have It All? », *The Atlantic*, Juillet-Août 2012. En ligne : [<https://www.theatlantic.com/magazine/archive/2012/07/why-women-still-cant-have-it-all/309020/>].
- Smart, Carol. 1996. « Collusion, Collaboration and Confession: On Moving beyond the Heterosexuality debate », dans *Theorising Heterosexuality. Telling it Straight*, Diane Richardson (dir.), p. 161-177, Open University Press : Buckingham.
- Smith, Andrea. 2013. « The Problem With "Privilege" ». En ligne : [<http://andrea366.wordpress.com/2013/08/14/the-problem-with-privilege-by-andrea-smith/>].
- Smith, Kt. 1971. « Homophobia: A Tentative Personality Profile », *Psychological Reports*, Vol. 29, p. 1091-1094.
- Smith, James R. et Lynn G. Smith (dirs.). 1974. *Beyond Monogamy. Recent Studies of Sexual Alternatives in Marriage*, The Johns Hopkins University Press : Maryland/Londres, 348 pages.
- Soares, Angelo. 1997. « Introduction : les rébellions silencieuses », dans *Stratégies de résistance et travail des femmes*, Angelo Soares (dir.), p. 13-24, L'Harmattan : Montréal.
- Sommier, Isabelle. 2009. « Émotions », dans *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, Cécile Péchu (dirs.), p. 197-205, Les Presses Sciences Po : Paris.
- Spivak, Gayatri Chakravorty. 1988. « Can the Subaltern Speak? », dans *Marxism and Interpretation of Culture*, Cary Nelson et Lawrence Grossberg (dirs.), p. 271-313, University of Illinois Press : Urbana.
- Spelman, Elizabeth. 1988. *Inessential Women: Problems of Exclusion in Feminist Thought*, Beacon Press : Boston, 222 pages.

- Stanley, Liz et Sue Wise. 2002. *Breaking Out Again. Feminist Ontology and Epistemology*, (1^{ère} édition : 1983), Taylor & Francis e-Library : New York/Londres, 264 pages.
- Starhawk. 2015. *Rêver l'obscur. Femmes, magie et politique*, Coll. « Sorcières », Éditions Cambourakis : Paris, 340 pages.
- Statistique Canada. 2017. « Familles, ménages et état matrimonial : Faits saillants du Recensement de 2016 », *Le Quotidien*, No. 11-001-X au Catalogue de Statistique Canada, 11 pages. En ligne : [<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/170802/dq170802a-fra.pdf>].
- _____ 2016a. « Population active, emploi et chômage, et taux d'activité et de chômage, par province (Québec, Ontario, Manitoba) », CANSIM, tableau : 282-0002, Tableaux connexes : Emploi et chômage, Gouvernement du Canada. En ligne : [<http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/102/cst01/labor07b-fra.htm>].
- _____ 2016b. « Dictionnaire du Recensement de 2016 », Statistique Canada, Gouvernement du Canada. En ligne : [<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/index-fra.cfm>].
- _____ 2014. « La violence familiale au Canada, 2014 ». En ligne : [<http://www.statcan.gc.ca/pub/11-627-m/11-627-m2016001-fra.htm>].
- Steedman, Mercedes. 1997. *Angles of the Workplace: Women and the Construction of Gender Relations in the Canadian Clothing Industry, 1890-1940*, Oxford University Press : Toronto, 333 pages.
- Sterba, James P. 1998. « Is Feminism Good for Men and Are Men Good for Feminism? », dans *Men Doing Feminism*, Tom Digby (dir.), p. 161-169, Routledge : New York/Londres.
- Stewart, William. 1995. *Cassell's Queer Companion. A Dictionary of Lesbian and Gay Life Culture*, Cassel : Londres, 278 pages.
- St-Hilaire, Colette. 1994. « Le féminisme et la nostalgie des grands Récits », *Cahiers de recherche sociologique*, No. 23, p. 79-103.
- Stokes, Mason. 2005. « White Heterosexuality: A Romance of the Straight Man's Burden », dans *Thinking Straight. The Power, the Promise, and the Paradox of Heterosexuality*, Chrys Ingraham (dir.), p. 131-149, Routledge : New York/Londres.
- Stones, Rob. 2007. « Structure and Agency », dans *Blackwell Encyclopedia of Sociology*, Georges Ritzer (dir.), Blackwell Publishing : Blackwell Reference Online. En ligne : [http://www.blackwellreference.com.acces.bibl.ulaval.ca/subscriber/tocnode.html?id=g9781405124331_chunk_g978140512433125_ss1-293].
- Stora-Sandor, Judith. 1973. *Alexandra Kollontai : marxisme et révolution sexuelle*, François Maspero : Paris, 286 pages.
- Suleiman, Susan Rubin (dir.). 1986. *The Female Body in Western Culture: Contemporary Perspectives*, Harvard University Press : Cambridge, 389 pages.

- Sumara, Dennis et Brent Davis. 1999. « Interrupting Heteronormativity: Toward a Queer Curriculum Theory », *Curriculum Inquiry*, Vol. 29, No. 2, p. 191-208.
- Surprenant, Marie-Ève. 2015. *Manuel de résistance féministe*, Les éditions du remue-ménage : Montréal, 182 pages.
- _____ 2009. *Jeunes couples en quête d'égalité*, Sisyphe : Montréal, 115 pages.
- Swindells, Julia. 1993. « A Straight Outing », *Trouble & Strife*, Vol. 26, p. 667-670.
- Szczepanik, Geneviève. 2013. *La mobilisation de la notion de choix dans les discours et débats féministes contemporains : Analyse des bogues féministes*, Thèse de doctorat, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal : Montréal, 289 pages.
- Tabet, Paola. 1998. *La construction sociale de l'inégalité des sexes : des outils et des corps*, Coll. « Bibliothèque du féminisme », L'Harmattan : Paris, 206 pages.
- _____ 1985. « Fertilité naturelle, reproduction forcée », dans *L'arraisonnement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*, Nicole-Claude Mathieu (dir.), p. 61-146, Cahiers de l'Homme : Paris.
- Tahon, Marie-Blanche. 2004. « Mariage : égalité et différence des sexes », dans *Homosexuel, hétérosexuel. Le mariage en question*, Guy Lapointe (dir.), p. 11-19, Novalis : Ottawa.
- Taylor, Anne. 2012. *Single Women in Popular Culture: The Limits of Postfeminism*, Palgrave Macmillan : Basingstoke, 242 pages.
- Thagaard, Tove. 1997. « Gender, Power, and Love: A Study of Interaction Between Spouses », *Acta Sociologica*, Vol. 4, No. 40, p. 357-376.
- Théry, Irène. 2000. « Le couple occidental et son évolution sociale : du couple « chaînon » au couple « duo » », *Dialogue*, No. 150, p. 3-12.
- Thibault, Sylvie. (2015). « Contexte de vulnérabilité : personnes LBGT », dans *Trousse média sur la violence conjugale*, Nathalie, Sasseville Julie Laforest et Dominique Gagné (dirs.), Institut national de santé publique : Québec. En ligne : [<https://www.inspq.qc.ca/violence-conjugale/comprendre/contextes-de-vulnerabilite/personnes-lgbt>].
- Thiers-Vidal, Léo. 2013. *Rupture anarchiste et trahison pro-féministe*, 3aM3uLe : Lyon, 203 pages.
- _____ 2004. « Le masculinisme de « la domination masculine » de Bourdieu », *Chiennes de garde*. En ligne : [http://www.chiennesdegarde.org/article.php3?id_article=310].
- Thompson, Denise. 1993. « Against the Dividing of Women: Lesbian Feminism and Heterosexuality », dans *Heterosexuality. A Feminism and Psychology Reader*, Sue Wilkinson et Celia Kitzinger (dirs.), p. 169-180, SAGE Publications ltd. : Londres.
- _____ 1991. *Reading Between the Lines: A Lesbian Feminist Critique of Feminist Accounts of Sexuality*, Spinifex Press : Chicago, 263 pages.

- Thompson, Linda. 1991. « Women's Sense of Fairness », *Journal of Family Issues*, Vol. 12, No. 2, p. 181-196.
- Tin, Louis-Georges. 2008. *L'invention de la culture hétérosexuelle*, Coll. « Mutations/sexe en tous genres », Autrement : Paris, 201 pages.
- _____ 2003. *Dictionnaire de L'homophobie*, Presses Universitaires de France : Paris, 451 pages.
- Toupin, Louise. 2014. *Le salaire au travail ménager. Chronique d'une lutte féministe internationale 1972-1977*, Les éditions du remue-ménage : Montréal, 452 pages.
- _____ 2009. « La légitimité incertaine des travailleuses du sexe dans le mouvement des femmes au Québec », *Globe. Revue internationale d'étude québécoise*, Vol. 12, No. 2, p. 109-128.
- Touraine, Alain. 1997. *Pourrons-nous vivre ensemble? Égaux et différents*, Fayard : Paris, 538 pages.
- _____ 1973. *Production de la société*, Éditions du Seuil : Paris, 542 pages.
- Traïni, Christoph (dir.). 2009. *Émotions... mobilisation! Mobilisation!*, Coll. « Sociétés en mouvement », Presses de Science Po : Paris, 300 pages.
- Trat, Josette. 1998. « Bourdieu et la domination masculine », *Europe solidaire sans frontière*. En ligne : [<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article3505>].
- Tremblay, Diane-Gabrielle. 2016. « Telework: A New Mode of Gendered Segmentation? Results from a Study in Canada », *Canadian Journal of Communication*, Vol. 28, No. 4, p. 461-478.
- _____ 2010. Viser la conciliation emploi-famille au Québec : des politiques pour les enfants et/ou les mères? » *Informations sociales*, Vol. 4, No. 4, p. 106-113.
- _____ (dir.). 2005. *De la conciliation emploi-famille à une politique des temps sociaux*, Presses de l'Université du Québec : Québec, 291 pages.
- Tremblay, Diane-Gabrielle et Émilie Genin. 2008. « Temps professionnel et temps personnels des hommes et des femmes : une comparaison France-Québec », dans *Notes de recherche*, Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir : Montréal, 18 pages. En ligne : [<https://www.telug.quebec.ca/chaireecosavoir/pdf/NRC08-02.pdf>].
- Tremblay, Diane-Gabrielle et Nadia Lazzari Dodeler. 2015. *Les pères et la prise du congé parental ou de paternité : une nouvelle réalité*, Presses de l'Université du Québec : Québec, 150 pages.
- Tremblay, Manon. 2005. « Les droits de vote et éligibilité en idées », dans *Québécoises et représentation parlementaire*, p. 46-82, Presses de l'Université Laval : Québec.
- Tremblay, Michel et Marie Doyon. 2011. *D'égal(e) à égaux – pour soutenir la promotion de rapports égalitaires en services de garde éducatifs*, Secrétariat à la condition féminine. Gouvernement du Québec : Québec, durée 28 minutes et guide 29 pages.

- Tronto, Joan C. 1993. *Moral Boundaries. A Political Argument for an Ethic of Care*, Routledge : New York/Londres, 226 pages.
- _____ 2009. *Un monde vulnérable : pour une politique du care*, Coll. « Textes à l'appui. Philosophie pratique », (1^{ère} édition : 1993), La Découverte : Paris, 238 pages.
- Turcotte, Louise. 2007. « La révolution d'un point de vue », dans *La pensée Straight*, Monique Wittig, p. 17-21, Éditions Amsterdam : Paris.
- _____ 2003. « Féminisme/Lesbianisme : la nécessité d'une pensée radicale », dans *Lesbianisme et féminisme. Histoires politiques*, Natacha Chetcuti et Claire Michard (dirs.), p. 33-48, L'Harmattan : Paris.
- _____ 1998. « Itinéraire d'un courant politique : le lesbianisme radical au Québec », dans *Sortir de l'ombre. Histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, Irène Demczuk et Frank W. Remiggi (dirs.), p. 363-398, VLB Éditeur : Montréal.
- Turcotte, Martin. 2013. « Regards sur la société canadienne. Vivre en couple chacun chez soi », No. 75-006-X *au Catalogue*, Statistique Canada : Ottawa, 12 pages. En ligne : [<http://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2013001/article/11771-fra.pdf>].
- Uppal, Sharanjit et Sébastien LaRochelle. 2016. « Les absences du travail en 2011 », *L'emploi et le revenu en perspective*, Vol. 24, No. 2, Statistique Canada. En ligne : [<https://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2013001/article/11862-fra.htm>].
- Valentine, Gill. 1989. « The Geography of Women's Fear », *Area*, Vol. 21, No. 4, p. 385-390.
- Valocchi, Stephen. 2005. « Not Yet Queer Enough: The Lessons of Queer Theory for the Sociology of Gender and Sexuality », *Gender and Society*, Vol. 19, No. 6, p. 750-770.
- Valverde, Mariana. 1989. *Sexe, pouvoir et plaisir*, Les éditions du remue-ménage : Montréal, 249 pages.
- Vance, Carole S. 1992. « More Danger, More Pleasure: A Decade after the Barnard Sexuality Conference », dans *Pleasure and Danger. Exploring Female Sexuality*, Carole S. Vance (dir.), p. xvi-xxxix, Pandora Press : Londres.
- _____ 1992. « Pleasure and Danger: Toward a Politics of Sexuality », dans *Pleasure and Danger. Exploring Female Sexuality*, Carole S. Vance (dir.), p. 1-27, Pandora Press : Londres.
- _____ (dir.). 1992. *Pleasure and Danger. Exploring Female Sexuality*, Pandora Press : Londres, 462 pages.
- Van Dijk, Teun A. 2001. « Critical Discourse Analysis », dans *The Handbook of Discourse Analysis*, Deborah Schiffrin, Deborah Tannen et Heidi E. Hamilton (dirs.), p. 352-371, Blackwell Publishers : Massachusetts.
- VanEvery, Jo. 1996. « Sinking Into His Arms... Arms in His Sink: Heterosexuality and Feminism Revisited », dans *Sexualizing the Social. Power and the Organization of Sexuality*, Lisa Adkins et Vicki Merchant (dirs.), p. 35-54, St. Martin's Press : New York.

- _____ 1995. *Heterosexual Women Changing the Family: Refusing to be a Wife!*, Taylor & Francis : Londres, 176 pages.
- Varelas, María do Mar Castro et Nikita Dhawan. 2011. « Normative Dilemmas and Hegemony of Counter-Hegemony », dans *Hegemony and Heteronormativity. Revisiting « the Political » in Queer Politics*, María do Mar Castro Varelas, Nikita Dhawan et Antke Engel (dirs.), p. 91-119, Coll. « Queer Interventions », Ashgate : Burlington.
- _____ 2011. « Introduction. Hegemony and Heteronormativity: Revisiting “The Political” in Queer Politics », dans *Hegemony and Heteronormativity. Revisiting “the Political” in Queer Politics*, María do Mar Castro Varelas, Nikita Dhawan et Antke Engel (dirs.), p. 1-24, Coll. « Queer Interventions », Ashgate : Burlington.
- Varikas, Eleni. 2004. « Féminisme, modernité, postmodernisme : pour un dialogue des deux côtés de l’océan », *Multitudes Web*. En ligne : [<http://multitudes.samizdat.net/Feminisme-modernite-postmodernisme>].
- Veilleurs, Denise. 2003. « Le Wen-do : Établir sa ligne de justice (1978) », dans *La pensée féministe au Québec. Anthologie 1900-1985*, Micheline Dumont et Louise Toupin (dirs.), p. 554-557, Les éditions du remue-ménage : Montréal.
- Vidal, Catherine. 2012. *Hommes, femmes : avons-nous le même cerveau?*, (1^{ère} édition : 2007), Le Pommier : Paris, 57 pages.
- Villeneuve-Gokalp, Catherine. 1997. « Vivre en couple chacun chez soi », *Population*, Vol. 52, No. 5, p. 1059-1081
- Vonarburg, Élisabeth. 1994. « La science-fiction et les héroïnes de la modernité », Dossier spécial : « Les femmes et la société nouvelle », *Philosophiques*, Vol. 21, No. 2, p. 453-457. En ligne : [<https://www.erudit.org/en/journals/philoso/1994-v21-n2-philoso1799/027286ar.pdf>].
- Walker, Alice. 1983. *In Search of Our Mother’s Gardens*, Harcourt, Brace & Jovanovich : New York, 418 pages.
- Walker, Rebecca. 1995. *To Be Real: Telling the Truth and Changing the Face of Feminism*, Anchor Books : New York, 292 pages.
- Warner, Michael. 1993. « Introduction », dans *Fear of a Queer Planet. Queer Politics and Social Theory*, Micheal Warner (dir.), p. vii-xxxi, University of Minnesota Press : Minneapolis.
- _____ 1991. « Introduction: Fear of a Queer Planet », *Social Text*, No. 29, p. 3-17.
- Warren, Jean-Philippe et Andrée Fortin. 2015. *Pratiques et discours de la contreculture au Québec*, Septentrion : Québec, 266 pages.
- Watney, Simon. 1992. « Heterosexism », dans *Feminism and Psychoanalysis. A Critical Dictionary*, Elizabeth Wright (dir.), p. 149-151, Blackwell References : Cambridge.
- Weber, Max. 2013. *La domination*, La Découverte : Paris, 426 pages.

- Weedon, Chris. 1997. *Feminist Practice and Poststructuralist Theory*, Blackwell : Publisher Cambridge, 2008 pages.
- Week, Jeffreys. 1977. *Coming Out: Homosexual Politics in Britain from the Nineteenth Century to the Present*, Quartet Books : New York/Londres, 246 pages.
- Welzer-Lang, Daniel. 2014. *Propos sur le sexe*, Payot : Paris, 208 pages.
- _____ 2009. « La queerisation actuelle des hétérosexualités », dans *Hétéros. Discours, Lieux, Pratiques*, Catherine Deschamps, Laurent Gaissad et Christelle Taraud (dirs.), p. 81-93, Epel : Paris.
- _____ 2008. *Les hommes et le masculin*, Coll. « Petite Bibliothèque », Payot : Paris, 347 pages.
- _____ 2005. *Arrête! Tu me fais mal : la violence domestique, 60 questions, 59 réponses*, Rivages : Paris, 299 pages.
- Wendell, Susan. 1996. *The Rejected Body: Feminist Philosophical Reflections on the Disabled Body*, Routledge : New York/Londres, 206 pages.
- White, Kevin. 2003. « Homosexuality and Heterosexuality », dans *Encyclopedia of Lesbian, Gay, Bisexual and Transgender History in America*, Marc Stein (dir.), p. 60-65, Gale : New York.
- Wilkinson, Sue et Celia Kitzinger (dirs.). 1993. *Heterosexuality. A Feminism and Psychology Reader*, SAGE Publications ltd. : Londres, 282 pages.
- _____ 1993. « Theorizing Heterosexuality », dans *Heterosexuality. A Feminism and Psychology Reader*, p. 1-32, SAGE Publications ltd. : Londres.
- Willey, Angela. 2015. « Constituting Compulsory Monogamy: Normative Femininity at the Limits of Imagination », *Journal of Gender Studies*, Vol. 24, No. 6, p. 621-633.
- Wittig, Monique. 2007. « La pensée Straight », dans *La pensée Straight*, p. 53-61, Éditions Amsterdam : Paris.
- _____ 2007. « Introduction », dans *La pensée Straight*, p. 13-16, Éditions Amsterdam : Paris.
- _____ 2007. « Paradigmes », dans *La pensée Straight*, p. 81-87, Éditions Amsterdam : Paris.
- _____ 1980. « On ne naît pas femme », *Questions féministes*, Vol. 1, No. 8, p. 75-84.
- Wodak, Ruth et Michael Meyer. 2009. *Methods for Critical Discourse Analysis*, (1^{ère} édition : 2001), SAGE Publications ltd. : Londres, 204 pages.
- Wollstonecraft, Mary. 1976. *Défense des droits de la femme*, Coll. « Petite bibliothèque », (1^{ère} édition : 1767), Payot : Paris, 242 pages.
- Woodward, Alison. 2004. « Building Velvet Triangles: Gender and Informal Governance », dans *Informal Governance and the European Union*, Simona Piattoni et Thomas Christiansen (dirs.), p. 76-93, Edward Elgar : Londres.

- Woolf, Virginia. 2001. *Une chambre à soi*, (1^{ère} édition : 1929), Éditions 10/18 : Paris, 176 pages.
- Worell, Judith et Pamela Remer (dirs.). 2003. *Feminist Perspectives in Therapy. Empowering Diverse Women*, John Wiley & Sons, Inc. : Hoboken, 383 pages.
- Wright, Elizabeth (dir.). 1992. *Feminism and Psychoanalysis. A Critical Dictionary*, Blackwell References : Cambridge, 485 pages.
- Young, Alison. 1993. « The Authority of the Name », dans *Heterosexuality. A Feminism and Psychology Reader*, Sue Wilkinson et Celia Kitzinger (dirs.), p. 37-38, SAGE Publications Ltd. : Londres.
- Young, Iris Marion. 2007. « Le genre, structure sérielle : penser les femmes comme un groupe social », *Recherches féministes*, Vol. 20, No. 2, p. 7-36.
- _____ 2005. *On Female Body Experience: « Throwing like a girl and other essays »*, Coll. « Studies in Feminist Philosophy », Oxford University Press : New York, 177 pages.
- Yuval-Davis, Nira. 1993. « The (Dis)Comfort of Being "Hetero" », dans *Heterosexuality. A Feminism and Psychology Reader*, Sue Wilkinson et Celia Kitzinger (dirs.), p. 52-53, SAGE Publications Ltd. : Londres.
- _____ 1998. « Beyond Differences. Women, Empowerment and Coalition Politics », dans *Gender, Ethnicity and Politics*, Nikkie Charles et Helen Hintjens (dirs.), p. 168-189, Routledge : New York/Londres.
- Zaidman, Claude. 2002. « Préface. Ensemble et séparés », dans *L'arrangement des sexes*, Erving Goffman, p. 9-37, La dispute : Paris.
- Zins Beuchesne et Associés. 2014. *Sondage auprès des pères salariés ayant eu recours au Régime d'assurance parentale (RQAP) à la suite d'une naissance*, Rapport final : présenté au Conseil de gestion de l'assurance parentale et au Secrétariat à la condition féminine, 101 pages. En ligne : [http://www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/Sondage_peres_2014.pdf].

Sites Internet référencés :

- « Examples of Heterosexual Privilege », Appendix 9G, 4 pages. En ligne : [<http://www.mauracullen.com/wp-content/uploads/2010/11/Examples-of-Heterosexual-Privilege.pdf>].
- Groupe de Recherche et d'Intervention Sociale. GRIS-Montréal. En ligne : [<http://www.gris.ca/>].
- La maman parfaite cinglante. En ligne : [<http://parfaitemamancinglante.com>].
- Les [Z]imparfaites. Deux mères parfaites, mais complètement zinzin. En ligne : [<http://www.lesimparfaites.com/>].
- Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale. En ligne : [<http://maisons-femmes.qc.ca/>].

« The Heterosexual Privilege Checklist », Queers United. En ligne :
[<http://queersunited.blogspot.ca/2008/10/heterosexual-privilege-checklist.html>].

TPL Moms. En ligne : [<http://www.tplmoms.com>].